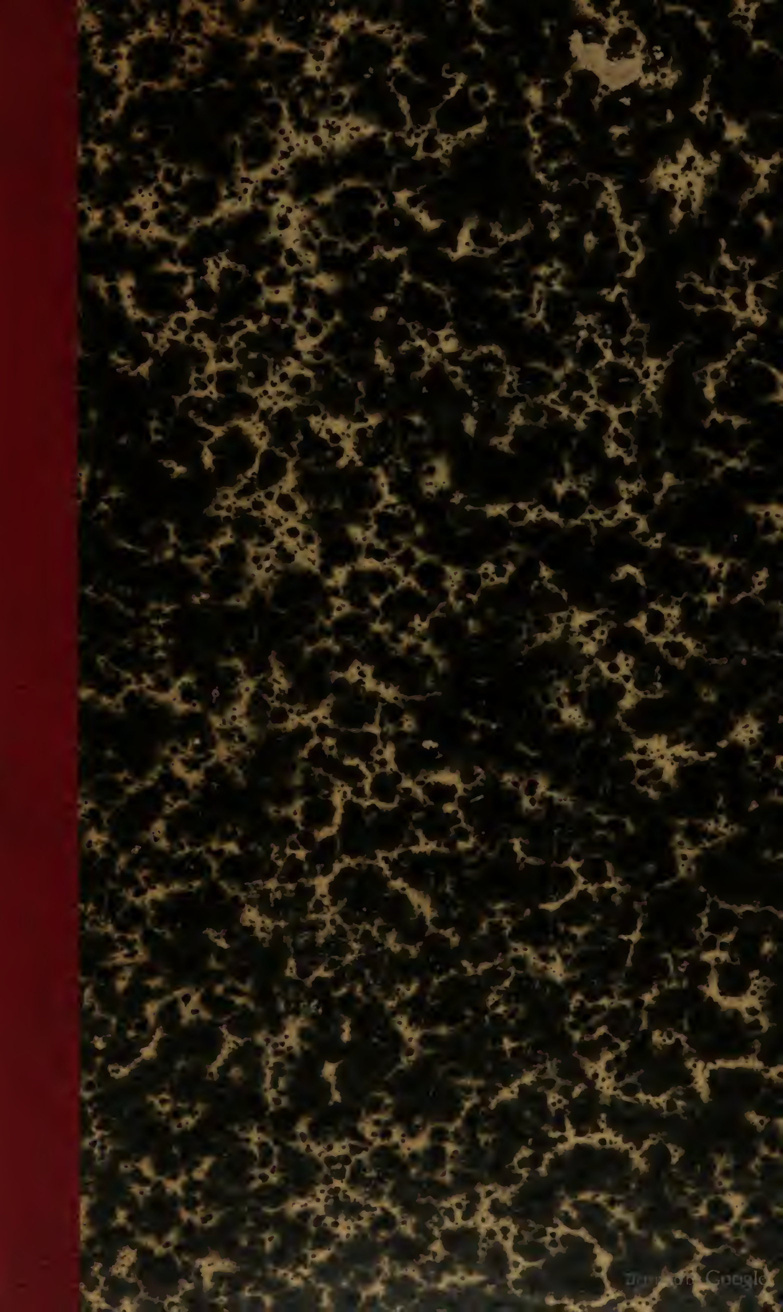


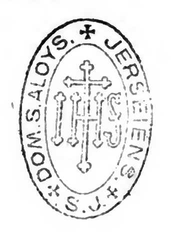

BIB. COLL.
VALGIR. S. J



HISTOIRE

DE TOURAINE.

TOME IV.



IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

HISTOIRE

DE

TOURAINE,

DEPUIS LA CONQUÊTE DES GAULES PAR LES ROMAINS,
JUSQU'A L'ANNÉE 1790;

SUIVIE

DU DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DE TOUS LES HOMMES CÉLÈBRES NÉS DANS CETTE PROVINCE.

PAR J.-L. CHALMEL.

TOME IV.

PARIS,

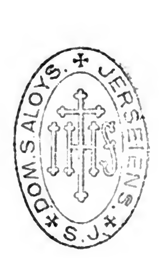
CHEZ H. FOURNIER Je, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, No 14.

A TOURS,

CHEZ A. MAME, IMPRIMEUR-LIBRAIRE;

ET CHEZ MOISY, LIBRAIRE.

M DCCC XXVIII.


DOM. S. ALOYS. JERSEIENS. S.J.

AVERTISSEMENT.

On ne doit pas s'attendre à ne voir figurer ici que des noms connus par de grands talens ou par des actions éclatantes. S'il en était ainsi, notre tâche serait bientôt remplie. Notre devoir, au contraire, comme historien d'une province, a été de tout recueillir et de tout reproduire, parce qu'autrement on aurait pu nous reprocher l'omission de tel article, que peut-être on eût trouvé de trop dans une biographie générale; mais il ne résulte pas de cette exactitude minutieuse, que nous ayons eu la prétention de faire des grands hommes de tous ceux dont nous avons parlé. L'esprit de localité ne nous a point aveuglé juque-là, et l'on s'apercevra sans peine que notre qualité de compatriote n'a eu aucune influence sur notre critique et notre impartialité. Nous avons fait revivre des noms sans doute justement oubliés, mais seulement comme historien, et non comme apologiste. Ainsi, nul n'a été exclu de notre travail, et il a suffi quelquefois qu'un personnage, pour y trouver place, eût été revêtu d'une dignité

éminente, qui pourtant n'est pas toujours le signe d'un mérite éminent. On ne peut se dissimuler cependant qu'on ne voit pas sans une certaine satisfaction des compatriotes figurer sur la scène du monde avec la tiare ou la barrette, le bâton de maréchal ou la toge de chancelier, et ce sentiment d'amour-propre territorial devient plus vif encore lorsque ces dignités ont été le prix des vertus et des talens.

Quant aux écrivains, en quelque genre que ce soit, nous n'avons négligé ni soins ni recherches pour faire connaître toutes leurs productions, et nous avons apporté une attention scrupuleuse à en indiquer les titres et les éditions. Il est quelques poètes peu connus, et dont les ouvrages se rencontrent très-difficilement. Alors nous en avons cité quelques passages, soit pour louer, soit pour blâmer, mais nous n'avons pas été prodigue de semblables citations, à l'aide desquelles il eût été facile de grossir inutilement ce volume. D'ailleurs il n'est pas entré dans notre plan de donner une bibliothèque raisonnée des auteurs tourangeaux. Nous nous bornons souvent à indiquer leurs ouvrages, dont l'analyse serait superflue pour ceux qui sont généralement connus, et plus inutile encore à l'égard de ceux qui sont tombés

dans un oubli dont nous n'avons ni la volonté, ni le pouvoir de les tirer.

Nous nous sommes abstenu de parler des personnages encore vivans. L'amitié qui nous lie à quelques-uns rendrait nos éloges suspects, et l'on pourrait attribuer à un motif contraire les réflexions critiques émanées de notre manière de voir et de sentir à l'égard des autres, quoique jamais rien d'hostile n'ait existé entre eux et nous. L'esprit de parti n'a que trop souvent dirigé la plume de ceux qui ont entrepris de juger leurs contemporains, et nous ne voulons pas encourir ce reproche. Nous sacrifions donc très-volontiers le plaisir de la louange à la crainte de blesser quelques amours-propres, et nous aimons à croire qu'on approuvera notre réserve.

BIOGRAPHIE

DES HOMMES CÉLÈBRES

NÉS EN TOURAINE.

A

I. ABRAHAM (Jacques), né à Tours vers 1616, étudia le droit à Paris où il fut reçu au serment d'avocat le 23 novembre 1643, profession qu'il exerça d'une manière très-distinguée. Martin Husson, dans son traité *de advocato*, avoue qu'il entreprit cet ouvrage à la sollicitation d'Abraham, auquel il le soumit avant de le publier.

Il nous reste de lui plusieurs mémoires parmi lesquels on distingue encore ceux qu'il fit dans la cause de Jean Maillard contre la demoiselle de La Tour et le seigneur de la Boissière. Ils sont recueillis sous ce titre : Défense de la vérité de Jean Maillard contre les impostures de Marie de La Tour, par M. Abraham. Paris, 1672, in-4, 2 vol.

Il mourut à Paris le 3 octobre 1679, âgé de soixante-trois ans.

II. ABRAHAM DE LA BRETONNIÈRE (Pierre), de la même famille que le précédent, né à Tours en 1701. Il ne suivit pas comme ses parens la carrière du commerce, et se borna à cultiver les lettres et la poésie, pour laquelle il a montré quelque talent dans un poëme de trois cent soixante-douze vers, intitulé la Touraine, matière qu'il a circonscrite dans un cadre beaucoup trop resserré. Il le publia en 1741 sans y mettre son nom. Ce poëme, qui fait du moins honneur

à son patriotisme, a pour épigraphe ces quatre vers de son compatriote Rapin, liv. IV, v. 31, etc. :

> Est tamen omne solum Francæ telluris alendis
> Hortorum arboribus, rurique insigne colendo.
> Præsertim riguæ tellus vicina Turoni
> Ver ubi perpetuum, semperque nitentia prata.

L'auteur, dont la famille occupait un des premiers rangs dans la fabrique des soieries, n'a point oublié dans son poëme une branche d'industrie qui a fait la principale richesse de son pays. Voici comme il décrit le travail de l'ouvrier occupé à tisser la soie.

> Dès que la soie au fond d'un vase obscur
> A bu le suc du pourpre ou de l'azur,
> Il la prépare, il en forme sa *chaine*;
> Sur le métier il l'étend avec peine.
> Un ais se lève, il s'assied : devant lui
> Paraît l'*ensuble*; elle lui sert d'appui :
> De ses travaux elle est dépositaire,
> A ses côtés est la *trame* légère,
> Et sous ses pieds les mobiles ressorts
> Qui tour à tour font mouvoir ce grand corps.
> L'air retentit : une vierge craintive
> A ce signal prête sa main active.
> La chaine s'ouvre, et la navette fuit.
> Il y décrit les astres de la nuit,
> Les monts déserts et les forêts lointaines,
> Les prés fleuris et les claires fontaines, etc.

On voit que la difficulté de ces détails techniques est surmontée sans en exclure ni l'élégance ni la précision. Il consacre ensuite une soixantaine de vers à chanter les hommes célèbres de la Touraine, Rabelais, Racan, Rapin, Commire, Duchesne, Descartes, Destouches et Grécourt, qui vivait alors à la vérité, mais qu'il aurait pu se dispenser de mettre

en si belle compagnie s'il n'eût pas été lié avec lui d'une étroite amitié.

Ce poëme, auquel le nom d'épître conviendrait peut-être mieux, offre une poésie douce et facile, mais peu de verve et d'imagination. C'est tout ce que nous connaissons de l'auteur, qui est mort à Tours le 9 novembre 1778.

ADORATEUR (Saint) naquit en Touraine dans le quatrième siècle. Il était encore païen lorsqu'il quitta sa patrie pour voyager en Italie. En passant à Milan il voulut entendre saint Ambroise, qui déjà s'était acquis une haute réputation dans l'éloquence de la chaire. Il en fut si vivement touché, qu'il résolut de recevoir le baptême des mains de ce saint prélat. Après l'avoir fait passer par tous les degrés qui conduisent au sacerdoce, Ambroise l'ordonna prêtre. Alors il vint prêcher l'Évangile en France, où il fut élu évêque; mais on ignore en quel lieu. On voit seulement dans les Vies des saints de Limoges par Bernard Guyon, qu'Adorateur était revêtu de la dignité épiscopale, et qu'il fut martyrisé en Auvergne. Son corps fut transporté à Lobériac en Limousin, où l'on célèbre sa fête le 14 décembre.

ALAMAND (Josselin), d'une maison déjà illustre dans le huitième siècle, et dont une branche était établie en Touraine. Josselin, vers l'an 1092, passa à Constantinople à la tête d'une troupe nombreuse de gentilshommes français pour porter des secours à l'empereur Alexis Comnène Ier. Après lui avoir rendu d'importans services, il ne lui demanda pour toute récompense que les ossemens de saint Antoine qui avaient été transférés d'Alexandrie à Constantinople. Il les rapporta en France et les déposa dans l'église d'Arles. Depuis cette époque tous les ans, le jour de l'Ascension, on avait coutume d'appeler par trois fois le baron de Châteauneuf pour porter à la procession la châsse de saint Roch.

On peut consulter sur cette famille l'inventaire généalogique de la Touraine par l'ermite Soulier, pag. 23.

ALOIGNY (Henri-Louis d'), marquis de Rochefort, maréchal de France, né en Touraine en 1611. Il commença

par servir avec distinction dans la guerre contre les Espagnols, et ensuite avec le même succès en Hongrie, sous le maréchal de La Feuillade. De retour dans sa patrie, il fut nommé capitaine des gardes-du-corps, gouverneur de Lorraine, et enfin maréchal de France en 1675; mais au mois de mars 1676, étant allé prendre le commandement de l'armée réunie sur la Sambre et sur la Moselle, il mourut à Nancy le 23 mars suivant âgé de soixante-cinq ans.

Il n'avait qu'un fils, mort en 1701 âgé de trente-un ans, sans avoir été marié, et une fille qui épousa le marquis de Nangis.

I. AMBOISE (Louis d'), vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., né au château de Roche-Corbon vers 1392, était fils d'Ingelger II et de Jeanne de Craon, et se trouva héritier de la seigneurie d'Amboise après la mort de Pierre II, son oncle paternel. Ayant pris part avec quelques autres seigneurs mécontens de la cour au complot qui avait pour but d'enlever La Trémouille, favori de Charles VII, il se rendit en Bretagne pour se concerter avec le connétable Artus de Richemond que ce ministre avait fait disgracier. Là il fut convenu qu'on se saisirait du favori dans le château de Chinon, qu'on mettrait un autre ministre à sa place, et qu'on emmènerait le roi à Amboise. Pour exécuter plus facilement leur entreprise, les mécontens se réunirent à Parthenay au commencement de l'année 1431. On conclut dans cette assemblée le mariage de Pierre de Bretagne avec Françoise, fille aînée de Louis, qui promit de la doter de quatre mille livres de rente. La cour dans ces entrefaites fit faire des propositions aux mécontens, qui ne voulurent pas les écouter; ce qui détermina le roi à faire instruire leur procès par le parlement, qui siégeait alors à Poitiers. Amboise, Lezay et Vivonne furent arrêtés. Le 8 mai 1431 tous les trois furent condamnés à perdre la tête; mais les deux derniers seulement furent exécutés. Le roi fit grace de la vie à Louis, dont la peine de mort fut commuée en une prison perpétuelle, avec confiscation de tous ses biens. L'année suivante le roi donna par engagement

à ce même La Trémouille les seigneuries d'Amboise, de Montrichard et de Bléré, ce qui ne fit qu'aigrir encore plus les mécontens. Les sires de Bueil, de Coëtivy et de Chaumont, accompagnés de quatorze des principaux barons du royaume et de cent soixante gendarmes, entrèrent secrètement pendant la nuit dans le château de Chinon, où Charles VII était alors. Ayant surpris La Trémouille dans son lit, ils l'emmenèrent au château de Montrésor, d'où il ne sortit qu'en payant quatre mille moutons d'or pour sa rançon, et en outre en s'engageant à faire rendre la liberté à Louis d'Amboise, qui ne l'obtint cependant qu'en 1434, le roi n'ayant pas voulu avoir l'air de céder à la force. Ses biens lui furent rendus par une déclaration donnée à Tours au mois de septembre suivant, à l'exception des villes d'Amboise, de Civray et de Château-Gonthier, qui furent réunies à la couronne.

Louis mourut en 1469. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme Nicole de Chambe; mais de la première Marie de Rieux, il eut trois filles: Françoise, qui suit; Jeanne, mariée à Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, et Marguerite, qui épousa Louis, fils de ce George de La Trémouille dont il vient d'être fait mention.

II. AMBOISE (Françoise d'), fille du précédent et de Marie de Rieux, née à Amboise en 1427. A l'âge de sept ans elle fut accordée avec Pierre de Bretagne, second fils de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille du roi Charles VI. Elle resta auprès de la duchesse sa belle-mère jusqu'à l'âge de quinze ans, époque où le mariage fut célébré.

Les principes exagérés de dévotion qu'elle puisa auprès de la duchesse l'engagèrent dans un vœu de chasteté tout-à-fait contraire à l'union qu'elle contractait, et qui fut probablement la cause des mauvais traitemens qu'il lui fallut supporter de la part de son mari. Il lui ôta tous ses domestiques, la priva de tout, et s'oublia même souvent jusqu'à la frapper. Elle tomba dangereusement malade et montra tant de douceur et de résignation, que le prince en fut vivement touché, lui

demanda pardon, et depuis ce moment eut pour elle autant d'égards qu'auparavant il avait eu de dureté.

Pierre, en 1442, ayant succédé à Farnçois I[er], son frère aîné, la duchesse employa tout ce qu'elle avait acquis de crédit auprès de lui pour lui faire faire des réglemens utiles à la Bretagne; mais ce prince étant mort à Nantes en 1457, Artus, comte de Richemont, prit possession du duché de Bretagne, qui lui appartenait par la mort de son neveu. Autant il avait été le protecteur de la duchesse pendant la vie de son mari, autant il la persécuta lorsqu'il eut cessé de vivre, jusqu'à la dépouiller d'une partie de ses biens, de tous ses bijoux et même de son douaire, peu jaloux en cette circonstance de justifier le surnom de justicier qu'on lui avait donné. Françoise n'en témoigna pas le moindre ressentiment, et même dans la maladie dont il mourut, après lui avoir prodigué les soins les plus touchans, elle voulut l'ensevelir de ses mains et faire à ses dépens toute la pompe de ses funérailles.

Résolue de se retirer du monde, elle fit bâtir auprès de Vannes un couvent de carmélites, où elle prit l'habit de religieuse le jour de l'Annonciation 1467. Elle avait également fondé à Nantes le monastère des filles de Sainte-Claire. Elle vécut dans sa retraite avec tant d'humilité, que, refusant même le titre de fondatrice, elle ne s'estimait pas digne d'être sœur de chœur, et insista toujours pour n'être que converse. Les plus vils travaux de la maison étaient ceux qu'elle ambitionnait le plus. Enfin elle mourut le 4 novembre 1485 en odeur de sainteté dans le couvent des Carmélites de Nantes, où elle fut inhumée sous un tombeau qu'on lui érigea dans la salle du chapitre. Elle ne fut point canonisée, et n'eut que le titre de bienheureuse.

III. AMBOISE (George d'), premier du nom, né au château de Chaumont en 1460, huitième fils de Pierre d'Amboise et d'Anne de Bueil, qui eurent dix-sept enfans, dont neuf garçons et huit filles. Georges fut d'abord évêque de Montauban à l'âge de quatorze ans, puis archevêque de Nar-

bonne et ensuite de Rouen. Il fut envoyé ambassadeur à Rome auprès d'Alexandre VI par Louis XII pour faire annuler le mariage de ce prince avec Jeanne de France, fille de Louis XI. En considération du succès que Georges avait obtenu, le roi lui procura le chapeau de cardinal, qui lui fut apporté en France par César Borgia, fils du pape, qui venait de quitter ce même chapeau pour recevoir du roi le duché de Valentinois.

Devenu premier ministre à l'avènement de Louis XII, tous ses soins se dirigèrent vers l'allègement des impôts. Celui connu sous le nom de joyeux avènement, dont il fit faire la remise lorsque Louis fut parvenu à la couronne, commença à lui concilier l'estime de la nation, et sa conduite dans le ministère ne fit qu'affermir encore ce sentiment, et lui mérita d'être appelé l'ami du peuple, comme son souverain en avait été nommé le père. Peu de ministres ont fait plus de bien et moins de mal. Cependant la conquête du Milanais, entreprise, dit-on, par ses conseils, fut plus désastreuse que profitable à la France. Il fit encore la faute de faire déclarer la guerre aux Vénitiens, parce qu'ils avaient contribué pour beaucoup à le faire exclure de la tiare à la mort de Pie III. On lui reproche encore avec raison le traité de Blois en 1504, par lequel la France courait les risques d'être démembrée. Mais ces taches sont aisément effacées par sa probité, son désintéressement, son étude constante à détruire les abus, à réformer la justice et à faire tout ce qui pouvait concourir au soulagement du peuple. Il est à remarquer que, maître absolu des affaires de l'État, il se contenta de son seul archevêché de Rouen, et qu'il ne posséda aucune abbaye, bien différent en cela des Richelieu et des Mazarin. Avare des deniers publics, il donnait les siens avec générosité et discernement. Enfin les trois grands mobiles de ses actions furent toujours le roi, la patrie et le peuple qu'il ne séparait jamais.

On a dit que ses vues n'étaient pas très-profondes. Il paraît que ses contemporains en jugeaient tout différemment; car lorsqu'il s'agissait de quelque affaire importante et difficile,

il était passé en proverbe de dire : *laissés faire à Georges.*

Quoi qu'on en ait dit, il paraît assez démontré qu'il avait eu la noble et légitime ambition de parvenir à la tiare, et avec plus d'adresse, il lui eût sans doute été facile d'y réussir : mais il avait cru pouvoir confier ses intérêts au rusé cardinal de la Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II. Celui-ci lui devait à la vérité et la liberté et la vie : mais la reconnaissance s'allie mal avec l'ambition. La Rovère, au lieu de lui obtenir des suffrages dans le conclave, fit tous ses efforts pour les lui enlever, et il y parvint. Cet événement a été consacré sur une médaille assez belle et très-rare ayant d'un côté le buste du cardinal, autour duquel on lit : *Georgius de Ambosiâ S. R. E. cardinalis.* Sur le revers on voit la table d'un autel surmonté de deux clefs en sautoir et d'une tiare au-dessus avec cette devise : *tulit alter honores.* Cependant à en croire Humbert Vellay, Histoire de Louis XII, Georges d'Amboise aurait dédaigné cet honneur.

> . . . . . . Diadema Georgius orbis
> Sprevit, sancta putans sceptra nefas emere.

Mais Pierre Martyr dit tout le contraire dans la 267e lettre de son livre XVI. « Si quod ad induendum sibi diadema « triplex faciat, nil Rhotomagensis prætermisit; at incassum. « Tunc namque Senensis ille Pius (tertius), nunc verò Julia- « nus Ligur (secundus) de stomacho illi pontificatum arri- « puerunt. »

Il est encore représenté en buste sur une autre médaille beaucoup plus à sa louange, dont le revers offre la ville de Milan avec cette devise : *Salvat ubi lucet.*

Il mourut à Lyon le 25 mai 1510. Son corps fut transporté à Rouen, où on lui érigea dans sa cathédrale un très-beau mausolée avec cette épitaphe :

> Pastor eram Cleri, populi pater; aurea sese
> Lilia subdebant, quercus et ipsa mihi.

Mortuus en jaceo, morte extinguuntur honores,
Et virtus, mortis nescia, morte viret.

Sa vie a été écrite par Jean Sirmond, sous le pseudonyme du sieur Desmontages. Paris, Richer, 1631, in-8. Il y en a une autre de Louis Legendre. Rouen, Machuel, 1724 et 1726, in-4 2 vol. Enfin nous avons une bonne histoire de son administration par Michel Baudier, Paris, 1651, in-8.

On a imprimé les lettres de Georges d'Amboise à Louis XII, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12.

IV. AMBOISE (Émery d'), frère du précédent, né comme lui au château de Chaumont en 1454. Il fut d'abord grand-prieur de France et grand-maître de l'ordre de Malte après la mort de Pierre d'Aubusson; Émery fut élu dans l'assemblée générale tenue à Rhodes le 17 juillet 1503, d'un consentement si universel, que pendant trois jours on fit des réjouissances publiques au sujet de sa nomination, quoiqu'il fût alors à la cour de France. Au commencement de l'année 1504 il passa à Rhodes, où il fut reçu au bruit de l'artillerie des vaisseaux et de la ville dont les rues étaient tapissées et jonchées de fleurs. Il se montra digne de l'illustre grand-maître auquel il venait de succéder. Il fit nombre de réglemens utiles, défendit l'usure, confirma et augmenta le Mont-de-Piété, réforma les lois sur la justice et le commerce, et repoussa victorieusement les attaques des ennemis de l'ordre.

Kamali, fameux corsaire, fut chassé en 1505 des îles de Rhodes, de Tyr et de Nissaro. Le corsaire Nichi, non moins redoutable, le fut de l'île de Noro. Sept grosses flûtes, que le sultan d'Egypte Campson Gouri avait envoyées contre les chevaliers, furent prises en 1506. Enfin en 1507 les chevaliers s'emparèrent du grand et fameux vaisseau appelé la Morgabine, chargé des richesses des Juifs, et défendu par mille Maures choisis parmi les plus vaillans. Ils estimaient tellement ce vaisseau, jusque-là toujours victorieux, qu'ils l'avaient surnommé la reine des navires. Les chevaliers, en 1510, rem-

portèrent encore une victoire mémorable sur le même sultan d'Égypte.

Émery d'Amboise mourut à Rhodes le 15 septembre 1512 âgé de soixante-dix-huit ans.

V. AMBOISE (Georges d'), deuxième du nom, fils de Jean et de Catherine de Saint-Bélin, succéda à son oncle Georges Ier dans l'archevêché de Rouen, et fut créé cardinal le 15 décembre 1546 à la quatrième promotion faite par Paul III, et reçut le chapeau dans l'église de Saint-Étienne de Bourges. C'est seulement à raison de cette dignité ecclésiastique que nous lui avons donné une place dans cette Biographie, ne connaissant d'ailleurs rien de lui qui soit de nature à mériter une mention plus particulière.

Il mourut en 1550 et fut inhumé à Rouen dans le tombeau de son oncle.

VI. AMBOISE (Charles d'), deuxième du nom, seigneur de Chaumont, né à Amboise en 1473 de Charles, premier du nom, et de Catherine de Chauvigny. Louis XII le nomma, en 1501, son lieutenant-général en Lombardie. Il secourut le pape Jules II contre Jean Bentivoglio qu'il contraignit de rendre la ville de Bologne. La même année il battit les Génois qui s'étaient révoltés contre le roi, les chassa des montagnes qu'ils avaient occupées pour empêcher le passage des Français, contribua à la reddition de Gênes, prit Trévise sur les Vénitiens en 1509, enfin il commanda l'avant-garde à la bataille d'Aignadel le 14 mai, où pendant trois heures il combattit avec le plus grand courage. Grand-maître de l'artillerie de France en 1502, il reçut en 1504 le bâton de maréchal. L'amiral de Graville, son beau-père, s'étant démis de sa place en sa faveur, le roi la lui accorda par lettres patentes du 31 janvier 1508, enregistrées le lendemain au parlement.

Il mourut à Correggio en Lombardie le 11 février 1511 suivant le père Anselme, et le 10 mars suivant don Clément. Ses restes furent apportés à Amboise et enterrés dans l'église des Cordeliers sous une tombe de cuivre que l'on voyait dans la chapelle de Saint-Jean à côté du chœur.

VII. AMBOISE (MICHEL D'), seigneur de Chevillon, fils naturel de Charles d'Amboise dont il vient d'être parlé. Quoique né à Naples, cet auteur français n'appartenant à aucune province de la France, j'ai cru pouvoir lui assigner pour patrie celle de son père où il avait été élevé.

Il est généralement connu sous le titre de l'Esclave Fortuné, titre qu'il prend à la tête de tous ses ouvrages qui sont assez nombreux, et dont quelques-uns sont devenus assez rares, ce qui fait aujourd'hui leur principal mérite. Quoiqu'on ignore l'époque de sa mort, on est fondé à croire qu'il ne vivait plus en 1551 ou 1552.

Nous avons de lui : 1° les Complaintes de l'Esclave Fortuné, avec vingt épitres et trente rondeaux d'amour. Paris, in-8, sans date;

2° La Penthaire de l'Esclave Fortuné. Paris, 1530, in-8.

3° Les Bucoliques de Mantuan en rime françoise. Paris, in-4.

4° Les Cent Épigrammes. Paris, in-8, sans date.

5° Le Babylon, autrement la Confusion de l'Esclave Fortuné. Paris, 1535, in-8.

6° Les Épitres Vénériennes de l'Esclave Fortuné privé de la cour d'amour. Paris, 1532, 1534 ou 1536, in-8, rare.

7°. Le Secret d'Amour où sont contenues plusieurs lettres tant en rithme qu'en prose. Paris, 1542, in-8, rare.

8° Quatre Satires de Juvénal, translatées en françois. Paris, 1544, in-8.

9° Le ris de Démocrite et le pleur d'Héraclite sur les folies et misères de ce monde, traduit de l'italien de Frégose. Paris, 1547, in-8, et Rouen 1550, in-16.

10° Enfin le Blason de la Dent qui se trouve dans le recueil imprimé à Rouen en 1536.

Clément Marot, plein de grace, de finesse et de naïveté, avait déjà donné à la poésie française une allure plus vive et plus aisée quand Michel d'Amboise publia ses premiers ouvrages : mais il resta bien loin de son modèle, et l'on serait tenté de croire qu'il l'avait précédé de plus de demi-siècle.

Ce n'est point ici le cas d'analyser ses différentes productions aujourd'hui tout-à-fait oubliées lorsque celles de Marot, de Passerat, de Mélin de Saint-Gelais sont encore lues avec plaisir. Je me bornerai donc, pour donner une idée de sa manière et de son style, à citer un passage de l'une de ses contre-épitres d'Ovide. C'est le commencement de la réponse d'Hippolyte à Phèdre.

En vérité, tout mon honneur j'affolle,
Faisant réponse à ta demande folle
Qui ne mérite avoir seulement once
De gracieuse et honneste réponce.
Or, toutes fois à ce que tu me mandes,
Je répondrai, affin que tu t'amendes,
Et si je voy que cettuy escrit mien
Ne te prouffìcte à t'amender de rien,
Je m'en irai hors ce pays cachant
Pour donner lieu à ton vouloir méchant :
J'absenterai mon pays et mon père
Pour donner lieu à ton grand vitupère ;
Car j'aime mieux en pays loingtain vivre
De deshonneur et de honte délivre,
Pauvre, sans bien, et sans avoir chevance,
Que vivre ici avecques abondance
De tous les biens que peut souhaiter homme
Ayant reproche, et de péché grand'somme.
Il vaudroit mieux avoir été mort né
Que jusques là par vice estre mené,
Que de souiller son honneur et sa fame
De quelque crime et péché trop infame.
L'homme ne vault fors tant que l'honneur dure :
L'honneur perdu, l'homme n'est rien qu'ordure.

Tel est le style de Michel d'Amboise dans toutes ses poésies.

AMYRAULT (MOYSE), né à Bourgueil au mois de septembre 1596. Destiné par son père au barreau, son inclination l'entraîna vers les études théologiques, dont il ne cessa de s'occuper durant tout le cours de sa vie. Après avoir étudié

à Saumur sous des maîtres protestans, il y devint protestant lui-même et fut l'un des plus fermes appuis de sa secte par son savoir et ses vertus privées. Il est vrai que jamais peut-être dans aucun parti il ne se trouva de sectaire plus doux et plus tolérant. Aussi, malgré la différence d'opinions, les cardinaux Richelieu et Mazarin lui donnèrent-ils souvent des témoignages de considération. Député en 1731 par le synode de Charenton, il harangua le roi qui, par égard pour lui, le dispensa de se mettre à genoux. Amyrault se montrait également bon et charitable envers les catholiques et les réformés. Sa tolérance fut sans doute la cause des accusations d'arminianisme portées contre lui aux synodes d'Alençon en 1637 et de Charenton en 1645 : mais il s'en défendit dans son ouvrage intitulé : La Croyance de Moyse Amyrault sur les Arminiens. Paris, in-8, sans date. Il a publié beaucoup d'autres ouvrages dont je vais donner une liste plus complète que celles qui ont paru jusqu'ici.

2° Traité des Songes. Saumur, in-8, sans date;

3° Traité des Religions contre ceux qui les estiment toutes indifférentes. Saumur, 1631, in-8.

4° Paraphrase sur le Nouveau Testament. Saumur, 1644, 12 vol. in-8.

5° Paraphrase sur les Psaumes. Saumur, in-8.

6° Morale Chrétienne. Saumur, in-8.

7° Dissertation sur l'état des Fidèles après la mort. Saumur, 1646, in-4.

8° Apologie de la Religion Réformée. Saumur, 1647, in-4.

9° Considérations sur les droits par lesquels la nature a réglé les mariages. Saumur, 1648, in-8.

10° Discours sur la Souveraineté des Rois. Charenton, 1650, in-8.

11° Du Règne de mille ans, ou de la Prospérité de l'Église. Saumur, 1654, in-8.

12° Traité sur la Grace et la Prédestination. Saumur, in-8.

13° Mosys Amyraldi de secessione ab Ecclesiâ romanâ et de

ratione pacis inter Evangelicos in religionis negocio constituendæ disputatio. Salmurii, 1657, in-8.

14° La vie de François seigneur de Lanoue, dit Bras-de-Fer. Leyde, Elzevier, 1661, in-4. Ce dernier ouvrage est encore recherché.

Amyrault se délassait quelquefois avec les muses latines de ses disputes théologiques; il a composé en vers hexamètres une apologie de saint Étienne contre ses juges.

Il mourut le 8 janvier 1664 à l'âge de soixante-neuf ans.

Son prénom de Moyse a fait commettre au P. Bartolocci une bévue dans sa Bibliotheca Rabbinica où il le prend pour un Juif converti.

Voici les deux vers faits par M. Dubosc pour être mis au bas de son portrait.

A Mose ad Mosem, par Mosi non fuit ullus;
More, ore et calamo mirus uterque fuit.

ARNAULT (Martin), né à Loches en 1625, bachelier en théologie et curé de Saint-Saturnin de Tours. Le zèle qu'il montra pendant les troubles occasionés par la différence des opinions religieuses lui mérita d'être nommé chantre et chanoine du chapitre de Saint-Martin. Nous ne connaissons de lui qu'un seul ouvrage intitulé : Doctrine abrégée pour faire profession de foi, maintenir les Catholiques en leur religion, et réduire les errans en la foy à l'union de l'Église universelle. Tours, P. Regnard; 1672, in-12. Il est mort en 1679.

AUBRY (Gilles), seigneur de Villiers, conseiller au présidial de Tours, lieu de sa naissance. Il était fils de Gilles Aubry, conseiller au même siège, et de Marie de Longuemer, qui comptait parmi ses aïeux trois lieutenans-généraux au bailliage de Tours, savoir : Jean Bernard en 1462, Jean Falaiseau en 1498, et Guillaume Sireau en 1512. Gilles Aubry passait de son temps pour un homme universel, également profond dans la jurisprudence, les mathématiques, la pein-

ture, la botanique, la gravure, etc. Mais de tant de savoir il n'est sorti qu'une paraphrase sur les Psaumes de la Pénitence, imprimée à Tours en 1647. Il était né en 1589. On ignore la date de sa mort.

AUGEARD (MATTHIEU) prit naissance à Tours en 1673, et fut reçu à Paris au serment d'avocat en novembre 1703. Lorsque M. de Chauvelin, en 1727, fut nommé garde des sceaux, Augeard obtint la place de secrétaire du sceau qu'il conserva jusqu'en 1737, époque de la disgrace de son patron. Nous avons de lui une compilation estimée, même encore aujourd'hui, des meilleurs jurisconsultes. Elle est intitulée : Arrêts notables de différens tribunaux du royaume sur plusieurs questions importantes de droit civil, de coutumes, de discipline ecclésiastique et de droit public. Paris, 1710—1716, in-4; 3 vol. Mais cette première édition n'est plus recherchée depuis celle qui a paru chez Huret. Paris, 1756, in-fol., 2 vol.

Augeard mourut à Paris le 27 décembre 1751.

B

I. BABOU (JEAN), seigneur de la Bourdaisière, chevalier de l'ordre du Roi, grand-maître de la garde-robe de Henri, duc d'Anjou, né à Tours en 1510, était fils aîné de Philbert Babou et de Marie Gaudin. Lorsque François I[er] eut créé les charges de grands baillis d'épée, Jean Babou fut le premier à être revêtu de celle de la Touraine. Charles IX lui donna en 1567 celle de grand-maître de l'artillerie de France, et il se signala en cette qualité en 1569 à la bataille de Moncontour, au gain de laquelle il ne fut pas étranger; car, suivant les mémoires de Tavannes, il fit passer avec une extrême diligence les huit pièces de canon qui étaient à la tête des Suisses, et les ayant placées à l'aile droite de l'armée, en face de l'ennemi, il les employa avec tant d'adresse et d'avantage que les troupes calvinistes, n'en pouvant soutenir le feu, furent contraintes de plier. Brantôme dit qu'il mourut peu de temps après cette victoire, au mois de novembre de

la même année, *en réputation d'un brave et sage gentilhomme, et fort homme d'honneur.*

Il avait épousé Françoise, fille de Florimond Robertet, seigneur d'Alluye et secrétaire d'état, dont il eut, entre autres enfans, Françoise Babou, qui fut mère de Gabrielle d'Estrées, Philbert et George dont il sera parlé aux articles suivans.

II. BABOU (Philbert), deuxième du nom, cardinal, frère du précédent, né à la Bourdaisière en 1513. Après la mort de Jacques son frère, doyen de Saint-Martin et évêque d'Angoulême, François Ier le pourvut de ces deux bénéfices quoiqu'il ne fût âgé que de dix-neuf ans. Il est vrai que Jacques les avait possédés n'en ayant que douze. Henri II l'envoya en ambassade à Rome avec la mission secrète d'empêcher le mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Élisabeth reine d'Angleterre, en dissuadant le saint-père d'accorder les dispenses. Philbert réussit d'autant plus facilement dans cette négociation que, suivant toutes les apparences, Élisabeth n'avait jamais été décidée de bonne foi à ce mariage, pas plus qu'à celui dont elle avait bercé plus d'un autre prétendant. Quoi qu'il en soit, Philbert se vit continué dans la même ambassade par François II et par Charles IX auprès du pape Pie IV, qui lui donna le chapeau de cardinal au mois de février 1561, d'abord sous le titre de Saint-Sixte ensuite sous celui de Saint-Martin-du-Mont et de Saint-Anastase.

Depuis sa promotion, il ne cessa point de séjourner à Rome, où il mourut subitement le 26 janvier 1570 et fut enterré dans l'église de Saint-Louis des Français, où on lit cette épitaphe auprès de la grande porte : « D. O. M. Phil-« berto Babou Burdæserio S. R. E. cardinali, trium galliæ « regum Henrici II, Francisci II, Caroli IX apud Pau-« lum IV et Pium IV Pont. Max. legatione perpetua egregie « functo, Maria Gaudin mater, Philbertus et Fabricius « posuerunt. Vixit annos 57. Obiit anno 1570, VII° kal. « februarii. »

III. BABOU (George), seigneur de la Bourdaisière, fils aîné de Jean et de Françoise Robertet, naquit à la Bourdaisière en 1531. Ayant embrassé le parti de la Ligue, ce fut par elle et pour elle qu'il fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie de France. La même faction lui donna pareillement le gouvernement de la ville de Chartres, qu'il défendit fort courageusement avec un petit nombre de troupes, depuis le 9 février jusqu'au 19 avril 1591, contre l'armée de Henri IV qui y avait porté toutes ses forces. L'artillerie ayant fait deux brèches aux murailles, Babou soutint deux assauts avec beaucoup de résolution : mais enfin voyant que Châtillon, lieutenant-général de l'armée du roi, avait fait jeter un pont sur la rivière, il demanda à capituler, et sortit de la ville à des conditions honorables. Henri IV, qui estimait le courage dans quelque parti qu'il se trouvât, lui donna depuis une charge de capitaine de cent gentilshommes de sa maison. Il fut ensuite décoré du collier de l'ordre du Saint-Esprit, à la troisième promotion, qui eut lieu le 5 janvier 1595. A la vérité sa nièce, Gabrielle d'Estrées, ne contribua pas peu à le mettre dans les bonnes graces du roi.

Dans ses momens de loisir il composa sur le psaume 50 des méditations en vers héroïques en autant de cantiques que le psaume a de versets.

Il avait épousé Marie, princesse d'Yvetot, fille de René Du Bellay, dont il eut George, deuxième du nom, tué en duel à Bordeaux, en 1615, aux fêtes du mariage de Louis XIII, par le comte de Barrault, et deux filles dont l'une fut abbesse de Beaumont-lès-Tours, après la mort de sa tante, en 1647.

BAHUCHE (Marguerite), femme de Jacob Bunel, et comme lui née à Tours vers le milieu du seizième siècle. Elle était peintre ainsi que son mari, et n'eut pas moins de talent, si l'on en croit un assez bon juge en cette matière, Claude Vignon, qui en fait l'éloge dans l'une de ses lettres, du 24 juin 1668. Quelques-uns même ont assuré qu'elle surpassait Bunel dans le portrait, où elle s'était acquis une telle réputation que

les pl us illustres personnag es de

peints par elle. Après la mort de son époux elle se remaria à Paul Galand, receveur des tailles à Tours. *Voy.* Bunel.

I. BARET (Jean), conseiller au présidial de Tours, ensuite lieutenant-général à Loches, né à Tours en 1511, et mort en 1580, fut un jurisconsulte très-estimé dans son temps. Nous avons de lui : 1° le Style de Touraine; Tours, Molin, 1588, in-24; 2° Coutumes du duché et bailliage de Touraine, édition augmentée de la Forme et du Style des procédures ès cours et juridiction de ce duché; Tours, Métayer, 1591, in-4 de 251 pages, non compris le Style qui en a 71. Étienne Pallu faisait beaucoup de cas de cet ouvrage; mais celui que lui-même il publia depuis, fit entièrement oublier celui de Baret.

Son petit-fils René Baret, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et maître-d'hôtel du roi, également né à Tours, est connu par un ouvrage intitulé : De la parfaite Connaissance des chevaux et de toutes leurs maladies; Paris, 1661.

Nous avons un autre Jean Baret qui pourrait être de la même famille, mais on n'a aucune certitude à cet égard. Celui-ci est auteur d'un livre qui a pour titre : Histoire des derniers Troubles de Moldavie, par Jean Baret, sur les Mémoires de Charles de Joppecourt; Paris, 1620, in-8.

II. BARET (Jacques), sieur de la Galanderie, avocat, ensuite référendaire en la chancellerie de France, naquit à Tours en 1579, de Jacob Baret, procureur du roi en la prévôté de cette ville. Il paraît que, malgré sa profession, l'amour des belles-lettres l'emporta chez lui sur l'étude de la jurisprudence; et ce penchant décidé lui fit prendre pour devise, *sic vos vita beabit*, anagramme de ses deux noms latinisés, *Jacobus Baretus*. Des deux seuls ouvrages qu'il ait publiés, l'un est encore recherché et mis au rang des livres curieux; il est intitulé : Le Chant du Coq françois, au roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand; Paris, 1621, in-12. L'ouvrage se compose de deux parties : dans la première, qui contient le Chant du Coq, l'auteur s'efforce de prouver à Louis XIII qu'il doit aller combattre

les Turcs pour les amener à la religion catholique. La seconde est un recueil de différentes révélations qui toutes tendent à annoncer le triomphe de l'église sur l'hérésie. Probablement la singularité et la rareté de l'ouvrage sont les seuls motifs qui lui donnent encore quelque prix.

On ignore en quelle année il mourut. A la page 49 du Chant du Coq son nom est signé *Barret* : mais ce ne peut être qu'une faute d'impression, car c'est incontestablement Baret qu'il se nomme.

BARRAUD (François), né à Tours vers 1530, alla s'établir à Poitiers, où il exerça avec beaucoup d'intégrité la charge de commissaire-enquêteur-examinateur pour le roi. Nous avons de lui un Traité de la Jeunesse, imprimé à Paris chez Antoine Houic, 1579, in-8. C'est la traduction de l'ouvrage latin de Sébastien Fox-Morzillo de Séville, jeune savant qui se noya à la fleur de son âge en passant de Londres à Madrid, où Philippe II l'avait appelé pour être précepteur de l'infant don Carlos.

BARTHÉLEMI (Nicolas), bénédictin, prieur de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle près Orléans, né à Loches en 1478. Il est auteur de poésies latines qui sont devenues assez rares, et parmi lesquelles on recherche surtout celles qui sont intitulées : Nicolai Barptholomæi Lochiensis epigrammata et cydillia; Parisiis, Cyaneus, 1532, in-8. Parmi les pièces qui composent ce recueil, on trouve un conte dont Rabelais n'a pas dédaigné de faire usage dans son Pantagruel, liv. 3, chap. 23. Les poésies de Barthélemi se trouvant dans très-peu de bibliothèques, je citerai ce morceau pour donner une idée de sa manière d'écrire et de conter.

Franciscanus in alteram profundi
Ripam fluminis, excepit ferendum
Quem piam nitidum, comatulumque,
(Parco huic nomine, rem minus silebo
Dignam publica quæ sit, atque fiat)
Impositumque humeris rogavit ipse,

Quum ventum ad medium prope esset amnem
Franciscanus, an is pecuniarum
Quicquam forsan haberet? Ille habere
Se dixit, quibus hunc juraret amplas
Affatim quoque asymbolum cibaret.
Promissis nihil excitus vadator,
Nescis ordinis, inquit, esse nostri
Nos deferre pecunias vetari?
Desertor minime hujus ipse fiam.
Excussum simul hunc in amne liquit.
Novi utrumque, et id audii ex utroque.

Les autres ouvrages de Barthélemi sont : Momiæ cum Panegyrico heroico in Dei param Virginem Mariam; Parisi., Badius, 1514; — Ennea, Paris., 1531, in-8. Ce sont des espèces de méditations sur des sujets de piété. Christus Xylonicus, tragœdia : præfixa est epistola Dionysio Briçoneto Macloviensi episcopo scripta; Paris., 1529, in-8; Anvers, 1539, et Cologne, 1541, in-8. Il a de plus écrit en prose : De vitâ Activâ et Contemplativâ; Paris., 1523, in-8.

On conserve de lui deux ouvrages qui n'ont point été imprimés, savoir : 1° Historia Caroli Aurelianensis, in-4. Ce manuscrit se trouve parmi ceux du Vatican provenant de la reine de Suède. 2° Ludovici Aureliani ducis postea regis Francorum ejus nominis XII vita et historia, auctore Nicolao Bartholomæo Lochiensi, priore Beatæ Virginis a Bonis Nuntiis apud Aureliam, in-4. Théodore Godefroy en a fait imprimer un fragment relatif à Charles VIII dans la Vie de ce roi, Paris, 1617, in-4. Ce dernier manuscrit, qui originairement appartenait à André Duchesne, était passé dans la bibliothèque Colbert.

BASTARNAY (Imbert de), baron du Bouchage et d'Authon, seigneur de Montrésor en Touraine, était d'une famille originaire du Dauphiné. Il naquit au château de Montrésor vers 1441. De très-bonne heure il s'attacha à la fortune de Louis XI, auquel il rendit des services assez importans lorsque ce prince, n'étant encore que dauphin, était

obligé de fuir la cour de son père, dont il avait justement encouru la disgrace. Parvenu à la couronne, Louis XI s'empressa de le récompenser de son dévouement et de sa fidélité par des emplois, et par une confiance qu'aucun autre n'obtint au même degré. Il faut convenir que Du Bouchage la méritait, car personne n'exécutait plus à la lettre les ordres de son maître, et l'on sait que ce prince en donnait souvent qui n'étaient pas fort agréables à remplir.

En 1471 il le chargea de se rendre auprès du duc de Guienne son frère, pour le détourner du mariage qu'il projetait de contracter avec l'héritière de Bourgogne. On a peine à reconnaître dans cette démarche la politique ordinaire de Louis XI, qui devait au contraire accueillir tout ce qui pouvait conduire à faire de la Bourgogne une province de France. Les motifs qu'il chargea Du Bouchage de faire valoir ne semblent pas assez puissans pour excuser son opposition. Il lui recommandait entre autres choses de rappeler à son frère « la « grande haine que la maison de Bourgogne a eue pour le « feu roi Charles VII; les grands outrages qu'elle lui a faits, « jusqu'à le faire déshériter et priver, si elle l'eût pu, de la « couronne de France. » Il est clair qu'en ceci Louis XI n'écoutait que sa haine personnelle qu'il voulait faire partager à son frère.

Du Bouchage fut envoyé en Roussillon en 1475, époque où cette province fut soumise à la France. Par les instructions dont il était chargé, on voit que le monarque avait en lui une confiance illimitée. Dans une lettre qu'il lui écrivait au mois d'avril, on remarque un trait qui caractérise parfaitement son astuce habituelle. « Messire Yvon, dit-il, est un des « plus malycieux traîtres de ce royaume, et considérez que « vous allez pour me servir et qu'il faut estre plus malycieux « que luy si vous me voulez bien servir en cecy et vaincre « par sus luy. » Il ne le servit que trop bien en effet; car le roi lui ayant demandé de lui signaler les traîtres du Roussillon, c'est-à-dire ceux qui semblaient répugner à passer

sous une domination étrangère. il lui envoya une liste de plus de deux cents personnes dévouées à la proscription. En un mot il jouissait d'un tel crédit auprès du roi que les plus grands princes s'adressaient toujours à lui pour faire expédier leurs envoyés. C'est ce qu'on peut voir par une lettre que René, roi de Sicile, lui écrivait à ce sujet le 29 août 1479.

Louis XI le créa comte de Fésenzac, et en 1478 érigea pour lui en baronnie la terre du Bouchage.

Il ne perdit point son crédit sous le règne suivant, malgré la haine et les clameurs dont furent poursuivis les anciens confidens de Louis XI. Charles VIII l'employa dans beaucoup de négociations, genre d'affaires qu'il maniait avec une grande dextérité, et même en 1496 il le nomma son ambassadeur en Espagne pour terminer les dissensions qui s'étaient élevées entre lui et la cour de Castille. Il y réussit au moyen d'un traité dans lequel il fit entrer le roi d'Angleterre et le roi des Romains. Ce fut également lui qui applanit les difficultés relatives aux villes de Lille, Douai et Orchies, en traitant avec les ambassadeurs de Maximilien roi des Romains.

A beaucoup de finesse et d'habileté dans les affaires, Du Bouchage joignait une souplesse d'esprit qui le maintint constamment en faveur. Il mourut le 12 mai 1523, et eut sa sépulture dans l'église de Montrésor, où le 26 mars 1521 il avait fondé un chapitre de huit chanoines que Martin de Beaune, archevêque de Tours, confirma en 1523, en accordant à perpétuité le droit de présentation aux seigneurs de Montrésor.

De sa femme Elisabeth de Monchenu, il eut un fils nommé François et une fille mariée à Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier.

Sa postérité finit dans Claude fils de René et petit-fils de François, qui mourut, le 18 novembre 1567, des suites des blessures qu'il avait reçues le 10 à la bataille de Saint-Denis. Il fut, comme ses ancêtres, enterré dans la collégiale de

Montrésor où nous avons encore vu son tombeau avec cette épitaphe :

> Arrête-toi, passant, arrête ici tes yeux.
> Contemple ce pilier si tu es curieux
> De savoir ce qui est dans icelui compris.
> Sache que c'est le cœur d'un seigneur de haut prix,
> Qui, vivant, a montré par brave expérience
> Quelle était de son cœur l'honneur et la vaillance :
> Mais mort qui a toujours envy sur la vertu
> L'a, en ses jeunes ans, de son corps dévêtu;
> L'épiant pour ce faire en belliqueux arroy
> Combattant vaillamment pour Dieu et pour son roi.
> Délaissant à sa mort à son roi la victoire,
> Et à ce gentil cœur immortelle mémoire.

Ce Claude de Bastarnay n'était âgé que de vingt-deux ans.

BAUD (SAINT), que Grégoire de Tours nomme Baudinus, seigneur d'Amboise, naquit à Verneuil en Touraine vers la fin du cinquième siècle ; il s'attacha à la cour du roi Clotaire Ier, qui l'éleva à la dignité de grand référendaire, l'une des premières charges du royaume. On nommait référendaire celui qui en était revêtu, parce qu'on lui apportait toutes les lettres patentes pour être vérifiées et scellées du sceau royal dont il était dépositaire. Saint Baud fut marié, et eut un fils qui lui succéda dans les seigneuries d'Amboise et de Verneuil : mais après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, remit au roi sa place de référendaire, et fut élevé en 546 sur le siège de Tours, où il mourut en 552 après cinq ans dix mois d'épiscopat.

BAUDEAU (NICOLAS), chanoine régulier de de l'abbaye de Chancelade en Périgord, abbé de Saint-Lo, de l'académie de Bordeaux, né à Amboise le 24 avril 1730. Il professait la théologie à Chancelade lorsqu'il en fut tiré par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui, de concert avec son abbé, l'envoyèrent à Paris au collège des Prémontrés. Son séjour dans la capitale lui fit connaître le marquis de Mirabeau et le docteur Quênay, alors chefs des économistes.

Cette liaison développa et détermina le goût naturel qu'il avait pour les matières politiques, auxquelles il consacra par la suite tous ses travaux. Ces économistes, avec des vues véritablement philanthropiques, parmi quelques ouvrages utiles en firent naître un bien plus grand nombre qui sont aujourd'hui justement condamnés à l'oubli, parce que, en ce genre surtout, les plus belles théories disparaissent presque toujours devant la moindre expérience. Ce fut le sort de la plupart des écrits de l'abbé Baudeau, qui, avec des connaissances solides, beaucoup d'esprit et une mémoire prodigieuse, aurait pu se faire une réputation plus durable. On distingue cependant ses Éphémérides du Citoyen, ouvrage périodique qui forme six volumes. 2° Nous avons encore de lui un Mémoire de 47 pag. in-8 sur l'Utilité des Histoires particulières des Provinces et sur la Manière de les écrire; Paris, 1759, in-8. Malgré l'immensité des connaissances que l'auteur exige de la part de l'historien, son plan est sage et bien conçu. Ses autres ouvrages sont : 3° Exposition de la loi naturelle; Paris, Lacombe, 1767, in-12; 4° Avis au Peuple sur son premier besoin, id., id., 1768, in-12; 5° Prospectus du canal de Bourgogne pour la jonction des deux mers; 6° Idées d'un citoyen sur l'administration des Finances; 7° Idées d'un citoyen sur le Commerce d'Orient et sur la Compagnie des Indes; 8° Idées d'un citoyen sur les vrais Pauvres; Paris, Hochereau, 1765, in-8; 9° Idée d'une Souscription patriotique en faveur du Commerce, de l'Agriculture et des Arts; 10° Mémoire à consulter sur les anciens Druides, contre le système du savant Silvain Bailly; 11° Analyse de l'ouvrage de Benoît XIV sur les Béatifications; Paris, Hardy, 1759, in-12; 12° Avis aux Honnêtes Gens qui veulent bien faire; Paris, Lacombe, 1768, in-12; 13° Mémoire sur les Inconvéniens de la caisse de Poissy; Paris, Lacombe, 1768, in-12. Cet ouvrage lui suscita un procès contre les fermiers de la caisse. Il plaida lui-même sa cause avec beaucoup de succès, quoiqu'il eût le célèbre Gerbier pour avocat adverse. Mais tandis qu'il était occupé de la poursuite de cette affaire, une

lettre de cachet l'exila à son abbaye de Chancelade au mois d'août 1776.

L'abbé Baudeau avait suivi en Pologne l'évêque de Wilna, M. de Masalsky, qui lui donna la prévôté de Widzinisky : mais ce séjour ne pouvant lui convenir il revint bientôt en France, où il reprit ses occupations favorites. Il n'était pas encore sexagénaire lorsque sa raison s'altéra tout-à-fait, et il ne la recouvra plus. Il est mort en 1792.

I. BEAUNE (Jean de), argentier des rois Louis XI et Charles VIII, doit être considéré comme l'auteur de l'illustration de sa famille, qui, malgré la disgrace qu'il encourut, malgré le supplice auquel fut condamné son fils, n'en occupa pas moins les postes les plus importans dans le gouvernement et dans l'église. Jean de Beaune, étant en faveur auprès de Charles VIII, lui offrit, dit-on, une très-belle mule qui lui avait été envoyée d'Espagne; mais le roi l'ayant refusée, il en fit présent au duc de Bretagne, qui la lui avait fait demander. Charles VIII, le croyant, d'après cette démarche, d'intelligence avec le duc son mortel ennemi, en fut tellement irrité qu'il lui fit faire son procès. Cependant, à la prière de Guillaume Briconnet son gendre, général des finances, il lui accorda la vie, et l'exila à Montpellier, où l'on assure qu'il mourut de chagrin.

Je ne fais ici mention de ce Jean de Beaune que pour rétablir d'une manière plus exacte la généalogie de cette maison qui a été long-temps l'une des plus illustres de la Touraine.

Jean Fournier, premier du nom, originaire du village de Moulinot, à quatre lieues de Beaune, et suivant le métier des armes, vint s'établir à Tours, où il épousa la fille d'un très-riche marchand nommé Travers, dont il eut un seul fils.

Simon, dit Simonin, accrut encore sa fortune par le commerce. Il eut deux enfans, Jean qui suit, et Guillaume établi et mort à Avignon.

Jean, deuxième du nom, dont j'ai parlé au commencement de cet article, avait épousé Jeanne Binet, de l'une des premières familles de la province, et dont il eut huit enfans.

1° Guillaume, sieur de la Charmoye, président de la chambre des comptes de Bretagne; 2° Jacques Ier, baron de Semblançay, surintendant des finances; 3° Raoulette, femme du cardinal Briçonnet; 4° Marie, femme de Jean Quêtier; 5° Guillemette, femme de Charles de Bec-de-Lièvre; 6° Colette, femme de Jean Bernard; 7° Constance, femme de pierre Morin; 8° Catherine, femme de Jean Briconnet.

De Guillaume, fils aîné, sortirent: Martin, mort sans postérité; Catherine, femme de Victor Brodeau, et Marie, femme de René de La Fontaine.

De Jacques Ier et de Jeanne Ruzé son épouse, sont issus: 1° Martin, archevêque de Tours, 2° Guillaume, baron de Semblançay qui a continué la postérité; 3° Jacques II, évêque de Vannes; 4° Jeanne, femme de René Duchesnel; 5° Marie, femme de Raoul Hurault de Chiverny.

Le second de ces fils, Guillaume de Beaune, eut aussi cinq enfans de Bonne Cotereau, dame de Maintenon: 1° Jacques III, baron de Semblançay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ambassadeur en Suisse; 2° Jean, baron de la Tour d'Argy, qui n'eut qu'une fille mariée à Anne de Montmorenci; 3° Martin, évêque du Puy; 4° Renaud, archevêque de Bourges et de Sens; 5° Claude, épouse en premières noces de Louis Burgensis, premier médecin du roi, seigneur de Montgauger en Touraine, et en secondes noces de Claude de Gouffier; 6° Bonne, morte en bas âge.

Jacques, troisième du nom, chevalier des ordres du roi, eut quatre enfans de Gabrielle de Sade son épouse: 1° Jean, mort sans alliance; 2° Claude; 3° Marie, toutes deux mortes en bas âge; 4° Charlotte, dame d'atours et favorite de Catherine de Médicis, célèbre par sa beauté et ses galanteries; femme en premières noces de Simon de Fizes, baron de Sauve, et en secondes noces de François de la Trémouille, laissant deux enfans, Louis et François, dont l'aîné hérita des seigneuries de Semblançay Neuvy, la Carte et les Ponts de Tours. Ce fut ainsi en Jacques III que finit la branche masculine de cette famille.

II. BEAUNE (Jacques de), premier du nom, baron de Semblançay, vicomte de Tours, surintendant des finances, gouverneur de Touraine, naquit à Tours en 1445 de Jean de Beaune et de Jeanne Binet. Il fut maire de Tours en 1498 et surintendant des finances en 1516, un an après l'avénement de François Ier à la couronne. Il jouissait de la plus haute considération auprès de ce prince, qui l'appelait habituellement son père. Son esprit d'ordre et d'exactitude dans l'administration des finances lui avait acquis l'estime générale et la confiance entière du roi. On trouve même dans les Manuscrits de Béthune une lettre que Semblançay lui écrivait le 15 octobre 1521, par laquelle il lui fait d'assez fortes représentations sur ses dépenses : mais ce monarque eut la faiblesse de sacrifier un ministre qu'il savait innocent, aux égards qu'il crut devoir à une mère coupable. On ne doute plus en effet que Louise de Savoie, toujours Italienne, n'eût exigé le paiement de ce qui lui était dû pour son douaire qu'à dessein de faire manquer la campagne de Lautrec, en détournant ainsi les 100,000 écus qui lui étaient destinés. Aussi, malgré la perte du Milanais, le roi conserva-t-il Semblançay dans son ministère, et en 1524 il était encore à la tête des finances. Le Milanais repris et perdu une seconde fois par Bonnivet, le roi voulut le reconquérir. On proposa à Semblançay d'avancer l'argent nécessaire ; mais il objecta qu'il lui était déjà dû 300,000 liv. Ce refus lui fit perdre sa place et sa faveur. Il rendit son compte, d'après lequel il fut reconnu que le roi lui était véritablement redevable de cette somme, qu'on lui alloua, mais qu'on ne lui paya point. Ce fut alors qu'il se retira dans sa terre de la Carte à Ballan, où il était encore à la fin de 1526. Mais la mère du roi gouvernant alors en l'absence de son fils, son ressentiment contre Semblançay se développa sans obstacles. Il le ranima lui-même par la demande imprudente qu'il fit de ses 300,000 liv. dans un moment où il savait bien que les finances étaient totalement épuisées. Il fut donc mis à la Bastille, et on instruisit son procès, non avec les formes ordinaires, mais

par une commission spéciale, moyen odieux, ressource toujours commode à la force pour perdre l'innocence, et qui devrait être proscrite de toute société civilisée comme un véritable assassinat juridique. L'arrêt prononcé contre Semblançay en offre une preuve de plus ; car sans spécifier aucun délit il y est dit vaguement qu'il est « atteint et convaincu de « larcins, faussetés, abus, malversations et mal-administra- « tion des finances du roy ; et pour réparation desdits crimes « et délits, l'ont déclaré et déclarent être privé de tous hon- « neurs et états ; et en outre ont icelui condamné et condam- « nent à être pendu et étranglé à Montfaucon, et tous ses « biens, meubles et héritages confisqués, sur lesquels biens « et confiscations sera prise la somme de 300,000 liv. pari- « sis, etc. » Or il est à remarquer que ces 300,000 liv. d'amende étaient précisément la somme due à Semblançay.

Sa famille, abandonnée de tout le monde, ne trouva de protecteur que chez Christophe de Thou, père de l'historien, qui montra dans cette circonstance autant de grandeur d'ame que de générosité.

La mort de ce ministre est une tache à la mémoire de François I[er], et ne fit qu'accroître l'odieux encore attaché au nom de Louise de Savoie. La duchesse d'Uzès, confidente de cette princesse, *était*, dit Brantôme, *toujours fort éveillée de quelque bon mot.* Le roi l'ayant un jour appelée sa fille, elle dit, quand il fut sorti : Après le traitement qu'il a fait à son père (1), que ne doit pas craindre sa fille ?

(1) On sait que François I[er] appelait Semblançay son père. Ce fut probablement ce qui donna lieu à ce distique de Nic Grudius, frère de Jean second.

Quod patrem te rex vocitat, tibi plaudere noli.
Filius est, hæres ergo erit ille tibi.

Si le roi te nomme son père,
Ne vas pas t'en glorifier.
En se disant ton fils, il est clair qu'il espère
Devenir à ce titre un jour ton héritier.

Semblançay mourut âgé de quatre-vingt-deux ans. Sa mémoire fut, dit-on, rétablie après sa mort; mais je n'ai pu découvrir à ce sujet aucune pièce authentique. Ce qu'il y a de certain c'est que le corps de ville de Tours, bien longtemps après, ayant fait enlever le poteau placé sur les ponts de Tours dont Semblançay était seigneur, sur lequel était l'extrait de son arrêt, un duc de Luines, devenu possesseur de ce fief, fut assez peu délicat pour contraindre le maire a rétablir ce poteau, qui par là devenait flétrissant pour lui seul.

Tout le monde connaît l'épigramme de Clément Marot contre les juges de Semblançay.

Lorsque Maillart, juge d'enfer, etc.

Théodore de Bèze au contraire se permit de plaisanter sur le genre de mort de cet illustre et infortuné favori. Aussi le P. Labbe, dans son Trésor des Épitaphes, lui reproche-t-il durement celle qu'il fit contre lui : « Hæc impius ac maledi-« cus poeta scripsit in virum cujus fama dicitur in integrum « postea restituta. »

Hunc sibi Belnensis tumulum quem cernis inanem
Struxerat, invidit cui laqueus tumulum.
Debuerat certe, si sors foret omnibus æqua,
Tardius hic fieri, vel prius ille mori (1).

On a remarqué que le président Genty, qui avait condamné Semblançay, était mort quelque temps après par le même genre de supplice.

III. BEAUNE (Renaud de), l'un des plus illustres prélats

(1) De Semblançay ce tombeau fut l'ouvrage;
Après sa mort il croyait l'occuper;
Mais le destin se plut à le tromper,
Et le gibet fut son triste partage.
Or, son discernement ici fut en défaut,
Car il mourut trop tard, ou construisit trop tôt.

de l'église gallicane, archevêque de Sens, grand-aumônier de France, naquit à Tours en 1527, l'année même du supplice de Jacques de Semblançay son grand-père et de la mort de Martin de Beaune, archevêque de Tours, son oncle. Il était fils de Guillaume et de Bonne Cotereau. Si l'on en croit son épitaphe, il servit sous six rois : François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.

Avant que de parvenir aux grandes dignités ecclésiastiques, il avait occupé des charges séculières, ayant été conseiller au parlement, président des enquêtes, maître des requêtes et chancelier de François de Valois, duc de Touraine. La cour sembla vouloir le dédommager des malheurs de son aïeul par les faveurs dont elle le combla. Il obtint et posséda ou successivement ou simultanément un canonicat dans l'église de Paris, une prévôté à Saint-Martin de Tours, le prieuré de Grandmont, les abbayes de la Chaise-Dieu, de Seuilly, de Bonneval, de Molesme et de Coulombe. En 1568 il fut pourvu de l'évêché de Mende, d'où, en 1581, il passa à l'archevêché de Bourges. Henri IV le fit son grand-aumônier et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1591 ; enfin en 1595 il le nomma à l'archevêché de Sens ; mais il n'en obtint du pape la confirmation et les bulles qu'en 1602. Il ne lui manqua que le chapeau de cardinal qu'il eût infailliblement obtenu s'il ne se fût rendu aussi odieux à la cour de Rome que cher à la France par son dévouement pour Henri IV, qu'il eut le courage d'absoudre sans le consentement et la participation de cette cour.

Au courage et à la grandeur d'ame Renaud joignait autant de science et d'éloquence que le comportait le siècle où il vivait. Cette vertu et ce talent se déployèrent avec beaucoup d'éclat dans une des circonstances les plus importantes pour la France.

Les royalistes et les ligueurs, également las des horreurs de la guerre civile, étaient convenus d'une conférence où l'on pût lever les scrupules qui empêchaient de reconnaître les droits de Henri à la couronne. Il fallait prouver qu'ils lui

étaient acquis par le sang et par les lois fondamentales de l'état; il fallait surtout promettre la conversion du roi. Renaud fit l'un et l'autre avec une force d'éloquence qui anéantit sans peine les sophismes de l'archevêque de Lyon, que les ligueurs lui avaient opposé, et qui en effet était son rival dans le talent de la parole. On sait quel fut le résultat de cette célèbre conférence. A peine fut-elle terminée que le roi fit son abjuration solennelle entre les mains de Renaud, se confessa à lui, et après le sermon que ce prélat prononça, entendit la messe et communia le 25 juillet 1593.

Quand on songe de quel poids fut la conversion du roi pour concilier tous les esprits, on ne peut trop apprécier le service que Renaud rendit à la France, puisqu'il est vrai qu'il y eut la plus grande part.

Ce prélat citoyen mourut le 27 septembre 1606 et fut enterré dans le chœur de la cathédrale de Paris.

De Thou dit qu'il était grand mangeur, et qu'à peine avait-il dormi quatre heures, que la faim le contraignait de se lever pour déjeuner, ce qui arrivait ordinairement à une heure après minuit. A quatre heures il recommençait, il mangeait encore à huit heures et dînait à midi; à quatre heures il faisait une collation, soupait à l'heure ordinaire, et mangeait encore avant que de se coucher, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette prodigieuse quantité d'alimens ne l'incommoda jamais, et qu'il était toujours disposé aux travaux de l'esprit.

On trouve six harangues de lui dans le recueil de celles du clergé, dont trois au roi en 1582 et 1584, une autre en 1588, et une latine au légat du pape en 1598.

Ses oraisons funèbres sont celles 1° du chancelier de Birague, 1583; 2° d'Anne de Thou, femme de Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, 1583; 3° de François duc de Touraine en 1584; 4° de Marie Stuart, reine d'Écosse, si intéressante par ses malheurs et la cruauté d'Élisabeth envers elle, 1587; 5° Enfin celle de Catherine de Médicis, 1589. Il nous reste encore de lui l'ouvrage suivant:

Les CL Psaumes de David, latin et français, traduits par feu M. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, dernière édition; Paris, Durand, 1637, in-16. Cette traduction est précédée d'une lettre au roi Henri IV pour l'usage duquel elle avait été faite. Il composa aussi par ordre du roi le projet intitulé : Réformation de l'Université de Paris, 1601 et 1667, in-8.

BELLONE (Étienne), né en Touraine vers 1580. Il paraît par l'un de ses sonnets qu'il habita successivement Paris et Rouen, et qu'il se maria au Mans; car ce ne peut être que dans ce sens que l'on doit entendre le cinquième vers.

Paris est seul témoin de ma flamme première :
Rouen me fit goûter du miel de ses discours;
Depuis, mon cœur charmé demeura sans secours,
Et mes yeux furent clos d'une humide paupière.
Le Mans, terroir sacré, me fit voir la lumière,
Et me guida au port de mes chastes amours.
A l'âge de Nestor je desirois nos jours
S'esgaller et durer jusqu'à l'âge dernière.
Un despart me tira de ma félicité,
Et Loire ce bonheur sans cause m'a osté :
Mais moi-mesme je fus seul auteur de mes peines.
Je brassé, contre moi, inventé les moyens
Pour deux cœurs assemblés des nuptiaux liens,
Pour me faire butin des plus cruelles gesnes.

Ces vers un peu énigmatiques, sont les détails les plus clairs qui nous restent sur la vie de l'auteur, qui d'ailleurs n'est connu que par l'ouvrage suivant : « Les chastes et infortunées Amours de Dalcméon et de Flore, tragédie françoise, avec quelques autres mélanges poétiques, dédiée à M. Cousin, sieur du Vivier, garde-général des marchandises posantes sur les quays de la ville de Rouen; Rouen, Dupetitval, 1621, in-12. La première édition est de 1611, chez le même.

Atamente, roi de Thèbes, Flore sa fille et Dalcméon son

amant, principaux personnages de cette tragédie, sont entièrement de l'invention de l'auteur. Le duc de La Vallière, dans sa Bibliothèque du Théâtre Français, s'étant borné à en donner, même imparfaitement, le titre, j'y suppléerai par une très-courte analyse. Flore, recherchée par le prince Dapside, lui préfère Dalcméon, *simple gentilhomme*, qui enlève sa maîtresse. Le roi fait courir après eux, on les arrête; jetés tous les deux dans une prison séparée, Dalcméon se perce de son épée, Flore s'empoisonne, et le père se tue de regret et de désespoir, quoiqu'un instant auparavant il eût tout préparé pour les faire pendre et même la confidente avec eux.

> Je jure mon pouvoir que, tous trois étendus,
> Ils seront en public misérables pendus.

La pièce est partagée en cinq actes; mais, suivant l'usage du temps, la division des scènes n'y est point indiquée. Du reste le style répond à l'invention et à la conduite. Si l'unité de temps et de lieu y est observée, les bienséances ne le sont aucunement. Flore, après avoir commencé par rejeter les vœux de Dalcméon, ne tarde pas à les accueillir.

FLORE.

Hélas ! mon cher Adon,
De mes cruels dédains je demande pardon.

DALCMÉON.

Las ! madame, c'est moi qui le pardon demande,
De mon trop haut dessein je viens payer l'amende,
Et comme prisonnier captif dans vos prisons,
Ayant pour mes geôliers vos deux astres bessons,
Madame, permettez que ce corail je touche.

FLORE.

Mon fils, tout est à toy; approche cette bouche.

DALCMÉON.

Le Pactole n'a point de si riche présent.

FLORE.

Recommence, mon cœur, mourons en nous baisant.

DALCMÉON.

O baisers tout sucrés ! le pasteur de Phrygie
N'en eut jamais de tels d'une Hélène ravie.

On peut juger par ce passage et du style et des convenances. Dans une autre scène le roi dit à sa fille :

Viens çà, salle p**, de ma mort le flambeau;
Pourquoi de mon palais faisais-tu ton bordeau?

Et un peu plus loin :

Otez-moi ces p**, arrachez cette peste,
Qu'on les fasse mourir.

L'auteur ne nous a pas appris si sa pièce avait été jouée. Quant aux mélanges poétiques qui sont à la suite, ils ne consistent qu'en quatorze sonnets dont en commençant j'ai eu occasion de citer le septième.

Nous ne pouvons pas plus indiquer l'époque de sa mort que celle de sa naissance.

BENAIS (Pierre de), d'une famille obscure du village de Benais en Touraine, dont il prit ou dont on lui donna le nom. Sa sœur avait épousé Pierre de La Brosse, chirurgien à Tours, qui devint chambellan de Philippe-le-Hardi. L'élévation et le crédit de son beau-frère lui procurèrent l'évêché de Bayeux, dont il était déjà doyen en 1274 : mais le supplice de ce parvenu en 1278, détermina l'évêque Pierre à se retirer en Italie dans la crainte d'être enveloppé dans la disgrace de La Brosse. Les vertus épiscopales qu'il avait montrées sur son siége le firent bien accueillir du pape Nicolas III. Le roi, convaincu de son innocence, le rappela et le nomma même tuteur de ses enfans avec le sire de Beaujeu et l'évêque d'Angers. Pierre, de retour dans son diocèse, continua à y donner l'exemple de toutes les vertus et surtout d'une humilité si grande que jamais il ne prit le titre d'évêque, se contentant de celui d'humble ministre de l'église de Bayeux. Il mourut en 1306.

BÉRENGER, écolâtre de Saint-Martin, archidiacre d'Angers, né à Tours en 1008. Ses grands talens ne contribuèrent pas peu à soutenir l'éclat que l'école de Saint-Martin avait acquis sous ses deux prédécesseurs Alchwin et Odon abbé de Cluni. Mais bientôt, accusé de magie parce qu'il était supérieur à son siècle, il se retira à Angers où l'évêque Brunon lui procura la dignité d'archidiacre et de trésorier de son église. Ce fut là, en 1053, qu'il commença à répandre sa doctrine sur la transsubstantiation, doctrine que Jean Scot avait prêchée avant lui, en avançant que l'eucharistie n'était que l'image et non la réalité du corps de Jésus-Christ. Déféré successivement à plusieurs conciles, il s'y rétracta jusqu'à trois fois: mais après les conciles il recommençait à dogmatiser comme auparavant. Cette versatilité pensa lui être funeste au concile de Poitiers en 1075, où les débats furent si violens qu'il y courut risque de la vie. Il est certain que sa conduite décela un homme irrésolu ou pusillanime qui n'eut ni le courage de soutenir ses opinions, ni la sagesse de persister dans ses rétractations. Qu'elles fussent dictées par la conviction ou par la crainte, il était de son devoir de tenir à sa promesse. Grégoire VII fut plus sage que lui; car, croyant ou plutôt feignant de croire à sa dernière rétractation au concile de Rome en 1079, il prononça l'anathème contre tous ceux qui le taxeraient d'hérésie. Bérenger consuma dans ces misérables controverses un temps et des talens qu'il eût pu employer plus utilement. Comme tant d'autres, il acquit un peu de célébrité et point de gloire. Les écrits qui nous restent de lui sont deux lettres, l'une à Ascelin, moine de Saint-Evrou, et l'autre à Richard, comte d'Évreux; ses trois professions de foi et une partie de son traité contre la seconde; enfin sa réponse au traité de Lenfranc *de Corpore et Sanguine J.-C.*, découverte en 1770 à Wolfenbuttel, par le savant Lessing. Ces ouvrages sont loin de répondre à la haute réputation de Bérenger, et surtout à l'éloge qu'en fait Baldric ou Baudry abbé de Bourgueil.

De Berengario Turonensi pauca loquutus,
Est nobis visus, ni fallor, magnus Homerus.

Bérenger mourut dans l'île de Saint-Côme, près Tours, où il s'était retiré depuis quelques années, la Chronique de Tours dit en 1088, ce qui est assez probable, et Casimir Oudin, qui n'est pas un critique très-exact, dit en 1083. Hildebert, archevêque de Tours, son ami, composa son épitaphe en quatorze vers élégiaques qui se trouvent dans ses œuvres. *Quem modo miratur*, etc.

I. BERRUYER (SAINT-GUILLAUME), né à Tours de l'une des familles les plus considérables de la province, fut appelé à l'archevêché de Bourges qu'il honora long-temps par ses vertus et sa piété. Il accompagna Philippe-Auguste dans son voyage de la Terre-Sainte, et mourut en 1209 dans un âge fort avancé. Le pape Honoré III le plaça au nombre des saints.

II. BERRUYER (SAINT-PHILIPPE), neveu du précédent, naquit à Tours vers 1190, de Girard Berruyer, chevalier (que l'ancien Martyrologe de Tours nomme Étienne et sa mère Mathée). Il était archidiacre de Tours lorsque, fort jeune encore, il en fut élu archevêque; mais son humilité lui fit constamment refuser cette dignité. Cependant, à force de sollicitations, il se vit en quelque façon contraint en 1222 d'accepter l'évêché d'Orléans. Grégoire IX, en 1236, lui donna l'archevêché de Bourges, que son oncle avait possédé. Enfin il fut appelé au ministère par la reine Blanche, qu'il aida à supporter le fardeau des affaires pendant ses deux régences. Il devint chef du conseil royal sous le gouvernement des comtes d'Anjou et de Poitiers, et fut en grande considération auprès de saint Louis, qui l'employa toujours utilement dans les affaires les plus délicates.

Dans son diocèse tous ses revenus étaient destinés au soulagement des pauvres. Il en avait toujours trois à sa table, et quelquefois il se dépouillait de ses propres habits pour en

vêtir des indigens, qui l'approchaient toujours plus aisément que les personnes de la plus haute condition. Il mourut en odeur de sainteté dans une de ses terres du Berri, l'an 1260 suivant Guillaume de Nangis, qui dit dans sa chronique que Dieu après sa mort manifesta sa sainteté par plusieurs miracles. Il fut enterré dans la cathédrale de Bourges, où on lit peut-être encore cette épitaphe :

Mole sub hac lapidis sacratâ sede sedentis
 Philippi Bituris ossa beata jacent.
Clarus in orbe fuit, pauper sibi, pauperis altor,
 Carnem mire domans assiduis precibus.
Vivus humoque jacens, medicamen præstitit ægris;
 Est sibi nunc crebris laurea pro meritis.

Sa mort, ayant eu lieu le vendredi 9 janvier, doit correspondre à l'année 1261 avant Pâques. Le P. Labe a écrit sa vie.

I. BESNIER (PIERRE), né à Tours en 1648, fit profession chez les jésuites le 12 janvier 1663 et se lia ensuite à cette société par les quatre vœux solennels. Les différentes missions qu'il reçut de son ordre le retinrent en pays étranger la plus grande partie de sa vie. Ces voyages ne firent sans doute qu'accroître le goût particulier pour l'étude des langues que lui facilitait d'ailleurs une mémoire vraiment étonnante. Cette étude absorba presque entièrement les loisirs de son état. Cependant il s'est borné à publier sur ce sujet l'une de ces méthodes impraticables et qui ne sont séduisantes que pour leurs auteurs. Elle est intitulée : La Réunion des Langues ou l'Art de les apprendre toutes par une seule; Paris, Sebalt-Cramoisy, 1674, in-4, et Liège, 1674, in-12. De nos jours un homme très-versé dans la connaissance des langues, M. Lebrigant, Bas-Breton, a voulu de même les retrouver toutes dans une langue primitive, qui était celle de son pays. Le meilleur ouvrage de Besnier est le Discours sur la Science des Étymologies placé à la tête du Dic-

tionnaire de Ménage et qui fut imprimé séparément la même année 1694 de format in-12. Il fut aussi le coopérateur des pères Bouhours et Le Tellier pour la traduction du Nouveau-Testament, 2 vol. in-12.

Il mourut à Constantinople, le 8 septembre 1705.

II. BESNIER (Pierre-Charles-Louis), écuyer, médecin, né à Sonzay en 1668. Un goût particulier pour la chimie et pour la botanique le porta à étudier en médecine, et quoique, par sa fortune, il pût se dispenser d'embrasser une profession lucrative, son inclination l'emporta. Il reçut le bonnet de docteur à Montpellier et alla se fixer à Caen en qualité de médecin. Il y est mort le 22 mars 1761 âgé de quatre-vingt-treize ans. Comme il était resté célibataire et qu'il n'avait aucuns parens à Caen, le bureau des finances de cette ville s'est emparé de sa succession, que ses collatéraux, soit par insouciance, soit qu'ils aient ignoré sa mort, ne se sont point mis en mesure de réclamer.

Nous avons de lui : 1° le Jardinier Botaniste; Paris, Prudhomme, 1750, in-12. Cet ouvrage a eu dans son temps une réputation qu'il conserve encore aujourd'hui. 2° Traité de la Matière Médicale de Tournefort, mise au jour par P.-C.-L. Besnier; Paris, 1717, 2 vol. in-12.

J'ignore s'il était parent du précédent.

BIENVENU (Antoine), religieux carme, docteur de la faculté de Paris, et évêque *in partibus* sous le patriarche de Jérusalem, né à Tours au milieu du quinzième siècle. Ce fut le plus célèbre prédicateur de son temps : mais on sait ce qu'était alors l'éloquence de la chaire, lors même qu'on s'éloignait le plus de la méthode des Menot, des Barlete et des Maillard. A ce talent supérieur, puisqu'alors on n'en connaissait pas d'autre, Bienvenu réunissait du savoir et des vertus qui le firent parvenir aux premières dignités de son ordre, dont il fut nommé provincial pour les provinces de France et de Touraine. Ce fut en cette qualité qu'il assista au chapitre général tenu à Sienne en 1521 où Léon X lui donna un evêché *in partibus* que le pape Adrien VI en 1522 mit

dans la suffragance de l'évêché de Poitiers. Bienvenu mourut en 1523. Ses commentaires théologiques et ses sermons sont restés manuscrits et probablement ne sont pas à regretter.

BINET (FRANÇOIS), premier général des Minimes, né à Tours en 1472, était le septième des seize enfans de Jacques Binet, seigneur de Valmer, La Guinière, Les Tourelles, etc., et de Marie de Poncher. Il fut d'abord moine et prieur au couvent de Marmoutier, qu'il obtint de quitter pour se rendre aux Minimes du Plessis auprès de saint François de Paule, dont il prit l'habit en 1501. Ce fut lui dont le saint se servit pour écrire la règle de son ordre et qu'il envoya à Rome pour la faire approuver par le pape. Il assista en 1508 au premier chapitre qui y fut tenu et où il fut élu général de l'ordre, dignité qu'il n'eût pas acceptée sans les vives instances du cardinal-évêque de Sinigaglia président du chapitre, et même du pape Jules II. Le temps de son généralat étant expiré, il assista à Tours au deuxième chapitre, dans lequel on le nomma procureur-général de tout l'ordre. Le troisième chapitre assemblé à Toulouse l'éleva une seconde fois à la dignité de général, et il fut élu pour la troisième au chapitre de Nigeon-lès-Paris. Il était alors à Rome, où il poursuivait la canonisation de saint François avec tant de chaleur que le cardinal Simonetta lui dit à cette occasion : « Père général, « vous avez travaillé pour un saint, un autre travaillera pour « vous. » Il mourut en effet à Rome en réputation de sainteté en 1520.

Louis Doni d'Attichi, minime et évêque d'Autun, a écrit sa vie dans son Histoire de l'ordre des Minimes, 1624, in-fol. Parmi les manuscrits de Marmoutier se trouve une autre vie de Fr. Binet, écrite par D. Noël Mars ; à la fin est une lettre par laquelle Binet rend compte des motifs qui l'ont engagé à quitter l'ordre de Saint-Benoît. Cette lettre en latin est suivie de sa traduction française. Voy. l'Histoire manuscrite de Marmoutier, par D. Le Michel, in-fol., t. I. manusc. coté 147.

BOBRUN (HENRI et CHARLES), peintres, nés à Amboise à la fin du seizième siècle. Ce fut Louis Bobrun leur oncle, né

dans la même ville, qui leur donna les premières leçons d'un art qu'il exerçait avec beaucoup de succès et de réputation, et dont l'hôtel-de-ville de Paris renferme un assez grand nombre de morceaux estimés. Henri avait hérité de son père la place de valet de garde-robe du roi à laquelle il se livra pendant quelques années; mais les talens qu'il commençait à développer dans la peinture le décidèrent à suivre cette carrière, qui était également celle de Charles son cousin germain. Tous deux réussirent principalement dans le portrait et se virent long-temps les peintres à la mode, ce qui ne suppose pas toujours le vrai talent; mais cette fois la mode eut raison à leur égard, et la vogue qu'ils eurent ne fut pas le fruit d'un engouement passager. Ils peignirent les principaux personnages de la cour de Louis XIII et de celle de Louis XIV. Ce monarque lui-même et sa mère voulurent avoir leurs portraits de la main des Bobrun, car on ne les séparait jamais l'un de l'autre. Il y avait entre eux une telle conformité de mœurs, de goûts, de caractère qu'elle se répandait jusque sur leurs ouvrages, et que l'un pouvait achever ce que l'autre avait commencé sans qu'on y aperçût la moindre différence; il est vrai qu'ils se servaient de la même palette et des mêmes pinceaux.

Robrun ayant fait le portrait du dauphin peu de temps après sa naissance, le P. Vavasseur fit à ce sujet cette épigramme, l. I, p. 56:

Delphinum, paucorum dierum infantem, Bellobrunis Pictor nobilis pinxit.

Exprimere infantem pictor Delphina parabat.
Non oculos valuit pingere; somnus erat.
Post redit, aggressusque novos iterare colores,
Nil potuit: fletus tum puer ore dabat.
Offendit tremulo salientem denique risu:
Risus pingendis non favet iste genis.
Quid faceret? pater urgebat, materque tueri
Non uno gnatum gestit uterque loco.
Adfuit ipse suo pictori, et reddidit infans,

Aut visus tales reddere voce sonos :
Vane, quid affectas me tam citò pingere , pictor,
Cùm faciem toties mutet et ora puer ?
Forma patris generosa mihi est, matrisque venusta.
Has formas, me vis pingere, junge duas.

La cour les employa souvent dans ses divertissemens et dans ses fêtes les plus brillantes, qu'ils savaient embellir par la variété de leurs productions.

De l'esprit, de l'instruction, une conversation vive et enjouée, faisaient disparaître l'ennui qu'on éprouve à se faire peindre et avaient rendu leur atelier le rendez-vous ordinaire de ce qu'il y avait de plus aimable à la cour.

L'académie de peinture ne voulut point séparer ce que le sang, l'amitié et le talent avaient si étroitement uni, et les nomma conjointement aux fonctions de trésorier ; hommage rendu autant à leur mérite qu'à leur rare probité.

Henri mourut en 1667 plus que septuagénaire. On ignore l'époque de la mort de Charles.

BOHIER (FRANÇOIS), né à Tours au commencement du seizième siècle, mort en 1567, succéda en 1537 à son oncle Denis Briçonnet dans l'évêché de Saint-Malo. Il s'était fait une grande réputation par son savoir n'étant encore que doyen de la cathédrale de Tours. Jacques Renaud, célèbre professeur de droit à Angers, dans la dédicace de l'un de ses livres lui donne l'épithète de très-illustre et très-docte. Joachim Périon son compatriote, lui dédia pareillement sa traduction latine de la Morale d'Aristote.

Il ne nous reste de lui qu'une traduction du traité latin du cardinal Nicolas De Cusa, intitulée : De la conjecture des derniers jours ; Paris, Vascosan, 1562. Ce qui doit étonner, c'est qu'un prélat auquel on attribue autant de mérite ait choisi de préférence un ouvrage de cette nature où, entre autres revêries, l'auteur promet la défaite de l'antéchrist et la résurrection de l'église avant l'année 1734.

Il était fils de Thomas Bohier, né à Tours, dont il fut maire

en 1497, seigneur de Chenonceaux, Chissé, Nazelles, Saint-Martin-le-Beau, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, général des finances et lieutenant-général pour le roi dans le Milanais, où il mourut le 24 mars 1524. Ce fut sa femme Catherine Briçonnet qui fit achever pendant son séjour en Italie le beau château de Chenonceaux jeté sur un pont qui traverse le Cher dans toute son étendue. Thomas était frère du cardinal Antoine Bohier, archevêque de Bourges, mort en 1519.

BOSSE (Abraham), né à Tours en 1611. Non-seulement il s'est acquis une très-grande réputation comme graveur, mais il eut encore le talent de développer les principes de son art dans des écrits solides où ceux qui suivent la même carrière peuvent toujours puiser des leçons utiles. Membre de l'académie de peinture de Paris, il fut le premier qui y enseigna la perspective, et l'on sait combien cette partie essentielle de l'art était alors négligée en France. Il avait de même une parfaite connaissance de la sculpture et de l'architecture, ainsi qu'on en peut juger par ses ouvrages. Ses liaisons avec l'un des premiers géomètres de son siècle, Gérard Desargues ami de Descartes, lui apprirent tout ce que cette science peut avoir d'applicable à l'art du dessin, et il sut mettre à profit les lumières que son ami lui avait communiquées. Mais il tint peut-être trop fortement à sa méthode, qui fut combattue par quelques académiciens, et surtout par le célèbre Le Brun. Bosse était d'un caractère extrêmement vif; Le Brun était impérieux et jaloux. Fort de l'ascendant de son talent et de la protection du souverain, il fit interdire à Bosse les assemblées de l'académie où ces sortes de discussions mettaient le trouble et la division. Bosse irrité publia quelques écrits où il ne ménageait pas ses adversaires, et il fut tout-à-fait exclu de l'académie. Il prit alors le parti de se retirer à Tours, où il mourut en 1680 âgé de soixante-neuf ans.

C'est à lui que l'on doit d'avoir perfectionné la gravure à l'eau-forte avec le secours des pointes et des échoppes, qu'il employa avec un tel art qu'on dirait que ses estampes ont été

retouchées au burin. Son œuvre est extrêmement nombreux; on l'a recueilli en deux volumes contenant sept cent quatre-vingt-dix pièces. Outre beaucoup de morceaux de son invention, il a gravé d'après Claude Vignon, Lahire, Paul Farinato, peintres, Alexandre Francine et Jean Barbet architectes.

Indépendamment de cet œuvre, nous avons en gravure de ce laborieux artiste : 1° Représentations de figures humaines avec leurs mesures prises sur les antiques qui sont de présent à Rome; Paris, 1656, in-12; 2° le Livre des Portraitures du Poussin et des meilleurs maîtres, contenant cinquante-deux planches; Paris, 1649, in-12; 3° Recueil d'Estampes pour servir à l'Histoire des plantes dessinées et gravées par ordre de Louis XIV, par Abrah. Bosse, Nicolas Robert et Louis de Châtillon, 2 vol. in-fol.; 4° la Rhétorique des Dieux ou Principes de Musique, manuscrit précieux sur vélin, orné des dessins originaux d'A. Bosse, Nanteuil et Le Sueur. Cet ouvrage, vendu 390 liv. en 1757 chez M. de Préfond, est passé dans le cabinet de M. Missonneau.

Les œuvres d'Abraham Bosse comme écrivain, sont : 1° Pratique du trait à preuves pour la coupe des pierres par Desargues, publiée par A. Bosse; Paris, 1643, in-8, fig.; 2° Manière universelle pour les Cadrans au soleil, par Desargues, mise au jour par A. Bosse; Paris, 1643, in-8, fig.; 3° Traité de la Gravure à l'Eau-Forte; Paris, 1645, in-8, avec vingt-neuf fig. On en a donné une nouvelle édition sous ce titre : De la manière de Graver à l'Eau-Forte et au Burin; et de la Gravure en Manière Noire, par A. Bosse, nouvelle édition augmentée; Paris, Jombert, 1745, in-8. Enfin il en a paru une troisième en 1758 avec les remarques de Cochin fils. 4° La manière universelle de M. Desargues pour pratiquer la Perspective par petit pied comme le géométral, ensemble les places et proportions des fortes et faibles touches, teintes et couleurs; Paris, Deshayes, 1648, in-8, fig.; 5° Sentimens sur la distinction des diverses manières de Peinture, Dessin et Gravure, et des originaux avec leurs co-

pies; Paris, 1649, in-12; 6° Lettre d'Abraham Bosse sur la Perspective; Paris, 1652, in-8; 7° le Peintre converti aux pieuses et universelles règles de son art; Paris, 1667, in-8; 8° Traité des manières de dessiner les ordres d'architecture antique; Paris, 1684, in-fol.; 9° Leçons données à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture sur la Géométrie pratique, la manière des Plans, la connaissance des Solides et la Perspective militaire; Paris, in-8, fig.

BOUCHARD DE MONTRÉSOR, né de 1025 à 1030, était fils de Roger dit le Diable, seigneur de Montrésor. Il fut compté au nombre des plus braves chevaliers du onzième siècle. Baldric, abbé de Bourgueil, qui vivait de son temps, dont cependant les éloges sont un peu exagérés, le compare aux plus grands héros de l'antiquité, dont il renfermait en lui, dit-il, toutes les vertus. Il ajoute :

> Si quis Achilleos mirando recensuit actus,
> Actus Bucardi pluris habens, recolat.

Bouchard passa en Italie, où il entreprit la défense d'une dame nommée Agnès, veuve d'un marquis de Lombardie dont on ne dit pas le nom, dont les sujets s'étaient révoltés contre elle. Après les avoir vaincus, il les contraignit à implorer le pardon de leur suzeraine et à rentrer sous son obéissance. Agnès épousa son libérateur; mais on assure que dans la suite elle le fit assassiner. Il vivait encore en 1092.

Il avait été marié en premières noces à Euphémie, fille du célèbre Lysois de Bazougers, seigneur de la tour d'Amboise, dont il eut un fils nommé Albéric qui lui succéda. Bouchard fut le premier seigneur de Touraine qui ait porté le titre de comte. Du moins Baldric lui donne-t-il habituellement cette qualification.

BOUCHET (VICTOR), né à Tours à la fin du seizième siècle. On ne connaît de lui qu'un petit ouvrage imprimé à Tours en 1587, intitulé : Le Triomphe de la Victoire par

notre roi très-chrétien, obtenue contre les Reitres et associés, dédié à M. de Racan, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances. Ce marquis de Racan était le père du poète de ce nom.

I. BOUCICAUT (JEAN LE MEINGRE DIT), maréchal de France, est le premier de sa famille dont l'histoire fasse mention. Il naquit à Tours dans les premières années du quatorzième siècle (vers 1310). Son nom était Le Mengre que la prononciation fit changer ensuite en celui de Le Meingre. Lorsqu'il parut pour la première fois à la cour de Philippe de Valois, on lui donna, on ne dit pas pourquoi, le sobriquet de Bouciquaut, qui, en vieux langage, veut dire mercenaire, et qui est devenu le nom patronymique de sa famille, nom auquel son fils ajouta encore un plus grand lustre.

Boucicaut fut en très-grande réputation sous les règnes de Jean et de Charles V, non-seulement à cause de sa bravoure, mais encore pour son habileté dans les négociations. Parmi ses belles qualités, on doit distinguer son grand désintéressement qui ne lui fit jamais user de son crédit pour accroître sa fortune ou celle de sa famille. Ce désintéressement fut tel que dans le contrat de mariage de son fils il est dit qu'il n'avait pas plus de 200 liv. de rente de patrimoine.

Il fut fait lieutenant-général au gouvernement de Touraine en 1360. En 1362, il accompagna le roi Jean dans le voyage qu'il fit à Avignon pour rendre visite au pape Innocent VI. Il alla également avec ce prince en Angleterre en 1363, et quand il fut mort il consacra de même ses talens au service de Charles V son fils et son successeur. De concert avec le connétable Duguesclin, ils tournèrent leurs armes contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui favorisait les Anglais, reprirent sur lui les villes de Nantes et de Meulan, et le battirent, ainsi que le comte de Montfort, à la bataille de Cocherel en 1364.

On lui confia les traités les plus importans qui furent faits sous ces deux règnes. Il fut même caution des cent mille

livres ou six mille livres de rente que le roi Jean s'était obligé de payer au comte de Flandre par le traité du 6 novembre 1355. Il fut un des signataires du trop fameux traité de Brétigny en 1360, et en 1361 on le nomma seul commissaire pour son exécution. Envoyé en Bretagne pour faire la paix entre Jean comte de Montfort et la veuve de Charles comte de Blois, il eut la plus grande part au traité qui fut conclu entre eux à Guérande le 12 avril 1365. Enfin pour compléter son éloge, il suffira peut-être de dire qu'il était l'ami, l'émule et le compagnon d'armes de Duguesclin et de Jean de Saintré.

Il s'était probablement marié fort tard, puisque, comme on le verra à l'article suivant, son fils aîné était né en 1366.

Il mourut à Dijon le 15 mars 1372, et son corps rapporté à Tours fut inhumé à Saint-Martin dans la chapelle qu'il y avait fondée en 1363. On y lisait cette épitaphe simple et modeste : « Cy-gist feu noble chevalier, messire Jehan Le « Mengre dit Bouciquaut, maréchal de France, qui trespassa « à Dijon le quinzième jour de mars 1372. » Il avait épousé Florie, fille de Godemar de Lignières et de Marguerite de Précigny, qui mourut le 14 juillet 1376, et fut placée sous le même tombeau que son mari. Jean II de Boucicaut qui suit et Geoffroy furent les seuls fruits de cette union.

Geoffroy Le Mengre, frère de Jean Ier, doyen de la cathédrale de Tours en 1356, puis évêque de Laon, mourut à Bologne en Italie au mois de juillet 1370.

II. BOUCICAUT (JEAN LE MEINGRE DE), second du nom, chevalier, seigneur de la Bourdaisière en Touraine et de Châteauneuf au diocèse de Langres, naquit à Tours en 1366 dans l'hôtel de son père où fut depuis construite l'église des Jésuites. Cet hôtel avait été précédemment le palais où les rois établissaient leur demeure lorsqu'ils venaient à Tours. La chambre où il avait reçu le jour devint par la suite le théâtre de son élévation, car il y fut promu à la dignité de maréchal de France à l'âge de vingt-cinq ans le 23 décembre 1391, par Charles VI lui-même qui lui dit : « Boucicaut,

« votre père demeura en cet hôtel et gît en cette ville, et « fûtes né en cette chambre si comme on nous a dit; si vous « donnons au propre lieu où naquîtes l'office de votre père; « et pour vous plus honorer, le jour de Noël qui approche, « après la messe, nous vous baillerons le bâton et ferons « recevoir de vous le serment comme il est accoutumé. »

Élevé à la cour, il y fut enfant d'honneur de ce même prince qui était alors le dauphin Charles, et porta pour la première fois les armes en Normandie à l'âge de douze ans sous Louis II duc de Bourbon qui le reçut chevalier en 1382, lorsqu'il accompagna Charles VI dans la guerre de Flandres où il se signala à la bataille de Rosbecque par un trait de bravoure qui annonçait déjà ce qu'il devait être. On rapporte qu'il y attaqua un Flamand d'une très-haute stature qui, frappant la hache de Boucicaut du manche de la sienne, la fit voler en l'air, en lui disant; « Va téter; les Français ont « bien disette de gens, puisqu'ils envoient des enfans au com« bat. » Boucicaut, tirant sa petite dague et se jetant hardiment sous les bras du colosse, la lui porta au défaut de la cuirasse et lui perça la poitrine, en lui disant à son tour : « Les enfans de ton pays jouent-ils à de tels jeux ? »

Cette campagne finie, il suivit en Espagne le duc de Bourbon qui portait des secours en 1385 au roi de Castille. A son retour, il eut ordre d'attaquer le Bras de Saint-Paul en Guienne où les Anglais s'étaient retranchés. Il les chassa du pont qu'ils avaient fortifié, et nouvel Horace il y soutint seul l'effort des ennemis, renversant tout ce qui se présentait devant lui. Quelque temps après il se trouva au siège de Breteuil et fut le premier qui sauta dans la mine. Ce fut à cette époque qu'il fut fait lieutenant-général : le roi le nomma grand-chambellan de France en 1390.

Il se signalait dans la guerre de Hongrie lorsque le maréchal de Blainville vint à mourir. Charles VI se refusa à toutes les sollicitations qui lui furent faites pour cette charge, en disant que personne ne l'aurait que son cher chevalier auquel il dépêcha un exprès pour le faire revenir en France. Il fut

reçu, ainsi que je l'ai dit, le jour de Noël dans l'église de Saint-Martin, en présence de toute la cour qui en fit publiquement éclater sa joie.

L'année suivante il fut pourvu du gouvernement de la ville et du château de Tours, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 24 juillet 1392.

En 1400 il commanda douze cents hommes de guerre que le roi envoyait au secours de l'empereur Manuel Paléologue. Il débarqua à Péra, ravitailla Constantinople déjà dénuée de munitions de guerre et de provisions de bouche, et parvint à repousser l'ennemi. Ce service important lui mérita la dignité de grand-connétable de l'empire qui lui fut conférée par l'empereur.

Nommé gouverneur de Gênes, où il fit son entrée en 1401, il mit sous l'obéissance du roi Milan, Plaisance et Pavie. Le bruit de sa valeur s'étant répandu dans tout l'Orient, on vint invoquer son secours pour défendre la ville de Famagouste, assiégée en 1406 par le roi de Chypre. Il tourna ensuite ses armes du côté de la Syrie, mais partout la jalousie des Vénitiens éventa et fit échouer ses projets devant Tripoli et Sayette. Cependant il emporta Bérite d'assaut. Les Vénitiens, sans déclaration de guerre, l'attaquèrent au retour et lui prirent trois galères, sans pouvoir approcher de la sienne. En 1409 il revint à Gênes, où il apaisa plusieurs séditions: mais étant allé au secours de Milan contre le seigneur de Vérone, les Génois se soulevèrent de nouveau, massacrèrent tous les Français, et malgré ses efforts pour reprendre cette ville, n'ayant pu y réussir, il fut obligé de revenir en France.

Il obtint en 1415 le gouvernement de la Normandie, mais le 25 octobre de la même année il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt où il commandait l'avant-garde. Conduit en Angleterre au château d'Esbeck dans le comté d'York, il y mourut en 1421. Son corps fut rapporté à Tours.

Boucicaut était d'une taille médiocre, mais sa force et son adresse étaient telles qu'étant armé de toutes pièces il montait

à cheval sans étriers et sautait même sur les épaules d'un cavalier en le prenant seulement par la manche. Il déploya souvent cette adresse dans les tournois. Robert de Rochefort, seigneur anglais, l'un des plus vaillans chevaliers de son temps, vint exprès pour jouter avec lui et fut vaincu. En 1389 Renaud de Roye, le sire de Saint-Sy et lui, firent un défi d'armes sur la frontière de Calais. Le roi l'approuva en leur disant : « Boucicaut, Renaud, et vous Saint-Sy, en cette or-« donnance gardés bien l'honneur de vous et de notre « royaume, et à tenir état n'y ait épargne, car nous ne vous « faudrons point pour dix mille livres. » Boucicaut jouta le premier avec messire Jean comte de Hollande et eut sur lui l'avantage.

Sa devise était : *Ce que vous voudrez*. Les dernières guerres ayant laissé un grand nombre de veuves qui, sans appui, se voyaient souvent dépouillées de tout, Boucicaut institua un ordre sous le titre de la Dame Blanche à l'Écu Vert qu'il conféra à douze chevaliers des plus renommés dont il était le chef. Ils portaient l'image d'une dame en émail blanc dans un écusson d'or émaillé de vert, et s'obligeaient par serment à défendre veuves, dames et demoiselles contre l'injustice de ceux qui attenteraient à leur honneur ou à leurs biens.

Aux talens militaires, Boucicaut joignait celui des vers, dans lequel il égalait les meilleurs poètes de son temps. Il faisait des rondeaux, des virelais, des complaintes et tous les morceaux de ce genre qui étaient alors en usage. Il les chantait ou les récitait, dit-on, avec une grace merveilleuse. On tient aussi qu'il composa avec le maréchal d'Eu le livre des Cent Ballades. On trouve plusieurs pièces de lui dans le manuscrit de Charles de Valois duc d'Orléans. J'en citerai une seule. Pour la juger on doit se reporter au temps où elle a été écrite.

RONDEL.

Monstrer on doit qu'il en desplaize
Du mesfaict, à qui n'a povoir

De servir ; car si cru pourvoir
En parler, il semble qu'il plaize,
Qui ne peut, pour le moins se taize,
Monstrer on doit qu'il en déplaize
De servir à qui n'a povoir.

Mais dire qu'on n'a temps, ni aize,
Pour aage d'y faire devoir,
Chacun scet bien apparcevoir
Que peu courée tôt sa rapaize,
Monstrer on doit qu'il en déplaize.

Il avait épousé Antoinette de Beaufort, fille de Raimond vicomte de Turenne. Ce fut Charles VI qui fit ce mariage, ainsi qu'on le voit par le traité ou contrat dans lequel Raimond dit qu'il y consent « pour faire plaisir au roi notre sire « et à nos seigneurs les ducs, et pour le bien et honneur de « la personne dudit monseigneur le maréchal. » Cette alliance fit de Boucicaut un seigneur très-riche et très-puissant, car, si l'on en croit le testament du même Raimond, il n'avait pas plus de 200 liv. de rente. « Considerat que Bossiquot non era « de grant lignage, quel non avia dos cens libres de renda. » De ce mariage il n'eut qu'un fils nommé Jean qui fut tué à la bataille d'Azincourt. Antoinette conçut tant de chagrin de cette perte, ainsi que de la captivité de son mari, qu'elle en mourut en 1416. Tous les trois eurent leur tombeau à Saint-Martin, dans la chapelle de la famille, où on voyait leurs épitaphes. Voici celle de Jean II : « Cy-gist « noble chevalier messire Jehan dict Bouciquaut le fils, ma- « reschal de France, grant connétable de l'empereur et de « l'empire de Constantinople, gouverneur de Jennes pour le « roy, comte de Beaufort, de Clux, d'Alest et vicomte de « Turenne, lequel trespassa en Angleterre illec estant pri- « sonnier, le vingt-cinquième jour de...... 1421. »

Son histoire écrite par un auteur contemporain; a été publiée par Théodore Godefroy. Paris, 1620, in-4. Il en existe une autre par le sieur de Pilham. Paris, 1697 et Lahaye 1699,

in-12. D'Auvigny a écrit sa vie dans le tome VII de ses Hommes illustres de la France, et le P. Griffet a donné sur le maréchal de Boucicaut des observations qu'on a insérées dans la nouvelle édition in-4 de l'Histoire de France de Daniel, septième volume. Nous avons encore : Le Maréchal de Boucicaut, nouvelle historique (par Née de la Rochelle), Paris, 1710 et 1713, in-12.

III. BOUCICAUT (Geoffroy Le Meingre de), seigneur de Saint-Luc, de Bulbone en Provence et de Roquebrune, frère puîné du précédent, né à Tours en 1369; il fut chambellan du roi et gouverneur du Dauphiné. Quelques historiens lui ont donné le titre de maréchal de France, mais il est évident qu'ils se sont trompés. L'auteur de l'histoire du maréchal de Boucicaut Jean II, dit seulement qu'il était chevalier de grande emprise, fier à ses ennemis, hardi, de grand courage et bel de corps et de visage. Il jouissait de la plus haute considération à la cour, tant à cause de son frère que pour son mérite personnel : mais la réputation de son aîné fut si grande qu'elle éclipsa entièrement la sienne, et il n'est presque connu dans l'histoire que par le démêlé qu'il eut avec Jean Mallet de Graville, sire de Montagu, chevalier Normand, et comme lui chambellan du roi.

Tous les deux étaient épris de l'une des filles d'honneur de la reine, nommée Charlotte Lacochette. Un jour qu'ils se trouvèrent ensemble chez elle, ils se raillèrent mutuellement sur leur rivalité. Les plaisanteries devinrent bientôt plus piquantes, et Boucicaut, se trouvant offensé de quelques paroles injurieuses, donna un soufflet à Graville. Celui-ci, au lieu de venger cet affront par les voies de l'honneur, s'associa quelques amis qu'il intéressa à sa vengeance, et qui, marchant toujours suivis d'un grand nombre de valets, épièrent l'occasion de rencontrer Boucicaut. La veille de la Saint-Jean, l'ayant trouvé dans la rue de la Verrerie, ils tombèrent sur lui et le maltraitèrent cruellement. Cet événement fit grand bruit à la cour, et le maréchal surtout parut fort irrité de l'outrage fait à son frère. Cependant les parens et les amis

communs s'entremirent pour accommoder l'affaire. Après plusieurs assemblées infructueuses on convint de s'en rapporter à six arbitres, savoir: quatre de la part de Geoffroy parce qu'il était fort maltraité, et deux seulement du côté de Graville. Les arbitres de Boucicaut étaient Gérard Dauphin, seigneur de Jaligny, grand-maître-d'hôtel du roi; Philippe, seigneur de Limières; Guillaume de Pussac, seigneur de la Croisette, et Jean de Château-Morand, tous chevaliers. Ceux du côté de Graville étaient Jacques de Châtillon, chevalier, seigneur de Dampierre, amiral de France, et Nicolas dit Colard d'Estouteville, chevalier, seigneur de Torcy, ses parens et amis.

Les arbitres, s'étant assemblés au mois de juillet 1411, furent d'avis que Graville, accompagné de trois ou quatre de ses amis, se rendrait à Tours le premier jour de septembre, qu'il irait trouver Geoffroy Boucicaut dans son hôtel et qu'en présence de six ou huit témoins il lui dirait ces paroles : « Monseigneur Boucicaut, de la contrevengeance qui « fut faite en votre personne il m'en déplust et déplaist; vous « en crie mercy et à monsieur le mareschal vostre frère, à « vos amis, et vous requiers qu'il vous plaise me le pardon- « ner. » Et que Boucicaut serait tenu de répondre : « J'en « suis content. » Si Geoffroy se refusait à cette satisfaction, Graville devait la faire au maréchal en son hôtel à Paris, en présence de dix de ses amis; enfin si celui-ci ne voulait pas la recevoir, Graville la ferait en l'hôtel du grand-maître devant quatre des arbitres, ce qui serait exécuté dans la première quinzaine du mois d'août 1412; à l'effet de quoi le maréchal serait tenu de faire connaître à l'hôtel du grand-maître auquel des trois lieux désignés il désirait que Graville fît sa réparation, après quoi ce dernier partirait pour aller à Jérusalem visiter le Saint Sépulcre.

Le jugement des arbitres fut déposé entre les mains de Robert Hardouville et de Pierre Chefdeville, clercs, notaires du roi au Châtelet de Paris, le 12 juillet 1411, et Geoffroy ayant accepté la première disposition, la satisfaction fut faite,

du consentement de toutes les parties, dans l'église de Saint-Martin de Tours, qui en tint acte sur ses registres.

Le maréchal Jean II étant mort quelques années après Jean, son fils unique, tué à la bataille d'Azincourt, Geoffroy hérita de tous ses biens, et continua la postérité. Il fut marié deux fois; la première à Constance de Saluces, et la seconde, le 21 février 1421, à Isabeau de Poitiers, dont il eut deux enfans, Jean et Louis qui, d'accord avec leur mère, transigèrent en 1441 avec le pape Nicolas V pour quarante mille francs d'or qui avaient été prêtés par le maréchal leur oncle au pape Benoît XIII.

Il est probable, d'après cet accord, que Geoffroy mourut vers 1439 ou 1440 âgé de soixante-dix ou soixante-onze ans.

Il existait encore en Espagne, vers le milieu du dernier siècle, un rejeton de cette famille nommé don Louis Le Meingre de Boucicaut, chevalier, colonel de dragons, auteur des Amazones révoltées, roman moderne en forme de parodie sur l'histoire universelle et la fable, avec des notes politiques, en 5 actes, en prose. Rotterdam, 1730, in-12.

BOUET (Charles), sieur de La Noue, trésorier de France, né à Tours d'une famille noble et ancienne, a rendu son nom recommandable par les services importans qu'il rendit à Henri III et à Henri IV pendant les guerres de la Ligue. Il fut celui qui contribua le plus, immédiatement après les états de Blois, à faire ouvrir à Henri III les portes de la ville de Tours dont le maire était tout dévoué au parti contraire, en sorte que cette ville fut le boulevard contre lequel les efforts de la Ligue vinrent se briser du côté de la Loire. Henri III ayant changé tout le corps de ville en 1589, mit Boüet au nombre des échevins, et crut devoir lui confirmer les privilèges de sa noblesse. En 1595 Henri IV le nomma avec Jean Leblanc de La Vallière pour aller reconnaître les frontières de la Picardie. A son retour il fut unanimement élu maire de Tours le 28 octobre 1596. Le roi l'adjoignit ensuite aux comtes de Schomberg et de la Rochepot pour conclure avec le duc de Mercœur une trève qui conduisit en

effet à la paix générale quatre mois après et termina ainsi les malheurs de la guerre civile.

Boüet, qui avait concouru au succès de cette négociation, ne fut pas témoin du bien qu'elle procura à la France, car il mourut à Angers au milieu des réjouissances publiques faites à l'occasion de la trève.

BOUGUEREAU (Maurice), né à Tours où il exerça d'une manière distinguée la profession d'imprimeur, vers la fin du seizième siècle. Il était en même temps fort bon graveur pour l'époque où il vivait, et pour un genre qui était encore dans l'enfance de l'art. Si ceux qui sont venus après lui l'ont laissé bien loin derrière eux, il n'en eut pas moins l'honneur de défricher un champ encore inculte. Il nous reste de lui plusieurs cartes qui se trouvaient réunies en un volume in-fol. dans la bibliothèque de Marmoutier. 1° Description du Poitou par Pierre Roger; Tours, Bouguereau, 1590; 2° de l'Anjou par Lézin Guyet; Tours, 1591; 3° du pays Blaisois, par Jean Des-Temps, plus connu sous le nom de Temporarius; Tours, 1591; 4° de la Touraine, par Isaac François; Tours 1592; 5° de la Picardie et du Vermandois, par Jean Surhonius; Tours, 1592; 6° de la Lorraine méridionale et septentrionale; Tours, 1593; 7° du Dauphiné, Languedoc, Gascogne, Provence et Saintonge; Tours, 1593; 8° du Limousin, par Ant. Jean Fayan; Tours, 1594; 9° du Berri et de la Limagne d'Auvergne; Tours, sans date; 10° enfin du duché de Bourgogne; Tours, aussi sans date.

Toutes ces cartes sont rédigées en latin, excepté celle de la Touraine.

BOULLAY (René), avocat et juge de la prévôté de Loches sa patrie, acquit dans le cours du seizième siècle une grande réputation comme avocat consultant. Il s'appliqua surtout, dans ses études particulières, aux principales questions relatives à la coutume de Touraine, afin d'en éclaircir les articles les plus difficiles. Ce genre de travail le conduisit insensiblement à un commentaire complet: mais probablement il le jugea trop volumineux et le réduisit en un abrégé que son

fils fit imprimer après sa mort, sous ce titre : Abrégé du Commentaire sur les coutumes de Touraine, par René Boullay, juge de la prévôté royale de Loches; Tours, 1629, in-8. L'ouvrage en effet était composé de 3 vol. petit in-fol. Le premier, qui concernait les treize premiers titres de la Coutume, est perdu; le deuxième, de 984 pag., commence au tit. 14 et finit à l'art. 220. L'auteur dit à la fin : « Je l'ai achevé « de transcrire le 23 octobre 1607. » Le troisième vol. est de 900 pag. et finit à l'art 295. Il paraît que l'auteur n'a pas poussé plus loin son travail, qui fut achevé de transcrire le 11 août 1608.

Pallu, auteur lui-même d'un excellent commentaire sur ces Coutumes, d'après la haute opinion qu'il avait du savoir de Boullay, a semblé regretter dans ses notes que ses héritiers se fussent bornés à publier un simple abrégé au lieu de faire imprimer l'ouvrage en entier.

BRÈCHE (Jean), né à Tours en 1514, avocat au présidial de cette ville. Son mérite comme jurisconsulte et comme littérateur le mit en relation d'amitié avec les savans de son siècle et avec les hommes les plus célèbres de la magistrature, tels que le chancelier de l'Hôpital, Jean de Faye et André Tiraqueau. Jean Imbert a dit de lui qu'il était le plus bel ornement de la ville de Tours, où il était chéri de tous ses concitoyens, qui avaient pour lui autant d'estime que de vénération. Il est certain qu'il se plaisait en toute occasion à faire l'éloge de sa patrie et de ceux qui s'y distinguaient par leur amour pour les sciences et les arts. Il en nomme en effet plusieurs dans une lettre qu'il écrivait à Tiraqueau. Il y cite Remi Le Roux, chanoine de la cathédrale de Paris, et Louis de Brion comme deux grands littérateurs; Jean Bourgeau, avocat, comme l'un des plus célèbres de sa profession; Jean Brodeau, Jean Duplex et Martin Grégoire comme des savans du premier mérite. Enfin dans l'épître par laquelle il dédie à Simon de Maillé son commentaire sur le titre *de verborum significatione*, il parle d'Étienne Papillon, chanoine de Saint-Martin, et de François Le Coustelier, lieute-

nant-général à Tours, comme de deux hommes très-distingués par leur savoir. Plusieurs de ces noms sont inconnus aujourd'hui, et quelques-uns occupent leur place dans ce Dictionnaire.

Quoique Brèche se fût principalement fait connaître comme un excellent jurisconsulte, il n'en cultiva pas moins les lettres et même la poésie. Il publia aussi quelques traductions d'auteurs grecs et latins qui paraissaient pour la première fois en français; mais le perfectionnement de la langue a dû les faire oublier. Nous avons de lui : 1° Joannis Brechæi aphorismi jurisprudentiæ; Paris, 1552, in-8; 2° le Promptuaire des Lois municipales et Coutumes des bailliages, sénéchaussées et pays du royaume de France, concordées et parangonnées aux Coutumes du pays et duché de Touraine, extrait de ses Commentaires sur les Coutumes de Touraine; Tours, Jean Rousset et Guill. Bourgeat, 1563, in-8; 3° Joannis Brechæi Turoni jure consulti ad titulum Pandectarum de verborum et rerum significatione, comment. cum indice Legum ac sententiarum insignium; Lugduni, Jac. Faure, 1555, in-fol.

Au bas du portrait de J. Brèche, qui est en tête de cette édition, on lit ces mots : Ætatis suæ XLI. S'il avait cet âge en 1555, il en résulte, comme je l'ai dit, qu'il était né en 1514.

Cet ouvrage fut réimprimé à Paris en 1581 et 1589.

4° Un autre commentaire sur le titre de l'Édit des magistrats; 5° les Aphorismes d'Hippocrate avec le Commentaire de Galien; Paris, 1553, in-16, et Lyon, 1557, in-16; 6° Traduction du Traité de Lactance sur l'ouvrage de Dieu; Paris, 1554, in-8; 7° l'Abrégé des trois premiers livres de Galien de la Composition des Médicamens; Paris, Antoine Bourriquet, sans date, in-12, suivi des Aphorismes de Jean Damascène, et d'un épitomé sur les trois livres des Tempéramens de Galien; Paris, 1554, in-8; 8° Traduction de Plutarque, de la Doctrine du Prince; Paris, 1554.

C'est en faisant allusion à cet ouvrage que Jean Bouchet

dit de lui dans la cent dix-neuvième de ses épîtres familières :

> Que veux-je dire ? orateur très-facond,
> En tous savoirs abondant et fécond,
> Si non après avoir vu ton épistre,
> Et les traictes aux quels as donné tittre
> De la doctrine et la condition
> D'un noble prince, etc.

9° Les Principes d'Isocrate; Paris, 1552, in-8; 10° le Manuel royal, ou Opuscule de la Doctrine et Condition du prince, partie en prose, partie en vers; Tours, 1541, in-4; 11° le premier livre de l'Honnête Exercice du prince; Tours, 1554, in-4; 12° Épître consolatoire à Nicostrate sur la jalousie qu'elle avait de son mari, avec quelques autres poésies. Enfin il avait fait un commentaire entier sur la coutume de Touraine; mais cet ouvrage, qu'il considérait comme son chef-d'œuvre, est resté manuscrit.

Jean Brèche termina ses jours au lieu de sa naissance. On dit qu'il y mourut de la peste en 1561. Cependant, excepté une maladie épidémique qui régna à Tours, en 1530, nous ne voyons nulle part que ce fléau y ait fait sentir ses ravages avant 1583, époque où le concile, qui se tenait dans cette ville, fut obligé de se transférer à Angers. Aussi est-ce à cette date que je crois pouvoir reporter l'époque de sa mort, étant alors âgé de soixante-neuf ans et non de quarante-sept.

BRETONNEAU (François), jésuite, né à Tours le 31 décembre 1660, peut être mis au rang de nos meilleurs prédicateurs, et sa réputation eût égalé celle de Bourdaloue et de Massillon si, comme eux, il avait réuni cette facilité à s'énoncer et cette grace d'action qui forment une partie des talens de l'orateur. La solidité de sa logique, son éloquence douce, persuasive et pleine d'onction attachent fortement à la lecture de ses sermons. Une preuve incontestable de leur mérite, c'est que plusieurs avaient été insérés dans la pre-

mière édition de Massillon sans qu'on y aperçût de différence, et qu'ils sont entrés depuis dans le recueil des œuvres du P. Bretonneau, qui consentit à les réclamer, effort qui dut coûter à sa modestie, car on sait que ses sermons n'eussent jamais été publiés saus l'ordre que lui en donnèrent ses supérieurs. Ils l'ont été en 1743 en 7 vol. in-12, savoir : un pour l'avent et trois pour le carême; les trois derniers contiennent les mystères, les panégyriques et les discours pour les prises d'habit. Le P. Berruyer en a donné en 1764 une édition en 5 vol. in-12, à laquelle il a ajouté une préface ou éloge historique, où il apprécie avec autant de justesse que de goût le mérite de son éloquent confrère.

Le P. Bretonneau n'a peut-être pas rendu un moins grand service à la chaire en se chargeant de revoir et de publier les sermons des PP. Bourdaloue, Cheminais, Giroust et La Rue. C'est à ses soins et à ses travaux que nous devons la conservation de ces monumens de l'éloquence chrétienne, à laquelle il consacra les momens les plus précieux de sa vie, sans daigner prendre le même soin pour ses propres productions.

Outre les sermons dont on vient de parler, il nous reste de lui : 2° De l'Importance de la Retraite; Tours, 1686, in-12; 3° Réflexions chrétiennes pour les Jeunes Gens qui entrent dans le monde; Paris, 1708, in-12; 4° Abrégé de la vie de Jacques II roi de la Grande-Bretagne; Paris, 1703, in-12; 5° Ludovico magno pro concessis hostibus induciis, Panegyricus dictus in collegio turonensi; Turonibus, Masson, 1648, in-4; 6° Oraison Funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique du roi; Paris, 1701, in-4; 7° Remontrances à l'évêque d'Auxerre au sujet de son ordonnance et Instruction pastorale, portant condamnation de plusieurs propositions extraites des cahiers dictés au collège d'Auxerre, par le P. Gabriel Lemoyne; Paris, 1726, in-4. On lui doit aussi la préface historique sur la vie et les ouvrages du P. Louis de Valois que l'on trouve à la tête de ses œuvres spirituelles.

Il a de plus été l'éditeur : 1° Des Sermons du P. Cheminais; Paris, 1690, réimprimés en 1730 en 5 vol. in-12; mais les trois derniers ne sont pas du P. Cheminais ni publiés par le P. Bretonneau; 2° des Sentimens de Piété, du même P. Cheminais; Paris, 1691, in-16; 3° des Sermons du P. Jacques Giroust; Paris, 1700—1704, 5 vol. in-12; 4° enfin des Sermons et Pensées du P. Bourdaloue; Paris, Rigaud, 16 vol. in-8 et in-12.

Le P. Bretonneau, entré au noviciat des jésuites en 1675, y prononça ses vœux en 1694. Il passa successivement par tous les emplois de sa compagnie, qu'il exerça de la manière la plus distinguée. L'auteur de son éloge dit que, *quoiqu'il aimât le travail et la retraite, il n'en était pas moins dans la société d'un commerce si agréable qu'on respirait auprès de lui toute la douceur du beau climat de la Touraine qui lui avait donné la naissance.* Il mourut à Paris dans la maison professe, le 29 mai 1741, âgé de quatre-vingt-un ans.

1. BRIÇONNET (Jean), l'aîné, né à Tours vers 1420. La généalogie de cette maison, écrite par Guy Bretonneau, fait Jean son père conseiller au parlement et juge de Touraine; mais celle qui se trouvait à Marmoutier porte qu'il était simplement marchand et bourgeois de Tours, et qu'il mourut en 1447, ayant épousé Jeanne Belleteau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne figure point parmi les juges ou baillis de Touraine.

Jean l'aîné doit donc être considéré comme le premier de sa famille qui ait eu quelque illustration, et c'est sous ce rapport seulement qu'il trouve place ici. Ce fut avec lui, comme commissaire du roi, que Jean Cœur, archevêque de Bourges, et Geoffroy Cœur, maître-d'hôtel du roi, transigèrent sur la confiscation des biens de leur père le 5 août 1457. On voit même par le testament de Jeanne Berthelot sa femme, que plusieurs objets appartenant à Jacques Cœur étaient restés entre ses mains; car elle charge ses enfans de les remettre aux héritiers qui ne les avaient pas encore réclamés. Cette

Jeanne Berthelot était d'une famille riche et considérée de la ville de Tours.

Ce fut ce Jean Briçonnet qui fit reconstruire l'église de la paroisse de Saint-Clément sur laquelle il était né, et qui l'enrichit de plusieurs dotations. Sa bienfaisance l'avait fait surnommer le Père des Pauvres. « Les pauvres, dit Bretonneau, étaient ses banquiers, par le moyen desquels il faisait sûrement tenir ses richesses en paradis. »

Il paraît que son nom était avantageusement connu, car ayant été le premier qui eût écrit à Paris la nouvelle de la mort de Louis XI, on la tint pour certaine. « Auxquelles lettres, dit le continuateur de Monstrelet, fût foi ajoutée, « pour ce que le dit Jehan Briçonnet était homme de bien et « de crédit. »

Il fut en 1462 le premier maire de Tours, où il mourut le 30 octobre 1493. Il eut six enfans, dont deux font la matière des articles suivans.

II. BRIÇONNET (Guillaume), premier du nom, né à Tours en 1445, second fils de Jean Briçonnet l'aîné, cardinal, premier ministre et surintendant des finances sous le roi Charles VIII. Avant que de parvenir aux premières dignités ecclésiastiques il avait épousé Raoulette de Beaune, sœur du surintendant Jacques de Semblançay. On prétend que l'archevêque Angelo Catto, médecin et astrologue de Louis XI, lui avait annoncé un jour ce changement d'état devant sa femme, à qui cette prédiction ne fut pas très-agréable. Il eut d'elle cinq enfans, dont deux furent évêques et lui servirent un jour de diacre et de sous-diacre dans une messe solennelle.

On ignore en quelle année il perdit sa femme; on sait seulement qu'il resta veuf assez long-temps avant que d'entrer dans les ordres.

Le séjour de Louis XI en Touraine et le crédit de son père auprès de ce monarque furent pour lui l'occasion de se produire à la cour, où il s'introduisit tellement dans la faveur de Charles VIII, qu'il prit et qu'il conserva toujours le plus

grand ascendant sur son esprit. De général des finances en Languedoc il devint surintendant général, et quand il eut embrassé l'état ecclésiastique, les abbayes, les évêchés et le cardinalat furent son partage. Il se vit tout à la fois évêque de Saint-Malo, de Nîmes, archevêque de Reims, abbé de Grandmont et de Saint-Germain-des-Prés. En 1507, ayant été nommé par le roi lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, il quitta l'archevêché de Reims pour celui de Narbonne : mais il retint toujours les évêchés de Nîmes et de Saint-Malo.

L'opinion des historiens varie à son égard; quelques-uns font l'éloge de son talent pour les affaires et de son zèle pour la gloire de sa patrie; d'autres au contraire, tels que Deserre, Dupleix, Mézerai et Guichardin le dépeignent comme un homme adroit et ambitieux, mais sans véritables talens, incapable de gouverner un État, et peu délicat sur les moyens de parvenir. Je ne parle pas de l'opinion de Philippe de Commine son contemporain, parce qu'on sait que, jaloux de sa faveur, il était son ennemi personnel.

Il s'est fait connaître en deux principales circonstances. La conquête de Naples par Charles VIII et le concile de Pise sous Louis XII. Il fut un des grands moteurs de la première et un des grands appuis du second : mais celui-ci ne lui attira que de l'humiliation, au lieu que l'autre fut l'époque de sa plus grande élévation, ayant reçu le chapeau de cardinal des mains même du pape Alexandre VI à la demande du roi et en sa présence. L'affaire du concile au contraire le fit excommunier et priver de cette dignité par Jules II; cependant il se fit dans la suite réhabiliter par Léon X, en adhérant au concile de Latran, conduite que les uns appelèrent soumission et docilité, et que les autres traitèrent de versatilité ou de politique.

Après la mort de Charles VIII, en 1498, s'il ne perdit pas entièrement son crédit, il le vit du moins s'affaiblir considérablement, et du rang où il était élevé c'était tomber que de descendre. George d'Amboise, son compatriote, eut à son

tour la faveur et la confiance entière de son souverain, et la vérité impose le devoir de dire qu'il en était bien plus digne. Sans pouvoir être mis ni l'un ni l'autre au rang des grands hommes d'état, George avait de plus que Guillaume ce noble désintéressement, cette abnégation absolue de soi-même et de sa famille, ancienne et illustre à la vérité, enfin cette économie des deniers publics et cet amour vrai du peuple qui, sous ce rapport, peuvent le faire comparer à Sully, quoiqu'il n'en eût pas les talens.

Guillaume Briçonnet est connu indistinctement dans l'histoire sous les noms de cardinal de Saint-Malo, de cardinal de Narbonne et de cardinal de Préneste. On le trouve aussi nommé dans Philippe de Commine et ailleurs le général Briçonnet, par allusion à la place de général des finances par laquelle il débuta dans le monde.

Il mourut à Narbonne le 13 décembre 1514, laissant de son épouse, Raoulette de Beaune, cinq enfans, au nombre desquels sont Guillaume et Denis dont il va être parlé.

III. BRIÇONNET (Robert), archevêque, duc de Reims, premier pair et chancelier de France, frère du précédent, naquit à Tours ainsi que lui, et fut le cinquième fils de Jean Briçonnet. Le crédit de son frère le fit successivement nommer abbé de Saint-Waast en 1489, président aux enquêtes l'année suivante, garde-des-sceaux en 1491, archevêque de Reims en 1493, président des comptes en 1494, et chancelier de France en 1495. Malgré ce poste éminent, on ne voit point son nom figurer dans l'histoire du temps, pendant les deux années qu'il l'occupa. La seule occasion un peu importante où il soit fait mention de lui, c'est, au rapport de Nicole Gilles, lorsque Charles VIII, mécontent des Parisiens, voulut ériger à Poitiers un parlement dont le ressort aurait été formé d'une portion de celui de Paris. Les Poitevins, intéressés à l'exécution de ce projet, la sollicitaient vivement : mais le chancelier Briçonnet éludant toujours leurs demandes parvint, en temporisant, à faire oublier entièrement ce projet, qui disparut avec la cause qui l'avait fait naître.

Les auteurs de la Gallia Christiana font au reste l'éloge de son amour pour les lettres et de la protection qu'il accordait aux savans. Il mourut à Moulins en 1497 ; dans un âge peu avancé. J'ai vu une médaille frappée en son honneur, sans revers et sans millésime, sur laquelle est son buste entouré de ces mots : Rob. Briçonnet, ar. Dux. Remen. primus par Franciæ.

IV. BRIÇONNET (GUILLAUME), deuxième du nom, second fils du cardinal, né en 1471, n'avait pas encore dix-huit ans lorsqu'il fut pourvu en 1489 de l'évêché de Lodève. C'est pour cela qu'on l'appela jusqu'à sa majorité le comte de Montbrun, titre que prennent les évêques de Lodève. Il continua ses études au collège de Navarre, où il eut pour maîtres de philosophie et de théologie Louis Gallus et Louis Pinelle ; mais il ne prit pas le bonnet de docteur. Il était en même temps chanoine de Saint-Martin de Tours, et succéda en 1495 à son oncle Robert dans la charge de président des comptes. En 1496 il fut fait aumônier de la reine, chanoine de Paris en 1502 et abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1507 par voie de résignation, ce qui était alors contre le droit d'élection qu'avaient les religieux, les commandes n'ayant été connues qu'après le concordat.

La même année, Louis XII, que son père avait sacré et qui connaissait son mérite, l'envoya à Rome pour accommoder le différend avec le pape Jules II. Il s'acquitta de cette mission avec une grande supériorité de talent, et le discours qu'il prononça devant le pape et les cardinaux fut imprimé jusqu'à quatre fois sous ce titre : *Apud Julium secundum Pont. Max. sacrumque cardineum collegium, pro christianissimo Francorum Rege Ludovico XII oratio apologetica Romæ habita anno* 1507*, adversus imper. Maximilianum.* C'est un in-4 de 22 pag.

En 1510 il assista à l'assemblée générale du clergé tenue à Tours, et l'année suivante, au concile de Pise, traité de conciliabule, avec le cardinal son père et Denis son frère.

Mais selon toute apparence ce ne fut que par déférence pour le roi et surtout pour son père.

Ayant obtenu l'évêché de Meaux en 1516, il résigna celui de Lodève à son frère Denis, et dans la même année François I[er] l'envoya de nouveau ambassadeur à Rome où il resta près de deux ans. De retour en France, il commença, pour ainsi dire, une carrière nouvelle en se consacrant tout entier à l'administration de son diocèse. C'est de là que date sa plus grande réputation. Ami et protecteur des savans, il en attira plusieurs auprès de lui qui suivaient secrètement le parti de la réforme et qui en répandirent la doctrine dans la ville de Meaux. C'est précisément ce qui était arrivé à François I[er]. Parmi ceux qui avaient la confiance de Briçonnet se trouvaient Jacques Lefebvre, surnommé d'Étaples, et le célèbre Guillaume Farel, qui fut le précurseur de Calvin à Genève. Il n'en fallut pas davantage pour jeter des doutes sur l'orthodoxie du prélat. Dénoncé publiquement comme hérétique par les cordeliers de Meaux, ils le traduisirent au parlement, où il fut ajourné, interrogé et probablement absous, puisqu'il retourna dans son diocèse où il continua à déployer son zèle contre la nouvelle doctrine. On a prétendu qu'il la combattait ouvertement par état, lorsque intérieurement il inclinait pour elle. Mais une pareille accusation n'a pu prendre naissance que dans les sentimens de tolérance dont il était animé. Il n'est que trop de gens aux yeux de qui l'on n'est point orthodoxe si l'on n'est persécuteur.

Quoi qu'il en soit, Guillaume II fut un prélat très-recommandable par ses talens, par son zèle pour la renaissance des lettres, par ses vertus et par la réforme des abus partout où il les rencontrait.

Il mourut dans son château d'Émans près Montereau Faut-Yonne, le 24 janvier 1534, à l'âge de soixante-trois ans.

On a de lui des sermons latins peu connus, imprimés en 1503 et en 1522. Il a traduit en français les *Contemplationes idiotæ*; Paris, 1523. Ce sont les Contemplations de

la Vierge écrites en latin par Raimond Jordan, abbé de Celles en Berri, qui par humilité se faisait appeler l'Idiot.

V. BRIÇONNET (Denis), né en 1473, frère du précédent, était le cinquième fils du cardinal. On peut le mettre au nombre de ces hommes qui se sont rendus recommandables par leurs vertus et la protection qu'ils accordaient aux lettres plus que par de grands talens. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, la faveur de son père accumula sur lui les bénéfices de toute espèce. On tient qu'il a été ensemble ou tour à tour chanoine de Saint-Malo, archidiacre de Reims et d'Avignon, doyen de Tarascon, prieur de Cossay, abbé de Saint-Martin d'Epernay, de Cormery et de Turpenay, évêque de Toulon, de Lodève et de Saint-Malo. Le Nouveau Dictionnaire historique lui fait un mérite de s'être démis sur la fin de ses jours de ses évêchés, et de s'être contenté d'une seule abbaye qui devait être celle de Cormeri, puisqu'il y est mort; mais cet éloge ne paraît pas fondé. D. Morice dit qu'il obtint, en 1534, pour coadjuteur de l'évêché de Saint-Malo, François Bohier fils de sa sœur, et ne dit pas qu'il se soit démis de son siège. En 1520 il avait permuté celui de Lodève pour l'abbaye de Cormery, et comme il est certain que son neveu n'eut l'évêché de Saint-Malo qu'en 1537, on en doit conclure que Denis le conserva jusqu'à sa mort.

Il était véritablement protecteur des savans. Moréri, à la vérité, en donne pour preuve les dédicaces qui lui ont été faites de plusieurs ouvrages tels que l'édition des OEuvres de Saint-Denis par Clicthoue, la Politique d'Aristote par Vatable, etc. Mais Moréri s'est trompé en cela, et ces ouvrages sont dédiés à Guillaume son frère, ainsi qu'il est facile de le vérifier. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Joach. Périon, né à Preuilly de parens pauvres, n'eût peut-être jamais écrit si Denis Briçonnet n'eût fait les frais de son éducation, générosité qu'il exerça à l'égard de plusieurs autres que Périon cite dans son oraison funèbre.

Le plus bel éloge qu'on ait fait de lui est ce qu'on a rapporté de sa bienfaisance envers les pauvres. On assure qu'il

en admettait tous les jours treize à sa table et qu'il les y servait, étant lui-même à jeun, circonstance qui n'ajoute rien au mérite de l'action.

Il fut envoyé à Rome par François Ier pour y suivre l'affaire de la canonisation de Saint-François-de-Paule, et il y séjourna trois ans. La Gallia Christiana fait dire à Clément VII, qui n'était alors que cardinal, que Denis était le seul orateur parmi les envoyés de France, et le seul qui sût vaincre toutes les difficultés dans les négociations. Mais il est probable que ses auteurs ont confondu Denis avec Guillaume, et qu'en parlant d'orateur on ne pouvait avoir en vue que le discours latin de celui-ci dont j'ai parlé à son article. Quant à Denis, toutes ses actions ont annoncé un homme très-pieux, à la vérité, mais fort peu versé dans les affaires. Cette méprise est d'autant plus pardonnable que les deux frères se trouvaient à Rome dans le même temps chargés chacun d'une mission différente, l'une canonique et toute simple, l'autre purement politique et exigeant de l'adresse et de l'habileté.

Denis fit imprimer, en 1518, un Rituel très-estimé, suivant D. Morice. J'ai vu un ouvrage de 96 feuillets imprimé à Paris chez Olivier Senant, sans date, intitulé : L'Instruction des Curés pour instruire le simple Peuple, à l'usage de l'évêché de Saint-Malo. On remarque en tête une instruction pastorale de Denis Briçonnet, ce qui pourrait faire croire qu'il en est l'auteur.

Il mourut le 14 décembre 1537 dans son abbaye de Cormery, où il fut enterré dans le chœur.

L'oraison funèbre dont j'ai parlé a été imprimée sous ce titre : Oratio Joachimi Perionii Benedict. Cormæriacensis de laudibus Dionysii Briçonneti, episcopi macloviensis qui his paucis diebus excessit è vitâ. In-4 de 18 pages.

BRIDIEU (Roger-Antoine de), né à la Roche-Posay en 1636, d'Antoine de Bridieu et de Louise de Chasteignier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat dans la cathédrale de Beauvais, et fut ensuite archidiacre du diocèse. Quelques troubles religieux qui s'y manifestèrent le

firent exiler à Quimper en 1687. Pendant ce temps, un autre chanoine de Beauvais, nommé Raoul Foy, accusa de conspiration contre l'état cinq de ses confrères du nombre desquels était l'abbé de Bridieu. Tous les cinq furent arrêtés et conduits à la Bastille en octobre 1689. Cependant on ne tarda pas à se convaincre que l'accusation n'était qu'une calomnie dénuée de la moindre preuve. Les prisonniers furent donc rendus à la liberté après cinq semaines de détention; mais le roi fut tellement indigné contre l'accusateur, qu'il lui fit faire son procès, et ce chanoine fut pendu en place de Grève le 12 septembre 1691. Bridieu ne vit pas pour cela cesser son exil, et il fut obligé de retourner à Quimper. Enfin ayant obtenu l'agrément de rentrer à Beauvais, il y vécut encore quelque temps dans la pratique habituelle de sa dévotion austère, et il y mourut le 15 juin 1708. Il fut inhumé dans la chapelle du crucifix, derrière le chœur de la cathédrale.

L'évêque de Beauvais étant mort en 1679, l'abbé de Bridieu, qui était son ami et son confident, composa son éloge sous ce titre : Abrégé de la vie de Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, contenant une partie de ce qu'il a fait et souffert pour le gouvernement et la discipline de son diocèse; in-4. C'est sur ce manuscrit, conservé dans la bibliothèque Lamoignon, que Franç. Mésenguy a écrit la vie de ce même prélat imprimée en 1712, 2 vol. in-12.

L'abbé de Bridieu n'a fait imprimer aucun des ouvrages qu'il avait composés; mais plusieurs particuliers en possèdent des manuscrits, parmi lesquels on compte, indépendamment du précédent : 2° Traité sur la Réformation des Monastères: il l'écrivit étant directeur des Bénédictines de Saint-Martin de Borenc près Beaumont-sur-Oise; 3° Traité de la Vie de la Foy, ou de la Vie Chrétienne; 4° des différens états de la vie de Jésus-Christ et de l'instruction que nous pouvons en retirer; 5° Question sur ce que doit faire un Chrétien quand il a fait quelque faute; 6° de la manière que les Pénitens assistaient à la Messe dans l'Église primitive; 7° qu'il faut toujours avoir Jésus-Christ présent comme notre modèle;

8° ce que c'est qu'un Cœur Tendre et des différentes sortes de Tendresse; 9° de la Vieille Créature par Adam, et de la Nouvelle par Jésus-Christ; 10° Traité général de Morale; 11° Sermons et Panégyriques; 12° outre tous ces écrits ascétiques, il y en a encore un autre de lui dont la publication aurait pu piquer la curiosité. Il est intitulé : Histoire de ma prison à Quimper. Il l'écrivit en 1691.

Les auteurs de la Bibliothèque de France se sont trompés en l'indiquant dans la table générale sous le nom de Roger, qui n'est pas son nom de famille, mais le premier de ses prénoms, suivant les mémoires de l'abbé de Marolles, et le deuxième suivant Moréri.

BRION (SIMON DE), pape sous le nom de Martin IV, né en Touraine, au commencement du treizième siècle, dans la commune de Bray, aujourd'hui Reignac. Ce lieu, autrefois plus considérable, était la capitale de cette partie qu'on appelle encore la Champaigne Tourangelle. Nommé mal à propos par quelques-uns Simon de Brie, on en a inféré qu'il devait être de cette province : mais, outre les témoignages contraires que je puis en produire, une preuve assez évidente qu'il était né en Touraine est sa nomination à un canonicat de Saint-Martin, parce qu'on sait que dans ces temps on n'admettait aux prébendes de cette église que des sujets natifs ou originaires du pays.

On a dit aussi qu'il était né de parens pauvres, et qu'il ne dut son élévation qu'à son propre mérite. Cette dernière assertion peut être vraie; mais la première est sans fondement, et sa famille, assez illustre, était fort bien vue à la cour de Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine. Quoi qu'il en soit, Simon de chanoine fut élevé à la dignité de trésorier dont il ne se démit plus, même après son exaltation. Il conserva toujours la mémoire de l'église de Saint-Martin, qu'il se plaisait à nommer la mère de ses études, et à laquelle il accorda plusieurs privilèges par une bulle du mois de mars 1281.

Son mérite ayant été connu à la cour de France, saint Louis l'honora, en 1260, de la charge de chancelier; mais il

s'en démit l'année suivante pour vivre avec plus de recueillement loin du tumulte des affaires. Cependant le pape Urbain IV voulant l'attirer auprès de lui en 1262 le créa cardinal du titre de sainte Cécile.

Lorsque Clément IV fut parvenu au souverain pontificat, il le nomma légat en France, pour aller offrir les couronnes de Naples et de Sicile à Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, et pour l'engager à entreprendre la conquête de ces deux royaumes, dont Mainfroy, fils naturel de l'empereur Frédéric, s'était emparé. Il assembla en conséquence à Paris un concile composé de tous les prélats de France, où il obtint une décime sur tous les bénéfices du royaume pour fournir aux frais de cette guerre.

Le pape Grégoire X après le concile de Lyon, où Simon assista en 1274, le continua légat en France avec les pouvoirs les plus étendus. Il y prêcha même la croisade. En 1277 il termina le différend qui existait entre Marguerite, veuve de Saint-Louis, et le comte d'Anjou.

Enfin le pape Nicolas III étant mort au mois d'août 1280, Simon fut élu à Viterbe le 22 février 1281, avec un assentiment si universel, qu'ayant ouvertement refusé d'accepter la tiare, on lui déchira sa robe de cardinal, et on le força, dit la chronique de Martin de Pologne, de se revêtir des habits pontificaux. Après son élection il quitta Viterbe et vint à Orviette, appelée la Vieille-Rome, où il fut couronné le 23 mars. La reconnaissance et le souvenir de ses premières dignités lui firent prendre le nom de Martin. Immédiatement après son élection, il reçut du peuple Romain un témoignage éclatant de sa confiance; car on lui donna le pouvoir de conférer la dignité sénatoriale, non comme pape, mais comme homme privé. Il eut en outre le gouvernement de Rome sa vie durant. C'est ce que nous voyons par une note de Platine dans ses vies des papes. « Anno « D. 1281 populus Romanus dedit potestatem D. Petro de « comite et gentili, de filiis ursi, senatoribus urbis, ut « transferrent senatoriam dignitatem in Martinum pp. IV,

« non tanquàm pontificem, sed simplicem virum, cui dictus « populus romanus commisit regimen et gubernationem urbis « vitâ suâ durante, etc. » En conséquence Martin créa sénateur ou patrice de Rome Charles d'Anjou, roi de Sicile et frère de saint Louis, que le pape Nicolas III avait privé de cette dignité.

Enfin il témoigna qu'il n'avait jamais cessé d'être Français lorsqu'il excommunia les habitans de Palerme, après le massacre connu sous le nom de Vêpres Siciliennes, ainsi que Pierre III roi d'Aragon, qui en avait été le moteur pour usurper le trône de Sicile. Mais les foudres qu'il lança contre plusieurs autres souverains, le droit qu'il voulut s'arroger de disposer de leurs couronnes, et le peu d'état qu'ils firent de ses anathèmes ont véritablement fait tort à sa mémoire, quoique le continuateur de Martin de Pologne prétende qu'après sa mort Dieu fit éclater sa sainteté par plusieurs miracles.

Il mourut à Péruse d'une fièvre lente le 28 mars 1285, sous l'habit de saint François, et fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Laurent.

J'ai dit que Simon était d'une des premières familles de Touraine, et notre histoire en fournit plus d'une preuve. Il avait trois frères, Hardouin, Pierre et Gilles ou Gillon, qui dans une charte de l'an 1280 est qualifié de *miles*, chevalier. Leur père était seigneur de la Carte, à Ballan, et donna plusieurs rentes à l'Hôtel-Dieu de Tours en 1210 et 1213, du consentement de Suzanne sa femme et de Hardouin leur fils. Son frère Pierre de Brion confirma, au mois d'octobre 1249, une dîme qui avait été donnée à l'abbaye de Marmoutier. Il existe enfin beaucoup d'autres titres qu'il serait superflu de relater ici. Onuphre Panvini, George Wincelius, la chronique de Trithème et d'autres auteurs anciens se sont accordés pour faire naître Simon de Brion en Touraine, mais non comme l'ont dit les auteurs de l'Art de vérifier les Dates au château de Montpencien, dans la commune d'Andrecel, parce que ces deux noms sont étrangers à notre province et

se trouvent dans la Brie. Il y avait dans ce même temps en Anjou une famille assez illustre du nom de Brion, dont celle de Touraine formait probablement une branche. On peut voir à ce sujet Ménage, histoire de Sablé, p. 170.

Gilles de Brion, frère puîné de Simon, eut la régie des biens de la trésorerie de Saint-Martin tant que celui-ci la posséda. Il alla le voir à Rome après son exaltation; mais lors de son départ, le pape ne lui fit que de modiques présens, à peine équivalens à ses frais de voyage, en lui disant que tout ce qu'il possédait comme souverain pontife était le bien de l'Église et non le sien propre. Il y a loin de ces sentimens au népotisme dont Rome a eu si long-temps à gémir.

On peut consulter sur le pape Martin IV les différens auteurs qui ont écrit sa vie, savoir :

1° Doni d'Attichi, Historia Simonis, cardinalis à Broya, au tom. 1 de ses Fleurs de l'histoire des cardinaux, p. 330.

2° Bernardus Guidonis, Vita ejusdem papæ.

3° Vita ejusdem, ex manuscripto bibliothecæ Ambrosianæ. Ces deux derniers morceaux se trouvent dans Muratori, tom. 3, p. 608 et suivantes.

4° Histoire du même par François Duchesne, Histoire des Cardinaux français, p. 283.

5° Jordanus, acta Martini IV, dans l'ouvrage de Papebroc, intitulé : Conatus chronologicus pontific. roman. ; pars 2, pag. 61.

BRISSET (Roland), sieur du Sauvage, né à Tours en 1560, mort dans la même ville en 1643. Lacroix du Maine dit qu'il était avocat au parlement; mais un quatrain placé en tête de son théâtre lui donne le titre de : *Quæstor militum Turonicæ provinciæ.* En 1604, il fut nommé échevin à vie de la ville de Tours, et comme nous voyons qu'en 1643 il fut remplacé dans cet office par François Paris, nous avons trouvé dans cette circonstance l'époque précise de sa mort. Il avait épousé Anne d'Argouge, nièce de Nicolas d'Argouge, cinquante-huitième maire de Tours, de laquelle il eut trois enfans, dont le second, Pierre Brisset, fut gen-

tilhomme ordinaire du duc d'Orléans. L'aîné était mort en bas âge.

Il était, dit-on, fort savant dans les langues grecque et latine. Il a existé à Tours un manuscrit de lui en deux volumes contenant les pièces latines qu'il avait composées et celles qu'il avait traduites de l'anthologie, aussi en vers latins; on ne sait ce que ces poésies sont devenues. Peut-être si elles eussent été imprimées lui eussent-elles fait une réputation plus durable que celle qu'il a obtenues dans le temps par ses tragédies. Elles ont été recueillies sous ce titre : Le premier livre du Théâtre tragique de Roland Brisset, gentilhomme tourangeau; à Tours, Claude de Montr'œil, 1589, in-4 de 312 pag. Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur Lacroix du Maine, donne à l'édition de ce théâtre la date de 1590. Elle est de même indiquée dans le catalogue des livres de madame de Pompadour, n° 815 : il serait possible qu'il y en eût une seconde édition; mais je n'ai pas eu l'occasion de la rencontrer. Il est plus inexact de dire dans ces notes que les tragédies de Brisset sont imitées des auteurs grecs et latins, puisque les quatre premières sont traduites de Sénèque et la dernière de Buchanan. En voici les titres : Hercule furieux; Thyeste; Agamemnon; Octavie; Baptiste, ou saint Jean-Baptiste.

L'auteur dédie son ouvrage à la ville de Tours par le sonnet suivant :

Chere cité, mur antique de Turne,
Qui de mes jours veis le commencement,
Si tout ravi, en un beau pensement,
En ton honneur j'ai chaussé le cothurne.

Si ton honneur est l'honneur de Saturne
Qui a charmé mes ans si doucement
Si ton lustre est mon éclaircissement,
Sauve mon nom des ténèbres de l'urne.

Ainsi toujours te chérisse le roi,
Ainsi toujours tu sois ferme en la foi,
Ainsi toujours le ciel te favorise :

Ainsi toujours ton mérite croissant,
Fidelle au roi et fidelle à l'église,
Voise ton chef dans le ciel se haussant.

L'art dramatique était alors à peine en son enfance. On ne connaissait d'autre coupe que celle des tragédies grecques, dont chaque acte se compose d'une ou de deux scènes et des chœurs. Jodelle et Garnier, contemporains de Brisset, ne s'étaient point écartés de cette routine, même dans leurs compositions originales, à plus forte raison celui-ci dut-il suivre la même marche dans de simples traductions.

Ce n'était pas toujours le talent poétique ni l'invention; mais le goût et l'art des convenances qui manquaient à ces premiers auteurs, dont la langue était d'ailleurs encore très-imparfaite. On peut se former une idée du goût des temps où Brisset vivait par le début de sa tragédie d'Hercule Furieux. Sénèque fait dire à Junon, en termes que la scène romaine pouvait admettre :

Soror tonantis, hoc enim solum mihi
Nomen relictum est, semper alienum Jovem
Ac templa summi vidua deserui ætheris;
Locumque, cœlo pulsa, pellicibus dedi.
Tellus colenda est, pellices cœlum tenent.

Brisset traduit ce début avec beaucoup de naïveté :

Sœur du grand dieu tonnant, car ce nom seul me reste,
J'ai toujours laissé, veuve en la voûte céleste,
Jupiter étranger qui se sied au milieu
D'un sérail de P** qui possèdent mon lieu.
Sus, habitons la terre, aussi bien les paillardes
Dans le ciel mon palais se pavanent gaillardes.

Mais c'est dans les situations les plus tragiques que l'on peut apprécier le degré de talent du traducteur. Je citerai donc la scène terrible du cinquième acte de Thyeste. Quoique

Sénèque ne soit pas un excellent modèle, son interprète est encore plus loin de lui que lui-même ne l'est des chefs-d'œuvre de la Grèce. Il a cependant eu le bon esprit de conserver l'*agnosco fratrem* dans toute sa pureté, ainsi que depuis l'a fait Crébillon (1).

THYESTE.

Partant je vous suppliy
Que j'aye mes enfans.

ATRÉE.

Vous en êtes remply.

THYESTE.

Quel tumulte nouveau résonne en mes entrailles ?
Quel épouvantement! quel bruit! quelles batailles!
Quels hurlemens ! quels cris ! quels soupirs! quels sanglots
Agitent ma poitrine et me troublent les os!
Venez, mes chers enfans, venez que je vous voye,
Venez et remplissez votre père de joye,
Qui pour vous se tourmente : aussitôt qu'il aura
Joui de votre vue, il se réjouira.
D'où parlent-ils à moi ?

ATRÉE.

Tiens-les et les embrasse,
Tien, tien, voilà tes fils; méconnois-tu ta race ?

THYESTE.

Je reconnois mon frère. Ha! terre, crève-toi;
Englouty ce barbare; ô terre! englouty-moi;
Ha! terre, peux-tu bien porter cet infidelle?
Peux-tu bien le nourrir du lait de ta mamelle ?
Que n'ouvres-tu tes flancs pour y précipiter
Ce contempteur des loix du grand dieu Jupiter !
Sa couronne et son thrône abymant pour ses peines,
Et ruant à l'envers les coupables Mycènes.

On se doute bien que *le lait des mamelles de la terre* n'est point de l'invention de Sénèque : mais d'après ce mor-

(1) Méconnais-tu ce sang? — Je reconnais mon frère.

ceau il sera, je crois, facile de distinguer les défauts du traducteur de ceux qui appartiennent au temps où il vivait.

Il fit encore imprimer à Tours, en 1591, chez Martin Le Mercier, une traduction de la pastorale de Luigi Grotto, *il Pentimento amoroso*, sous le titre de Diéromène ou le Repentir d'amour. Elle fut réimprimée en 1595, in-12, à Paris chez Georges Drébet. Quant à la tragédie d'Andromaque, dont parle Lacroix du Maine, elle n'est autre chose que celle qui est imprimée dans son théâtre sous le titre d'Agamemnon. Il a traduit d'Antonio Ongaro : Alcée, Pêcherie ou Comédie marine, en laquelle, sous le nom de Pêcheurs, sont représentées plusieurs naïves passions d'amour, en 5 actes, en prose avec un prologue. Dédiée à mademoiselle Du Gast; Paris, 1595, in-12, et Rouen, Claude-le-Vilain, 1602, in-12.

I. BRODEAU (VICTOR), sieur de Candé, né à Tours vers 1470, fut secrétaire et valet de chambre de François Ier et de Marguerite de Valois, reine de Navarre, sa sœur. Il cultivait la poésie, ainsi qu'on le voit par plusieurs pièces de vers qui se trouvent parmi celles de quelques-uns de ses contemporains : mais il est principalement connu par un poëme en vers de dix syllabes, intitulé : Les Louanges de Jésus-Christ notre Sauveur; Lyon, 1540, in-8. Il a écrit également en vers de dix syllabes une épître du Pécheur à Jésus-Christ, imprimée à Lyon chez Étienne Dolet, qui fut condamnée par la faculté de théologie de Paris après la mort de l'auteur, en 1540.

Dans le même temps vivait un autre Victor Brodeau, avec lequel il ne faut pas le confondre. Celui-ci, issu de la branche aînée, fut secrétaire des commandemens du roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et épousa, en 1528, au mois de mai, Catherine, fille de Guillaume de Beaune et de Jeanne Briçonnet, et par conséquent sœur du surintendant Semblançay, de laquelle il eut Victor Brodeau qui fut long-temps secrétaire d'état et des commandemens de Henri-le-Grand, alors roi de Navarre.

Cette famille descendait de Jean Brodeau, premier du nom,

tué au siège de Saint-Jean-d'Acre, et dont le fils Victor, qui l'avait accompagné à la Terre-Sainte fut, dit-on, anobli par lettres patentes de Philippe-Auguste, données à Paris en 1191. Mais on est fondé à croire que Jean était déjà de l'ordre de la noblesse lorsqu'il porta les armes dans la Palestine.

II. BRODEAU (Jean), fils du précédent, chanoine de Saint-Martin de Tours, né en cette ville en 1500. Sa passion pour les lettres lui fit entreprendre deux voyages en Italie. Dans le premier, il suivit à Venise George de Selve, évêque de Lavaur, et dans le second il accompagna à Rome le cardinal George d'Armagnac. Pendant ces deux voyages il se lia d'amitié avec les hommes les plus savans de l'Italie et particulièrement avec Sadolet, Le Bembe et Baptiste Egnatius, célèbre professeur de Venise. A l'amour des lettres il joignait des connaissances assez étendues en mathématiques, et passait pour très-versé dans les langues hébraïque et chaldéenne. Il était si laborieux qu'il ne passait pas un seul jour sans étudier, même dans ses voyages. Depuis plusieurs années il s'était retiré à Tours où il mourut en 1663 sur la fin de la première guerre de religion, âgé de soixante-trois ans. Il fut enterré à Saint-Martin dans la chapelle destinée à sa famille.

Il est connu principalement par ses *Miscellanea* qui renferment un grand nombre de corrections et d'observations sur différens auteurs anciens. Ils sont imprimés à Francfort en 1604, dans le *Thesaurus Criticus* de J. Gruter; savoir : les six premiers livres dans le tome second et les quatre derniers livres au commencement du quatrième. Les six premiers seulement avaient déjà été imprimés séparement à Bâle en 1555 in-8. Ce volume est extrêmement rare. Partout on y reconnaît un excellent critique et un homme profondément versé dans les matières qu'il traite. 2° Ses notes sur l'Anthologie, dont les savans font un très-grand cas, furent imprimées séparément sous ce titre : Epigrammata græcorum libri VII cum annotationibus Joannis Brodæi Turonens.; Basileæ, Fro-

benius, 1549, in-fol. Mais on préfère l'édition qui parut ensuite et à laquelle on ajouta les notes de Vincent Obsopæus et de Henri Étienne. Elle a pour titre : Anthologia græca cum annotationibus J. Brodæi, V. Obsopæi, nec non H. Stephani, etc., Francofurti, Wechelius, 1600, in-fol.; 3° on lui doit aussi une fort bonne édition de Xénophon : Joannis Brodæi annotationes in Xenophontis opera, Basileæ, Froben, 1559, in-fol. Son commentaire sur le Cynegeticon ou Traité de la Chasse d'Oppien, n'est pas moins estimé. Ce sont ses corrections qui nous l'ont rendu intelligible. Ces différentes remarques, ainsi que celles sur Quintus de Smyrne, ont été imprimées sous ce titre : Annotationes in Oppianum, Quintum calabrum et Coluthum; Basileæ, 1552, in-8. 4° Nous avons encore de ce savant et laborieux critique des Notes sur Martial; Bâle, 1619, in-8; 5° un Commentaire sur Euripide, publié par Jean Sapin son ami; Paris, 1561; Bâle, 1562 et 1602; 6° enfin Jean Bongars, dans une de ses lettres à Scaliger, dit avoir eu de lui en manuscrit un commentaire sur Simplicius; et suivant le témoignage d'Ant. Teissier, il en avait pareillement fait un sur Dioscoride. Tous les savans de son temps, Scaliger, Juste Lipse, Conrard, etc., l'ont comblé d'éloges et il les méritait. On doit le mettre au nombre de ces érudits qui, par un travail ingrat et pénible, ont rendu aux lettres d'importans services en écartant les épines dont avant eux la lecture des auteurs anciens était hérissée.

III. BRODEAU (Jean), seigneur de Candé, marquis de Châtre, né à Candé en Touraine, fut grand-maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France et capitaine général des chasses de la Touraine. Ce fut en sa faveur que le roi érigea la terre de Châtre en marquisat. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : Les Jeux d'Esprit et de Mémoire, imprimé à Paris en 1694, in-8. C'est un dialogue dont les interlocuteurs passent sans suite et sans liaison d'un sujet à un autre, pour amener des citations et des anecdotes, ainsi que l'a fait Verville dans son Moyen de Parvenir, mais dans un genre et dans un style que Brodeau s'est bien gardé d'imiter.

Il est mort dans son château de Candé le 21 décembre 1712.

IV. BRODEAU (Julien), avocat au parlement de Paris, né à Tours vers 1585. Il était de l'une des branches cadettes de cette ancienne et nombreuse famille dans laquelle le mérite semblait héréditaire. Il a laissé : 1° Un commentaire sur la Coutume de Paris; Paris, Foucault, 2 vol. in-fol., 1669; 2° il a publié aussi les Arrêts de Louet avec ses observations et ses notes, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol. C'est de lui que Boileau parle dans sa première satire lorsqu'il dit :

> Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
> Et feuilletant Loüet allongé par Brodeau,
> D'une robe à longs plis balayer le barreau ?

3° Il est encore auteur d'une vie du célèbre jurisconsulte Charles Dumoulin; Paris, 1654, in-4.

Il mourut à Paris en 1653. Son fils, Julien Brodeau de Moncharville, fut conseiller en la grande chambre du parlement de Paris, où il mourut le 26 mars 1702, âgé de soixante-quinze ans.

BROSSE (Pierre de la), ou plus correctement de Broce, *Petrus de Brociâ*, naquit en Touraine de Pierre de Broce, sergent à masse du roi saint Louis. Il paraît qu'il étudia l'art de la chirurgie, et que, l'emploi de son père lui ayant donné quelque accès à la cour, il y devint le barbier, autrement le chirurgien de Philippe, fils aîné de saint Louis, et qu'il capta tellement la faveur de ce jeune prince, que quand il fut parvenu à la couronne il le nomma son grand-chambellan, et lui confia le maniement des affaires les plus importantes de l'état.

Pendant sa prospérité il acheta d'Alphonse de France, comte de Poitiers et de Toulouse, oncle du roi, la seigneurie de Langeais, et de Maurice de Craon, sénéchal des trois provinces, tous les droits qu'il pouvait avoir sur ce domaine. Il

acquit pareillement la terre de Danville de Robert de Courtenay, *le lundi avant les Brandons, l'an* 1274.

Sa fortune, son crédit tout puissant sur l'esprit de Philippe-le-Hardi, et surtout le peu de réserve qu'il garda pendant sa plus haute élévation, lui attirèrent de nombreux et puissans ennemis, parmi lesquels se trouvaient Robert, comte d'Artois, oncle du roi, Jean I[er] duc de Brabant, son beau-frère, et Robert II, duc de Bourgogne.

Louis de France, fils aîné de Philippe et d'Isabelle d'Aragon, sa première femme, mourut en si peu de temps qu'on ne douta point qu'il eût été empoisonné. Broce, à ce qu'il paraît, insinua dans l'esprit du roi des soupçons contre Marie de Brabant, sa seconde femme, lui laissant entrevoir que la reine aspirait à procurer la couronne à ses propres enfans, en faisant disparaître ceux du premier lit. Le roi, pour dissiper ses doutes, usa d'un moyen assez étrange, mais assez en usage dans des temps même moins reculés. Sachant qu'il y avait à Nivelles en Brabant une béguine à qui l'on accordait le don de deviner, il envoya vers elle ses deux conseillers les plus intimes, Pierre de Benais, évêque de Bayeux, beau-frère de Broce, et Mathieu, abbé de Saint-Denis. S'étant mis en route pour exécuter les volontés du roi, l'évêque devança l'abbé, et conféra seul avec la religieuse. Mathieu tenta vainement ensuite de tirer d'elle quelques paroles, elle se contenta de lui répondre que tout ce qu'elle savait elle l'avait dit à l'évêque. Celui-ci éluda par tous les moyens qu'il put imaginer d'instruire le roi des révélations de la béguine, objectant que les motifs les plus puissans lui commandaient le silence. Cette réserve vraie ou calculée ne fit qu'irriter davantage la curiosité et les soupçons du prince, qui envoya une seconde fois consulter la béguine. Ce fut Thibaut, évêque de Dol, qui fut chargé du message, et qui rapporta au roi que cette femme l'avertissait de ne point croire aux calomnies qu'on répandait sur le compte de la reine, qui était bonne, pure, et fidèle au roi ainsi qu'à tout ce qui lui appartenait. Philippe dissimula, et se contint pendant quelque temps; mais

bientôt un incident étranger à celui-ci amena la chute de Pierre de Broce. On surprit des lettres par lesquelles il instruisait le roi de Castille des secrets de la cour de France dont il était l'ennemi. Le roi le fit arrêter; on instruisit son procès à Vincennes et il fut condamné à être pendu, ce qui fut exécuté en 1278. Ses biens furent confisqués, et dès ce moment la châtellenie de Langeais fut réunie à la couronne.

Cependant, si l'on en croit un ancien auteur, celui des Chroniques de Saint-Magloire, il paraîtrait que la jalousie des barons, humiliés par le grand crédit de Pierre de la Brosse, fut son premier et son plus grand crime.

> L'an mil et deux cent septante huit,
> S'accordèrent li barons tuit
> A Pierre de la Brosse pendre :
> Pendu fu sans reançon prendre.
> Contre la volonté li roy,
> Fu il pendu, si com je croy.
> Mien encient qu'il fu desfet
> Plus par envie que par fet.

Il paraît qu'il eut deux femmes; la première était sœur de Pierre de Benais, et la seconde, nommée Philippe, était fille de Mathieu de Saint-Venant. Il laissa quatre enfans : 1° Pierre, qui avait été accordé avec Jeanne de Parthenay, mais dont le mariage fut rompu par le supplice de son père; 2° Renée, femme de Simon de Baugency; 3° Isabeau, mariée à Mathieu de Vatebois; 4° Perrenelle, femme d'Étienne de Savary.

On trouve l'histoire de Pierre de Broce dans celle des favoris, par Pierre Dupuy; Leyde, 1660, in-12, et dans les hommes illustres de la France par d'Auvigny, tom. 1, pag. 130.

BRULART DE SILLERY (Fabio), évêque de Soissons, né au château de Pressigny en Touraine, le 25 octobre 1605, de Louis Brulart marquis de Sillery et de Catherine Élisa-

beth de La Rochefoucault, qui se trouvaient alors dans cette terre appartenant à l'oncle de son mari, Claude-Charles Brulart, baron de Pressigny.

Destiné à l'état ecclésiastique, il dirigea ses études vers ce but, reçut le bonnet de docteur à vingt-six ans, et s'appliqua particulièrement à apprendre le grec et l'hébreu pour mieux entendre l'Écriture sainte et les pères. Il se livra d'abord à l'éloquence de la chaire; mais la faiblesse de son tempérament ne lui permit pas de suivre long-temps cette carrière.

Le roi le nomma premièrement à l'évêché d'Avranches et ensuite à celui de Soissons. Il venait de se former dans cette ville une académie dont il se chargea de régler les travaux en leur donnant, à l'instar de l'académie française, une direction vers le perfectionnement de la langue. Il se délassait lui-même d'études plus sérieuses par la culture de la poésie. Un recueil imprimé à La Haye en 1711 contient son ode sur l'amitié, et celui du P. Bouhours renferme aussi deux autres pièces de lui. Il a laissé beaucoup d'autres poésies latines et françaises qui n'ont jamais été imprimées : mais c'est là son moindre mérite, et ses talens se sont développés avec plus d'éclat dans quelques écrits qui prouvent des connaissances plus solides. Ses réflexions sur l'éloquence, divisées en deux lettres au P. Lamy, ont été imprimées en 1700, et une seconde fois, en 1730, par Bruzen de la Martinière dans son recueil de divers traités sur l'éloquence et la poésie. La collection de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre honoraire, contient plusieurs dissertations de lui sur des objets d'antiquité. Enfin il a laissé quelques traités de morale, ainsi qu'un commentaire sur des épîtres de saint Paul, et sur celle de saint Clément, pape, aux Corinthiens.

On peut ajouter à son éloge que la plus grande partie de son revenu était le patrimoine des pauvres, et que dans des années de disette il contracta même des dettes pour les secourir.

Il est mort, le 20 octobre 1714, âgé de soixante-un ans. L'académie Française, en 1705, l'avait admis au nombre de ses

membres. Son éloge se trouve dans le tome 3 des mémoires de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

BRUN DE LA POMPERAYE (Guillaume), gentilhomme tourangeau, connu sous le nom du capitaine Silly. On a de lui un ouvrage intitulé : *L'Armée chrétienne*, et non *l'Année chrétienne*, ainsi que quelques-uns l'ont écrit, qui fut imprimé en latin à Paris et à Poitiers sous le nom latinisé de Bruno Pomperanus. Lui-même le traduisit ensuite en français en 1546.

On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

BRUNEAU ou, comme l'écrit Fauchet, BRUNIAUX de Tours. C'est le plus ancien poète français de notre province dont on ait connaissance. Nous la devons au président Fauchet, qui cependant ne lui consacre qu'une très-courte notice. Voici ce qu'il en dit dans son second livre de la langue et poésie française.

« Bruniaux de Tours fut bon poète. Il dit que ses soupirs « lui apportent nuit et jour salut et amitié. »

« D'un biau désir qui vient de ma folour » (ardeur).

Il florissait vers l'an 1250. Ses chansons n'ont point été imprimées. Fauchet, qui les connaissait, le considérant comme un bon poète, il est à regretter qu'il n'en ait pas cité quelques passages comme il l'a fait à l'égard de beaucoup d'autres.

I. BUEIL (Jean sire de), quatrième du nom, seigneur de Montrésor et de Château-Fourmont, grand-maître des arbalétriers de France, charge qui répondait alors à celle de grand-maître de l'artillerie et de colonel général de l'infanterie, naquit en Touraine l'an 1346. Il fut d'abord chambellan de Charles VI, ensuite capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances et capitaine des gardes-du-corps, sénéchal de Beaucaire, puis de Toulouse et gouverneur de Guienne en 1377. Son frère, Pierre de Bueil, aussi renommé que lui par sa bravoure, était également chambellan de Charles VI et bailli-gouverneur de Touraine.

Ces deux frères signalèrent leur valeur contre les Anglais dans la Guienne et leur enlevèrent les villes de Bergerac, d'Ayne et de Sauvenac, et défirent au combat de la Réole le général anglais Felton, gouverneur de Bordeaux, qu'ils firent prisonnier avec une partie de sa troupe.

Louis duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, les nomma tous les deux ses exécuteurs testamentaires avec Pierre d'Avoir leur oncle maternel. Ils avaient accompagné ce prince dans la conquête de ces deux royaumes et avaient réduit sous son obéissance plus de cent vingt villes, forts ou châteaux.

Jean gagna la bataille de Luzignan et fit lever le siège de Château-Gonthier. Sa réputation militaire était telle que le célèbre Bertrand Duguesclin, l'étant venu joindre avec ses troupes pour chasser de la Touraine les Anglais qui s'y étaient fortifiés dans le château de Preuilly, refusa l'honneur du commandement qui lui était déféré par l'armée, et, modeste autant que brave, voulut combattre sous la bannière de Jean de Bueil : ils enlevèrent les châteaux de Preuilly, La Roche-Posay, Pouilly, et chassèrent les Anglais de tous les postes où ils s'étaient fortifiés.

Le duc de Bretagne ayant fait arrêter le connétable Olivier de Clisson, le roi, offensé de cet outrage, choisit Jean de Bueil et l'évêque de Beauvais pour aller en demander satisfaction au duc.

Il fut récompensé de ses services, en 1396, par la charge de grand-maître des arbalétriers de France, et fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, dans laquelle seize combattans du nom de Bueil périrent ou furent faits prisonniers.

Il avait épousé Marguerite de Clermont, dame de Marmande, dauphine d'Auvergne, dont il eut, entre autres enfans, Jean qui suit et Pierre, seigneur de La Motte-Sonzay, qui a formé la ligne des seigneurs de Racan et de Fontaines.

II. BUEIL (JEAN SIRE DE), cinquième du nom, comte de Sancerre, grand-amiral de France, surnommé le Fléau des Anglais. Il fut héritier par sa mère du comté de Sancerre, l'un des plus grands et des plus beaux du royaume, et il en

obtint la propriété par arrêt rendu en 1441 contre Guillaume de Vienne, son cousin-germain, qui la lui disputait, de manière qu'il devint l'un des plus riches gentilshommes de la France. A la vérité une grande partie de son bien fut employée au service du roi, qui dut à son intelligence et à sa valeur une partie de ses succès.

Il se jeta, en 1428, dans la ville d'Orléans assiégée par les Anglais, et concourut puissamment à sa défense. C'est lui qui commandait, en 1431, les gens d'armes de Charles d'Anjou, comte du Maine, à l'affaire qui eut lieu près Beaumont-le-Vicomte, où trois mille Anglais furent défaits par deux cents Français. Il se trouva, en 1435, au combat de Saint-Denis, et, secondé par Ambroise de Lorré, il y battit trois mille Anglais que commandait Thomas Kyriel. En 1439 il les débusqua du château de Sainte-Suzanne qui passait pour la plus forte place du pays, assista, en 1441, au siège de Pontoise, suivit le roi à celui de Metz en 1444, accompagna le dauphin Louis dans la guerre contre les Suisses, se trouva aux sièges de Rouen en 1449, de Bayeux, de Caen, et à toutes les autres conquêtes que Charles VII fit en Normandie en 1450. Il se trouva, la même année, au siège de Cherbourg, où il fut fait grand-amiral de France, après la mort de Jean Prégent de Coëtivy, qui fut tué à ce siège; et lorsque Cherbourg fut soumis, le roi lui en donna le commandement.

Il eut une grande part à la conquête des villes de la Guienne en 1451 et 1453, et se signala surtout au combat de Castillon en Périgord. Enfin il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel le premier août 1469.

Louis XI, à son avènement au trône en 1461, lui avait ôté sa charge de grand-amiral; mais il n'en continua pas moins de le servir avec la même fidélité et la même bravoure dont il avait donné tant de preuves sous le règne précédent; en un mot, il tient un rang distingué parmi les guerriers célèbres qui illustrèrent le règne de Charles VII et à qui la France eut l'obligation de voir cesser les malheurs que les Anglais versaient sur elle.

Il était né en Touraine. On croit qu'il y mourut vers 1475. Il avait épousé en premières noces Jeanne de Montejean, dont il eut un fils, nommé Antoine, qui fit la tige des comtes de Sancerre de la maison de Bueil. De sa seconde femme, Marguerite de Turpin-Crissé, il eut Edmond de Bueil, baron de Marmande en Touraine.

III. BUEIL (*Voyez* Racan).

BUNEL (Jacob), peintre du roi, né à Tours en 1558. Tous les biographes le font naître à Blois, sans doute d'après Bernier, qui a écrit l'histoire de cette ville; mais il était bien certainement né à Tours. Non-seulement l'abbé de Marolles, très-instruit en cette matière, l'indique comme tourangeau, dans son catalogue d'estampes de 1666, mais encore Claude Vignon, qui connaissait particulièrement Bunel, et qui même avait été son élève, le dit d'une manière affirmative. Voici la réponse qu'il fit à Simon François, autre peintre tourangeau, au mois de mai 1658 : « J'ai eu l'honneur « de connoître Jacob Bunel, le plus grand peintre qui fût en « Europe, et même je me glorifie d'avoir reçu de sa bonté les « premiers enseignemens de la peinture. Il était natif de « Tours en Touraine. Il vivait à Paris aux galeries du Lou- « vre fort honoré du roi Henri-le-Grand, quatrième du nom. « Comme il avait eu l'estime et emploi du roi d'Espagne, « Philippe II, il a fait ce beau cloître à l'Escurial rempli de « quarante admirables tableaux, chacun de trois toises en « hauteur. Je n'ai rien vu en Europe qui les surpasse en ma- « gnifiques inventions, voire ils surpassent tout par leur co- « loris. » Ce témoignage de Claude Vignon, son compatriote et son élève, ne doit pas paraître équivoque.

Henri IV le retira de la ville de Tours, et, l'ayant appelé à Paris, il le chargea avec Dubreuil, après la mort du Primatice, de peindre le côté du Louvre qui est le plus éloigné de l'appartement du roi. Ils peignirent ensemble la voûte de la petite galerie qui fut brûlée en 1660. La bataille des Géans et la reine de Saba aux pieds de Salomon étaient de Bunel.

Par une autre lettre de Simon François, du 26 juin 1670,

nous voyons qu'il y avait de lui aux Grands-Augustins de Paris, dans la chapelle des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, un grand tableau représentant la descente du Saint-Esprit sur la Sainte-Vierge et sur les apôtres. Au grand autel des Feuillans, une assomption de la Vierge, et dans le chœur, derrière le grand autel, un Christ priant au jardin des Olives; dans le chœur de l'église de Saint-Severin quarante-quatre figures représentant l'ange annonçant à la Vierge le mystère de l'incarnation, les prophètes, les sibylles et les apôtres. Toutes ces figures, de grandeur naturelle, étaient peintes sur un fond d'or. Il fit aux capucins de Blois, par ordre de la reine Marie de Médicis, le tableau du chœur qu'on estimait être son meilleur ouvrage.

L'abbé de Marolles dit que, quoique ce fût un peintre fameux, on n'a gravé que trois fois d'après lui. L'une à l'eau-forte par Henri Oldelen qui n'est pas très-renommé; la deuxième par Pierre de Jode, dont le burin nous a transmis le portrait de Pierre de Franqueville, architecte et sculpteur du roi. La troisième est un portrait en buste de Henri IV gravé par Thomas de Leu. C'est sans doute à son sujet que Guillaume Dupeyrat a fait ce quatrain :

> Bunel ne pouvoit pas d'un prince plus insigne
> Que ce quatrième Henry peindre au vif le tableau.
> Henry ne pouvoit pas d'un peintre aussi plus digne
> Que du rare Bunel élire le pinceau.

Bunel mourut à Paris sans laisser d'enfans. On ignore en quelle année. Mais s'il est vrai, comme le dit Moréri, et comme d'autres l'ont répété d'après lui, qu'il soit mort sous le règne de Henri IV, il en résulterait qu'il n'aurait pas vécu plus de cinquante ou cinquante-un ans, ce qui me paraît très-peu probable.

C

CASTELNAU (Michel de), sieur de la Mauvissière, baron de Jonville et de Concressant, comte de Beaumont-le-Roger,

chevalier des ordres du roi, conseiller en son conseil-d'état et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, prit naissance à la Mauvissière dans la commune de Neuvy en Touraine l'an 1518. Quoiqu'il semblât né principalement pour les affaires de cabinet, il n'en était pas moins bon capitaine, et se montra avec honneur dans les batailles les plus mémorables de son temps; mais il se fit connaître surtout par ses diverses ambassades dans lesquelles il déploya tous les talens d'un négociateur habile. Il fut envoyé en Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas et cinq fois en Angleterre, où sa dernière ambassade se prolongea pendant l'espace de dix ans. Il s'en acquitta avec tant de succès que la reine Élisabeth écrivit au roi qu'il avait dans Castelnau un homme digne d'occuper les premières charges de l'état.

Le soin des affaires ne l'empêcha point de cultiver les lettres. Il écrivit ses mémoires contenant les affaires de France depuis 1559 jusqu'à 1570, et sans les malheurs qui naissent des guerres civiles, son projet était de les continuer jusqu'à la mort de Henri III. Ils furent pour la première fois imprimés en 1621 in-4, et en 1660 en 2 vol. in-fol., avec des remarques de Jean Le Laboureur; mais la meilleure édition est celle qui parut à Bruxelles en 1731, 3 vol. in-fol., avec les augmentations de Godefroi.

Il a traduit en outre le livre de Ramus, *de Moribus veterum Gallorum*, dont il a été fait trois éditions en 1559, 1564 et 1581.

Le Laboureur, qui a écrit la vie de Castelnau, dit qu'il avait une mémoire si étonnante qu'il assurait lui-même n'avoir jamais rien oublié de ce qu'il avait lu ou entendu de beau. Le cardinal de Lorraine ayant témoigné un jour en sa présence ses regrets de n'avoir pu entendre le sermon que Jean de Montluc, évêque de Vence, le plus éloquent des prélats de son temps, avait prêché devant le roi François Ier, le jour de Pâques, Castelnau, qui n'avait alors que quinze ans, le récita tout entier en sa présence. Ses mémoires sont très-estimés, non-seulement sous le rapport de la franchise,

de l'exactitude et de l'impartialité de l'auteur, mais encore comme écrits d'un style clair, pur et concis, ce qui a fait dire d'eux que leur seul défaut était d'être trop courts, reproche qu'on fait rarement à ces sortes d'ouvrages.

Il mourut en 1592, âgé de soixante-quatorze ans, laissant de Marie Bochetel son épouse, un fils qui fut père du maréchal de France Jacques de Castelnau.

CAYET (Pierre-Victor-Palma), docteur en théologie et professeur pour les langues orientales au collège royal de Paris, né à Montrichard en Touraine en 1545 et non 1525, comme le dit le Nouveau Dictionnaire historique. Il fit ses études à Paris sous le célèbre et infortuné Ramus, qui l'instruisit dans les principes de la religion prétendue réformée. Lorsqu'elles furent finies, il se rendit à Genève auprès de Calvin, dont il devint bientôt l'un des meilleurs disciples. Il alla ensuite visiter les plus célèbres universités d'Allemagne, où il parut avec beaucoup d'éclat. De retour en France, il fut envoyé ministre à Poitiers; mais il n'y resta pas longtemps, la duchesse de Bar, sœur unique du roi, l'en ayant retiré pour en faire un de ses ministres. Ce fut là qu'il commença à faire connaître son talent pour la prédication, principalement dans les sujets improvisés.

Cayet, ayant accompagné la duchesse à la cour, eut occasion d'y connaître le cardinal Du Perron, qui ne tarda pas à le ramener à la religion catholique. Il fit publiquement son abjuration, et cette démarche lui suscita la haine de tout le parti protestant qui bientôt l'accabla d'injures et de calomnies. On alla même jusqu'à l'accuser de magie, et l'absurdité fut portée si loin, qu'on assura qu'il avait fait un pacte avec un diable nommé *Terrier*, prince des esprits souterrains, auquel il s'était livré par un écrit signé de son sang, à la condition d'avoir le don des langues et d'être toujours victorieux de ses ennemis. D'un autre côté le parti catholique fit éclater sa joie. Le pape Clément VIII l'en félicita par un bref daté du 20 mars 1596; le clergé le combla de présens, et l'évêque de Boulogne lui donna une retraite dans son

prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il voulut ensuite être reçu dans le collège de Sorbonne où il eut le bonnet de docteur à l'âge de cinquante-un ans. Enfin, étant entré dans les ordres, il prêcha avec le plus grand succès dans les chaires les plus célèbres de Paris.

La connaissance qu'il avait des langues hébraïque, syriaque et arabe, lui en fit obtenir la chaire au collège royal en 1559. Il les parlait avec une telle facilité qu'on le nommait l'oracle des langues, et il n'était aucun des savans étrangers auxquels elles étaient familières qui ne voulût être en commerce avec lui. Ce fut là sans doute la cause de l'accusation ridicule de sorcellerie que les protestans avaient répandue contre lui. Cayet n'était pas seulement recommandable par son érudition, il l'était encore par sa grande modestie et par ses vertus privées. Sans aucune ambition, il faisait aussi peu de cas des honneurs que des richesses, et prenait pour devise : *Satis morituro*. Cependant Henri IV, par le don d'un petit domaine, le mit au-dessus du besoin qu'il n'aurait pas songé à prévenir. Il eut le malheur de naître dans des circonstances où ses talens, comme beaucoup d'autres, furent ensevelis dans de misérables ouvrages de controverse condamnés de bonne heure à un éternel oubli, et sans ses chronologies septennaire et novennaire, son nom serait à peine prononcé aujourd'hui, quoique ses productions soient assez nombreuses. Il paya cependant son tribut à la faiblesse humaine en se livrant de bonne foi à la recherche de la pierre philosophale.

Il mourut au collège de Navarre, âgé de soixante-cinq ans, le 8 mars 1610 et fut porté dans l'église de Saint-Victor où il avait désiré d'être enterré, devant le crucifix, auprès de l'image de saint Victor. On fit son oraison funèbre qui fut imprimée dans cette même année 1610. J'y ai puisé une partie des détails qu'on vient de lire.

Indépendamment de ses livres de controverse dont je donnerai la liste, quelque peu importante qu'elle puisse être aujourd'hui, nous avons de lui plusieurs ouvrages d'histoire

et de littérature. Il ne paraît pas, d'après leurs dates, qu'il eût rien publié avant l'année 1595, époque où il était déjà âgé de cinquante ans.

1° Petri Victoris Cajetani Palmæ paradigmata de quatuor linguis orientalibus præcipuis, arabica, armena, syria et æthiopica, etc.; Parisiis, 1596, in-4; 2° de Sepulturâ et jure Sepulchri, 1597, in-8; 3° la Vraie Narration de la guerre entre les Turcs et les Chrétiens de Hongrie, depuis le mois de septembre 1597 jusqu'au printemps de l'année 1598; Paris, 1598, in-8; 4° Appendix ad Chronologiam Gilberti Genebrardi, etc.; Paris, 1600, in-fol.; 5° Jubilé Mosaïque de cinquante quatrains sur l'heureuse bienvenue de Marie de Médicis en France, l'an jubile de grace 1600; Paris, 1601, in-8; 6° l'Heptaméron de la Navarride, ou Histoire entière du royaume de Navarre depuis le commencement du monde, poëme tiré de l'espagnol de D. Charles, infant de Navarre, et traduit par le sieur de La Palme lecteur du roi; Paris, 1602, in-12; 7° Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien, traduite de l'allemand en françois; Paris, 1603, in-12; 8° Chronologie septennaire ou Histoire de la paix depuis 1598 jusqu'à 1604; Paris, 1605—1612, in-8; 9° Chronologie novennaire depuis 1589 jusqu'à la paix de Vervins en 1598; Paris, 1608, in-8, 3 vol. Ces deux derniers ouvrages, toujours très-estimés, donnent seuls du prix à la collection du Meraire françois en vingt-cinq volumes; 10° Oraison Funèbre de René Benoist curé de Saint-Eustache, etc.; Paris, 1608, in-8; 11° Oraison Funèbre de messire Jacques de Béthune, archevêque de Glascow, in-8, 1603; 12° Histoire comment l'ame de Trajan a été tirée de l'Enfer par les prières de Saint-Grégoire, traduite d'Alphonse Ciaconius; Paris, 1607, in-8. C'est un extrait de l'ouvrage de Chacon, intitulé : Historia utriusque belli Dacici. 13° Liber Rab. Abraham Peritzol, inscriptus compendium viarum seculi, id est mundi, latine ab hebræo versus; 14° Défense pour M. P.-V. Cayet contre la prétendue censure de la chronologie septennaire; Paris, 1610, in-8.

Le poëme traduit par Cayet, dont il est parlé sous le n° 6, n'est qu'une gazette rimée. Il est divisé en sept livres d'où il prend le nom d'Heptaméron, et contient quarante-neuf chants. On aura une idée du talent poétique de l'auteur par le passage suivant :

> Le duc de Mayenne estoit lors à Lyon
> Fort estonné; mais en cœur de lion
> Il se roidit encontre la fortune,
> De plus qu'elle est plus rude et importune,
> Et repassant par Bourgogne à Paris,
> Se résolut, avec tous leurs avis,
> D'en rechercher la raison et vengeance,
> D'un tel effet de telle outrecuidance
> D'avoir le roi dans Tours qu'il assaillit
> Comme il disoit; et à peu il faillit
> A l'improviste en une matinée,
> Tant est à craindre en tout la destinée;
> Mais le Navarre y envoye Chastillon,
> Qui soutint fort auprès du bastillon.
>
> L. VI, ch. XI.

On prétend qu'il en avait fait une autre traduction en vers latins qui n'a point été imprimée; mais quand on a lu celle-ci, on reste bien convaincu qu'il n'en pouvait jamais faire un bon ouvrage.

En fait de controverse nous avons de lui : 1° Consilium pium de componendo religionis dissidio; Parisiis, 1595; 2° copie d'une lettre de M. P.-V. Cayet, ci-devant ministre, à présent ferme catholique, à un sien ami, le sieur Dam. (Damour), encore à présent ministre; Paris, Richer, 1595, in-8; 3° réponse de M. P.-V. Cayet au livre intitulé : Avertissement aux Fidèles, où sont réfutées les calomnies qu'on cuide mettre sur sa vraie et volontaire conversion; Paris, Richer, 1595; 4° Admonition à MM. du tiers-états de France qui ne sont de la religion romaine; Paris, Ph. Dupré, 1596, in-8; 5° Remontrance chrétienne et très-utile à MM. de la

noblesse de France qui ne sont point de la religion catholique; Paris, 1596, in-8; 6° le Vrai Orthodoxe de la foy catholique du sacrement de l'autel, pour réponse au Traité prétendu Orthodoxe anonyme; Paris, Robinot, 1596, in-8; 7° Avertissemens sur les points de la Religion pour composer les différens; Paris, Leblanc, 1596, in-8. C'est la traduction du n° 1er; 8° Apologie pour le roi Henri IV contre ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs, faite en 1596 par madame la duchesse de Rohan douairière. Cet ouvrage est de Cayet, ainsi qu'on le voit dans la confession de Sancy. 9° Instance de la Réunion en l'église catholique, contenant les causes, raisons et moyens de se réunir tant d'une part que d'autre; Paris, Dupré, 1597, in-8; 10° Proposition faite aux ministres de la religion P. R. sur une briève et facile résolution du différent de la religion; Paris, Dupré, 1597, in-8; 11° la Condamnation de Calvin par lui-même, recueillie de ses écrits; Paris, Chesneau, 1597, in-8; 12° la Vraie Église; Paris, 1597, in-8; 13° Suite de la Conclusion de la Conférence tenue à Thonon entre les RR. PP. capucins et les ministres de Genève; Paris, Binet, 1599, in-8; 14° les trois cent soixante-cinq fruits divins et salutaires du Saint-Sacrement de la Messe contre les ministres de la prétendue religion; Paris, Binet, 1599, in-8; 15° la Résolution de ces deux questions proposées à Fontainebleau le jour de l'Ascension 1600 : Quelle est la Vraie Église qu'il faut suivre, et quelle Bible il faut croire? pour la réduction de certains seigneurs de qualité; Paris, 1600, in-8; 15° la Discipline Ecclésiastique des Églises P. R. de France, c'est-à-dire l'ordre par lequel elles sont conduites et la réponse d'icelles selon la parole de Dieu; Paris, 1600, in-12; 17° le Purgatoire prouvé par la parole de Dieu; Paris, 1600, in-8; 18° Remontrance et Supplication très-humble à Madame, sœur unique du roi, princesse de Navarre et de Lorraine, pour vouloir reconnaître notre mère Sainte Église catholique, etc.; Paris, Binet, 1601, in-8; 19° Avertissement contre le Monstre de Menterie éclos de l'outrecui-

dance de l'hérésie sur le prodige prétendu d'Agde en Languedoc; Paris, Richer, 1602, in-8; 20° de la Venue de l'Anté-Christ, comment et en quel temps il viendra : de la Consommation du Monde et du second avènement de N. S. J.-C.; Paris, Richer, 1602, in-8. C'est une traduction de Saint-Hippolyte; 21° Sommaire véritable des questions proposées à l'entrevue entre le docteur P.-V. Cayet et le ministre Dumoulin, etc.; Paris, Richer, 1602, in-8; 22° les Actes de l'entrevue dite : Conférence avec le ministre Dumoulin; Paris, Richer, 1603, in-8; 23° la Défense et Arrêt de la Vérité contre Archibaud Adair écossais; Paris, Richer, 1603, in-8; 24° la Victoire de la Vérité contre l'Hérésie, par la réfutation de toutes ses erreurs; Paris, 1603, in-8; 25° l'Approbation du sacrifice de la Messe par syllogismes catholiques et raisons tirées de l'Écriture Sainte et des Saints Pères; Paris, Richer, 1603, in-8; 26° la Fournaise Ardente ou le Feu de réverbère pour en évaporer les prétendues eaux de Siloé et pour corroborer le Purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin, etc.; Paris, 1603, in-8; 27° la Vraie Intelligence salutaire du sacrifice de la Messe, revue et corrigée et mise en meilleur ordre; Paris, 1604, in-8. Réimpression du n° 14.

Les protestans ont attribué à Cayet un ouvrage intitulé : *Remède aux dissolutions publiques présenté à messieurs du parlement*. Ce remède consiste à permettre les lieux de prostitution : mais d'abord il n'est rien moins que certain que cet ouvrage ait existé, et il est bien moins certain encore que Cayet, si sévère dans ses mœurs, en ait été l'auteur.

CHAHUT (PHILIPPE), jésuite, né à Tours en 1602. Marolles, qui avait étudié avec lui, le nommait Chahu. Il embrassa de bonne heure l'état religieux, et entra dans la compagnie de Jésus en 1620. Il y fit ses quatre vœux, professa les humanités pendant trois ans, la philosophie pendant six et enfin pendant quatre ans la théologie. Il fut ensuite recteur du collège de Tours, puis de la maison professe de Rouen, et

en dernier lieu du collège de Paris où il est mort en 1669, après avoir quitté l'enseignement pour se livrer à la direction des consciences. Nous n'avons de lui que des ouvrages ascétiques dont le plus estimé est : La Science du Salut; Paris, Cramoisy, 1655, in-4; 2° le Manuel de Dévotion; Rouen, in-8; 3° les Moyens de se bien disposer à la Mort; 4° l'Avant-goût du Paradis, ou Moyens de s'entretenir avec Dieu après la communion, 1653, in-8; 5° l'excellence de l'Oraison Mentale, 1656, in-8; 6° le Secret de la Prédestination, 1659, in-8; 7° le Miroir de la bonne Mort; 8° de la Simplicité Chrétienne; 9° les Moyens spirituels de Savonarole, 1672. Ces deux derniers ouvrages sont des traductions des traités de Savonarole, intitulés : de Simplicitate vitæ christianæ : Expositio orationis dominicæ quadruplex.

I. CHAPPUIS (Claude), né à Amboise au commencement du seizième siècle, fut d'abord valet de chambre de François Ier et garde de sa librairie, autrement de sa bibliothèque, et non pas son imprimeur oú libraire comme le dit La Croix du Maine. Il obtint la dignité de graud-chantre de l'église cathédrale de Rouen, et en 1537 le roi le nomma à celle de doyen de la même église; mais il n'en prit point possession, et elle fut maintenue à Bertrand de Marsillac, qui avait été élu par le chapitre. Cependant Salmon Macrin lui en donne le titre dans l'hymne vingt-six de son troisième livre : Ad. Claud. Cappusium Decanum Rothomagensem. Ce qui ferait croire que sa nomination était antérieure à 1537, c'est que l'édition des hymnes de Macrin chez Rob. Étienne est du mois de février de cette même année.

On croit que Claude Chappuis mourut vers 1573 ou 1574. La résignation de sa dignité de grand-chantre est de 1572.

Il passait pour un des bons poètes de son temps, du moins Clément Marot le met-il au nombre de ceux dont il faisait le plus de cas, lorsqu'il dit dans l'épître de son valet Fripelipes :

> Je ne vois point qu'un Saint-Gelais,
> Un Heroet, un Rabelais,

Un Brodeau, un Sève, un Chappuy
Voisent escrivant comme luy.

On remarque en effet dans ses poésies un tour aisé et naturel auquel on reconnaît l'école de Cl. Marot. Cependant ce qui nous en reste est peu recherché maintenant, à l'exception peut-être de son discours en vers sur la cour de François Ier; Rouen, 1543, in-8. Il y décrit ainsi la Fortune :

J'ai apperçu sur une boule ronde
Une déesse en chevelure blonde,
Qui regardoit çà et là, toute nue,
Couvrant son nez, pour n'estre pas cognue,
Voulant donner ou dénier l'entrée
A qui lui plaist, quand elle est rencontrée.
Chaulve est derrière, et devant, si tu veux
L'appréhender, ce ne sont que cheveux.
Je ne sçais pas si c'est illusion,
Mais je la pris pour dame occasion
Qu'on doit chercher, ainsi que je l'entends,
Selon les lieux, les hommes et le temps.

L'auteur termine ainsi son discours :

Et de la cour tant ne sçaurois escripre
Que plus ne soit ce qui en reste à dire,
D'autant que c'est le paradis terrestre,
Et estre ailleurs au monde n'est pas estre.

2° Nous avons encore de lui ; Panégyrique récité au très-chrestien roy François Ier à son retour de Provence, l'an 1538 au mois de juillet, par Claude Chappuis son très-humble libraire et valet de chambre; Paris, André Roffet, 1538, in-8; 3° l'Aigle qui a fait la Poule devant le Cocq à Landrécies, ou Relation de la fuite de l'empereur Charles V devant François Ier; Paris, Ant. Roffet, 1543; 4° le Sacre et Couronnement du très-auguste et très-chrestien roy Henry II à Rheims l'an 1547 au mois de juillet; Paris, A. Roffet, 1549,

in-4; 5° Harangue prononcée devant le très-chrestien roy Henry II faisant son entrée à Rouen; Rouen, 1550; 6° le Grand Hercule gallique qui combat contre deux, par C.-C. (Claude Chappuis); Paris, 1545, in-4; 7° les Blasons de la Main, du Ventre, etc., etc., parmi les Blasons anatomiques du corps féminin, imprimés à Lyon, 1535, 1537; 8° l'Instruction des Curés, traduite de Jean Gerson; Paris, 1557; 9° la Complainte de Mars sur la venue de l'empereur en France; Rouen, 1539, in-8, ou Lille, 1539, in-12; 10° la réduction du Havre-de-Grace par le roi Charles IX; Rouen, 1563, in-4.

II. CHAPPUIS (Gabriel), né à Tours en 1546, était neveu de Claude Chappuis, qui lui fit faire à Paris de bonnes études auxquelles il joignit la connaissance des langues italienne et espagnole. Il perdit son oncle à l'âge de vingt-six ou vingt-sept ans et avec lui toute l'aisance qu'il était en état de lui procurer. Obligé de chercher une ressource dans ses talens, il alla à Lyon, où il traita avec quelques libraires de cette ville qui l'employèrent à traduire les ouvrages en tout genre qui jouissaient alors de quelque réputation. Il paraît que sa résidence en cette ville ne remonte pas plus haut que la fin de 1573 ou même le commencement de 1574; car ses premières productions ne datent que de cette même année. Il y séjourna jusqu'en 1581 ou 1582, époque où il obtint la place de garde des livres de la bibliothèque du roi qu'on venait d'ôter à Belleforest. Il y joignit, en 1596, celle d'interprète du roi pour la langue espagnole. Ces deux emplois lui procurèrent une existence honorable qui lui permit de suivre par goût la carrière qu'il avait commencée par nécessité.

Les ouvrages de son invention sont très-peu nombreux en comparaison de ses traductions, et ceux que nous avons ne font pas regretter qu'il n'y en ait pas davantage. Ils consistent en quelques histoires peu estimées dans leur temps et aujourd'hui tout-à-fait oubliées. Chappuis, dénué d'imagination, ayant d'ailleurs contracté de bonne heure l'habitude

d'écrire à la hâte et en quelque façon de commande, ne put se plier dans la suite à châtier son style et à lui donner cette correction qui, après la fidélité, fait le principal mérite de l'art de traduire. L'abbé de Marolles et lui, tous les deux nés en Touraine, sont peut-être les plus féconds traducteurs qu'on connaisse; mais ce dernier, quoique antérieur d'un demi-siècle, a sur l'autre l'avantage que quelques-uns de ses ouvrages sont encore estimés et même recherchés.

Chappuis n'a écrit que très-peu en vers, quoiqu'il eût débuté dans la carrière littéraire par un poëme sur la venue du roi Henri III. Il faut y joindre ses Stances pour les figures du Vieil et Nouveau Testament, ainsi que sa comédie du Monde des Cornus : car malgré qu'elle soit souscrite des initiales F. C. T. qu'on a interprétées François Chappuis tourangeau, il est plus que probable que l'F est, ou une faute typographique, ou un déguisement volontaire, puisque nous n'avons pas sur les lieux le moindre indice qu'il ait existé un François Chappuis tourangeau.

Cette comédie que l'on trouve aussi intitulée : *L'Avare Cornu*, est en cinq actes et en vers de huit syllabes. Chaque acte est terminé par un dialogue en prose dont les deux interlocuteurs sont l'auteur et un curieux. Les cornes sont la matière de tous ces dialogues. La pièce, quant à l'intrigue, ressemble à toutes celles de ce temps-là. Du reste elle est écrite avec assez de facilité. Le valet dit à la suivante pour l'engager à parler en faveur de son maître :

> Mon maistre est un riche vieillard
> Qui sçaura bien avoir égard
> Au lot d'une jeune pucelle :
> Vous ne serez point macquerelle
> Pour cela ; car tout en après
> Monsieur l'épouserait exprès,
> La prenant plutost toute nue
> Que ceste chose feust cognue.

La pièce finit par ces deux vers adressés aux spectateurs :

Par quoy, messieurs, afin qu'on sorte,
Regardez où c'est qu'est la porte.

Chappuis mourut à Paris en 1613 âgé de soixante-sept ans. La liste de ses ouvrages est très-volumineuse, cependant je ne crois pas pouvoir me dispenser de l'insérer ici en entier. 1° Heureux Présage sur la bienvenue du très-chrétien roi de France et de Pologne Henri III, en sa très-antique et fameuse ville de Lyon. Poëme; Lyon, B. Rigault, 1574, in-8; 2° Harangue sur la mort de très-illustre et vertueuse princesse Marguerite de Valois, épouse de très-illustre prince Emmanuel Philibert duc de Savoie, traduite du latin de Charles Paschal; Lyon, Rigault, 1574; Paris, Poupy, 1574; 3° les sept derniers volumes de l'Amadis, ou les tom. 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21; Lyon, Paris, Turin et Anvers, 1575—1577; 4° les Commentaires hiéroglyphiques ou Images des choses de J. P. Valérian, ès quels comme en un vif tableau est ingénieusement dépeint et représenté l'état de plusieurs choses antiques, etc.; plus deux livres de Cœlius Curio touchant ce qui est signifié par les diverses images et portraits des Dieux et des hommes; Lyon, Honorat, 1576, in-fol.; 5° Roland Furieux, par messire Louis Arioste, gentilhomme de Ferrare, traduit naifvement de l'italien en françois; Lyon, Honorat, 1576, in-8. — Cinq chants nouveaux de Loys Arioste, suivant la matière du Furieux, avec quelques nouvelles stances du même auteur, le tout traduit en prose françoise et imprimé avec le Roland Furieux; Lyon, B. Honorat, 1576, in-8; 6° les Colloques de Mathurin Cordier pour le profit et avancement de la Jeunesse, traduits en françois avec le texte latin à côté; Lyon, Cloquemin, 1576, 1579, in-8; 7° les tomes 3 et 4 de Primaléon de Grèce; Lyon, J. Béraud, 1579, in-8; 8° la Civile Conversation divisée en quatre livres, traduite de l'italien du sieur Etienne Guazzo; Lyon, Béraud, 1579, in-8; 9° dix Plaisans Dialogues du sieur Nicolo Franco, etc., traduit de l'italien; Lyon, Béraud, 1579, in-16; 10° Briève Histoire des Guerres

civiles advenues en France, et des causes d'icelles, etc., traduit de l'espagnol de M. Pedro Corneio; Lyon, Beraud, 1579, in-8; 11° Histoire des Amours extrêmes d'un chevalier de Séville dit Luzman, à l'endroit d'une demoiselle appelée Arboléa; Lyon, Rigault, 1580; Paris, 1587; Rouen, 1598, in-12; 12° les Mondes célestes, terrestres et infernaux; le Monde petit, grand, mêlé, visible, etc.; tirés des œuvres de Doni. — Le Monde des Cornus, l'Enfer des Ingrats, etc.; Lyon, 1580, 2 vol. in-8, et 1583, troisième édition augmentée de l'Enfer des Ignorans; 13° Anacrise ou Parfait Jugement et examen des esprits propres et nés aux sciences, etc., composé en espagnol par Jean Huart; Lyon, 1580, in-8; 14° le Parfait Courtisan du comte Balthasar Castiglione ès deux langues italienne et françoise, répondant par deux colonnes l'une à l'autre; Lyon, Cloquemin, 1580, in-8; 15° Manuel du Catéchisme catholique, extrait et abrégé par George Edere, traduit du latin en françois; Lyon, J. Patrasson, 1580, in-8; 16° Additions au Promptuaire des Médailles de Guill. Rouillé; Lyon, G. Rouillé, 1581, in-8; 17° les tom. 2 et 3 de la Diane de Montemajor; Lyon, Cloquemin, 1582, in-16; 18° la suite de Roland Furieux, ou la Mort de Roger, traduite de l'italien de J. Batiste Pescatore; Lyon, 1582, in-8; 19° Examéron ou Six Journées, traduit de l'espagnol d'Antoine de Torquemada; Lyon, de Harsy, 1582, in-8; Rouen, 1610, in-12; 20° Stances françoises pour la déclaration des figures du Vieil et Nouveau Testament; Lyon, B. Honorat, 1582, in-8; 21° Leçons Catholiques de Panigarole, etc., traduites de l'italien; Lyon, J. Stratius, 1583, in-8; 22° les Cent Nouvelles de Baptiste Giraldi Cinthio, traduites de l'italien; Paris, Perrier, 1584, et le deuxième vol. chez Abel Langelier; 23° les Facétieuses Journées contenant cent certaines et agréables nouvelles, la plus part advenues de notre temps, les autres recueillies et choisies de tous les plus excellens auteurs étrangers qui en ont écrit; Paris, Jean Houzé, 1584, in-8; 24° le Sommaire de toutes les sciences, auteur Dominique Daulphin, mis d'italien en françois;

Lyon, Ant. Tardif, 1584, in-8; 25° Sermons de Corneille Musso, évêque de Bitonto, traduits de l'italien; Paris, Guill. Chaudière et Malot, 1584, in-8, 4 vol.; 26° Miroir Universel des Sciences, traduit de l'italien de Léonard Fioravanti; Paris, P. Cavellat, 1584, in-8; 27° Lettres Facétieuses et Subtiles de César Rao d'Alexan, ville du pays d'Otrante, non moins plaisantes et récréatives que morales, traduites en françois; Lyon, Ant. Tardif, 1584, in-16; 28° les trois Dialogues de Baptiste Giraldi Cinthio; Paris, Ab. Langelier, 1584, in-8; 29° Lettres et Missives amoureuses de Pasqualigo, traduites de l'italien; Paris, Ab. Langelier, 1584, in-8; 30° Annales de Nicole Gilles et de Belleforest, continuées jusqu'en 1585; Paris, 1585, in-fol., et 1617, 2 vol. in-fol.; 31° l'État, description et gouvernement des royaumes et républiques du monde, tant anciennes que modernes, etc.; Paris, P. Cavellat, 1585, in-fol.; 32° le Misaule ou Haineux de cour; Paris, 1585, in-8; 33° la Fiammette Amoureuse, traduite de l'italien de Jean Boccace; Paris, 1585, in-8; 34° Théâtre de divers Cerveaux du Monde, traduit en françois; Paris, 1586, in-16; 35° Harangue de l'ancienne Institution et Coutume des saintes Stations prononcées en latin par Franç. Panigarole; Paris, 1587, in-8; 36° Dialogue de la Philosophie phantastique, traduit de l'espagnol; Paris, 1587, in-12; 37° Discours Politiques et Militaires, traduits de différens auteurs; Paris, 1593, in-8; 38° Histoire du royaume de Navarre, contenant, de roy en roy, tout ce qui est advenu de remarquable dès son origine; Paris, 1596, in-8; 39° les six doctes livres de Marius Equicola de la Nature d'Amour, traduits de l'italien; Lyon, Veyrat, 1598, in-12; 40° Histoire de ce qui s'est passé sous les règnes de Henri III et de Henri IV jusqu'en 1600; Paris, Métayer, 1600, in-8; 41° la Toscane françoise et italienne; Paris, 1601, in-8; 42° les Sermons de Pierre Valderama Augustin, traduits de l'espagnol en françois; Paris, 1610, in-8, 3 vol.; 43° l'Art de Prêcher et de bien faire un Sermon, traduit de l'italien de Fr. Panigarole; Lyon, 1615, in-12; 44° Histoire

de la guerre de Flandres depuis 1559 jusqu'à présent; Paris, Foüet, 1633, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; 45° les Secrets de la Nature; Lyon, Barthélemy Honorat, 1584, in-12; 46° la Vie de Jésus-Christ écrite par saint Bonaventure, traduite du latin en françois; Lyon, Jean Stratius, 1584, in-8; 47° Méthode de se bien Confesser, traduite de l'italien; Lyon, Rigault, in-8; 48° le Roman de Palladien, fils de Milanor, roy de la Grande-Bretagne; 49° Commentaires, ou Scholies sur Sénèque, traduites de l'espagnol en françois; 50° Suite des Mémoires et Histoire de l'origine, invention et autres choses et sciences à l'imitation de Polydore Virgile, composé en latin par Alexandre Sardi; Lyon, Jean Stratius, 1584, in-8; 51° Considérations civiles sur plusieurs histoires, principalement sur celles de Guichardin, traduites du sieur Rémi Florentin; Paris, 1585, in-8; 52° Dialogues du vrai honneur militaire, traitant contre l'abus de la plupart de la noblesse, comme l'honneur se doit conformer à la conscience, mis d'espagnol en françois; Paris, Th. Perrier, 1585, in-8; 53° cent Sermons sur la Passion de N. S. prononcés à Milan par le R. P. Fr. Panigarole, traduits de l'italien; Paris, 1586, in-8, et 1597, in-8, 4 vol.; 54° l'OEuvre entier et parfait de la vanité du monde, composé en espagnol par le R. P. Fr. Diego de Estella; Paris, Gervais Mallot, 1587, 88, 89, 3 vol. in-12; 55° Conseils militaires, traduits de l'italien du comte Bartholi, Paris, 1586, in-8; 56° les Épîtres Spirituelles du R. P. J. de Avila, fidellement traduites et mises en meilleur ordre qu'elles ne sont en l'exemplaire espagnol; Paris, P. Cavellat, 1582, in-12, 2 vol.; 57° le Commentaire du comte Jean Picus Mirandulus sur une chanson d'amour composée par Jérôme Benivieni, citoïen florentin selon l'opinion du platonicien; Paris, Abel Langelier, 1588, in-8; 58° les Fleurs de méditations divines pour tous les jours de la semaine; dévotes prières et examen spirituel de R. P. F. Louis de Grenade, traduit de l'espagnol en françois; Paris, 1598, Rouen, 1627, in-12; 59° Méthode de servir Dieu, traduit de l'espagnol de Fran-

çois Alphonse de Madrit; Douay, 1598, in-12; 60° Raison et gouvernement d'État, en dix livres, du seigneur Giorani Botero Benese, traduit sur la quatrième impression italienne plus ample que les autres premières, la version répondant à l'original, colonne pour colonne; Paris, Guillaume Chaudière, 1599, in-8; 61° Harangues du cavalier Philippe Cauriana, faite à la reine Marie de Médicis à son départ de Toscane pour passer en France; Paris, Cl. Morel, 1600, in-8; 62° la Citadelle de Royauté; Paris, 1603, in-8; 63° livre second du Catéchisme de Grenade, faisant la cinquième partie de son Introduction au Symbole de la Foy; plus un Traité de la manière et méthode d'enseigner les mystères de notre foy aux infidelles, traduit de l'espagnol; Paris, Robert Foüet, 1605 et 1627, in-4; 64° le Miroir du prince, au dauphin; Paris, 1610, in-8; 65° Discours de Jules Mazarin, traduits de l'italien; Paris, 1611, in-12, 2 vol.; 66° Manuel du Catholique, contenant la vraie manière de prier Dieu; Anvers, 1641, in-8, fig.: probablement il y en a eu quelque édition antérieure à celle-ci; 67° la suite du Roland Furieux, contenant la mort du très-magnanime et vaillant Roger, fleur des paladins de France, et tous les grands succès et hautes entreprises proposées et non fournies par le divin Arioste, avec les sommaires allégoriques sur chacun discours, traduit de l'italien de Jean Baptiste Pescatore; Lyon, Barth. Honorat, 1582, in-16.

Les traductions de Chappuis qui sont encore recherchées aujourd'hui sont celles indiquées sous les numéros 11, 12, 13 et 39, ainsi que ses volumes des Amadis.

CHAPTARD ou CHATARD (Jean), chanoine de Saint-Martin et prieur de Tauxigny, né à Tours en 1567. Il était très-savant dans l'histoire ecclésiastique et très-versé dans la lecture des pères grecs et latins. Il n'est cependant connu que par un éloge de Jacques de Billy (et non de Jean de Billy, ainsi qu'on l'a imprimé plusieurs fois), abbé de Saint-Michel en l'Herm et son prédécesseur dans le prieuré de Tauxigny. Il a pour titre: *Elogium Jacobi Billii Prunæi,*

abbatis sancti Michaelis in Eremo, a Joanne Chatardo priore tossiniaco; Parisiis, Petrus Lhuillier, 1582, in-4. Jacques de Billy ayant laissé imparfait en mourant son travail sur les œuvres de saint Grégoire de Naziance, Chaptard et Génébrard y mirent la dernière main, et en publièrent, en 1583, une seconde édition bien plus complète, réimprimée en 1609 et 1611, 2 vol. in-fol.

Chaptard mourut à Tours le 24 janvier 1649, et fut inhumé dans l'église de Saint-Martin où il avait cette épitaphe : « Hic jacet D. Joannes Chaptard, prior de Tauxiniaco, « hujusce ecclesiæ canonicus qui, post vitam honorifice « actam in singulos munifice erga Deum et proximos, om- « nesque laudatissimi sacerdotis numeros expletos, octuage- « nario major migravit ad Dominum die 24 januarii 1649. »

L'éloge de Billy par Chatard, a été réimprimé à la fin des OEuvres de saint Grégoire de Naziance, de l'édition de 1583.

I. CHARLES D'ANJOU, premier du nom, comte du Maine, de Guise, de Gien, de Mortain, vicomte de Chatellerault, pair de France, naquit au château des Montils-lès-Tours, autrement le Plessis, le 14 octobre 1414. Il était le troisième fils de Louis d'Anjou, deuxième du nom, roi de Naples et de Sicile, et d'Ioland d'Aragon.

Ce prince se distingua dans toutes les guerres que Charles VII eut à soutenir contre les Bourguignons et les Anglais, et partout il donna des preuves de son courage et de sa prudence. Pour récompenser les nombreux services qu'il lui avait rendus, le roi lui donna, en 1434, le comté de Mortain, et le nomma gouverneur de la ville de Paris, par lettres patentes données à Chinon le 9 janvier 1435. En 1441 il fut fait gouverneur lieutenant-général du Languedoc.

Il épousa, en janvier 1443, Isabelle de Luxembourg, dont il eut, entre autres enfans, Charles d'Anjou, quatrième du nom, roi de Sicile après René d'Anjou son cousin, et qui, étant mort sans enfans, institua Louis XI son héritier universel.

Charles mourut le 10 avril 1472, et fut enterré dans l'église de Saint-Julien du Mans.

II. CHARLES VIII, roi de France, dit l'Affable et le Courtois, né au château d'Amboise le 30 juin 1470, succéda à Louis XI son père, en 1483, âgé de treize ans et deux mois. Un cœur droit, un esprit juste, une ame douce et sensible, remplacèrent en lui les avantages de l'éducation et de l'instruction dont son père l'avait privé, dans la crainte qu'à son exemple il ne se révoltât contre l'autorité royale et paternelle, comme si l'instruction bien dirigée n'était pas au contraire le plus sûr moyen de faire connaître aux hommes et aux princes surtout les limites de leurs droits et l'étendue de leurs devoirs. Louis XI plus ignorant en eût-il été moins rebelle étant prince, moins cruel étant roi? c'est ce que l'on n'oserait pas affirmer.

Après avoir heureusement terminé les troubles intérieurs que le duc d'Orléans et d'autres mécontens avaient fait naître, Charles épousa à Langeais, le 6 décembre 1491, la duchesse Anne de Bretagne, ce qui consolida la paix qui venait d'être signée entre cet état et la France; mais il en résulta une autre guerre suscitée par Maximilien, roi des Romains, qui auparavant avait épousé cette princesse par procuration. Le roi d'Angleterre, qui avait pris les armes pour l'archiduc, fit une descente à Calais, assiégea inutilement Boulogne, et se rembarqua enfin au moyen d'une somme d'argent qui lui fut donnée.

Charles, plein de courage, mais jeune encore, et facilement ébloui par le prestige de la gloire, entreprit, en 1494, à l'instigation de ses deux favoris, Guillaume Briçonnet et Étienne de Vere, la conquête du royaume de Naples, sous le prétexte plus spécieux que solide des droits de la maison d'Anjou qui avaient été cédés à son père. Il partit avec une armée d'environ trente mille hommes, sans argent et sans munitions de guerre, comme s'il n'eût dû rencontrer aucun obstacle, ou comme s'il fût allé en pays allié. Le succès couronna cette

audace. Il parcourut l'Italie en maître, et entra en vainqueur dans Naples le 27 janvier 1495. Mais jamais peut-être royaume ne fut plus rapidement et conquis et perdu. Après trois mois de séjour à Naples, instruit que le pape, l'empereur Maximilien, les Vénitiens et le duc de Milan avaient formé une ligue contre lui, il se décida à repasser en France. Son armée, réduite à neuf ou dix mille homme, fut attaquée à Fornoue par celle des princes confédérés, forte de plus de quarante mille hommes. Le 6 juillet il la battit complètement, tua à l'ennemi environ quatre mille hommes, et n'en perdit pas plus de deux cents. Cette victoire si brillante fut le seul fruit qu'il retira de l'imprudente expédition que Briçonnet n'avait, dit-on, conseillée que dans l'espoir qu'elle lui procurerait le chapeau, qu'il reçut en effet à Rome pour récompense de s'être montré contraire à ceux des cardinaux qui sollicitaient du roi la déposition d'Alexandre VI.

Ce jeune roi, désabusé des séductions d'une fausse gloire, songeait à en acquérir une plus solide, en s'occupant de la prospérité intérieure de la France, lorsqu'il mourut au lieu même où il était né. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 7 avril 1498, âgé de vingt-sept ans, véritablement regretté de son peuple; « car, dit Philippe de Commines, il était si bon « prince, qu'il n'était pas possible de voir meilleure créa- « ture. »

Il eut d'Anne de Bretagne quatre enfans morts avant lui, et qui tous quatre eurent leur sépulture dans l'église de Saint-Martin. Charles-Orland, dauphin de Viennois, né le 10 octobre 1492, mort le 16 décembre 1495; Charles, aussi dauphin de Viennois, né le 8 septembre 1496, mort le 2 octobre suivant. Ils ont leur tombeau en marbre blanc placé d'abord dans le chœur de l'église de Saint-Martin, et, depuis la destruction de cette collégiale, transféré dans une des chapelles de la cathédrale; François et Anne, morts peu de temps après leur naissance, furent déposés dans le même tombeau.

CHASTELIER (Guillaume), en latin Castellus ou Castalius, ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de

Castel. Maan le désigne ainsi dans la liste des archidiacres, et le P. Martin Marteau, le nomme tantôt Castel tantôt Chastelier.

Il naquit à Tours de Chrétien Chastelier, médecin du roi, l'an 1468, et commença au collège de cette ville ses études qu'il acheva à l'université de Paris, où il obtint les plus grands succès. Il avait succédé à Jean Langlois, son frère maternel, dans une bourse au collège de Navarre. Après avoir professé dans le collège de Bourgogne, il revint dans la maison de Navarre où il prit le bonnet de docteur en 1501, ensuite il se retira dans sa patrie où, sa réputation l'ayant précédé, il ne tarda pas à être pourvu d'un canonicat dans l'église de Saint-Gatien, et en 1510 il fut élevé à la dignité d'archidiacre d'outre Loire.

Trithême en fait un très-grand éloge dans son Appendice des écrivains ecclésiastiques, chap. 17; mais il va un peu trop loin lorsqu'il dit de lui : *Super æthera notus.* Launoy, dans son Histoire de la maison de Navarre, tom. 2, p. 645, n'a fait que répéter les mêmes éloges.

Chastelier paraît avoir cultivé exclusivement la poésie latine, car nous ne connaissons de lui aucun ouvrage théologique, quoique depuis sa retraite à Tours il se fût livré avec beaucoup de zèle et de talent à la prédication.

Il publia, à l'âge de vingt ans, un traité de la poésie latine, imprimé à Paris en 1488. Ses poésies sont : 1° Elegiarum liber unus; Parisiis, 1506, in-4; 2° de Stultis mulierum Votis, carmen; 3° Sybillinum de extremo judicio carmen; 4° Ecloga cui nomen Euphormus; 5° Epigrammatum liber unus; 6° Dialogus in Jacobi Fabri Stapulensis laudem. On a encore de lui un recueil d'épîtres intitulé : Epistolæ ad diversos multæ et variæ. Il est dit à la fin de l'article de Trithême : *Exspectantur longe majora;* mais il ne paraît pas qu'il ait publié d'autres ouvrages que ceux dont il vient d'être parlé.

Guillaume Chastelier mourut à Tours en 1520, âgé de soixante-deux ans.

I. CHATEIGNER ou CHASTEIGNIER (René), proto-notaire du Saint-Siège, abbé de la Merci-Dieu de Nanteuil en Vallée, naquit au château de la Roche-Posay en 1498, de Guy Chateignier, seigneur de la Roche-Posay, échanson des rois Louis XI et Charles VIII. Il fit imprimer les Commentaires de saint Anselme sur les épîtres de saint Paul; commentaires anciens qu'il avait découverts, auxquels il ajouta des notes et qu'il dédia à Gabriel de Grandmont, cardinal-évêque de Poitiers; Paris, Poncet Lepreux, 1533, in-12. Conrard Lycosthène assure qu'il y fit beaucoup de corrections, et qu'il y ajouta des notes. En 1548, il fit aussi imprimer un discours latin qu'il dédia à Anne de Montmorenci, connétable de France. Il mourut en 1565, et fut enterré à la Merci-Dieu.

II. CHATEIGNIER (Antoine), neveu du précédent, né à la Roche-Posay le 2 janvier 1530. Destiné à l'état ecclésiastique par Jean III, son père, qui avait neuf enfans, il fut pourvu de l'abbaye de Nanteuil et du prieuré de Marignac. En 1550 il fut envoyé à l'université de Padoue; mais il ne tarda pas à se dégoûter de son premier état et à embrasser celui des armes. Il alla à la Mirandole offrir ses services à d'Andelot, frère du célèbre Gaspard de Coligny, et fut fait prisonnier avec lui et plusieurs autres officiers français en allant à Parme pour visiter les places des environs. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il revint en France, et résigna tous ses bénéfices à l'un de ses frères pour suivre librement sa nouvelle carrière sous le nom du chevalier de l'Ile-Bapaume. Le connétable de Montmorenci, qui l'aimait, l'envoya, en 1552, au camp d'Hesdin, où il fut nommé enseigne de la compagnie d'André de Montalambert qui commandait dans Thérouène. Décidé à bien défendre cette place, il s'y enferma avec Montalambert; mais il y fut tué le 23 juin 1553, âgé de vingt-deux ans.

Il s'est fait connaître dans la république des lettres par un recueil de poésies françaises, par un éloge des guerriers qui portaient alors les armes en Italie, et par trois odes adressées au poète Ronsard.

III. CHATEIGNIER (Louis), frère du précédent, septième fils de Jean III, né à la Roche-Posay le 15 février 1535. Il fut seigneur d'Abain, de la Roche-Posay, baron de Preuilly, chevalier des ordres du roi et gouverneur de la Haute et Basse-Marche. Envoyé dans sa jeunesse à l'université de Paris, il y étudia les lettres et les langues sous Adrien Turnèbe et Jean Dorat. Celui-ci même le suivit à la Roche Posay pour continuer son éducation qui fut ensuite perfectionnée par Joseph Scaliger. Chateignier se montra le digne élève de pareils maîtres, et fit des progrès rapides dans les langues grecque et latine, dans la philosophie, l'histoire, la politique et les beaux-arts. En 1556 il voyagea en Italie, et forma le projet d'entrer dans l'ordre de Malte; mais il fut contraint d'y renoncer parce que la mer était trop contraire à sa santé. Alors il embrassa l'état ecclésiastique au moyen de la cession que lui fit Antoine son frère de l'abbaye de Nanteuil: mais François Chateignier de Touffou étant mort, Louis quitta la carrière ecclésiastique pour reprendre celle des armes. Henri III l'envoya ambassadeur à Rome où il déjoua avec beaucoup de talent les plus adroits politiques de la cour d'Espagne. Comme militaire, il s'était signalé aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac, de Moncontour, ainsi qu'au siège de la Rochelle. Après la bataille de Fontaine-Française, en 1595, comme il revenait à la Roche-Posay, il tomba malade à Moulins, où il mourut, le 29 septembre de la même année, regretté de tous les savans dont il était le protecteur et l'ami. Son corps fut apporté à la Roche-Posay. Son oraison funèbre a été écrite par Jacques Dubois, cordelier, docteur de Sorbonne, né à Anglures auprès de Loudun.

IV. CHATEIGNIER (Roch), seigneur de Touffou, chambellan des rois Henri II, François II et Charles IX, frère des deux précédens, né à la Roche-Posay en 1527. Il avait déjà donné des preuves de son courage devant Boulogne, lorsqu'en 1552 il fut envoyé en Italie. A la faveur d'un déguisement il entra dans la Mirandole à la tête de deux cents fantassins et au milieu des ennemis qui bloquaient la place.

Il n'en eut pas plus tôt pris le commandement, qu'il harcela l'ennemi par des sorties vigoureuses. Dans la dernière surtout il prit d'assaut un de leurs forts, enleva leur artillerie, et fit un grand nombre de prisonniers. En 1555 Henri II l'envoya en Piémont, où, avec quarante chevaux seulement, il mit en déroute les renforts que les Espagnols envoyaient à leur général; l'anné suivante il passa avec l'armée française dans le royaume de Naples, où il se signala à la bataille de Julia Nova. Il défendit Ascoli contre l'armée du duc d'Albe; mais ayant été pris dans un combat, il resta trois ans prisonnier. Ce fut pour charmer sa captivité qu'il composa différentes poésies en français et en espagnol dont il a laissé un recueil. De retour en France il concourut à la défaite de l'armée des huguenots, en 1560, près Saint-Genest, et leur enleva trois enseignes. Enfin il fut tué au siège de Bourges, en 1562, âgé de trente-cinq ans, ayant dignement soutenu la réputation que sa famille s'était acquise dans les lettres et dans les armes.

CHERREAU (OLIVIER), né à Tours où il exerçait la profession de maître sergetier un peu avant le milieu du dix-septième siècle. Quoiqu'il n'eût fait aucune étude, il paraît cependant qu'il avait acquis par la lecture une sorte d'instruction. Ayant entendu vanter les poésies d'Adam Billault, il voulut les lire, et bientôt il s'imagina que le sergetier de Tours pouvait aspirer à la réputation du menuisier de Nevers. Il choisit un genre plus sérieux, et mit en vers l'histoire des archevêques de Tours, qui paraît puisée dans la prose de Martin Marteau, quoique l'ouvrage de celui-ci n'ait paru que cinq ou six ans après. En voici le titre : « Histoire des « illustrissimes archevêques de Tours, avec les noms et le « nombre des papes, empereurs et rois de France en chaque « siècle; les saints et hommes de lettres qui ont fleuri, etc.; « dédié au bienheureux saint Martin par Ollivier Cherreau, « Tourangeau ; Tours, Jac. Poinsot, 1654, in-4 de 90 pag., » avec cette devise sur le fleuron du titre : *Hos Oleaster edidit*

fructus. Pour donner un échantillon de sa poésie, je choisirai l'article de l'historien Grégoire :

C'est le rang, c'est le tour de Grégoire de Tours :
Un langage subtil, de ravissans discours
Seroient ici requis, et non pas mon ramage,
Pour chanter les vertus d'un si grand personnage.
Élégant, éloquent, poète, historien,
Orateur, un docteur, grand théologien,
Pour parler dignement de ce Grégoire en somme,
Il ne faudroit rien moins qu'un Grégoire de Rome.
D'écrire de ce saint prélat tant mérité
Je n'aurois entrepris cette témérité ;
Mais le bon saint Martin m'en donne le courage,
Et pour l'amour de lui je poursuis mon ouvrage.

Il a fait imprimer en outre le Langage de l'Argot ou Dictionnaire des mots les plus essentiels des argotiers ; leurs mœurs, leurs réglemens et leurs prières. Je n'ai rencontré aucun exemplaire de cet ouvrage, à moins que ce ne soit le même que le livre d'argot qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque bleue.

CHEVALIER (Louis), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Sainte-Maure en Touraine, en 1664. Orphelin dès son bas âge, il fut élevé au petit séminaire de Tours, dont son grand oncle avait la direction en qualité de grand-vicaire. Ayant fini sa rhétorique à treize ans, il fut envoyé à Paris, où, après sa philosophie, il embrassa l'état ecclésiastique. Il avait résolu de s'ensevelir à La Trappe, mais le régime austère de cette retraite et les maladies qui en furent la suite, ne lui permirent pas d'y rester plus de neuf mois. Rentré dans le monde, il fut d'abord intendant de M. de Coligny, qui mourut peu de temps après. Alors il se consacra au barreau, et plaida au grand conseil où il ne tarda pas à acquérir la plus brillante réputation. Le premier président de Harlay le décida à s'attacher au parlement, où il obtint les

mêmes succès. Il se fit particulièrement connaître par son plaidoyer pour les chanoines de Reims, imprimé en 1716, in-12. Nous avons aussi de lui de savans mémoires en faveur des privilèges de l'église de Saint-Martin ; Tours, Paul. Duménil, 1712 et 1713, in-fol. Il avait été marié, et mourut à Paris, le 31 janvier 1744, âgé de près de quatre-vingt-un ans.

CHICOISNEAU (François), né à Tours en 1678, curé de Saint-Symphorien de la même ville, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé : Dissertation théologique sur la célèbre Dispute entre le pape saint Étienne et saint Cyprien, évêque de Carthage, où est expliquée la véritable pensée de saint Augustin touchant la même dispute ; Tours, 1725, in-12. Il mourut à Tours en 1747.

CHRISTOPHE (Martin), jésuite, né à Tours en 1566. Après avoir professé avec succès les humanités et la philosophie, il embrassa la carrière de la prédication à laquelle ses talens et sa ferveur semblaient le destiner plus particulièrement. Envoyé par ses supérieurs dans la Flandre, il y établit des missions avec tant de succès qu'il fut surnommé l'apôtre des Pays-Bas. Le zèle avec lequel il se livra à cet exercice pénible contribua beaucoup à abréger ses jours. Il mourut à Cambray, en 1615, âgé de quarante-neuf ans. Indépendamment d'un ouvrage de controverse, il fit imprimer pareillement à Douay, en 1610, une traduction de la consultation de Léonard Lessius, sur la foy et la religion, laquelle a pour titre : Quæ fides et Relligio sit capessenda, cum appendice quâ questionibus quibusdam quæ ad ipsam consultationem spectant, respondetur. *Voy.* pag. 407 de ses Opuscula Theolog. ; Paris, 1637, in-fol.

CLAMECY (Guillaume Vincent de), poète français, né à Tours vers 1510. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il est auteur d'une espèce de poëme intitulé : Le Convys de Pallas, déesse de science, au très-chrestien roy de France Henri II, pour faire son entrée en sa noble ville de Tours, avec la

description des triomphes de l'entrée en icelle ville et figures de la dite entrée qui fut faite le 5 may 1552; Tours, Jean Rousset, 1552, in-4.

On ignore l'époque de sa mort.

CLAUDIN de Touraine, né vers la fin du seizième siècle, n'est connu que par une traduction en vers français des vers qu'Étienne Dolet son ami, avait faits sur la naissance de son fils, intitulés : *Genethliacon Claudii Doleti.* L'ouvrage de Claudin a pour titre : L'Avant-naissance de Claude Dolet, fils d'Étienne, premièrement composée en latin par le père, œuvre très-utile à la vie commune, contenant comme l'homme se doit gouverner en ce monde; Lyon, Étienne Dolet, 1539, in-4.

On sait que ce même Étienne Dolet, aussi savant qu'habile imprimeur, fut brûlé à Paris, en 1546, par des fanatiques qui l'accusèrent d'athéisme, ne pouvant pas le convaincre d'hérésie.

CLAVIER (Guillaume), avocat au parlement, né à Tours en 1579. Nous avons de lui un recueil de poésies françaises contenant : *Les heureux Amours du roi Louis XIII avec la reine*, quelques odes et des motets qu'il fit imprimer à Paris, en 1616, 1 vol. in-12.

CLOUET (François), connu sous le nom du Petit Jeannet, valet de chambre de François Ier, était né à Tours vers 1475. Félibien, dans ses Entretiens sur la vie des peintres, parle de son talent pour le portrait, dont on peut juger par ceux de François Ier et de François II, qui sont dans la galerie de Fontainebleau. Le président de Thou avait réuni dans sa bibliothèque une partie des portraits que Cloüet avait faits des hommes les plus célèbres, et des principaux seigneurs de son temps, mais il paraît qu'il excellait surtout dans la miniature. Le même auteur assure avoir vu vendre cinquante louis une seule miniature sur vélin, détachée d'une paire d'heures qui en contenait plusieurs autres du même artiste.

Il vivait encore en 1540.

I. COEFFIER ou COYFFIER (Gilbert), deuxième du nom, seigneur d'Effiat, né à Tours en 1531, était fils de Gilbert Coeffier, premier du nom, seigneur de la Bussière et d'Effiat, maire de Tours en 1552 et de Bonne Ruzé. La Croix du Maine dit qu'il avait composé plusieurs ouvrages en français et en latin, dont il ne cite que celui qui a pour titre : *Le Palais-Royal*, pour l'instruction des princes et des courtisans. La Bibliothèque de La Croix du Maine ayant paru en 1584, il ne pouvait y être fait mention d'un ouvrage de controverse que Gilbert Coeffier ne publia que deux ans après. C'est un in-fol. de 267 feuillets de texte intitulé : Défense de la Vérité de la foi catholique contre les erreurs de Calvin, par Gilbert de Coyffier, sieur d'Effiat et de Mesnil-Molé, gentilhomme ordinaire de la chambre de feu M. le duc d'Anjou, frère du roi; Paris, Guil. Chaudière, 1586, in-fol. L'ouvrage est dédié à Henri III par une longue épître signée G. de Coyffier. Il paraît par là que c'est ainsi qu'il écrivait son nom. Cette épître est assez curieuse, en ce qu'elle fait connaître le caractère et la trempe d'esprit de son auteur, qui prévoit qu'on pourra s'étonner de lui voir traiter une pareille matière. « On pourra, dit-il, trouver estrange, « comme ayant employé les premiers ans de ma jeunesse à « la suite des princes, à la cour et à la guerre, et les autres « en des voyages, et depuis que je suis de séjour en ma « maison en exercices plus dignes d'un gentilhomme ama- « teur des armes que des lettres, j'ay osé escrire en ce livre « des plus hauts points de la théologie.... Quelque profes- « sion que je fasse, je n'ai point escrit de la théologie sans « m'être auparavant longues années exercé et par étude et « par conférences de vive voix avec plusieurs doctes hommes « de l'une et de l'autre religion, y ayant déjà quatre ou cinq « ans que je fais de mon œuvre comme l'ours fait de ses pe- « tits, qui les forme en les léchant. »

Il s'était trouvé à la bataille de Saint-Denis en 1567, et en 1588, il fut député par la province d'Anjou pour assister

aux états de Blois. Il vivait encore en 1597 lors du mariage d'Anne sa fille avec Jean Legroing, seigneur de Villebouche. Il eut en outre de Charlotte Gaultier, sa femme, le maréchal d'Effiat qui suit.

II. COEFFIER (ANTOINE), dit Ruzé, marquis d'Effiat, baron de Massy, seigneur de Chilly, de Longjumeau et de Cinq-Maars, chevalier des ordres du roi, surintendant des finances, grand-maître des mines et minières, gouverneur et grand-bailli de Touraine, maréchal de France, né à Tours en 1571 de Gilbert Coeffier, deuxième du nom.

Son aïeul, Gilbert Ier, avait épousé Bonne Ruzé, et cette alliance fut une des principales causes de la fortune du maréchal d'Effiat; car Martin Ruzé, son grand-oncle maternel, l'ayant pris en affection, l'institua son héritier universel à la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Ruzé. Martin, secrétaire d'état, grand-trésorier des ordres du roi, secrétaire de ses commandemens, possédait de grands biens, et entre autres les seigneuries de Chilly, de Longjumeau, de Beaulieu en Touraine, etc., dont Antoine ne tarda pas à se voir possesseur.

Il suivit de bonne heure la profession des armes, et il y parvint au poste le plus éminent, quoique sa carrière militaire n'eût été signalée par aucunes actions éclatantes. Nommé gentilhomme de la chambre du roi par brevet de retenue du 27 octobre 1599, il fut fait, en 1610, capitaine d'une compagnie de chevaux-légers de la garde, et obtint ensuite la charge de grand-écuyer, ce qui le mit à même de se concilier la faveur de Louis XIII. Ce prince l'envoya ambassadeur extraordinaire en Flandre, et peu après en Angleterre pour y conclure le mariage d'Henriette de France, sa sœur, avec le prince de Galles, depuis Charles Ier. Cette mission lui valut le collier de l'ordre du Saint-Esprit, qui lui fut apporté le 20 juin 1623 par le duc de Chevreuse. En 1626, le roi le nomma surintendant des finances, et, en 1627, conseiller honoraire en la cour des pairs, gouverneur et grand-

bailli de Touraine. Il se démit, en 1630, de ce gouvernement pour celui d'Anjou qu'il quitta également pour ceux d'Auvergne et de Bourbonnais.

Il commanda en Piémont avec le duc de Montmorenci, et donna une preuve de bravoure dans une occasion où, avec quarante de ses chevaux-légers, il culbuta deux cents hommes de cavalerie commandés par le prince Doria qu'il fit prisonnier. Son mérite personnel, secondé d'ailleurs de la protection du cardinal de Richelieu, l'éleva au grade de maréchal de France, dont il reçut le bâton le 5 décembre 1631. Envoyé en Allemagne pour commander l'armée en qualité de lieutenant-général, il tomba malade à Luzzelstein, près Trèves, où il mourut le 22 juillet 1632.

Ses traits nous ont été conservés par une très-belle médaille en bronze de deux pouces huit lignes de diamètre. D'un côté est son buste avec ces mots : A. Ruzé, m. d'Effiat et d. Longjumeau, sur. des finances. Sur le revers on voit un globe supporté par Hercule revêtu de sa peau de lion et ayant sa massue à ses pieds. A côté est Atlas aidant Hercule à soutenir son fardeau. Autour on lit : *Quidquid est jussum leve est;* et au bas, 1620.

Le 30 septembre 1610, il avait épousé Marie de Fourcy, dont il eut, entre autres enfans, Henri, marquis de Cinq-Maars, grand-écuyer, dont j'ai parlé à l'article des lieutenans-généraux au gouvernement de Touraine.

COLOMBEAU (Michel), appelé par quelques-uns Colomb ou Colombe, sculpteur, né en Touraine. Jean Brèche nous apprend qu'il n'excellait pas seulement dans la sculpture, mais encore dans l'art de modeler des figures en terre, art qu'il porta beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui. On avait conservé en ce genre, dans la sacristie de la chapelle de Saint-Martin, une très-belle statue de Saint-Maur, abbé, qui était son ouvrage. Le tableau en marbre, représentant la mort de la Vierge, que l'on voyait à Saint-Saturnin était également de lui. Enfin, les sculptures du tombeau de François II, duc de Bretagne, placé dans l'é-

glise des Carmes de Nantes, sont de Michel Colombeau. Il vivait encore dans les premières années du seizième siècle.

COMMIRE (Jean), jésuite, né à Amboise le 25 mars 1625, mort à Paris le 25 décembre 1702. Il est du petit nombre de ces poètes qui font presque oublier en les lisant qu'un intervalle de seize cents ans est placé entre eux et les chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste. Il ne lui manqua peut-être, pour être au rang des meilleurs modèles, que ce feu, cette verve, cet *estro poetico* sans lesquels on ne peut guère acquérir que le renom d'un grand versificateur. Cependant il montre quelquefois de l'élévation; mais en général son vol n'est pas celui de l'aigle. Il tient beaucoup plus de celui de la colombe dont il a toute la douceur. Son talent est d'embellir les plus petits sujets; dans les grands il se borne à être élégant et fleuri; mais un coloris gracieux, un style pur et facile, une élégance toujours soutenue, telles sont les qualités qui le distinguent éminemment et qui le placent à côté des Sannazar, des Vida, des Politien, des Fracastor et de tout ce que l'Italie a de plus parfait en poëtes latins modernes.

Commire s'est exercé en plusieurs genres et l'on doit regretter qu'il ne se soit pas élevé jusqu'à un sujet didactique, réunissant toutes les qualités qui pouvaient lui garantir le succès d'une pareille entreprise. Ses poésies recueillies en deux volumes se composent, 1° de Paraphrases sur Jonas, Daniel, Élie et sur quatre psaumes. Elles sont purement écrites, mais on ne peut se dissimuler qu'elles manquent de chaleur, et que, quoiqu'elles soient dans une langue plus souple et plus énergique, elles sont loin d'atteindre ce ton prophétique et sublime que l'on admire dans celles de Rousseau; 2° si ses Idylles sacrées et profanes renfermaient autant de sentiment qu'on y remarque d'esprit et de délicatesse, on pourrait les considérer comme des chefs-d'œuvre en ce genre; 3° ses Épîtres, au nombre de vingt-six, sont peut-être la partie la plus faible; il faut cependant en excepter la deuxième; 4° viennent ensuite les Carmina Varia, composés

de divers petits poëmes dont quelques-uns sont d'une perfection achevée. Telle est, par exemple, la Métamorphose de Luscinius en rossignol; 5° ses Odes et ses Hymnes, avec plus de verve, lui auraient assigné un rang très-distingué parmi les poëtes lyriques. On pourrait cependant lui reprocher de n'en pas varier assez le rhythme; 6° ses Fables sont d'une élégance qui approche beaucoup de celles de Phèdre; elles sont écrites dans le même mètre et ont souvent sur leur modèle le mérite de l'invention; on y remarque moins de sécheresse, et les images les plus riantes y sont répandues avec choix. Dans la troisième, intitulée le Papillon et l'Abeille, se trouvent ces vers charmans en parlant du vol du papillon :

> Florem putares nare per liquidum æthera,
> Usque adeo par est æmulis coloribus, etc.

7° Les épigrammes sacrées ont le caractère qui leur est propre. Les épigrammes qu'il nomme profanes, sont en général assez médiocres. La fidélité et la précision distinguent celles qu'il a traduites de l'Anthologie. On eût pu se dispenser d'insérer dans ses œuvres quelques poésies françaises qui ne servent qu'à prouver que Commire n'a point méconnu son véritable talent en cultivant exclusivement les muses latines. Nourri de la lecture des grands modèles, il s'identifia si bien avec eux qu'il sut faire passer dans ses vers une partie de ces beautés sans nombre qu'on admire dans leurs ouvrages.

L'amour des lettres ne le détourna point d'occupations plus sérieuses dont son état semblait lui faire une obligation. Sévère observateur de ses devoirs, il professa la théologie pendant plusieurs années, et se livra également à la direction des consciences.

L'aménité de son caractère, la douceur et la pureté de ses mœurs, non moins que son talent poétique, lui avaient fait d'illustres amis, au nombre desquels on peut mettre le président Lamoignon de Baville et le savant évêque d'Avranches, Daniel Huet.

Nous n'avons de lui aucun ouvrage en français. Il avait écrit, dit-on, une histoire des guerres des Anglais que Huet l'engagea à publier : mais elle n'a jamais paru, soit qu'elle ait été perdue après sa mort, soit que lui-même ne l'eût pas jugée digne de voir le jour.

On a dit, je ne sais sur quel fondement, que son vrai nom était Commeire, et qu'il le changea en celui de Commire lorsqu'il entra chez les jésuites, pour n'être pas appelé le père Commeire. Mais je puis garantir que cette anecdote n'est qu'un conte fait à plaisir.

Au surplus Commire et son confrère René Rapin, sont les deux poëtes qui font le plus d'honneur à la Touraine, et l'on peut regretter que Barbou n'ait pas, dans sa belle collection, accordé au premier une place semblable à celle qu'il a donnée au second. Il reste encore à désirer une édition des poésies de Commire, plus belle, mieux soignée que celle de Martial Barbou, et dégagée surtout des mauvaises traductions françaises qui grossissent inutilement celle-ci.

Commire avait pris pour devise un cygne avec ces mots : *Candorque, canorque.* Sa vie et ses écrits l'ont parfaitement justifiée.

CONIGHAN (HERCULE DE), connu sous le nom de chevalier de Cangé, né au château de Cangé, près Tours, en 1594, d'Antoine de Conighan, capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli d'Amiens, gouverneur de Fougères et lieutenant au gouvernement de la ville et château de Nantes.

Hercule, entré de bonne heure dans l'ordre de Malte, suivit la carrière de la marine et se signala surtout au siège de la Rochelle en 1628, où avec son compatriote, le chevalier de Bazilly, il sut réduire à l'inaction les flottes de l'Angleterre.

En 1642, il commandait un vaisseau sur les côtes de Catalogne. Le marquis de Brézé, qui conduisait la flotte française, fit en vain tous ses efforts pour attaquer celle d'Espagne; les vents furent si constamment contraires qu'il lui fut impossible de l'atteindre. Il n'y eut que le vaisseau du cheva-

lier de Cangé qui, probablement bon voilier, *au plus près*, manœuvra si habilement qu'il parvint à aborder un des grands vaisseaux ennemis nommé *la Madalena* de soixante-six pièces de canon. Il l'avait réduit à amener son pavillon quand un brûlot vint s'attacher à son bâtiment, qui avait déjà jeté ses grapins sur la Madeleine, de sorte que tous les deux furent la proie des flammes. Le chevalier de Cangé, qui avait eu le bras percé d'un coup de feu, fit sauver tout son équipage dans les embarcations, et, fidèle aux lois de l'honneur et du devoir qui lui prescrivaient de ne sortir que le dernier, il n'en eut pas le loisir, et sauta avec le vaisseau victorieux et le vaisseau vaincu. Sa mort fut célébrée par ce distique latin :

> Monstrorum domitor, mediis exarsit in undis.
> Herculis huic nomen, vitaque, morsque fuit.

On en fit dans le temps cette traduction française :

> Si les feux, dans la mer, ont son ame ravie,
> Qu'on n'en accuse point la malice du sort.
> Un Hercule en son nom, un Hercule en sa vie
> Ne pouvait pas manquer d'être Hercule en sa mort.

Le chevalier de Cangé avait rassemblé une bibliothèque très-précieuse et très-riche en manuscrits, qui tous sont passés à la bibliothèque royale à Paris.

Cette famille descendait de Robert de Conighan, capitaine des troupes écossaises qu'Archibald Douglas avait amenées à Charles VIII, qui les retint à son service. C'est depuis cette époque que, parmi les quatres compagnies des gardes-du-corps, il y en avait une qui portait le nom de compagnie écossaise.

I. COTEREAU (CLAUDE), chanoine de Notre-Dame de Paris, prieur de Moustiers, camerlingue du cardinal du Bellay son parent, né à Tours en 1499, de Guillaume Co-

tereau et de Marie Quêtier. Il avait commencé par être chanoine et archiprêtre de l'église de Tours; mais ses liaisons avec les hommes les plus doctes de son temps, lui firent désirer le séjour de la capitale, où il se fixa en effet après avoir permuté ses bénéfices. Il se fit avantageusement connaître par son traité : de Jure et Privilegiis militum, libri III, ad hæc de officio imperatoris liber. Lugd. Steph., Dolet, 1539, in-fol., min. de 250 pag.; Venise, 1584 et Trèves 1610. Étienne Dolet, dans la préface de son édition, compare l'auteur, pour son savoir, à Budée, Alciat, Ferrarius, Hugendorp et Cantiuncula. On fit de ce traité une traduction française imprimée sous ce titre : du Devoir d'un capitaine et chef de guerre et de combat en champ clos ou duel, traduit du latin de Claude Cotereau, par Gabriel du Préau; Poitiers, 1549, in-4.

Sa traduction de Columelle *de Re Rustica* ne parut qu'après sa mort; Paris, Jean Thierry, 1552 et 1557, chez Jacques Kerver, in-4. Elle est loin d'être sans mérite, et on pourrait la lire encore avec quelque plaisir. Elle fut publiée par son confrère N. de Vertus, conseiller au parlement et son exécuteur testamentaire. Il est à remarquer que la traduction du dixième livre est en vers français aujourd'hui moins supportables que la prose.

Claude Cotereau, dans sa jeunesse, avait cultivé les muses latines. Selon le témoignage du président de Chasseneux, il avait composé des épigrammes en l'honneur des savans de son siècle. On avait aussi de lui des poésies latines dédiées à Mathieu Gaultier, évêque de Négrepont et abbé de Marmoutier, parmi lesquelles se trouvait la description du château de Maintenon, qui appartenait à Jean Cotereau, son oncle. Le manuscrit en est resté long-temps à Tours, dans la famille de Pierre Mesnard d'Isernay. Il avait aussi écrit en latin une histoire des événemens les plus mémorables de son temps : mais elle ne fut point imprimée, et le manuscrit en existe encore dans la bibliothèque du roi.

Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur Duverdier, le fait

auteur d'une traduction en vers français de la Pandore de J. Olivier de Leuville, évêque d'Angers : mais Rigoley, qui n'est pas un très-habile philologue, aura probablement confondu Cotereau avec Michel de Tours, qui publia cette traduction en 1542. *Voy.* son article.

Cotereau mourut à Paris, le 3 décembre 1550, et fut inhumé dans l'église de Notre-Dame. On grava ces vers sur sa tombe :

> Claudius ante diem jacet hic Coteræus, et isto
> Fata modo doctis eripuere decus.
> Tanta ruina potest tumulo consistere? mirum
> Condere tam magnum quod brevis urna queat.
>
> En dépit des talens, en dépit du mérite,
> Ici de Cotereau le corps est inhumé.
> Dans une tombe si petite
> Comment si grand renom peut-il être enfermé?

Ce fut Jean, son père, qui fit bâtir le château de Maintenon. Guillaume, Claude, César, Gilles et Gilles-Bertrand, ses descendans, furent maires de Tours à différentes époques.

II. COTTEREAU DU COUDRAY (Jean-Baptiste-Armand), curé de Donne-Marie, en Montois, président des conférences ecclésiastiques de ladite ville, et membre de l'académie de Ville-Franche, né à Tours, le 25 janvier 1697, mort en 1770. Il n'était pas de la même famille que le précédent, dont le nom prend un T de moins; il est auteur d'un éloge funèbre du Dauphin Louis VIII, d'un livre intitulé : Sentimens d'un Chrétien à l'heure de sa mort; et d'une Lettre sur la mort de Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, 1753, in-4. Il cultiva aussi la poésie,

> Si l'on peut nommer verve une démangeaison
> Qui fait honte à la rime ainsi qu'à la raison.

L'un de ses neveux a rendu un mauvais service à sa mé-

moire, en faisant imprimer chez Cailleau, en 1750, sous le titre de Poésies Fugitives, un volume qui ne donne pas une idée bien avantageuse du talent poétique de l'auteur. En général, ses productions, tant en vers qu'en prose, sont au-dessous du médiocre. Son recueil de vers de quatre-vingt-huit pages est allongé d'un discours en huit pages sur l'amitié. Voici le début d'une de ses épîtres :

> Oui, j'ose, ami, vous plaindre, et votre aveuglement
> Me cause de la peur et de l'étonnement, etc.

Le reste est de la même force. Il termine ainsi une pièce à laquelle il donne le nom d'épigramme,

> Ce père infortuné sut si bien se *contraindre*
> Qu'il étonna tous les esprits.
> Il dit à ses soldats : Braves gens, mes amis,
> Aujourd'hui ne songeons qu'à *vaincre*,
> Demain nous pleurerons mon fils.

Il serait superflu de s'étendre plus long-temps sur un versificateur qui fait rimer *vaincre* avec *contraindre*.

III. COTTEREAU (Thomas-Jules-Armand), avocat, né à Tours, le 21 août 1733, de la même famille que le précédent; la réputation que son père, l'un des jurisconsultes les plus distingués de la province, s'était acquise au barreau de Tours, alors peuplé d'hommes savans et studieux, le détermina à suivre la même carrière : mais, soit qu'il se défiât de ses talens pour la plaidoirie, soit que par goût il préférât le travail du cabinet, il se borna au rôle d'avocat-consultant, et ne se fit jamais inscrire sur le tableau des avocats du siège. Ce fut donc dans le silence du cabinet qu'il conçut le projet d'un ouvrage important sur le droit Français, ouvrage auquel il consacra trente années de recherches et de méditations. Le premier volume parut en 1778, et les deux autres en 1781 et 1788. Malgré tous les changemens survenus dans la législation, les jurisconsultes in-

struits en font encore beaucoup de cas, et Merlin lui-même, dans le Répertoire universel de Jurisprudence, en porte un jugement assez flatteur, quand il dit que c'est un ouvrage aussi estimé que digne de l'être. Il est intitulé : le Droit général de la France, et le Droit particulier de la Touraine et du Loudunois, etc.; Tours, Vauquer-Lambert, 1778, 1788, in-4, 3 vol.

On est affligé de trouver chez cet auteur, presque toujours très-judicieux en matière de jurisprudence, des passages qui décèlent la crédulité jointe à l'intolérance, sentimens que tous les hommes un peu sages condamnaient déjà à l'époque où l'auteur écrivait. Après avoir fait en quelque sorte l'apologie des lois sanguinaires rendues contre les protestans, voici ce qu'il ajoute, tome premier, article 2463 : « Les apôtres du tolérantisme s'élèvent contre la conduite « qu'on a tenue en France à l'égard des protestans, pour « assurer la tranquillité publique toujours sujette à être « troublée par la différence des religions qui divise les « esprits..... Ce sont principalement ces sortes de gens qui, « se faisant une loi, même une gloire de ne rien croire, « nient qu'il puisse y avoir des magiciens et des sorciers. « Tout dépose contre leur système. » Que doit-on espérer, en matière de religion, de celui qui avoue qu'il croit aux sorciers et à la magie; il ne lui manque plus que d'y ajouter les revenans. Ces opinions ne seraient que puériles et ridicules si elles n'avaient pas allumé tant de bûchers. Malgré ses principes très-peu philosophiques, l'auteur n'en était pas moins un homme de mœurs très-douces, plein de candeur et de probité; et j'ai peine à croire qu'il eût donné sa voix pour condamner aux flammes la maréchale d'Ancre et Urbain Grandier.

Il est mort à Tours, le 28 novembre 1809, âgé de soixante-seize ans.

COUÉ, ou plus correctement COUHÉ (Christophe de), seigneur châtelain de Fontenailles, né au château de ce nom, en 1527, de François de Couhé, et d'Antoinette de

Rochechouart. Cette ancienne famille de Touraine était issue d'une branche cadette de celle de Luzignhem. La Croix du Maine, qui, suivant sa vieille orthographe, le nommé Crestofe de Cove, dit qu'il a écrit quelques poëmes français, et qu'il florissait vers l'an 1559; mais il ne désigne point ces poëmes et poésies, et n'indique pas même s'ils ont été imprimés. Quant à moi je n'ai pu en rencontrer nulles traces; Duverdier ne fait aucune mention de lui.

COURCELLES (Pierre-Leclerc de), guidon des gendarmes du comte de Sancerre, né à Candes, en Touraine, au commencement du seizième siècle. Suivant le témoignage de Paul Colomiés, il était très-savant, surtout dans les langues orientales. Cependant il ne nous a laissé aucunes traces de son érudition en ce genre. En 1557, il publia une rhétorique française divisée en onze chapitres, et qui eut beaucoup de réputation, parce qu'elle était moins mauvaise que celles qui l'avaient précédée. Quoique mal écrite, quoique généralement les exemples en soient mal choisis, elle peut donner une idée de ce qu'était l'éloquence française, à l'époque où Courcelles écrivait. L'ouvrage est dédié à Louise de Givry, abbesse de Jouare. On a remarqué que l'auteur la traite de *très-illustre princesse*, et qu'il lui parle de *l'invincible puissance de sa crosse* : mais il n'y a en cela qu'une de ces exagérations si communes dans les dédicaces.

Outre sa Rhétorique imprimée à Paris, chez Guillaume Lenoir, 1557, in-4, il a laissé quelques ouvrages en vers, savoir : 1° le Cantique des Cantiques de Salomon, et les Lamentations de Jérémie, paraphrasées en vers français, Paris, Robert Etienne, 1564, in-16; 2° la Calomachie, poëme dans lequel se voit un combat entre les quatre gouvernemens du monde. Quoique Courcelles parle de ce poëme dans quelques-uns de ses ouvrages comme s'il était connu, on n'est pas bien certain qu'il ait été imprimé.

On ignore l'époque de sa mort. Il était fils de Guillaume Leclerc, seigneur de Courcelles, et de Jeanne de Mathefelon. Son neveu Nicole de Courcelles; deuxième du nom, lieute-

nant particulier au bailliage de Tours, épousa Michelle d'Alesso, nièce de Saint-François-de-Sales.

CRAON (CLAUDE DE), né en Touraine dans la commune de Coulaines, en 1556, mort en 1624, âgé de soixante-huit ans. On prétend, mais sans beaucoup de fondement, qu'il était de l'ancienne et illustre maison de Craon; c'est du moins ce que donne à entendre l'auteur des vers placés en tête de l'ouvrage dont nous allons parler, où il est dit : « in clarissimum virum Claudium Credonium, vulgo de Craon, « Clarium, Colenæum, illustrissimæ Credonum familiæ in « andegavia nobiliss. Ramulum.

« Heroum effigies Credoniæ domus,
« Illustris genere et nomine Credoni, etc. »

Son père Henri, seigneur de Coulaines, était fils de Jacques, qui le premier vint s'établir en Touraine : mais l'opinion de Ménage est que ceux-ci étaient tout-à-fait étrangers aux Craon d'Anjou, et qu'ils descendaient d'un Michel, aïeul de Charles, qui était au service des ducs de Savoie.

Claude de Craon passait pour être très-savant helléniste : mais on ne connaît de lui, en ce genre, qu'un livre de remarques sur les épîtres grecques de Guillaume Budée; il est intitulé : Credonii Colenæi in græcas Budæi epistolas annotationes familiares imprimis et juventuti græcarum litterarum studio flagranti, non inutiles futuræ. Parisiis, Mich. Gadolœus, 1579, in-4 de 70 feuillets. Ces remarques purement grammaticales sont dédiées à Jean de Larochefoucauld, abbé de Marmoutier, où l'auteur avait pris l'habit de Saint-Benoît.

Il avait publié précédemment un Traité sur le Style épistolaire, où son nom est latinisé d'une manière différente : Libellus de conscribendis epistolis, Claudio Craneo benedictino majoretano autore; Parisiis, Joan Hulpeau, 1576, in-8. C'est un petit volume de 48 pag. seulement. Cet

ouvrage fit naître le suivant dont l'auteur ne s'est pas nommé : Epistolæ duæ elegantissimæ de Libello de conscribendis epistolis facientissimi epistolizantissimique adolescentis vigenti non amplius annos nati Claudii Cranei benedictini majoretani; Vitriaci, Hubaldus Bibidaldus, 1576, in-8 de 20 pag.

Nous avons encore de Claude de Craon un autre opuscule sous le pseudonyme de Cicadæus, dont voici le titre: Cicadæi (id est Cl. Cranæi), apologia Boismeræo rescripta ; Parisiis, 1579; in-8 de 28 pag. Il paraît que depuis ce moment il n'a plus rien écrit, et que probablement les devoirs de son état l'auront arrêté dès l'âge de vingt-trois ans dans sa carrière littéraire. Deux de ses sœurs étaient religieuses à l'abbaye de Moncé.

Les Épîtres Grecques de Budée ont été traduites en latin, par Antoine Pichon, professeur de grec au collége de Tours, et dédiées par lui au clergé et aux habitans de cette ville. Suivant David Clément, tome 5, cette édition est rare et la plus estimée des épîtres de Budée. Nous releverons à ce sujet une erreur de l'almanach historique de Touraine, qui fait naître à Tours Antoine Pichon, dont la patrie était La Châtre dans le Maine. On ne s'y serait pas mépris si l'on eût lu seulement le titre de sa traduction : « Budæi epistolæ græcæ, per « Ant. Pichonium *Chartensem* latinæ factæ » ; Paris, Joan Benenatus, 1574, in-4.

CRENIER (Pierre), en latin Petrus Crenarius, né en Touraine, probablement vers le commencement du seizième siècle ; mais nous ignorons en quelle année, les anciens biographes n'ayant fait aucune mention de lui. A la vérité, il n'est connu jusqu'ici que par un petit recueil de poésies latines, intitulé : Étrennes à ses Amis, recueil qui doit être extrêmement rare, n'ayant pu le trouver qu'à la bibliothèque du roi. Il est dédié à Charles d'Angennes, cardinal de Rambouillet et évêque du Mans. Voici le titre de l'ouvrage : Pro xeniis ad amicos, épigrammatum libellus, ad illustrissimum Carolum Agenorum, cardinalem Ram-

bulæum, episcopum cenomanensem, amplissimo scientiarum cumulo decoratum, autore Petro Crenario Turonensi; Parisiis, Dionis a Prato, 1573, in-16. On voit à la lecture de quelques-unes de ces pièces que l'auteur habitait Le Mans; je ne suis même pas éloigné de croire qu'il occupait une place de professeur au collège de cette ville. Au reste, son recueil ne se compose que de quarante morceaux dont le plus long n'excède pas seize vers. Le style en est assez pur, mais le titre d'Etrennes indique assez que le fond ne peut en être bien piquant, et l'auteur n'a pas eu le secret de tempérer l'aridité du sujet; je me bornerai à une seule citation.

Phœbus equos agitat dum flavos carmina fundens,
Quid vobis Jani tempore musa feret?
Quid? versus petitis? careat cum nostra lepore
Castalio, vatis venaque nostra pede.
Quid Cereris segetes? Arabum quid munera? ditis
Quidve senis miseras quærere vultis opes?
Has non quisque notat, renuent cum munera Musæ,
Phœbi cumque modos casta Minerva petat.
Nos igitur placido pro strenis sumite vultu,
Nato quos Majæ nostra Thalia dedit.

L'auteur a, je crois, attaché à cet opuscule plus d'importance qu'il n'en mérite, en paraissant craindre qu'il ne devînt la proie de la critique : c'est ce que semble dire le distique par lequel il se termine.

Quid? domini, similis Philomelæ, scrinia rupi.
Nunc ego falconi præda perennis ero.

Au saut du nid ainsi quand Philomèle
Prend son essor sans réfléchir,
Elle s'expose à devenir
Victime du faucon à la serre cruelle.

On ne connaît pas plus l'époque de la mort de Crénier que celle de sa naissance.

CREVANT (Louis de), d'abord marquis, puis duc d'Humières, vicomte de Brigueil, baron de Preuilly, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Bourbonnais, de Flandres, du Hainaut, etc., capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi; naquit en mai 1628, au château d'Azay-le-Féron, en Touraine, de Louis, troisième du nom, marquis d'Humières et d'Isabelle Phélipeaux. Il porta les armes de bonne heure, et se distingua dans plusieurs circonstances, et particulièrement au siège de Courtray, de Dixmude, de Bitche, de Hombourg, et à la bataille de Cassel. Il fut fait lieutenant-général des armées, en 1657, à l'âge de vingt-neuf ans, et maréchal de France, en 1668, étant à peine dans sa quarantième année. A la vérité, indépendamment de ses services, la faveur du célèbre maréchal de Turenne ne contribua pas pour peu à son avancement, excité à cette démarche par l'esprit et les graces de madame d'Humières, qui ne lui était pas indifférente. On rapporte à ce sujet que le jour de la promotion Louis XIV dit au chevalier de Grammont : Savez-vous qui je viens de faire maréchal de France ? — Oui, sire, répondit le spirituel chevalier, c'est madame d'Humières.

Quoique maréchal de France, et malgré la charge de grand-maître de l'artillerie dont il avait été pourvu dès 1685, il n'obtint le collier de l'ordre qu'en 1688.

Il mourut à Versailles en 1694, ne laissant de Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre que trois filles, ses deux garçons étant morts avant lui sans avoir été mariés.

La maison d'Humières, originaire de Picardie, avait été fondue dans celle de Crevant, l'une des plus anciennes de la Touraine, par le mariage de Jacqueline, fille et unique héritière de Jacques d'Humières de Mouchy, marquis d'Ancre, avec Louis de Crevant, premier du nom, vicomte de Brigueil et seigneur d'Azay-le-Féron.

D

DALVIN ou D'ALVIN (Étienne), minime, né à Cormery en 1565. Ayant achevé à Paris ses études qu'il avait commencées à Tours, il entra à dix-sept ans dans l'ordre des minimes et fit profession au couvent de Nigeon, appelé depuis les Bonshommes de Chaillot. Envoyé de là en Lorraine, il assista, lors de sa mort, Charlotte de Lénoncourt, abbesse de Juvigny, et, après son décès, il se vit chargé de la conduite spirituelle de cette abbaye, dans laquelle, à force de persévérance, il parvint, dit-il, à rétablir la discipline et à faire revivre l'esprit de Saint-Benoît. Ce fut cette circonstance qui lui fit naître l'idée du seul ouvrage que nous connaissions de lui. Il est intitulé : « De Potestate episcoporum, « abbatum aliorumque prælatorum regularium ac abbatissa- « rum. Autore Steph. Dalvin ordinis minimorum Sancti « Francisci de Paula, Turonensi; Parisiis, Franc. Huby, « 1607, in-8 de 238 pag. de texte. »

Aucun biographe, que je sache, n'a parlé de cet auteur ni de son ouvrage, et le peu de particularités que nous avons sur ce qui le concerne se trouve dans son épître dédicatoire (de 17 pages), au R. P. Étienne Auger, supérieur général des minimes.

Il paraît, par la permission du père général, que ce traité avait d'abord été composé en français et qu'il fut ensuite mis en latin par l'auteur lui-même, avec des augmentations. « Intelleximus paternitat. vestram composuisse tractatum « quemdam de potestate abbatum et abbatissarum idiomate « gallico, eumdem etiam latino sermone reddidisse, etc. » Je ne crois pas cependant qu'il ait jamais été imprimé en français, du moins n'en ai-je vu nulle part l'indication.

DARLY (Jean-Baptiste), peintre tourangeau, fleurissait au commencement du seizième siècle. Il paraît qu'il s'était exclusivement livré au genre du portrait, dans lequel il

s'était acquis une telle réputation que les plus grands seigneurs venaient exprès à Tours pour se faire peindre par lui. Mais quelque brillans que soient les succès en ce genre, ils sont presque toujours passagers et ne procurent pas une gloire bien solide, à moins d'atteindre à la perfection d'un Rigaud ou d'un Largillière. Quelques familles de Tours ont long-temps conservé des portraits de Darly, mais il est à croire qu'on n'en trouverait pas un seul aujourd'hui.

I. DELAUNAY (Pierre-Louis-Athanase Veau), avocat, né à Tours le 28 octobre 1751, fut pourvu, en 1775, de la commission de procureur du roi des eaux et forêts.

Comme avocat au présidial de Tours, il a fait imprimer plusieurs mémoires et plaidoyers qui prouvent qu'il eût pu facilement se faire une réputation au barreau en s'y livrant exclusivement, et en tempérant un peu la causticité qui caractérise quelquefois ses écrits en ce genre.

En 1787, élu membre de l'assemblée provinciale, il fut choisi pour faire partie de la commission intermédiaire. Par là, à l'époque de la révolution, il se trouva naturellement porté dans la carrière administrative, et il était l'un des administrateurs du département lorsque, en 1792, il fut appelé à la Convention nationale, où il se fit connaître par plusieurs rapports sur l'instruction publique.

De retour dans ses foyers, en l'an IV, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tours, et quoiqu'il n'eût jamais fait une étude particulière de cette science, son aptitude à traiter toutes sortes de matières était telle qu'il eût été difficile de s'apercevoir qu'il était entré dans la carrière peu de temps avant ses élèves. Il eût rempli toute autre chaire avec un égal succès; mais cette prodigieuse facilité, l'habitude de tout effleurer sans rien approfondir, et de quitter un sujet pour en traiter un autre, bientôt abandonné à son tour, nuisirent beaucoup sans doute à la réputation littéraire à laquelle il avait droit de prétendre, ainsi qu'on en peut juger par son discours que la classe de litté-

rature et beaux-arts de l'Institut couronna dans sa séance du 15 messidor an VIII. Le sujet du prix était : « Rechercher « les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à « l'étude de la langue grecque et de la langue latine. » L'auteur a divisé son mémoire en trois parties. La première traite de la nécessité de l'étude de ces langues; la seconde, qui était le point principal, des moyens à employer pour ranimer cette étude ; et enfin la troisième, de la manière d'enseigner et d'étudier ces langues. L'Institut, sans se prononcer sur ce dernier point, témoigna que dans la discussion des deux premiers l'auteur avait complètement rempli ses vues, et lui adjugea le prix.

Il cultivait aussi la poésie. On trouve dans le recueil des séances de la société littéraire de Tours dont il était secrétaire perpétuel, une épître d'un père à son fils et quelques autres pièces de lui, de moins longue haleine. Mais c'est principalement dans les comptes qu'il rendait des travaux et de la correspondance de cette société que l'on pouvait connaître avec quelle souplesse de talent il savait se plier à tous les tons et à tous les genres, soit littéraires, soit scientifiques.

En 1780 il fit imprimer un petit recueil intitulé : Voltaire, ode, et autres poésies, sans nom d'auteur; Londres (Tours), Jean Nours, 1780, in-8. Toutes ces pièces de société, à l'exception de la première, étaient peu dignes d'être recueillies. Il a fait représenter à Tours : 1° Stéphaninn ou le Mari supposé, opéra comique en un acte; Tours, Vauquer-Lambert, an VI; 2° l'Heureuse Journée, opéra-vaudeville en un acte pour la fête donnée à Tours lors du passage du comte de Livourne; Tours, Mame, an IX.

Il a laissé en outre beaucoup de manuscrits qui sont entre les mains de sa famille. Je ne doute point que d'un choix fait avec discernement, dans lequel on comprendrait son discours couronné non encore imprimé, on ne parvînt à former un recueil de vers et de prose propre à donner une vé-

ritable idée des talens de l'auteur et à lui assigner un rang plus prononcé parmi les hommes de lettres.

Il est mort à Tours le 3 janvier 1814.

II. DELAUNAY (CLAUDE-JEAN VEAU), frère du précédent, médecin, né à Tours le premier avril 1755. Destiné au barreau par son père, avocat distingué à Tours, il commença par étudier le droit à Paris ; mais un goût plus prononcé le portant vers l'étude des sciences naturelles, il revint après ses trois années plus imbu des cours de l'illustre d'Aubenton qu'il avait assiduement suivis, que de ceux de son savant professeur Clément de Malleran, et plus familier avec Linnée et Jussieu qu'avec les Pandectes et le Digeste. Alors décidé à suivre la carrière médicale, il retourna à Paris où il se livra avec ardeur aux études préparatoires, et surtout à la chimie sous le célèbre Darcet, qui depuis l'honora toujours d'une amitié particulière. Reçu docteur à Montpellier, mais jaloux d'acquérir de nouvelles connaissances physiologiques, il fit un voyage en Italie. A son retour il se proposait de se fixer dans la capitale, lorsque les événemens de 1789 le reportèrent vers le lieu de sa naissance. Il y fut successivement nommé médecin des hôpitaux militaires, professeur de philosophie naturelle, et des sciences physiques, et, comme chimiste, essayeur des matières d'or et d'argent. Il abandonna ces fonctions pour aller de nouveau se fixer à Paris où la société philotechnique, l'académie celtique et celle de médecine le comptèrent au nombre de leurs membres. Nommé professeur des sciences physiques au collège royal de Reims en 1809, ce fut en cette même année qu'il publia le seul ouvrage par lequel il se soit plus particulièrement fait connaître. Il a pour titre : Manuel de l'Électricité, comprenant les principes élémentaires, l'exposition des systèmes, la description et l'usage des différens appareils électriques, un exposé des méthodes employées dans l'électricité médicale, avec 13 planches ; Paris, Duprat-Duverger, 1809, in-8.

En 1824, sa santé, naturellement délicate, se trouvant

encore affaiblie par l'étude, il se décida à chercher du repos dans une campagne auprès de Paris; mais, malgré les secours de l'art et les soins empressés de son épouse et de son fils, il y termina ses jours le 2 avril 1826.

DENIS (Nicolas), né à Tours vers le commencement du dix-septième siècle. Ayant été nommé gouverneur et lieutenant-général pour le roi de la Nouvelle-France ou Canada méridional, que les Français avaient découvert depuis quelques années, il s'attacha particulièrement à en reconnaître les côtes, à en décrire les productions et à étudier les mœurs et les usages de ces peuples alors nouveaux pour nous. On avait déjà publié dans le cours de ce siècle, et à la fin du précédent, un assez grand nombre d'ouvrages sur la Nouvelle-France. Mais celui de Denis eut sur ceux-ci l'avantage des détails géographiques, et surtout de faire connaître les procédés pour la pêche de la morue, branche de commerce si importante pour la France, avant qu'elle en eût été déshéritée par l'ambition toujours croissante de l'Angleterre. Son ouvrage est peut-être ce que nous avons eu jusqu'ici de meilleur sur ces pays.

De retour en France, Denis fit imprimer le résultat de ses observations sous ce titre : Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle des peuples, des animaux, des arbres et plantes du pays et de ses divers climats, ensemble la description de la pêche des Molues; Paris, Louis Billaine, 1692, 2 vol. in-12.

Nicolas Denis était devenu propriétaire de toutes les terres et îles qui s'étendent depuis le cap des Carouseaux jusqu'au cap des Rosiers, possessions plus vastes que productives, à une époque où la culture était presque inconnue dans cette partie du Nouveau-Monde.

DESCARTES (René), sieur du Perron, né à La Haye en Touraine le 31 mars 1596, de Joachim Descartes, conseiller au parlement de Rennes, et de Jeanne de Brochard, native également de La Haye, d'une famille noble et ancienne de la Touraine. Il fut baptisé le premier avril dans l'église parois-

siale de Saint-George. Ayant perdu en bas âge ses père et mère, il vécut quelque temps à Châtellerault; sous la tutelle de N. Ferrand, frère de son aïeule et lieutenant-général de cette ville. Il ne tint dans la suite qu'à Descartes de succéder dans cette charge à son grand-oncle; mais la répugnance qu'il montra fit évanouir ce projet.

Envoyé au collège de La Flèche, il y fit ses humanités, sa philosophie et une année de mathématiques qu'il finit au mois d'août 1612, à l'âge de seize ans. Son penchant précoce vers la méditatiou fit déjà entrevoir ce qu'il devait être un jour, et cette même habitude de réfléchir profondément sur tous les objets, le conduisit insensiblement à ces productions célèbres qui causèrent une véritable révolution dans les sciences.

En qualité de gentilhomme, se croyant obligé de porter les armes, il le fit par devoir plutôt que par inclination, étant d'ailleurs d'une constitution faible et peu propre à ce métier. En 1617, il s'enrôla sous les drapeaux du prince d'Orange en qualité de volontaire; et il était en garnison à Bréda lorsqu'il donna la solution du fameux problème de Beeckmann. Il servit ensuite, en 1619, sous le duc de Bavière, qu'il quitta en 1621 pour passer dans l'armée que le comte de Buquoy commandait pour l'empereur en Bohême et en Hongrie. De là il parcourut les différentes cours des princes du nord, voyagea en Italie en 1623, revint en France, resta quelques années dans la capitale, et se trouva, en 1628, au siège de La Rochelle. Mais enfin, cédant à l'impulsion de son génie, il abandonna le métier des armes pour se livrer sans contrainte à ses méditations. Résolu de porter la réforme dans la philosophie de l'école, il conçut qu'il ne pourrait sans danger attaquer la doctrine d'Aristote : il quitta donc Paris, théâtre où il eût été trop en évidence, et se retira en Hollande où souvent même il changeait de demeure lorsqu'il commençait à être trop connu, suivant en cela cet axiome d'un sage : *Cache ta vie*. Pendant un séjour de vingt-quatre ans, il s'y fit beaucoup d'amis et d'admirateurs : mais réforme-t-on impunément les vieilles opinions ? il eut

cependant le courage de le tenter, et osa le premier entrer dans la carrière que l'illustre Bacon avait à peine indiquée dans son Novum Organum. Il douta, et de la certitude de ce doute il déduisit la conséquence de la pensée, et de la pensée celle de l'existence. C'est ainsi qu'il jeta les premiers fondemens de la science de l'entendement humain. A la vérité ses idées innées, dont le but était de prouver que l'ame pensait toujours, et indépendamment de nos sensations, l'ont singulièrement écarté de la véritable route que lui-même avait frayée. C'est ainsi qu'il a gâté sa physique lorsqu'il a soutenu que, l'étendue ne pouvant exister sans la matière, de même le vide ne pouvait exister dans la nature. Mais ces erreurs d'un grand homme n'ont pas été inutiles à la science; car c'est incontestablement à elles que nous devons les belles conceptions de Locke sur l'origine de nos idées dans nos sensations, et de Newton sur la possibilité, ou pour mieux dire sur l'existence du vide.

C'est dans ces méditations et mieux encore dans sa méthode que l'on peut puiser une connaissance exacte de la philosophie de Descartes et de l'étendue de son génie. Lorsque ces deux ouvrages parurent, ils répandirent trop d'éclat sur leur auteur pour qu'il n'eût pas des partisans enthousiastes et des détracteurs outrés, également déraisonnables comme tout ce qui porte l'empreinte de l'esprit de parti. Il ne dépendit pas d'un Voëtius qu'il n'éprouvât le sort de Galilée, que l'inquisition venait de mettre dans les fers. Tel est à peu près le sort de tous les grands hommes qui sont au-dessus de leur siècle. Descartes cependant ne dédaigna pas d'employer l'adresse pour combattre l'erreur. Il dédia à la Sorbonne sa méthode et ses traités de géométrie, parce que, dit-il dans l'une de ses lettres, la *vérité est si peu de chose par elle-même qu'elle a besoin du secours de l'autorité pour la soutenir.* L'autorité, malheureusement, a bien plus souvent été l'appui de l'erreur que de la vérité. Elle fit cette fois une exception en faveur de Descartes.

On concevrait à peine l'espèce d'oubli auquel ses ouvrages semblent condamnés en France, si l'on ne savait que les matières philosophiques y sont plus que jamais un langage presque étranger. Aussi ne doit-on pas s'étonner si personne ne s'est occupé de donner une édition complète de ses œuvres plus belle et mieux disposée que les volumes épars que nous en avons. C'est un tribut que son pays devait au moins à l'éclat de son nom, et qui ne lui a été payé que par des étrangers.

Le premier ouvrage qu'il publia fut sa Méthode ou Essais de philosophie, imprimée à Leyde en 1637, et mise en latin par François Schooten, qui y ajouta un commentaire; Leyde, 1649, et Amsterdam, 1659.

Le second parut en 1641 sous le titre de Meditationes de primâ Philosophiâ; Paris., Mich. Jolly. Il y traite de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame. Hobbes, Gassendi, le P. Bourdin, jésuite, et quelques autres y firent des objections qui, avec les réponses de Descartes, se trouvent dans l'édition d'Amsterdam de 1642. Les méditations furent traduites en français par le duc de Luines, et les objections ainsi que les réponses le furent par Claude Clerselier. Descartes prit soin de revoir lui-même ces traductions, de sorte qu'elles sont aujourd'hui préférées et préférables aux originaux latins.

En 1643, Descartes publia son épître latine à Voëtius.

Le Traité des Principes de la philosophie qui parut en latin Amsterdam, chez L. Elzevier, en 1644, fut la troisième de ses productions. Il la dédia à son illustre disciple la princesse Élisabeth, l'aînée des filles de Frédéric V, électeur palatin, élu roi de Bohême. Il fut réimprimé en 1656, 1663, 1670 et 1677. L'abbé Picot le traduisit en français, et Descartes voulut bien également retoucher cette traduction, qui par là éprouva le même sort que les Méditations. Il y ajouta même une préface, et ce traité fut ainsi publié en 1647, 1660 et 1667.

Son Traité des Passions est le dernier qu'il ait fait imprimer; Amsterdam, Elzevier, 1648. Il parut également dans la même ville en latin en 1650 et 1656.

Ses autres ouvrages ne furent publiés qu'après sa mort. Son Traité de la Musique avait été écrit en latin lorsqu'il était en garnison à Bréda. On l'imprima à Utrecht en 1650, puis à Amsterdam en 1656. Le P. Poisson de l'Oratoire en donna, en 1668, une traduction avec quelques éclaircissemens qu'il mit en latin pour faire suite à l'original. Il a été pareillement traduit en anglais. Son Traité de l'Homme fut mis en latin par M. Schuyl et imprimé en 1662 et 1672. On le réimprima en 1677 en y ajoutant le Traité de la Lumière et du Monde qui paraissait pour la première fois. Enfin, en 1668, le P. Poisson mit au jour le traité de mécanique.

Toutes les œuvres de Descartes, en français, ont été imprimées à Paris de format in-12; mais par parties séparées, ce qui expose souvent cette collection à se trouver incomplète. Il faut donc réunir : 1° Discours de la Méthode contenant la Méthode, la Méchanique, la Dioptrique et la Physique; Paris, libraires associés, 1724, 2 vol. in-12, fig.; 2° les Méditations Métaphysiques; Paris, André Morin, 1724, 2 vol. in-12; 3° les Principes de la Philosophie; Paris, Charles Leclerc, 1724, in-12, fig.; 4° les Passions de l'ame, le Monde ou Traité de la Lumière et la Géométrie; Paris, libraires associés, 1724, in-12; 5° l'Homme et la formation du Fœtus; Paris, libraires associés, 1729, in-12, fig.; 6° Lettres de Descartes; Paris, libraires associés, 1724; 6 vol. in-12, fig.; en tout 13 volumes. Nous avons en outre deux collections latines de ses œuvres : 1° Celle de Francfort-sur-le-Mein, 1692—1695, 7 vol. in-4; 2° celle d'Amsterdam, 1701 ou 1713, 9 vol. in-4. Baillet, dans la vie de notre philosophe parle de plusieurs autres ouvrages qu'il avait commencés sur la science des nombres ainsi que sur diverses parties de la physique et des mathématiques.

On assure qu'il avait cultivé la poésie et qu'il avait même composé une comédie mêlée de vers. Ce qu'il y a de certain,

c'est qu'il n'était point étranger aux belles-lettres et qu'il était en ce genre d'un goût très-épuré, ainsi qu'on en peut juger par la trente-unième lettre du deuxième volume, dont je me permettrai de citer ce passage : « Transmisit enim ad « vulgares homines qui, cum aperto marte, et solius veri- « tatis copiis auditorum animos vincere desperarent, confu- « giebant ad sophismata et inanes verborum insidias, quibus « etsi non raro incautos fallerent, non meliori tamen jure « cum prioribus de oratoriâ laude contendebant, quam pro- « ditores de verâ fortitudine cum animosis militibus. Et « quamvis fucatas suas rationes aliquando etiam ad veritatis « patrocinium adhiberent, cum tamen præcipuam artis glo- « riam ponerent in deterioribus causis sustinendis, in hoc « illos fuisse miserrimos puto, quod optimi oratores esse non « potuerint, quin mali homines viderentur. » Pag. 486.

Au reste, la postérité n'oubliera point que ce fut à lui que les sciences furent redevables de l'application de l'algèbre à la géométrie, idée neuve et sublime qui seule suffirait pour immortaliser son nom.

Le cardinal de Richelieu avait inutilement tenté de le fixer à Paris. Une pension de mille écus qui lui fut accordée, mais dont il ne toucha jamais rien, ne put le déterminer à préférer à ce prix un séjour où tout eût contrarié ses habitudes. Christine, reine de Suède, le pressait depuis longtemps de venir à Stockholm. L'ambassadeur de France Chanut échoua plusieurs fois dans les propositions qu'elle l'avait chargé de lui faire, et ce fut à cette occasion qu'il dit dans une de ses lettres : « Je mets ma liberté à si haut prix que « tous les rois du monde ne pourraient me l'acheter. » Mais enfin, après une longue résistance, il céda aux vœux de la reine qui le logea dans son propre palais. C'était là qu'il l'entretenait tous les matins dans sa bibliothèque, et qu'avec elle il jeta les premiers fondemens d'une académie des sciences dont il devait être directeur : mais quoique cette princesse l'eût dispensé de toutes ces bienséances minutieuses qui composent l'étiquette des cours, un nouveau genre de

vie, un climat plus rude, cette espèce de gène et de contrainte qu'éprouve une ame indépendante qui, de son toit paisible et solitaire, passe dans le palais des rois, furent autant de causes qui ne tardèrent pas à altérer sa santé. Une fièvre lente et continue suivie d'une inflammation de poumon l'emporta le 11 février 1650. Christine voulut le faire enterrer avec les rois de Suède et lui faire ériger un mausolée; mais l'ambassadeur Chanut obtint qu'il fût inhumé sans pompe et suivant le rit catholique. Ce ne fut que seize ans après que son corps fut enlevé de Stockholm par les soins du trésorier de France Dalibat, et transféré à Paris, où il fut solennellement déposé dans l'église de Sainte-Geneviève le 24 juin 1667. Son buste fut placé dans cette même église avec cette épitaphe par Gaspard de Fieubet, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier dévoilé la structure.
Son nom, par mille écrits, se rendit glorieux:
Son esprit, mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abime, en perça les nuages.
Cependant comme un autre il cède aux lois du sort,
Lui qui vivrait autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvait s'affranchir de la mort.

La philosophie de Descartes n'était pas seulement dans ses écrits; on la retrouve encore dans les principes de morale qui furent la règle de sa vie privée, au point qu'il serait difficile de dire s'il était plus recommandable par ses talens que par ses vertus. L'indépendance lui était si chère, et le cercle de ses besoins si étroit, que son séjour en Suède sera toujours un objet d'étonnement pour les philosophes; car quoiqu'il ne possédât, comme puîné, que sept mille livres de bien, il n'avait jamais consenti à recevoir de secours de personne. Le comte de Vaux lui ayant envoyé en Hollande une somme

assez considérable, il ne voulut pas l'accepter, et ce ne fut pas le seul refus de cette espèce. Son patrimoine suffisait à la simplicité de ses habits et à la frugalité de sa table. Sa complexion était faible, mais le soin qu'il prenait de sa santé n'allait pas au-delà des précautions d'un homme qui sait apprécier le néant de la vie. « Au lieu de trouver le moyen de « conserver la vie, écrivait-il à un ami, j'en ai trouvé un « plus sûr, c'est celui de ne pas craindre la mort. » Il disait comme Ovide : « Vivre caché c'est vivre heureux. » Avec Sénèque il pensait « qu'il est malheureux de mourir trop « connu des autres sans s'être connu soi-même. » Toujours maître de ses passions il disait ces paroles sublimes : « Quand « on me fait une offense je tâche d'élever mon ame si haut « que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. »

Les Hollandais, parmi lesquels il avait long-temps vécu, firent frapper en son honneur une médaille où l'on voit d'un côté son buste et dans l'exergue : *Renatus Descartes natus Hay. Turon.*, 1596, *mort. in suec.*, 1650. Au revers est un soleil qui illumine un globe, ayant pour devise : *Sæculi Lumen.*

En 1777, Louis XVI acquitta la dette de la patrie, et fit faire sa statue en marbre blanc par Augustin Pajou.

Son portrait a été peint par le célèbre Fr. Hals et gravé d'après lui par Edelinck.

Baillet a écrit sa vie en 3 vol. in-4; Paris, 1691, auxquels on doit préférer l'abrégé qu'il en publia l'année suivante en 1 vol. in-12. Tout le monde connaît son éloge par Thomas, qui remporta, en 1765, le prix de l'académie française. Le Voyage au monde de Descartes par le P. Daniel, et la conjuration contre Descartes sont deux critiques de quelques-unes de ses opinions, mais qui ne passent point les bornes de la plaisanterie.

Le conseil général du département d'Indre-et-Loire, jaloux de faire ériger un monument à Descartes, avait sollicité ses restes auprès du ministre de l'intérieur, qui répondit avec raison que ce grand homme appartenait à la France entière,

et qu'à ce titre ses cendres étaient plus convenablement placées au musée des monumens français : mais le buste que ce ministre envoya au propriétaire de la maison qu'avait habitée le père de Descartes, fut par les soins du général Pommereul, alors préfet du département, inauguré avec pompe le 10 vendémiaire an XI, et placé dans la chambre même où notre philosophe était né. Il y eut à ce sujet une fête patriotique à laquelle assistèrent les principaux fonctionnaires publics, ainsi que la famille de Marcé, qui descend en huitième ligne de René Brochard, père de Jeanne, mère de Descartes.

Gilles Descartes, bisaïeul du philosophe, fut maire de Tours en 1522, et mourut dans la même année après trente-sept jours seulement de fonctions. Un autre Gilles Descartes était à cette même époque trésorier de l'église de Tours. Il y avait une branche de cette famille établie à Amboise et une autre à Vernou près Tours, où elle possédait le fief de La Marie.

Catherine Descartes, connue par son esprit, n'était pas née en Touraine, mais à Rennes en 1627. Elle était fille de Pierre Descartes, frère aîné du philosophe, et mourut en 1706. Les descendans de Pierre, petits-neveux de notre philosophe, existent encore en Bretagne, dans la famille Le Prestre de Château-Giron, par alliance avec Marguerite-Silvie Descartes, son arrière-petite-fille.

DESTOUCHES (Philippe Néricault), né à Tours le 22 avril 1680, de François Néricault Destouches et de Marie Binet, d'une ancienne famille de Touraine dont j'ai parlé à l'article de François Binet. Il commença ses études au collège des jésuites de Tours, et les acheva à celui des Quatre-Nations à Paris. Il importe peu de savoir aujourd'hui si, lorsqu'il les eut terminées, il embrassa la profession de comédien ou le métier des armes. Le même penchant qui le porta de bonne heure dans la carrière dramatique pourrait donner quelque fondement à la première opinion. Sa qualité de gentilhomme, d'un autre côté, rend assez probable ce que son fils a publié de lui relativement à ses services mili-

taires. Ainsi donc il aurait fait les campagnes de 1701 et 1702 dans la guerre de la succession; se serait trouvé ensuite au siège de Landau et à la bataille de Friedlinghen où il aurait été blessé.

Quoi qu'il en soit, il était en Suisse à l'époque où le marquis de Puysieux y résidait en qualité d'ambassadeur et de gouverneur de Huningue. Sa sœur, la marquise de Tibergeau, femme de beaucoup d'esprit et qui avait des possessions auprès de Tours, l'avait suivi dans cette ambassade. Destouches avait lu dans quelques sociétés sa comédie du Curieux Impertinent, puisée dans la nouvelle du roman de Don Quichotte, qui porte le même titre. La marquise en ayant entendu faire l'éloge, Destouches lui fut présenté en sa double qualité de poëte et de gentilhomme tourangeau. La comédie, après quelques corrections dues aux avis de cette dame, fut représentée chez elle avec succès, et fut la cause première de la fortune de l'auteur. Le marquis se l'attacha d'abord en qualité de secrétaire, et lui procura par la suite celle de secrétaire d'ambassade pour la Suisse.

Destouches, de retour à Paris avec son patron, y fit jouer, en 1710, son Curieux Impertinent qui fut accueilli favorablement. A cette pièce succéda l'Ingrat, représenté en 1712, comédie du genre mixte, et dont le principal personnage est trop odieux pour être théâtral. Destouches, quoique dans la vigueur de l'âge, n'avait point encore atteint celle du talent, et n'avait pas encore assez approfondi les secrets de l'art dramatique. Tartuffe est sans contredit un personnage odieux; mais le sentiment qu'il inspire est constamment tempéré par toutes les nuances comiques dont l'auteur a su l'entourer.

En 1713, l'Irrésolu, accueilli d'abord froidement, reparut ensuite avec plus de succès : mais un vers heureux ne suffit pas pour soutenir une comédie. Les Fêtes de l'Inconnu et le Mariage de Ragonde, jouées à Sceaux chez madame la duchesse du Maine, en 1714, ouvrirent à l'auteur l'entrée de cette cour aimable et brillante, réunion de tous les beaux-esprits du temps. Le Mariage de Ragonde et de Colin, ba-

gatelle ingénieuse, fut depuis joué sur le théâtre du grand opéra. Le Médisant, qui parut en 1715, commença à donner une idée plus favorable du talent de l'auteur, qui jusque-là ne s'était guère élevé au-dessus de la médiocrité. Cependant l'intrigue, quoique faible, est pénible et embarrassée : mais un comique de bon goût semble compenser ce défaut.

Destouches, comme on le voit, n'avait encore rien produit qui pût le placer au rang des maîtres de la scène. Cependant le Régent, à qui le marquis de Puysieux en avait fait l'éloge comme littérateur et comme diplomate, instruit d'ailleurs des qualités estimables que Destouches réunissait à son habileté dans les affaires, le choisit, en 1715, pour accompagner l'abbé Du Bois qu'il envoyait ambassadeur en Angleterre. Le Régent avait trop d'esprit pour qu'on ne soit pas tenté de croire qu'il trouva dans ce choix une espèce de correctif à l'immoralité trop connue de son ministre. Dubois ne resta que très-peu de temps auprès de George Ier, et se hâta de repasser en France où son ambition l'appelait. Ainsi Destouches demeura seul à Londres avec le titre et les pouvoirs de plénipotentiaire. En 1720, l'archevêché de Cambray étant venu à vaquer, Dubois chargea Destouches de le faire demander pour lui au Régent par Georges Ier. Destouches, en effet, en fit la proposition au roi, qui lui dit : « Comment « voulez-vous qu'un prince protestant se mêle de faire un « évêque catholique? le Régent en rira et n'en fera rien. — « Sire, répondit Destouches, le Régent en rira, et fera ce que « vous demanderez. » La lettre était toute préparée; le roi signa, et Dubois fut placé sur ce même siège que l'illustre Fénélon, cinq ans auparavant, honorait encore par tant de douces et d'aimables vertus.

La position forcée dans laquelle se trouvait Destouches, lui fit une nécessité de cette démarche qui répugnait sans doute à son ame honnête, et qu'il expia en quelque sorte en faisant passer à son père, sur ses épargnes, une somme de quarante mille livres, n'ayant point oublié dans sa prospé-

rité que ce père, dont la fortune était médiocre, avait eu douze enfans de ses deux mariages.

L'inclination qu'il avait conçue à Londres pour miss Dorothée Johnston, le mariage qui en fut la suite, et que, par des raisons de politique, il se crut obligé de tenir secret jusqu'à son retour en France, enfin l'humeur vive et capricieuse de sa belle-sœur, lui fournirent le sujet de la plus parfaite de ses comédies, le Philosophe Marié, qui fut joué en 1727 avec tout le succès qu'il méritait.

Dans l'intervalle du Médisant au Philosophe Marié, il avait donné le Triple Mariage et l'Obstacle Imprévu, qui furent représentés, l'un en 1716 et l'autre en 1717. De ces deux pièces en un acte et en prose, et toutes deux restées au théâtre, la première, fondée sur l'aventure de Saint-Aulaire et de ses enfans, plaira toujours par la gaieté un peu folle qui y règne; la seconde lui est inférieure de beaucoup.

A son retour en France, en 1722, Destouches, indépendamment des promesses du régent, qui ne furent point réalisées, fut gratifié par le roi d'une somme de cent mille livres, comme récompense de ses services, et, en 1723, l'académie française le traita non moins libéralement en l'admettant au nombre de ses membres. Cette faveur prématurée ne fut point pour lui le *lit nuptial*, car ce ne fut que depuis sa réception qu'il publia les pièces qui fixèrent sa réputation. A la vérité les Philosophes Amoureux durent paraître indignes de l'auteur du Philosophe Marié; mais le Glorieux, qui parut en 1732, justifia toutes les espérances que son talent avait fait concevoir. L'Ambitieux et l'Indiscrète, que nous classerions aujourd'hui parmi les drames, n'eut que très-peu de succès en 1737. La Belle Orgueilleuse et l'Amour Usé, comédies en un acte et en prose, n'ont aucune espèce de mérite. Je ne crois pas qu'elles aient reparu au théâtre depuis qu'elles y furent mises, en 1741. Le Trésor Caché est une imitation du Trinummus de Plaute; il fut joué sans succès en 1745. Il en fut de même de la Force du Naturel, qui

n'eut que quelques représentations en 1750. Quant au Dissipateur, la meilleure des pièces de Destouches, après ses deux chefs-d'œuvre, refusée d'abord par les comédiens français, elle fut imprimée dès 1736 et jouée alors en province ; mais elle ne fut admise au théâtre de la capitale qu'en 1753. Malgré des défauts essentiels on l'y revoit encore avec plaisir. La Fausse Agnès, le Tambour Nocturne et l'Homme Singulier, ne furent représentés qu'après la mort de l'auteur. On a dit avec raison de l'Homme Singulier qu'il n'était qu'ennuyeux. La Fausse Agnès fait rire, et l'on oublie ses fautes contre les convenances; mais à l'égard du Tambour Nocturne, imitation de la pièce d'Addisson, intitulée *The Drummer*, l'ennui que l'on éprouve pendant cinq mortels actes ne peut être racheté par deux ou trois scènes plaisantes, et M. Pincé lui-même finit par être fatigant. Le Mari Confident, le Dépôt, le Jeune Homme à l'Épreuve, l'Archimenteur, ouvrages posthumes, n'ont point été joués, et l'on pouvait même se dispenser d'en grossir le recueil de ses œuvres, à la fin desquelles on trouve quelques fragmens de pièces qui n'ont point été achevées.

Destouches, ne pouvant s'élever à la hauteur des deux grands maîtres qui l'avaient précédé dans la même carrière, a su cependant se placer honorablement au-dessous d'eux. Bien loin de Molière pour cette connaissance profonde du cœur humain, pour ce comique si vrai, si naturel, qui sort comme de lui-même de toutes les situations ; bien loin également de Regnard pour son intarissable gaieté, dont le comique pourtant est assez souvent dans l'expression plus que dans le fonds, Destouches, par un style élégant et correct, par des tableaux intéressans où les mœurs et la vertu sont présentées sous leurs formes aimables, a porté sur la scène un caractère de décence qui lui a mérité le titre de Térence français. Il est vrai que c'est presque toujours aux dépens de la gaieté, et qu'il n'a pas su éviter l'écueil que ce genre devait lui présenter, c'est-à-dire la froideur, celui de tous les défauts qu'on pardonne le moins au théâtre et dont on ne peut se

dissimuler que la plus grande partie de ses pièces porte l'empreinte. Aussi a-t-on observé avec raison que sans quatre ou cinq d'entre elles où ce vice ne se laisse apercevoir que faiblement, il eût pu être considéré comme l'un des auteurs de la décadence de la bonne comédie. Ses sujets en général ne sont pas heureusement choisis, et cependant le parti qu'il a su tirer de celui du Philosophe Marié, prouve qu'avec plus de maturité et de travail il eût pu donner à plusieurs d'entre eux le même degré de perfection. Ainsi que beaucoup d'autres auteurs dramatiques, il a eu le tort de trop écrire et de n'avoir pas su s'arrêter lorsqu'il ne pouvait plus s'élever. La Métromanie et le Méchant sont des preuves non équivoques qu'une seule bonne pièce suffit pour faire une réputation durable, et que ce n'est point, suivant l'expression de Voltaire, avec un gros bagage qu'on arrive à la postérité. Il eût suffi à Destouches d'avoir fait le Philosophe Marié et le Glorieux qui lui valut cette invitation de la part de l'auteur d'OEdipe et de Mérope :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes le Glorieux,
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.
Je le serai, j'en suis tenté,
Si demain ma table s'honore
D'un convive aussi souhaité;
Mais j'en sentirai plus encore
De plaisir que de vanité.

Destouches se retira de bonne heure de la carrière diplomatique, et eut assez de philosophie pour refuser l'ambassade de Russie que lui offrait le cardinal de Fleury. Sans autre ambition que celle de se faire un nom au théâtre, jouissant d'une fortune honnête, fruit de son économie et de la gratification qu'il avait obtenue, il vécut heureux et tranquille dans la terre de Fortoiseau qu'il avait achetée auprès de Melun, petite ville dont on lui avait donné le gouvernement.

Il s'était, dit-on, occupé long-temps d'une histoire du théâtre de toutes les nations anciennes et modernes; mais peut-être n'en avait-il conçu et dessiné que le plan, autrement il serait assez étonnant qu'on n'en eût pas même trouvé un fragment parmi ses manuscrits.

Ce que j'ai lu de ses vers sur les Incrédules ne m'a point inspiré le désir de connaître les morceaux de prose qu'il avait insérés dans le Mercure Galant; car sur sept à huit cents épigrammes, à peine s'en trouve-t-il quatre de passables; encore est-on un peu surpris d'y rencontrer ce conte assez libre: *Un Fort fut emporté d'emblée*, qui, très-innocent partout ailleurs, le paraît moins parmi des sermons sur l'indévotion.

Destouches mourut dans sa terre de Fortoiseau le 4 juillet 1754, âgé de soixante-quatorze ans. Son théâtre avait été imprimé en 1745 en 5 vol. in-12. C'est la seule édition qui ait paru de son vivant. Le roi en fit faire une au Louvre en 1757, en 4 vol. in-4, imprimée sous les yeux du fils de l'auteur, qui y fit insérer ses ouvrages posthumes. Le libraire Prault, en 1758, en donna une édition en 10 vol. petit in-12, qui fut réimprimée en 1772. La dernière, de l'imprimerie de Crapelet, a paru chez Lefèvre, 1811, 6 vol. in-8, fig. On a rassemblé en un vol. in-12, sous le titre de chefs-d'œuvre, le Glorieux, le Philosophe Marié, le Dissipateur et le Curieux Impertinent. Enfin Didot a stéréotypé en 2 vol. in-16 les Œuvres choisies qui contiennent les trois premières pièces précédentes et de plus le Triple Mariage, la Fausse Agnès et le Tambour Nocturne.

En 1781, le sculpteur Berruer a fait pour le foyer du Théâtre Français le buste de Destouches en marbre blanc, d'après le beau portrait peint par Largillière et gravé par Petit. C'est au bas de cette gravure que l'on trouve ces vers assez faibles d'un anonyme.

Tels sont les traits du moderne Térence,
Qu'Athènes et que Rome ont formé pour la France.

Dans ses charmans écrits l'esprit, le jugement,
Les graces, le bon goût, l'élégant badinage,
Pour plaire, pour instruire unissent leur langage,
Et l'honnête homme y joint le sentiment.

Destouches, en effet, réunissait toutes les qualités estimables qui constituent le parfait honnête homme, et les critiques, même les plus injustes, de ses ouvrages ne le firent jamais sortir des bornes de sa modération philosophique. Son éloge a été fait par d'Alembert.

DORBELLES ou plutôt DORBEAU (Nicolas), en latin *Dorbellus*, de l'ordre des frères-mineurs de la province de Tours, son pays natal, où il vivait en 1455. Conrad Lycosthènes, dans son *Compendium bibliothecæ Gesneri*, parle de plusieurs ouvrages qu'il avait composés en latin, entre autres sept livres sur les petites Sommes de Pierre d'Espagne, quatre livres sur les Sentences, et des Commentaires sur plusieurs traités d'Aristote, tels que ceux de l'Ame, du Ciel et du Monde, de la Génération et de la Corruption, et quelques autres encore.

Nous avons de lui : 1° un Traité de la Science des Mathématiques, avec un Commentaire sur la morale d'Aristote, imprimé à Bâle en 1503 ; 2° un Abrégé de Théologie selon la doctrine de Scot; Hanau, 1503; Paris, 1511, 1517 et 1520; 3° deux Expositions sur les Épîtres du Carême; Lyon, 1591. Tous ces ouvrages sont aujourd'hui condamnés à l'oubli, malgré la réputation qn'ils eurent dans leur temps, et qui les fit réimprimer plusieurs fois après sa mort, dont la date est inconnue.

DREUX (Pierre-Lucien-Joseph), né à Tours en 1756, mort dans la même ville le 14 février 1827. Un grand prix obtenu à l'université, à l'âge de quatorze ans, et quelques productions précoces pleines d'esprit et de goût firent concevoir de lui les plus heureuses espérances. Mais elles furent sinon détruites, du moins très-contrariées par diverses circonstances fâcheuses au nombre desquelles on peut placer

une constitution extrêmement délicate, et le dénuement dans lequel il se trouva à la mort d'un père qui, notaire instruit et occupé dans une grande ville, devait lui donner l'espoir d'une aisance honnête. Obligé de se suffire à lui-même, il fut appelé à Liège pour y coopérer à la rédaction de l'Esprit des journaux, dont tous les mois il paraissait un volume in-12. Ce fut lui qui fit naître en cette ville l'idée d'une société littéraire dont il peut être considéré comme le fondateur. Les Liégeois, qu'il ne s'était pas moins attachés par les charmes de son esprit que par l'aménité de son caractère, lui donnèrent un témoignage flatteur de leur estime en lui adressant à Paris, où la cessation de son journal l'avait rappelé, le titre de citoyen de leur ville.

Placé bientôt auprès de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, en qualité de secrétaire, il y resta jusqu'à l'époque de la révolution, dont les événemens le ramenèrent vers sa ville natale qu'il ne quitta plus. Il y occupait depuis 1810 la place de bibliothécaire de la ville, et se livra avec un zèle souvent au-dessus de ses forces à la rédaction du catalogue de cette volumineuse bibliothèque.

S'il ne s'est pas fait connaître par des ouvrages de longue haleine, on en doit surtout accuser les deux causes que j'ai indiquées plus haut, le défaut de santé qui lui défendait un travail assidu, et le défaut de fortune qui d'un autre côté lui en imposait la nécessité. On peut ajouter à ces causes une modestie poussée beaucoup trop loin, et surtout une sorte de paresse littéraire qui tenait à la faiblesse de sa complexion.

En 1783, il publia, sans y mettre son nom, le premier chant d'un poëme intitulé : La Journée des Enfans, écrit avec autant d'élégance que de pureté. Il est à regretter qu'il n'ait pas achevé un ouvrage qui aurait fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le détermina à réunir quelques-uns des morceaux épars dans son portefeuille, qu'il publia sous ce titre : Essai sur l'Amour, par

D***, augmenté de poésies diverses du même auteur; Paris, Guilleminet, an 10—1802, in-16. La première pièce de ces poésies est une épître au célèbre abbé Delille, qui honorait l'auteur d'une amitié toute particulière. L'épître est digne de celui à qui elle est adressée.

Le second recueil, également composé de prose et de vers, a pour titre : Essais en divers genres de littérature et de poésie, par P. L. J. D***; Tours, Mame, 1809, in-16. Tous ces morceaux, ainsi que ceux du premier recueil, se font remarquer par un goût toujours pur et par un style qui décèle un écrivain nourri des principes de la bonne école. A la suite des poésies se trouve une comédie en un acte et en vers, intitulée : La Lecture ou le Début d'un poete, ouvrage fort bien écrit, mais froid, vide d'action et sans comique. Le volume est terminé par un intermède lyrique, petite pastorale dans le goût de ces actes qu'on jouait anciennement à l'Opéra sous le nom de fragmens, genre fade heureusement tout-à-fait passé de mode.

Il est très-peu d'auteurs, à l'exception de quelques-uns de nos grands maîtres, qui n'aient encouru le reproche d'avoir trop écrit. Celui-ci est du petit nombre de ceux auxquels on pourrait faire un reproche tout contraire.

I. DUCHESNE (André), conseiller du roi, historiographe et géographe de France, né à l'Ile-Bouchard au mois de mai 1584, de Gabriel Duchesne, écuyer, sieur de la Sansonnière et de Jeanne de Baudry. Par ses nombreux travaux et son immense érudition, il mérita d'être appelé le père de l'histoire de France. Ce fut lui en effet qui le premier, par des recherches pénibles dans le trésor des chartres, dans les registres des parlemens, des chambres des comptes, et dans les archives des églises et des monastères de France, déterra tout ce qu'il y avait de matériaux utiles à l'histoire, soit du royaume, soit des grandes familles; on a peine à concevoir qu'un seul homme, mort à cinquante-six ans, ait laissé plus de cent volumes in-fol. de pièces manuscrites, indépendamment de tous les ouvrages qu'il a publiés. Aussi le Labou-

reur, dans ses remarques sur les mémoires de Castelnau, avoue-t-il qu'il s'estimerait plus heureux de succéder à sa réputation qu'à toutes les rares qualités des plus grands hommes du monde.

Duchesne a rendu les plus grands services à l'histoire en en réunissant les matériaux épars dans les différens dépôts où ils étaient en quelque façon ensevelis, et que les écrivains qui sont venus après lui n'auraient pas toujours été à même de compulser. C'est sans doute à ces travaux en ce genre que nous sommes redevables de la précieuse collection qui porte le nom de D. Bouquet. Celle de Duchesne devait être portée à 24 vol. in-fol.; mais sans la suppression de la savante congrégation de Saint-Maur, la nouvelle eût facilement atteint ce terme. C'est sous ce rapport, bien plus que sous celui d'écrivain, qu'André Duchesne s'est acquis le titre de père de l'histoire de France.

Il est peu d'ouvrages de ce savant exact et laborieux dans lesquels on n'ait pas puisé des choses neuves et utiles, même dans ceux qui sont mis au dernier rang, tels que son histoire des papes, celle d'Espagne et ses recherches et antiquités des villes. Oracle de son temps pour tout ce qui concernait l'histoire et les généalogies, il communiquait les fruits de ses veilles avec cette facilité généreuse qui caractérise le véritable savoir.

Je ne crois pas avoir vu nulle part la liste exacte et complète de tout ce qui est sorti de sa plume. Je vais donc la donner en suivant l'ordre chronologique.

Il n'était âgé que de dix-huit ans lorsqu'il publia son premier ouvrage sous ce titre : 1° Andreæ Quernæi egregiorum seu electarum lectionum et antiquitatum liber; Paris., Jean Lebouc, 1602, in-8; 2° Januariæ Kalendæ, seu de Solemnitate anni tam ethnicâ quam christianâ brevis libellus; Paris., 1602, in-8. Ce traité est suivi d'un poëme latin intitulé : Gryphus de ternario numero; 3° les Figures mystiques du riche et précieux cabinet des dames, où sont représentées au vif tant les beautés, parures et pompes du corps féminin,

que les perfections, ornemens et atours spirituels de l'ame; Paris, 1605, in-8. Cet ouvrage fut composé pour Suzanne Soudain, qu'il épousa en 1615; 4° traduction des Satires de Juvénal avec des notes; Paris, 1607, in-8, extrêmement rare; 5° les Antiquités et recherches des villes, châteaux et places remarquables de toute la France, suivant l'ordre des huit parlemens; Paris, 1609, 1614, 1624, 1629, 1631, 1637, in-8, revue par son fils; Paris, 1647 et 1668, 2 vol. in-12; 6° Chandelier de Justice, poëme présenté au chancelier Sillery; Paris, 1610, in-8; 7° et 8° Discours et panégyrique sur les cérémonies et magnificences du Sacre et Couronnement de la reine Marie de Médicis. — Traité de la Sainte Ampoule et des Fleurs de Lys. Ces deux ouvrages ont été perdus, et l'on doit surtout regretter le dernier; 9° les Titres d'Heur et de Vertu de Henry-le-Grand, où par abrégé sont représentées les plus grandes actions de sa vie et son lamentable trépas, ensemble ses obsèques, Paris, 1610, in-8; 10° les Controverses et Recherches magiques de Martin Delrio; Paris, 1611, in-8. C'est une traduction de l'ouvrage latin de ce jésuite intitulé : *Disquisitiones magicæ*; 11° poésies et autres pièces de Démophile. Je n'ai pu parvenir à me procurer un exemplaire de ce livre qui doit être fort rare; 12° Dessein de la description du royaume de France; Paris, 1614. Il y prend le titre de géographe du roi; 13° Bibliotheca cluniacensis; Paris, 1614, in-fol. Il s'associa pour cette collection avec D. Marrier son ami; 14° Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; Paris, Rocolet, 1614 et 1634, in-fol., continuée ensuite jusqu'en 1640, revue et corrigée par Duverrier; Paris, 1657 et 1666, 2 vol. in-fol. C'est ici, proprement dit, que Duchesne commence sa carrière historique; 15° Histoire des Papes; Paris, 1616, in-fol., 2 vol. François Duchesne fit disparaître les fautes nombreuses de cette édition dans celle qu'il donna en 1653 avec les portraits; 16° Petri Abelardi et Heloisæ conjugis opera nunc primum edita, accedunt Andr. Quercetani notæ ad historiam calamitatum Petri Abelardi; Paris., Buon, 1616, in-4; 17° OEuvres d'Alain Chartier,

publiées par A. Duchesne; Paris, Thiboust, 1617, in-4; 18° B. Flacci Albini, sive Alchuini opera omnia edita studio et diligentia A. Quercetani; Paris, Cramoisy, 1617, in-fol.; 19° bibliothèque des auteurs qui ont écrit de l'Histoire et Topographie de la France; Paris, Cramoisy, 1618 et 1627, in-8. Ouvrage utile alors mais effacé par celui du P. Lelong, perfectionné par Févret de Fontette; 20° Historiæ Normannorum scriptores antiqui, etc.; Paris, Fouet, 1619, in-fol. Ce recueil précieux et très-recherché devait être composé de 3 vol.; 21° Histoire généalogique de la maison de Châtillon-sur-Marne avec les preuves; Paris, Cramoisy, 1621, in-fol.; 22° Généalogie des seigneurs de Reis-Dubreuil; Paris, 1621, in-4; 23° Histoire Généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, avec les preuves, Paris, Cramoisy, 1624, in-fol.; 24° Histoire Généalogique de la maison de Vergy avec ses preuves; Paris, Cramoisy, 1625, in-fol.; 25° Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne et d'Arles; Paris, 1628; in-4, 2 vol. Le premier porte la date de 1619, il parut alors sous le titre d'Histoire Généalogique des ducs et comtes de Bourgogne, etc.; 26° Histoire Généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy; Paris, Cramoisy, 1631, in-fol.; 27° Histoire Généalogique des maison de Dreux, Bar-le-Duc, Luxembourg, Limbourg, Le Plessis-Richelieu, Broyes et Château Vilain; Paris, Cramoisy, 1632, in-fol.; 28° Histoire Généalogique de la maison des Chateigniers avec les preuves; Paris, Cramoisy, 1634, in-fol.; 29° Historiæ Francorum scriptores coætanei, etc.; Paris, Cramoisy, 1636—1649, in-fol., 5 vol. Le troisième et le quatrième volume étaient sous presse lorsque l'auteur mourut; son fils en surveilla l'impression et publia le cinquième; 30° Histoire Généalogique de la maison de Béthune avec les preuves; Paris, Cramoisy, 1639, in-fol.

Quelque étendue que paraisse cette liste, elle ne forme cependant que la moindre partie des travaux de Duchesne. A sa mort on trouva beaucoup d'ouvrages commencés et quelques autres achevés. Au nombre de ces derniers sont: 1° Ca-

talogue des archevêques et évêques de France ; 2° Réfutation de l'imposture et fausseté de Thierry Presport, touchant la première origine de la maison d'Autriche ; 3° Généalogie de la maison Bouthillier de Senlis ; 4° Traité sur l'origine de Charlemagne ; 5° les Épîtres et Gestes des papes depuis Innocent II jusqu'à Grégoire XI ; 6° les Vies des Saints de France ; 7° les Anciennes Coutumes locales du royaume ; 8° l'Histoire des Grands-Officiers de la couronne ; 9° la Chronique d'Alberic moine des Trois-Fontaines ; 10° l'Histoire des Ministres d'état depuis le règne de Robert ; 11° Discours du royaume de Lorraine où il est montré que c'est un ancien fief de la couronne ; 12° Mémoires historiques et politiques de l'histoire de France ; 13° la Vie de Gaston de Foix ; 14° Histoire de la ville de Rheims ; 15° l'Histoire de France tirée des auteurs contemporains ; 16° la Descente royale de M. le prince de Condé ; 17° Recherches de toutes les villes, bourgs et villages, châteaux, fleuves, rivières et ruisseaux de France, avec les érections des terres en baronnies, comtés, marquisats et duchés, ensemble les noms des seigneurs qui avaient autrefois le droit de battre monnaie et les figures de chacune.

Un accident imprévu vint interrompre tant de travaux utiles, dont il avait rassemblé les immenses matériaux. En revenant de sa maison de Verrière auprès de Longjumeau, il se tua en tombant d'une charrette sur laquelle il était monté, et mourut le 30 mai 1640, âgé de cinquante-six ans. L'abbé de Longuerue raconte ce malheur d'une manière toute différente. « Chassé de Paris par la misère, il se retira, « dit-il, en Touraine, où il avait une ferme. Un jour qu'il « revenoit de faire les foins, monté jusqu'aux nues sur « une charrette qui en étoit chargée, la charrette versa, et le « pauvre diable fut tué. » Mais l'abbé de Longuerue n'a pas fait attention que les foins ne se récoltent pas le 30 mai. Il est d'ailleurs certain que Duchesne n'est pas mort en Touraine. Il n'est pas plus exact, quand il dit que le cardinal de Richelieu le laissait mourir de faim. Il est vrai qu'il n'en reçut jamais aucune faveur, *tandis qu'il les donnait à*

pleines mains à de mauvais poètes : mais Duchesne, sans être riche, était au-dessus du besoin. Il avait été marié deux fois : la première à Suzanne Soudain, et la seconde à Valentine de Vaucorbeil, dont il n'eut point d'enfans. De la première il n'eut que François, qui fait l'objet de l'article suivant.

Voici des vers qui dans le temps furent faits sur lui, et sur le savant père Sirmond, jésuite :

En gemino, nostras quæ lustrant lumine terras,
Nondum visa polo sidera clara micant.
Inde stupor Gallis solita plus luce coruscant
Quod Christi templum, regis et imperium.
Sunt fratres Helenæ, qui alterna sorte relucent
Sirmundus templo, Querceus imperio.
Conciliis radiat totum Sirmundus in orbem,
Splendet et augusta Querceus historia.
Præsul et heros, dum tanto splendore refulgent,
Gallia fit gemino lumine lucidior.

II. DUCHESNE (François), historiographe de France, né le 22 mars 1616, à l'Ile-Bouchard, ainsi que son père, auprès duquel il avait puisé le goût de l'étude, et principalement de celle de l'histoire; mais malgré son érudition, il fut loin d'égaler la gloire que son père s'était acquise. Il s'occupa de rassembler ses manuscrits, et l'on a lieu d'être surpris qu'il n'ait pas publié la majeure partie de ceux qui étaient terminés, et que quelques écrivains se sont appropriés. Il mit en ordre, et fit paraître, en 1639, le cinquième volume des historiens de France. Il en fit autant pour l'Histoire des Cardinaux français, en 2 vol. in-fol., mais qui devait en former quatre. Ce fut le cardinal de Richelieu qui engagea André Duchesne à écrire cette histoire. En 1653, il donna une nouvelle édition de l'Histoire des Papes, moins fautive que celle que son père avait publiée, mais qui, malgré cela, n'en est pas meilleure.

Nous avons de lui particulièrement : 1° Willelmi vita

Sugerii, edente Fr. Duchesne; Paris, 1648, in-8. Ce n'est qu'une traduction de celle que son père avait écrite en français; 2° Histoire des Chanceliers et Gardes-des-Sceaux de France; Paris, 1680, in-fol. On peut la considérer comme un fragment de l'histoire des grands-officiers de la couronne, entreprise par André Duchesne; 3° Traité des Officiers qui composent le Conseil-d'Etat du Roi; Paris, 1662, in-4; 4° Mémoires de Jacques de Chastenet, Seigneur de Puységur; Paris, 1690, in-12, 2 vol.; 5° Recherches historiques de l'Ordre du Saint-Esprit, continuées par Haudiguer de Blancourt; Paris, 1695, in-12, 2 vol., et réimprimées en 1710.

François Duchesne, aussitôt la mort de son père, avait obtenu la place d'historiographe, par lettres patentes du 14 juin 1640. En 1676, il vendit au grand Colbert tous les mémoires que son père avait recueillis.

Il mourut à Paris le 8 juillet 1693, laissant quatre filles, dont la seconde épousa Jean Haudiguer, sieur de Blancourt, également historiographe de France, qui fut condamné aux galères, sur l'accusation intentée contre lui, d'avoir fabriqué de faux titres au détriment de quelques familles; il y avait dans la bibliothèque de M. Leblanc, n° 3213, un recueil manuscrit de toutes les pièces de ce procès, formant 3 vol. in-fol. On croit que le jugement infamant prononcé contre Haudiguer abrégea les jours de son beau-père, qui était âgé de soixante-dix-sept ans.

DUFOUR (Jean), poète latin. La qualité de *Campanus* qu'il prend à la tête de ses ouvrages, fait douter s'il était de la Champagne tourangelle, ou de la Champagne proprement dite. Cette dernière opinion cependant me paraît la plus probable, quoiqu'il ait été mis au nombre des auteurs tourangeaux par les rédacteurs de l'Almanach historique de Touraine.

Il était principal du collège de Tours, quand il publia son Horace chrétien sous ce titre : *Horatius Christianus a Joanne Dufour Campano*, Turoni, Jacobus Poinsot,

1629, in-12. Ce sont des imitations des cinq livres d'odes d'Horace, toutes écrites dans le même mètre, avec le même nombre de vers, et qui toutes ont pour objet des sujets chrétiens. Il faut pourtant en excepter l'ode treize du premier livre, qui fait une disparate assez frappante avec les autres. Les biographes ne faisant point mention de cet auteur, je rapporterai ici cette ode, pour donner une idée de son style, qui, malgré la contrainte qu'il s'était imposée a quelquefois de la facilité, et ne manque pas d'une certaine élégance.

ZELOTYPUS AD UXOREM.

Cum, Psyche, duo lumina
Malas, colla, sinum, et lactea proximi
Laudas brachia; væ, meum
Fervet bile jecur, fluctibus ut fretum.
Annictas quoties viro,
Quem forma egregium reris Adonidem,
Tum nec frons mihi, nec color
Certa sede manent. Summus ubi palam
Clamat Janus ab infimo
Te pressis juvenum dente tuo labris
Impressisse notam, in sinus
Humor labitur, et lapsus arat genas.
Cum nonaria conjugi
Præfers legitimo turpis adulterum,
Cymbam portitor admonet
Ripæ, meque vehit per stygios lacus.
Felices ter et amplius
Quos intacta probris vincula copulant!
Ac, ne dissimulem, puto
Hic jam semideos vivere cælibes.

L'auteur, dans son épilogue, promettait de publier les satires et les épîtres;

Satyras, epistolasque proximo dabit
Anno thalia nostra.

mais il ne put exécuter ce dessein, la mort l'ayant surpris dans le cours de l'année qui suivit la publication de cette première partie. Il avait, dit-on, un frère qui avait composé un *Miles christianus* en vers latins, et lui-même en parle dans la préface de son Horace, comme d'un ouvrage terminé; celui de Dufour est précédé d'un éloge de la ville de Tours, en forme de dédicace imitée de l'ode : *Laudabunt alii claram Rhodon*. On y remarque ces vers, dans lesquels il décrit la promenade connue sous le nom de Mail, ainsi que le jeu d'où lui vient cette dénomination.

Hic, via lævis ubi densas ter duplicat ulmos,
Exercet Diana choræas
Et Dryades : illuc juvenum chorus ordine longo
Confluit, innuptæque puellæ.
Hic teretem globulum repetito malleus ictu
Pulsat, init globus ostia metæ.

Jean Dufour a été imité, dans ce genre de parodier les anciens, par le père Carlo d'Aquino, dans son Anacreon recantatus, et par Giuseppe Patrignani, dans l'Anacreonte cristiano, publié sous le pseudonyme de Presepio Presepi.

Nous avons encore de lui un poëme apologétique des lois et de la jurisprudence, qui a pour titre : J. Dufour Carmen *nomotheticon*, Trecis, Natalis Moreau, 1601, in-12. Cet opuscule ne contient que trois cent neuf vers.

Il mourut à Tours en 1630; on ne sait pas précisément l'année de sa naissance.

DUFRÉMENTEL (JACQUES), avocat en parlement, né à Tours le 22 mars 1698. Il s'était d'abord fait connaître par quelques poésies assez agréables; mais il ne tarda pas à renoncer à cette occupation frivole pour se livrer tout entier à l'étude de la jurisprudence, où il s'acquit autant de réputation que pouvait le permettre le cercle étroit dans lequel il s'était circonscrit. Cependant avec du savoir, parlant et écrivant bien, on peut croire que partout il se fût fait un nom

distingué, ainsi qu'on en peut juger par les mémoires qu'il fit imprimer dans quelques causes importantes.

Il avait laissé en manuscrit un travail complet sur la coutume de Touraine, dans lequel se trouvent fondues les observations des plus habiles jurisconsultes. L'ouvrage ne fut publié qu'en 1786, par les soins de son fils, sous ce titre : 1° Conférence de la Rédaction de la Coutume de Touraine en 1640, et de ses deux Réformations en 1507 et 1559. — Nouveau Commentaire sur la même Coutume; Tours, Létourmy, 1786-1788, in-4, 3 vol.; mais les changemens opérés par la révolution ont rendu infructueuse la plus grande partie de ce travail, dont le quatrième et dernier volume est resté manuscrit; 2° Tableau Généalogique et Historique de la Maison de Brossard en Touraine; Tours, 1765, in-4 de seize pages. La Chesnaye-des-Bois a inséré cet opuscule à la suite de son troisième volume du dictionnaire de la noblesse.

Il est mort à Tours le 11 juillet 1777, doyen du barreau, et échevin électif de cette ville.

Son fils, Jacques Dufrémentel, a fait graver ce distique au bas du portrait qui se trouve en tête du premier volume :

> Vir fuit et civis; natos virtutis amorem
> Edocuit; memori scripta manent patriæ.

Il réunissait en effet au plus haut degré toutes les vertus du citoyen, et tous les talens du jurisconsulte. Le fils, héritier des vertus du père, le fut aussi de ses talens. Né à Tours le 28 janvier 1728, il se destina à la profession d'avocat; mais une légère difficulté dans l'organe de la voix le fit renoncer au barreau, et il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut chanoine de Saint-Martin, official et grand-vicaire du diocèse. Il se faisait un amusement de la poésie latine, et une occupation sérieuse de l'histoire de son pays. Ce fut lui qui rédigea constamment l'Almanach historique de Touraine, dans lequel il inséra un grand nombre de notices sur les

événemens, les productions, les curiosités, les monumens et les hommes célèbres de cette province. Il est mort à Tours le 15 juillet 1808.

DUPUY (Gilles), maître des requêtes ordinaire de la reine, conseiller au présidial, et maire de la ville de Tours, lieu de sa naissance. Dans l'année de son mairat, c'est-à-dire en 1632, les jésuites ayant été autorisés à s'établir à Tours contre le gré de la grande majorité des habitans, leur collège était peu fréquenté. Dupuy publia alors un discours dans lequel il développait tous les avantages de la méthode adoptée par ces pères pour l'enseignement de la jeunesse, et il parvint à dissiper la prévention. Ce discours dédié à M. Victor Le Bouthillier, alors coadjuteur de l'archevêque de Tours, fut imprimé dans cette même ville chez Jean Oudot, 1632, in-4.

DURAND (Don Ursin), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours le 30 mai 1682, d'Ursin Durand, fils d'un autre Ursin Durand, lieutenant-général au bailliage de Touraine, fit profession à l'abbaye de Marmoutier le 23 février 1701, à l'âge de dix-neuf ans. Il se trouva bientôt, par son érudition, digne d'être associé au savant D. Martenne. Ce fut à leur zèle commun et à leurs recherches que l'on dut le perfectionnement de la *Gallia Christiana*. Quelque temps après, par ordre de la congrégation, ils parcoururent une partie de la France, avec le projet de fouiller dans les archives des églises et des monastères pour y recueillir tout ce qu'ils y trouveraient de pièces inédites. Il en résulta l'ouvrage connu sous le nom de *Thesaurus novus anecdotorum;* Paris, 1717, in-fol., 5 vol. Dans la même année, ils firent imprimer la relation de leur voyage, sous le titre de *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur;* Paris, 1717, in-4, orné de figures. En 1724, ils en donnèrent une nouvelle édition plus ample en 2 vol. in-4. Ils firent paraître en même temps un immense recueil, fruit des plus laborieuses recherches, et qui contient un assez grand nombre de pièces très-curieuses, inconnues jusque-là, et qui couraient les

risques ou de périr, ou de rester ensevelies dans l'oubli. Ce recueil est intitulé : *Veterum Scriptorum amplissima collectio;* Paris, 1724-1733, in-fol., 9 vol.

Nommé, en 1734, sous-prieur de Saint-Éloi de Noyon, D. Ursin fut contraint de se séparer de D. Martenne, dont il avait jusque-là partagé les travaux et les succès. Cette séparation lui ayant été très-pénible, il obtint au bout d'un an, par l'entremise du président Camus de Pontcarré, son parent, d'être rappelé aux Blancs-Manteaux de Paris, où il continua la nouvelle édition des Lettres des Papes, dont le P. Constant avait publié le premier volume. Il travailla aussi à la Bible de D. Sabbathier. Enfin il fut le collaborateur de D. Clémencet et de D. Maurice d'Antine, pour un ouvrage célèbre, dont l'érudition, la saine critique, et l'utilité, sont reconnues de tous les savans, l'Art de vérifier les Dates, qui parut pour la première fois en 1750, in-4, et ensuite en 1770, in-fol. Quoique cette dernière édition ait été effacée par celle en 3 vol. in-fol., 1783-1787, publiée par des religieux de la même congrégation, les premiers rédacteurs n'en ont pas moins le mérite d'en avoir frayé la route, et tracé le plan.

D. Ursin Durand est mort à Paris le 31 août 1771, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Son nom est honorablement associé à ceux des Mabillon, des Martenne, des d'Achery, c'est-à-dire à tout ce que la savante congrégation de Saint-Maur a produit de plus recommandable.

I. DUTENS (Louis), associé libre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de la société royale de Londres, historiographe du roi d'Angleterre, né à Tours le 15 janvier 1730. Après avoir fait ses études au collège de cette ville, il vint à Paris à l'âge de dix-huit ans pour chercher à s'y procurer quelque emploi, mais peut-être plus encore pour tâcher d'y faire recevoir une tragédie intitulée le Retour d'Ulysse à Ithaque. La pièce fut refusée, et il s'en dédommagea en la faisant jouer à Orléans, où elle eut, dit-on, un grand succès, ce qui ne prouvait rien en faveur de la pièce. Un évé-

nement imprévu vint affliger sa famille qui était protestante. M. de Rastignac, archevêque de Tours, prélat assez tolérant d'ailleurs, fit arracher du sein de ses parens la jeune sœur de Dutens, âgée de douze ans, pour être placée dans un couvent et instruite dans la religion catholique. Cette violence le dégoûta d'une patrie où les consciences n'étaient pas libres, et lui fit concevoir et exécuter le projet de passer en Angleterre, où il avait un oncle établi par suite de la révocation de l'édit de Nantes ; mais n'ayant pu se procurer de l'emploi à Londres il revint dans le sein de sa famille. Cependant il ne tarda pas à y retourner, et après avoir été quelque temps chargé d'une éducation particulière, il fut nommé, en 1758, secrétaire du ministre d'Angleterre à la cour de Turin, où même il resta en qualité de chargé d'affaires jusqu'en 1760, pendant l'absence de l'ambassadeur, milord Mackensie, frère de lord Bute, qui, en se retirant du ministère, en 1763, accorda à Dutens une pension de six mille livres.

Il avait quitté Turin en 1762, mais il y fut renvoyé de nouveau en la même qualité pour remplacer W. Pitt, qui lui-même l'avait demandé. Quelque temps après le duc de Northumberland lui fit obtenir un prieuré assez considérable, et le chargea d'accompagner son fils dans les différentes cours de l'Europe. De retour en Angleterre, en 1776, il alla à Naples avec milord et milady Mackensie.

Malgré la résolution que Dutens avait prise de vivre désormais libre et tranquille à la campagne, il se vit de nouveau reporté dans la carrière diplomatique. Le fils aîné de lord Bute, ayant été nommé ambassadeur à Turin, le sollicita de l'y accompagner. Dutens refusa d'abord, mais il céda ensuite aux instances qui lui furent faites, par reconnaissance pour les bienfaits qu'il avait reçus de lord Bute. Quelques désagrémens lui ayant fait quitter ce poste, il alla à Florence, à Rome, vint à Paris en 1783 et repassa en Angleterre en 1784. Ce fut là qu'il borna ses courses, jouissant paisiblement de la fortune que lui procuraient les revenus de son

prieuré joints à ceux d'un legs assez considérable que lord Mackensie lui avait fait en mourant.

Louis Dutens avait débuté par quelques poésies dans la carrière littéraire; mais il ne tarda pas à abandonner un genre qui lui promettait peu de succès. Nous avons de lui : 1° Caprices poétiques; 1750, in-16; 2° Poésies diverses; 1767, in-12; 3° Recherches sur l'Origine des découvertes attribuées aux modernes; Paris, veuve Duchesne, 1766, in-8, 2 vol. C'est cet ouvrage qui a fait la réputation de Dutens. Quoiqu'il ne soit pas toujours exempt de prévention, qu'il ne soit pas toujours juste dans ses conséquences et impartial envers les modernes, on ne put que concevoir une idée très-avantageuse des talens et surtout de l'érudition de l'auteur, ainsi que de la variété de ses connaissances; 4° le Tocsin; Rome, 1769, in-12, réimprimé à Londres, en 1777, sous le titre d'Appel au Bon Sens; 5° Explication de quelques Médailles de peuples, de rois, de villes grecques et phéniciennes avec un alphabeth phénicien; 6° Explication de quelques nouvelles Médailles du cabinet de Duane. Ces deux derniers ouvrages sont réimprimés avec le suivant; 7° Dissertation sur quelques Médailles grecques et phéniciennes, où se trouvent des observations pour servir à l'étude de la paléographie numismatique; Londres, Elsmly, 1776, in-4; 8° la Logique ou l'art de Raisonner; Paris, Molini, 1773, in-12, 1777, in-8; 9° du Miroir ardent d'Archimède; 1775, 1777, in-8; 10° des Pierres précieuses et des Pierres fines; Paris, Didot, 1776, in-16. Ce traité est rare et recherché; 11° Itinéraires des routes les plus fréquentées de l'Europe; Paris, Barrois, 1775, in-8; Londres, Faden et Elsmly, 1779, 1783, 1788 et 1791. Ces dernières éditions sont augmentées d'un itinéraire d'Espagne, rédigé sur les notes de M. de Voglie, ingénieur en chef à Tours; 12° lettre à M. Debure sur la réfutation du livre de l'Esprit, par J. J. Rousseau, 1779, in-12; 13° de l'Église, du Pape, de quelques points de controverse et des moyens de réunion entre toutes les églises chrétiennes; Genève, Bonnaut, 1781,

in-8; réimprimé en 1798 sous le titre de Considérations théologico-politiques sur les moyens de réunir toutes les Églises, etc.; 14° OEuvres mêlées dans lesquelles se trouvent 1° le Traité des Pierres précieuses; 2° l'Appel au bon sens ou le Tocsin; 3° la Logique; 4° du Miroir ardent d'Archimède; 5° Dissertation sur la famille des Scipions et leur généalogie; 6° différentes Lettres et poésies; Genève, 1784, in-4, 4 vol.; 15° l'Ami des Étrangers qui voyagent en Angleterre; 1789, in-8; réimprimé en 1792 sous le titre de Guide moral, physique et politique des étrangers, etc., 1 vol. in-12; 16° Histoire de ce qui s'est passé en 1789 pour l'établissement d'une régence en Angleterre; Paris, Gattey, 1789, in-8; 17° Table généalogique des héros de romans en onze tableaux in-4, sans date; 18° Mémoires d'un Voyageur qui se repose; Paris, Bossange, 1806, in-8, 2 vol. Ce qu'il y a d'assez étonnant pour des mémoires, c'est que l'auteur n'indique ni l'époque de sa naissance, ni le lieu où il est né, ni même ses noms, que l'on ignorerait si on ne les trouvait sur le frontispice du livre, car il y prend toujours le nom de Duchillou, sous lequel il n'a jamais été connu, sinon dans son enfance.

En 1783, il avait fait imprimer ses mémoires en 3 vol. in-8, mais il en supprima l'édition entière parce qu'il y avait fait figurer beaucoup de personnes vivantes. Il a publié aussi un petit opuscule sur l'Homme au Masque de Fer, qui n'instruit pas mieux que tout ce qu'on a écrit à ce sujet.

Dans la préface de ses mémoires il parle d'un autre ouvrage intitulé La Correspondance interceptée, auquel il n'avait pas mis son nom; mais il avoue lui-même que ce livre est peu connu. Il fait aussi mention dans ces mémoires de deux comédies qu'il avait traduites de l'anglais. L'une de Congreeve : *the Way of the World*, le Monde comme il Va, ou mot à mot, le Chemin du Monde, et l'autre de Garrick : *the Lying Valet*, la Valet Menteur. Il les présenta toutes deux à la comédie française; mais elles furent refusées, l'une à cause de son extravagance, et l'autre

parce qu'elle n'était qu'une imitation du Souper Mal Apprêté de Hauteroche ; circonstance qu'il ignorait lorsqu'il entreprit cette traduction.

Indépendamment de ces ouvrages, L. Dutens est connu par une excellente édition qu'il a donnée des œuvres complètes de Leibnitz, qui jusque-là n'avaient pu être rassemblées. « G. G. Leibnitii opera omnia nunc primum collecta, « in classes distributa, præfationibus et indicibus exornata, « studio Ludovici Dutens; Genève, 1768, in-4, 6 vol. » On lui doit également une édition grecque de Longus : Longi pastoralium de Daphnide et Chloe, lib. 4. græce, ex recensione Lud. Dutens ; Paris, Didot, 1776, in-12. Enfin il a publié le Manuel d'Épictète de la traduction de Dacier ; Paris, 1775, in-18.

Son Origine des Découvertes a été traduite en anglais.

Il est mort à Londres le 23 mai 1812, âgé de quatre-vingt-deux ans.

II. DUTENS (MICHEL FRANÇOIS), frère puîné du précédent, né à Tours en 1732, mort dans cette même ville en juin 1804. Privé, par la religion dans laquelle il était né, de prétendre à aucun emploi public, il exerça à Tours la profession d'orfèvre ; mais sa rare probité, ses talens, et ses vertus privées lui concilièrent dans tous les temps l'estime générale. Amateur éclairé de la peinture qu'il cultivait lui-même avec succès, il avait rassemblé une collection de tableaux, au nombre desquels s'en trouvaient quelques-uns des bons maîtres des écoles d'Italie et de l'école flamande. Il avait surtout le talent de restaurer avec beaucoup d'art les parties que le temps avait altérées. Ses connaissances à cet égard sont consignées dans un ouvrage intitulé Principes abrégés de la Peinture, qu'il fit imprimer pour la première fois en 1779, et réimprimés ensuite avec des augmentations ; Tours, Billaut, an XII (1804), in-8.

Il a laissé un fils, aujourd'hui ingénieur des ponts-et-chaussées, qui a publié dans la même année : l'Analyse rai-

sonnée des principes fondamentaux de l'économie politique; Paris, Courcier, 1804, in-8. Il nous a donné depuis un éloge de Montaigne. Il est à désirer qu'il ne se borne pas à ces premiers essais de ses talens héréditaires.

DUVAL (Jean), né à Tours vers la fin du quinzième siècle; il s'acquit dans son temps une espèce de célébrité par l'art avec lequel il travaillait la tapisserie, et c'est sous ce rapport que j'ai cru devoir lui donner place ici, malgré l'intervalle immense qu'il y a entre les chefs-d'œuvre de ce siècle et les moindres productions sorties des ateliers des Gobelins. Quoi qu'il en soit, Duval eut alors la réputation d'être le plus habile ouvrier en ce genre, et il ne fut surpassé que par ses trois fils, Étienne, Maur et Hector, qui, au talent de leur père, joignirent une connaissance plus exacte de la perspective, partie tout-à-fait ignorée dans ces anciens ouvrages. Ils eurent ainsi le mérite d'avoir fait faire un grand pas vers l'imitation plus fidèle de la nature. « C'est une mer-« veille, dit Jean Brèche leur contemporain, que l'art avec « lequel ils nuancent les différentes couleurs. Ils entrelacent « la laine et la soie avec une telle industrie que l'on prend « facilement leurs tapisseries pour des peintures. » Il y avait alors à Tours une fabrique en ce genre, dont les productions étaient préférées par tous les connaisseurs et dont la réputation était due à la perfection que les Duval leur avaient donnée.

Les six pièces de haute-lisse qu'on voyait à Saint-Gatien derrière le grand-autel étaient de la main de ces trois frères, ainsi que huit autres pièces dans l'église de Saint-Saturnin, représentant la vie de Jésus-Christ en figures de grandeur naturelle. Mais l'ouvrage le plus considérable, et qu'on citait alors comme un chef-d'œuvre, était la tapisserie en cinq pièces faites pour un M. de La Barre, représentant les principales actions de la vie de saint Pierre et de saint Paul. On l'estimait non-seulement pour la perfection de son tissu, mais encore parce qu'elle était faite sur des dessins de Ra-

phaël. On y avait mis en perspective la ville de Tours, comme indication du lieu où elle avait été faite, avec la date des années 1541, 1542, 1543, 1544 et 1545.

Jean Duval mourut à Tours en 1552, ainsi que nous l'apprend Jean Brèche lui-même dans son commentaire sur le titre De Verborum significatione, p. 410, qui parut en 1555. « Jam sane totum triennium effluxit ex quo efflavit ani-« mam, etc. »

EBRARD ou EVRARD, et, selon d'autres, ECBERT, abbé de Saint-Julien de Tours, puis de Marmoutier, naquit en Touraine vers la fin du dixième siècle. Il avait la réputation d'être un des hommes les plus savans de son temps. Gerbert, archevêque de Reims et depuis pape sous le nom de Silvestre II, fait son éloge dans plusieurs lettres où, en parlant de son éloquence et de l'austérité de ses mœurs, il dit que c'est une étoile qui brille continuellement sur l'église, et qu'il s'estime heureux d'avoir mérité son amitié.

Il ne nous reste qu'une partie de la lettre qu'il écrivit à Adalberon, évêque de Verdun, au sujet d'un certain abbé de Fleury et de son intrusion dans cette abbaye. Elle est rapportée par le même Gerbert dans celle qu'il adressa aux moines de Fleury, sous le nom des abbés du diocèse de Reims.

Le moine anonyme de Marmoutier dit qu'il avait son tombeau sous le portique de l'église de cette abbaye qu'il conserva, suivant D. Badier, depuis l'an 1015 jusqu'à 1032, époque de sa mort.

ESTAMPES DE VALENÇAY (Achille d'), cardinal, né à Tours le 5 juillet 1593, de Jean d'Estampes, seigneur de Valençay, chevalier des ordres du roi, et de Sara d'Haplincourt. En 1611, il fut reçu chevalier de Malte, ensuite commandeur, puis grand' croix de l'ordre. Il se signala dans plusieurs combats, et surtout au siège de La Rochelle, où il fut fait maréchal-de-camp. Étant retourné à Malte, il fit des prodiges de valeur à la prise de l'île de Sainte-Maure, l'ancienne Leucade; les talens et la bravoure qu'il montra dans

les occasions les plus importantes le firent élever, en 1635, au grade de général des galères et de l'armée de terre de la religion. Sa réputation le fit appeler, en 1643, par le pape Urbain VIII, qui le nomma lieutenant-général de son armée, dans la guerre qu'il avait à soutenir contre le duc de Parme. Le saint-père, par reconnaissance des services qu'il en avait reçus, le créa, le 14 décembre de la même année, cardinal-diacre du titre de saint Adrien. Pendant son séjour à Rome, le cardinal de Valençay eut occasion de déployer sa fermeté accoutumée contre les prétentions de l'ambassadeur d'Espagne, et de défendre les intérêts de la France avec tant de zèle et de succès, qu'il contraignit cet ambassadeur à rendre visite au cardinal Renaud d'Est, qui résidait auprès du pape en qualité de protecteur des affaires de France.

Il mourut à Rome le 16 juillet 1646, âgé seulement de cinquante-trois ans, avec la réputation d'un général habile, brave et entreprenant, pour qui *dire* et *faire* étaient choses également faciles. D'après ses dernières volontés, il fut inhumé sous un tombeau tout simple et sans épitaphe.

Son frère puîné, Jean d'Étampes de Valençay, fut intendant de Tours, lieu de sa naissance, depuis 1630 jusqu'en 1637, et mourut le 4 février 1671 âgé de soixante-dix-sept ans.

ESTRÉES (GABRIELLE D'), née en 1565 au château de la Bourdaisière en Touraine, d'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie, et de Françoise Babou, fille de Jean Babou, seigneur de la Bourdaisière. Elle avait environ vingt-six ans, et n'était pas encore mariée, lorsque Henri IV eut occasion de la voir, en 1591, au château de Cœuvres, où elle demeurait avec son père. Les agrémens de sa figure et de son esprit charmèrent tellement ce monarque, qu'il conçut dès ce moment le dessein d'en faire sa maîtresse. Malgré l'espèce d'inclination qu'elle avait déjà pour le duc de Bellegarde, Henri ne tarda pas à supplanter son rival. Il lui fit alors épouser Nicolas d'Armeval, seigneur de Liancourt, dont elle fut aussitôt séparée et avec

lequel elle n'habita jamais. Elle en porta seulement le nom pendant quelque temps; mais bientôt après le roi la fit marquise de Monceaux, puis duchesse de Beaufort en Vallée. Cependant elle était plus généralement connue sous le nom de la Belle Gabrielle.

Henri IV avait véritablement pour elle une passion que la possession ne fit qu'affermir encore. Dans les premiers temps où il commença à la connaître, il eut l'imprudence de se déguiser en paysan avec une botte de paille sur la tête, et de faire ainsi trois lieues à travers les garnisons de la Ligue, pour aller la voir au château de Cœuvres. Et au moment où elle mourut il était décidé à l'épouser, son premier mariage avec Marguerite de France étant sur le point d'être rompu, d'accord avec cette princesse.

Gabrielle, maîtresse absolue du cœur de Henri IV, n'eut pas toujours sur son esprit tout l'ascendant qu'elle aspirait à y prendre. Sa haine contre Sully fait peu d'honneur à sa mémoire; mais ce qui en fait beaucoup à la droiture et à la fermeté du roi, c'est que, malgré sa passion un peu aveugle, il lui dit un jour, avec quelque dureté, qu'il se passerait mieux de dix maîtresses comme elle que d'un serviteur comme Sully. Du reste elle fit répandre sur sa famille et sur ses amis les emplois, les honneurs et les richesses. Elle se fit quelques partisans et beaucoup plus d'ennemis, l'amour du roi et la presque certitude de devenir son épouse lui ayant fait dédaigner les égards et les prévenances que son ambition semblait lui prescrire. Elle fit la reine un peu prématurément, et ce fut, selon toute apparence, ce qui contribua à abréger ses jours.

Le premier enfant qu'elle eut du roi, ou plutôt sous le nom du roi, fut César duc de Vendôme, qui naquit au château de Coucy en Picardie, au mois de juin 1594, et qui fut légitimé en février 1595. Il fut marié à Françoise, fille unique de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg.

En 1597, elle accoucha d'une fille nommée Catherine-

Henriette, légitimée au mois de mars de la même année, et qui, en 1619, épousa Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf. Ce fut à l'occasion de sa naissance que Henri IV donna à Gabrielle le duché de Beaufort.

Enfin, au mois d'avril 1598, elle eut pour troisième enfant Alexandre; connu sous le nom du chevalier de Vendôme, qui fut abbé de Marmoutier, grand-prieur de France et général des galères de Malte. Il fut arrêté à Blois dans la nuit du 11 au 12 juin 1626, et renfermé au donjon de Vincennes, où il mourut le 3 juin 1627, non sans quelque soupçon de poison.

Gabrielle était grosse d'un quatrième enfant lorsqu'une mort inattendue vint l'enlever à la haute destinée que tout semblait lui promettre; car le roi, fermement résolu de l'épouser, avait déjà envoyé à Rome Nicolas Brulart de Sillery, président au parlement de Paris, et depuis chancelier de France, pour hâter la dissolution de son mariage suffisamment justifiée par les déréglemens de Marguerite.

Elle était revenue de Fontainebleau le lundi de la semaine sainte, et s'était établie près l'arsenal, dans la maison d'un très-riche financier nommé Sébastien Zamet, avec lequel elle avait d'abord vécu dès l'âge de seize à dix-sept ans, et où elle se proposait de faire ses couches, son terme étant alors très-rapproché. Le jeudi-saint, après avoir bien dîné, elle alla entendre les ténèbres au petit Saint-Antoine. Elle montrait à mademoiselle de Guise des lettres du roi et de Sillery relatives à son mariage, lorsqu'elle éprouva une si violente colique qu'on la rapporta sans connaissance. Revenue à elle-même, elle ordonna qu'on la transférât chez sa parente, madame de Sourdis, où elle éprouva de nouveaux accès, sans que les médecins osassent essayer quelques remèdes. Enfin elle succomba à son mal le samedi-saint 10 avril 1599 à sept heures du matin. Le bruit général fut qu'elle avait été empoisonnée. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu d'instans après sa mort les convulsions qu'elle avait éprouvées avaient tellement défiguré ses traits qu'elle était alors aussi hideuse

qu'auparavant elle était belle, et que la violence des efforts avait tourné sa bouche vers la nuque du cou. On prétendit, peut-être avec quelque fondement, que ce coup d'état avait été préparé par le parti nombreux et puissant qui ne voyait pas sans inquiétude les approches du mariage de la duchesse. C'est ce qu'on exprima dans cette épitaphe satirique :

Cy gît madame la marquise,
D'un esprit plus grossier que fin,
Qui mourut pour trop s'être enquise
Qui seroit monsieur le dauphin.

Quoi qu'il en soit, Zamet ne fut aucunement inquiété ; le roi cependant témoigna par ses larmes les regrets les plus vifs et les plus sincères. La cour prit le deuil ; il le porta lui-même, d'abord en noir contre l'usage, et ne prit le violet que quelques jours après.

Le corps de la mère et celui de l'enfant furent présentés à Saint-Germain-l'Auxerrois et ensuite transférés à l'abbaye de Maubuisson, auprès de Pontoise, dont Angélique, sœur de Gabrielle, était abbesse. Ses cinq autres sœurs assistèrent également à ses funérailles qui se firent avec une pompe vraiment royale.

Le nom de Gabrielle se mêle souvent, on ne sait trop pourquoi, aux glorieux souvenirs attachés au nom de Henri IV, apparemment qu'on aura cru que l'intérêt qu'inspire tout ce qui a rapport à ce monarque devait se partager avec celle que l'on sait avoir été l'objet de ses plus tendres affections. Voltaire a fait ainsi son portrait dans la Henriade :

D'Estrée était son nom : la main de la nature
De ses aimables dons la combla sans mesure.
Telle ne brillait point, aux bords de l'Eurotas,
La coupable beauté qui trahit Ménélas ;
Moins touchante et moins belle, à Tarse on vit paraitre
Celle qui des Romains avait dompté le maitre,

Lorsque les habitans des rives du Cydnus,
L'encensoir à la main, la prirent pour Vénus.

Antoine d'Estrées avait eu huit enfans, dont Gabrielle était le sixième. Cette abbesse de Maubuisson, dont il est parlé plus haut, femme très-galante, fut déposée en 1618 et renfermée aux Filles-Pénitentes. Les cinq autres sœurs n'avaient pas la réputation d'être beaucoup plus sages, ce qui donna lieu à cette épigramme du poète Sigogne au sujet du cortège funèbre où se trouvaient réunies les six sœurs de Gabrielle :

J'ai vu passer sous ma fenêtre
Les six péchés-mortels vivans,
Conduits par le bâtard d'un prêtre,
Qui tous alloient chantans
Un *requiescat in pace*
Pour le septième trépassé.

On trouve des détails plus ou moins véridiques sur cette femme célèbre dans les Amours du Grand-Alcandre, par mademoiselle de Guise, tome IV du journal de Henri III, avec les lettres de Gabrielle, réimprimés par Didot aîné, 1786, 2 vol. in-12. On peut consulter aussi l'Histoire des Amours de Henri IV, avec un recueil de quelques actions et paroles mémorables de ce prince (par Louise Marguerite de Lorraine, princesse de Conti); Cologne, 1667, in-12, réimprimé en 1807; et enfin les Amours de Henri IV, avec ses lettres galantes et les réponses de ses maîtresses; Cologne, 1740, in-12.

On publia contre elle, après sa mort, une satire en vers intitulée: le Retour d'Enfer de la duchesse de Beaufort, avec des annotations historiques, par le baron de Montepineuse, in-8. Cette pièce est attribuée à d'Aubigné.

F

FAVEROLLES (JOSEPH DE), abbé du Plessis, né vers 1640 d'une famille noble, descendant des seigneurs de Bléré, et qui a donné son nom à une commune de l'ancienne Touraine. Il s'était acquis une certaine réputation d'éloquence; cependant il ne nous reste de lui qu'une Oraison funèbre du maréchal de Turenne, imprimée à Paris en 1675, in-4.

FEAU (LAURENT et non LOUIS), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, né à Tours en 1599. Il est connu par un traité latin sur l'épicrase, intitulé : Laurentii Fealdi, Turonensis medici, tractatus de Epicrasi; Turonibus, 1644, in-8. La circonstance qui fit naître cet ouvrage, que l'auteur divise en deux parties, fut une dispute qu'il eut avec Victor Pallu (*Voy.* ce mot), médecin de la faculté de Paris, au sujet de l'Épicrase de Galien. Pallu, qui avait déjà publié sa question : « An Epicraseos lex excludat omnem omnino phlebotomiam et catharsin? » soutint un jour, dans une consultation de plusieurs médecins, que, selon l'esprit de Galien, il fallait dans quelques maladies user de la saignée. Feau soutint au contraire que l'Épicrase de ce célèbre médecin l'excluait entièrement. Le doyen de la faculté de médecine de Paris, consulté par Pallu son confrère, lui donna gain de cause; mais Feau prétendit, avec quelque raison, qu'on l'avait condamné sans l'entendre, et publia son traité qui fit un peu de bruit dans le temps. Il mourut à Tours en 1668.

FERET (CLAUDE), conseiller, avocat du roi au siége royal de Loches, et maire de cette même ville où il naquit vers la fin du dix-septième siècle. Il a fait imprimer, en un volume in-4, le recueil de ses ouvrages, dédié à M. le Pelletier, ministre. Ce recueil se compose du panégyrique d'un duc de Saint-Aignan, et de quelques harangues qu'il prononça en diverses occasions, soit comme maire, soit comme avocat du roi, aux installations des gouverneurs, intendans, archevêques, et autres grands fonctionnaires; mais on con-

çoit aisément qu'il faudrait que ces sortes de lieux communs eussent un très-grand mérite pour survivre aux circonstances qui les ont fait naître.

FIRMAT (Saint-Guillaume), né à Tours en 1026. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il exerça avec beaucoup de succès. Devenu chanoine de Saint-Venant, ses talens comme médecin, la fortune dont il jouissait, et les agrémens de sa figure qui le faisaient rechercher avec empressement, lui parurent contraires à l'austérité de son nouvel état, et il prit la résolution de s'affranchir de tous ces obstacles. Suivant Étienne de Fougères, évêque de Rennes, son contemporain, il vendit tous ses biens, en distribua l'argent aux pauvres, quitta ses bénéfices et sa famille, et se retira dans une grotte auprès de Fontaine-Gérard, au Maine. Bientôt après, s'y trouvant exposé à des visites importunes, il alla se construire une petite cellule au fond de la forêt de Laval. On prétend que quelques incrédules doutant, ou feignant de douter de la pureté de ses mœurs, tentèrent d'ébranler sa vertu par un piège qu'ils lui tendirent. Ils envoyèrent une très-belle courtisane, qui vint pendant la nuit implorer son assistance et lui demander un asile au moyen d'une fable qu'elle inventa. Introduite dans la cellule, elle mit en usage, pour le séduire, tout ce qu'elle avait d'artifice et de charmes; mais Firmat prit un tison ardent qu'il imprima si fortement sur son propre bras qu'il en conserva la marque le reste de ses jours. Elle fut tellement touchée de repentir qu'elle tomba à ses pieds, reconnut sa faute, et rentra dans le sentier de la vertu. On ajoute même que ceux qui l'avaient envoyée, et qui se tenaient auprès de la cellule, témoins de ce qui se passait, imitèrent l'exemple de la courtisane.

Le bruit de la sainteté de Guillaume Firmat commençant à se répandre, et la foule se portant déjà vers sa cellule, il résolut de la quitter et de faire le voyage de la Terre-Sainte. Comme il en revenait par terre, il passa par une ville dont on ne dit pas le nom, mais qui dépendait du patriarcat de

Constantinople. Il était venu faire sa prière dans l'église où se trouvaient alors réunis les principaux du clergé et de la noblesse peu d'accord entre eux, lorsque tout à coup l'assemblée jeta les yeux sur lui, comme par une espèce d'inspiration, et, malgré sa résistance, le fit ordonner évêque. Cependant le défaut d'indication de la ville où cet événement eut lieu peut aisément le faire révoquer en doute. Quoi qu'il en soit, après avoir gouverné quelque temps son église avec beaucoup de sainteté, il quitta, dit-on, son siège, et sortit secrètement de la ville pour revenir en France.

Il alla d'abord à Vitré en Bretagne, ensuite à Mantillé; mais la persécution qu'on fit éprouver à son clerc l'obligea de s'en éloigner, et de se retirer dans les rochers qui bordent le Rhône, où il se choisit un asile dans un lieu qu'on nommait Eosne. De là il fit une seconde fois le voyage de la Terre-Sainte, pieds nus, et en revint de même pour se renfermer de nouveau dans sa solitude. Cependant les fléaux de la guerre et de la famine s'étant fait sentir dans le pays de Mantillé, les habitans en attribuèrent la cause à l'éloignement de saint Firmat. Deux des principaux d'entre eux furent donc chargés d'aller à sa recherche, et, étant parvenus à le trouver, ils obtinrent de lui, à force de supplications, qu'il reviendrait avec eux.

Quelques années après Guillaume se trouvant à Mortain, au diocèse d'Avranches, où il allait souvent faire ses prières, il y tomba malade et y mourut le 8 des calendes de mai ou 24 avril 1103, sous le règne de Philippe Ier. Il fut enterré solennellement dans l'église de Saint-Évront. La translation de son corps se fit en 1175, par Hugues, archevêque de Rouen, assisté dans cette cérémonie de Rotrou, évêque d'Évreux, de Richard, évêque de Coutances, et d'Herbert, évêque d'Avranches, qui lui firent élever un mausolée dont on voyait encore des vestiges dans ces derniers temps. Étienne de Fougères, évêque de Rennes, a écrit sa vie, qui se trouve dans le Bollundus, à la date du 24 avril.

FLORENT (Saint), né à Tours. On juge par ses liaisons avec saint Avit qu'il vivait au commencement du quatrième siècle. Cependant Grégoire de Tours, qui parle de cet évêque de Vienne, ne fait aucune mention de saint Florent, dont les actions sont rapportées au tom. I de l'Italia sacra, ainsi qu'au tom. II de la Gallia christiana.

Après avoir fait ses études aux écoles de Tours, où il reçut le sacerdoce, et avoir vécu quelque temps dans une solitude où il s'était retiré, il entreprit le voyage de Rome. En revenant en France, il s'arrêta à Orange, où son savoir et sa piété le firent bientôt connaître. L'évêque de cette ville étant mort pendant le séjour qu'il y fit, il fut élu pour lui succéder par le vœu unanime de tous les citoyens.

Il assista au concile de Parme en 517, et mourut à Orange en 520. Sa réputation de sainteté s'était déjà répandue dans toute l'Italie. A la nouvelle de sa mort, le seigneur d'une petite ville du diocèse de Plaisance, dont il avait, dit-on, ressuscité la fille, ayant obtenu ses reliques, fit bâtir une église en son honneur, et voulut que cette ville portât désormais le nom de Saint-Florent. C'est celle que l'on nomme aujourd'hui Fiorenzuola, en latin *Florentiola*, au duché de Parme, à treize milles de Plaisance. Cette église devint par la suite si célèbre, et attira une telle affluence de peuples de tous les pays voisins, qu'on fut bientôt obligé d'en construire une plus vaste. La fête de ce saint Florent s'y célèbre le 17 octobre, et celle de sa translation le 18 mars.

On ne doit pas le confondre avec saint Florent, prêtre du Poitou, mort au commencement du cinquième siècle.

FONTENAILLES (Voyez PIERRES).

I. FORGET (Jean), baron de Maflée, président à mortier au parlement de Paris, né en Touraine, en 1539, de Pierre Forget et de Françoise de Fortia, l'une des dames de la reine.

Reçu d'abord conseiller en 1567, il fut président des enquêtes en 1574, et enfin nommé président à mortier en 1590. Il resta constamment attaché à la cause de Henri III,

qui l'employa dans les négociations les plus difficiles de son temps. Cette confiance, due à son zèle et à sa fidélité, lui attira la haine du parti de la Ligue, qui le fit enfermer à la Bastille ainsi que plusieurs autres magistrats. Cependant le duc de Mayenne eut la générosité, ou plutôt la politique, de les en faire sortir le 18 mars 1589.

Après la mort de Henri III, son successeur lui accorda la même confiance, et l'établit chef du conseil du duc de Vendôme ainsi que des autres enfans qu'il avait eus de Gabrielle d'Estrées.

Il était d'une probité très-sévère. Un conseiller de la grand-chambre ayant voulu faire juger une seconde fois un procès perdu sur son rapport, et dont il empêchait que l'arrêt fût expédié, le président Forget l'en réprimanda en pleine audience, et lui dit : « Monsieur, souvenez-vous de « Poisle ; il en cuida perdre la vie : vous en perdrez l'hon- « neur. »

Ce magistrat, ami des lettres, l'était également des pauvres, et légua en mourant cent mille livres à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il termina sa carrière le 19 janvier 1611, âgé de soixante-douze ans, *regretté comme bon justicier, homme de bien et docte.* Il eut sa sépulture dans l'église de Saint-Eustache.

Ce fut en sa considération que Henri IV érigea en baronnie la terre de Maflée. Il ne laissa point d'enfans d'Anne Leclerc, son épouse.

II. FORGET (PIERRE), parent du précédent, de la troisième branche, baron de Verets et du Fau, sieur de Fresne, né auprès de Tours en 1542, de Jean Forget S[r] de la Tortinière, et de Jeanne Baret.

Après avoir exercé l'emploi de secrétaire des finances, il fut nommé par Henri III, en 1577, secrétaire d'état; mais il n'en prêta le serment qu'en 1589, époque où il fut envoyé ambassadeur en Espagne. A son retour, après la fin funeste de Henri III, il ne se vit pas moins bien accueilli par Henri IV, qui eut plusieurs fois l'occasion d'employer ses

talens, surtout en 1598, pour la rédaction du célèbre édit de Nantes dans laquelle il fut secondé par Daniel Chamier. Ce fut également à lui que ce monarque s'adressa, en 1593, pour répondre à la déclaration publiée par le duc de Mayenne. Cette réponse est intitulée : La Fleur de lys qui est le discours d'un français, où l'on réfute la Déclaration du duc de Mayenne publiée au mois de janvier dernier. Paris, 1593, in-8. A la vérité Arnaud d'Andilly prétend que cette réponse est l'ouvrage d'Antoine Arnaud, son père; mais il semble que l'on doit plutôt ajouter foi au chancelier de Chiverny, qui devait être mieux instruit à cet égard, et qui dit dans ses Mémoires : « M. du Mayne ayant publié, en 1593, « une déclaration pour justifier sa conduite en faisant la « guerre au roi, ce monarque fut conseillé d'en faire publier « une autre, et commanda à M. Dufresne, un de ses secré- « taires d'estat, qui couchoit très-bien par escrit, de la « dresser, etc. » La chronologie novennaire (tom. II, p. 147) parle de cet écrit, mais sans en indiquer l'auteur.

Nous avons encore de Pierre Forget un recueil de lettres manuscrites en un vol. in-4, qui était à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, qui, comme on sait, a été en grande partie la proie des flammes. En outre un autre manuscrit in-fol., intitulé : Instructions et Négociations de M. de Fresne-Forget, envoyé par le roi Henri III en Espagne en 1589. Ce manuscrit se trouve actuellement à la bibliothèque du roi. M. de Fontette a commis une erreur en disant que ces négociations sont de Jean de Fresne-Forget, président à mortier. Le président ne portait point le surnom de de Fresne, et n'avait jamais été ambassadeur en Espagne ni ailleurs.

Il mourut vers la fin de 1610. Il avait épousé Anne de Beauvilliers de Saint-Aignan, de laquelle il n'eut point d'enfans.

III. FORGET (Pierre), seigneur de Beauvais et de la Picardière, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, l'un de ses maîtres-d'hôtel ordinaires, né à Tours en 1569,

de Jean Forget, sieur de la Tortinière, maître des requêtes de la reine et de Margueritte Baret.

Il fut pourvu de la charge de généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit, par lettres patentes du 8 juillet 1607, sur la démission de Du Haillan, en faveur duquel elle avait été créée par Henri IV, le 9 janvier 1595. Il fut envoyé ambassadeur à Constantinople, d'où il fit deux voyages dans la Grèce, et ce fut à son retour en France que le roi le nomma conseiller-d'état et l'un de ses maîtres-d'hôtel.

Il est connu dans la littérature par son ouvrage intitulé : Les Sentimens Universels, dédiés à monseigneur l'éminentissime cardinal de Richelieu ; Lyon, 1630, in-4; Paris, Toussaint Dubray, 1636, in-4. C'est un recueil de mille quarante-deux quatrains moraux parmi lesquels on rencontre fréquemment des maximes assez heureusement exprimées. En voici quelques échantillons :

Nul chez soi ne doit rien souffrir
Qu'il craigne que les hommes sachent :
Les maisons nous doivent couvrir,
Il ne faut pas qu'elles nous cachent.

Jamais satisfaits nous ne sommes,
Quelques biens qu'on ait amassés,
Et la Fortune donne aux hommes
Souvent trop, et jamais assés.

Ce dernier quatrain est la traduction de la dixième épigramme du douzième livre de Martial :

Fortuna multis dat nimis, satis nulli.

Il en est aussi dont la doctrine ne paraîtra pas très-saine en politique ainsi qu'en morale, tels que ceux-ci sur l'obéissance passive :

Le seul vouloir du souverain
Nous est une valable excuse,
Quoi qu'il veuille que notre main
Exécute ou qu'elle refuse.

Quand l'obéissance nous guide
Où Dieu seul nous attire à soi,
Alors même le parricide
Est un parfait acte de foi.

Avec de pareils principes, on pourrait trouver de fort bonnes raisons pour violer, sous le masque de la religion, les droits les plus sacrés de la nature. Cette doctrine au surplus était celle des jésuites, qui ne s'en sont pas toujours tenus à la théorie. On aime mieux y rencontrer des maximes de la nature de celles-ci :

Ne sois plus sage qu'il ne faut,
Et règle ta mélancholie;
La sagesse en un point si haut
Touche du doigt à la folie.

Ce proverbe est fort en pratique,
Bien qu'il n'y soit pas tout entier,
Que tout riche est un homme inique,
Ou bien qu'il est son héritier.

A ne les considérer que sous le rapport du style, ces vers ne paraîtront pas tout-à-fait sans mérite, surtout si l'on fait attention qu'ils avaient été imprimés six ans avant la première représentation du Cid. Il est vrai pourtant de dire que déjà Malherbe n'était plus.

Indépendamment de ces quatrains, nous avons encore de Forget : L'Hymne à la reine régente mère du roi; Paris, 1613, in-4, et quelques autres pièces qui se trouvent dans le recueil de François de Rosset, intitulé : Délices de la Poésie françoise; Paris, Toussaint Dubray, 1618, in-8. Ce sont douze sonnets, des stances et une élégie, où l'on retrouve toute la fadeur du bel-esprit qui veut faire parler le sentiment. Voici l'un de ces sonnets :

Un céleste penser m'élève sur la nue,
Et si l'opinion ne me va décevant,

Je ne suis plus mortel, ainsi qu'auparavant,
Du jour que mon esprit vous eut bien reconnue;

Car d'un si beau sujet mon ame entretenue,
Et franche des liens de ce tombeau vivant,
Dans le plus haut du ciel superbe s'élevant,
Va cherchant la beauté d'où la vôtre est venue.

Mon esprit est au ciel, et mon corps ici-bas;
Aussi suis-je vivant comme ne vivant pas,
Triste, morne, pensif, taciturne, sauvage.

Et si l'être où je suis vivre se peut nommer,
Je vis comme un palmier, planté sur un rivage,
Qui n'a de sentiment sinon que pour aimer.

Pierre Forget mourut en 1638, âgé de soixante-neuf ans, sans laisser d'enfans de Céleste de Maillé son épouse.

IV. FORGET (Louis), troisième frère du précédent, sieur de Beauregard, conseiller, aumônier du roi, chanoine et chancelier, en 1620, de l'église de Tours, né dans cette ville en 1578. Il se rendit recommandable par l'exercice de toutes les vertus de son état. Cependant, malgré sa piété et son humilité chrétienne, il se montra l'un des plus zélés défenseurs des droits de sa dignité de chancelier. Il légua même un capital de mille francs à ses successeurs pour les aider au besoin à maintenir leur rang et leur place au chœur. Il a laissé plusieurs ouvrages qui tous ont pour objet des sujets de dévotion : 1° Les Hautes Pratiques des Saints; 2° le Triomphe de saint Louis; 3° un Traité de la Miséricorde de Dieu; 4° Exercices Spirituels pour les ames dévotes; Paris, Billaine, 1650, in-8.

Il mourut à Tours au mois d'avril 1658 et fut enterré dans la cathédrale.

FORTIN (François), religieux de l'ordre de Grandmont, dit le Solitaire Inventif, était né à Tours en 1592, d'une famille riche, qui y jouissait de beaucoup de considération.

Ce bon religieux consacra tous les loisirs de sa vie à observer les habitudes des oiseaux, leurs différens ramages, leurs nids, leurs œufs, leur manière de se nourrir, et il fit son étude particulière de les élever, et surtout de les prendre par des ruses déjà connues ou de son invention. La situation de son couvent semblait encore favoriser ses goûts. Placé au haut d'une colline couverte de bois, de vignes, de vergers; ayant à ses pieds une vaste prairie arrosée par le Cher et voisine de pluisieurs ruisseaux, il pouvait s'y procurer toutes sortes d'oiseaux, sédentaires ou passagers, soit terrestres, soit aquatiques. Souvent même il s'écartait au loin pour tâcher de découvrir de nouvelles espèces, et tous les oiseleurs du pays lui apportaient ce qu'ils avaient de plus curieux. Cette longue étude lui avait fait remarquer plusieurs erreurs échappées à Pline, à Élien, à Aldrovand et à Belon, qui ont traité cette matière. Le fruit de ces observations a fait naître son ouvrage intitulé : Les Ruses Innocentes, dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers et non passagers, avec les plus beaux secrets pour la pêche dans les rivières et dans les étangs, et un traité très-utile pour la chasse, etc., par F. F. F. R. D. G. (frère François Fortin, religieux de Grandmont); Paris, De Sercy, 1688, gr. in-4. Cet ouvrage curieux est devenu assez rare. Pour qu'il soit complet, il faut qu'il contienne soixante-six planches gravées en bois, savoir : sept au livre premier, dix-sept au second, seize au troisième, dix au quatrième et seize au cinquième.

Le style du frère Fortin est peu soigné; mais aussi n'est-ce pas la partie essentielle de ces sortes d'ouvrages, quoique pourtant une imagination riche et riante eût pu répandre beaucoup de charme sur quelques chapitres de cette tactique des bocages, où Bulliard a puisé en grande partie son Aviceptologie française; Paris, 1778 et 1796, in-12.

Fr. Fortin est mort dans son couvent de Grandmont le 21 juillet 1661.

FOUCHER (L'ABBÉ PAUL), secrétaire du duc d'Orléans,

censeur royal et membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit à Tours en 1704. Ses parens, ne jouissant que d'une fortune très-médiocre, le destinèrent à l'état ecclésiastique dans l'espoir de le voir succéder à l'un de ses oncles, qui était chanoine de l'église de Tours. Ce fut cette perspective qui le fit entrer, en 1718, à l'Oratoire, où il acheva les études qu'il avait commencées au collège des jésuites. Cependant ses espérances ne se réalisant point, et n'ayant pu obtenir d'autre bénéfice que celui de chapelain dans la cathédrale, ce qui ne lui produisait pas plus de cent livres de revenu annuel, il prit la résolution de se suffire à soi-même. Il quitta donc sa congrégation, et vint à Paris avec le projet de s'y livrer à quelques éducations particulières. Il fut en effet chargé de celle du jeune chevalier de Chatellux. Quand elle fut terminée, on lui confia celle du duc de la Trémouille. L'attachement de l'élève pour le maître fut tel que celui-ci ne quitta plus l'hôtel de la Trémouille, où il passa le reste de ses jours.

Le premier, ou plutôt le seul ouvrage que l'abbé Foucher fit imprimer, fut sa Géométrie Métaphysique, ou Essay d'Analyse sur les Élémens de l'étendue bornée; Paris, 1758, in-8. Malgré les succès que ce premier essai devait lui promettre dans la carrière des sciences exactes, il paraît qu'il y renonça puisqu'il ne publia depuis rien en ce genre. Son admission, en 1753, à l'académie des Inscriptions, lui fit ambitionner sans doute de justifier le choix qu'elle avait fait de lui, et il consacra tous ses travaux à compléter son traité historique sur la religion des Perses. Il est divisé en cinq mémoires qui se trouvent dans les tomes 25, 27, 29, 31 et 34 du recueil de cette académie. Cet ouvrage, plein de recherches savantes, écrit avec méthode et clarté, porta un plus grand jour sur l'histoire religieuse de cet ancien peuple qui jusque-là n'avait été connue que d'une manière inexacte et imparfaite.

Ses recherches sur l'origine de l'hellénisme ou religion de la Grèce en sont comme le complément. Elles se compo-

sent également de cinq mémoires insérés dans les tomes 34, 35, 36 et 38 du même recueil, avec un sixième en forme de supplément, tome 39.

Il est étonnant qu'on n'ait pas réuni toutes ces parties éparses pour en former un volume dont le talent de l'auteur et l'importance de la matière pouvait garantir le succès. Peut-être était-ce un hommage que devait à sa mémoire la ville où il vit le jour.

Paul Foucher mourut à Paris dans l'hôtel de La Trémouille au mois d'avril 1779, âgé de soixante-quinze ans.

Jean Foucher, chanoine de Saint-Gatien, théologal et promoteur de l'officialité de Tours sa patrie, oncle de Paul Foucher, est auteur de l'oraison funèbre de Mathieu Isoré d'Hervault, archevêque de Tours, prononcée dans sa cathédrale le 15 février 1717 et imprimée à Tours chez Jean Masson, 1717, in-4.

I. FRANÇOIS (Isaac), sieur de la Girardie, grand-voyer de Touraine, né à Tours en 1566. Ce fut à lui qu'on dut la première carte géographique de la province. Elle fut faite pour l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : Topographie du duché de Touraine avec quelques remarques sur les antiquités de cette province; Tours, Bouguereau, 1592, in-8. La description du pays de Touraine, des antiquités de la ville et cité de Tours, des seigneurs qui y ont commandé et de ses évêques; Tours, Bouguereau, 1592, in-8, n'est probablement que le même ouvrage avec un titre différent. François mourut à Tours à la fin de 1649.

II. FRANÇOIS (Simon), fils du précédent, peintre du roi, né à Tours en 1606. Il prit les premières leçons de peinture sous Michel et Charles Bobrun ses compatriotes. A l'âge de dix-neuf ans, il fit le voyage d'Italie pour se perfectionner, ou plutôt pour se former par l'étude des chefs-d'œuvre des grands maîtres qui illustraient alors cette terre classique des beaux-arts. En passant à Bologne pour s'en revenir en France, en 1638, il eut occasion d'y connaître Le Guide, qui était alors dans tout l'éclat de sa gloire, et

ce qui ne peut que faire honneur à François, c'est qu'il se lia d'une étroite amitié avec cet illustre artiste.

Il avait un penchant particulier pour peindre des sujets profanes et voluptueux tirés de la fable ou de l'histoire; mais quoique ses pinceaux fussent très-modestes, des amis scrupuleux lui représentèrent que ses succès en ce genre n'étaient pas sans danger pour les mœurs. Il les crut peut-être un peu trop facilement, et depuis il se consacra tout entier aux ouvrages de dévotion, dont les principaux sont : 1° un tableau pour le grand-autel de l'institution de l'Oratoire, représentant la Vierge avec saint Joseph offrant l'enfant Jésus au temple, et qui y est reçu par saint Siméon; 2° à la maison professe des jésuites, pour le grand-autel, l'Assomption de la Vierge, et la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres; 3° dans la chapelle de la congrégation, la présentation de l'enfant Jésus au temple, mais sur un dessin différent de son premier tableau; 4° dans l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, le tableau qu'on voit dans la chapelle de la famille Séguier, représentant l'enfant Jésus sur un trône de nuages, les pieds posés sur le globe de la terre et entouré par les anges. Ce tableau a été gravé par Poilly le jeune; 5° aux Minimes de la Place Royale, dans le chapitre, Jésus mourant en croix, accompagné de la Vierge, de saint Jean, de la Madelaine et de Marie Cléophé; 6° dans l'église des Incurables, une Annonciation; 7° une Fuite de la Vierge et de saint Joseph en Égypte, gravée par Nicolas Pitau à qui l'on doit la belle gravure de la Sainte Famille de Raphaël; 8° dans la même église, aux deux côtés de l'autel, deux tableaux, dont l'un représente une Vierge qui file et l'enfant Jésus qui tient dans ses mains l'écheveau, et l'autre saint Joseph travaillant de son métier de charpentier, avec un enfant Jésus qui soutient le bois qu'il est occupé à scier; 9° enfin, au Palais, sur l'autel de la cour des monnaies, une Assomption de la Vierge.

Il existait encore beaucoup d'autres tableaux de lui, soit à Paris, soit dans les provinces.

L'abbé de Marolles, dans son catalogue d'estampes de 1666, dit de lui : « Simon François, de la ville de Tours, « peintre considérable, a fait graver sept pièces de son in- « vention par Jean Courvay et Nicolas Pitau. »

On cite aussi de François plusieurs portraits, entre autres celui de Louis XIV à l'âge de dix-huit mois, dans lequel tous les autres peintres avaient échoué, et qui le fit nommer peintre du roi ; celui de saint Vincent-de-Paule qu'il fit de mémoire et très-ressemblant, quoiqu'il ne l'eût vu qu'à l'église et au réfectoire, le saint homme, par humilité, n'ayant jamais voulu consentir à se laisser peindre. Ce portrait a été gravé par N. Pitau et par plusieurs autres. Celui de l'abbé de Saint-Germain, gravé par le même artiste, et enfin celui de l'abbé de Chandenier, mort à Rome en odeur de sainteté, qu'il fit pareillement de mémoire, ne l'ayant vu que cinq ou six fois.

Ce peintre, peu connu, est mort à Paris au mois de mai 1680, âgé de soixante-quatorze ans, et non en 1671 comme le dit Moréri.

Il y a eu dans le seizième siècle un artiste habile du nom de François, né à Amboise, qui gravait fort bien les figures ; mais principalement renommé par son talent pour la gravure sur les pierres précieuses, talent qui a toujours été assez rare en France, où long-temps les artistes en ce genre ne se sont pas élevés au-dessus du médiocre.

FOUQUET (Jean), né à Tours vers 1420, a été l'un des peintres les plus célèbres de son temps. Il fut en grande réputation sous les règnes de Charles VII et de Louis XI. François Florius, Florentin, dans son éloge de la ville de Tours, intitulé : De Commendatione urbis Turonicæ, dit que Fouquet avait laissé bien loin derrière lui tous ses rivaux, surtout pour le portrait, genre dans lequel il excellait tellement que l'on jugea digne d'être placé dans l'église de la Minerve celui du pape Eugène IV qu'il fit à Rome, n'étant âgé que d'environ vingt-un ou vingt-deux ans. Il est vrai qu'à cette époque le maître de Raphaël n'était pas né ; que

Mantegne était trop jeune encore pour s'être fait connaître, et que la distance est immense entre les productions de ce temps et celles que vit naître la fin de ce même siècle. Fouquet n'en eut pas moins le mérite de tenir le premier rang parmi ceux qui couraient la même carrière que lui.

On est fondé à croire qu'il réussissait également dans la miniature; car c'est de lui qu'il est parlé dans la préface du catalogue des manuscrits de la bibliothèque du roi, tom. 1, pag. 7, où l'on dit : « Louis XI avoit pour sa bibliothèque « un enlumineur en titre, nommé Jean Fouquet de Tours, « dont l'habileté paraît surtout dans les tableaux historiques « du manuscrit des antiquités de Josèphe. » Ce manuscrit qu'on voit encore à la bibliothèque du roi est peut-être le seul monument qui nous reste des talens de ce peintre.

Jean Brèche, qui vivait dans le siècle suivant, nous apprend qu'il eut deux enfans, Louis et François, peintres comme lui, et qui soutinrent glorieusement la réputation de leur père. « Quo certe alter non fuit præstantior inter pictores « Joannes Foucquettus, utque ejusdem filii, Lodoicus et « Franciscus. »

I. FREMONT (CHARLES); né à Tours en 1620. A l'âge de dix-huit ans il entra dans l'ordre de Grandmont, au monastère qui est auprès de Tours, dont il obtint le prieuré en 1635; mais le relâchement général qui s'était introduit dans toutes les maisons de cet ordre, lui fit concevoir le projet d'y porter la réforme. Cependant il sentit que pour y réussir il lui fallait quelques puissans appuis. Il alla donc à Paris, où il parvint à se faire présenter au cardinal de Richelieu. Ce ministre en effet lui fit donner, en 1642, un prieuré de nature à pouvoir y établir l'ancienne discipline, mais mitigée et conforme à la bulle du pape Innocent IV. Les succès de D. Frémont ne purent, malgré son zèle, s'étendre que sur six ou sept maisons presque entièrement abandonnées, et qu'il peupla de nouveaux religieux. Au nombre de ces monastères on doit compter la maison de Thiers en Auvergne, patrie de saint Étienne, dont les habitans firent tous les frais

à la considération de D. Frémont. Ce pieux religieux, jouissant du fruit de son zèle et de ses travaux, passa le reste de ses jours dans ce monastère, qu'il édifia pendant plus de trente ans, et où il mourut. en 1689, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Nous avons de lui : 1° Vie, Mort et Miracles de saint Étienne, fondateur de l'ordre de Grandmont; Dijon, 1647, in-8. On trouve à la fin de cet ouvrage une Vie de Hugues de Lacerta, disciple de saint Étienne; 2° l'Esprit de l'ordre de Grandmont; Paris, Desprès, 1666, in-8; 3° de la Dévotion qu'on doit avoir pour les trois personnes Adorables de la Trinité; pour la famille de Jésus; au Saint Évangile; de la Dévotion que les religieux de Grandmont doivent avoir à saint Étienne leur fondateur; Paris, 1668, in-8; et quelques autres ouvrages ascétiques, entre autres une chronique de l'ordre de Grandmont, parmi les manuscrits de Marmoutier, n° 162, in-4 de quatre-vingt-quinze feuillets, mais qui n'est pas achevée, car d'après le titre du manuscrit elle devait être divisée en quatre livres, et ce volume ne contient que les deux premiers.

II. FRÉMONT (ALEXANDRE), abbé et général de l'ordre de Grandmont, frère puîné du précédent, né à Tours en 1612. A peine âgé de vingt ans, il professa la philosophie, fut reçu bachelier en Sorbonne, et aurait eu le bonnet de docteur sans la nouvelle constitution de l'ordre, qui défendit à ses religieux de prendre à l'avenir aucuns degrés. Élu pour être l'un des définiteurs au chapitre général tenu en 1643, il en fit l'ouverture par un très-beau discours latin. Envoyé supérieur à Notre-Dame-du-Parc à Rouen, il s'y concilia l'amitié et l'estime de François de Harlay, qui en était archevêque, et qui, dans différentes occasions, avait pu apprécier son mérite et ses talens. Aussi répétait-il souvent que D. Frémont était né pour être ministre d'état.

L'habileté qu'il montra dans tous les emplois de l'ordre et dans les affaires dont il fut chargé par lui, l'y fit jouir d'une très-grande considération dont il reçut enfin le plus éclatant

témoignage. Le général D. Antoine Chevaroche étant mort au mois d'octobre 1677, la nomination de son successeur éprouva des difficultés qu'il ne semblait pas facile de surmonter, parce que la cour avait assez formellement exprimé l'intention de voir un cardinal à la tête de cet ordre. D. Frémont, après un an de débat infructueux, fut envoyé pour en soutenir les droits et défendre la liberté des élections. Il le fit avec tant de persuasion et d'éloquence que tous les suffrages se réunirent en sa faveur, et qu'il fut élu unanimement le 5 novembre 1678. Malgré le dessous que cette nomination donnait à la cour, D. Frémont n'en fut pas moins agréé par le roi et confirmé ensuite, le 19 janvier 1679, suivant l'usage, par les deux supérieurs, l'un de Grandmont-lès-Tours et l'autre de Puy-Chevrier en Poitou, auxquels appartenait la confirmation des généraux. Il fut ensuite béni par l'archevêque de Limoges, le 25 mars de la même année, et mourut dans l'abbaye de Grandmont d'une attaque d'apoplexie le 9 juillet 1687, âgé de soixante-quinze ans.

Il avait laissé des mémoires imparfaits, ce qui fut cause qu'ils ne furent point imprimés. On a seulement de lui : Les Articles du chapitre général tenu à l'abbaye de Grandmont dans la Marche en 1643; Paris, 1643, in-4. On y trouve le discours latin qu'il prononça dans cette circonstance.

I. FUMÉE (Adam), chevalier, seigneur des Roches-Saint-Quentin et de Genillé, premier médecin du roi, maître des requêtes et garde-des-sceaux de France, naquit à Tours vers 1416 de Pierre Fumée, receveur des deniers communs de cette ville, ainsi qu'on le voit par les registres de l'an 1448; d'où il résulte qu'il ne suivait point la profession des armes, ainsi que l'a prétendu Scévole de Sainte-Marthe, souvent plus panégyriste qu'historien, et qu'il n'était point capitaine gouverneur de la ville de Nantes.

Adam, l'aîné de ses six enfans, se destina à l'étude de la médecine, et prit le degré de docteur dans l'université de Montpellier. Il se distingua tellement par son savoir dans l'exercice de cette profession, que Charles VII le choisit pour

son premier médecin. Ce fut Louis XI, auprès duquel il conserva le même titre, qui le nomma maître des requêtes, par ses lettres du 12 août 1464, et qui, la même année, le chargea de quelques négociations en Bretagne. Il fut l'un des commissaires qui, en juillet 1477, instruisirent le procès de ceux qui avaient tenté de faire évader le comte de Roucy, alors détenu au château de Loches, et deux ans après, en septembre 1479, il fut envoyé en Bourgogne pour des affaires secrètes et de la plus haute importance.

Après la mort de Louis XI, il eut le même titre et le même crédit auprès de son successeur. Le chancelier Guillaume de Rochefort étant venu à mourir, en 1492, Adam Fumée, qui était alors le doyen des maîtres des requêtes, fut chargé, en cette qualité, de la garde des sceaux. C'est une particularité que Naudé dit tenir du garde-des-sceaux de son temps lui-même, et qu'il ignorait sans doute lorsqu'il publia son addition à l'histoire de Louis XI, dans laquelle il lui donne le titre de chancelier qu'il n'eut et qu'il ne prit jamais; mais, en rectifiant une erreur, Naudé est tombé dans une autre plus grave, car il avance qu'Adam Fumée garda les sceaux jusqu'à la nomination d'Antoine Duprat. Ainsi, d'un trait de plume il efface de la liste des chanceliers Robert Briçonnet, Guy de Rochefort, Jean de Gannay et même Étienne Poncher, puisque Duprat ne fut élevé à ce poste éminent que sous François Ier, en 1515.

Charles VIII, en 1493, confirma, à la prière d'Adam Fumée, les privilèges de Beaulieu près Loches, par lettres patentes données à Gergeau au mois d'août.

Il mourut en 1494, dans la ville de Lyon, d'où son corps fut rapporté à sa terre des Roches Saint-Quentin. Fr. Ranchin, chancelier de l'université de Montpellier, s'est trompé sur la date de sa mort, en la reculant jusqu'en 1500, dans l'inscription qu'il fit graver sur la porte de l'École de Médecine vers la fin du seizième siècle. « Adam Fumée, patria « turonensi, tam gravitatis quam nobilitatis gratia inclytum « et clarum medicinæ doctorem universitatis Montispessulani

« aluit. Qui cum primò conciliarius magisterque requesta-
« rum ordinarius, ac medicus primus Caroli VII, Ludo-
« vici XI atque Caroli VIII, Francorum regum fuit, tanta
« probitate refulsit, quod Franciæ cancellarius merito tan-
« dem effectus sit, dumque dierum maturus esset, Lugduni
« animam exhalavit, MCCCCC. » Mais par un passage du compte de Nicolas Herbelot, changeur du trésor, en 1494, rapporté par le P. Labbe dans ses éloges des rois de France, on voit que Fumée ne vivait déjà plus le 25 novembre 1594.

Il aimait les lettres et les savans, et le P. Jacob, dans son traité des plus belles bibliothèques, dit qu'il en avait une des plus magnifiques qui fussent en Europe. Il ne paraît pas qu'il ait jamais rien écrit, et les auteurs du nouveau Dictionnaire Historique, en le peignant comme un homme universel, mathématicien, médecin, poète, historien, l'ont confondu avec un autre Adam, l'un de ses arrière-petits-fils, auquel La Croix du Maine accorde ces mêmes qualités.

Il avait épousé Thomine Ruzé, fille de Jean Ruzé, seineur de Beaulieu; elle mourut également à Lyon quinze jours après lui. Il avait eu d'elle Adam, deuxième du nom, qui fut aussi maître des requêtes; Hardouin, abbé de Beaulieu, et François, tige de la branche des seigneurs des Fourneaux.

II. FUMÉE (Antoine), premier du nom, seigneur de Blandé, troisième fils d'Adam II, et petit-fils du garde-des-sceaux, né en 1511 aux Roches Saint-Quentin. Il fut d'abord conseiller au parlement en 1536 jusqu'en 1563; second président au parlement de Rouen, maître des requêtes en 1567; premier président à celui de Bretagne, et enfin conseiller d'état sous Henri III, en 1574.

Le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, dit qu'Antoine Fumée fut un des conseillers que le roi fit arrêter en sa présence à la mercuriale du parlement, le 10 juin 1559, pour avoir dans leurs avis parlé trop librement contre la foi; mais qu'il fut sur-le-champ remis en liberté, ainsi qu'Eustache de la Porte.

Scévole de Sainte-Marthe assure qu'il possédait tout le savoir et toutes les qualités nécessaires pour occuper dignement les emplois les plus importans de l'état. Il fallait en effet qu'il passât pour un homme très-savant, car l'évêque de Saintes, en réponse à la lettre par laquelle Fumée lui adresse le premier livre de ses histoires, lui dit : « Nous admirons en « vous une estrange vigilance et diligence, que sçavons de- « puis vostre jeunesse avoir esté assiduement occupée aux « premiers estats de judicature, ambassades et affaires pu- « bliques, et néanmoins qu'avés eu le loisir, mesme parmi « tant de troubles, d'avoir autant et plus leu de divers livres « qu'homme pourroit lire n'ayant d'autre vacation en sa vie. »

On voit par ce passage que ce fut lui, et non Antoine son neveu; comme l'a avancé le P. Anselme, que le roi Charles IX envoya en ambassade, en 1668, vers l'empereur Maximilien II, avec l'instruction de tâcher de faire échouer les préparatifs hostiles qui se faisaient contre la France; mais, suivant De Thou, liv. 42, il revint sans avoir réussi. En 1662, il avait été chargé par le même monarque, ainsi que le comte Antoine de Crussol et Jean Ponat, conseiller au parlement de Grenoble, d'aller faire enregistrer au parlement d'Aix l'édit de pacification donné au mois de janvier de cette même année en faveur des religionnaires, et d'en assurer l'exécution en Provence.

Il aimait et cultivait les belles-lettres et la poésie latine. Il avait laissé plusieurs poëmes manuscrits dont ses contemporains parlent avec éloge.

Le principal ouvrage par lequel il est connu est une espèce de chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1573. Elle est imprimée sous ce titre : Les Histoires d'Antoine Fumée, chevalier, seigneur de Blandé, conseiller du conseil privé du roi; Paris, Nicolas Chesneau, 1574 et 1588, 1 vol. in-fol. Il paraît qu'il avait dessein d'en faire une histoire universelle, car il termine son quatrième et dernier livre par ces mots : « Quant aux autres parties d'Asie, nous « en parlerons parmi les gestes des autres nations. » On a

encore de lui un panégyrique de Henri III, imprimé à Paris en 1574 et réimprimé au commencement de l'ouvrage précédent.

Il mourut à Lyon en 1587. Il avait épousé Françoise Dufau dont il eut Adam, Louis et Jacques, chevalier de Malte, dont il sera parlé plus bas. Ce fut lui qui commença la tige des seigneurs de Blandé.

III. FUMÉE (Adam), quatrième du nom, maître des requêtes, était l'aîné des neuf enfans de Martin Ier et de Martine d'Allais, et par conséquent frère d'Antoine, de Nicolas et de Martin dont il va être fait mention.

Il fallait qu'il eût la réputation d'être très-savant, car La Croix du Maine dit qu'il était « homme très-docte ès langues, « poète françois, mathématicien, jurisconsulte, orateur, « historien et philosophe. » Cependant, malgré tant de qualités réunies, il ne nous est rien resté de lui, et notre bibliographe lui-même ne cite aucun ouvrage sorti de sa plume. Il ajoute qu'il mourut au Mans en 1575, dans l'abbaye de La Couture dont son frère était abbé. Le P. Anselme place sa mort au 17 octobre 1574.

Ayant vécu jusqu'en 1492, on doit en conclure qu'Adam, qui était son aîné, est mort peu avancé en âge; mais Auguste Galland, qui a écrit la généalogie de cette maison, a négligé de rechercher les époques les plus importantes, c'est-à-dire, celles de la naissance et de la mort de plusieurs personnages que l'identité des noms a quelquefois fait confondre.

IV. FUMÉE (Antoine), deuxième du nom, frère du précédent, et neveu d'Antoine Ier. Il débuta dans la magistrature par être conseiller au parlement. En 1574, il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes, fut conseiller du conseil privé du roi, et enfin chevalier de l'ordre de Saint-Michel. On l'a assez souvent confondu avec son oncle en lui attribuant les négociations dont celui-ci fut chargé.

Il nous reste de lui trois traités de jurisprudence en latin. 1° De eo quod Interest; 2° de Substitutionibus; 3° de Conjunctionibus. Ces ouvrages très-estimés par les jurisconsultes

ont été imprimés à Lyon, à Spire et à Cologne et ensuite recueillis dans la grande collection de François Ziletti, connue sous le titre de Tractatus Tractatuum, 18 vol., 29 tom. in-fol.; Venise, 1584. Le premier traité, de ce qui touche l'Intérêt, se trouve dans le tom. V, vol. VI. Le traité des Substitutions dans le tom. VIII, vol. XI., pars 1°, enfin le traité des Alliances fait partie du tom. XVIII, vol. XXV. Il est également auteur d'un ouvrage intitulé : Histoire de la Constitution du Monde, contenant les interprétations des docteurs ecclésiastiques sur le premier chapitre du premier livre de Moïse; Lyon, 1574, in-fol.

Il avait épousé Claude de Riants dont il eut huit enfans, trois garçons et cinq filles.

V. FUMÉE (NICOLAS), frère du précédent, fut d'abord pourvu de l'abbaye de La Couture du Mans, qu'il conserva toujours quoique ayant été nommé, en 1575, à l'évêché de Beauvais. Il fut du petit nombre des prélats qui, ne voyant que la patrie et les droits du sang, se tinrent constamment attachés au parti de Henri IV. Il se trouva à l'assemblée de Nantes et y souscrivit le maudement qu'on y publia pour repousser l'excommunication lancée contre ce monarque par le pape Grégoire XIV.

Les auteurs de la Gallia Christiana remarquent qu'il assista aux états-généraux de Blois, en 1576; mais, suivant le rapport de Guillaume de Taix, qui nous a donné le récit de ce qui s'était passé à ces états, il ne fit qu'y accompagner le roi en sa qualité de pair de France, et n'y siégea point comme député.

Il est mort à Chartres le 23 mars 1592.

VI. FUMÉE (MARTIN), deuxième du nom, sieur de Genillé en Touraine et de Marly-le-Châtel, gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, né en 1540. Il était le neuvième fils de Martin Ier et de Martine d'Allais, et frère des deux précédens. Il fut reçu conseiller au parlement le 15 octobre 1565 à la place de son père qui venait d'être nommé maître des requêtes.

La Croix du Maine s'est trompé dans la distinction qu'il a faite de deux écrivains du nom de Martin Fumée, l'un sieur de Genillé et l'autre de Marly-le-Châtel, car c'est incontestablement un seul et même personnage. Si l'on en admettait deux, l'autre ne pourrait être que le père ou le neveu de celui dont il s'agit ici qui tous deux ont le prénom de Martin; mais l'un était mort lorsque celui-ci publia son premier ouvrage, et l'autre était beaucoup trop jeune encore.

Nous avons du sieur de Genillé : 1° L'Histoire des guerres faites par l'empereur Justinien contre les Vandales et les Goths, écrite en grec par Procope et Agathias, et mise en françois par Martin Fumée, sieur de Genillé, chevalier de l'ordre du roi, avec annotations contenant les appellations modernes et explications des plus difficiles passages d'icelle, ensemble une table très-ample de toutes les matières principales et noms propres; Paris, Sonnius, 1587, in-fol. Cette histoire se compose de la traduction de Procope seulement, car quant à Agathias, il n'en est question que dans l'intitulé; 2° Histoire générale des Indes occidentales et Terres-Neuves, traduite de l'espagnol de François Lopès de Gomara; Paris, Sonnius, 1587, in-8; 3° Traité pour l'Union et Concorde entre ceux qui se disent chrétiens, au roi, par le sieur de Genillé, M. Fumée, chevalier de l'ordre du roi; Tours, Mathurin Lemercier, 1591, in-8 de 288 pag.; 4° Histoire des Troubles de Hongrie; Paris, Sonnius, 1594, in-8. La même histoire a reparu sous ce titre : Histoire générale des Troubles de Hongrie et de Transylvanie, divisée en deux tomes, le premier par Martin Fumée, sieur de Genillé, et le deuxième par N. de Montreux, sieur du Montsacré, gentilhomme du Maine; Paris, Robert Fouet, 1608, in-4. Cette histoire contient ce qui s'est passé sous les règnes de Louis II et de ses successeurs jusqu'à la trève entre Rodolphe II et Achmet, c'est-à-dire, depuis 1516 jusqu'en 1583. J'observe que le deuxième volume a pour titre : Histoire universelle des guerres du Turc depuis l'an 1565 jusqu'à la trève faite en l'année 1605; où sont compris le siège de

Malte, divers combats et prises de villes tant en Hongrie, Dalmatie et Transylvanie qu'autres provinces de l'Europe; avec les exploits et hauts faits de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, lieutenant-général de l'empereur contre les Turcs; 5° du Vrai et Parfait Amour, écrit en grec par Athénagoras, contenant les amours de Théagène et de Charide, de Phélicide et de Mélangénie, traduit en françois par le sieur Fumée de Genillé; Paris, Dubray, 1612. Cette prétendue traduction, faite en 1569, avait été imprimée pour la première fois en 1599. On assure que ce fut Guillaume Philander qui supposa l'original d'Athénagoras, et que l'ayant envoyé à Fumée comme une découverte nouvelle, celui-ci le traduisit de bonne foi.

On ignore en quelle année il est mort. Il avait épousé, en 1573, Marie, fille de Clément Louet, maître des requêtes, dont il n'eut qu'une seule fille qui s'allia à Jean de Menou, seigneur de Boussay en Touraine.

VII. FUMÉE (Jacques), sieur de Bourdeilles, fils d'Antoine, premier du nom, entra de bonne heure dans l'ordre de Malte, et fut pourvu par la suite de la commanderie de Castres.

Nous avons de lui : 1° de l'Origine, Progrès, Institut et Cérémonies des Chevaliers de Malte; Paris, 1606, in-8; 2° l'Arsenac de la Milice françoise avec plusieurs belles et notables instructions aux chefs et conducteurs d'armée, pour faire la guerre tant sur mer que sur terre, pratiqué des plus grands capitaines tant anciens que modernes; Paris, Jean Corrozet, 1607, in-8 de 200 feuillets.

Louis Fumée, l'un des fils d'Antoine II, fut également chevalier de Malte et vice-amiral de Guienne. Plusieurs autres de la même famille se sont aussi distingués dans la magistrature et dans les armes, mais n'ont pas acquis assez de célébrité pour que l'on puisse faire d'eux une mention particulière.

La Croix du Maine parle d'un Gilles Fumée, précepteur des enfans de M. de Long-Aulnay, auteur du Miroir de

Loyauté, imitation en vers d'un épisode de l'Arioste ; mais il est étranger à cette famille dans la généalogie de laquelle il ne se trouve aucun individu du prénom de Gilles. D'ailleurs elle avait alors trop de splendeur pour qu'un des siens fût réduit à la nécessité d'être précepteur d'un simple gentilhomme.

G

I. GABEROT (Louis), avocat au présidial de Tours, né vers la fin du seizième siècle, dans la petite ville de Bléré-sur-Cher dont il fut bailli. Il est auteur d'une traduction en vers des odes d'Horace, que même l'abbé de Marolles trouvait très-médiocre. A la vérité elle est littérale, mais d'une faiblesse qui passe la médiocrité.

II. GABEROT (Jean), neveu du précédent, né ainsi que lui à Bléré vers 1620. Quoique prêtre et chapelain de Saint-Jean de Bléré, il voulut courir la carrière dramatique ; mais ses tragédies sont loin de répondre à la réputation qu'il eut d'être un des bons poètes de son temps, et ce temps était celui ou Corneille avait déjà donné le Cid et les Horaces. Des trois pièces de Gaberot l'une est une tragédie sainte intitulée : Le Martyr des Saints Innocents; et les autres ont pour titre : Caton et la Mort de César, sujet qui depuis a été traité, je ne dirai pas par mademoiselle Barbier, mais par Voltaire. Ces tragédies n'ont point été représentées. L'auteur est mort en 1692.

I. GABRIEL (Jacques et Louis), ces deux frères, architectes à Paris, étaient nés dans le bourg de Saint-Pater vers la fin du seizième siècle. Ils furent dans leur temps en assez grande réputation, et surtout l'aîné, Jacques, qui passait alors pour un des plus habiles artistes en ce genre.

Les talens dans l'art de l'architecture ont été long-temps héréditaires dans cette famille. Jacques, deuxième du nom, architecte du roi, mort en 1686, était fils de l'aîné de ces deux frères. Ce fut lui qui fut chargé de bâtir le château de Choisy, et qui commença la construction du Pont-Royal.

Son fils, comme lui nommé Jacques, né à Paris en 1667 et mort en 1742, fut de même architecte du roi et l'un des continuateurs du Louvre.

Enfin on doit à Jacques-Ange, fils de ce dernier, né en 1710, les bâtimens de l'École Militaire et les colonnades de la place Louis XV. Il est mort en 1780. En lui s'est éteinte pour les arts cette famille qui depuis plus de deux cents ans avait constamment suivi et honoré la même carrière.

II. GABRIEL (Le Père N.), capucin, né à Chinon au commencement du dix-septième siècle. Il ne s'est fait connaître que sous son prénom, ou peut-être même sous son nom de religion, en sorte que celui de sa famille est resté inconnu.

Moreri, dans une longue préface qu'il a mise à la tête des relations écrites par le P. Gabriel, nous a transmis sur ce religieux des détails qui sans lui seraient restés ignorés.

Le P. Gabriel, envoyé comme missionnaire à Ispahan vers 1640, sut par sa douceur, ses manières prévenantes et surtout par son instruction, s'y concilier l'amitié des grands du pays. Il est vrai qu'il avait pour lui l'avantage de parler parfaitement non-seulement le persan, mais encore le turc, l'arménien et les autres dialectes de l'Orient. Ces qualités et le succès qu'obtenait sa mission lui suscitèrent la jalousie des prélats arméniens. Il en craignit les effets, et se retira à Tauris, où, grace à la protection du vice-roi, il put prêcher en toute liberté. Il en obtint même l'agrément d'établir dans cette ville un couvent de capucins. Après trente années de séjour dans ces contrées, le supérieur général des missions des Indes l'envoya à Télischeri, où quelque temps après son arrivée il fut attaqué du ténesme ou dyssenterie, maladie presque toujours mortelle pour les Européens dans les pays chauds. Le médecin Dellon, auteur de l'histoire de l'Inquisition de Goa, se trouvait alors à Télischeri. Il donna ses soins au P. Gabriel; mais ce bon religieux, se persuadant que les habitans du pays connaîtraient mieux le traitement convenable à cette maladie, insista pour avoir un pandite ou

médecin indien, c'est-à-dire tout ce qu'on peut imaginer de plus superstitieux et de plus ignorant dans la médecine. On en appela un qui promit en effet de le guérir en peu de temps; mais quatre jours après, le 27 juin 1670, le P. Gabriel succomba à son mal et à la dose d'opium que le pandite lui avait donnée, n'étant probablement pas âgé de plus de soixante-cinq ans.

Il avait rédigé par écrit les observations qu'il avait été à portée de faire pendant le cours de ses missions. Conformément à ses dernières volontés, son manuscrit fut envoyé à François Picquet, ancien consul de France à Alep en Syrie où il avait en même temps fait les fonctions de missionnaire. Picquet, qui venait d'embrasser l'état ecclésiastique, remit le manuscrit à Moreri qui y fit quelques corrections, et le publia sous ce titre : Relations nouvelles du Levant, ou traité de la Religion, du Gouvernement et des Coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures, avec une description particulière de l'établissement et des progrès qu'y font les missionnaires, et diverses disputes qu'ils ont eues avec les Orientaux, par le P. G. D. C. C. (le père Gabriel de Chinon capucin), donnée au public par le sieur L. M. P. D. E. T. (Louis Moreri, prêtre, docteur en théologie); Lyon, 1671, in-12.

Aux disputes près avec les Orientaux, cet ouvrage est aussi important que curieux.

I. GALLAND (Simon), sieur de La Coste et de Villomer, chanoine, trésorier de l'église de Tours, et grand-vicaire de l'archevêque Simon de Maillé, né à Tours vers 1525. Il fut l'un des deux promoteurs du concile assemblé à Tours, en 1583, et que l'on fut, à cause de la peste qui venait de se déclarer dans cette ville, obligé de transférer à Angers. Les articles de ce concile ayant été publiés en latin à Paris, en 1585, Galland en fit paraître la même année une traduction sous ce titre : Décrets du Concile provincial de Tours, tenu partie à Tours partie à Angers au mois de may 1583, traduits en françois, par Simon Gallant, Tourangeau; Paris,

Gilles Beys, 1585, in-8, et Tours, Marc Nyon, 1650, in-12. Le nom de l'auteur est ici écrit Gallant; peut-être par une faute typographique, car il est constant, d'après les titres, que tous ceux de la même famille terminaient leur nom par un D.

Il descendait de Jean Galland, argentier du roi Louis XI, qui fut chargé de l'exécution du treillis d'argent du tombeau de saint Martin, et qui s'était établi à Tours, où depuis cette époque sa famille occupa les premiers emplois.

Simon Galland mourut à Tours, et fut enterré dans le chœur de la cathédrale du côté de l'évangile où l'on plaça son épitaphe.

II. GALLAND (Auguste), neveu du précédent, né à Tours en 1572. Son père ayant embrassé la religion réformée, qui avait trouvé beaucoup de prosélytes en Touraine, le fils fut élevé dans les mêmes principes. Il commença sa carrière par être avocat au parlement de Paris où il plaida avec quelque succès. Ses plaidoyers ont été recueillis après sa mort et imprimés chez Besogne, en 1655, in-4. Il fut ensuite nommé procureur-général du domaine de Navarre, avocat-général du conseil souverain de la princesse de Conti, et enfin conseiller d'état, distinction que lui méritèrent ses travaux sur l'histoire de France, et surtout ses savantes recherches sur tout ce qui pouvait intéresser le domaine de la couronne à laquelle celle de Navarre avait été réunie. Son nom sans doute ne serait pas venu jusqu'à nous s'il n'eût publié que ses plaidoyers; mais il a des titres plus solides à la gloire littéraire, et ses ouvrages imprimés ne sont que la moindre partie de ses travaux. Nous avons de lui : 1° Discours au roy sur la naissance, ancien état, progrès et accroissement de la ville de La Rochelle; Paris, Richer, 1626, in-4, et 1629, in-8 de 160 pages. On le trouve annexé au tom. XIII du Mercure Français; 2° contre le Franc-Alleu sans titre prétendu par quelques provinces de droit écrit au préjudice du Roi; Paris, 1629, in-4 et in-12. La deuxième édition, plus complète, était plus recherchée; elle parut

sous ce titre : du Franc-Alleu et de l'Origine des droits seigneuriaux, avec les lois données au pays des Albigeois par Simon comte de Montfort, l'an 1212; Paris, Richer, 1637, in-4. Cet écrit a joui d'abord d'une très-grande réputation; mais de savans domanistes ont ensuite démontré que Galland avait souvent sacrifié la vérité aux intérêts des traitans dont il était l'avocat. Il fut surtout victorieusement réfuté par le traité de Pierre Caseneuve; Tolose, 1641, in-4; 3° des anciennes Enseignes et Étendarts de France, de la Chappe de Saint-Martin, de l'Office du grand-sénéchal, dit Dapifer, qui portait cette écharpe aux batailles; de l'Oriflamme ou étendart de Saint-Denis, de la Bannière de France et Cornette blanche; Paris, Richer, 1637, in-4. Il est inséré dans les Antiquités de Sauval, tom. II, pag. 732. On l'a réimprimé à Paris, Perlet, 1782, in-12; 4° Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roi au royaume de Navarre et aux duchés de Pegnafiel usurpés et détenus par les rois d'Espagne avec le royaume de Navarre depuis l'an 1512. Le droit particulier du roi comme seigneur des villes et châtellenies de Dunkerque, de Bourbourg et de Gravelines en Flandre, et comme seigneur châtelain de Lille, avec l'histoire de cent cinquante années de guerres d'entre la France et la Flandre, depuis 1180 jusqu'en 1331, qui justifient le droit de la couronne de France sur les villes et châtellenies de Lille, Douay et Orchies; sur le comté de Flandre et le pays de Waes, avec les preuves authentiques, le tout dressé sur les titres et mémoires du cabinet de feu M. Auguste Galland; Paris, 1648, in-fol. Ce fut son fils, oratorien, qui présida à la publication de cet ouvrage ainsi qu'à celle du suivant; 5° Histoire de la Réforme de France avec les réfutations des mémoires du duc de Rohan. Galland était peu ménagé dans ces mémoires.

Ses principaux manuscrits sont : 1° Recherches et Preuves des fiefs, in-fol., 13 vol.; 2° Généalogie des illustres maisons d'Europe et de France, in-fol., 8 vol.; 3° Généalogies des principales familles de Paris, in-fol., 2 vol. Ces deux ou-

vrages se trouvent réunis en 5 vol. in-fol. dans les manuscrits provenant de la bibliothèque de Marmoutier. 4° Traité des Vaudois et des Albigeois, in-fol., 4 vol.; 5° Mémoire concernant le Domaine, in-fol., 1 vol.; 6° Titres et Mémoires concernant l'Artois, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Brabant et Limbourg; in-fol., 1 vol.; 7°. Mémoire concernant la principauté de Château-Regnault depuis l'an 1575 jusqu'en l'an 1632, in-fol., 1 vol. Il s'agit en ce mémoire de Château-Regnault en Champagne. 8° Inventaire du Trésor des Chartres de la Sainte-Chapelle de Paris, in-fol., 1 vol.; 9° Mémoires de la maison d'Albret, in-fol., 1 vol. Le tout formant 32 vol. in-fol.

On ignore la date de la mort d'Auguste Galland; mais son fils ayant publié ses mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, en 1648, il n'y a point de doute qu'il ne vivait plus à cette époque.

GALLET (N.), né à Chinon dans le seizième siècle. Cet homme s'est en quelque façon rendu célèbre par sa passion pour le jeu qui le réduisit, ainsi que tous ceux de son espèce, à mourir dans la misère. Il ne lui restait plus qu'une maison, dans la rue Saint-Antoine, auprès de l'hôtel Sully; il fut obligé de la vendre pour payer ses créanciers. Gallet était ou très-riche, ou avait dû gagner au jeu des sommes considérables, s'il n'y a point d'exagération dans ce vers de la huitième satire de Boileau :

> Eût-on plus de trésors que n'en perdit Gallet.

Regnier, contemporain de ce joueur, l'a mis avec raison au nombre des fous dont il fait le tableau dans sa quatorzième satire, vers 3 :

> Gallet seul a raison, et, qui croira son dire,
> Le hasard pour le moins lui promet un empire :
> Toutefois au contraire étant léger et net,
> N'ayant que l'espérance et trois dés au cornet,

Comme sur un bon fonds de rente et de recettes,
Dessus sept et quatorze il assigne ses dettes.

Je crois pouvoir observer, quoique peut-être ce ne soit pas ici le lieu, que Brossette, dans ses remarques, n'a pas entendu ce dernier vers. Il l'explique en disant que les chances de sept et de quatorze sont les plus difficiles à amener. C'est tout le contraire par rapport à la chance de sept qui est produite de trois manières, lorsque toutes les autres ne le sont que de deux façons. Le véritable sens est que le joueur fonde son espérance sur la chance de quatorze pour lui, et pour son adversaire sur celle de sept, qui est la plus fréquente, et qui reste au-dessous de dix.

Le même commentateur cite des vers d'un ballet dansé par Louis XIII, en 1627, où le nom de ce joueur se trouve encore, ce qui pourrait indiquer qu'il n'était pas mort à cette époque.

Là, ceux qui prêtent le collet
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs souffrent mille disgraces,
Et ne rencontrent volontiers
Que l'hôpital, dont les portiers
Ce sont les digolis, les taupes et les maces.

Rabelais, dans le premier livre de Gargantua, chap. XXX, a fait un Ulrich Gallet, maître des requêtes de Grand-Gousier. Ce n'est très-probablement qu'un personnage factice; mais dans ses Étymologies Ménage a prétendu sérieusement que le Gallet dont il s'agit ici était de la même famille que cet Ulrich, et plusieurs autres l'ont répété après lui.

GASNIER (Jean), prêtre de la paroisse de Saint-Saturnin, né à Tours en 1639. La facilité de son élocution l'avait fait choisir par l'archevêque de Tours pour réfuter sur-le-champ les discours que faisaient les ministres protestans dans leurs assemblées aux environs de Tours. Ces controverses furent la matière de deux ouvrages qu'il nous a laissés. Le premier est

intitulé : Défense de la Foy de l'Église catholique contre les calomnies des ministres de la Butte à une lieue de Tours; Tours, Flosseau, 1685, in-8. Cette butte, au-dessus de la rivière de la Choisille, était le lieu où les ministres se réunissaient, la maison des Tourelles dont elle dépend appartenant alors à un protestant; c'est ce qui les fit appeler les ministres de la Butte. Gasnier se montra l'apologiste de l'édit funeste et impolitique qui révoquait celui de Nantes. Il essaya de le justifier dans son second ouvrage qui a pour titre : le Triomphe de Louis-le-Grand sur l'hérésie par la justice et la sainteté de ses lois, contre les prétendus réformés, prouvées par saint Augustin; Tours, Flosseau, 1687, in-12.

L'époque de sa mort n'est pas connue.

GAUDIN (Jacques), né à Saint-Epain en 1612, chanoine de Notre-Dame de Paris, docteur de la maison de Sorbonne dont il avait été prieur et dont il devint bibliothécaire. Une indiscrétion l'arrêta dans le chemin de la fortune qui lui avait été ouvert par un M. Des Roches, grand-chantre de l'église de Paris, à qui le cardinal de Richelieu avait demandé un lecteur. L'abbé Des Roches présenta le jeune Gaudin, qui joignait aux avantages de l'esprit tous les agrémens de la figure : mais le cardinal, qui avait pour habitude de mettre à l'épreuve tous ceux qu'il voulait attacher à son service, feignit un jour de dormir laissant quelques lettres ouvertes sous les yeux de Gaudin, qui fut surpris à les parcourir; ainsi le lecteur indiscret fut congédié. *Ce jeune homme a trop d'esprit*, dit le cardinal à son protecteur, *apprenez-lui à en avoir moins*.

Cependant il lui fit avoir par la suite un canonicat à Notre-Dame, et l'archevêque Péréfixe lui procura la dignité d'official. Ce prélat étant mort en 1671, Gaudin prononça, le 4 février, dans l'église de la Sorbonne, son oraison funèbre, qui fut imprimée la même année in-4. On a aussi de lui un éloge historique du P. Lallemant, chanoine régulier.

Il est mort à Paris le 18 juillet 1695, âgé de quatre-vingt-trois ans.

I. GAULT (EUSTACHE), né à Tours en 1590 de Jean Gault, sieur des Hautes-Roches et de Marguerite Poitevin. Son oncle Eustache Gault fut maire de Tours en 1595.

Après avoir fait sa philosophie au collège de La Flèche, il alla à Paris étudier la théologie sous Duval et Gamaches, célèbres professeurs de cette faculté. De là il fit le voyage de Rome, où il se trouvait avec son frère lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la mort de leur père. Ils revinrent à Tours, en 1618, recueillir sa succession et tous les deux se déterminèrent à entrer dans la congrégation de l'Oratoire.

Eustache passait pour un des plus savans hommes de son temps, non-seulement dans la doctrine des pères, mais encore dans l'histoire ecclésiastique et profane, et surtout dans la géographie et la chronologie. Il imagina, pour enseigner ces deux sciences avec plus de facilité, de faire soutenir des thèses ainsi qu'on le faisait pour la théologie.

Le cardinal de Richelieu, qui connaissait toute l'étendue de son mérite, et qui faisait de lui un cas particulier, le fit nommer, en 1639, à l'évêché de Marseille. Il était alors à Bordeaux dont il dirigeait le séminaire. Il refusa d'abord, mais enfin il se décida à accepter par les sollicitations de son frère Jean-Baptiste. Il attendait ses bulles chez l'évêque de Bazas lorsque la mort l'y surprit le 13 mars 1639 âgé de quarante-neuf ans.

Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits que son frère, occupé tout entier des fonctions de son ministère, n'a pas eu le loisir de rendre publics, quoique quelques-uns d'entre eux en fussent très-susceptibles, tels, par exemple, que son discours sur le Rhin, où il est traité de l'origine et des raretés de toutes les places et de toutes les villes qui sont arrosées par ce fleuve, ainsi qu'un autre discours pour justifier les prétentions du roi sur la Navarre. Il avait en outre composé un traité de la Suède; celui-ci a été imprimé sous ce titre : Discours sur l'État et couronne de Suède par E. G. T. P. D. L. D. J. (Eustache Gault, Tourangeau, prêtre de l'Oratoire de Jésus); au Mans, Gervais Olivier, 1673, in-12;

un traité des Conciles, un abrégé de toute l'Histoire de l'ancien Testament, et un discours pour montrer que l'enseignement ne doit pas toujours être exclusivement l'attribution d'un seul ordre. Lorsqu'il mourut, il était occupé, sur l'invitation du cardinal de Richelieu, d'un ouvrage important, dit-on, pour l'état et pour la religion, dont le cardinal comptait se servir pour un grand dessein, mais sa mort prématurée fit échouer ce projet.

II. GAULT (Le Bienheureux JEAN-BAPTISTE), né à Tours le 29 décembre 1595, frère puîné du précédent, avec lequel il fit ses études à Lyon, à La Flèche et à Paris.

A son retour de Rome il entra, comme on l'a vu, dans la congrégation de l'Oratoire, où il eut pour directeur M. de Bérulle lui-même, fondateur de cet ordre, qui, trouvant en lui les plus grandes dispositions pour la vie intérieure, prit soin de le former, et d'un excellent disciple en fit bientôt un excellent maître.

Ayant reçu la prêtrise à Troyes, il fut nommé peu de temps après supérieur à Langres. De là il passa à Madrid avec son frère Eustache pour y fonder une maison de l'Oratoire. De retour en France, il en établit une à Dijon. Il dirigeait celle du Mans en qualité de supérieur lorsqu'il fut choisi pour prêcher la mission en Flandres, où il se signala, non-seulement par sa ferveur, mais encore par son attention à maintenir la paix dans les familles, à faire oublier les haines, et à rétablir la concorde, indépendamment de la diversité des opinions; but que souvent est bien loin d'atteindre un zèle outré dans ces missions apostoliques. Cependant malgré toute sa douceur, celui-ci pensa être victime de la violence de quelques-uns de ses adversaires, qui le maltraitèrent si rudement à coups de bâton qu'ils le laissèrent pour mort sur la place.

Cet événement ne l'empêcha point de répondre aux intentions de Louis XIII, qui avait ordonné une mission pour Montauban. Il y déploya tant de douceur et de persuasion que les ministres protestans eux-mêmes l'écoutaient avec

plaisir, et disaient que si tous les catholiques parlaient et agissaient comme lui, les dissidens seraient bientôt convertis.

Ce fut surtout dans la cure de Sainte-Eulalie de Bordeaux que l'archevêque de cette ville le pressa d'accepter, qu'il eut occasion de déployer les vertus sacerdotales dans leur plus haut degré de perfection. Son plus grand soin était surtout d'entretenir l'harmonie dans les familles. Il disait souvent que les curés sont des anges de paix envoyés de Dieu pour pacifier la terre avec le ciel et les hommes avec les hommes. Dans une émeute populaire dont cette grande ville fut le théâtre, il parvint seul à calmer les mutins qui pillaient les maisons et assommaient indistinctement tous ceux qui se trouvaient sur leur passage.

C'est ainsi qu'il remplissait les fonctions de sa cure, lorsque le roi, ayant été instruit de la mort d'Eustache Gault, le nomma à l'évêché de Marseille. Il se rendit aussitôt à Paris, où il fut sacré dans l'église de Saint-Magloire par l'archevêque de Tours, Victor Le Bouthillier, le 5 octobre 1642.

Il entra dans Marseille sans aucunes cérémonies, et ce fut dans la chaire qu'il se montra pour la première fois en public. Sa bienfaisance ne connaissait point de bornes, et excédait presque toujours ses facultés, quoiqu'il fût très-riche de son patrimoine. Étant allé voir un pauvre gentilhomme malade, et connaissant son extrême détresse, il laissa cent écus d'or sur son lit sans lui en rien dire. Une autre fois il vendit ses chevaux pour venir au secours de quelqu'un qui lui avait fait part de ses besoins.

Ce fut surtout le bagne qui fut le théâtre de ses vertus apostoliques. Il passait des jours entiers sur les bancs infects des galériens, sur ces paroisses flottantes, ainsi qu'il les appelait, et il parvint à y établir un ordre, une décence qui jusque-là y avaient été inconnus. La fin de cette mission pénible et même imprudente fut le commencement de la maladie contagieuse qu'il y contracta et qui mit un terme à ses jours. Il disait, quand on lui en parlait, qu'il était aussi glorieux de son mal que le soldat le serait de blessures reçues pour le

service de la patrie. Il expira doucement, comme il avait vécu, le samedi 23 mai 1643, dans la quarante-huitième année de son âge, n'ayant tenu le siège que sept mois et demi.

Malgré la courte durée de son épiscopat, sa mémoire est toujours restée en grande vénération à Marseille où on ne l'appelle communément que le Béat. Le clergé de France, dans son assemblée de 1646, écrivit au pape pour solliciter sa canonisation; mais cette demande est restée sans effet. D. Martene s'en explique ainsi dans son voyage littéraire ou plutôt liturgique. « Il se fit après sa mort des miracles en si « grande quantité et si avérés, qu'on songea dès lors à pro- « céder à sa canonisation, et tous les Marseillais avaient « pour lui une si grande vénération qu'ils étaient disposés à « fournir tous les frais nécessaires à cela; mais une personne « qu'on crut fort intelligente en ces sortes de procédures, « leur ayant dit qu'il fallait faire cesser toute sorte de culte, « et faire un procès-verbal *de non culte*, on l'a si bien fait « cesser qu'à présent on n'y pense plus. »

Sa vie a été écrite par Fr. Marchetti et par le P. Giry.

I. GAULTIER (Adrien), docteur en théologie de la faculté et maison de Sorbonne, né à Tours vers 1595. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint chantre de l'abbaye de Marmoutier d'où il passa abbé de Labrie en Poitou. Il était neveu de Mathieu Gaultier évêque de Négrepont, qui fut abbé de Marmoutier depuis 1511 jusqu'à 1517.

Il a fait en latin un petit traité dans lequel il établit la comparaison de saint Paul et de saint Martin. En voici le titre : Æquilibrum virtutum summæque perfectionis sanctorum Pauli et Martini, autore fratre Adriano Gualtero majoris monasterii monacho et bajulo; Turonis, Mathieu Chercèle, 1635, in-12. Il y en a une autre édition de 1639. On a encore de lui deux homélies pour l'assomption de la Vierge sur le texte de Saint-Luc, chap. x : Intravit Jesus in quoddam castellum. Et enfin un petit ouvrage latin en vers touchant la primauté de saint Pierre, dans lequel il dit

que cet apôtre est quelquefois le chef de l'église et que quelquefois il n'en est qu'un seul membre.

> Petrus in æde sacra est caput, est et quandoque membrum.
> Pars est ut membrum; præcipit ut caput est.

On ignore la date de sa mort.

II. GAULTIER LA FERRIÈRE (Philippe), né à Loches en 1688. Après avoir fait ses études en cette ville sous les barnabites, il se décida à entrer dans leur congrégation. Ayant rempli avec distinction tous les emplois que ses supérieurs lui avaient confiés, il fut envoyé à Paris, où il se livra tout entier à la direction des consciences, emploi dans lequel il se fit une très-grande réputation. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : Essay sur la Perfection chrétienne ; Paris, 1748, in-8.

Il est mort le 13 décembre 1760, âgé de soixante-douze ans.

GENDRON (Louis), carme, docteur de la faculté de Sorbonne, vicaire-général des Carmélites de Nazareth près Vannes, né dans le bourg de Sonzay vers 1535. Il fut appelé de son temps le fléau des hérétiques. Le protestantisme ayant fait des progrès rapides en Touraine, le P. Gendron le combattit avec une chaleur quelquefois indiscrète; car on le voyait parcourant les rues de Tours et prêchant contre la nouvelle doctrine aux portes et sous les yeux même des sectaires qu'il ne craignait pas de désigner. Aussi tentèrent-ils de s'en venger. S'étant portés en foule à l'église des Carmes, où il prêchait un jour de Pentecôte, il eût été infailliblement victime de leur ressentiment si les catholiques ne lui eussent fait un rempart de leurs corps; mais le gouverneur de Tours, craignant une seconde tentative, le fit mettre dans une barque qui descendait à Nantes, où il resta jusqu'à ce que l'orage qui s'était formé contre lui se fût apaisé.

Il fut élevé par son mérite aux premières dignités de son

ordre, et fut élu provincial de la province de Touraine en 1593. Il mourut à Vannes le 9 février 1604, après avoir publié un traité du Saint-Sacrifice de la Messe et du Saint-Sacrement du Corps et du Sang de J.-C.; Limoges, 1591, in-12.

GEOFFROY, deuxième du nom, baron de Preuilly, seigneur de la Roche-Posay, né en Touraine au château de Preuilly vers le commencement du onzième siècle. Il était fils de Geoffroy Ier et d'Almodie. On le considérait comme le seigneur le plus puissant de la province. Ayant pris le parti de Foulques-Réchin contre Geoffroy-le-Barbu son frère, il fut tué avec plusieurs autres barons dans une affaire qui eut lieu le jeudi-saint 13 avril 1066 ou 1067, nouveau style. Il avait épousé Ammeline dont il eut deux enfans, savoir, Échivard, qui continua la branche des seigneurs de Preuilly, et Geoffroy III, surnommé Jourdain, qui, par son mariage avec Euphrosine, fille de Foulques-l'Oison, devint la souche des comtes de Vendôme de la maison de Preuilly qui succéda à celle d'Anjou.

Geoffroy II passe communément pour avoir inventé les tournois en France, vers l'an 1036; mais il paraît aujourd'hui démontré qu'il n'en fut pas précisément l'inventeur, et qu'il ne fit que les assujettir à des règles fixes inconnues jusqu'à lui; car on voit qu'ils étaient déjà en usage sous le règne de Charles-le-Chauve, et qu'il y eut des jeux semblables lors de son entrevue avec Louis son frère, à Strasbourg en 842. Il y eut même des espèces de tournois au milieu du dixième siècle à la cour de l'empereur Othon Ier; mais alors ils ne portaient pas encore le nom de tournois, étymologie sur laquelle on n'est pas trop d'accord. On a dit que c'était parce que ces jeux se faisaient en tournant, ce qui n'est pas très-exact, puisque c'était plutôt en courant la carrière dans sa longueur, ce qui me porterait à croire qu'ils ont pris cette dénomination parce qu'ils étaient dus à un seigneur de Touraine, et qu'on les nomma jeux tournois, ainsi qu'on disait livres et sous tournois.

GEORGE D'ESCLAVONIE. Un ancien nécrologe de l'église de Tours le nomme Georgius Henricus de Ralvin præsbiter Sclavoniæ in diocesi Aquilæensi (George-Henri de Ralvin, prêtre d'Esclavonie, dans le diocèse d'Aquilée). On ignore quel événement l'amena en Touraine, où il fut chanoine et pénitencier de la cathédrale. Sa mort, arrivée à Tours le 13 mai 1416, est sans doute le motif qui lui a fait assigner la Touraine pour patrie, et c'est ce qui m'a déterminé à lui donner place ici.

Il paraît qu'il avait fait ses études à Paris, où il reçut le bonnet de docteur ; car on lui donne ce titre, quoique pourtant Duboullay ne fasse point mention de lui dans son histoire de l'université de Paris.

Des ouvrages de George d'Esclavonie, les uns sont restés manuscrits et les autres ont été imprimés. Les premiers, suivant le catalogue de la bibliothèque de Saint-Gatien, publiés par Guill. Jouan et Victor d'Avanne, étaient conservés parmi les manuscrits de cette cathédrale sous les nos 34, 192 et 208; savoir : 1° Lectura magistri Georgii de Sclavonia super Danielem ; 2° notabilia excerpta de secunda secundæ sancti Thomæ Aquinatis, per Georgium de Sclavonia canonicum Turonensem ; 3° Epistola magistri Georgii de Sclavonia ad Sancti-Moniales conventus Belli Montensis prope Turones de virginitate servandâ. Quoiqu'on ait mis cette lettre au nombre des manuscrits, il n'en est pas moins certain qu'elle est imprimée à Paris chez Simon Vostre. L'autre ouvrage imprimé est intitulé : *la Vierge Sacrée;* Paris, Simon Vostre, sans date; mais le temps auquel vivait cet imprimeur indique que cette édition date des premières années du seizième siècle.

Si l'on s'en rapporte au Moreri de 1759, le véritable titre de ce livre serait, *le Chasteau de Virginité;* Paris, Jean Trepperel, 1506, in-4 gothique, divisé en huit chapitres, et terminé par une exhortation à Isabelle de Villeblanche abbesse de Beaumont. La ressemblance entre ces deux titres et celui de la lettre *de Virginitate servandâ* me fait

croire que c'est un seul et même ouvrage composé d'abord en latin, puis traduit en français pour l'usage des religieuses auxquelles il est adressé.

Il est à remarquer que Corneille de Beughem, dans son catalogue des éditions dont la date est inconnue, à l'article de George d'Esclavonie, cite une instruction pour dame Isabelle de Villebranche (sic) religieuse, Paris, in-4; et que dans la liste des éditions dont la date et les auteurs sont connus, il parle d'un ouvrage intitulé : le Chastelet de Virginité, débat du vin et de l'eau, le Cuisinier, in-4; mais Beughem n'étant pas très-exact, et l'impression de ses traités bibliographiques étant très-fautive, il est à croire que ce titre comprend deux ou trois ouvrages différens en ponctuant ainsi : le Chastelet de Virginité : Débat du Vin et de l'Eau : le Cuisinier.

La lettre *de Virginitate servandâ* étant adressée aux religieuses de Beaumont collectivement, il est à présumer que l'exhortation qui la termine dans l'édition de Trepperel est adressée en particulier à Isabelle de Villeblanche, qui fut abbesse de Beaumont en 1456, et qui mourut en 1469.

George d'Esclavonie en mourant témoigna son attachement pour son église à laquelle il laissa plusieurs livres de chant, tous écrits et notés de sa main, ainsi qu'une partie de son bien pour célébrer son anniversaire le lendemain de Saint-Jérôme, c'est-à-dire le premier octobre.

GEORGET (ÉTIENNE JEAN), médecin, né le 9 avril 1795, à Vernou près Tours, mort à Paris en avril 1828. Après des études et des connaissances préliminaires qu'il ne dut, pour ainsi dire, qu'à lui-même, il se rendit à Paris à l'âge de dix-sept ans pour les perfectionner sous les savans professeurs dont s'honore la capitale. Il entra d'abord comme élève interne à l'hôpital Saint-Louis, et passa ensuite en la même qualité à celui de la Salpétrière, où le traitement des aliénés a été l'objet constant des travaux et de la sollicitude du docteur Pinel, si dignement remplacé par le docteur Esquirol. Particulièrement chargé sous celui-ci du service des aliénés,

le jeune Georget s'y livra avec tout le talent d'observation dont il était doué et sans lequel la plus longue pratique dans l'art de guérir ne ferait jamais faire un pas à la science. Aussi ne tarda-t-il pas à prouver qu'aucun mieux que lui n'avait su se pénétrer des leçons de son habile professeur. Ce fut lui en effet qui remporta le prix fondé par M. Esquirol lui-même sur cette question : *Établir l'existence des altérations cadavériques dans les aliénés.*

Depuis ce moment toutes les études de Georget se dirigèrent vers l'observation de ces infirmités si affligeantes, nous dirions même si humiliantes pour l'esprit humain.

Reçu docteur à vingt-quatre ans, et poursuivant la carrière qu'il avait commencée par un succès, il publia l'année suivante son Traité sur la Folie; Paris, Migneret, 1820, in-8.

Si cet ouvrage, ainsi que cela devait être, n'annonce pas un talent consommé, si on peut y désirer plus de méthode et de correction, du moins y reconnaît-on un esprit observateur impatient de se développer, ce qui se remarque aisément à la force et à la chaleur de plusieurs passages.

Très-peu de temps après il mit au jour un travail plus important, fruit des nombreuses expériences qu'il avait été à même de faire à la Salpétrière sur les maladies qui portent le désordre dans les facultés intellectuelles. Il a pour titre : Physiologie du Système Nerveux et spécialement du Cerveau, suivie de recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'Épilepsie, de l'Hystérie, de l'Hypocondrie et de l'Asthme convulsif; Paris, Baillière, 1821, in-8, 2 vol.

C'est dans ce livre que, traitant du cerveau et de ses fonctions intellectuelles, l'auteur est entré dans des développemens qui l'ont peut-être conduit plus loin qu'il ne s'en doutait lui-même, et dans la crainte que quelques-uns ne fussent tentés d'y découvrir quelques symptômes de matérialisme, peu de temps avant sa mort il écrivit sa profession de foi, et confia à l'amitié le soin de la lire sur sa tombe.

Mais c'est surtout dans les *Archives générales de méde-*

cine, journal créé et enrichi par lui, que le docteur Georget a déployé tout ce qu'une raison puissante, jointe à la vigueur du style, peut donner de poids à des opinions, ou plutôt à des sentimens inspirés par l'amour de la justice et de l'humanité. Ces qualités se font principalement remarquer dans les divers articles de ces archives écrits en faveur de ces malheureux qu'un penchant irrésistible pousse au crime contre leur propre volonté. La monomanie à la vérité, difficile à reconnaître et à constater, pourrait servir d'égide à des scélérats consommés. C'est ici que se fait sentir toute l'importance de la médecine légale sur cette matière. Ce n'est donc pas un léger service à rendre à la société que de se livrer avec un soin scrupuleux à la recherche des nuances qui distinguent les différentes sortes d'aliénations mentales. C'est le but vers lequel tendaient les travaux du docteur Georget, et il est à regretter que la mort l'ait, à l'âge de trente-trois ans, arrêté dans une carrière qu'il avait commencé à parcourir d'une manière si brillante et avant qu'il eût atteint la maturité de son talent.

GIRON (Don Mathieu), bénédictin, né à Bourgueil vers 1530. Il était sacristain de l'abbaye de Marmoutier à l'époque du sacre de Henri IV. Ce fut lui qui fut chargé de porter à Chartres la Sainte Ampoule dont on fit usage à défaut de celle de Reims. Il fit le voyage de Tours à Chartres monté sur une haquenée blanche et sous un dais de damas de même couleur semé de fleurs de lis d'or et soutenu par quatre religieux. De Thou se trompe en disant qu'elle fut apportée dans un char.

Nous avons de ce religieux, à ce sujet, un petit ouvrage intitulé ; Lettre de Mathieu Giron, religieux de Marmoutier, écrite au roi sur le sacre de Sa Majesté ; Chartres, 1594, in-4. D. Giron y prouve que les rois peuvent se faire sacrer dans la ville qu'il leur plaît de choisir, et que la Sainte Ampoule de Marmoutier, plus ancienne et plus authentique que celle de Reims, devait au moins avoir autant de vertu. Une pareille discussion était du plus grand intérêt à une

époque où tout était mis en usage pour contester à Henri IV ses droits et ses prérogatives.

GODEREAU (Martin), chanoine d'Amboise, né à Noizay vers 1685. Quoiqu'il ne soit connu que par une oraison funèbre du grand dauphin imprimée à Paris en 1712, la conformité de sa destinée avec celle de Valentin Jameray Duval, doit le placer, sinon au rang des hommes célèbres, du moins parmi ceux dont on aime à conserver le souvenir.

Né de parens qui étaient dans l'indigence, sa première occupation fut de garder les troupeaux. Ses dispositions naturelles se développant avec l'âge, le hasard le fit remarquer par un ecclésiastique de Tours, qui, charmé de l'esprit du jeune pâtre, le demanda à son père, et n'eut pas de peine à l'obtenir. Il fit des progrès rapides dans les humanités, et allait commencer son cours de philosophie lorsqu'il perdit son bienfaiteur et avec lui toutes ses ressources et ses espérances. Ce qui doit étonner, c'est qu'il ne se trouva personne alors qui eût la générosité de lui tendre une main secourable, et qu'il se vit réduit à entrer comme portier au séminaire de Tours. Un pareil poste était une espèce de consolation dans son malheur, parce qu'il ne perdit pas l'espoir de continuer les études qu'il avait si heureusement commencées. En effet, son application au travail et ses progrès frappèrent enfin les supérieurs de cette maison qui l'admirent au nombre des élèves. Après avoir reçu les ordres il entra dans les missions étrangères, fut envoyé dans l'Orient, et alla jusque dans la Perse, où il exerça son ministère avec autant de zèle que de succès. Il avait étudié les langues orientales, il en perfectionna la connaissance pendant un séjour de plusieurs années dans ces contrées. De retour en France il vint revoir sa patrie, où il obtint un canonicat dans la collégiale d'Amboise. Nommé ensuite interprète du roi pour les langues orientales, il fixa sa résidence à Paris, où il est mort, en 1760, âgé de soixante-quinze ans, sans avoir rien publié comme orientaliste.

GODON ou GAUDON (Silvain), chanoine de Notre-Dame

de Rouen, né à Mézières en Touraine vers 1625. Charmé de son esprit et de son savoir, l'avocat-général Jérôme Bignon l'avait pris dans une telle affection que, étant tombé dangereusement malade, il le désigna pour être son exécuteur testamentaire, quoique Godon ne fût alors âgé que de vingt-un ans. Cette preuve de confiance et d'estime ne fit que l'attacher encore plus étroitement à cet illustre magistrat pendant les dix ou onze années que celui-ci vécut encore.

Il avait recueilli avec soin ses pensées, ses observations et les traits les plus remarquables de sa vie qu'il avait promis de donner sous le titre de Bignoniana. Mais ce recueil n'a jamais été publié, non plus que sa traduction de l'histoire du concile de Trente par Pierre Sforza Pallavicini.

Le seul ouvrage que nous ayons de lui est la traduction des quatre livres de lettres d'Auger-Gislen de Busbeck, ambassadeur de l'empereur Ferdinand II auprès du sultan Soliman II; Paris, 1649, in-8. L'abbé Louis-Étienne de Foy en a donné une nouvelle traduction avec des notes en 3 vol. in-12; Paris, 1748.

Godon est mort à Paris en 1699.

GORION ou GORIONIDES (Joseph-Ben), c'est-à-dire fils de Gorion, écrivain juif. Je le place parmi les auteurs de notre pays sur la foi de Joseph Scaliger. Ce célèbre critique dit qu'il est aisé de recueillir de plusieurs passages des ouvrages de ce rabbin qu'il était de Touraine, et Papyre Masson ajoute que les juifs assurent qu'il était né à Amboise. On n'est pas trop d'accord sur le temps où il a vécu. Scaliger, Casaubon et Vossius croient qu'il n'a écrit que postérieurement à l'an 660; Baillet prétend au contraire qu'il n'est que du douzième siècle; mais il y a bien plus d'apparence qu'il vivait à la fin du neuvième siècle ou au commencement du dixième, puisqu'il en est parlé par le rabbin Saadias-Gaon, mort en 943.

Il a écrit en hébreu une histoire des Juifs qu'il a eu la prétention de faire passer pour un ouvrage du célèbre his-

torien Josèphe ou du moins pour être d'un auteur contemporain, se fondant probablement sur la conformité de nom d'un Joseph-Ben-Gorion, dont l'auteur de la Guerre des Juifs parle dans son liv. II, chap. 42, et qui fut chargé avec le sacrificateur Ananus de faire relever les murailles de Jérusalem pour défendre cette ville contre les Romains.

Cette histoire fut d'abord reçue comme un ouvrage de l'ancien Josèphe; mais on ne tarda pas à être désabusé quand on eut reconnu que le nouveau était en contradiction non-seulement avec l'ancien, mais encore avec lui-même. On voit qu'il manque de mémoire, ayant écrit dans un endroit qu'il n'avait pu pénétrer dans le sanctuaire du temple, parce que l'entrée n'en était permise qu'aux pontifes, quand ailleurs il dit qu'il en était le grand sacrificateur.

Vossius fait peu de cas de cet ouvrage. Scaliger et Casaubon en pensent différemment, et, tout en le traitant d'imposteur, ils avouent qu'il ne manque ni d'intérêt ni d'élégance. Jean Driesches ou Drusius, savant professeur d'hébreu, assure que ceux qui savent cette langue le lisent avec plaisir à cause de son éloquence. C'est aussi l'opinion de Sébastien Levraud, qui, en 1559, en a donné une édition sous le nom de son véritable auteur; mais à cet égard les éloges d'un éditeur peuvent paraître suspects.

L'ouvrage de Gorion a été imprimé en hébreu à Constantinople en 1520, à Worms, en 1529, avec une version latine; à Bâle, en 1541 et 1549; à Venise, en 1544; à Cracovie, en 1589, et enfin à Gotha, en hébreu et en latin, 1707, in-4. Il en parut une traduction allemande à Zurich en 1546. Jean Gagnier l'a traduit en français; Oxford, 1760, in-4.

GOUFFIER (Henri), marquis de Boisy, comte de Maulévrier, seigneur d'Oiron, né à Sonnay près Chinon, en 1603, de Louis Gouffier, duc de Roanès, pair de France et de Claude Éléonore de Lorraine. Il se signala par son courage et surtout par son humanité dans les trop célèbres expéditions de Provence et de Languedoc, et il ne tint pas à sa

sagesse que le sang français ne fût pas répandu en combattant des opinions. Sa bravoure se montra d'une manière plus digne de lui en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Vainqueur aux combats de Saint-Venant et de Saint-Nicolas, il fut atteint d'un coup mortel à celui de Saint-Iberkerque, et mourut sur le champ de bataille le 24 août 1639, à l'âge de trente-six ans. Son corps fut apporté à Amboise et inhumé aux Cordeliers, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Piété, destinée aux sépultures de sa famille, où on lui érigea un tombeau. Une longue épitaphe latine en style lapidaire contient l'énumération de ses actions guerrières. A côté de celle-ci est gravé le sonnet de Coslardeau, que nous avons cité, pag. 20 de notre troisième volume. Indépendamment de ces deux épitaphes, il y en avait une troisième que nous allons rapporter également, puisque aujourd'hui tous ces monumens ont disparu avec les édifices qui les renfermaient.

Dedans cette petite espace
Est le cœur d'un jeune guerrier
Qui, par une immortelle audace,
Alla chercher la mort à l'ombre d'un laurier.
Passant, s'il te prend quelque envie
De savoir quelle fut sa vie,
Apprends qu'il vit toujours le danger sans effroy;
Qu'il fut si généreux et digne de mémoire
Que, s'étant empêché de mourir pour sa gloire,
Il a voulu mourir pour celle de son roy.

1639. DUVERDIER.

Il descendait en septième ligne de Guillaume Gouffier, premier du nom, aïeul du célèbre amiral Bonnivet; ce Guillaume avait son tombeau dans la même chapelle. Il était surmonté d'une figure en marbre blanc représentant un chevalier armé de toutes pièces, avec un casque et un griffon ailé à ses pieds. C'est à lui que Charles VII avait fait don de

la terre de Sonnay. Son épitaphe porte qu'il mourut à Amboise le 23 mai 1495.

GOUY (PHILIPPE DE), né en Touraine vers le milieu du seizième siècle. Ayant embrassé la profession des armes, il se jeta dans le parti de la Ligue qu'il défendit de son épée, et en faveur de laquelle il publia quelques écrits en vers et en prose. Nous avons de lui en ce genre : Discours sur l'arrivée du duc de Nemours, avec un poëme ou prière en vers françois pour la prospérité de ce seigneur et de toute la sainte union de l'église catholique ; Paris, Michel Jouin, 1590, in-12. On trouve à la fin quelques odes de l'auteur qui probablement avait composé d'autres ouvrages restés inconnus, car il dit, qu'il a repris la plume qu'il avait depuis peu changée en une épée pour défendre les remparts de Paris.

GRASLIN (JEAN-JOSEPH-LOUIS), né à Tours en 1627, entra de bonne heure dans l'administration des fermes dont il fut, à l'âge de trente ans, nommé receveur-général à Nantes. La richesse de cette ville ayant acquis une très-grande extension par le commerce des colonies, Graslin conçut l'idée d'en agrandir l'enceinte par la construction d'un nouveau quartier qui ne s'éloignât pas trop de la Loire, et quoique le terrain sur lequel il se proposait de bâtir fût inégal et bien au-dessus du niveau du reste de la ville, il ne fut point rebuté par les difficultés. Il mit la plus grande ténacité dans son entreprise ; plusieurs particuliers imitèrent son exemple, et dans l'espace de dix ans la ville de Nantes se vit accrue et embellie par un nouveau quartier qui prit et qui conserve encore le nom de quartier Graslin. La réputation de probité de cet excellent citoyen était telle qu'à défaut de monnaie les ouvriers étaient journellement payés avec des espèces de bons nommés *Graslins*, qui partout étaient reçus pour comptant, et que les porteurs pouvaient se faire rembourser à bureau ouvert, ce que même ils ne s'empressaient pas de faire.

Il est mort à Nantes en 1790, laissant la réputation d'un

citoyen recommandable par ses talens, son patriotisme et par d'importans services rendus à une grande cité à qui sa mémoire doit long-temps être chère.

Nous avons de lui un excellent ouvrage intitulé : Essay analytique sur la Richesse et l'Impôt; Londres (Nantes), 1767, in-8; dédié à la société d'agriculture de Tours. Loin de s'abandonner à ces théories métaphysiques qui discréditèrent bientôt les systèmes des économistes, Graslin traite cette importante question avec une méthode et une clarté qui ne prouvent pas moins l'étendue de ses lumières en finances que la justesse de ses vues en économie politique; et quoiqu'il eût écrit dans un sens tout-à-fait opposé au programme de la société de Limoges, son ouvrage n'en fut pas moins l'objet, de ses éloges.

GRÉCOURT (Jean-Baptiste Villart de), né à Tours au mois de juin 1683. Sa mère devenue veuve, et n'ayant pour toute fortune que la direction de la poste aux lettres de Tours, se reposa pour l'éducation de Grécourt, le plus jeune de ses fils, sur les soins de M. Villart, son beau-frère, qui habitait Paris. Grécourt fut destiné à l'état ecclésiastique, et avant qu'il eût terminé ses études, son parent M. Rouillé, conseiller au parlement, se démit en sa faveur, en 1697, d'un canonicat qu'il avait à Saint-Martin de Tours. Lorsqu'il fut entré dans les ordres, il débuta par des sermons; mais naturellement dissipé et peu capable d'études sérieuses, il sentit lui-même qu'il n'était pas fait pour cette carrière où il faut au moins prêcher d'exemple. Plein d'esprit et d'enjouement, il se vit bien accueilli dans les meilleures sociétés de Paris. Aussi y faisait-il de fréquens voyages, et s'il restait en Touraine, son séjour presque continuel était au château de Vérets où le duc d'Aiguillon et la princesse de Conti ne pouvaient plus se passer de lui. Sa société n'était pas moins agréable au maréchal d'Estrées qui le mettait presque toujours de ses voyages de Bretagne, lorsqu'il allait y présider les états. Enfin s'il était un mauvais chanoine, il était du moins un homme de très-bonne compagnie. Au surplus, se

bornant à son canonicat, il n'employa jamais le crédit puissant de ses amis pour accroître sa fortune et se procurer d'autres bénéfices. Il fut épicurien de bonne foi, et sut apprécier tous les avantages de la médiocrité qu'il appelait *dame de bon repos*.

Grécourt, comme versificateur, n'aura jamais qu'un rang très-secondaire. Le principal mérite de ses poésies était dans le talent de les lire, et l'on assure qu'il portait ce talent à la dernière perfection. Du reste il manque presque toujours de graces et très-souvent de naturel. Son extrême facilité le conduit à la faiblesse et à l'incorrection. Si le travail ne doit pas se faire sentir dans les vers, ce n'est pas à dire pour cela que les vers ne doivent pas être travaillés, et l'on voit trop que ceux de Grécourt ne le sont presque jamais. C'est ce qu'on remarque principalement dans ses épîtres. Il avait l'habitude de les écrire en toutes lignes, ainsi que l'on écrit la prose, et quelquefois on dut s'y méprendre. Même avec un autre fond les poésies de Grécourt ne se seraient jamais fait lire. Cependant son poëme de Philotanus, dont la première édition parut en 1720, prouve qu'avec du travail et de l'attention, il eût été capable de quelques productions qui auraient pu lui assigner une place plus honorable sur le Parnasse. Le sujet et la circonstance donnèrent une très-grande vogue à cet opuscule, et en effet il n'avait encore rien paru d'aussi plaisant sur cette matière. On a prétendu, sans aucun fondement, qu'il n'était pas de Grécourt ; ce serait lui ôter le plus beau fleuron de sa couronne ; car ce poëme peut encore se lire avec plaisir, quoique les circonstances qui l'ont fait naître soient presque entièrement oubliées. Nicolas Larchant en a fait une bonne traduction latine en vers hexamètres. D'autres l'attribuent à l'abbé Bizot, traducteur du Lutrin de Boileau, mais sans faire attention que celui-ci était mort en 1696.

Quelques-uns ont reproché à Grécourt son humeur satirique : on en trouve cependant peu de traces dans ses écrits, et son habitude de vivre dans la société des grands semble-

rait devoir repousser cette inculpation. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter qu'il en eût la réputation par la manière dont il s'en défend lui-même à la fin de l'épître en vers qu'il écrit au duc d'Aiguillon,

Sur le duvet d'une molle indolence, etc.

En ajoutant quelques lignes de prose, il lui dit : « Faites-moi « donc la grace de m'envoyer des canevas joyeux ; tout « sujet m'est égal, pourvu qu'en badinant je ne m'attire « point d'ennemis, car j'ai une passion démesurée de me « faire aimer, et une aversion mortelle contre tout ce qui « pourrait me faire craindre :

« Plus d'une fois, dans ma propre querelle,
« J'ai lâchement fermé mon arsenal,
« Et néanmoins ma renommée est telle
« Que l'on me croit un critique banal. »

On doit conclure de ce passage que dans ses contes il ne faisait pas les frais de l'invention, et comme il ne lui restait que la peine de les habiller, il eût dû en mieux soigner la parure.

Grécourt s'est peint assez fidèlement dans son petit conte intitulé l'Amour et la Fortune. Cette pièce fait regretter qu'il n'en ait pas fait davantage en ce genre.

Un solitaire, ennemi de la gêne,
Et sectateur de toute volupté
Qui, répétée, après elle n'entraîne
Ni le remords ni la satiété,
Vivait content, sans embarras ni crainte,
Avec un livre, un verre et son Aminte.
Advint un soir qu'il entend un grand bruit,
Gros équipage, et tout le train qui suit
Dame Fortune. Elle-même en personne
Frappe à sa porte, en lui criant, c'est moi.

— C'est vous; qui vous? — Ouvrez, je vous l'ordonne.
Il n'en fit rien. — Comment! dit-elle, quoi!
Vous n'ouvrez pas? vous refusez un gîte
A la Fortune, et ne courez pas vite
La recevoir? — Je ne vous connais pas,
Répondit-il. Elle crie, elle gronde,
Le tout en vain. — Allez, frappez plus bas;
Je n'aurais pas à loger tant de monde.
— Ah! logez-en seulement la moitié.
Il n'en fit rien. — De grace ayez pitié,
Mon cher ami, de la Magnificence
Qui se morfond; la Grandeur, l'Opulence,
La Dignité, la Gloire sont ici,
Réduits, hélas! à vous crier merci.
— J'en suis fâché; mais je ne puis qu'y faire.
— Vous logerez tout au moins le Désir.
Je ne saurais, répond le solitaire,
Je n'ai qu'un lit que je garde au Plaisir.

Si l'on trouvait dans Grécourt beaucoup de morceaux de cette nature, on lui aurait pardonné plus volontiers quelques écarts de sa muse, qui souvent a excédé les bornes permises au badinage.

On a donné, en 1747, une édition de ses poésies en 2 vol. in-12, et c'est la seule qui ne contienne que ce qui est véritablement de lui, car les éditions postérieures ont été ridiculement grossies des pièces de vingt auteurs différens. Rousseau, Piron, Voltaire, La Monnoye, etc., y sont indistinctement mis à contribution. Il en est de même de celle qui a paru, en 1789, en trois volumes in-8; et quoique l'éditeur promette de ne rien donner qui ne soit de l'auteur dont elle porte le nom, on y trouve le même mélange, et jusqu'à la traduction du commencement de Lucrèce, par Hénault, en sorte qu'il devient très-difficile, pour un grand nombre de lecteurs, de distinguer ce qui appartient à Grécourt dans ces trois volumes, dont la moitié au moins lui est étrangère.

Il publia sous le titre de Maranzakiana, 1730, in-24 de

54 pages, un Recueil des bons mots de Maranzac, espèce de fou ou de bouffon.

Il est mort à Tours le 2 avril 1743, âgé de cinquante-neuf ans et deux mois, et a été inhumé au milieu de la nef de Saint-Martin, mais sans aucune épitaphe. Son portrait, qui avait été placé dans la salle capitulaire, est maintenant au musée de Tours.

GRÉGOIRE (MARTIN), docteur en médecine de la faculté de Paris, né à Tours au commencement du seizième siècle. Jean Brêche, son compatriote et son contemporain, assure qu'il était un des plus savans hellénistes de son temps.

Il a traduit, soit en français soit en latin, divers traités de Galien, sa Méthode, son Introduction pour la connaissance du Pouls, son Traité du Mouvement des Muscles, etc. Nous avons en outre de lui : 1° Opuscules de divers médecins avec un Traité des Poids et Mesures usités en médecine, avec la composition des médicamens prise de Galien ; Lyon, Jean de Tournes, 1552, in-16; 2° Claudii Galeni libri III de Alimentorum Facultatibus; Parisiis, 1558, in-fol. Il avait long-temps exercé à Tours, avec beaucoup de distinction, la profession de médecin. Il y est mort, sans laisser de postérité, dans un âge avancé; mais on ignore en quelle année.

GRIPON (CHARLES), né à Tours dans le courant du dix-septième siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: l'Arithmétique nouvelle tirée de ses obscurités; Tours, 1678, in-8. Il nous apprend dans sa préface qu'il n'a jamais reçu d'instruction de personne, et qu'il était parvenu de lui-même à force de travail et d'étude à acquérir la connaissance et à donner la solution des règles les plus difficiles de cette science. C'est tout ce que nous savons de lui.

GRUGET (FRANÇOIS), conseiller du roi et référendaire en la chancellerie de France, né à Loches en 1511. Il avait écrit la description de Loches, avec les antiquités du pays, dont Belle-Forest, qui en fait l'éloge, a tiré parti dans le deuxième volume de sa cosmographie universelle; mais je n'ai aucune connaissance que cet ouvrage ait été imprimé.

Nous en avons un autre de lui qui a pour titre : Recueil de Prophéties et Révélations tant anciennes que modernes, qui contiennent un sommaire des Révélations de sainte Brigitte, de saint Cyrille et de plusieurs autres saints personnages; Paris, Rob. Le Maigner, 1565, in-8.

Claude Gruget, son frère, auteur de plusieurs traductions, était né à Paris.

I. GUÉRIN (Martin), prêtre, né à Loches où il vivait sous les rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Il fut surnommé l'ami des pauvres. Plus d'une fois, en effet, il se priva du nécessaire pour leur donner des secours. Il refusa cependant tous les bénéfices et toutes les dignités ecclésiastiques qu'on lui offrit, et voulut toujours se borner à son ministère de simple prêtre.

On voyait dans la cathédrale de Tours, du côté de l'horloge, un opuscule de lui en vers français écrit sur vélin, intitulé : la Paix impétrée de la Royne du ciel, révélée en l'an de salut 1500. Il a été imprimé dans la deuxième partie du Liber mirabilis, et peut en effet figurer parmi les rêveries dont ce livre est rempli.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Martin Guérin, prieur de Saint-Hilaire d'Orléans sa patrie, duquel on a : Discours chrétien sur l'établissement de l'hôpital général d'Orléans, etc.; Orléans, Hotot, 1672, in-4.

II. GUÉRIN (François), né à Loches en 1681. Il consacra toute sa vie à l'enseignement dans l'emploi de professeur qu'il occupa au collège de Beauvais à Paris, emploi pour lequel il réunissait tous les talens et toutes les qualités qu'on a droit d'exiger de ceux qui sont chargés du soin de former la jeunesse. Au milieu de ces devoirs, quelquefois arides, il trouvait un délassement dans la culture de la poésie latine. Ses productions en ce genre prouvent qu'il était profondément imbu de la lecture des grands modèles. L'élégance du style, la finesse des pensées, la justesse de l'expression sont les qualités qui les distinguent et qui les ont fait juger dignes d'entrer dans le recueil intitulé : Selecta

carmina professorum universitatis Parisiensis; Paris; 1727, in-12. Elles en composent le cinquième livre.

Il manquait à la langue française une traduction de Tite-Live que Duryer avait étrangement défiguré : Guérin entreprit cette tâche difficile, et son travail fut couronné du succès. Beaucoup de fidélité, un style clair, facile et qui n'est pas dépourvu d'une certaine élégance, firent lire avec plaisir l'historien latin par ceux qui ne pouvaient le lire dans l'original. Cette traduction parut d'abord en 1739, 6 vol. in-12; mais la meilleure édition est celle-ci : Histoire romaine de Tite-Live, traduite en français avec les Supplémens de Freinshemius; Paris, J. Barbou, 1770, in-12, 10 vol. Enhardi par ce succès, Guérin voulut tenter une traduction de Tacite. Il avait bien reconnu toute l'insuffisance des précédens traducteurs; mais il ne sentit pas assez la sienne. La force et la précision étaient surtout les qualités qui lui manquaient. On ne put voir que le squelette de Tacite dans cet ouvrage, qui fut bientôt relégué avec ceux de Perrot d'Ablancourt et d'Amelot de La Houssaie. Il est oublié bien plus complètement encore depuis que Dureau de La Malle a su conserver dans sa traduction les principaux traits de la physionomie de son original, mérite indispensable, que jusque-là aucun traducteur n'avait pas même aperçu. La traduction de Guérin fut imprimée sous ce titre : Les Annales et les Histoires de Tacite, avec la Vie de Julius Agricola, traduites par M. Guérin; Paris, Dupuis, 1742, in-12, 3 vol. Je ne crois pas qu'il y en ait eu d'autre édition.

Guérin est mort à Paris au collège de Beauvais, le 29 mai 1751, âgé de soixante-dix ans.

GUICHARD (Pierre), religieux bénédictin, né à Tours vers 1580, fit profession à l'abbaye de Marmoutier, d'où il passa dans celle de Glanfeuil, et ensuite dans celle de Saint-Ouen de Rouen. Le seul ouvrage que nous ayons de lui, et qui est étranger à son état de religieux, a pour titre : le Guide des Arpenteurs, contenant les quatre règles d'arithmétique, avec un Traité pour l'Arpentage; Rouen, 1625, in-8.

On conçoit aisément quelle peut être la distance entre ces sortes de livres élémentaires et ceux que nous possédons aujourd'hui.

GUILLAUME ou WILLELMUS, patriarche de Jérusalem, né en Touraine vers 1070, fut l'un des premiers solitaires qui habitèrent le monastère de Fontaines-les-Blanches, même avant qu'il fût constitué en abbaye. Il était assez commun dans ces temps d'aller par dévotion visiter le Saint-Sépulcre. Guillaume en ayant obtenu la permission de Geoffroy, son supérieur, ainsi que d'Hildebert, archevêque de Tours, partit pour Jérusalem vers le commencement de l'an 1130, époque de la mort du patriarche Étienne. Nous ignorons les circonstances qui le firent élire sur ce siège. Si l'on en croit Pérégrin, qui a écrit l'histoire de l'abbaye de Fontaines, elle eut lieu d'une manière miraculeuse. Guillaume s'étant rendu au sépulcre le samedi, jour de la célébration de la Pâque, une lumière céleste vint, aux yeux de tous les assistans, allumer le cierge qu'il tenait à la main. Le peuple et le clergé, frappés de ce miracle, l'élurent d'une commune voix, et il gouverna l'église de Jérusalem jusqu'en 1144, époque de sa mort.

D'autres auteurs assurent qu'il était natif de Malines, et même qu'il était prieur du Saint-Sépulcre lorsqu'il fut élu, ce qui serait plus vraisemblable que la version de l'abbé Pérégrin, qui pourtant écrivait en 1200, c'est-à-dire cinquante-six ans après.

GUILLEBERT, évêque de Châlons-sur-Marne, né en Touraine, d'une famille libre, dans le cours du neuvième siècle. Il fut élevé aux écoles de Saint-Martin de Tours, et obtint ensuite l'emploi de receveur des deniers publics de la province; mais cette place contrariant ses inclinations, il la quitta pour embrasser l'état ecclésiastique. L'archevêque de Tours, Hérard, lui conféra les premiers ordres, et il reçut la prêtrise des mains d'Erpoin, évêque de Senlis. Il était prévôt du monastère de Saint-Waast d'Arras, lorsque l'évêque de Châlons, Erchandus, étant mort en 868, le clergé

et le peuple réunis s'accordèrent pour nommer Guillebert à sa place. Cette élection fut confirmée le 3 décembre de la même année par l'assemblée de Quiersy-sur-Oise, que présidait Hincmar, archevêque de Reims, et Hérard, archevêque de Tours.

Guillebert dressa un capitulaire ou corps de statuts pour l'instruction du clergé et du peuple confiés à ses soins. Ces statuts, auxquels ceux d'Hérard avaient servi de modèle, sont très-concis et divisés en articles très-courts. Les neuf premiers ont pour objet l'instruction du clergé, encore fort ignorant à cette époque, et indiquent aux curés les livres qui leur sont nécessaires pour acquérir les connaissances que leur ministère exige.

D. Antoine Rivet a donné l'histoire de la vie et des écrits de Guillebert dans le tom. v de son histoire littéraire de la France.

I. GUY, fils de Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, et frère de Geoffroy Grisegonnelle, né en Touraine l'an 913. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Cormery, dont ensuite il devint abbé. L'éclat de sa naissance le fit pourvoir également des abbayes de Villeloin, de Ferrière-en-Gatinois, et de Saint-Aubin d'Angers, provinces soumises à la domination de son père. Il jouissait d'une haute réputation de sagesse et de piété, et le roi Lothaire le consulta souvent dans les affaires qui concernaient l'état et l'église. L'évêché du Puy-en-Velay étant venu à vaquer, en 975, le clergé et le peuple députèrent vers le même roi pour lui demander l'abbé de Cormery, ce qui leur fut accordé. Guy fut reçu avec une joie universelle dans son église qu'il gouverna pendant vingt et un ans sans jamais s'en éloigner.

Il est mort en 996, âgé de quatre-vingt-trois ans. Sa mère était Gerberge, sœur de Thibaut, premier comte de Blois.

II. GUY (Michel), surnommé de Tours, naquit dans cette ville, en 1551, de Michel Guy, procureur au présidial, et lui-même y exerça la profession d'avocat, ainsi qu'il nous l'apprend dans les stances qu'il adresse à son livre :

Dis-lui que, suivant sa voie,
Le plus souvent je m'emploie
A soutenir au parquet
La défense d'un pauvre homme
Que quelque avare consomme
Pour moins d'un petit bouquet.

Cependant, malgré ses liaisons avec notre célèbre jurisconsulte Jean Brêche, on sait qu'il s'occupa plus de la poésie que du barreau. Il est assez étonnant que les biographes n'aient fait aucune mention de lui, à commencer par La Croix du Maine et Duverdier. Il serait possible qu'on l'eût confondu avec Guillaume Michel, dit de Tours, quoique celui-ci fût antérieur de plus de cinquante ans. L'abbé Gouget est le premier qui ait réparé cet oubli dans le tom. XIV de sa Bibliothèque française.

Guy fit, de son vivant, imprimer ses poésies sous ce titre: Les premières OEuvres poétiques et Soupirs amoureux de Guy de Tours, dédiées à monseigneur le grand-écuyer de France; Paris, Nicolas de Louvain, 1598, in-12. On est tenté de croire, d'après le silence qu'on a gardé à leur sujet, qu'elles ne firent pas grand bruit dans leur temps, quoiqu'elles ne soient guère plus mauvaises que celles de plusieurs autres poètes contemporains dont on a beaucoup parlé. Elles ont en général de la facilité et une certaine douceur qui ressemble souvent à de la faiblesse. A beaucoup de ces expressions locales que Grécourt appelait ses *tourangélismes*, on voit que l'auteur habita constamment sa province, ce qui n'aura pas peu contribué sans doute à y concentrer sa réputation.

Les rédacteurs des Annales poétiques ont fait un choix des meilleures pièces qu'ils ont insérées dans le treizième volume de leur collection.

Les poésies de Guy sont divisées en cinq livres, indépendamment des mélanges. Le premier a pour titre : Sonnets en faveur de son Ente; le second et le troisième sont: en faveur de son Anne; le quatrième est intitulé : Miguardises amou-

reuses en faveur de sa Nerée; et le cinquième est : en faveur de sa Claude. Ainsi voilà quatre maîtresses célébrées par lui; mais on sait ce que sont ces maîtresses poétiques.

L'ouvrage de plus longue haleine qui se trouve parmi les mélanges est le Paradis d'amour. Cette espèce de poëme, de huit cent cinquante-quatre vers, n'a ni plan ni distribution, et n'est qu'une nomenclature assez fastidieuse aujourd'hui de toutes les dames de Tours dont l'auteur a entrepris de faire l'éloge. Toute sa fiction consiste à imaginer que dans le silence de la nuit une voix surnaturelle lui prescrit de bâtir un temple à l'Amour pour y placer toutes ces nouvelles divinités.

Prends donc la plume en main, et commence à décrire
Un temple à la façon que je vais te le dire.
Fais-lui les fondemens du plus riche métal,
Sur lesquels asseoiras cent piliers de cristal,
Dont les bases seront à la forme dorique;
Les chapiteaux brisés à la façon antique :
Son pavé blanchira de marbre parien,
Mieux gravé que celui du tombeau Carien.
Les frises, guillochis, ovales et corniches
Seront de diamans et d'émeraudes riches;
Les murs de fin coral; les voûtes seront d'or,
Les arboutans d'agathe, et les termes encor
Flamboiront de rubis taillés de mains fort braves;
D'écarboucles luiront les fermes architraves.
Opales et saphirs enchassés uniement
Couvriront tout le corps de ce beau bâtiment.
Son frontispice soit de jaspe et de porphyre,
Où paroisse en maint lieu la topaze reluire.
Dans le chœur de ce temple érige en double rang
Cent sièges fabriqués d'un bel ivoire blanc,
Puis en chacun d'iceux sieds-y selon sa race,
Son âge, sa beauté, sa prudence et sa grace,
Chaque nymphe de Tours, etc.

On voit par cette citation que la poésie descriptive n'était pas la partie brillante du talent de l'auteur.

On trouve encore parmi ces mélanges deux traductions

prises dans les quarante-troisième et quarante-cinquième chants de l'Arioste, des imitations d'Ovide, telles que l'épître d'Ariane à Thésée; les amours de Médée et de Jason; les amours de Biblis envers son frère Caunus; enfin une traduction de l'épisode de Cacus au huitième livre de l'Énéide.

La muse aimable et trop modeste de l'un de nos compatriotes ne se doutait probablement pas, en traduisant ce même épisode, qu'elle se trouverait en rivalité avec un autre Tourangeau. Je citerai un fragment de l'un et de l'autre pour faire connaître la différence des temps et plus encore celle du talent. Guy s'exprime ainsi :

Or, un jour qu'Herculès s'en retournoit joyeux
Et superbe, d'avoir esté victorieux
Du triple Géryon, qui, suivant sa furie,
De meurtres remplissait la petite Hespérie,
Il dressa son chemin vers le Pays latin,
Ayant avecques soy un opulent butin
De taureaux et de bœufs. Lui désireux d'apprendre
Quel estoit le pays, se logea chez Évandre,
Et laissa tous ses bœufs dans un pré qui estoit
Voisin de l'antre infect où Cacus habitoit,
Qui voyant près de lui une si riche proye
Sauteloit dans le cœur de plaisir et de joye,
Et cuidant qu'il osoit toute meschanceté,
Sans crainte de justice et du fiel dépité
Du grand Tyrinthien, en vola de la troupe
Quatre qu'il contraignoit marcher ayant la croupe
Devant, et par la queue il les tiroit, afin
Qu'on ne peust descouvrir quel estoit leur chemin.
De la même façon il embla quatre vaches,
Et le tout enferma dans ses ombreuses caches.

Voici la traduction de M. Dreux, dont nous avons parlé pag. 148. Elle ne le cède à aucune de celles qui ont paru jusqu'ici :

Ce fils de Jupiter, si grand par ses travaux,
Qui du fier Géryon trancha la triple vie,

Conduisait triomphant dans les champs d'Hespérie
De ce tyran vaincu les taureaux monstrueux;
Mais du fils de Vulcain l'esprit audacieux,
De nouveaux attentats imprudemment avide,
Ne sut pas respecter les richesses d'Alcide.
Tandis que le héros se livrait au sommeil,
Le brigand, prévenant l'heure de son réveil,
Et prenant de la nuit les ombres pour complices,
Osa lui dérober quatre blanches génisses;
D'autant de fiers taureaux augmenta son larcin,
Et dans son antre avare entraina son butin.
Seulement, pour cacher sa criminelle audace,
Des pas de ces taureaux il fit mentir la trace;
Cet indice trop sûr eût pu le déceler;
Jusqu'à son noir repaire il les fit reculer, etc.

On trouve dans les œuvres de Guy quelques poésies latines assez médiocres, si l'on en excepte pourtant l'ode qui commence le volume. Elle est adressée à Clio, relativement à l'anagramme du nom de l'auteur, *Micael Guido*, où il trouve *Gaude mi*, *Clio*. Il lui dit dans une strophe :

Me redde, Clio, carmine nobilem,
Vatumque turmas inter amabiles
Me pone : sic placebo dulcis
Turonicæ fidicem camenæ.

Il en avait composé un livre entier qui n'a pas été imprimé. On a encore de lui la Sainte-Semaine, divisée par stances, Tours, 1600, in-8; et une chronique scandaleuse intitulée en langage du pays : La Seille aux Bourriers (le Seau aux Ordures); mais elle est restée manuscrite.

Michel Guy mourut, selon toute apparence, dans sa patrie; mais rien ne nous indique l'époque de sa mort.

GUYARD DE CHEZERAY (JEAN), né à Tours vers le milieu du seizième siècle. Il quitta de bonne heure sa patrie pour aller exercer au Mans la profession d'avocat dans laquelle il se fit une grande réputation par son savoir. Vers

la fin de ses jours il se retira dans une propriété qu'il avait acquise auprès du bourg de Lucé où il termina sa carrière; mais on ignore en quelle année.

Il nous reste de lui deux petits traités assez curieux, et qui ne se trouvent pas facilement. Ils sont pour l'ordinaire réunis dans le même volume. Le premier est intitulé : De l'Origine, Vérité et Usance de la loi salique fondamentale et conservatrice de la Monarchie française, au Roi, par J. G. (Jean Guyart); Tours, Claude de Montr'œil et Jean Richer, 1590, in-4 de vingt-quatre feuillets.

Les preuves que donne l'auteur de la vérité de la loi salique, par rapport à la succession à la couronne, se bornent à la considérer comme un grand fief, et à lui faire en conséquence l'application de ce passage de la loi : « De terra « vero saliqua in mulierem nulla portio hereditatis transit, « sed hoc virilis sexus acquirit; » mais il démontre par des raisons plus solides, que le neveu, fils d'un aîné, exclut de la succession l'oncle puîné. On voit par là que cet écrit fut fait en faveur de Henri IV, et il ne put produire alors qu'une sensation favorable à la cause de ce monarque.

Le second a pour titre : Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet, roi de France, souche de nos rois et de la maison de Bourbon, extrait des paradoxes de l'Histoire françoise de J. G.; Tours, Claude de Montr'œil et Jean Richer, 1592, in-4 de dix-sept feuillets. Ce traité a été composé dans les mêmes vues que le précédent. Il développe la généalogie de la maison de Bourbon, depuis Hugues Capet jusqu'à Henri IV, détails qui pouvaient avoir leur utilité au moment où l'auteur écrivait.

Par le titre de ce second traité on voit que Guyart avait composé un ouvrage intitulé : les Paradoxes de l'Histoire française; mais je n'ai jamais eu connaissance qu'il eût été imprimé. Il ne l'était pas du moins à l'époque où ces deux traités ont paru. C'est ce que prouve une note autographe placée en tête d'un exemplaire de la loi salique qui paraît avoir appartenu à l'auteur. Elle ne sera pas déplacée ici.

« Je soupçonne que les Troyens et autres Gaulois, habi-
« tués en Allemagne au-delà le Rhin, estoient de tout temps
« gouvernés par roys observant en la succession du royaume
« la loi salique, suivant laquelle Pharamond fut roy des
« François antuariens de delà le Rhin, lequel dressa une
« grande armée pour passer le Rhin et venir en Gaule; mais
« mourant premier qu'exécuter son entreprinse, son fils Clo-
« dion lui ayant succédé, print son armée, et, passant le
« Rhin, se joignit à Mérouée, roy des François saliens qui
« demeuroient en la Toxandrie, deçà le Rhin, qui est la
« Hollande; et estant advenu que Clodion seroit mort, cette
« guerre ne laissant enfans d'âge et capables de conduire
« l'armée des Antuariens, ils se rangèrent tous sous l'obéis-
« sance de Mérouée, lequel estoit fils ou arrière-fils de
« Hoxtaire, qui estoit roy des François saliens du temps de
« Julien l'apostat, environ l'an de Christ 363. C'est là l'ori-
« gine de nos roys, comme j'espère, Dieu aidant, monstrer
« quelque jour en mon Histoire françoise. »

On pourrait être tenté de croire qu'il avait traduit Bérose, ou plutôt Annius de Viterbe qui a usurpé son nom, d'après un passage du même traité de la loi salique où il s'exprime ainsi, fol. 3, verso : « Combien qu'aucuns estiment ce Bérose « estre un auteur supposé, et dont j'ai dit mon avis en la « préface que j'ai faite sur sa traduction françoise. » Cependant il paraît plus probable qu'il n'avait fait que la préface, parce que dans le cas contraire il aurait dit, suivant toute apparence, *en la préface de ma Traduction.*

GUYERT (Marie), connue sous le nom de Marie de l'Incarnation, née à Tours le 18 octobre 1599. Veuve à l'âge de vingt ans de Claude-Joseph Martin, qui exerçait à Tours le commerce des soieries, elle forma dès ce moment le projet de se retirer du monde; mais les soins qu'elle devait à un fils encore au berceau lui firent ajourner l'exécution de cette résolution. Elle s'occupa de l'éducation de ce fils qu'elle aimait, dit-elle, tendrement, quoique depuis l'âge de deux ans elle ne lui eût donné aucun baiser ni fait aucune

caresse. Quand il eut atteint sa douzième année elle le confia aux soins et à la générosité de sa sœur, et fit profession aux Ursulines de Tours. Cette sœur, en effet, assigna sur ses biens une pension au jeune Claude Martin, qui restait orphelin et sans fortune.

En 1639, la mère Marie de l'Incarnation partit pour le Canada, avec le dessein d'y établir un couvent de son ordre. A son passage à Paris, les dames les plus illustres de la cour voulurent la voir, et surtout la duchesse d'Aiguillon, sœur du cardinal de Richelieu qui, sachant qu'elle avait un fils, s'offrit d'en prendre soin et de se charger de sa fortune; mais ces offres ne la séduisirent point, et lui parurent au contraire des écueils trop dangereux pour son fils. Sa sœur, dans la vue de la détourner de son projet, avait rétracté la pension du jeune Martin, et lui en avait fait parvenir l'acte authentique; mais rien ne put ébranler sa résolution.

Arrivée à Québec, elle y fonda un couvent dont elle fut trente-deux ans supérieure, partageant ses soins entre l'éducation des novices, l'instruction et la conversion de ces peuples sauvages, et l'administration intérieure de son établissement qu'elle dirigeait avec une piété exemplaire et une intelligence qui lui fut très-utile dans la détresse où il se trouva plusieurs fois réduit.

Elle y mourut en odeur de sainteté le 30 avril 1672.

Nous avons d'elle plusieurs ouvrages pleins d'onction et d'une piété douce et persuasive. 1° L'École Chrétienne, qu'elle composa à Tours pour l'instruction des novices; 2° Lettres de la mère Marie de l'Incarnation; Paris, 1681, in-4; 3° Retraites avec une brève exposition du Cantique des Cantiques et un Catéchisme à l'usage des pensionnaires et des novices, 1682, in-8; 4° l'École sainte ou Explication des Mystères de la Foy, 1685, in-8. Ces trois derniers ouvrages n'ont été publiés qu'après sa mort, par les soins de son fils, qui y a ajouté des préfaces. Il a aussi écrit sa vie, imprimée à Paris, en 1677, in-4. Nous en avons une autre par le P. François-Xavier Charlevoix; Paris, 1712, in-12.

Son portrait a été gravé par Edelinck et par Poilly. *Voy.* Martin II.

GUYET (Charles), né à Tours en 1601. Il entra en 1621 dans la société des jésuites chez lesquels il professa les belles-lettres pendant cinq ans, et la théologie-morale pendant deux ans. Il se consacra ensuite à la prédication, ministère qu'il exerça pendant fort long-temps et avec assez de succès.

Il a publié deux ouvrages sur les cérémonies de l'église dont il avait fait l'objet de ses études particulières. 1° Ordo generalis et perpetuus divini Officii recitandi; Parisiis, 1632, in-8; 2° Heortologia sive de festis propriis locorum; Parisiis, Cramoisy, 1657, in-fol. C'est à peu près le même ouvrage que le précédent, mais auquel il a donné plus de développement. Ce livre est plein de recherches et d'érudition, et quoique l'auteur y eût suivi la méthode de l'école, il avait su le rendre clair et intelligible. Il y a ajouté un recueil d'hymnes particuliers à plusieurs églises de France, corrigés et réformés par lui, sur le modèle de ceux du bréviaire romain, revu par ordre du pape Urbain VIII. Il devait publier un second volume contenant les saints particuliers des lieux, selon les mois et les jours de l'année, avec un traité des cérémonies de chaque église; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il termina ses jours au lieu de sa naissance, le 30 mars 1664.

H

HARDION (Jacques), de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, né à Tours le 17 octobre 1686. Il fit ses études au collège de cette ville, et les heureuses dispositions qu'il y montra intéressèrent en sa faveur l'intendant de la province, Jacques-Étienne Turgot, dont la protection cependant se borna à lui procurer, en 1705, l'emploi de précepteur chez un M. de La Chapelle, premier

commis de la marine. De là il entra en la même qualité auprès du jeune comte de Morville, qui, lorsqu'il fut fait ministre de la marine, lui donna le grade d'écrivain principal ou sous-commissaire. Hardion, qui était en même temps secrétaire particulier du comte, le suivit, en 1721, lorsqu'il passa au département des affaires étrangères, sans perdre ni son grade ni le traitement qui y était attaché.

Dès 1715 il avait été reçu membre associé de l'académie des inscriptions qui l'admit définitivement en 1728; mais lorsque le comte de Morville eut quitté le ministère, livré tout entier à ses occupations favorites, il ne voulut accepter aucun emploi qui aurait pu l'en distraire. On ne doit pas mettre de ce nombre celui de garde des livres du cabinet du roi que lui procura le comte de Maurepas en 1730. Dans la même année il fut admis à l'académie française. Ses talens, sa modestie et sa probité le firent choisir par Louis XV, en 1748, pour présider à l'instruction de Mesdames dont quelques-unes, madame Adélaïde surtout, joignaient à beaucoup d'esprit et à une grande pénétration le désir d'acquérir des connaissances moins superficielles que celles dont on pare habituellement l'ignorance des enfans des rois. Hardion, à tous égards, était digne de ce choix, et l'on doit remarquer que non-seulement il n'abusa point de la faveur que devait lui procurer une telle intimité, mais encore qu'il n'en usa jamais ni pour lui ni pour les siens, dans un temps où il suffisait d'approcher le monarque pour en obtenir tout ce qu'il n'avait pas la force de refuser.

Il composa, pour l'usage particulier de ses élèves, une histoire poétique avec deux traités, l'un de la rhétorique, l'autre de la poésie française, qui furent imprimés à Paris, en 1751, 3 vol. in-12; mais c'est par son histoire universelle qu'il est principalement connu. Elle dut également naissance aux fonctions qu'il remplissait auprès de Mesdames, et c'est jusqu'à ce jour ce que nous avons de meilleur en ce genre; car l'ouvrage de l'illustre évêque de Meaux n'est guère qu'un beau monument d'éloquence, qui, comme l'observe M. Le

Beau, *laisse le lecteur plus rempli d'admiration que de connaissances historiques*. Quant à l'histoire universelle écrite en anglais, dont nous avons une traduction en 45 vol. in-4 ou 126 vol. in-8, il faut avouer qu'il est peu de lecteurs assez courageux pour aller jusqu'au bout de cette volumineuse compilation. C'est moins une histoire universelle, telle que la conçoit un esprit méthodique, qu'une collection d'histoires de divers pays enfilées les unes après les autres. Il en est à peu près de cet ouvrage, comme de la nouvelle Encyclopédie, qui n'est autre chose qu'une réunion de dictionnaires dont la collection peut n'avoir de bornes que celles des connaissances humaines.

L'histoire universelle d'Hardion, imprimée à Paris en 1754 et années suivantes, contient 18 vol. in-12 et finit en 1483 au règne de Charles VIII. Linguet y a ajouté deux volumes qui la continuent jusqu'en 1609, un an avant la mort de Henri IV. Cette histoire a été traduite en italien; Torino, Stamp. Reale, 1759, 13 vol. in-12.

Les dissertations philologiques qui avaient ouvert à Hardion les portes de l'académie des inscriptions, se trouvent éparses dans les mémoires de cette compagnie. La plus étendue est l'histoire de l'origine et des progrès de la rhétorique dans la Grèce, ouvrage neuf en ce genre et qu'une grande érudition, éclairée par une critique judicieuse, pouvait lui permettre de conduire heureusement jusqu'au siècle d'Alexandre, but qu'il s'était proposé; mais peut-être l'auteur s'est-il trop facilement abandonné à l'étendue de son savoir, qui l'a quelquefois entraîné dans des digressions, sinon étrangères, du moins inutiles au sujet qu'il traitait et qui l'ont fait s'arrêter au siècle de Socrate. Ce morceau est divisé en douze mémoires.

On trouve dans le même recueil quatre dissertations sur l'oracle et le temple de Delphes; une autre sur le saut de Leucade et une histoire non achevée de la ville de Cyrène. Les autres morceaux ont pour objet des points de critique qui tendent à éclaircir des passages obscurs, ou à rétablir des

textes d'auteurs grecs altérés, ou mal interprétés. Hardion, qui s'était rendu savant dans la langue grecque, en suivant les cours de Boivin et de Massieu, semblait appelé plus particulièrement à ce genre de discussions qui exige du savoir, du jugement, une saine critique, un style clair et facile, et ce sont là principalement les qualités qui distinguent cet écrivain.

Les dissertations dont il a enrichi les mémoires de l'académie des inscriptions sont au nombre de trente-sept. Tous ces ouvrages réunis auraient pu former deux volumes recherchés par les philologues, et à l'impression desquels le public et la réputation de l'auteur auraient gagné également.

En travaillant à son histoire universelle, Hardion avait composé des cartes ou tableaux chronologiques si parfaits pour la rédaction et pour l'exécution, que, quoiqu'ils fussent dépourvus de tout ornement étranger, ces tableaux, au nombre de quatre seulement, furent portés à sa vente jusqu'à 1350 liv. Ce fut madame Victoire qui en fit faire l'acquisition.

Jacques Hardion est mort à Versailles le 18 septembre 1766, âgé de quatre-vingts ans moins un mois.

HERVÉ (le Bienheureux), né en Touraine vers 944 ou 945. Il était fils de Sulpice de Busançois, surnommé Mille Boucliers, seigneur de Châtillon, de Verneuil et de la Tour d'Amboise. Ayant embrassé l'état ecclésiastique contre le gré de ses parens, il se retira secrètement dans un monastère. Son père ayant découvert le lieu de sa retraite vint l'en arracher de force et le conduisit à la cour de Robert. Mais ce pieux monarque engagea Sulpice à ne pas contrarier les inclinations de son fils. Sulpice ayant cédé aux instances du roi, Hervé fut pourvu de la dignité de trésorier de l'église de Saint-Martin, et lorsque cet édifice fut consumé en 994, il entreprit de le relever à ses frais, ce qu'il exécuta en très-peu d'années, puisque la dédicace en fut faite l'an 1014. Ce fut également lui qui fit construire et qui dota de son propre bien l'abbaye de Beaumont-les-Tours, où il fit transférer, en 1007, les religieuses de Notre-Dame-de-l'Écrignole.



Il était d'une vie si exemplaire que tous les historiens de son temps lui ont donné le nom de Saint ou de Bienheureux, et Glaber, qui vivait au douzième siècle, assure que si l'on eût pris soin de recueillir toutes ses actions depuis son jeune âge, on eût écrit la vie d'un homme incomparable. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'immense fortune dont il jouissait fut employée à des fondations pieuses.

A l'âge d'environ soixante-sept ans, il résolut de se retirer du monde. Il se démit donc de sa dignité de trésorier en faveur de Sulpice de Busançois son neveu, et choisit pour sa retraite une petite île formée par la Loire, un peu au-dessous de Tours, dans laquelle il fit construire une chapelle sous le nom de Saint-Côme. Cependant les chanoines de Saint-Martin à qui, dans plusieurs circonstances difficiles, ses conseils et son appui avaient été nécessaires, le déterminèrent, non sans peine, à quitter sa solitude, qui fut occupée par cinq chanoines de son église, jaloux d'imiter son exemple. Il se contenta d'une simple chambre avec la chapelle de Saint-Basile, voisine de l'Écrignole, que le chapitre lui donna pour sa retraite. Ce fut là qu'il termina ses jours vers l'an 1021. Les historiens cependant ne sont pas d'accord sur l'époque de sa mort. Ademar la met le 17 avril 1010; la chronique de Tours la place en 1011 et celle de Saint-Pierre-le-Vif en 1016. Mais des chartres authentiques prouvent qu'il vivait encore en 1020. Son corps fut porté dans l'église de Saint-Martin et enterré auprès de la porte du Change, vis-à-vis la chapelle du Crucifix Vert où l'on voyait une espèce de monument taillé dans le mur. Quelques pattes de fer et d'autres vestiges indiquaient que son tombeau avait été aufois entouré d'une grille de fer. On conservait dans le chartrier de Saint-Martin un fragment d'une lame de plomb sur laquelle il paraît que son épitaphe avait été gravée : mais on ne pouvait plus y distinguer que ces mots dont les premiers même étaient tronqués. ....er.veus hujus ....t.ni thesaurarius qui hunc locum post incendium edificavit et construxit.... Ce qui peut être lu ainsi : Hic jacet Heriveus hujus

templi beati Martini thesaurarius, etc. C'est cette même église de Saint-Martin, reconstruite par Hervé, qui s'était conservée jusqu'à nos jours.

HEURTELOUP (Nicolas), premier chirurgien et inspecteur-général du service de santé des armées, né à Tours le 26 novembre 1750. Il étudia sous de très-bons maîtres les premiers élémens de la chirurgie à l'hospice général de Tours. Son travail, son aptitude, son esprit d'observation ne tardèrent pas à en faire un élève assez distingué pour qu'on lui confiât, dès 1770, du service dans l'île de Corse, où il exerça son art avec beaucoup de talent et de succès. Mais il était appelé à développer ces talens sur un plus grand théâtre. Après avoir été successivement chirurgien-major à l'hôpital de Toulon, chirurgien consultant des armées du midi et des côtes en 1792, membre du conseil de santé en 1793, ses services lui méritèrent le titre de premier chirurgien des armées en 1800, et enfin celui d'inspecteur-général du service de santé des armées en 1804. C'est dans ces deux derniers emplois surtout qu'il a rendu les plus importans services à l'état dans les campagnes d'Autriche et de Prusse, par son zèle à détruire les nombreux abus qui s'étaient glissés dans le service chirurgical. Il établit une correspondance active avec les chirurgiens principaux des différens corps, fit renaître la discipline et la subordination graduelle, rectifia et assura le service des ambulances tant pour le matériel que pour le personnel, enfin remit tout dans l'ordre convenable sans presque éprouver d'obstacles, parce qu'il ne s'écarta jamais de ce ton d'égards, de douceur et de convenance, toujours d'autant plus sûr de réussir, qu'il semble demander à la bonne volonté ce qu'un ton plus impérieux et plus sévère exige au nom de l'obéissance et du devoir.

Son exemple n'eut pas une influence moins puissante dans ces momens difficiles qui suivent la défaite ou la victoire. « C'est là, dit M. Sédillot, qu'il fallait voir le premier chi-« rurgien des armées signaler son dévouement sur le champ « de bataille, animer par son exemple tous ses collabora-

« teurs, se confondre avec eux pour agir du conseil et de la « main dans les occasions les plus importantes et les plus « périlleuses; les étonner autant par son sang-froid et sa « dextérité que par la justesse et la rapidité de son coup-« d'œil; visiter avec une infatigable activité les hôpitaux, « ambulans et temporaires, y établir un ordre admirable en « y portant les lumières de l'art. »

La chirurgie de l'armée fut la première à apprécier l'étendue des services qu'il lui rendait à elle-même, en extirpant tous les abus qui souvent avaient rendu infructueux son art et ses secours, et elle consigna sa reconnaissance dans un médaillon de six pouces et demi de diamètre qu'elle fit couler à Vienne en 1809, lorsqu'après la bataille de Wagram le chef de l'empire eut rendu un témoignage éclatant du dévouement des chirurgiens des armées. Ce médaillon porte d'un côté le buste d'Heurteloup avec cette inscription circulaire : « N. Heurteloup Turonensis, exercituum impe-« rator. gallor. chirurg. primarius; et dans l'exergue : Vin-« dobon. XVIII Juli MDCCCIX. » Sur le revers on lit circulairement : « Les chirurgiens des armées d'Allemagne. » Et dans le champ : « S. M. a témoigné sa satisfaction de la « manière dont la chirurgie a servi, et particulièrement des « services du chirurgien en chef Heurteloup. Plus bas, en « forme d'exergue : XXVIII[e] bulletin de l'armée. »

L'empereur d'Autriche, informé des soins qu'Heurteloup avait donnés au service des hôpitaux de Vienne, lui fit remettre une boîte d'or renfermant 200 ducats (2200 liv.).

La croix d'officier de la Légion-d'Honneur, le titre de baron de l'empire et une dotation de 3000 liv. avec une cinquième place de chirurgien consultant de LL. MM. créée exprès pour lui, furent les récompenses qu'il obtint de la patrie reconnaissante; mais son désintéressement et sa générosité lui méritèrent plus d'éloges qu'ils ne lui acquirent de richesses. Quoique d'une santé assez robuste, et dans toute la plénitude de ses facultés intellectuelles, une maladie de quatre mois l'enleva, à l'âge de soixante-deux ans, le 27 mars

1812, à sa famille, à ses amis, et à l'art qu'il avait honoré autant par ses vertus que par ses talens. L'une de ses plus grandes jouissances était dans les services qu'il pouvait rendre à ceux de ses jeunes compatriotes qui se destinaient à la même carrière que lui.

Il nous a laissé: 1° Précis sur le Tétanos des Adultes; Paris, de l'imprimerie du département de la guerre, 1793, in-8 de 40 pag. L'auteur pense que le musc administré à forte dose est un des traitemens les plus efficaces dans le plus grand nombre des cas de cette maladie; 2° Rapport de la commission chirurgicale de Milan sur la découverte de la vaccine, traduit de l'italien; 3° Notice sur Manne, premier chirurgien en chef du sixième arrondissement maritime au port de Toulon, lue à la séance publique de la société médicale de Paris le premier novembre 1807; Berlin, Umlang, 1808, in-8 de 27 pag.; 4° de la Nature des Fièvres et de la meilleure méthode de les traiter, par le docteur Giannini, médecin du grand hôpital de Milan, traduit de l'italien; Paris, Léopold Collin, 1808, in-8, 2 vol.; 5° Instruction sur la Culture et la Récolte des Betteraves par C. F. Achard, traduite de l'allemand par M. Chopin, et publiée avec des notes par M. Heurteloup; Paris, Tastu, 1811, in-8 de 84 pag.; 6° Réflexions sur un rapport de Chirurgie légale. On les trouve dans le deuxième volume du recueil de la société médicale de Paris.

Il préparait une édition du traité des anévrismes d'Antoine Scarpa, et c'est à lui qu'on doit l'article Abcès dans le premier volume du nouveau Dictionnaire des sciences médicales. Enfin, sans compter beaucoup d'autres travaux qui sont restés manuscrits dans son portefeuille, il avait achevé un traité complet *des Tumeurs*, dont la publication serait d'autant plus utile que cet ouvrage manque à la science.

Quoique ces différens écrits décèlent un esprit juste, et beaucoup de savoir, leur auteur fut encore plus recommandable par ses travaux actifs que par ses travaux littéraires.

HOUDAN DES LANDES (François-Silvain Denis), né à

Vernou, près Tours, le 6 juin 1754. Il fut élevé à l'école militaire, d'où il sortit pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, et il y servit quelque temps avec le général Desaix. Il était capitaine lorsque la révolution éclata. Quoiqu'il n'en partageât pas les principes, il continua cependant ses services qu'il ne cessa probablement que lorsqu'un décret de la convention eut éloigné tous les nobles des armées. Alors il obtint sa retraite avec le grade de chef de brigade, et vécut paisiblement dans le sein de sa famille dans sa terre d'Usage auprès de Chinon, où il consacra tous ses loisirs à l'étude et à la poésie. Il y est mort presque subitement le 28 juin 1807, âgé de cinquante-trois ans, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Il aspirait au moment de mettre au jour un poëme descriptif qu'il avait commencé depuis fort long-temps, mais auquel il se proposait de faire encore quelques changemens, non pas dans la distribution, mais seulement dans le style, qui en effet aurait eu besoin d'être retouché en plusieurs endroits. L'auteur vécut peut-être trop isolé. Des amis sévères l'auraient engagé à faire disparaître des endroits faibles, des tournures forcées et très-probablement cet hémistiche qu'il a pris pour de l'harmonie imitative, mais qui n'est que dur et rude à l'oreille :

> Sous leurs mordantes dents, etc.

C'est ainsi que Roucher s'est mépris quand il a cru peindre l'action de la meule par un vers que l'oreille et le goût repoussent également :

> La meule tourne, crie, elle écrase le grain.

L'ouvrage de Houdan des Landes n'a été publié qu'après sa mort sous ce titre : La Nature Sauvage et Pittoresque, poëme en trois chants; Paris, Giguet et Michaud, 1808, in-16. Quoi qu'en puissent dire dans leurs préfaces les au-

teurs de poëmes descriptifs, ce serait en vain que l'on y chercherait ce qui constitue essentiellement le poëme, c'est-à-dire, une fable, une action. De ce vide résulte nécessairement l'ennui inséparable d'une continuité de descriptions qui, malgré leur variété, n'en présentent pas moins sans cesse les mêmes tons et les mêmes images. En vain le poète décrira les grands accidens de la nature, vous fera parcourir les mers et les montagnes, les fleuves et les forêts, comme il n'avance vers aucun but, on se décide difficilement à le suivre dans ses écarts, et on l'abandonne au milieu de sa route et de ses descriptions. Chénier a dit avec raison :

Sans même avoir l'honneur d'être battu des flots,
Le chantre monotone endort les matelots,
Et, dans un calme plat faisant tous ses naufrages,
Traverse avec l'ennui de stériles rivages,
Jusque sous l'équateur va porter les hivers,
Et gravit sur des monts moins glacés que ses vers.

Le poëme de Houdan est frappé de ce vice radical. Nul plan, par conséquent nul intérêt ; aucun épisode qui y porte de la chaleur, car à peine peut-on donner ce nom à deux ou trois morceaux de très-peu d'étendue qui se rencontrent dans le poëme; encore ne sont-ils ni neufs, ni heureux. Les trois chants pourraient n'en former qu'un seul, comme ils pourraient également être partagés en cinq ou six, parce que le sujet par lui-même ne trace aucune division, et que ce qui est au commencement pourrait aussi bien se trouver à la fin. Il n'en faut pas davantage pour concevoir que de pareilles productions doivent toujours être froides et même fatigantes, et que les plus beaux vers les feraient à peine supporter. Au surplus ce vice est celui du genre, et nous avons à regretter que l'auteur n'en ait pas choisi un plus heureux. Son talent poétique eût pu lui garantir un succès plus brillant et plus durable, parce que sans doute il eût été mieux inspiré.

Quoique le poëme ait été imprimé récemment, on ne me

saura pas mauvais gré de reproduire ici la description de la pêche de la baleine qui se trouve au troisième chant :

Aux bords du Groenland, au sein des mers de glace,
L'industrieux sauvage exerce son audace.
Calisto l'aperçoit de son char lumineux
Lutter contre sa zone, et les flots et les cieux.
Aux énormes tyrans de l'Océan polaire,
Voguant sur sa pirogue, il déclare la guerre;
Seul, impassible aux lieux où languit l'univers,
Il attend fièrement la reine de ces mers.
La baleine bondit sous la voûte des ondes,
Soulève des glaçons les montagnes profondes,
Respire; mais soudain l'intrépide nocher
S'élance sur son front comme sur un rocher,
Et d'un bras vigoureux, que le courage anime,
Porté par le colosse, il le frappe en victime.
Le monstre épouvanté disparait sous les flots,
S'y précipite, entraine, engloutit le héros :
Incapable de crainte, acharné sur sa proie,
Sous l'onde boréale il la suit avec joie;
Avec elle remonte, et de l'air la privant,
Deux fois d'un bras nerveux ferme son double évent.
L'eau se refoule au loin dans sa poitrine immense,
L'étouffe : l'Océan la porte et la balance.

Il est affligeant, pour le genre, d'avouer que quand même le poëme entier serait écrit de ce style, il n'en serait pas moins ce qu'Horace appelle *infelix operis summa.*

L'auteur, né sur les bords de la Loire, n'a point oublié sa patrie, qu'il a célébrée dans ces vers faciles et harmonieux :

La Loire enorgueillit ses antiques cités,
Et couronne ses bords de coteaux enchantés.
Dans ses vallons heureux, sur ses rives aimées,
Les prés ont déployé leurs robes parfumées;
Le saule humide et souple y borde les hameaux;
La vigne sur le saule y lance ses rameaux.

Ses coteaux sont peuplés, et le rocher docile
A l'homme qui le creuse offre un champêtre asile.
De notre vieille Gaule ô fleuve paternel !
Fleuve des doux climats ! La Vallière et Sorel
Sur tes bords fortunés naquirent, et la gloire
A l'une dut l'amour, à l'autre la victoire.

Le même motif qui m'a fait transcrire ce morceau m'engage à citer encore le suivant :

Aux lieux où roulent l'Indre, et la Vienne, et la Creuse,
Où divise le Cher son onde généreuse,
Sous les tours dont le sceptre ennoblissait leurs bords,
Sous les bois dont leurs flots nourrissent les trésors,
De Charles idolâtre Agnès idolâtrée,
D'altières voluptés et de gloire enivrée,
Au cœur de son amant, endormi sur son cœur,
Ralluma l'héroïsme et la soif de l'honneur.

Des cinq fleuves charmans qu'*adopta* la Touraine,
Et qui dans cinq Éden partagent son domaine,
L'Indre est le moins altier, non le moins fortuné.
Serpentant sous un ciel d'heureux coteaux borné,
Il n'a point la fierté du Rhône et de la Loire;
Mais aimant sans orgueil *la bienfaisante gloire*,
Sans faste il embellit de ses bords verdoyans
L'écharpe sinueuse et les plis ondoyans;
Et c'est avec respect que sa nymphe attendrie
Contemple ces palais, l'orgueil de ma patrie,
Ces châteaux qu'habita, que peupla la valeur,
Et dont l'aspect imprime et commande l'honneur.

Ces vers offrent une image assez juste de la manière dont tout le poëme est écrit; c'est-à-dire qu'on y trouve de la facilité et de l'incorrection, des idées heureusement exprimées et des mots impropres, de la verve et de la faiblesse, quelquefois même de la recherche et des tournures pénibles. L'auteur a malheureusement été séduit par la vogue qu'a eue long-temps la poésie descriptive, qui est bien, à la vérité,

une partie essentielle de la poésie, mais dont on a vainement prétendu faire un genre, quand elle ne peut être qu'un accessoire.

On doit encore à Houdan des Landes l'histoire du dernier siège de Gibraltar, où il s'était trouvé avec son régiment.

HOUDRY (VINCENT), né à Tours le 22 janvier 1631, entra dans la compagnie de Jésus en 1644, et y prononça son dernier vœu en 1665. Suivant l'usage reçu dans cet ordre, il commença par professer les humanités, puis la rhétorique et la philosophie, ensuite il se consacra entièrement à la carrière de la prédication. Cependant au milieu de ces travaux il cultivait avec succès les muses latines. Son poëme sur l'Art Typographique et sa pièce intitulée la Collation, donnent une idée très-avantageuse de ses talens en ce genre, quoiqu'on ne puisse pas le mettre au même rang que ses deux compatriotes Rapin et Commire.

Le P. Houdry prêcha pendant vingt-cinq années consécutives. Une grande facilité à s'exprimer, une facilité non moins grande dans la composition lui rendaient ce ministère beaucoup moins pénible, et lui permettaient de mettre plus de variété dans ses sermons. Lorsqu'il eut tout-à-fait abandonné la chaire, il ne s'occupa plus que du soin de les revoir, ou de les mettre par écrit, et il en forma un corps complet divisé en six parties sur tous les points de la doctrine chrétienne, auquel il ajouta des panégyriques. Le tout forme 20 vol. in-12; Paris, Boudot, 1696 et années suivantes. Ces discours, dépouillés des avantages que leur prêtait nécessairement le débit de l'orateur, paraissent froids parce qu'ils manquent de mouvement et que le style en est faible et même languissant. Comme ils ont paru à différentes reprises, il est assez difficile d'en rassembler la collection.

Ce fut une idée heureuse que celle de réunir, sous le titre de Bibliothèque des Prédicateurs, tout ce que l'éloquence de la chaire avait produit de plus parfait en ce genre; mais il fallait pour son exécution un goût sûr et sévère, et c'est ce qui paraît avoir manqué au P. Houdry. Il a trop négligé

les anciens auteurs parénétiques, qu'il importait surtout d'analyser et de faire connaître, et il n'a pas mis assez de choix dans les auteurs modernes, de manière qu'on peut assurer que ce serait encore un ouvrage à refaire. Cette Bibliothèque, dont la meilleure édition est celle de Lyon, Bruisset, 1733, 22 vol. in-4, est divisée en trois parties principales. La morale forme dix volumes, les panégyriques cinq, les mystères quatre, les tables, les cérémonies de l'église et le traité de l'éloquence chrétienne par le P. Blaise Gisbert, jésuite, forment les trois derniers.

Nous avons encore du P. Houdry, 1° Traité de la Manière d'imiter les bons prédicateurs, avec des tables pour les différens usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne; Paris, Boudot, 1702, in-12; 2° Ars Typographica, carmen, Parisiis.

Le P. Houdry est mort à Paris au collège de Louis-le-Grand le 19 mars 1729, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans et trois mois, sans jamais avoir fait usage de lunettes, malgré les travaux auxquels il s'était livré. Arrivé à la fin de sa longue carrière, il témoignait seulement le regret de ne pouvoir la prolonger assez pour mourir centenaire.

HUGUES ou HUGO, archidiacre et chanoine de l'église de Tours, né en Touraine, vivait dans les commencemens du onzième siècle. Il nous a laissé un dialogue entre lui et Fulbert, évêque de Chartres, concernant l'apparition de saint Martin au trésorier Hervé, dont il était très-probablement contemporain. Cet ouvrage se trouve dans le second volume des Analecta de don Mabillon, avec des notes sur la vie du Bienheureux Hervé.

Maan n'a point compris Hugues dans sa nomenclature des archidiacres de Tours. Il cite bien un Hugo archidiacre d'Outre-Vienne en 1174, mais cette date ne peut être applicable à celui dont il s'agit ici.

HUGUET (Fr.-Armand), comédien connu plus communément sous son simple prénom d'Armand, né à Richelieu en 1699. Son père, qui occupait un emploi dans le barreau

voulut lui faire suivre la même carrière, et le plaça chez un notaire de Paris; mais l'étude de la jurisprudence ayant peu d'attraits pour lui, et la fréquentation des spectacles lui ayant inspiré le goût de la comédie, il la joua d'abord en province, où il obtint les plus brillans succès; et quoiqu'il ne fût alors âgé que de vingt-quatre ans, il débuta et fut admis, en 1723, à la Comédie-Française dans l'emploi des valets. Sa gaieté, la mobilité de sa figure, son habileté à saisir la tournure, les inflexions, les gestes de ceux qu'il voulait imiter, le firent toujours voir avec un nouveau plaisir, parce qu'il était véritablement comédien et qu'il sut s'abstenir de ce genre bas et trivial que depuis on a pris trop souvent pour du comique. On rapporte de lui que dans le divertissement de Legrand, intitulé la Française-Italienne, il contrefit avec tant de naturel et de vérité le pantalon des Italiens, que celui-ci, qui se trouvait à la représentation, ne put s'empêcher de dire : Si je ne me sentais au parterre, je me croirais sur le théâtre. Il portait dans la société le même caractère de gaieté et de facétie.

Dorat a dit de lui dans son poëme de la Déclamation, à une époque où cet acteur était déjà sur le retour :

> L'ingénieux Armand, ce Nestor du théâtre,
> Oublié par le temps, était encor folâtre.
> Que j'aimais son adresse et sa naïveté!
> Son œil étincelait du feu de la gaîté;
> Mais rempli de l'objet qu'il avait à nous peindre,
> Sous un flegme éloquent il savait la contraindre:
> Au plaisir qu'il donnait il savait se borner,
> Et sans montrer le sien le laissait soupçonner.

Il est auteur de *l'Heureux Événement*, divertissement en un acte, représenté en 1751, qu'il fit en société avec Derozée. Il a laissé un fils qui est auteur de diverses petites pièces composées pour le théâtre de la cour à Fontainebleau.

HUMIÈRES. (*Voy.* Crevant.)

J

JACQUEMIN (Jean-Bernard), géomètre du chapitre de Saint-Gatien de Tours, né à Amboise en 1720. Pendant le long cours de ses fonctions, l'église de Tours ne lui offrit point l'occasion de développer dans quelque ouvrage important ses talens pour l'architecture, et sa probité sévère lui imposa toujours, bien plus encore que l'engagement qu'il avait contracté, la loi de ne rien entreprendre d'étranger au chapitre qui le salariait. Si de ce côté ses talens se virent en quelque façon enchaînés, d'un autre il consacra du moins tous ses momens de loisir à des travaux utiles à l'art qu'il professait; mais comme il n'avait pas moins de modestie que de savoir, il craignit toujours de les rendre publics par la voie de l'impression. Il a laissé en manuscrit : 1° Essai sur la structure, percussion et suspension des Cloches, accompagné de tables et de douze planches dessinées par lui. Cet ouvrage, qui fut le fruit de longues méditations et d'expériences réitérées, renferme une théorie complète qui rectifie dans ses bases les plus importantes celle qui a été donnée dans l'Encyclopédie. Les démonstrations en sont si solides et si claires qu'il eût pu devenir le guide de tous ceux qui s'occupent de la fonte des cloches, et pourrait entrer dans la collections des arts et métier sous le titre d'*Art du Fondeur de Cloches*. Si jamais cette grande entreprise était continuée, son fils, héritier de ses talens, s'empresserait à coup sûr de rendre cet hommage à la mémoire de son père; 2° Traité de Géométrie Pratique, remarquable par sa concision, sa clarté et la simplicité des procédés imaginés par l'auteur, au moyen desquels, pour les plans levés à la boussole, on rapporte en deux heures, sur une seule méridienne, ce qu'on rapporterait à peine en huit heures par les méthodes connues qui exigent autant de parallèles que de côtés; 3° Traité de Constructions de diverses espèces, accompagné

de figures, tables et tarifs; ouvrage rempli de vues neuves et qui se fait également remarquer par son extrême concision; 4° enfin un Traité de Charpenterie, contenant entre autres objets la comparaison des combles à la Philibert de L'Orme avec celui des meilleurs constructeurs modernes, ensemble le nouveau système perfectionné de l'auteur, qui, outre l'avantage de l'économie sur les deux précédens, concilie la légèreté de l'un avec la solidité de l'autre. Suit une série d'excellens profils de formes de charpentes retroussées suivant ce nouveau système.

Il est mort à Tours en 1786, âgé de soixante-six ans.

Son fils a laissé manuscrite une traduction du poëme de la Peinture de Dufresnoy; et le second des fils de ce dernier, M. Maxime Jacquemin, officier de cavalerie très-distingué de l'école de Saumur, a publié un Cours d'Hippiatrique, à l'usage de la cavalerie, qui est déjà à sa troisième édition.

JEAN, moine de Marmoutier, né vers la fin du onzième siècle, vivait encore en 1137 sous le règne de Louis-le-Jeune. Il est auteur d'une histoire de Geoffroy-le-Bel, duc de Normandie, comte de Touraine, d'Anjou et du Maine, que l'on trouve communément à la fin de l'édition de Grégoire de Tours donnée par Laurent Bochel en 1610, et dont voici le titre : « Joannis monachi majoris monasterii, qui rege Ludo- « vico Junior vixit, historiæ Gauffredi ducis Normannorum « et comitis Andegavorum, Turonorum et Cœnomannorum, « libri duo, etc.; Parisiis, Nicolas Dufossé, 1610, in-8. » D'après plusieurs passages de cette histoire qui se trouvent répétés mot pour mot dans les Gestes des comtes d'Anjou, il est évident que ce moine en est également l'auteur, ainsi que de l'histoire de la construction du château d'Amboise. On voit d'ailleurs par son prologue, qui est une espèce de dédicace à Guillaume évêque du Mans, qu'il s'annonce comme ayant déjà écrit ou recueilli plusieurs autres histoires « et cum multorum aliorum principum historias colligeri- « mus, circa hunc affectuosius immoramur. » Ces derniers mots peuvent expliquer la différence de style que l'on re-

marque entre l'histoire de Geoffroy et celle des comtes d'Anjou. Si celui de la première est plus élevé, on doit en attribuer la cause au sujet, celui-ci étant une espèce de panégyrique, et l'autre au contraire n'étant qu'une simple narration. Ces deux derniers ouvrages ont été insérés dans le Spicilège de d'Achery, tom. III, in-fol., ou tom. X, in-4. « Gesta consulum andegavensium et ambasiensium, autore monacho « benedictino majoris monasterii ad Henricum Angliæ regem. « —Liber de compositione castri Ambasiæ et ipsius domino- « rum gestis. » L'abbé de Marolles en a donné une traduction qui n'est ni élégante ni fidèle.

C'est encore à ce même religieux que l'on doit attribuer le *Chronicon Turonense autore Joanne monacho majoris monasterii*, manuscrit qui se trouve à la bibliothèque du roi. Cette chronique commence à la naissance de J.-C., et finit à l'an 1227; ce qui indique qu'elle a été continuée par une autre main, puisque son auteur est désigné comme florissant vers 1150, ce qui s'accorde parfaitement avec l'âge du moine Jean dont il s'agit ici. Il est très-probable également que ce même moine est l'auteur de l'ouvrage intitulé : Tractatus de commendatione turonicæ provinciæ, etc., que l'on trouve aussi dans l'édition du Grégoire de Laur. Bochel, deuxième part., pag. 79. L'éditeur observe avec raison que ce traité commence de la même manière que la vie *de* Geoffroy duc de Normandie, ce qui indique que les deux ouvrages sont dus à la même plume. Cependant le traité *de Commendatione* n'est pas entièrement de lui, et une autre main l'a continué jusqu'en 1426.

JENSON (Nicolas), imprimeur, né en Touraine dans les premières années du quinzième siècle. Il était maître de la monnaie de Tours lorsque l'imprimerie commença à être connue en Europe par la publication, en 1457 et en 1459, du fameux Psalmorum Codex, et par celle de la Bible en 1462. Louis XI, qui venait de monter sur le trône, parut jaloux de faire jouir la France de cette précieuse découverte. Comme il tenait sa cour au Plessis-les-Tours, il eut occasion

de distinguer les talens de Jenson. Ce fut sur lui qu'il jeta les yeux pour l'exécution de son projet, et il l'envoya à Mayence avec l'instruction secrète de tout mettre en usage pour tâcher de découvrir les procédés de cet art nouveau. Jenson partit, selon toute apparence, vers 1463. Il eut l'adresse de s'introduire auprès de Faust et de Schœffer sous lesquels il s'instruisit à fond de tout ce qui tenait à l'art typographique; il y joignit de plus ses talens d'habile graveur qui ne furent pas inutiles à ses maîtres eux-mêmes.

Après environ quatre ans de séjour à Mayence, Jenson rapporta en France le dépôt précieux des connaissances qu'il avait acquises; mais il n'y trouva point la protection et les encouragemens sur lesquels il avait dû compter. Les guerres dans lesquelles le roi se trouvait engagé, les embarras toujours renaissans dans lesquels le plongeait sa politique tortueuse, l'empêchèrent probablement de donner de la suite à un projet qu'il avait lui-même conçu, et c'est ainsi que la ville de Tours fut privée de l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie en France. Jenson, sans chercher à rentrer dans sa place de maître de la monnaie dont on avait disposé en faveur de Jean Basire, et plus empressé sans doute de suivre la carrière nouvelle dans laquelle il venait de se former, Jenson quitta la France et alla enrichir l'Italie des fruits de son industrie. Vers la fin de 1468, il alla s'établir à Venise, où Jean de Spire s'était déjà fait connaître par son édition des Lettres familières de Cicéron. Il s'occupa d'y monter une imprimerie dont il fut en quelque sorte le seul créateur, soit pour la gravure des poinçons, soit pour la fonte des caractères. Ces travaux préliminaires ayant exigé un certain espace de temps, il ne commença à imprimer qu'en 1470, quoique le *Puellarum decor* porte la date de 1461, époque où il était encore à Tours : mais on sait aujourd'hui que cette date est une erreur typographique, et comme il y cite plusieurs autres ouvrages qu'il avait déjà imprimés en 1471, il est clair que l'édition du *Puellarum decor* ne pouvait être que postérieure. Au surplus cette édi-

tion est extraordinairement rare, et un exemplaire bien conservé ne vaudrait pas moins de 900 à 1000 fr.

Jenson fut aussi laborieux qu'habile imprimeur. Nous avons de lui une grande quantité d'éditions qui toutes sont recherchées des curieux, non-seulement pour leur rareté, mais encore pour la beauté de leur exécution qui, même encore aujourd'hui les fait considérer comme des chefs-d'œuvre de typographie. On distingue dans ce nombre le Justin de 1470, les Épîtres de Cicéron, le Macrobe, le Quintilien, le César, le *Puellarum decor, Gloria Mulierum, Christianorum Luctus, Palma Virtutum*, *Parole devote dell' anima innamorata in messer Jesu*, tous de 1471, Aulu-Gelle de 1472, Solin de 1473, Diogène Laërce de 1475, les vies de Plutarque de 1476, *Editio princeps,* et beaucoup d'autres non moins précieuses qui donnèrent à ses presses la réputation d'être les plus belles de toute l'Europe. En effet il fit faire à son art des progrès si rapides qu'il le porta en naissant à peu près à sa perfection. Aussi le pape Sixte IV le décora-t-il du titre honorifique de comte Palatin. C'est à lui qu'on doit d'avoir imaginé et déterminé la forme et les proportions du caractère romain substitué au gothique, et tel qu'il existe encore aujourd'hui, ainsi que d'avoir formé les majuscules des capitales latines et simplifié les muniscules des lettres des langues vivantes. Cependant on doit dire que vers la fin il sacrifia lui-même au mauvais goût dominant du gothique qui s'était introduit dans les nombreuses imprimeries de Venise.

Le savant Omnibonus Leonicenus de Vicence fut le correcteur de ses meilleures éditions. Comme on n'en connaît plus de lui depuis 1482, il est à présumer qu'il est mort dans cette même année, ou du moins peu de temps après. On trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions, tom. 14, pag. 227, une notice sur Jenson par Claude de Boze.

JOUIN (SAINT). *Voy.* Saint Maximin.

L

I. LA BARRE (Jean de), baron de Vérets, comte d'Étampes, vicomte de Bridieu, premier gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII, et prévôt de Paris, né en Touraine en 1480.

Ce fut lui qui fit construire l'ancien château de Vérets, où il fit placer au-dessus du grand escalier la statue équestre de Charles VIII, armé de toutes pièces et tel qu'il était à la bataille de Fornoue à l'âge de vingt-cinq ans. Cette statue en pierre était d'assez bon goût et avait été conservée par le duc d'Aiguillon lorsqu'il fit rebâtir ce château dans un goût plus moderne.

Il a laissé des mémoires sur tout ce dont il avait été témoin à la cour de François Ier. Louis Guyon de la Nauche en cite plusieurs morceaux dans ses diverses leçons; mais ils n'ont point été imprimés.

Son fils, d'abord évêque d'Angoulême, fut ensuite nommé par François Ier à l'archevêché de Tours en 1527.

II. LA BARRE (Jean-Baptiste de), de la compagnie de Jésus, né à Chinon en 1608, a eu la réputation d'être l'un des meilleurs prédicateurs de son ordre. Il entra dans la société, en 1625, à l'âge de dix-sept ans, et y fit ses quatre vœux. Après avoir prêché pendant plus de trente ans dans les chaires des principales églises de France, il fut appelé à Paris pour être directeur de la maison professe où il est mort en 1681.

Aucun de ses sermons n'a été imprimé, mais il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques : 1° de la présence de J.-C. au Saint-Sacrement; Nîmes, 1650, in-12; 2° Dévots Entretiens pour la Semaine Sainte; Cahors, 1661, in-12; 3° Lettres contre les Ministres calvinistes de Cahors; Cahors, 1660, in-12; 4° Oraison Funèbre de M. l'évêque du Mans; le Mans, 1645, in-4.

J'ai trouvé les vers suivans du P. La Barre à la tête de l'édition de l'Anthologie, imprimée à La Flèche en 1624.

> Qualis apis, cum vere novo per amena vagatur
> Gramina, odoratas depopulatur opes.
> Talis in hæc redigis graios alvearia flores,
> Fertiliore legens serta pelasga manu.
> Quod superest, et mella dabis, sed hymettia; namque
> Atticus iste labos attica mella feret.

Il était alors âgé de seize ans, et il étudiait au collège de cette même ville.

III. LA BARRE (César-Alexis Chichereau, chevalier de), sieur de la Doineterie, né à Langeais vers 1630, de Jean de La Barre, sieur de Fontenay, trésorier de France, et de Madelaine de Gaulepied, servit d'abord en qualité de volontaire et finit par être capitaine au régiment royal. Au milieu du tumulte des armes il se fit connaître par quelques poésies qui furent insérées dans le Mercure galant; ensuite il publia un recueil de fables nouvelles dédiées à M. le marquis de Dangeau, alors gouverneur de la Touraine; Cologne, 1687, in-8. Quoique l'auteur convienne qu'il a puisé plusieurs de ses sujets chez les Italiens, et même parmi nos anciens poètes, il n'en est pas moins vrai que la majeure partie est de son invention. Ses fables ne manquent ni de naturel ni de facilité, mais sa versification est faible et son style inégal. Il dit dans sa préface que sa muse, après avoir fait parler les héros d'Ésope, va prendre un vol plus élevé; mais il ne paraît pas qu'il ait tenu parole, car ses Conseils pour une jeune dame qui entre dans le monde, Tours, François Bully, in-4, de 30 pages (sans date et sans nom d'auteur), sont écrits d'un style très-familier. Le chevalier de La Barre était alors âgé de plus de soixante ans, à en juger par le début de cette pièce, qui contient 830 vers libres:

> Douze lustres et plus me donnent l'assurance
> Que de sages conseils ne vous déplairont pas.

On y trouve, comme dans ses fables, de l'aisance, de l'inégalité, de l'esprit et de l'incorrection; mais le défaut de goût s'y fait trop souvent sentir, soit dans le choix des exem ples, soit dans celui des expressions: le passage suivant suffira pour donner la preuve de l'un et de l'autre :

Vous buvez nuit et jour, Lise, le puis-je croire?
Vous aimez, et je sais le nom de votre amant.
Femme qui sait aimer et boire
Passe le temps fort agréablement.
Dans le fond êtes-vous heureuse?
Qu'en pense le monde malin?
Il est rare, dit-il, qu'une femme buveuse
Borne tous ses plaisirs au seul plaisir du vin.
Souvent la noblesse de race
A moins de splendeur que de *crasse*
Si l'on ne la soutient par de nobles exploits, etc.

L'auteur termine la pièce par ces vers, qui sont d'un meilleur ton et d'un meilleur goût :

Iris, au bel âge où vous êtes,
Laissez l'hypocrisie à de vieilles coquettes,
Et conservez en tout un honnête milieu.
Vous vivrez avec tous dans une paix profonde
Si vous craignez un peu le monde,
Et surtout si vous craignez Dieu.

Le chevalier de La Barre vivait encore dans les premières années du dix-huitième siècle.

LADORE (Jacques), minime, procureur-général de son ordre et docteur en théologie, né en Touraine au commencement du dix-septième siècle.

Ses fonctions de procureur-général le retinrent long-temps à Rome, où il paraît qu'il composa son Horace chrétien. Étant de retour en France, il se noya en passant l'eau à Joigny, et

il y fut enterré; mais on ne sait pas précisément en quelle année. Il était encore à Rome en 1664.

Il a écrit en français et en latin. Ses ouvrages dans ces deux langues sont: 1° le Vol de l'Ame sur les autels; Paris, 1656, in-8; 2° le Bonheur de la fréquente Communion, Paris, 1658, in-8; 3° Digestum Sapientiæ minimitanæ, sive de Jure Minimorum, Romæ, 1660, in-4; 4° Horatii christiani tripartitus in B. Francisci Salesii canonizationis inauguratione, fidei scilicet, spei et charitatis Triumphus, authore fratre Jacobo Ladoreo turonensi theologo; Romæ, Ign. de Lazaris, 1662, in-4. C'est un recueil d'odes au nombre de quarante-quatre, et d'hymnes au nombre de quinze, toutes composées en l'honneur de saint François de Sales, au sujet de sa canonisation que préparait Alexandre VII. Deux poètes tourangeaux ont, à peu près dans le même temps, publié un Horace chrétien. Ainsi qu'on l'a vu, Dufour, dans le sien, a suivi exactement son modèle, soit pour la coupe, soit pour le nombre des vers de chaque ode; mais le père Ladore ne s'est point assujetti à ces entraves, et il n'a donné à son ouvrage le titre d'Horatius christianus que parce qu'il a employé quelques-uns des rhythmes dont Horace a fait usage: « Horatii nomen « impositum, » dit-il dans sa préface, « propter affinitatem « versuum cum antiquo. » Il est vrai qu'on ne sait pas trop comment il eût pu en employer d'autres. Du reste, c'est tout ce qu'il a de commun avec le poète de Vénuse, ainsi qu'on peut en juger par la seule imitation qui se trouve dans tout l'ouvrage, et dans lequel il paraît avoir eu en vue le commencement de l'ode IX du 2e liv., Non semper imbres, etc.

Non semper seritur; gramina colligit
Opportua suo tempore qui metit:
Non semper glacies flumina corripit;
Veris temporibus fluunt.

Non Bellona ferox classica personat,
Nec stringit gladii semper acumina;
Succedunt viridi fœdera laureæ,
Armorum et strepitus perit.

Le style de ces odes est assez pur ; mais il n'y a ni mouvement, ni chaleur, ni élévation, et par conséquent point de poésie.

Son frère, Jean Ladore, avocat à Tours, cultivait la poésie française, mais avec peu de succès. On pourra juger de son talent et surtout de son goût par ces vers adressés à Etienne Pallu, commentateur de la coutume de Tours :

> En ce temps où chacun s'empresse
> De mettre son nom sous la presse,
> Il se fait beaucoup plus d'auteurs
> Qu'on ne peut trouver de lecteurs.
> Les livres à troupe infinie
> Sont vierges dans la librairie ;
> Mais pour le tien, savant Pallu,
> Ne crains pas qu'il ne soit pas lu.

Il s'est borné à des pièces fugitives qui n'ont point été recueillies.

LA FORGE (FRANÇOIS DE), né à Tours, vers la fin du seizième siècle, avocat au présidial de cette ville, a fait un très-bon commentaire sur la coutume de Touraine. Étienne Pallu, qui en parle avec éloge, convient en même temps que le travail de La Forge ne lui a pas été de peu d'utilité pour son propre commentaire, qui, comme on sait, avait éclipsé non-seulement tous ceux qui étaient venus avant lui, mais encore ceux qui ont paru depuis, tels que Louis Poitevin, Jean Houdry, N. de Miré au nombre des anciens, et parmi les nouveaux MM. Dubois, Bouault, Baudouin, Verdier, dont je n'ai pas cru devoir faire mention, leurs ouvrages n'ayant pas été imprimés.

LAHUÉTERIE (CHARLES DE), secrétaire de Charles de Bourbon, premier du nom, duc de Vendôme, né à Amboise vers la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle.

La part qu'il prit dans la querelle de Sagon et de Clément Marot lui donna, dans le temps, plus de renom que ses propres

vers qui sont en général dépourvus du sel de la plaisanterie que Marot savait si bien répandre dans les siens, quoiqu'il dégénère quelquefois en injures, comme il n'arrive que trop souvent dans ces sortes de querelles littéraires. Voici un échantillon du style de Lahuéterie :

Car sans aller chercher plus loing
Ryma Sagoing dessus groing,
Et autres où je ne m'arreste,
Où l'on cognoist bien qu'il est beste,
Voire en des endroits plus de dix,
Que pour ceste heure je ne dis.

On trouve les vers que Lahuéterie fit en cette occasion dans le recueil imprimé en 1539, chez Charles Langelier, et dans le 6e vol. des œuvres de Marot, édition de 1731.

Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° le Concile des dieux sur le mariage de Jacques V, roi d'Écosse, avec Madelaine, fille aînée du roi François Ier; Paris, 1536, in-8; 2° le Dangereux Passage de la vie et Consolatif Voyage de vertu; Lyon, 1536, in-8; 3° Protologies françoises, ou Épîtres, Rondeaux, Blasons et autres poésies; Lyon, in-8; 4° Contre-Blason de la beauté des membres du corps humain; Paris, Charles Langelier, 1550, in-8.

Quelques-uns ont cru que, dans la querelle de Sagon, Lahuéterie s'était déguisé sous le nom du poète champêtre; mais plusieurs passages indiquent que c'étaient deux personnages différens. On le voit surtout par ces vers de François Gaucher :

« A Sagon, à Lahuéterie et au poëte champestre. »

Sagon, veux-tu plus dire mot :
Huet, et toy poëte champestre,
Ce n'est ny Clément ny Marot
Qui vous donne tant à repaistre, etc.

J'observe, à cet égard, qu'on le nomme quelquefois Huet :

Huet, mon beau protenotaire,
Apprends à rymer autrement, etc.

O Huet de mauvaise grace,
Beau poëte de neige et de glace, etc.

Mais peut-être était-ce par une espèce de dérision, peut-être aussi se nommait-il effectivement Huet de Lahuéterie. On ignore l'époque de sa mort.

LAILLIER (JACQUES), né à Montrichard, dans le quinzième siècle, eut en son temps la réputation d'un célèbre astrologue, c'est-à-dire qu'il avait quelque teinture d'astronomie. Il paraît aussi qu'il y réunissait des connaissances en géographie et en hydrographie ; c'est du moins ce qu'on pourrait conjecturer de l'éloge que l'on trouva dans l'anagramme de son nom.

Jacobus Lallærius Mons-Ricardensis
Orbes, rura, undam sciens, cœli, soli, sali.

Il s'appliqua à la composition des almanachs, ce qui supposait alors une espèce de savoir, et publia en outre un traité d'astrologie et un autre d'arithmétique.

LAMARRE (MARTIN DE), né dans le Bréhemont, en 1667, exerça à Tours avec distinction la profession de maître en chirurgie, ce qui ne l'empêcha point de cultiver les belles-lettres. Il n'a point écrit sur son art ; mais on a de lui la relation des fêtes publiques et réjouissances faites à Tours à l'occasion de la naissance du dauphin fils de Louis XV, avec des inscriptions et des chansons, etc. ; Tours, 1729, in-8. En 1735, il fit représenter sur le théâtre de la même ville une comédie en trois actes et en vers, intitulée : les Dupes de l'amour ; Tours, 1735, in-8. L'auteur y est mort en 1742, âgé de soixante-quinze ans.

LAMBERT (MICHEL), musicien, né à Champigny-sur-

Veude en 1611 et non à Vivonne en Poitou en 1610, comme le disent le Dictionnaire historique des grands hommes et Dreux du Radier dans sa bibliothèque historique du Poitou.

Ce fut Moulinier, le plus célèbre maître de musique de son temps, qui le retira de Champigny, prit soin de son éducation, et le plaça page de la musique du duc d'Orléans, frère unique du roi. Il se perfectionna tellement dans son art qu'il ne tarda pas à surpasser Moulinier lui-même et à acquérir la réputation d'être l'homme de France qui savait le mieux unir aux agrémens naturels de la voix les avantages de la méthode et la justesse de l'expression. Mais on conçoit bien que cette supériorité n'était que relative ; et l'on peut se faire une idée de ce que devaient être et la méthode et l'expression à une époque où même Lulli commençait à peine à se faire connaître. Quoi qu'il en soit, Lambert fit faire quelques pas à la musique ; mais les progrès de cet art ont toujours été si lents en France qu'à peine put-on les apercevoir dans l'espace d'un siècle et demi, qui s'écoula depuis Lulli jusqu'à Philidor et à Grétry.

Lorsque Lambert eut été pourvu de l'une des deux charges de maître de la chapelle du roi, il tint dans sa maison une espèce de conservatoire où les personnes de la première distinction se réunissaient pour prendre des leçons de goût dans le chant. Il excellait également à jouer du luth, dont il s'accompagnait avec beaucoup d'art et de grace, ce qui le faisait rechercher des meilleures compagnies de la capitale. On peut à peu près juger de la réputation dont il jouissait par ces vers de la troisième satire de Boileau :

> Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle,
> Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.
> C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.
> — Quoi! Lambert? — Oui, Lambert. A demain, c'est assez.

Il est mort à Paris, le 27 juin 1696, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et a eu sa sépulture dans l'église de Saint-Roch,

vis-à-vis la chaire, sans aucune épitaphe. Sa fille unique, Madelaine Lambert, épousa Jean-Baptiste Lulli.

On a de lui un Recueil d'airs à quatre parties, imprimé à Paris, chez Ballard; quelques Motets et des Leçons de ténèbres, le tout oublié depuis long-temps, graces au perfectionnement de l'art.

Selon toute apparence, il n'était pas de la même famille qu'un autre Lambert, célèbre violon sous Henri II, et à qui ce roi donna, en 1556, pour présent de noces, la terre et seigneurie de Gannat en Auvergne, prodigalité consacrée par des lettres patentes que le parlement refusa d'enregistrer.

LAMBLARDIE (JACQUES-ÉLIE), né à Loches en 1747, inspecteur-général, directeur de l'école des Ponts-et-Chaussées, et professeur à l'École Polytechnique, dont il avait été directeur pendant les deux premières années.

Né sans fortune, il dut son éducation à l'amitié d'un frère, ecclésiastique à Paris, qui l'appela auprès de lui et le fit placer au collège de Sainte-Barbe, où, malgré la discipline sévère de cette maison, il se livra bien plus à l'étude des mathématiques qu'à celle de la théologie. Heureusement pour lui il fut renvoyé du séminaire pour une légère faute. Dépourvu de ressources, il sut s'en procurer dans les talens qu'il avait acquis, et il se trouva en état de donner des leçons de mathématiques. L'amitié qui s'était formée entre lui et un élève des Ponts-et-Chaussées le fit connaître du célèbre Perronet, qui ne tarda pas à distinguer en lui le germe des grands talens qu'il développa par la suite. Il le fit admettre au nombre des élèves, et pendant les cinq années qu'il passa à l'école, Lamblardie remporta le prix dans presque tous les concours. Nommé sous-ingénieur en Normandie, alors théâtre des plus grands travaux de l'art, il s'y distingua par des observations neuves et profondes sur l'établissement et la direction des jetées dans les ports sujets aux alluvions. Le mémoire qu'il publia à ce sujet le fit connaître sous les rapports les plus favorables, et lui mérita la confiance du gouvernement qui le

chargea des travaux à faire dans les ports de Dieppe, du Havre et de Tréport. Ce fut lui qui imagina les moyens aussi simples qu'ingénieux de tenir les bâtimens à flot dans les ports d'asséchement sans le secours des portes, idée qu'il développa dans un mémoire spécial. Occupé du perfectionnement des portes-tournantes, il en fit l'objet d'un autre mémoire non moins intéressant. Enfin on n'oubliera point que ce fut au génie inventeur de Lamblardie qu'on fut redevable de l'écluse de Dieppe, la plus grande que l'on connaisse, et du pont-à-bascule qu'il a fait construire sur l'écluse neuve qui sépare les deux bassins. Ce dernier travail a donné lieu à un mémoire dans lequel il présente de la manière la plus lumineuse toute la théorie des ponts mobiles.

Ingénieur en chef du département de la Somme, il fit sur la navigation de cette rivière un mémoire qui contient des observations neuves, et qui donne des preuves nouvelles de la sagesse et de la profondeur de ses vues. On en trouve un extrait dans le Journal des Mines.

Nous avons de lui un cours d'architecture hydraulique, inséré dans l'excellent journal de l'École Polytechnique, années 1795 et 1796.

Perronet, malgré les obstacles qu'il eut à surmonter, parvint à lui faire obtenir le brevet d'inspecteur-général, grade indispensable pour qu'il pût être son adjoint et son successeur à la direction des Ponts-et-Chaussées. Il l'obtint en effet, en 1794, après la mort de Perronet, son protecteur et son ami.

Les nombreux travaux de Lamblardie, son incroyable activité avaient insensiblement épuisé ses forces. Il mourut le 6 frimaire an VI (26 novembre 1797). S'il fut recommandable par l'étendue de ses connaissances, surtout dans la partie hydraulique, il ne le fut pas moins par sa probité et son désintéressement. Il porta si loin la sévérité de ses principes à cet égard, que, malgré les emplois importans dont il fut revêtu, il a laissé sa famille dans un état voisin de l'indigence.

LANDOIS (Pierre), né à Tours, d'un chaussetier ou marchand de bas, suivant Nicole Gilles et Bouchet, et selon d'autres, fils d'un tailleur de Vitré, fut trésorier principal, ministre et favori de François II, duc de Bretagne, sur lequel il prit un ascendant pareil à celui qu'Olivier Le Dain exerçait sur l'esprit de Louis XI. Comme lui, et bien plus que lui il abusa de son crédit, s'attira la haine de toutes les classes de l'État, et eut une fin aussi funeste.

Au lieu de se faire pardonner son extraction par les vertus qui convenaient au poste où il était élevé, il crut se mettre au niveau des grands en affichant envers eux l'insulte et le mépris. Mais il fallait du moins se concilier le peuple, et c'est ce qu'il ne sut pas faire. Il ne manquait cependant ni de talens ni d'habileté dans les affaires, et il en donna des preuves dans le projet qu'il conçut de faire restituer la couronne d'Angleterre à Henri de Richemont, depuis roi sous le nom de Henri VII. Mais peu de temps après il eut la lâcheté de se vendre au féroce Richard III pour lui livrer ce même prince, qui fut informé de cette trahison assez à temps pour se sauver à travers les bois, et pour gagner la ville d'Angers.

Landois, au plus haut degré de sa faveur, fit arrêter le chancelier Chauvin en 1484. C'était l'un des hommes les plus vertueux qui fussent en Bretagne, et par conséquent l'un de ceux dont il avait le plus à redouter la probité sévère. N'osant pas s'exposer aux hasards d'une procédure, quoique dans tous les temps et dans tous les pays on ne manque pas de juges complaisans et de commissions vénales pour qui la justice ne consiste que dans les ordres qu'on leur intime, il trouva plus sûr et plus expédient de le faire périr en prison où l'on croit qu'il mourut de faim. Les gardiens du chancelier, craignant qu'on ne les accusât de l'avoir assassiné, exposèrent son corps aux yeux du peuple que ce spectacle révolta. Les Bretons indignés formèrent le projet d'enlever le favori; mais soit qu'il en eût été instruit, soit qu'on eût mal pris ses mesures, le complot échoua. Landois voulut en poursuivre les auteurs; alors identifiant ses intérêts avec ceux de son

maître il eut recours aux proscriptions, fit dresser des potences et donner des lettres patentes qui déclaraient criminels de lèse-majesté un grand nombre d'officiers et de gentilshommes. Cependant le nouveau chancelier, François Chrétien, eut le courage de refuser de les sceller. La Bretagne était menacée d'une guerre civile ; déjà les armées étaient en présence et sur le point d'en venir aux mains, lorsque leurs chefs se rapprochèrent, s'entendirent et firent un accord par lequel ils jurèrent mutuellement la perte du ministre tyran du prince et des sujets.

Le duc était alors à Nantes avec son favori. Le peuple de cette ville, instruit de ce qui s'était passé entre les deux armées, se porta en foule dans le palais du duc demandant à grands cris qu'on lui livrât l'ennemi commun. En vain le vicomte de Narbonne essaya-t-il de calmer cette multitude, il ne s'en retira lui-même qu'avec beaucoup de peine.

A la sollicitation du peuple, le chancelier vint demander au duc de permettre qu'on arrêtât Landois, et qu'on lui fît son procès. François s'en défendit d'abord : « Comment, chancelier ! dit-il, pourquoi veut donc mon peuple que le preniez ? quel mal a-t-il fait ? » Mais enfin il céda à la nécessité, et le livra lui-même en faisant promettre au chancelier *qu'il ne lui serait fait que justice* ; ce que celui-ci n'eut pas de peine à promettre. Elle lui fut faite effectivement. Son procès fut instruit; il fut condamné à être pendu, et fut exécuté, le 19 juillet 1485, avant même que le duc eût eu connaissance de la sentence, car il s'était expliqué *que quelque cas qu'il eût commis, il ne voulait pas qu'il mourût*. Lorsqu'il apprit son exécution il en témoigna beaucoup de douleur ; mais la joie publique dut lui faire honte de sa faiblesse et de son aveuglement.

L'année précédente Olivier Le Dain avait expié à Montfaucon, par le même supplice, les richesses et les honneurs dont il avait été comblé par Louis XI ; mais on le condamna pour des crimes imaginaires, au lieu que la mort du chancelier Chauvin et celle de Jacques de L'Espinay, évêque de

Rennes, eussent suffi pour rendre légitime celle de Landois, quand bien même elle ne l'eût pas été déjà par son oppression, ses dépradations et par tous les actes arbitraires qui peuvent rendre un ministre coupable et un favori odieux.

Si, comme il est probable, la Touraine est véritablement le lieu de sa naissance, il est le second favori de cette espèce auquel elle ait donné le jour. Je dis le second, car il n'est pas raisonnable de mettre sur la même ligne que Pierre De Brosse et Pierre Landois, l'infortuné Jacques de Beaune de Semblançay, quoiqu'il ait fini de la même manière.

LANGLOIS (PIERRE), sieur de Belcstat, né en Touraine à quelques lieues de Loudun, vers 1530. Il est connu par un ouvrage intitulé : Discours des hiéroglyphes égyptiens, emblêmes, devises, armoiries, ensemble cinquante-quatre tableaux hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions, à la façon des Égyptiens, par figures et images des choses au lieu de lettres, avec plusieurs interprétations des songes et prodiges; dédié à M. Huraut de Chiverny, gouverneur du Loudunois; Paris, Abel Langelier, 1583, in-8.

Il eût fallu, pour traiter un pareil sujet, beaucoup plus d'érudition et de critique que l'auteur n'en montre dans cet ouvrage.

I. LA NOUE (MARTIN DE), maître ès-arts et professeur d'arithmétique en l'université d'Angers, né à Tours en 1626. Il est auteur d'un livre qui a pour titre : l'Art de Vérifier, où sont enseignés les véritables moyens de découvrir la fausseté des écritures; Nantes, 1682, in-8. Cet ouvrage renferme des principes solides autant qu'il est possible d'en avoir sur une matière aussi conjecturale. L'auteur distingue quatre sortes de faussetés en écriture : 1° le déguisement volontaire; 2° l'imitation naturelle; 3° l'imitation artificielle; 4° l'enlèvement. Il enseigne ensuite les moyens de s'en garantir par l'encre, les marques du papier, les attaches des feuillets, la ponctuation et autres moyens semblables dont il n'est pas difficile de reconnaître l'insuffisance. On a encore de lui deux autres traités : l'Arithmétique abrégée, Angers, 1668, in-8,

et les OEuvres secondes d'Arithmétique abrégée, Nantes, 1671, in-8.

Il est mort à Angers en 1696.

II. LA NOUE (STANISLAS-LOUIS DE VÉRO DE), comte de Vair, né au château de Nazelles, auprès de Chinon, en 1729, fut l'un des militaires les plus distingués du milieu du dix-huitième siècle, dont la fin a été si féconde en ce genre; et l'on est fondé à croire que le comte de Vair se fût placé à côté des plus grands capitaines si le sort des armes lui eût permis de fournir une plus longue carrière. Il donna des preuves nombreuses de sa bravoure et de ses talens militaires dans les guerres de 1741 et de 1756. Ce fut pendant cette dernière qu'il obtint le commandement d'un corps de seize cents volontaires, à la tête desquels il se signala par plusieurs exploits qui lui assurèrent la réputation d'un officier aussi entreprenant qu'habile. Mais en 1760 il fut tué dans une affaire qui eut lieu à Saxen-Hausen, faubourg de Francfort, de l'autre côté du Mein. Lorsque Louis XV apprit la nouvelle de sa mort, « Je viens, dit-il, de perdre un homme qui serait « devenu le Laudhon de la France. » Il avait en effet beaucoup des qualités de ce célèbre général autrichien, et comme lui possédait au plus haut degré l'estime et la confiance de ceux auxquels il commandait. Il joignait à la pratique du métier des armes des connaissances théoriques qu'il a développées dans son ouvrage intitulé : Nouvelles Constitutions militaires avec une tactique adaptée à leurs principes; Francfort (Paris), 1760, in-8 avec 20 planches.

Il était le cinquième de six frères qui tous ont porté les armes avec distinction, et de la même famille que le fameux La Noue surnommé Bras-de-Fer.

Le vicomte de Toustain, major de cavalerie, a écrit sa vie sous ce titre : Précis historique sur le comte de Vair, commandant les volontaires de l'armée; Rennes, 1782, in-8.

LA REBERTERIE (JEAN DE), avocat au parlement et professeur de droit aux écoles de Paris, né à Loches en 1517, étudia à l'université de Bourges, sous le célèbre jurisconsulte

François le Douarin, et fut ensuite le précepteur d'Anne de Joyeuse, fils aîné de Guillaume duc de Joyeuse, gouverneur de Languedoc. Quand il eut fini cette éducation il vint habiter Paris, où il enseigna long-temps le droit, sur lequel il a écrit plusieurs livres. Le premier qu'il publia fut son traité du Délai, de l'Intérêt et de l'Usure; les deux autres sont des ouvrages purement élémentaires ou classiques. En voici les titres: 1° Opus de Morâ quo Jurisconsultorum hac de re sententia et mens explicantur. Huic accedit de eo quod interest et de usuris disputatio; Parisiis, Frid. Morelli, 1567, in-4. Il est dédié à Pierre Bruslart, intendant de Tours; 2° Joannis à Reberteriâ, Turonensis jurisconsulti et in Parisiensi academiâ legum professore, Topicon libri IV; Parisiis, Barth. Morel, 1580, in-8. Ce traité, qui ne contient que 105 feuillets, est dédié à Henri III; 3° Joannis à Reberteriâ, etc., disputationum juris libri IV in libros institutionum imperatoriarum; Paris., Balthasar Morel, 1580, in-8. Celui-ci est dédié à son élève, Anne de Joyeuse, et contient 114 feuillets.

L'auteur est mort vers 1590.

LA SALLE (Antoine de), Louis Gollut le fait Franc-Comtois; dom Houssault et le rédacteur de l'Almanach de Touraine le font naître à Tours. Dans l'incertitude je n'ai point vu d'inconvénient à adopter l'opinion de ces derniers.

Il naquit, selon toute apparence, vers le commencement du quinzième siècle, puisque son livre intitulé *la Salade* a été écrit vers 1440. Il paraît qu'il fut secrétaire de Jean d'Anjou duc de Calabre et de Lorraine, fils de René roi de Sicile, et que même il fut chargé de son éducation, ainsi qu'il le laisse entrevoir dans la dédicace qu'il lui fait de ce même ouvrage.

Nous en avons plusieurs de lui: 1° l'Histoire plaisante et chronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines sans autres noms nommer, avec l'histoire de Floridan et de la belle Ellinde, et un extrait des Chroniques de Flandres; Paris, Michel Lenoir, 1517, petit in-fol. Cette chronique qui eut long-temps beaucoup de vogue, n'est qu'un roman qui ne contient qu'un très-petit nombre de faits vrai-

ment historiques, mais dans lequel on trouve cependant quelques détails qui peignent assez bien les mœurs du temps de Saintré, dont l'auteur n'était éloigné que d'un siècle tout au plus. Elle a été réimprimée plusieurs fois à Paris, en 1525, chez Ph. Lenoir, in-4; en 1528, chez J. Trepperel, in-8; en 1553, chez Bonfons, in-4; Geulette en a donné une édition avec des notes; Paris, Saugrin, 1724, in-12, 3 vol. Enfin le comte de Tressan l'a rajeunie et abrégée de manière à en rendre la lecture plus agréable; 2° Cérémonies observées au sacre et couronnement des rois de France et à la création des nouveaux ducs, comtes, marquis et autres; Paris, Lenoir, 1527, in-8. Cet ouvrage a été effacé par celui que le conseiller Ménin a publié en 1723, 1 vol. in-12; 3° la Chronologie et Généalogie des comtes d'Anjou de la maison de France qui furent roys et roynes de Sicile depuis Charles frère du roy saint Louis, comte d'Anjou, de Provence et du Maine; Paris, 1517, in-4. Ces deux derniers ouvrages se trouvent aussi dans celui qui suit; 4° la Salade, laquelle fait mention de tous pays du monde, etc.; Paris, Philip. Lenoir, 1527, in-fol. Le nom de Salade a été donné à ce recueil relativement à la diversité des objets qu'il contient, ou, suivant la remarque de La Monnoie, probablement par allusion au nom de l'auteur. On y trouve entre autres les traités suivans : 1° Chroniques abrégées de très-excellens princes les comtes de Normandie qui par leurs reluisantes prouesses furent les premiers roys du royaume de Sicile; 2° noms des nobles qui vinrent à la conqueste avec Charles d'Anjou comte de Provence, plus ceux que ce prince et ses successeurs ont faits seigneurs; 3° les Serimonies et Ordonnances qui se appartiennent à gaige de bataille faict par querelles suivant les constitutions faictes par le bon roy Philippe de France; 5° la bibliothèque du roi a encore de lui en manuscrit sous le n° 7451 : Déclaration de Noblesse et choses qui lui appartiennent, et comment on doit faire Blazons.

On estime qu'il vivait encore vers 1460, temps auquel

Louis XI, alors dauphin, était en Brabant, puisque la cinquantième des Cent Nouvelles nouvelles est mise sous son nom. « Nouvelle racontée et dite par Antoine de La Salle d'un père « qui voulut tuer son fils, etc. »

Au surplus si La Salle reçut des bienfaits de la maison d'Anjou, il s'en montra reconnaissant dans ses écrits, qui, pour la plupart, ont son illustration pour objet.

LA SAUVAGÈRE (Félix François Le Royer de), des académies de Munich, de Hesse-Cassel, d'Angers, etc., né en Touraine le 5 octobre 1707, servit d'abord dans le régiment de Champagne infanterie. Il était déjà capitaine quand il quitta cette arme pour entrer dans celle du génie militaire à laquelle il était préparé par ses études précédentes et par un goût déterminé pour les sciences exactes. Parvenu au grade de colonel directeur, il se retira du service pour se livrer tout entier à l'étude des antiquités qui avait toujours été l'objet de ses occupations favorites.

Il était propriétaire de la terre des Places près Chinon; ce fut là qu'il observa les coquillages fossiles qui se trouvent dans la pièce d'eau de cette maison, et qu'il crut remarquer qu'ils se reproduisaient par une végétation spontanée, système qu'il a établi dans un mémoire d'une trentaine de pages qui n'a convaincu personne de la réalité de ce phénomène. Il est en effet assez difficile de supposer la préexistence d'une infinité de coquilles de tant d'espèces différentes, sans admettre préalablement celle des vers qui les contournent suivant les formes de leurs individus. Il en est de même du fossile qui suppose toujours un analogue vivant. Le savant Vallisnieri dans son traité : *De' corpi marini che su monti si trovano*, est bien plus réservé dans ses conjectures.

Ses recherches sur les antiquités prouvent plus de sagacité, et quoique sur certains points on ne puisse pas toujours être de l'opinion de l'auteur, on n'en rend pas moins justice à ses connaissances et à son esprit d'observation. Ces qualités se remarquent principalement dans la description

qu'il a donnée des deux caisses de momies qui se trouvaient au château d'Ussé et dont Court de Gébelin a tenté d'expliquer quelques caractères hiéroglyphiques.

Toutes les dissertations de La Sauvagère ont été réunies dans deux volumes, l'un in-4, l'autre in-8. Le premier a pour titre : Recueil d'Antiquités dans les Gaules, enrichi de planches et figures, plans, vues, cartes topographiques; ouvrage qui peut servir de suite aux antiquités de feu M. le comte de Caylus; Paris, Hérissant, 1770, in-4. Cet ouvrage, en effet, forme assez ordinairement le huitième volume des antiquités de Caylus. Il contient : 1° les recherches sur les ruines de Saintes; 2° sur quelques antiquités des environs de Tours; 3° sur la Pile de Saint-Mars; 4° sur le briquetage de Marsal; 5° sur quelques Antiquités des environs de Vannes; 6° sur l'ancien Bablia; 7° sur les deux caisses de momies. Le second est intitulé : Recueil de Dissertations ou recherches historiques et critiques, etc.; Paris, veuve Duchesne, 1776, in-8, fig. Ce volume se compose des articles suivans : 1° Recherches sur le Cæsarodunum des Turones, le tombeau de Turnus, le camp de César et les Ponts-de-Cé; 2° Recherches sur un camp romain à deux lieues au-dessous de Saumur; 3° mémoire sur la végétation spontanée des fossiles et sur les falunières de Touraine. En général toutes ces dissertations sont plus recommandables par le savoir que par le style, que l'auteur aurait pu soigner davantage.

Il paraît que La Sauvagère s'était occupé d'écrire l'histoire de la Touraine pour laquelle il avait rassemblé beaucoup de matériaux; mais peut-être attendait-il pour les mettre en œuvre le résultat d'une souscription qu'il proposa en 1781, et dont le peu de succès le détourna sans doute de son projet. Voici le prospectus qu'il publia dans le temps : Histoire ecclésiastique et civile de la province de Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'au siècle de Louis XVI, enrichie de pièces justificatives; Angers, Mame, 1781, in-4. D'après ce prospectus, qui est tout ce qui en a paru, l'ouvrage devait former un gros volume in-4. Il en

avait précédemment publié un autre par lequel il annonçait également l'histoire de Chinon, qui devait être intitulée : Recherches historiques sur la Touraine, et histoire civile, ecclésiastique et critique de la ville de Chinon; Paris, veuve Hérissant, 1773, in-4. Cette histoire aurait formé trois vol. in-4 de 700 pag. chacun. Elle n'a point été imprimée; mais le manuscrit existe, dit-on, entre les mains de ses héritiers. Ces trois gros volumes pour l'histoire de Chinon seulement, lorsque celle de la Touraine n'en devait former qu'un, seront probablement un préjugé contre la publication de cet ouvrage qui, restreint dans de justes bornes, aurait pu être accueilli favorablement.

Cet auteur est mort dans sa terre des Places, commune de Savigny en Véron, le 26 mars 1781, âgé de soixante-quatorze ans. On a prétendu qu'il était né à Strasbourg; mais il semble lui-même ne laisser aucune incertitude à cet égard. Voici comme il s'en explique dans le prospectus de l'histoire de Chinon dont il vient d'être parlé. « J'en dois donc « l'exécution, je le répète, à ces loisirs de ma retraite dont « j'offre avec plaisir les fruits à cette patrie qui m'est chère, « m'acquittant ainsi d'une dette pour laquelle j'ai pris des « engagemens. »

LASSERÉ (Louis), chanoine et granger de l'église de Saint-Martin de Tours, né en cette ville vers 1480, fut nommé, en 1540, grand-maître du collège de Navarre, fondé dans l'université de Paris. Son savoir l'avait fait appeler à ces fonctions; sa piété et sa bienfaisance le firent choisir pour occuper la cure de Saint-Benoît de Paris. Jacques Merlin, curé de Montmartre, célèbre théologien, contemporain de Lasseré, en parle avec beaucoup d'éloges dans son apologie d'Origène, et dit que c'était l'homme de son temps qui s'était rendu le plus recommandable par son érudition et par ses vertus. Il fut aussi chanoine de Notre-Dame de Paris.

Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques et biographiques : 1° l'Explication de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique et du Symbole des Apôtres; Paris, 1532, in-12;

2° Traité du Sacrement de l'autel; 3° les Cérémonies de la Messe à l'usage des religieuses de Fontevrault; 4° un recueil d'Épîtres latines; 5° la Vie de monseigneur saint Jérôme, Paris, 1528, in-4; 6° la Vie de sainte Paule; 7° la Vie de saint Louis; Paris, 1541, in-4. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis en un seul vol. in-4; Paris, 1588. Ses Vies de saint Jérôme et de saint Louis sont encore estimées, et ne sont pas sans mérite.

Il mourut le 6 septembre 1546 et fut enterré dans le chœur de l'église du collège de Navarre.

LATERON (MATHIEU), imprimeur. Ses presses n'ont eu aucune célébrité, et l'on n'en fait ici mention que parce qu'il est le premier et même le seul qui ait imprimé à Tours dans le quinzième siècle. On ne connaît de lui que : la Vie et Miracles de monseigneur saint Martin; Tours, Mathieu Lateron, 7 mai 1496, petit in-fol. Cette édition est extrêmement rare; la bibliothèque du roi en possède un exemplaire sur vélin.

Maittaire, dans ses annales typographiques, a cru que Tours avait été la première ville de France où l'on eût commencé à imprimer dès avant l'année 1470. Il a été trompé en cela par la souscription de cet ouvrage de François Florius, Florentin, qui habitait la ville de Tours. « Francisci « Florii Florentini de duobus amantibus liber feliciter expletus est Turonis; editus in domo domini Guillermi archiepiscopi turonensis pridie kalendas januarii, anno domini « millesimo quadringentesimo sexagesimo septimo (1467). » Mais il est bien reconnu maintenant que non-seulement cette édition est bien postérieure à l'année 1467, mais encore qu'elle n'a point été imprimée à Tours, et que les mots *expletus* et *editus* indiquent seulement que l'ouvrage a été composé et achevé à Tours en 1467 dans la maison de Guillaume Larchevêque, des barons de Semblançay et de Saint-Christophe.

On voit par le Breviarium sancti Martini, in-16, que Late-

ron imprimait encore à Tours en 1519. En 1508 il avait imprimé le Missel de Marmoutier, in-fol.

I. LE BLANC (Pierre de La Baume), deuxième du nom, d'une ancienne famille de la Touraine, né vers l'an 1375, servit avec distinction sous Charles VII. Ayant été chargé par le duc de Bourbon de défendre les rives de l'Allier contre les Anglais et les Bourguignons, il se conduisit avec tant de bravoure et de prudence que, suivant un ancien titre, « il ne perdit aucune chose qui lui avoit été baillée en garde, « et ne purent jamais lesdits Bourguignons et Anglois prendre « aucune place ni maison forte de la charge dudit capitaine. » Il commanda l'arrière-ban de la province en 1428, ravitailla Cuffi, dont il contraignit les ennemis à lever le siège, et commanda, en 1429, l'avant-garde à la prise de Saint-Pierre-le-Moutier. On l'y vit planter son étendart sur les bords du fossé, monter le premier à l'assaut, et quand la place fut rendue, il y entra le premier avec la Pucelle d'Orléans.

On ignore en quel temps mourut ce brave capitaine. Il fut l'arrière-grand-père de Laurent Le Blanc qui fit l'acquisition de la terre de La Vallière. Ce dernier était l'aïeul de Jean Le Blanc, qui, au moyen de l'extinction de la branche aînée, obtint, en 1635, l'autorisation de prendre le nom de La Baume-le-Blanc, quoique la terre de La Baume fût passée dans une autre famille.

II. LE BLANC (François de La Baume), seigneur de La Vallière, chevalier de Malte, de la même famille que le précédent, né au château de La Vallière en 1609, de Jean, cinquième du nom, baron de La Maisonfort, lieutenant pour le roi des ville et château d'Amboise.

Son admission dans l'ordre de Malte fit qu'il porta les armes de fort bonne heure et sa réputation militaire fut également précoce. Le grand-maître et la république de Venise tentèrent inutilement de l'attirer à leur service, il voulut se consacrer entièrement à celui de sa patrie. Son avancement fut aussi rapide que ses succès avaient été brillans. A vingt-

six ans il était déjà maréchal de bataille, et Louis XIV venait de le nommer lieutenant-général des armées lorsqu'il fut tué, en 1644, au siège de Lérida.

Jaloux d'approfondir l'art militaire jusque dans ses moindres détails, il avait composé une espèce de tactique qu'il intitula *le Général d'Armée*, dont il envoya le manuscrit au baron de Penacors son ami, pour le présenter au cardinal Mazarin, auquel il l'avait dédié. Mais, par un événement assez singulier et qu'on ne peut guère attribuer qu'à un abus de confiance, ce livre fut rendu public sous le nom du maréchal de Biron avec le titre de *Maximes de Guerre*. Cependant, après la mort du chevalier de La Vallière, sa famille s'empressa de restituer à sa mémoire l'honneur qui lui appartenait, et l'ouvrage fut imprimé sous son titre primitif du *Général d'Armée;* Paris, Loyson, 1667, avec un avertissement contenant les motifs de cette restitution. C'est à tort que quelques-uns en ont fait deux ouvrages différens. On s'est trompé également en disant que son père était mort au siège d'Ostende, qui fut pris en 1609. François n'était pas né à cette époque. Le Laurent de La Vallière qui y fut tué était son oncle et ne fut jamais marié; son père d'ailleurs se nommait Jean.

III. LE BLANC (Gilles de La Baume), abbé de La Vallière, frère du précédent, était le cinquième fils de Jean, cinquième du nom; il naquit en 1616 au château de La Vallière, fut d'abord chanoine de Saint-Martin de Tours et ensuite nommé à l'évêché de Nantes. Il eût pu facilement employer la faveur de sa nièce, la duchesse de La Vallière, pour obtenir un archevêché, mais sa modestie et sa piété lui interdirent toute espèce d'ambition. Il se contenta de son évêché dont il se démit en 1677, trois ans après la retraite de sa nièce, et mourut à Tulle le 10 juin 1709, âgé de quatre-vingt-treize ans, avec la réputation d'un prélat non moins recommandable par son savoir que par ses vertus. On a de lui un livre de dévotion intitulé : la Lumière du Chrétien, imprimé à Paris en 1681, et réimprimé à Nantes, 1693, 2 vol. in-12.

L'un de ses frères, Jacques de La Baume-le-Blanc, jésuite est mort aux Indes occidentales où il était allé en qualité de missionnaire, et Élisabeth, la plus jeune de ses trois sœurs, se fit religieuse au couvent des Ursulines de Tours.

IV. LE BLANC (Françoise-Louise de La Baume), duchesse de La Vallière, née à Amboise au mois d'août 1645, de Laurent, baron de La Maisonfort, seigneur de La Vallière, Boissay et Reugny, lieutenant pour le roi des villes et château d'Amboise, et de Françoise, fille de Jean Le Prévôt, chevalier de Saint-Lazare, chambellan du duc d'Alençon.

Il n'est aucune des favorites de nos rois qui se présente dans l'histoire sous un aspect aussi intéressant. Née bonne, douce et sensible, incapable d'intrigue et par conséquent peu faite pour le théâtre de la cour, La Vallière s'y vit cependant placée dès l'âge de quinze ans, et s'y fit remarquer par ce caractère aimable, égal et prévenant qu'elle conserva toujours, et qui faisait dire à madame de Sévigné : *On n'en fera plus sur ce moule-là.* Louis XIV était alors à peine âgé de vingt-deux ans, et La Vallière l'aima avec autant de bonne foi et de naïveté qu'elle aurait aimé un simple particulier. Comme l'amour se déguise difficilement, ses compagnes l'en raillèrent, et ce furent ces plaisanteries même qui firent connaître au roi les sentimens de La Vallière. Quoiqu'elle ne fût pas précisément belle, et que son plus grand charme fût celui de la jeunesse, son entretien, sa douceur, sa modestie lui plurent, et comme nous nous défendons difficilement d'aimer ceux qui nous aiment, il conçut pour elle une inclination que l'attrait du mystère ne fit qu'accroître encore chez les deux amans. Elle avait été placée par les amis que sa mère avait à la cour, en qualité de fille d'honneur chez Madame, belle-sœur du roi; ces sortes d'emplois étaient ambitionnés par les parens, dans l'espoir d'un mariage avantageux pour leurs filles, et tel avait été le projet de la mère de la jeune La Vallière. Le roi, plein de son amour naissant, mais n'en voulant rien faire connaître, redoubla de soins auprès de Madame; ses visites dès ce moment devinrent beau-

coup plus fréquentes, et comme il n'en laissait pas apercevoir le motif, on les attribua à une inclination pour Madame, qui elle-même y fut trompée quelque temps. Un commerce secret de lettres et de petits soins s'établit entre les deux amans depuis la fin de 1662 jusqu'au commencement de 1664. Pendant ce temps La Vallière fut l'objet caché de ces fêtes où le monarque déployait une magnificence et une galanterie dont la cour n'avait point encore offert d'exemples. Ce fut pour l'une de ces fêtes que Molière composa la Princesse d'Élide, et dans une autre le roi voulut qu'on jouât les trois premiers actes du Tartuffe qui n'était pas encore achevé, anecdote qui prouve quelle sage lenteur ce grand homme mettait dans la composition de ses chefs-d'œuvre, puisque, même pour complaire au monarque, il ne se hâta point d'achever celui-ci.

Cependant en 1664 le voile du mystère fut déchiré par un événement qui pouvait avoir un résultat tout différent si le roi n'eût pas été véritablement amoureux. Madame n'avait pas été long-temps sans deviner le véritable sujet de ses visites. Elle en instruisit les deux reines, qui firent un jour éprouver à La Vallière quelques mortifications assez vives. Dans l'excès de la douleur qu'elle en ressentit, elle se retira au couvent de Chaillot, avec le projet de s'y ensevelir; mais aussitôt que le roi en fut instruit, il alla lui-même la chercher, et la ramena à Paris, où il lui fit meubler un hôtel, et dès ce moment elle fut maîtresse en titre. Peut-être n'y eût-elle jamais consenti si l'amour-propre blessé ne se fût joint à l'amour pour surmonter sa délicatesse.

Ce fut pendant le cours de sa faveur que l'on fut à même de juger de toute la candeur de son ame. Étrangère à toutes les tracasseries de cour, plus étrangère encore aux affaires de l'état sur lesquelles les femmes n'ont que trop souvent une influence dangereuse; ne demandant rien, ne desservant personne, obligeant tout le monde, elle était tout entière concentrée dans son amour pour le roi; car c'était une véritable passion à laquelle l'ambition n'avait jamais eu de part, et elle le fit bien voir par la suite. Il ne paraît pas même

qu'elle ait cherché à répandre sur sa famille ni les dignités ni les richesses, et l'on ne peut assez admirer son désintéressement, qu'elle porta jusqu'à laisser ignorer au roi qu'elle avait un frère, Jean-François, qui servait dans les cadets. Il n'en eût peut-être jamais été informé si un jour ce jeune homme, dans une revue, n'eût souri à sa sœur avec cet air d'aisance qui annonce la familiarité. Louis XIV ayant voulu savoir quel était ce jeune militaire, La Vallière, pour calmer ce mouvement de jalousie, qui au fond devait la flatter, fut obligée de lui déclarer que c'était son frère, et ce fut là la seule cause et le principe de son avancement.

Le 2 octobre 1666 elle fut mère d'une fille nommée Marie-Anne, ou mademoiselle de Blois, légitimée en mai 1667, qui épousa depuis Louis-Armand, prince de Conti, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut en 1739, et par sa mort le duché de La Vallière passa au fils de Jean-François dont il vient d'être parlé, mort au mois d'octobre 1679.

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, son second enfant, vit le jour en 1667, et fut légitimé le 22 février 1669. Il est mort le 18 novembre 1683. Ce fut à cette occasion que sa mère, qui était alors carmélite, dit : *Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort*. Il est un de ceux qu'on a prétendu être l'homme au masque de fer, pour avoir, dit-on, donné un soufflet au dauphin ; mais cette anecdote controuvée se réfute par son absurdité.

Voltaire a donné à la duchesse de La Vallière un premier fils du même nom de Louis de Bourbon, né le 27 septembre 1663 ; mais ce fait semble dénué de preuves et même de vraisemblance, car, en 1663, ainsi qu'il en convient lui-même, l'amour du roi était encore un secret, ce qui n'eût pu être si La Vallière eût déjà été mère. Ce fut en 1667 que les terres de Vaujour, de La Vallière et de Saint-Christophe furent réunies pour en former un duché sous l'appellation de La Vallière.

L'inconstance naturelle du roi ne permit pas que la faveur de sa première maîtresse fût de longue durée. Dès l'année

1669 elle s'aperçut de l'empire que prenait sur l'esprit du monarque la marquise de Montespan, qu'elle avait admise dans sa société ; et qui ne négligeait rien pour la supplanter. En vain Louis XIV, en voyant ses agaceries, disait-il à La Vallière : « La marquise voudrait bien que je l'aimasse, « mais je n'en ferai rien. » Il finit par l'aimer ou du moins par en faire sa maîtresse. Il rompit ouvertement en 1670, lors du voyage de Flandres où madame de Montespan parut avec tout l'éclat et les distinctions attachées au titre qu'elle venait d'acquérir. La Vallière supporta cette disgrace avec une résignation et une douceur angéliques. Elle se contenta seulement, dit-on, d'envoyer au roi ce sonnet que Benserade, à ce que l'on croit, avait fait pour elle.

> Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
> Ne peut du même objet se contenter toujours.
> Le passé n'a point eu d'éternelles amours,
> Et les siècles suivans n'en doivent point attendre.
>
> La constance a des lois qu'on ne veut point entendre :
> Des désirs d'un grand roi rien n'arrête le cours :
> Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours ;
> Son inégalité ne saurait se comprendre.
>
> Tous ces défauts, Louis, font tort à vos vertus.
> Vous m'aimiez autrefois, mais vous ne m'aimez plus :
> Mes sentimens, hélas ! diffèrent bien des vôtres.
>
> Amour ! à qui je dois et mon mal et mon bien,
> Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien ?
> Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres ?

Mais les reproches, même les plus tendres, étaient un faible moyen de ramener un cœur déjà détaché. Elle se résigna et vécut encore à la cour quelques années sans laisser apercevoir les moindres traces de dépit ou de ressentiment, même envers sa rivale dont la prodigalité, l'humeur impérieuse et bizarre formaient un étrange contraste avec la conduite qu'elle avait tenue.

Les ames aimantes et sensibles ayant en général un penchant naturel vers la dévotion, la duchesse de La Vallière, désabusée facilement du prestige des grandeurs qui ne l'avaient jamais trop éblouie, forma dès ce moment le projet de se retirer du monde. Elle entra au couvent des Carmélites de Paris le 2 juin 1674, et fit profession, le 4 juin 1675, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Le lendemain la reine voulut lui donner elle-même de sa main le voile noir. Si une pareille résolution eût suivi immédiatement sa disgrace, on eût pu en attribuer la cause au dépit; mais elle s'y fortifia pendant l'espace de quatre ans sans en rien faire paraître. Au surplus, elle nous a peint en deux lignes la trempe de son ame et la teinte de sa piété. « Je sens, écrivait-« elle à un ami, que l'amour de Dieu aura plus de part à « mon sacrifice que la crainte de ses jugemens. » Elle porta cependant dans sa retraite l'austérité des jeûnes et des mortifications plus loin que ne le comportait une santé assez délicate qu'elles ne firent qu'affaiblir encore. Elle n'avait voulu être que sœur converse; mais la supérieure s'y refusa. La reine et les dames les plus distinguées de la cour allaient assez souvent visiter l'illustre pénitente. Ces distractions lui firent solliciter son éloignement de la capitale; mais on ne crut pas également devoir condescendre à son désir. Accablée d'infirmités qu'elle cachait le plus souvent et qu'elle supportait avec une étonnante résignation, elle mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans et dix mois.

Elle a composé un petit ouvrage qui a été imprimé avant sa mort sous ce titre : Réflexions sur la Miséricorde de Dieu par une ame pénitente; Paris et Lyon, 1688 et 1690, in-16. Ces réflexions, au nombre de vingt-quatre, portent l'empreinte du caractère de leur auteur. C'est l'effusion d'une ame sensible et craintive qui s'exagère ses fautes sans désespérer du pardon. « Oui, seigneur, dit-elle, j'écris de ma « propre main cet abrégé de vos miséricordes et de la sévé-« rité de vos jugemens sur tous les pécheurs, afin d'y pouvoir « lire tous les jours l'arrêt de mon éternelle réprobation si

« j'abuse davantage de vos bontés, et la certitude de mon « salut et de l'éternelle jouissance de vous-même si je vous « suis fidèle.

On trouve à la fin de quelques éditions : *l'Amante convertie, ou l'illustre pénitente; par M. B. P.* C'est le discours qui fut prononcé à la prise d'habit de la sœur Louise de la Miséricorde, et c'est à tort que la Bibliothèque historique de France, n° 15006, assure que c'est l'histoire de la conversion de madame d'Épernon et de son entrée aux Carmélites. Il ne faut, pour s'en convaincre, que lire les passages suivans. « Une « mère plus ambitieuse pour la fortune de sa fille que pour « la conservation de son innocence, trouva les moyens de la « placer à la cour ; mais au moment que cette jeune personne « y est attachée et qu'elle en considère l'éclat, la grandeur « et la gloire, charmée de la douceur et du brillant de sa « nouvelle condition, elle est attirée par la félicité des filles « de cette terre étrangère, comme autrefois le fut Dina, fille « de Jacob, par la beauté des filles de Cananée, en sorte que « la curiosité l'ayant portée non-seulement à les admirer, « mais encore à les imiter, elle attira, sans y penser, les « yeux d'un souverain, comme Dina le cœur du roi de Si- « chem, et en même temps les affections de son ame et les « désirs de son cœur. » Personne ne doutera, d'après ces lignes, qu'il s'agit ici de la duchesse de La Vallière, et non de madame d'Épernon, à qui elles ne peuvent être en rien applicables.

C'est dans ce même discours que l'on remarque ces phrases éloquentes prononcées dans une circonstance dont Louis XIV se fit raconter les moindres détails : « Et néanmoins dans un « si grand nombre de personnes ecclésiastiques et religieuses, « s'en est-il trouvé une assez hardie ou assez zélée pour accu- « ser le crime, et reprendre le désordre d'une fille chrétienne? « a-t-on vu quelque autre Jonas prêcher la pénitence dans « cette autre Ninive? s'est-il rencontré un Élie pour mena- « cer une tête couronnée de la vengeance de Dieu si elle dif- « férait plus long-temps sa conversion? cet ancien habitant

« du désert révéré par Oreb comme son oracle, a-t-il trouvé « quelque successeur de son esprit et quelque imitateur de « son zèle qui ait osé dire à d'illustres coupables, avec une « noble audace : *Il ne vous est pas permis?* Non-seulement « toutes les langues qui devaient parler avec un courage « apostolique sont demeurées muettes et léthargiquement as- « soupies; mais au contraire, à la honte du christianisme, « elles ont paru plus disposées, par une lâche complaisance, « à donner des louanges et à rendre des respects, qu'à for- « mer des accusations et des plaintes. » On ne pouvait reprocher à Louis XIV avec plus de noblesse et de courage l'empire qu'exerçait alors sur son esprit la marquise de Montespan.

A la suite des réflexions sur la miséricorde de Dieu, imprimées chez Dezallier, en 1712, on trouve le récit abrégé de la vie pénitente et de la sainte mort de madame la duchesse de La Vallière, connue, depuis sa retraite, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. L'abbé Lequeux a aussi donné un abrégé de sa vie à la tête de ses lettres; Liège (Paris), 1767, in-12. Nous avons encore sa vie imprimée à Rouen en 1742, in-16. Enfin madame de Genlis l'a peinte avec beaucoup de vérité dans son ouvrage intitulé: la Duchesse de La Vallière, qui, comme tous les écrits de ce mauvais genre, participe du roman et de l'histoire sans être ni l'un ni l'autre.

Mignard a fait son portrait, où elle est avec ses deux enfans dont l'un tient un chalumeau d'où tombe une bulle de savon, avec ces mots : *Sic transit gloria mundi*, et l'on sait que ce sont ses traits qui sont exprimés dans le beau tableau de la Madelaine pénitente peinte par Lebrun. Son portrait a été gravé par Jonglie, Gole, Elisabeth Boucher, Lemoine et autres.

I. LE BRETON ou BRITO, né à Amboise vers la fin du onzième siècle, est un des premiers qui, avec un certain Robert ou Robin, aient écrit l'histoire des ducs d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, ou du moins qui aient corrigé et

continué la chronique composée par Thomas Paccius de Loches. Jean, moine de Marmoutier, dont il a été parlé précédemment, dans sa préface des Gestes des comtes d'Anjou, dit précisément qu'il tenait ces détails d'eux-mêmes, ce qui indique que Le Breton était son contemporain. «Et quædam, « ut vivâ voce ab ipsis audivi, addiderunt. » Voyez, au sujet de cette chronique, l'article de Paccius. Par un titre de 1140 on voit que Le Breton était chanoine de l'église de Tours. Il vivait encore en 1150.

II. LE BRETON (JEAN), seigneur de Villandry, secrétaire de François Ier, sous lequel il remplit quelque temps les fonctions de secrétaire d'état. La Croix du Maine nous apprend qu'il avait écrit des mémoires sur les affaires du règne de François Ier, et qu'il les avait eus manuscrits entre les mains, d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont point été imprimés. On trouve à la bibliothèque du roi un recueil de lettres de Claude Le Breton son fils, relatives au règne du même prince, pendant les années 1537 et 1538.

Jean Le Breton est mort en 1556. Ce fut lui qui fit l'acquisition des terres de Savonnières et de Colombiers décrétées sur Henry Bohier, et qui les réunit à celle de Villandry, dont il fit reconstruire le château. Elle fut érigée en marquisat, en faveur de son petit-fils Balthasar Le Breton, en 1619.

III. LE BRETON (HECTOR), sieur de la Doineterie et de la Chesnaye, maître-d'hôtel du roi Louis XIII, et roi d'armes de France au titre de Mont-Joye-Saint-Denis, né dans la commune de Neuillé, en 1583. Sa charge de roi d'armes lui fit diriger ses études vers la science héraldique qu'il ne cultiva pas cependant exclusivement, car nous avons de lui onze chapitres de Salomon qu'il a paraphrasés en vers français; Paris, 1644, in-8; et en outre un discours sur l'ordre observé à la cérémonie de l'acte de serment fait par le roi Louis XIII à Fontainebleau le 16 septembre 1619, au sujet du traité de paix conclu avec le roi d'Angleterre le 24 avril précédent, revu et corrigé par le sieur de Marsillac, garde-

des-sceaux. Il en est fait mention dans le deuxième volume du Cérémonial de France.

Il a aussi composé plusieurs livres d'armoiries, et il y a de lui, à la bibliothèque du roi, parmi les manuscrits de M. de Gaignières, un mémorial en 1 vol. in-fol.; mais le plus considérable de ses ouvrages est son instruction aux rois, hérauts et poursuivans d'armes qu'il composa pour François Le Breton son fils, reçu en survivance de sa charge. Il y traite de l'origine des rois d'armes et des hérauts, de leurs fonctions, droits et privilèges aux entrées des rois, aux états-généraux, aux batailles quand le roi s'y trouve en personne, aux pompes funèbres, aux obsèques des rois, princes et princesses, et aux autres grandes cérémonies, le tout constaté par les extraits de la chambre des comptes et par le témoignage des anciens historiens. Cet ouvrage plein de recherches et de détails curieux aurait mérité d'être imprimé.

Il trouve que la marque distinctive du roi d'armes au titre de Mont-Joye est un bâton couvert de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, ayant à l'extrémité une fleur de lis aussi d'or, surmontée d'une couronne fermée; au lieu que ceux des autres hérauts d'armes ne doivent point avoir de couronne; que lui seul peut porter à son bonnet un cordon de diamans avec une plume blanche; qu'aux proclamations et aux sommations des villes il doit être accompagné de deux ou trois trompettes, et que les autres ne doivent en avoir qu'un seul. Tous ces détails, qui alors pouvaient avoir leur intérêt, seraient assez insipides aujourd'hui; mais on y en trouve d'autres qui se rattachent à l'histoire. Il y traite aussi des armoiries, des supports, des couronnes, et par occasion, des cerfs ailés qui servaient de supports aux armes de Charles VI. Il prétend que les rois Charles VII et Louis XII s'en sont également servis, avec cette différence que les cerfs de ceux-ci ont chacun une couronne au cou d'où sort une banderolle d'azur semée de France, et qu'au-dessous de l'écu de Louis XII il y a un porc-épic.

Ce manuscrit existait à Tours, mais j'ignore ce qu'il est

devenu. Son auteur est mort dans sa terre de la Doineterie vers 1652 ou 1653.

LECLERC DE BOISRIDEAU (Jean), protonotaire du saint-siège, chanoine et grand archidiacre de l'église de Tours, né dans cette ville en 1610. Il commença sa carrière par occuper une charge de conseiller au parlement de Metz; bientôt s'étant dégoûté de la magistrature, il revint dans sa patrie, où il embrassa l'état ecclésiastique et parvint aux premières dignités de son église. En 1670, après la mort de l'archevêque Victor Le Bouthillier dont il était grand-vicaire, il en continua les fonctions par nomination du chapitre, pendant la vacance du siége qui dura près de deux ans. Il se démit, en 1677, de la dignité de grand-archidiacre dont il avait été revêtu en 1648.

Il a fait imprimer l'histoire de Tobie, 1644, in-8 de 211 pag., sans nom de lieu ni d'imprimeur. C'est une paraphrase en vers extrêmement médiocres du livre de Tobie. Nous avons encore de lui une histoire des archevêques de Tours, depuis saint Lidoire jusqu'à Claude de Saint-George en 1687. Elle est en grande partie traduite de l'ouvrage de Maan, son confrère et grand-chantre de la même église; mais écrite sans goût, sans critique et dénuée d'autorités pour la plupart des faits qui y sont avancés. Ce manuscrit de 822 pag. in-fol. est précédé des éloges en vers de chacun de ces cent quatre archevêques. Voici celui de saint Perpétue, qui peut faire juger des autres.

> Le sort fait succéder à l'oncle le neveu
> Qui, comme lui, travaille à former le fidèle,
> Et suivant ce dessein, porté d'un même zèle,
> Il montre aussi qu'il est brûlé du même feu :
> Mais son ardeur n'est pas encore satisfaite.
> Le corps de saint Martin se voit dans un tombeau
> Qui déplaît à ses yeux, n'étant pas assez beau.
> L'église de son nom dans Tours alors fut faite;
> Oui, cette église fut l'ouvrage de Perpète.

Voici ce qu'il dit de Sébastien Galigaï que la catastrophe

du maréchal d'Ancre, son beau-frère, empêcha de prendre possession de l'archevêché de Tours auquel il venait d'être nommé :

Cet homme est trop timide, et toutefois il monte
Au rang de nos prélats.
C'est un coup de faveur dont la fortune eût honte ;
Aussi fort promptement le remit-elle à bas.

D'après cela, et si l'on se souvient des vers d'Olivier Chéreau, on conviendra que les archevèques de Tours n'ont pas été heureux dans les poètes qui les ont célébrés. A la vérité, il est peu de sujets moins poétiques.

Leclerc de Boisrideau, plus recommandable comme ecclésiastique que comme écrivain, est mort à Tours en 1692, et a été inhumé dans la cathédrale. Il était fils de Nicolle Leclerc de Courcelles, deuxième du nom, lieutenant-général au bailliage de Tours, et de Michelle d'Alesso, nièce de saint François de Paule et du chancelier Pierre de Morvilliers.

LECOUSTELIER (François), seigneur d'Auzouer, conseiller du roi et de la reine Éléonore d'Autriche, lieutenant-général au bailliage de Tours, né en cette ville en 1507, était, suivant le témoignage de Jean Brèche, un des plus savans hommes de son siècle. La Croix du Maine parle également de son habileté pour l'architecture. Non-seulement il avait fait les plans des principales villes et forteresses de France, mais encore il y avait ajouté des remarques historiques qui formaient un gros volume. Il ne paraît pas que ces ouvrages aient été imprimés. Il vivait encore en 1575.

LEJUSTE (Jean et Juste), sculpteurs. Ces deux frères naquirent à Tours un peu après le milieu du quinzième siècle, mais on n'a point dit précisément en quelle année. François Ier, sur la réputation qu'ils s'étaient acquise, les retira de Tours pour les employer à la sculpture des ouvrages et statues dont il voulait décorer le château de Fontainebleau.

Félibien dit avoir vu sur les états de la chambre des comptes plusieurs articles où ces deux artistes étaient portés pour divers paiemens et gratifications; mais que depuis 1535 jusqu'à 1540, il n'était plus parlé que de Juste Lejuste, ce qui faisait présumer que Jean, son frère aîné, était déjà mort à cette époque.

Jean Lejuste avait été choisi, comme le plus habile, pour exécuter le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne que nous avons vu à Saint-Denis au côté gauche du chœur. Ce beau monument, tout en marbre blanc, était à deux étages et de dix-huit pieds de hauteur. Au premier, on voyait deux figures couchées, et au second le roi et la reine revêtus de leurs habits royaux, chacun devant un prie-Dieu. Aux quatre coins étaient les quatre Vertus cardinales, plus grandes que nature. Sur la corniche, régnant autour du premier étage, étaient les douze Apôtres, et dans les bas-reliefs, les victoires remportées par Louis XII.

A la vérité, l'on avait cru reconnaître que ce mausolée n'était pas tout entier de la même main. Les quatre Vertus cardinales passaient, parmi les connaisseurs, pour des ouvrages de quelque maître d'Italie, et pour avoir été posées après coup, ainsi que les douze Apôtres, ce qui a fait présumer à quelques-uns que c'étaient les mêmes figures que Doublet, dans ses Antiquités de Saint-Denis, dit avoir été faites à Venise par Paul Ponce, l'un des plus habiles sculpteurs de l'Europe, et de là apportées à Paris.

Cependant on est fondé à croire qu'elles ont été faites à Tours même, si l'on s'en rapporte au témoignage de notre savant compatriote Jean Brèche, qui le dit positivement dans son commentaire sur le titre des Pandectes, *de Verborum significatione*, à la loi 202 (1); et comme il était contemporain de ces artistes, il est à présumer qu'il n'eût pas avancé,

(1) Miro et eleganti artificio factum in præclarissima civitate nostra Turonensi, a Joanne Justo, statuario elegantissimo. Pag. 410.

dans un ouvrage imprimé quelques années après (en 1551), un fait qui aurait pu être démenti par ses concitoyens.

On lisait sur la première colonne à droite ces quatre lettre S. P. Q. F. (senatus, populusque francicus), et sur les deux autres suivantes, 1527 et 1528, pour indiquer les années où ce monument avait été achevé.

Voici ce qu'en dit M. Lenoir dans ses Archétypes des monumens antiques, pag. 118 : « Ce monument, dont la « conservation est importante pour la chronologie de l'art, « est celui qui a le plus souffert de la malveillance. Des « têtes, des nez, des bras et des mains ont été abattus. J'es- « père avec le temps le rendre à son premier état ; c'est un « engagement sacré que je me suis imposé pour tous les « monumens que j'ai été assez heureux de réunir dans ce « musée, malgré les dangers qu'il y avait à courir à cer- « taines époques.

« On prétend qu'une partie de ce monument a été fabri- « quée à Tours, par Jean Juste, sculpteur, et l'autre partie, « c'est-à-dire les figures, à Paris, hôtel de Saint-Paul, par « Paul Ponce. »

On voyait à Saint-Saturnin de Tours un autre ouvrage des deux frères Lejuste : c'étaient les statues de Thomas Bohier et de Catherine Briconnet sa femme. Ces figures, en marbre blanc, étaient à genoux sur des coussins de même marbre, le tout posé sur une table de marbre noir soutenue par une base de pierre blanche. Elles avaient beaucoup de rapport, pour le faire, à celles du roi et de la reine que l'on voyait sur le tombeau de Saint-Denis. Elles durent en effet être exécutées vers le même temps, Thomas Bohier étant mort en 1524, et sa femme en 1526. La révolution a fait disparaître ce monument qui devait être si précieux pour la province, et qu'aucun ami des arts n'a songé à conserver ; mais l'on a préservé de la destruction le tombeau en marbre blanc que ces artistes avaient fait pour les enfans de Charles VIII, placé originairement dans le chœur de l'église de Saint-Martin de Tours, et aujourd'hui dans une des chapelles de

la cathédrale. J'en ai parlé dans mon histoire de l'église de Saint-Martin.

Les deux monumens qui se trouvaient au prieuré de Bon-Désir, près la Bourdaisière, et qui ont été transférés à Amboise, émanaient très-probablement du même ciseau. C'est d'abord une figure en marbre blanc à demi couchée, que l'on assure être celle d'Agnès Morin, femme de Victor Gaudin, père de Marie Gaudin, qui épousa Philbert Babou; et en second lieu, le mausolée de ce même Philbert Babou, composé de sept figures en terre cuite et peinte, que sa belle exécution a fait présumer être l'ouvrage de quelque sculpteur italien, mais qui, selon toute apparence, est de nos deux Tourangeaux, que François Ier employait habituellement, surtout pour orner les maisons qu'il avait en Touraine, où l'attiraient souvent les charmes des habitantes de La Bourdaisière.

Rien n'indique précisément en quel temps est mort Juste Lejuste; mais d'après les registres de la chambre des comptes on serait fondé à croire qu'il n'existait plus en 1540. D'après un passage de la Martinière, on pourrait croire qu'il eut un petit-fils qui suivit la même carrière que lui. Ce géographe dit à l'article Chantilly : « On voit au bout de cette galerie « un portrait de M. le prince fait par le vieux Juste, du « temps de la bataille de Rocroy (1643). » On croit communément que Jean mourut en 1533 ou 1534 et Juste en 1550.

LEMAIRE (Jacques), en latin Marius, né à Amboise au commencement du seizième siècle, s'était rendu très-savant dans les langues. La réputation qu'il s'était faite comme helléniste lui mérita une place de professeur de grec au collège royal de France, dont François Ier avait jeté les fondemens en 1530, en sorte qu'il fut un des premiers qui occupèrent cette chaire. On ne connaît de lui que ses trois livres des institutions dialectiques; Paris, 1577, in-8.

Il est mort à Paris vers 1580.

I. LEMAISTRE (Martin), en latin Magister Martinus Magistri, docteur en théologie de la faculté de Paris au col-

19.

lège de Navarre, aumônier et confesseur du roi Louis XI, naquit à Tours en 1432 de Jean Lemaistre et de Gillette de Neubourg. On lit dans la chronique scandaleuse de Louis XI, pag. 322, que maistre *Martin Magistri* était fils d'un boucher de Tours, ce qui n'est guère présumable, sa mère étant de l'une des meilleures familles de cette ville; mais l'auteur de cette chronique, qui ignore même le véritable nom de Lemaistre, pourrait bien n'être pas très-digne de foi sur le reste de ce qui le concerne. Quoi qu'il en soit, sa naissance importe peu à son mérite. Il avait la réputation d'être l'un des hommes les plus savans de son temps surtout pour la connaissance et l'interprétation de l'écriture sainte, et n'était pas moins recommandable par sa piété. Claude Félix de Langres et Louis Lasseré de Tours assurent qu'il se montrait l'égal de Gerson, et qu'on le considérait comme le plus illustre personnage de l'église. Il fut quelque temps principal du collège de Sainte-Barbe dont il augmenta considérablement les revenus par son économie et par la sagesse de son administration. Reçu bachelier en 1469, il prit le bonnet de docteur en 1473. Louis XI jeta les yeux sur lui comme sur l'homme le plus capable de défendre les intérêts de la France contre les prétentions de la cour de Rome, et il remplit cette tâche avec une approbation si générale que le roi l'en récompensa en le nommant, en 1480, son aumônier et son confesseur ordinaire.

Il est le premier auteur de Touraine dont les ouvrages aient été imprimés dans le quinzième siècle. Nous avons de lui : 1° Quæstiones morales magistri Martini Magistri, perspicacissimi theologiæ professoris de fortitudine; Parisiis, Wolfgang Hopyl, 1489, die prima decembris, in-fol., min. de 146 feuillets. Ce traité, sans aucune subdivision, roule entièrement sur la force d'ame; 2° de Temperantiâ in generali; Parisiis, Wolfgang Hopyl, 1490, die X mensis octobris, in-fol., min. Celui-ci, en vingt-deux chapitres ou paragraphes, comprend toutes les modifications de la tempérance. On doit réunir ces deux volumes pour former l'ensemble des

questions morales. Je crois devoir observer que le livre de la bibliothèque de La Vallière, n° 1282, auquel on a donné le titre de *Summa de Virtutibus*, n'est que le deuxième volume de ces questions morales dont la pagination cesse aux trois quarts du volume; 3° Liber de Rhetoricâ; Parisiis, Wolfgang Hopyl, 1491, in-fol., min.; 4° Quæstio de Fato; sans date. Indépendamment de ces ouvrages il a publié quelques autres traités latins, savoir : le Traité des Conséquences, suivant la doctrine des nominaux : Consequentiæ Magistri Martini; Parisiis, M. Anthoine de Nidel, 1501, ainsi qu'on le voit par cette souscription :

> Has consequentias Antonius de Nidel
> In artibus magister, nec non civis
> Parisiensis in monte Sancti-Hilarii,
> Prima concurrente causa, miro caractere
> Exaravit anno 1501.

Paris, in-fol., sans date, et l'explication des Universaux de Porphyre; Paris, 1599, in-fol.; enfin il a composé un livre de méditations sur le *Salve Regina;* mais je n'ai pu découvrir aucune trace de ces trois derniers ouvrages.

Martin Lemaistre ne fournit pas une longue carrière. Il mourut à Cléry au mois de juillet 1482, âgé de cinquante ans, et fut enterré dans l'église de la collégiale de Notre-Dame dont Louis XI venait de le nommer chanoine.

II. LEMAISTRE (Gilles), né à Tours en 1499. Il y épousa, le 18 septembre 1525, Marie Sapin, fille de Jean Sapin, seigneur de Roziers et de la Bretèche. Après avoir suivi le barreau en qualité d'avocat, il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1536. Il ne tarda pas à se faire, dans ces fonctions, la réputation d'un habile jurisconsulte, ainsi qu'il s'était montré comme un orateur distingué dans sa profession d'avocat. La réunion de ces qualités lui mérita d'être nommé, en 1540, par François Ier, son avocat-général au même parlement. Les services qu'il rendit à l'état dans ce poste im-

portant, engagèrent Henri II à l'élever, en 1550, à la dignité de président à mortier et enfin à celle de premier président en 1551. Les funestes divisions qui naquirent sous le règne passager de François II, et qui s'accrurent encore sous les règnes suivans, ayant couvert la France de factions tour à tour victorieuses ou vaincues, Lemaistre ne quitta jamais le sentier de l'honneur et du devoir. Ni les caresses, ni les menaces ne purent ébranler sa fidélité envers le monarque. Sa prudence fut utile à l'état tout autant qu'il était possible dans ce conflit de toutes les passions, et sa fermeté imposa le silence et le respect aux fanatiques qui auraient voulu l'entraîner dans leur parti. Il mourut à l'époque des plus grands désordres dont la France ait eu à gémir, c'est-à-dire en 1562, le 5 décembre, âgé de soixante-trois ans, emportant la réputation de bon citoyen, de jurisconsulte profond et de magistrat incorruptible.

Ses œuvres de jurisprudence ont été imprimées à Paris en 1653 et 1675, in-4. On y trouve : 1° le Traité des Appellations comme d'abus; 2° celui des Régales publié séparément en 1601, in-12; 3° celui des Criées; 4° celui des Fiefs, Hommages et Vassaux, qui a paru de même séparément en 1601, in-12. Ce recueil avait été imprimé pour la première fois sous le titre de Décisions Notables; Paris, Jacques Kerver, 1567, in-4.

III. LEMAISTRE (Jean), neveu du précédent, président à mortier au parlement de Paris, était fils de Julien Lemaistre. Il commença par être conseiller au parlement. Son éloquence et son savoir le firent rechercher par la Ligue, dont il suivit le parti; mais peut-être en l'embrassant rendit-il à l'état des services plus signalés que s'il eût suivi ouvertement celui du roi. Le duc de Mayenne l'ayant fait nommer président à la place de Barnabé Brisson, il fut député par son corps à ce fantôme d'états-généraux qui furent assemblés à Paris en 1593; mais malgré la faction à laquelle il appartenait, sa droiture naturelle et son patriotisme ne lui permirent pas de transiger sur les propositions qu'il croyait con-

traires aux intérêts de son pays, et l'offre que lui fit le duc de Mayenne de la place de premier président ne fut pas capable de le faire changer de principes. Le cardinal de Pellevé, légat du pape, ayant proposé dans ces états l'adoption et la publication du concile de Trente sans réserve ni modification, l'affaire fut renvoyée à l'examen de Lemaistre et de Duvair, magistrats intègres qui firent un rapport tout opposé aux intentions du légat. La faction qui dominait dans cette assemblée n'ayant point dissimulé son projet de faire nommer un roi à l'exclusion de Henri IV, Lemaistre convoqua le parlement, y proposa et y fit rendre, le 28 juin 1593, cet arrêt célèbre qui, en maintenant la loi salique, déclare nulle l'élection de tout prince étranger comme contraire aux principes fondamentaux de la monarchie française. On peut voir cet arrêt dans le troisième volume de la satire Ménippée.

Ce coup mortel une fois porté à la Ligue par son propre parlement, Lemaistre travailla efficacement à faire rentrer Paris sous l'obéissance du roi, ce qui pourtant n'eut lieu que le 22 mars de l'année suivante. Henri IV, reconnaissant des services que Lemaistre lui avait rendus dans cette circonstance, le confirma dans le poste qu'il tenait du duc de Mayenne, et créa pour lui à cet effet une septième charge de président dans laquelle il fut installé le 30 mars 1594; mais son âge lui faisant sentir le besoin de la retraite, il obtint du roi l'agrément de se défaire de sa charge qu'il vendit, en février 1597, à Nicolas Bruslart de Sillery, moyennant seize mille écus, ainsi qu'on le voit dans le journal de l'Étoile. Il est évident, d'après cette date, que Moréri s'est trompé en le faisant cesser de vivre en 1596. Il mourut le 22 février 1601, âgé de quatre-vingts ans.

Il a consigné son opinion aux états de Paris dans un ouvrage intitulé : Extraits des registres de l'assemblée tenue à Paris sous le nom d'États en 1593, sur la réception du concile de Trente; Paris, 1593, in-8. Il a été réimprimé en 1615 avec la consultation de Jean Bédé, Angevin, sur la question de savoir si le pape est supérieur au roi en ce qui est du tem-

porel. Mais ce qui fait le plus d'honneur à sa mémoire est la démarche qu'il fit au parlement et qui a été publiée par lui sous ce titre : Proposition de M. le président Lemaistre à la cour de parlement du mardi 29 juin 1593. Ces remontrances sont imprimées dans le recueil de Jean de Lannet; Paris, Chevalier, 1623, in-4. La première a pour objet l'arrêt célèbre dont il a été parlé, et la seconde traite des misères du peuple et particulièrement de celui de Paris, auxquelles on prie le duc de Mayenne de remédier.

LE PLEIGNEY (Thibault), né en 1596 à Tours, où il exerçait la profession d'apothicaire. La Croix du Maine dit qu'il était Vendomois; mais Le Pleigney convient lui-même qu'il était Tourangeau. Il a écrit en latin et en français, en prose et en vers, et nous a laissé quelques ouvrages sérieux ou plaisans relatifs à sa profession : 1° Promptuaire des médecines simples en rhythme joyeuse, avec les vertus et qualités d'icelles, et plusieurs autres adjunctions facétieuses pour récréer l'esprit des bénivolens et gracieux lecteurs; composé par Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours; Tours, Mathieu Chercèle, 1537, in-8, goth. Ce petit volume est au nombre des livres rares et curieux. 2° L'année suivante il donna un ouvrage dans le même genre, mais écrit sérieusement, intitulé : Theobaldi Le Pleigney Dispensarium medicinarum quibus vulgo utimur; Turoni, Chercèle, 1538, in-12; 3° la Décoration du pays et duché de Touraine et de la fondation d'icelle, et aultres antiquités dignes de louenge et mémoire, avec plusieurs singularités estans en la dicte ville nouvellement traduictes par Thibault Le Pleigney, citoyen de la dicte ville, le dernier jour d'août 1541 (Tours), mais sans nom de ville ni d'imprimeur. Ce petit volume, imprimé en lettres cursives, n'est composé que de 48 pages dont 8 de vers. Il ne contient que des fables ou des puérilités sur l'origine et l'état de la ville de Tours. Ce ne peut être que la traduction de différens passages de plusieurs chroniques, ou peut-être d'une épître de François Florius Florentin, intitulée: *de Commendatione urbis Turonicæ ad Jacobum Tarlatum*,

épître dont le manuscrit ne se retrouve plus. Du reste, l'ouvrage de Le Pleigney est extrêmement rare, et c'est son seul mérite, quoique l'auteur ait quelquefois la prétention de s'élever jusqu'au genre descriptif, témoin ce passage que l'on croirait extrait de Rabelais : « Aussi à l'entour desdicts jar-« dins courent plusieurs fontaines belles et cleres, faisant « verdoyer et réfreschir lesdicts jardins pour l'arrousement « que icelles leur baille. Brief, je croy que si les dieux, « déesses et nymphes vouloient chercher lieux plus plaisans « pour prendre récréation solacieuse sous l'opacité des um-« braiges, que ils ne pourroient mieulx trouver. » Voici encore l'origine que l'auteur donne du nom de l'un de nos fruits. « Mais aultrefoys j'ai esté curieulx de sçavoir la raison « pourquoy on appelloit les poyres de bon chrestien, et de « là où ils prenoient leur nom, ce que j'ai sceu par ung ta-« bleau ancien que j'ai veu en une église, auquel tableau « estoit déclaré la vie de monsieur saint Martin, et de la « récréation que prenoit ledict sainct, lui estant en ce monde. « Une foys qu'il estoit en ung petit jardin auquel avoit di-« versités de plusieurs arbres portant fruicts bons et savou-« reux, et en regardant lesdicts fruits lui vint en mémoire « d'ung fruict qui estoit en Hongrie d'une grande odeur et « saveur, et bon à merveilles, comme de présent on peut « veoir. Ung jour fust que ledict saint Martin mist peine « d'en faire apporter des greffes en ce pays ici, pour veoir si « ledict fruict y pourroit proffiter, ce qu'il a faict. Tantost « après que ledict sainct en eust édiffié, et que le fruict estoit « si bon, ung chascun mist peine de en édiffier. Toutes foys « ils ne sçavoient le nom dudict fruict ; mais pour ce que le-« dict sainct fust le premier inventif de édiffier en ce pays le-« dict fruict, fust nommé bon chrestien, portant le nom de « l'édificateur, car aussy pour vray estoit-il le bon chrestien. »
4° Traité du bois de l'Esquine et la manière d'en préparer en breuvage et user d'icelui ; Tours, Jean Rousselet, 1545, in-8. Ce traité sur le quinquina est imprimé à la suite des trois premiers livres de la composition des médicamens

de Galien traduits par Jean Brèche; 5° la Déclaration des Abus et Tromperies que font les apothicaires, par Lisset Benancio; Tours, Mathieu Chercèle, 1553, in-8. Le Pleigney, ayant cédé sa pharmacie, s'avisa de dévoiler les secrets du métier dans un ouvrage auquel il se garda bien de mettre son propre nom. Il se servit du pseudonyme de Lisset Benancio que La Croix du Maine croit mal à propos être l'anagramme d'*Antoine Bélise*, puisqu'on ne connaît aucun auteur de ce nom. Les presses de Mathieu Chercèle, dont Le Pleigney s'était déjà servi plusieurs fois, et quelques indiscrétions contribuèrent à l'en faire reconnaître pour le véritable auteur. Il a été réimprimé à Lyon en 1557, in-12, avec la Déclaration des Abus et Ignorance des médecins, par Pierre Brailler; enfin il a été traduit par Thomas Bartholin : Liseti Benancii Declaratio fraudum apud pharmacopæos ex versione Thomæ Bartholini; Francof., 1671, in-12.

Thibault Le Pleigney est mort à Tours en 1567.

LE ROY (Julien), horloger, né à Tours de Pierre Julien Le Roy qui y exerçait la même profession. Il montra dès son enfance tant d'adresse et de si heureuses dispositions que, lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, son père l'envoya à Paris où son talent trouva, plus qu'en province, les occasions de se développer. En fort peu d'années il acquit la réputation d'un ouvrier aussi intelligent qu'habile; enfin, en 1713, à l'âge de vingt-sept ans, il fut reçu maître horloger à Paris. Cet art avant lui n'avait fait en France que de très-faibles progrès, et tous les ouvrages un peu finis se tiraient de l'Angleterre. Le Roi ne tarda pas à conquérir sur elle cette branche d'industrie, et cette fois du moins les Français eurent le bon esprit de préférer, à mérite égal, celle de leur pays. Ce fut à ce sujet que Voltaire dit un jour à l'un des fils de Le Roy, « le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais. » Mais les victoires de la nature de celle de cet ingénieux ouvrier sont presque toujours plus utiles à une nation que celle des grands capitaines. Les ouvrages de Julien Le Roy ont long-temps joui d'une vogue qui n'était point le fruit de la

mode et de l'engouement; mais le résultat de la perfection qu'il mettait à tout ce qui sortait de ses mains, et malgré l'élégance des formes actuelles, malgré les raffinemens qui ne sont pas toujours le perfectionnement, il n'est pas bien certain qu'on ait encore rien fait de plus solide.

On pourra juger des progrès que Le Roy a fait faire à l'art de l'horlogerie en lisant dans les étrennes chronométriques de 1760, rédigées par Pierre son fils, l'analyse de ses travaux et le détail des découvertes nouvelles dues à son esprit exact et inventeur, parmi lesquelles on compte principalement les montres et les pendules à répétition; les pendules à secondes, les horloges horizontales, le cadran universel à boussole et à pinule, propre à tracer une méridienne pour trouver la déclinaison de l'aimant, le cadran horizontal universel, les montres et pendules à trois parties. L'horlogerie lui doit également la compensation des effets de la chaleur et du froid sur les régulateurs, au moyen de l'allongement de divers métaux. Le célèbre Graham qui avait eu et mérité la réputation d'être le plus habile horloger de l'Europe, après avoir vu une des répétitions à grands mouvemens de Julien Le Roy, dit à milord Hamilton qui la lui montrait : « Je vou-« drais bien être moins âgé pour pouvoir en faire une sur ce « modèle. »

Il prodiguait avec la même facilité aux jeunes artistes et sa bourse et ses lumières, mettant autant d'empressement à répandre ses nouvelles découvertes que l'Anglais jaloux en mettait à cacher les siennes. Son désintéressement n'était pas moins grand que sa générosité. Quoique le cardinal de Fleury lui eût fait entrevoir la perspective d'une pension du roi, lorsque Henri Suly mourut en 1728, non-seulement il ne voulut point consentir à solliciter celle de quinze cents livres dont cet habile artiste jouissait, mais encore il fit des démarches pour la faire obtenir à sa veuve. La seule faveur qu'il accepta fut, en 1739, un logement aux galeries du Louvre.

Julien Le Roy mourut le 20 septembre 1759, et son plus

bel éloge peut-être fut ce concours nombreux d'ouvriers qui accompagnèrent en pleurs sa pompe funèbre en répétant qu'ils avaient perdu leur père et leur appui. Un journaliste a dit de lui : « Tel fut cet homme célèbre auquel il semble avoir été « donné d'enchaîner le temps et de forcer la matière à re- « présenter, dans la dernière précision, la route très-rapide « de nos années. »

De ses quatre fils deux se sont fait un nom dans les arts et par leurs écrits. Pierre Le Roy, horloger comme son père et héritier de son talent, porta la perfection des montres marines à un point qui lui mérita le prix de l'académie des Sciences. Bon astronome et bon physicien, on distingue parmi ses ouvrages l'Exposé des travaux de Harrisson et de Le Roy dans la recherche des longitudes en mer, 1768, in-4, ainsi que son précis des recherches pour la détermination des longitudes par la mesure artificielle du temps, 1773, in-4.

Julien David Le Roy, architecte, outre plusieurs écrits sur les constructions civiles et navales des anciens, est connu principalement par ses Ruines des plus beaux monumens de la Grèce; Paris, 1770, in-fol., fig.

LE TELLIER (Jean-Baptiste), né à Tours, exerçait en cette ville la profession de fabricant d'étoffes de soie dans le courant du seizième siècle. Aussitôt que Henri IV eut rendu son édit du 21 juillet 1602, qui ordonnait de planter des mûriers aux environs des grandes villes et spécialement de celles de Paris, Lyon, Tours et Orléans, afin de faciliter dans l'intérieur de la France l'éducation des vers-à-soie, Le Tellier s'occupa de seconder les intentions du monarque par la publication d'un ouvrage neuf autant qu'utile, dans lequel il enseignait la manière de nourrir et de soigner ces insectes, avec tous les détails relatifs à la plantation et à la culture du mûrier blanc. Cet ouvrage a pour titre : Mémoires et Instructions pour l'établissement des mûriers, et Art de faire la soie en France, par Jean-Baptiste Le Tellier; Paris, 1603, in-4, fig. Voici le sentiment du savant bibliographe Mercier de Saint-Léger sur cet ouvrage : « Livre rarissime et fort cu-

« rieux, inconnu aux éditeurs de la Bibliothèque historique
« ainsi qu'à L. A. P. Hérissant dans sa Bibliothèque physique
« de la France où l'on cite seulement un brief discours con-
« tenant la manière de nourrir les vers-à-soie par J.-B. Le
« Tellier, imprimé à Paris en 1602, in-12. » Cette note est écrite de la main même de l'abbé de Saint-Léger en tête de l'exemplaire qui appartenait à l'héritier de Brutelle. Il aurait pu y ajouter que l'indication de Hérissant est doublement fautive quant à la date et au format, puisqu'il n'existe point d'édition de format in-12 ni de 1602.

De tous les ouvrages en effet qui ont été publiés depuis sur cette matière par Isnard, Sauvages, Pomier, Bolet, Buffel, Rigaud, Thomé et autres, aucun n'est ni plus exact ni plus simple dans l'exposé des procédés, et c'était à lui qu'étaient dues en très-grande partie ces nombreuses plantations de mûriers qui couvraient les campagnes des environs de Tours et qui ont disparu à l'époque de la chute des fabriques de soieries.

LOPIN (Dom Jacques), bénédictin, né à Tours en 1654, d'une famille distinguée dans la magistrature, entra dans la congrégation de Saint-Maur à l'âge d'environ dix-neuf ans. l'étude particulière qu'il avait faite de la langue grecque et les connaissances qu'il y avait acquises, le firent associer au célèbre D. Montfaucon et à D. Pouget pour la collection qu'ils publièrent sous le titre d'Analecta græca et qui parut en 1688, 1 vol., in-4. Cet ouvrage, outre les notes des trois collaborateurs, contient les vies de saint Euthyme et de saint Étienne abbé, traduites par D. Lopin. Il avait entrepris de donner une nouvelle édition des œuvres de saint Athanase, et son ouvrage était en grande partie achevé lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva à Paris le 29 décembre 1693, à l'âge de trente-neuf ans, dont il avait passé vingt dans la religion, altérant sa santé délicate par des travaux au-dessus de ses forces.

Le saint Athanase fut publié après sa mort, en 1698, 3 vol. in-fol., par les soins de D. Montfaucon et de quelques

autres de ses confrères qui y mirent la dernière main. Cette édition est une des plus rares de la collection des pères donnée par les bénédictins.

D. Lopin n'était pas moins versé dans l'hébreu que dans le grec.

M

MAACHICOURT (Pierre de), né à Château-Regnault au commencement du seizième siècle, musicien, premier chantre de la cathédrale de Tours, a composé un recueil de chansons par lui mises en musique, et dont les airs notés, ainsi que les paroles, ont été imprimés à Paris chez Pierre Attaignant, en 1548, in-8. Ce recueil ne contient que dix-neuf chansons.

MACICAULT (Pierre), né à Saint-Christophe. Il n'est connu que par l'ouvrage suivant : Discours funèbre sur le décès de messire Jean de Bellièvre, sieur d'Hautefort et Abbeaux, premier président du parlement de Grenoble, avec plusieurs épitaphes du défunt, ensemble l'oraison prononcée à ses obsèques par frère Mathurin Gaultier prieur des jacobins de Grenoble; Lyon, Benoist Rigaud, 1584, in-4.

Du reste on ne sait rien de son état, ni l'époque de sa naissance non plus que de celle de sa mort.

I. MAILLÉ (Jacquelin de), fils aîné de Hardouin, deuxième du nom, baron de Maillé, né au château de ce nom en 1088. Il se rendit célèbre par sa bravoure, ainsi que ses quatre autres frères, dans les guerres des comtes d'Anjou contre Henri Ier roi d'Angleterre. Il accompagna Foulques-le-Jeune dans toutes ses expéditions militaires et eut une grande part au gain de la bataille de Séez près Mortain, en 1115, car ce fut lui qui fut choisi comme un des plus braves et des plus savans capitaines pour attaquer l'armée de Henri Ier qui fut battue et mise en fuite. Il fut au nombre des cinq principaux barons de Touraine qui accompagnèrent à Rouen Geoffroy-le-Bel dit Plantagenet, lorsqu'il y alla, en 1127,

épouser Mathilde fille de Henri Ier et veuve de l'empereur Henri V. Il fit, en 1151, la guerre à Sulpice d'Amboise par l'ordre du comte d'Anjou; mais il se réconcilia avec lui, et eut occasion par la suite de lui rendre d'importans services. Il avait épousé Adelaïs, dont il eut Hardouin III qui lui succéda. Il mourut vers 1159.

L'abbaye de la Trinité de Vendôme ayant beaucoup à se plaindre des vexations qu'elle avait à souffrir de Hardouin, père de Jacquelin, qui même avait déjà été excommunié pour ce motif par l'archevêque de Tours Raoul, Foulques-Réchin, pour les faire cesser, lui déclara la guerre, assiégea, prit et détruisit presque entièrement, en 1094, le château de Maillé qui était l'un des plus forts de la Touraine.

II. MAILLÉ (JACQUELIN DE), deuxième du nom, fils de Hardouin III, né au château de Maillé, vers l'an 1150, entra dans l'ordre des templiers, et alla servir à la Terre-Sainte. Il s'y trouvait lorsque Rainaud de Châtillon, ayant violé la trêve de quatre ans qu'il avait faite avec le sultan Saladin, celui-ci, indigné d'une pareille perfidie, recommença la guerre avec plus de fureur. Il avait envoyé un corps de sept mille musulmans pour ravager la campagne autour de la ville de Tibériade. Arrivés sur les bords du lac de Génézareth, ils rencontrèrent un corps de cinq cents cavaliers chrétiens commandés par Gérard de Bédefort, grand-maître de la milice du Temple, et par Roger Desmoulin, grand-maître des Hospitaliers. Aussitôt les Sarrazins chargèrent avec impétuosité, et, grace à leur nombre, ils enveloppèrent les chrétiens, en sorte que presque tous furent tués ou faits prisonniers, à l'exception de Roger de Bédefort qui se sauva avec un petit nombre de chevaliers. Jacquelin de Maillé fit dans cette occasion de tels prodiges de valeur, qu'il attira sur lui toute l'attention et toutes les forces des ennemis qui crurent voir en lui quelque chose de surnaturel. Persuadés même que ce ne pouvait être que le saint George des chrétiens qui combattait pour eux en personne, ils furent saisis d'un tel sentiment d'étonnement et de respect, qu'ils lui proposèrent

de se rendre avec la liberté de se retirer où il voudrait; mais l'intrépide chevalier ne voulut point y consentir. Après un long combat, resté seul de sa troupe, il ne cessa point de porter des coups si terribles à ses ennemis que beaucoup craignaient de l'approcher de trop près. Cependant il lui fallut succomber à la lassitude et à la perte du sang qui coulait de ses nombreuses blessures. Enfin il mourut au champ d'honneur plutôt fatigué que vaincu.

Sa mort excita des transports de joie parmi les ennemis, qui crurent véritablement avoir tué le saint guerrier protecteur des chrétiens. Dans cette persuasion, ils recueillirent superstitieusement la poussière teinte de son sang, et la répandirent sur leurs têtes et sur leurs habits, convaincus qu'elle devait leur communiquer une portion de la valeur étonnante dont ils avaient été témoins.

Telle fut, en 1187, la fin glorieuse de Jacquelin de Maillé qui ne fut pas témoin des désastres qu'éprouva l'armée des Francs par la perte de la bataille de Tibériade, qui fut la suite funeste de la violation des traités.

III. MAILLÉ (la bienheureuse JEANNE-MARIE DE), née au château de Saint-Quentin-des-Prés, à deux lieues de Loches, le 14 avril 1331, de Hardouin VI de Maillé et de Jeanne de Montbazon.

Elle fut mariée à l'âge de seize ans à Robert de Silly par Barthélemi de Montbazon, son aïeul maternel, qui mourut subitement le jour même de la noce. Cette mort imprévue frappa tellement Robert de Silly qu'elle lui inspira, dit-on, le projet de vivre avec sa femme dans une continence perpétuelle, projet dans lequel les deux époux persévérèrent jusqu'à la mort du mari arrivée en 1361.

Veuve à l'âge de trente ans, Jeanne de Maillé refusa les partis les plus avantageux, et résolue de se consacrer entièrement à Dieu, elle abandonna tous ses biens à ses parens, et se retira à Tours dans une petite maison située auprès de l'église de Saint-Martin, pour y passer ses jours dans les exercices de piété. Elle partageait son temps entre la prière et les

soins qu'elle prodiguait aux pauvres, mais surtout aux malades. Elle préparait elle-même leur nourriture et leurs médicamens, les pansait, et leur abandonnait souvent son propre lit. Il n'était point de maladie si hideuse qui pût la rebuter, et l'on rapporte que parmi les lépreux qui étaient alors placés à Sainte-Radegonde, près l'abbaye de Marmoutier, il en était un dont les plaies étaient si infectes qu'on avait été obligé de l'éloigner des autres et de lui construire exprès une espèce de loge dans le roc. Ce fut à celui-là qu'elle s'attacha particulièrement, et elle ne l'abandonna point qu'il ne fût entièrement guéri au moyen d'un onguent qu'elle avait préparé, et dont elle frottait elle-même ses plaies.

Elle déployait le même zèle dans les hôpitaux et dans les prisons, assistait les criminels et quelquefois obtenait du roi leur grace, lorsque leurs délits n'étaient pas trop graves ou de nature à inquiéter la société.

On admira surtout sa patience à endurer les mépris et les injures. Ses parens, qui tenaient le premier rang dans la Touraine, humiliés de la voir descendre à un état qu'ils croyaient indigne d'elle et d'eux, traitèrent de folie son humilité chrétienne et souvent la firent insulter dans les rues de Tours par leurs domestiques. On assure que son hôte la mit un jour hors de sa maison, et que personne n'osant lui donner asile à cause du crédit et de l'autorité que sa famille avait dans la province, elle se vit réduite à passer les nuits sous les portiques des églises.

Elle avait une dévotion particulière à Notre-Dame de la Planche-de-Vaux dont elle fit reconstruire la chapelle, servant elle-même les manœuvres pour en accélérer les travaux.

L'auteur de sa vie dit qu'elle ne quitta jamais le cilice, et que par-dessus elle portait une ceinture de fer armée de clous qui lui entraient si profondément dans la chair que quelquefois elle en était tout en sang. Il ajoute qu'elle jeûnait très-sévèrement quatre fois la semaine, et qu'indépendamment du carême ordinaire, elle en observait encore trois autres de la même durée. Malgré toutes ces austérités, elle parcourut

une longue carrière, et mourut le 28 mars 1413, âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle fut ensevelie en habit de sainte Claire, et son corps fut porté le lundi suivant, 3 avril, par les cordeliers de Tours dans leur église où elle fut enterrée au pied du grand-autel du côté de l'évangile.

Jacques de Bourbon, roi de Naples, qui depuis se fit cordelier, sollicita sa canonisation auprès du pape Benoît XIII, et il en obtint une commission d'informer, qui fut adressée à l'archevêque de Tours Jacques Gélu. Ce prélat fit faire devant La Bruyère, notaire apostolique, une information qui fut envoyée au pape à Avignon. Mais sans doute le schisme qui divisait alors l'église fut cause que ce projet resta sans exécution.

Cependant les religieux de Saint-François de Tours en faisaient une fête particulière qui était marquée dans leur martyrologe.

Martin Boisgautier, de l'ordre des frères mineurs, né à Amboise, a écrit la vie de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé; mais elle est restée manuscrite. Il en est fait mention dans le huitième volume du Bollandus, p. 737.

IV. MAILLÉ (SIMON DE), né en 1515 au château de Brizay et non de Brézé, comme l'ont dit dans son éloge les frères de Sainte-Marthe. Il fit profession dans l'ordre de Cîteaux, à l'abbaye du Loroux, en Anjou, dont il fut ensuite abbé; mais Diane de Poitiers, veuve de Louis de Maillé, comte de Brézé, son grand-oncle paternel, lui procura bientôt l'évêché de Viviers et, en 1554, l'archevêché de Tours.

Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente en 1562, et y prononça plusieurs discours latins qui le firent considérer comme l'un des plus éloquens prélats de cette célèbre assemblée.

Son zèle pour la religion catholique fut porté si loin qu'on le soupçonna, avec quelque raison, d'être entré dans la faction de la Ligue, contre laquelle la Touraine en général s'était prononcée. Il crut donc prudent de quitter la ville de Tours et de se retirer dans son château de Brizay, où l'étude le con-

sola de cette espèce d'exil volontaire. Il y vécut tranquille sous la protection d'Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV, et abbesse de Fontevrault. Ce fut dans ce château qu'eut lieu un événement funeste dont il faillit être une des victimes. Le plancher des appartemens qu'il occupait et qu'il avait lui-même fait bâtir vint à s'affaisser pendant la nuit, et dans sa chute écrasa sous ses ruines tous ceux de sa famille qui se trouvaient au rez-de-chaussée. L'archevêque fut tiré de ces décombres sans blessures et même sans avoir éprouvé aucun mal. Il vécut encore long-temps après cet accident, et mourut dans ce même château le 11 janvier 1597, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il était le deuxième fils de Guy de Maillé, marquis de Brézé et d'Anne de Louans.

Nous avons de Simon de Maillé une traduction du grec en latin de vingt-quatre sermons de saint Basile, dédiée au cardinal de Lorraine : Sancti Basilii Conciones XXIV de vitâ et moribus a Simone metaphraste selectæ et à Simone de Maillé, archiepiscopo turonensi latinæ factæ; Parisiis, Guill. Morel, 1558, in-8. Il est encore auteur d'un autre ouvrage intitulé : Dévotieux petit discours adressé aux peuples de Touraine pour s'exercer à l'honneur et crainte de Dieu par la considération de la mort naturelle; Paris, Pierre Tuilier, 1574, in-12.

On peut voir ce qui concerne son épiscopat à l'article des archevêques de Tours.

MAIXENT (Saint). *Voy.* Saint-Maximin.

I. MAROLLES (Claude de), seigneur de la Ronchère Dubreuil, de Noisay, né au château de Marolles en 1564, de Claude, premier du nom, et de Françoise d'Érian. Il servit d'abord en qualité de simple officier, mais la bravoure dont il donna des preuves dans différentes circonstances le fit parvenir successivement aux emplois de gentilhomme ordinaire du roi, de lieutenant-colonel des cent-suisses et de maréchal-de-camp. Mais ce qui le rendit surtout célèbre fut son combat singulier contre Jean de l'Ile Marivaut, combat dont peut-être eût-on moins parlé dans toute autre occasion. Il

avait embrassé le parti de la Ligue au nom de laquelle, en 1589, par un coup de main très-hardi, il s'était emparé du château de Montrichard. Dans la même année il se trouva à Paris à l'époque où Henri III fut assassiné. Le premier août s'étant approché des tranchées armé de toutes pièces, il y trouva Marivaut, l'un des plus braves de l'armée royale, qui demanda s'il n'y avait pas quelqu'un des ligueurs qui voulût rompre une lance pour l'honneur des dames. C'était le prétexte qu'on donnait à ces sortes de duels devenus très-fréquens. Marolles accepta pour le lendemain. C'était le jour de la mort du roi. La lice fut ouverte en présence des deux armées dans la campagne, derrière les Chartreux. Les dames les plus illustres des deux partis voulurent être spectatrices d'un combat qui se donnait en leur intention. Marivaut, vigoureux et dans la force de l'âge, monté sur un cheval robuste, était armé d'une longue et lourde lance. Marolles, plein d'adresse et âgé seulement de vingt-cinq ans, n'en avait qu'une extrêmement légère, et ayant été obligé de laisser le cheval que le duc du Maine lui avait donné, en montait un si faible qu'il s'abattit en passant le fossé. Le signal donné les deux champions partirent. Marivaut, confiant dans sa force, tenait sa lance en arrêt; Marolles au contraire, se reposant sur sa dextérité, la présentait comme s'il eût voulu courir la bague. Le premier rompit sa lance dans la cuirasse de son adversaire qui en fut faussée ; mais celui-ci, sans être même ébranlé sur sa selle, porta son coup avec tant de justesse qu'il atteignit Marivaut dans la grille de la visière où le fer et le tronçon de la lance s'enfoncèrent dans l'œil jusque derrière la tête. Marivaut renversé expira un quart d'heure après, en disant : « S'il m'eût été heureux de vaincre, il « m'eût été malheureux de survivre au roi mon maître. » Marolles ne voulut d'autres gages de sa victoire que l'épée et le cheval du vaincu, et rendit à Châtillon son corps, qui fut emporté tristement par les royalistes, tandis que Marolles était reçu dans Paris par les ligueurs au bruit des trompettes et des acclamations publiques. Les chefs de la Ligue ne man-

quèrent pas de tirer parti de cet événement en répandant qu'il était un témoignage de la protection du ciel et que *le jeune David avait tué le géant Goliath.* Depuis ce moment on ne le nomma plus que le brave Marolles.

Il combattit dans les rangs de la Ligue à la bataille d'Ivry; mais depuis il servit Henri IV avec fidélité et avec sa valeur accoutumée. En 1604, il accompagna le comte de Laval en Hongrie. Ce jeune seigneur y ayant été tué dans une action en 1605, Marolles soutint l'effort des Turcs sur l'aile droite de l'armée chrétienne, et les poursuivit une grande lieue, jusqu'au passage d'une rivière où il leur en tua et noya plus de quinze cents. S'étant défait, en 1614, de sa charge de lieutenant-colonel des Suisses, le duc de Nevers le choisit pour gouverneur du duc de Rhetelois son fils. Enfin, en 1627, lorsqu'il croyait avoir renoncé tout-à-fait au métier des armes, il fut envoyé en Italie en qualité de maréchal-de-camp avec Laferté-Imbaut, qui fut depuis maréchal de France. Cette campagne n'ayant pas été heureuse, puisque le but qu'on s'était proposé de secourir Mantoue avait été manqué, Marolles, par sa prudence et son habileté, fit exécuter la retraite de l'armée en si bon ordre que l'ennemi y perdit beaucoup de monde.

Il avait ce courage chevaleresque qui dans tout autre aurait pu paraître de la rodomontade. Son fils prétend qu'il disait qu'un homme de guerre ne devait mourir que les armes à la main. C'est ce qu'ont dit plusieurs guerriers; mais il ajoute que lorsqu'il se faisait saigner, pour ne pas démentir cet axiome, il se tenait debout et appuyé sur sa pertuisane qu'il avait au chevet de son lit pour lui servir de bâton. Ce trait, pris de son côté ridicule, aurait pu figurer dans Don Quichotte. Quoi qu'il en soit, il mourut dans son lit le 8 décembre 1633, âgé de soixante-neuf ans et quelques mois, avec la réputation d'un des plus braves capitaines de son temps. Il fut marié deux fois; de sa première femme, Agathe de Châtillon, il eut six enfans, dont le quatrième fut l'abbé de Marolles qui fait l'objet de l'article suivant.

II. MAROLLES (MICHEL DE), fils du précédent, né au château de Marolles le 22 juillet 1600. Comme il était le troisième des garçons, on le destina à l'état ecclésiastique, vers lequel semblèrent également le porter de bonne heure ses goûts et ses inclinations. L'amour de l'étude devint chez lui une passion que l'âge ne ralentit point. Son érudition était assez vaste, mais mal digérée. Il traita beaucoup de sujets divers, parce qu'il n'avait de talent prononcé pour aucun. Mais son plus grand défaut fut de manquer de goût; il ne mit par conséquent aucune correction dans son style, et c'est ce qui explique le nombre considérable de volumes qu'il publia pendant l'espace de soixante ans. A la vérité, quand il commença à écrire, la langue française ne comptait encore aucuns bons prosateurs; mais il ne se perfectionna point, malgré son commerce habituel avec les grands et les gens de lettres, et l'on trouverait difficilement quelque différence entre le style de sa jeunesse et celui de son âge mûr. Dénué d'imagination, les traductions et les compilations furent exclusivement son domaine. On lui eût su gré pourtant d'avoir été le premier à faire passer dans notre langue les classiques latins, s'il eût pu se pénétrer de l'esprit des originaux et si, dans l'impuissance d'en reproduire les beautés, il eût su du moins en rendre le sens exact et les faire parler correctement et noblement dans l'idiome qu'il leur prêtait; mais il semble qu'il n'ait pris à tâche que de rendre des mots par d'autres mots. Ce vice se fait principalement sentir dans ses traductions des poètes, qui, sous sa plume, ne sont plus que de véritables squelettes. Sa version d'Athénée fut long-temps recherchée, non pas parce qu'elle était bonne, mais parce qu'elle a été la seule jusqu'à ce que Lefebvre de Villebrune, en 1789, eût fait paraître la sienne, dans laquelle il ne dit pas un mot de l'abbé de Marolles. Il faut convenir cependant que c'est à ce laborieux écrivain qu'appartient le mérite d'avoir ouvert cette carrière, et que ses travaux, tout imparfaits qu'ils sont, n'ont pas été inutiles à beaucoup de ses suc-

cesseurs qui n'ont rien dit de lui, ou qui n'en ont parlé que pour le maltraiter.

Il eut également le mérite d'être l'un des premiers en France qui s'occupèrent de rassembler les estampes ou gravures des différens maîtres anciens et modernes. Peu riche, mais économe et borné dans ses besoins, les revenus de ses abbayes de Beaugerais et de Villeloin lui permirent d'en consacrer chaque année l'excédant à l'accroissement de sa collection, qui, commencée en 1644, se montait déjà, en 1666, à plus de cent vingt mille, et il nous apprend lui-même qu'il en avait acheté d'un seul coup pour mille louis d'or à la vente d'un curieux. Ce précieux recueil, dont il a publié deux catalogues en 1666 et 1672, est passé tout entier dans le cabinet du roi. Marolles nous apprend encore, à la fin du premier de ces catalogues, qu'il se proposait de donner au public une histoire de la vie des peintres, sculpteurs et architectes, en vingt-quatre livres, dont il indique les divisions; mais il n'en a jamais rien paru, non plus que de son histoire de la Touraine dont il avait rassemblé les matériaux, avec l'aide d'André Duchesne, en plus de 8 volumes in-fol. La perte de ces matériaux est très-probablement plus regrettable que l'histoire elle-même.

L'abbé de Marolles était de mœurs pures, d'un caractère doux, et d'une société agréable. Il avait l'esprit assez vif, beaucoup de franchise et de condescendance pour ses amis dans la conversation; mais il était ferme dans son opinion pour soutenir ce qu'il croyait être la vérité. Du reste, sans autre ambition que celle de se faire un nom dans les lettres, croyant de bonne foi qu'en fait de productions littéraires la quantité équivalait à la qualité. « J'ai fort aimé la gloire, « dit-il dans ses mémoires, et il n'y avait aucune chose pos- « sible au monde que je n'eusse entreprise pour la mériter et « pour l'obtenir. » Cependant il se trompa dans les moyens, et quoiqu'il proteste autre part qu'il ne fait pas grand état de tout ce qu'il a mis au jour, on voit en cent endroits qu'il

était loin d'être convaincu de sa médiocrité ; mais s'il fut en butte aux critiques, s'il y fut sensible, il ne les repoussa jamais avec amertume, et se consola, comme tant d'autres, par la persuasion qu'il n'était critiqué que parce que son mérite était envié ou méconnu. Sa prévention à cet égard était telle qu'il dit en parlant de ses vers qui sont tout ce qu'il a fait de plus mauvais : « Je crus facilement que le moindre de ces « ouvrages aurait honoré quelque nom que ce pût être, et « que le mien aurait eu bonne part à cette petite gloire ; mais « au contraire, on dirait que toute la terre s'en est offensée et « que pour n'en vouloir seulement ouir parler, elle a pro- « testé qu'elle n'en lira pas un seul vers. »

Quoi qu'il en soit, l'amour de l'étude et le désir de la renommée lui firent négliger tous les moyens qu'il aurait eus de parvenir aux premières dignités de l'église, auxquelles sa naissance et son mérite personnel, appuyés du crédit que son père avait à la cour, pouvaient lui permettre de prétendre ; mais il eut la modération de savoir se contenter de ses deux petites abbayes, qui ne lui produisaient guère plus de six à sept mille livres, et sans doute il n'en fut que plus heureux ; et pourtant, ainsi qu'on l'a vu, il sut encore distraire de ce revenu assez modique de quoi satisfaire son goût pour les livres et les gravures.

Si l'abbé de Marolles n'eût pas aspiré au renom d'auteur volumineux, il est probable que sa réputation y eût gagné et qu'il eût pu nous laisser quelques monumens plus durables du savoir qu'après tout on ne peut lui contester.

Il mourut à Paris le 6 mars 1681, âgé de quatre-vingts ans sept mois douze jours, et fut enterré dans l'église de Saint-Sulpice, à côté du chœur, entre les deux chapelles. Avant la reconstruction de ce temple, on y voyait son portrait en marbre blanc posé sur un tombeau de marbre noir jaspé, et soutenu par un Génie tenant d'une main un flambeau éteint, et de l'autre essuyant ses larmes. Ce portrait était accompagné d'une mitre, d'une crosse et de quelques livres, le

tout en bronze, et au-dessus, sur une table de marbre noir selisait son épitaphe.

Quoique les ouvrages de l'abbé de Marolles, à l'exception d'un petit nombre, soient aujourd'hui condamnés à l'oubli, je crois devoir en donner ici la liste, en suivant l'ordre dans lequel ils ont paru pour la première fois, et sans distinction de matières. Sur quarante-deux qui ont été imprimés, il n'y en a que huit qui ne soient pas des traductions; encore dans ce nombre compte-t-on ses deux catalogues d'estampes. 1° La Pharsale de Lucain; Paris, 1623, in-8. La troisième édition fut augmentée du panégyrique à Pison, et de la traduction en vers du poëme de Pétrone sur la guerre civile, 1654 et 1677, 1 vol. in-8; 2° l'Office de la Semaine sainte en latin et en françois, traduite par M. de Marolles; Paris, 1626, in-12, réimprimé en 1656, 1671 et 1680; 3° Constitutions de l'ordre de la congrégation de la Vierge, traduites par le même; Paris, 1626, in-8; 4° les Heures Canoniales avec l'office de la Sainte Vierge, traduites par le même; Paris, 1628, 1650, in-8; 5° Continuation de l'Histoire Romaine de Coeffeteau jusqu'au règne de Valentinien et de Valens, avec les abrégés d'Aurélius Victor, de Sextus Rufus, et l'histoire de l'extraction d'Auguste par Messala-Corvinus; Paris, Dubray, 1630, 1650, in-8; 6° les Tragédies de Sénèque traduites en françois; Paris, 1644, in-8, 2 vol.; 7° livre des Pseaumes et des Cantiques mis en françois avec préfaces, argumens et annotations, et autres traités dont celui de saint Athanase sur les Pseaumes; Paris, Huré, 1644, 1656, in-8; 8° le Nouveau-Testament avec une préface et une chronologie (traduit sur la version d'Érasme); Paris, 1649, 1653, 1660, in-8, 1 vol., et en 1655 avec le latin à côté; 9° les OEuvres de Virgile traduites en prose avec des commentaires et des figures par Chauveau; Paris, 1649, in-fol. La même traduction avec le latin; Paris, 1662, 3 vol. in-8; 10° les six livres de Lucrèce de la Nature des choses, en latin et en françois, avec des remarques et les notes latines de Gifanius, Paris, De-

luynes, 1650, 1659; in-8, et 1663 avec le onzième livre de Diogène Laerce de la vie de Lycurgue; 11° les Épîtres et Évangiles de l'année avec les oraisons du bréviaire et l'ordinaire de la messe; Paris, 1653, in-12; 12° les Élégies de Tibulle en latin et en françois; Paris, 1653, in-8; 13° les Satyres de Juvénal et de Perse en latin et en françois, avec des remarques; Paris, 1653, 1658, 1671, in-8; 14° les OEuvres d'Horace en latin et en françois; Paris, 1653 le premier vol., et 1660 le second, in-8; 15° Poésies de Catulle, avec la traduction des Veillées de Vénus; Paris, 1653, in-8; 16° les OEuvres de Properce en latin et en français; Paris, 1654, in-8; 17° Tableaux du Temple des Muses, tirés du cabinet de M. Favereau, dessignés par Diempembeck et gravés par Bloëmaert et autres excellens maîtres, pour représenter les vertus et les vices sur les plus illustres fables de l'antiquité, avec les descriptions, remarques et annotations de Michel de Marolles; Paris, Langlois, 1655, in-fol. Cet ouvrage est toujours estimé, surtout en grand papier, malgré l'édition plus belle qui a paru en 1733 avec les figures gravées par B. Picart; 18° les Épigrammes de Martial en latin et en françois, avec de petites notes; Paris, Deluynes, 1655 et 1671, in-8, 2 vol.; 19° Mémoires de Michel de Marolles, contenant ce qu'il a vu de remarquable depuis l'an 1600 jusqu'en 1655, et ses entretiens avec diverses personnes illustres; les généalogies de quelques familles alliées dans la sienne et une suite contenant douze traités sur divers sujets curieux; Paris, Sommaville, 1656, in-fol. Il faut vérifier s'il y a au commencement un beau portrait de Marolles, et à la troisième partie celui d'Agathe de Châtillon sa mère, au trait seulement, ordinairement réunis en un seul. En 1755, on en a donné une édition en 3 vol. in-12, de laquelle on a élagué les généalogies. Marolles y fait remonter la sienne jusqu'au vingtième degré où il a trouvé qu'il y avait un million quarante-deux mille quatre cent nonante-six quartiers; 20° les Sylves et l'Achilléide de Stace; Paris, Huré, 1658, in-8; 21° les Comédies de Plaute, en latin et en françois; Paris,

Lamy, 1658, in-8, 4 vol.; 22° les Comédies de Térence, en latin et en françois, avec des remarques; Paris, 1659, in-8, 2 vol.; 23° le Bréviaire Romain, latin et françois; Paris, 1659, in-8, 4 vol.; 24° les livres d'Ovide de l'Art d'Aimer et des Remèdes d'Amour, et les poëmes sur l'art d'embellir le visage, du noyer, des poissons, de la puce et du langage des bêtes et des oiseaux, traduits du latin avec des observations; Paris, Lamy, 1660, in-12, deuxième édit.; 25° les Fastes, les Héroïdes, les Amours, les Tristes, l'Art d'Aimer, le Pont, contre Ibis et diverses pièces d'Ovide traduites en françois; Paris, 1661, 1680, in-8; 26° Traité du Poëme Épique; Paris, 1662, in-8; 27° Histoire des rois de France; Paris, 1663, in-12; 28° les Histoires d'Eutrope, de Paul diacre, de Baptiste Egnatius et quelques autres; Paris, 1644, in-8; 29° Catalogue de livres d'estampes et de figures en taille-douce, avec un dénombrement des pièces qui y sont contenues; Paris, Frédéric Léonard, 1666, in-8. Ce catalogue est rare et recherché; 30° Histoire auguste des six auteurs anciens, Spartien, Capitolin, Lampride, Gallian, Pollion et Vopiscus, traduite en françois; Paris, 1667, in-8; 31° le livre des Spectacles et le premier livre des Épigrammes de Martial, traduits en vers françois; Paris, 1667, in-8. C'est cette traduction que Ménage appelait épigrammes contre Martial; 32° Considérations en faveur de la langue framçoise, contre le sieur Lucas; Paris, 1667, in-4; 33° Catalecta ou pièces choisies des anciens poètes latins depuis Ennius et Varon jusqu'au siècle de Constantin, traduites en françois; Paris, 1667, in-8, 1673, in-4. Ce recueil est rare et recherché, quoique l'auteur en général ait traduit beaucoup de ces anciennes pièces sans les comprendre; 34° les Choses Rustiques de Columelle, traduites en françois avec divers épithalames de Catulle traduits en vers; Paris, 1671, in-8; 35° les livres de la Genèse, de l'Exode et du Lévitique (jusqu'au vingt-troisième chapitre), traduits en françois avec des notes; Paris, Sébast. Huré, 1671, in-fol. L'impression de cette Bible fut arrêtée par

ordre du chancelier à cause des notes qui sont d'Isaac La Peyrère; ce qui en a paru est encore recherché des curieux; 36° Catalogue de livres d'estampes et de figures en taille-douce, avec un dénombrement des pièces qui y sont contenues; Paris, Langlois, 1672, in-12. Il faut joindre ce catalogue à celui indiqué sous le n° 29, il est également rare; 37° les dix-huit livres qui restent des trente-un de l'histoire d'Ammien Marcellin depuis l'an de N. S. 354 jusqu'en 378, traduits du latin avec des remarques; Paris, Barbin, 1672, in-12, 3 vol.; 38° OEuvres diverses de Michel de Marolles, savoir: le catalogue de ses ouvrages, les œuvres de Virgile traduites en vers, ou dissertations, remarques et pièces diverses sur Virgile, traduction en vers de différens endroits de Properce, d'Horace, d'Ovide, de Lucain, de Silius Italicus, de Stace, de Claudian et de Lucrèce; analyse du poème de Lucrèce; Vie de Lucrèce; remarques sur Martial, sur Stace, sur les œuvres d'Ovide et autres poëtes; dénombrement et les noms de ceux qui ont été en relation avec M. de Marolles; remarques sur Horace, lamentations de Jérémie traduites en vers; considérations en faveur de la langue française; Paris, 1673, in-4; 39° l'Apocalypse de saint Jean traduite en vers; Paris, 1677, in-4; 40° les quinze livres des deipnosophistes d'Athénée, ouvrage délicieux, agréablement diversifié et rempli de narrations savantes sur toutes sortes de sujets, traduits pour la première en françois; Paris, Langlois, 1680, in-4. Cette traduction est toujours recherchée, surtout en grand papier qui est très-rare; 41° les Histoires des anciens comtes d'Anjou et de la construction d'Amboise, avec des remarques sur chaque ouvrage; Paris, Jacq. Langlois, 1681, in-4, avec le portrait de l'auteur gravé par Nanteuil. C'est une traduction des deux ouvrages latins de Jean, moine de Marmoutier, et du fragment de Foulques Réchin. Cet ouvrage est rare; 42° l'Histoire des François de saint Grégoire évêque de Tours, avec le supplément de Frédégaire, les livres de la Gloire des Martyrs et des Confesseurs, avec les quatre livres de la Vie de saint Martin

et celui de la Vie des Pères; Paris, Fréd. Léonard, 1688, in-8, 2 vol. On doit trouver à la tête du premier un portrait du roi gravé par Edelinck; 43° les Épigrammes de Martial, traduites en vers français; Paris, 1671, in-8, 2 vol., tirés seulement à cinquante exemplaires, aussi est-il très-difficile d'en rencontrer. Il en donna une seconde édition un peu moins rare; Paris, 1675, in-4; 44° le Festin de Trimalcion, traduit du latin de Pétrone; Paris, 1677, in-8; 45° on lui attribue également le Pétrone traduit en vers et publié sous les initiales M. L. D. B.; Paris, 1667. On ne peut guère en effet se méprendre à sa versification.

Indépendamment de tous ces ouvrages imprimés, l'abbé de Marolles avait encore laissé en manuscrit : 1° les Vies des personnes illustres dans les lettres, tant hébreux, grecs et latins que des autres nations; 2° Traités sur les antiquités des Armoiries et sur plusieurs autres matières; 3° Généalogie des gentilshommes de Touraine et d'autres familles, en 4 vol.; 4° Généalogies des siècles héroïques et fabuleux, selon les livres des poètes anciens; 5° l'Histoire des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, ingénieurs, maîtres écrivains, orfèvres et autres célèbres artisans; 6° une traduction d'Hérodien; 7° enfin une traduction de la chronique de Cassiodore. Si tous ces ouvrages ne prouvent pas de grands talens, ils prouvent du moins de grands travaux.

I. MARTEAU (Martin), carme, du nom de Saint-Gatien, né à Villebourg le 27 janvier 1603. Après avoir fait ses humanités à Tours, il y prit l'habit de Notre-Dame du Mont-Carmel le 16 juin 1615, alla faire sa philosophie et sa théologie à Paris, aux frais du chapitre de Saint-Martin, et fit profession le 21 janvier 1619. D'après le titre qu'il prend de prédicateur carme Tourangeau, il paraît qu'il se consacra particulièrement à la prédication; mais l'extrême crédulité dont il fait preuve dans ses écrits et leur style au-dessous de la simplicité ne doivent pas donner une haute idée de son éloquence en ce genre. Il a composé : 1° le Paradis délicieux de la Touraine, qui comprend dans une briève chronologie

ses raretés admirables, particulièrement les archevêques de Tours et autres choses remarquables, etc., le tout divisé en quatre parterres qui font quatre parties; Paris, P. Dupont, 1660, et Louis de La Fosse, 1661, in-4, 2 vol. en un seul. Notre auteur commence tout simplement à la création du monde et nous donne, à propos de la Touraine, la chronologie de l'ancien et du nouveau Testament, des papes et des empereurs, des conciles et des rois de France; et il ne tient pas à lui que tous les RR. PP. carmes de son temps ne soient des grands hommes. Du reste il ne faut chercher dans son livre ni style, ni critique, ni exactitude. Ce fut assez probablement le jugement qu'on en porta quand il parut, car le bon religieux dit fort naïvement dans le chapitre IV du quatrième parterre : « Je n'en ai fait tirer que fort peu d'exem- « plaires pour mettre à la censure d'un chacun, pourvu « qu'elle soit charitable et non passionnée, comme est celle « de mes émulateurs, qui ne peuvent pas mieux faire que « moi. Il faut pourtant qu'ils avouent malgré eux que cet « ouvrage est parfait dans sa briéveté, les errata corrigés, au « moins pour ce qui regarde la vie de saint Martin et notre « petite chronologie. » Or, cette petite chronologie, toute mauvaise qu'elle est, il avoue lui-même l'avoir prise dans La Peyre.

Il trouva cependant quelques apologistes dignes de lui, si l'on en juge par les pièces de vers placées en tête du volume :

Que d'honneurs, de vertus soutient cette contrée!
On n'y découvre rien que de grand, que de beau :
Mais, lecteurs, si tu veux en obtenir l'entrée,
Sers-toi de ce marteau.

Le P. Marteau mourut subitement le 11 juillet 1666 dans le grand couvent des carmes de la place Maubert à Paris. Il était alors sous-prieur du couvent de Melun.

Son ouvrage est quelquefois indiqué sous le titre d'abrégé

du Paradis délicieux de la Touraine avec la date de 1661; mais c'est une seule et même édition, et ce dernier titre est celui qui se trouve dans la permission des supérieurs.

Nous avons encore de lui : 2° la Vie du prélat apostolique et divin thaumaturge saint Martin, troisième archevêque de Tours et second apôtre des Gaulois; Paris, Pierre Dupont, 1660, in-4 de 88 pages. Outre la Vie de saint Martin, ce petit volume renferme encore : 1° le Détail des reliques, châsses, argenteries et ornemens qui furent pillées et brûlées par les calvinistes en 1562; 2° le Petit Office et les litanies de Saint-Martin. L'auteur ne craint pas d'assurer au commencement que c'est *un œuvre rempli de très-belles, rares et utiles remarques;* 3° Abrégé des privilèges, des mérites et indulgences de la confrérie de la bienheureuse vierge Marie du Mont-Carmel; Paris, veuve Denis Moreau, 1648, in-16. Ce petit recueil, digne d'un zèle de carme, est dédié à Marie de Bellièvre, femme d'Achille de Harlay; 4° des Choses de la foy Contestée, en forme dialogue françois, dédié à Louis XIV; Paris, Louis de La Fosse, 1662, in-8; 5° le Baillon des Médisans; Paris, 1636, in-16. Le P. Marteau, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, composa ce petit écrit sur ce que des envieux avaient semé dans toute la Bretagne de faux bruits contre les carmes de Sainte-Anne-d'Auray, près Vannes, pour empêcher le concours des fidèles dans leur église.

Au reste ce bon religieux était un homme simple, plein de candeur, de franchise et d'amour pour la Touraine, mais surtout pour l'ordre des carmes sur lequel il n'entendait pas raillerie.

II. MARTEAU (Jean), avocat au parlement, né à Tours en 1610. Tandis qu'il suivait le barreau, il publia un poëme latin en l'honneur du célèbre Mathieu Molé, premier président au parlement de Paris. Quant à sa Philosophie morale, elle ne fut imprimée qu'après sa mort; Paris, 1656, in-8. Si l'on en croit Sorel, dans sa Bibliothèque française, cet ouvrage fut très-favorablement accueilli dans sa nouveauté.

Il avait composé en latin un abrégé de Dumoulin, mais il n'a jamais été imprimé.

Jean Marteau, jeune encore, quitta le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique; il mourut en 1662, âgé de cinquante-deux ans, et fut enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, dans l'œuvre, où on lisait son épitaphe sur une table de marbre attachée à l'un des piliers.

MARTIGNY (ALEX.-LOUIS-MARIE-JOSEPH OUVRARD DE), né au château de Nazelles en 1724. Vivant habituellement à la campagne, il y occupa ses loisirs par la culture de la poésie. Mais il se borna à insérer, sous le nom de l'anonyme des environs de Tours, dans les journaux du temps, quelques-unes de ces pièces éphémères connues sous le nom de vers de société. La seule qui sorte de ce cadre est une espèce d'épître imprimée sous ce titre : Au roy, poëme, par M. de Martigny de Nazelles; Tours, Fr. Lambert, 1749, in-4 de onze pag. seulement. Elle ne contient que cent soixante-quatre vers, dont la poésie est assez faible et les idées assez communes. En voici un passage :

> Quel déluge de feu! l'air s'embrase : la foudre
> Tombe, éclate, ravage et réduit tout en poudre.
> L'impitoyable mort vole de rang en rang,
> Perce les bataillons, teint les fleuves de sang.
> Le Belge est consterné : ses places sont ouvertes,
> Ses remparts abattus, ses campagnes désertes.
> Partout où le soldat promène sa fureur
> Je ne vois que débris, que carnage, qu'horreur.

Tout le reste du poëme a la même teinte de médiocrité. L'auteur est mort à sa terre de Nazelles le 17 septembre 1785, âgé de soixante-un ans.

Le deuxième de ses fils, Louis de Martigny, avec un talent bien plus prononcé pour la poésie, n'en a fait qu'un objet de délassement. Mais sa traduction en vers des Satires de Juvénal, s'il se décide à la publier, lui donnera à coup sûr un rang parmi nos meilleurs traducteurs.

I. MARTIN (Pierre), médecin, né à Chinon vers la fin du seizième siècle. Il exerça sa profession à Saumur où il fit imprimer son livre intitulé : Ostéologie Historiale, ou Description du corps humain ; Saumur, 1619, in-4. C'est tout ce que l'on sait de lui.

Un chirurgien nommé René Brion de la Relandière a publié l'Anatomie en vers françois, contenant l'ostéologie, la myologie et l'angiologie ; Chinon, Pierre d'Ayrem, 1688, in-8 de 133 pag., sans compter les préliminaires ; mais je n'ai pas la certitude que l'auteur soit né en Touraine.

II. MARTIN (Dom Claude), religieux de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours le 2 avril 1619. Il perdit son père à l'âge de six mois, et n'avait que douze ans lorsque Marie Guyert sa mère se fit religieuse. Le jeune Martin, n'ayant alors d'autres ressources que dans les bienfaits de sa famille, conçut de bonne heure le dessein d'embrasser l'état monastique. Il avait tenté d'entrer dans la Compagnie de Jésus ; mais le supérieur, l'ayant vu, éluda les promesses qu'on avait faites à sa mère avant son départ pour le Canada, en lui observant qu'il ne pouvait être reçu parce qu'il annonçait des symptômes de surdité, et qu'en outre il n'avait pas assez d'esprit pour être jésuite. En effet, cette Société était bien moins curieuse de compter parmi elle des saints que des hommes de génie. Enfin il parvint à être admis dans la congrégation de Saint-Maur, où il se distingua par de grandes vertus plutôt que par de grands talens, quoique pourtant on ne puisse pas dire qu'il fût dénué d'un véritable mérite qui le fit nommer successivement supérieur des Blancs-Manteaux de Paris, prieur de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Denis, de Marmoutier, et plusieurs fois assistant. Il allait être élevé au grade de général de l'ordre, lorsque la cour fit signifier son exclusion au chapitre général qu'il présidait en 1687. D. Martin reçut cette défaveur non méritée avec toute la résignation et toute l'humilité chrétienne. Ce fut le même sentiment joint à ses infirmités qui lui fit solliciter et obtenir sa déposition du prieuré de Marmoutier où

il continua à vivre en simple religieux jusqu'à sa mort, arrivée le 9 août 1696 à l'âge de soixante-dix-sept ans quatre mois et huit jours. Il en avait passé cinquante-six en religion, dont quarante-quatre dans la supériorité.

C'est en quelque façon au zèle de D. Martin qu'on est redevable des excellentes éditions de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Athanase, de saint Hilaire, et l'on peut dire de toutes celles que les bénédictins ont données par la suite, puisque ce fut lui qui en inspira le dessein, qui combattit les objections, qui surmonta les difficultés que devait nécessairement faire naître une si grande entreprise, et qui en pressa et facilita l'exécution. C'est une justice que le savant D. Martène s'est plu à lui rendre.

Nous avons de D. Martin plusieurs ouvrages où l'on remarque toute l'onction d'un homme vraiment pieux, plus que le talent d'un bon écrivain : 1° Méditations Chrétiennes; Paris, 1669, in-4, 2 vol. C'est le même ouvrage que celui dont il est parlé par D. Martène sous le titre du Pasteur solitaire. 2° Vie de Marie de l'Incarnation, première supérieure des religieuses ursulines de la Nouvelle-France, par D. Claude Martin son fils; Paris, 1677, in-4; 3° la Pratique de la règle de Saint-Benoît; Paris, 1674, in-8; 4° Conduite pour la retraite du mois qui se pratique dans la congrégation de Saint-Maur; Paris, 1670, in-12; 5° Méditations pour la fête et l'octave de sainte Ursule; Paris, 1678, in-16; 6° Méditations pour la fête et l'octave de saint Norbert; Caen, 1679, in-16; 7° Oraison funèbre de M. de Pompone de Bellièvre, premier président au parlement de Paris, prononcée dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, le 14 avril 1657; Paris, Savreux, 1657, in-4. Il avait de plus composé des exhortations et des conférences qui n'ont point été imprimées; mais ce qui l'a été de lui laisse peu de regrets à cet égard.

D. Martène, son disciple et son ami, a consacré à son éloge un volume de 405 pages qui aurait pu facilement être réduit à une cinquantaine. Il est intitulé : La Vie du véné-

rable Père D. Claude Martin, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, décédé en odeur de sainteté au monastère de Marmoutier; Tours, Philbert Masson, 1697, in-8. Cette Vie fut supprimée par ordre des supérieurs de la congrégation, sous prétexte qu'elle avait été faite sans leur participation, mais réellement parce que l'auteur y montre une crédulité peu digne de son savoir, et parce que les détails en sont beaucoup trop puérils. On aurait peine en effet à reconnaître la sagacité de D. Martène dans le passage suivant où l'on voit qu'il voudrait faire considérer comme miraculeux un fait très-simple et très-naturel qui même, placé partout ailleurs, pourrait être envisagé sous un côté ridicule. « Il y avait, dit-il pag. 98, dans ce monastère un « cheval qui avait rendu du service à la maison, et qui était « tombé si malade qu'on l'avait traîné sur un fumier pour le « faire écorcher, et sauver du moins sa peau. Comme le prieur « et quelques-uns de ses officiers regardaient ce cheval avec « des yeux de compassion, à cause du service que l'on en « retirait, ce bon frère qui était portier, vint avertir le père « prieur qu'on le demandait, lequel se tournant vers ce re- « ligieux, lui dit : Mon frère, pourquoi laissez-vous mourir « ce pauvre cheval; commandez-lui de se lever et de s'en « aller à l'écurie. Ce jeune religieux, sans examiner le com- « mandement de son supérieur, poussa ce cheval du pied et « lui dit : Sus, levez-vous, et allez-vous-en à l'écurie servir « le monastère, puisque le père prieur le commande. Dans « le même instant le cheval se leva sain, alla à l'écurie, « et servit encore fort utilement pendant quelques années. »

Quelques morceaux de cette nature suffisaient seuls pour faire applaudir à la prohibition, un peu tardive à la vérité, prononcée par les supérieurs d'une congrégation si recommandable par ses lumières.

MASLARD (Jean), maître écrivain à Tours où il est né au commencement du dix-septième siècle. Il joignait à sa profession l'étude des belles-lettres et l'amour des sciences exactes, dans lesquelles il avait la réputation d'être très-in-

struit. Il avait réuni dans sa bibliothèque, assez nombreuse d'ailleurs, tout ce qui avait été écrit jusque-là sur les mathématiques. On ne connaît de lui cependant qu'un ouvrage dans le genre de celui des Comptes faits de Barrême auquel il en a probablement fourni l'idée puisqu'il était imprimé long-temps avant le sien. Il est intitulé : le Trésor parfait d'Arithmétique composé par J. Maslard, maître écrivain et arithméticien à Tours, dédié à M. Isaac Touchelée, premier président aux bailliage et siège présidial de Tours; La Flèche, Gervais La Boë, 1657, in-8. Il fut réimprimé à Tours en 1661.

L'auteur est mort en 1679.

MAXIMIN (Saint), né en Touraine dans le troisième siècle, ainsi que saint Maixent et saint Jouin qui étaient ses frères, suivant la tradition du pays. Si l'on en croit Henri-Louis de la Roche-Posay, évêque de Poitiers, dans ses notes sur les Litanies de son diocèse, saint Maximin serait né dans la paroisse de Sillé dont l'église a depuis été mise sous son invocation. Il fut élu évêque de Trèves où il reçut saint Athanase lorsqu'il y fut exilé par l'empereur Constantin après le concile de Tyr, en 335. Saint Maximin mourut à Trèves le 24 mai, environ l'an 349.

Il y a eu un saint Maixent que l'on dit avoir été évêque de Poitiers; mais celui dont il s'agit ici doit être un autre personnage, puisque l'évêque de Poitiers est mort dans le sixième siècle, vers l'an 515, et qu'il ne pouvait par conséquent être frère de saint Maximin. Sa fête est célébrée le 26 juin, et celle de notre saint Maixent l'est le 1er janvier.

Quant à saint Jouin, s'étant retiré dans le diocèse de Poitiers, il y fonda, dit-on, un monastère où il fut enterré et que l'on appelle maintenant l'abbaye de Saint-Jouin. Mais cette circonstance doit paraître très-apocryphe puisqu'il est généralement reconnu qu'il n'y eut aucun monastère en France avant celui que saint Martin, dans le siècle suivant, établit à Ligugé près Poitiers.

Sa fête est célébrée le 1[er] juin. Il ne serait pas étonnant que ce saint fût le même que saint Yon, en latin *sanctus Joninus*, qui vivait dans le quatrième siècle.

MENARD (Pierre), seigneur d'Izernay et des Grands-Champs, avocat au parlement de Paris, né à Tours en 1626. C'était l'un des hommes de son temps qui passait pour avoir le plus d'érudition, et des connaissances aussi variées que solides. Il ne possédait pas seulement les langues grecque, latine, italienne, espagnole et allemande, mais aussi les mathématiques, l'histoire, et même la poésie latine dont il faisait l'objet de ses délassemens.

Indépendamment de cela, son habileté dans les affaires lui fit confier la direction de celles des maisons d'Aiguillon, de Bassompière, etc. Le maréchal de ce nom l'affectionnait particulièrement, et Ménard de son côté lui témoigna le même attachement, surtout pendant sa détention à la Bastille. Il trouva même pour anagramme du nom de François de Bassompierre, *France je sors de ma prison*. Il en composa un sonnet que le maréchal voulut qu'il vînt lui présenter le jour où il recouvrerait sa liberté. Il ne manqua pas de s'y trouver en effet avec plusieurs grands seigneurs qui étaient venus pour féliciter Bassompierre, dont on sait quelle fut la faveur après la mort du cardinal de Richelieu. L'auteur du sonnet le réduisit ensuite à ces quatre vers :

> Enfin sur l'arrière-saison
> La fortune d'Armand s'accorde avec la mienne :
> France, je sors de ma prison
> Quand son ame sort de la sienne.

Après avoir paru avec éclat au barreau de Paris, l'amour de l'étude et de la tranquillité le détermina à se retirer dans sa patrie où il épousa Madelaine Houdry, d'une des meilleures familles de Tours. Il fut nommé maire de cette ville en 1665, et il y est mort en 1701, regretté de tous ses concitoyens pour sa probité et ses lumières.

De beaucoup d'ouvrages sortis de sa plume, il n'a été imprimé 1° que son Académie des Princes; Paris, 1678, in-8, composée lors de la jeunesse de Louis XIV; 2° la Nouvelle science des Temps, ou Moyen de concilier les chronologues; Paris, 1675, in-12. Il mit depuis ce même ouvrage en latin en y ajoutant le traité de la chronologie d'Eratosthène, mais quoiqu'il l'eût promis, il ne l'a point fait imprimer. 3° Elogium Gabrielis Michel de la Roche-Maillet. Cet éloge se trouve dans la Bibliothèque des Coutumes, pag. 59. 4° Gregorii Turonensis Chronologia cum notis; 5° Vita beati Martini per annos digesta ex Sulpicio et Gregorio quorum concordia declaratur. Ces deux derniers opuscules sont insérés dans l'Ecclesia Turonensis de Maan, pag. 215 et 220, où le nom de l'auteur est latinisé par celui de Petrus Menander.

Au nombre de ses ouvrages manuscrits on compte: 1° la Vie des Philosophes Grecs, en 2 vol. in-4; 2° la Philosophie de Pythagore; 3° un Commentaire latin sur Aulu-Gelle; 4° une partie de l'Anthologie Grecque traduite en vers latins; 5° un livre d'Épigrammes latines dédié au duc de Saint-Aignan gouverneur de la Touraine. On ignore aujourd'hui ce que sont devenus tous ces manuscrits.

I. MENOU (Pierre ou Perrinet de), second du nom, chevalier, seigneur de Boussay et de La Forge, naquit en Touraine au château de Boussay vers 1370. La grande réputation qu'il s'était faite dans les armes sous le règne de Charles VI, le fit élever au grade de grand-amiral de France par le dauphin Charles qui avait pris les rênes du gouvernement du royaume pendant la maladie de son père. C'est peut-être cette circonstance qui fait qu'on ne trouve pas son nom dans la liste des grands-amiraux du quinzième siècle. André Duchesne et l'abbé de Marolles assurent cependant que l'on conserve précieusement dans les archives du château de Boussay une vieille vitre où l'on voit encore les armes de Menou au bas desquelles est écrit, « Armes de Pierre Menou admiral de « France et de dame Marguerite de Brosse sa compagne et « épouse. » Mais cette légende se trouve en contradiction

avec la généalogie de cette maison, par laquelle on voit que ce Perrinet épousa, le 9 août 1401, non Marguerite de Brosse, mais Agnès de Gallardon, en sorte qu'il est fort incertain s'il a véritablement été pourvu de l'office de grand-amiral. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que Jean de Menou son fils reçut de Charles VII l'ordre de se jeter dans Orléans pendant le siège de cette ville, avec cent lances qu'il commandait, ce qu'il exécuta avec autant de hardiesse que de bravoure.

II. MENOU (RENÉ DE), troisième du nom, chevalier, seigneur de Charnisay, écuyer de l'écurie du roi, était l'un des plus habiles cavaliers de son temps. Il fut choisi pour être gouverneur des deux enfans du duc de Nevers. Ce fut pendant ce temps qu'il se déclara le défenseur de la méthode de Pluvinel, à qui la France était redevable des académies d'équitation, dont on était obligé d'aller apprendre les principes chez l'étranger. Le chevalier de Menou publia à ce sujet un ouvrage intitulé : Pratique du Cavalier pour bien dresser un cheval; Paris, 1614, in-12. La seconde édition est de Lyon, 1619, in-12; mais, en 1651, il en parut une autre édition à Paris de format in-4 avec des figures.

René de Menou était né vers 1577 ou 1578, de François de Menou et d'Earine Du Ragnier. On ignore en quel temps il mourut.

Lenglet Dufresnoy, dans sa Méthode, dit qu'après la renaissance des lettres commença de même à refleurir l'art de l'équitation, perdu pour ainsi dire dans les siècles barbares. Il reparut en Italie, et surtout à Naples où l'on vit se former une école célèbre. Ce fut de là que Salomon de La Broüe et Pluvinel rapportèrent en France les principes de cet art, pour lequel quatre académies furent fondées à Paris, à Tours, à Bordeaux et à Lyon, et bientôt après dans plusieurs autres villes.

III. MENOU (LOUIS DE), né en 1630 au château de la Bourdillière, commune de Genillé. Après avoir consacré quelques années au métier des armes, il se maria étant jeune encore; mais devenu veuf à l'âge de trente ans, il embrassa

l'état ecclésiastique et fonda à la Bourdillière, en prieuré perpétuel, une communauté de filles de l'ordre de Citeaux. Lorsqu'il eut obtenu l'agrément de l'archevêque de Tours, Victor Le Bouthilier, ainsi qu'on le voit par ses lettres du 18 avril 1662, il dota cet établissement en se réservant la nomination de la supérieure. Il avait sept sœurs dont plusieurs étaient déjà religieuses : il obtint la permission de les retirer de leurs monastères pour les placer dans celui qu'il venait de fonder, et présenta pour première supérieure à l'archevêque de Tours Claude de Menou qui n'était que la cinquième de ces sept sœurs. Lorsque les quatre filles de Louis de Menou furent en âge, elles s'y firent également religieuses, ainsi que treize de ses nièces, de manière que dans son principe cet établissement ne fut composé que de personnes de la famille du fondateur, au nombre de vingt-quatre. Louis de Menou obtint par la suite des lettres de confirmation pour ce monastère sous le nom de Notre-Dame de la Bourdillière. Il remit en même temps au roi son droit de nomination, ainsi qu'on le voit par des lettres patentes du mois d'avril 1688. Le roi fit le premier usage de cette collation en nommant pour coadjutrice Catherine de Menou, l'une des filles du fondateur, et depuis ce moment le couvent de la Bourdillière fut érigé sur le pied de ceux de fondation royale.

On jugera d'après cela que la famille de Menou n'était pas moins nombreuse qu'elle était ancienne, et l'anecdote suivante en fournit une nouvelle preuve. Un Menou ayant sollicité successivement trois bénéfices pour trois de ses parens, le ministre lui répondit avec humeur qu'il n'entendait parler que de cette famille et que tous les bénéfices du royaume suffiraient à peine pour elle. « Le roi s'est-il plaint, dit le « solliciteur, que trente-deux militaires de mon nom aient « été tués à son service à la bataille de Malplaquet? »

Louis de Menou mourut vers la fin du dix-septième siècle.

IV. MENOU (Jacques-François, baron de), né à Boussay en 1751, de la même famille que les précédens qui se

trouve être aujourd'hui la plus ancienne de la Touraine. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il était déjà parvenu, à l'âge de trente ans, au grade de maréchal-de-camp. En 1787, il fut nommé membre de l'assemblée provinciale de Touraine, et en 1789 l'un de ses quatre députés de la noblesse aux états-généraux.

Le baron de Menou avait de l'instruction et beaucoup de libéralité dans les idées. Aussi fut-il un des premiers qui sentirent la nécessité de faire le sacrifice de ces privilèges gothiques contre lesquels la masse de la nation s'était enfin soulevée, et que les progrès de la civilisation proscrivaient également. Chargé de présenter les motifs qui légitimaient la réunion à la France du comtat Venaissin et de la ville d'Avignon, ce ne fut qu'après de longues recherches historiques qu'il soumit son rapport à l'assemblée constituante, d'après lequel celle-ci prononça la réunion.

Après la journée du 10 août il vint commander à l'armée de l'Ouest dans son grade de général de division. Mais malheureux autant que brave, il ne s'exposa pas une seule fois au feu de l'ennemi sans en être atteint. Il reçut au bras, en 1794, une blessure qui le retint long-temps à Tours dans l'inactivité. Peut-être aussi lui dut-il de n'avoir pas été, comme tant d'autres généraux, sacrifié par ce comité qui, tout en semblant vouloir l'éteindre, alimentait ce foyer de guerre civile.

Nommé commandant de l'armée de l'intérieur, après la journée du 13 vendémiaire an IV, il fut dénoncé comme prévenu d'intelligence avec les chefs de la section Lepelletier, traduit à la commission chargée de les juger, mais solennellement acquitté de l'accusation. Menou en effet pouvait quelquefois être faible, mais il était incapable de trahir son devoir.

Il fut l'un des généraux employés dans l'inutile et impolitique expédition d'Égypte, et commanda la gauche de l'armée qui investissait Alexandrie. Mais toujours peu favorisé par les hasards des combats, il reçut, avant que d'entrer

dans la place, sept blessures à la vérité peu dangereuses.

Le général Menou étant gouverneur de Rosette y épousa une musulmane fille du maître des bains de cette ville, et depuis ce temps il fit précéder son nom de celui d'Abdallah. Il ramena cette épouse en France, lorsque après la mort du général Kléber auquel il succéda dans le commandement de l'armée, il se vit dans la nécessité d'évacuer l'Égypte par la capitulation honorable qu'il fit avec le général anglais Huttchinson au mois de fructidor an VIII. On sait que l'armée française était dans une telle position, dans un tel dénuement et tellement affaiblie que, même avec de plus grands talens militaires, Menou n'aurait pu la sauver de son entière destruction; il eut du moins la sagesse de savoir capituler à propos. D'ailleurs son ascendant n'était pas assez fort, son caractère assez ferme et sa réputation militaire assez grande pour étouffer ou même comprimer la désunion qui avait éclaté dans l'armée après l'assassinat de Kléber.

Quand il fut de retour à Paris, le premier consul approuva ses opérations et le retira du tribunat où il venait d'être élu en 1802, pour le nommer administrateur général du Piémont. Ce fut pendant le séjour qu'il y fit qu'il offrit au conseil général du département d'Indre-et-Loire un troupeau de vingt-cinq béliers mérinos purs, destinés à être distribués aux propriétaires du département qui seraient jugés capables d'en tirer le meilleur parti pour le croisement des races.

Il est mort à Venise, dont il était gouverneur, le 13 août 1810, âgé de cinquante-neuf ans, laissant sa femme et son fils dans le dénuement le plus absolu.

MESME (Laurent), né à Chinon en 1594. Il n'est guère connu que sous le nom de Mathurin de Neuré qu'il prit en sortant de la chartreuse du Budray où il resta trente ans qu'il employa principalement à se former dans la science des mathématiques. Ses succès en ce genre furent si heureux qu'il eut la réputation d'être l'un des plus habiles mathématiciens de son temps.

Après avoir quitté l'habit monastique, il chercha à se

pourvoir dans le monde sous le nouveau nom de Neuré. Le célèbre Gassendi, avec lequel il avait eu occasion de se lier, le fit entrer en qualité de précepteur chez l'intendant d'Aix; mais cet emploi lui convenait très-peu, ainsi qu'il le témoigne dans une lettre latine qu'il écrivit à Gassendi le 19 août 1643. Elle fut imprimée dans la première édition des œuvres de ce philosophe à laquelle, pour la supprimer, Neuré fit faire des cartons par la petite vanité de n'être pas connu pour avoir été précepteur d'un simple particulier.

Étant venu dans la capitale, il y fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, et lorsqu'elle fut terminée, la princesse leur mère l'en récompensa par une pension. Cependant cette pension ayant été diminuée dans la suite, Neuré fit un pamphlet contre madame de Longueville; mais l'original et les exemplaires en furent si promptement supprimés que le livre fut à peine vu de quelques personnes.

Son amitié et sa reconnaissance envers Gassendi le mirent en opposition avec Descartes, contre lequel cependant il ne paraît pas qu'il ait rien publié. Il n'en fut pas de même dans la querelle que le docteur Jean-Baptiste Morin suscita à Gassendi au sujet du mouvement, et de l'expérience que celui-ci avait faite en laissant tomber une pierre du haut du mât d'un vaisseau marchant avec vitesse. Il prouva que la pierre tombait toujours au même endroit précisément où elle tomberait si le bâtiment était en repos. Morin, d'un caractère violent et peu mesuré dans ses écrits, n'ayant point de raisonnemens solides à opposer à Gassendi, le traita d'hérétique, parce qu'il est plus facile d'injurier que de réfuter. Celui-ci se crut obligé de faire son apologie, et elle allait être imprimée lorsqu'il eut la générosité de la supprimer dans la crainte de faire trop de peine à son adversaire. Morin s'étant vanté depuis devant Neuré et le prieur de La Vallette d'avoir réduit Gassendi au silence, ceux-ci résolurent de faire paraître l'apologie dont ils avaient le manuscrit. Elle fut en effet imprimée à Lyon en 1646. Mais retenus par la crainte de déplaire à leur ami, ils ne la rendirent publique

qu'en 1649, avec une longue lettre de Neuré en forme de préface. Morin exhala sa bile dans une lettre pleine d'injures à laquelle Neuré répondit sous le pseudonyme du sieur de La Roche. Morin répliqua à cette lettre, ce qui lui en attira une autre de Neuré dans laquelle il ne déguisa plus son nom.

Malgré la réputation de savoir dont jouissait Neuré, il n'est connu que par ces écrits polémiques dont j'ai cru devoir donner l'origine. Il cultivait aussi la poésie latine. Marolles loue ses vers *pour leur élégance et les choses philosophiques qu'ils contiennent;* mais on sait que les jugemens du bon abbé ne sont pas les arrêts du goût; il est bien plus vrai que le grand vice du style de Neuré soit en vers, soit en prose, est l'enflure et l'affectation. Le même auteur dit aussi qu'il avait écrit la Vie de Gassendi, mais elle n'a jamais été imprimée, ainsi que son Histoire de la maison de Longueville qui était fort avancée, suivant le témoignage de Moisant de Brieux.

Nous avons de lui un opuscule assez curieux sur quelques superstitions bizarres qui se pratiquaient à Aix lors de la procession de la Fête-Dieu : 1° Mathur. Neuré Quærela ad Gassendum de parum christianis provincialium suorum Ritibus, minimumque sanis eorum moribus : ex occasione ludicrorum quæ Aquis-Sextiis in solemnitate Corporis Christi ridicule celebrantur, 1645, in-4 de 61 pag.; 2° Réponse d'un ami de M. Gautier, conseiller au parlement de Provence, à la lettre de J.-B. Morin, médecin et professeur en astrologie; Paris, 1649, in-8; 3° Lettre à M. Luillier, conseiller au parlement de Metz, au sujet de la réplique du docteur J.-B. Morin; Lyon, 1649, in-8. Ces lettres ont été réimprimées dans un volume qui a pour titre : Recueil de Lettres des sieurs Morin, de La Roche, de Neuré et Gassendi touchant la question *de motu impresso a motore translato*, où par occasion il est traité de l'astrologie judiciaire; Paris, Aug. Courbé, 1650, in-4.

Laurent Mesme, dit Neuré, est mort en 1676 ou 1677.

METTRAY (PIERRE DE), docteur en théologie, né en Touraine vers les premières années du seizième siècle, et probablement dans la commune de Mettray, à une lieue de Tours, fut curé de la paroisse de Saint-Benoît de Paris. C'est tout ce que l'on sait de lui. Il est auteur d'un discours prononcé en 1550 devant la reine de Navarre, et imprimé en latin chez Michel Vascosan, Paris, 1551, in-4.

MEUSNIER DE LA PLACE (JEAN BAPT. MARIE-CHARLES); né à Tours le 19 juin 1754. Il fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études que, par une inclination très-prononcée, il dirigea principalement vers la connaissance des sciences exactes. Entré dans le génie militaire, il ne tarda pas à s'y faire distinguer par des plans utiles et des inventions ingénieuses. Malgré sa jeunesse, le gouvernement ne craignit point de l'employer aux importans travaux du port de Cherbourg, et les grands talens dont il y fit preuve justifièrent complètement la confiance qu'on avait eüe en lui. En 1784, il fut reçu membre de l'académie des sciences, d'après plusieurs mémoires qu'il avait communiqués à cette illustre compagnie. Il était déjà lieutenant-colonel du génie à l'époque de la révolution. En 1790, le ministre de la guerre le chargea du soin d'imaginer et d'établir des signaux qui pussent avec rapidité communiquer les nouvelles qu'il importait à l'État de recevoir ou de transmettre par des procédés plus prompts que les voies ordinaires. C'est au perfectionnement de ces premiers procédés qu'est due l'invention des télégraphes.

La réputation méritée dont jouissait Meusnier le fit passer rapidement du grade de général de brigade à celui de général de division dans son arme. Ce fut en cette qualité qu'il servit, en 1792, à l'armée du Rhin où il inspira cette confiance que les vrais talens donnent toujours au vrai courage. Chargé de défendre contre l'attaque des Prussiens le petit fort de Kœnigstein, qui n'est qu'une espèce de rocher, il le fit avec une intrépidité digne d'un plus heureux succès. A peine le roi de Prusse fut-il arrivé devant ce fort qu'il fit

sommer, par un parlementaire, la garnison de se rendre. Meusnier, qui commandait, assemble ses soldats, au nombre de quatre cents, et leur dit : « Camarades, si vous restez « inébranlables, comme je n'en doute point, nous défen- « drons Kœnigstein tant qu'un seul de nous conservera la « vie; mais si, contre mon attente, je vous trouvais faibles, « parlez, ce moment serait le dernier de ma vie. » En même temps il leur montre deux pistolets qu'il appuie sur son sein. « Vaincre ou mourir, » s'écrie la garnison d'une voix unanime. Meusnier se tourne alors vers le parlementaire prussien, témoin de cette scène : « Allez rapporter à votre « prince, lui dit-il, ce que vous venez de voir et d'entendre. » Cependant le fort fut obligé de se rendre faute de vivres, seule circonstance où le courage devient inutile. Échangé presque aussitôt, il entra dans Mayence dont l'ennemi ne tarda pas à faire le siège. On lui confia la défense de Cassel, dont les fortifications n'étaient pas ce qu'on les a vues depuis. Cependant il la dirigea avec son habileté accoutumée; mais l'ennemi ayant tenté une attaque sur l'île de Saint-Pierre au milieu du Rhin, entre Cassel et Bieberick, il y eut la cuisse emportée par un boulet de canon le 9 juin 1793, et mourut le 13 du même mois.

Les débris de l'armée de Mayence passant à Tours au mois d'août suivant pour aller combattre la Vendée, les concitoyens de Meusnier honorèrent sa mémoire par une pompe funèbre qui eut lieu le 27 août, et à laquelle assistèrent tous ses compagnons d'armes dont le général Auber-Dubayet se rendit l'interprète. M. Xavier Audouin, qui avait recueilli ses cendres dans une urne fort simple, en fit depuis hommage au département d'Indre-et-Loire où elles sont conservées.

Nous avons de lui : 1° Mémoire sur la Courbure des Surfaces, lu à l'académie des sciences, les 14 et 21 février 1776. Il est imprimé au tom. x des savans étrangers, pag. 477, avec deux planches. L'auteur, alors âgé de vingt-deux ans, était membre correspondant de l'académie et lieutenant en

premier au corps royal du génie. 2° Mémoire où l'on prouve par la décomposition de l'eau, que ce fluide n'est point une substance simple, et qu'il y a plusieurs moyens d'obtenir en grand l'air inflammable qui y entre comme principe constituant : lu à l'académie des sciences le 21 avril 1777, et imprimé dans le recueil de ses mémoires, année 1780, avec une planche ; 3° Description d'un Appareil propre à manœuvrer différentes espèces d'air dans les expériences qui en exigent des volumes considérables, imprimé dans les Mémoires de l'académie des sciences, année 1782, pag. 465 des Mémoires et p. 3 de l'Histoire, avec deux planches ; 4° Mémoire sur les moyens d'opérer une entière combustion de l'huile, et d'augmenter la lumière des lampes, en évitant la formation de la suie à laquelle elles sont ordinairement sujettes : imprimé dans le même recueil, année 1784, pag. 390.

Si les hasards de la guerre n'eussent pas enlevé Meusnier à l'âge de trente-neuf ans, tout porte à croire que les sciences exactes l'auraient compté au nombre de ceux qui dans notre siècle en ont tellement avancé les progrès.

MICHEL (GUILLAUME), dit de Tours, poète et traducteur. Quoique cet écrivain soit une des plumes les plus fertiles de la Touraine au seizième siècle, les particularités de sa vie n'en sont pas plus connues pour cela, et l'on ignore également la date de sa naissance et celle de sa mort. On juge seulement par le temps où parurent ses premiers ouvrages qu'il dut naître sur la fin du quinzième siècle, et par les derniers qu'il a publiés, qu'il ne passa pas le milieu du seizième. Ainsi il n'écrivit que sous le règne de François Ier.

Il prend ordinairement le nom de Michel de Tours, ce qui ferait croire qu'il est né en cette ville. Cependant, d'après l'épître dédicatoire à Antoine, duc de Lorraine, de sa traduction de Josèphe, il paraîtrait qu'il était de Châtillon-sur-Indre, petite ville sur les confins de la Touraine et du Berry.

Tout ce que nous pouvons conjecturer à son égard, c'est

qu'il était professeur d'humanités et que c'est ce qui l'engagea à entreprendre ses traductions de Virgile. L'abbé Goujet remarque qu'au frontispice de l'édition des Bucoliques de 1529, il est représenté un rouleau à la main, entouré de jeunes gens auxquels il paraît donner des leçons. On voit aussi par quelques-uns de ses écrits qu'il était lié d'amitié avec Michel d'Amboise son compatriote.

Le Nouveau Dictionnaire historique n'a consacré aucun article à Guillaume Michel, dont cependant il est fait mention dans La Croix du Maine, Duverdier et Goujet. Ce dernier le juge très-sévèrement et peut avoir raison quant à ses poésies. En effet, à ses fictions morales, à ses allégories mystiques, on croirait que cet auteur a écrit au commencement du quinzième siècle, et non au temps de Clément Marot. C'est le même genre et le même style que Jean Bouchet, le traverseur des voies périlleuses.

Michel étant assez peu connu, on jugera de son goût et de sa manière par le morceau suivant, tiré de sa Forêt de Conscience. C'est une espèce de tour de force qui consiste en ce que le second de chaque vers doit présenter, avec un sens différent, les mêmes mots à peu près que ceux du vers qui le précède, du moins quant à la prononciation de ce temps-là.

PLAINTES ÉQUIVOQUES SUR LA CHASSE.

PAR DICTIONS ET PAR SYLLABES.

Je t'ay requis pour tes fourets;
Jette rects qui porte fou rets.
Tends-les affin contre le monstre
Tant laid, affin qu'on te le monstre
Pris et enferré par ta chasse.
Prisé en seras : pourtant chasse :
Sathan à ton nom deschasser
S'attend. Hastons-nous de chasser
Sa lute, pour à loz entendre.
Salut t'en pourra lors attendre.

Or est aus toy assorde tant;
Or t'essuis-toy, et sors de tant
De coulpes et pollutions,
De coulpes ès pollus syons
L'amour de toy tant curieulx.
Las! munde-toy : tes cuer et yeulx
Anime des boutons meschans.
Amy ne déboutons mes chants;
Ensuyvons à ces lettres bonnes.
Ainsi vont aux célestes bonnes
Les glorieulx et pardurables
Les gloires veoir et paix durables.

Il serait peut-être assez difficile de comprendre ce langage sans la ponctuation que j'y ai ajoutée, et qui manque dans l'imprimé gothique.

Quant aux traductions de Michel, quoiqu'il soit impossible de les lire aujourd'hui, du moins doit-on convenir qu'elles avaient alors leur utilité, puisque ses originaux n'avaient pas encore été publiés en langue vulgaire.

Voici la liste de ses ouvrages : 1° La Forêt de Conscience, contenant la Chasse des Princes spirituelle (en vers, suivie de l'ante nouvelle de Salut, en prose); Paris, Michel Lenoir, 1516 et 1520, in-8, goth., fig. en bois. Cet ouvrage est recherché des curieux, surtout l'édition de 1520. 2° Le Siècle doré, contenant le temps de Paix, Amour et Concorde, en ryme; Paris, Lefèvre, 1521, in-4 goth. Livre assez rare et recherché. 3° Élégies, Thrênes et Complaintes sur la mort de Madame (Claude) en son vivant reine de France; in-8 goth. Fort rare. 4° Le Penser de royale mémoire, auquel sont contenues les épîtres envoyées par le royal prophète David au très-chrestien roy de France François Ier, avec aucuns mandemens et autres choses convenables à l'exhortation du soutiennement et entretiennement de la saincte foy catholique; Paris, Jehan de la Garde, 1518, in-4 goth.; 5° de la Justice et de ses Espèces, livre très-profitable pour tous ceux qui désirent connaître le moyen de vivre heureusement

et paisiblement entre les hommes; revu, prélu et corrigé depuis, par Guillaume Aubert, avocat; Paris, Jacques Kerver, 1556, in-8. Ce titre indique qu'il y en avait eu précédemment une ou plusieurs éditions.

Le surplus de ses écrits consiste en des tranductions: 6° les Bucoliques de Virgile Maron avec cinq autres livres par lui composés; c'est à sçavoir: Virgile, du Vergier, et de la lectre de Pythagoras *y grecum*; de l'Invention des Muses; du Chant des Seraines et de la Roze, tous par ryme, translatées de latin en françois, avec l'exposition en prose; Paris, Jehan de la Garde, 1516, in-4 goth.; 7° les Géorgiques de Virgile Maron, translatées de latin en françois et moralisées; Paris, Durand Gerlier, 1519, in-8 goth. Ces traductions réunies à celle de l'Énéide par Octavien de Saint-Gelais, furent réimprimées à Paris par Nicolas Coûteau, 1529, in-fol. Les exemplaires sur vélin de cette édition avec trente-une miniatures sont très-précieux. 8° Lucius Apuleius de l'Asne doré, autrement dit de la couronne de Cérès, translaté de latin en françois; Paris, veuve Jehan Jehannot, 1517, in-4 goth., et Galliot Dupré, 1518, in-fol. goth.; 9° les trois livres de Polydore Virgile, des inventeurs des choses; Paris, Pierre Le Brodeur, 1520, in-8; 10° Eutropius et Paulus Diaconus, des Faicts des roys et empereurs romains et des consuls de Rome, pareillement des roys d'Italie; Paris, Michel Lenoir, 1521, in-fol.; 11° l'Épitome de Valère-le-Grand, intitulé le Floralier, premièrement recueilli par Robert de Valle et translaté par G. Michel; Paris, Pierre Le Brodeur, 1524, in-4 goth.; 12° les OEuvres de Justin vrai historiographe, et gestes de Troge-Pompée, contenant XLIV liv., traduits de latin en françois; Paris, M. Lenoir, 1526, in-8; 13° la Très-Illustre et Mémorable Vie, faicts et gestes des douze Césars en douze livres, distinguée et réduycte par le très-scientifique orateur romain Suétone Tranquille composée, nouvellement translatée de latin en françois; Paris, Jehan Petit, 1530, in-fol., min. goth. Chaque paragraphe commence par les premiers mots latins du texte;

14° Josephe juif et hébrieu historiographe grec de l'antiquité judaïque, nouvellement translaté de latin de Ruffin Aquileian en vulgaire françois; Paris, le vingt-cinquième jour du mois d'avril 1534, Nic. Couteau, in-fol. goth.; ibid., 1539, Vinc. Sertenas, in-fol. de 250 feuilles; 15° la Pandore de Janus Olivier, père spirituel et évêque d'Angers, translatée des vers latins du dit Olivier, en rime françoise; Paris, Arnoult et Charles Langelier, 1542, in-8.

Guillaume Michel n'ayant rien fait imprimer depuis 1542, on présume qu'il ne vécut pas très-long-temps après cette époque.

MILON DE MESME (ALEXANDRE), seigneur de Varenne, Lerné, Boisbonard, docteur de Sorbonne, évêque de Valence, né à Tours vers 1688. Il commença sa carrière ecclésiastique par être prieur de Villers-Saint-Sépulchre et prévôt dans l'église de Saint-Martin de Tours; ensuite il fut nommé aumônier du roi en 1716. Ce fut en cette qualité que, le 2 octobre 1717, il baptisa, dans la chapelle des Tuileries, le comte de Clermont qui avait le roi pour parrain et la duchesse de Berri pour marraine. En 1722, il assista au sacre de Louis XV, et étant aumônier de jour, il en fit les fonctions comme évêque de Valence, évêché qu'il obtint effectivement le 4 mai 1725. Sa province le députa à l'assemblée générale du clergé tenue aux Augustins dans cette même année, et ce fut lui qui fut chargé de prononcer la harangue de clôture à Versailles le 14 septembre. Le roi le gratifia peu de temps après de l'abbaye de Léoncel, et, en 1742, de celle de Saint-Benoît-sur-Loire.

Ce prélat se distingua par la sagesse et l'éloquence de ses instructions pastorales, et surtout par un très-beau mandement du 8 janvier 1757, sur l'assassinat de Louis XV par Damiens. Il est mort en 1772.

Son grand oncle, Louis Milon, également né à Tours en 1645, d'une ancienne famille de robe, d'abord chanoine de Saint-Martin, prieur de Saint-Marcel et des Deux Jumeaux, fut nommé à l'évêché de Condom en 1693. Ce pieux évêque

y fonda un hôpital, dont il confia la direction aux Filles de la Foi, rétablit les églises de Monchenit et de Puge, qui étaient restées en ruines depuis leur destruction par les protestans, et mourut en faisant la visite de son diocèse, au commencement de 1724, âgé de soixante-dix-neuf ans.

MONDION (Jacques de), curé de la paroisse de Saché en Touraine, sa patrie, né vers 1580. On rapporte qu'à l'époque du jubilé de 1625, il prêcha avec tant d'onction et de ferveur que la jeune Marguerite de Rouxelley, fille du seigneur de Saché, l'une des plus belles personnes de son temps, fut tellement touchée de son éloquence, que décidée tout à coup à renoncer au monde, elle voulut se retirer au couvent des carmélites de Tours, mais ses parens s'y étant constamment opposés, elle en suivit intérieurement la règle dans la maison paternelle, où elle vécut saintement et mourut trois ans après, âgée de vingt-un ans.

Le curé de Saché, dont cette conversion était l'ouvrage, publia un traité des vertus de la bienheureuse Marguerite de Rouxelley de Saché; Angers, 1630, in-12. Peu de temps après il en composa un autre sur le même sujet qui a pour titre : la Vie, la Mort et les Miracles de Marguerite Rouxelley de Saché, également imprimé à Angers, 1630, in-12.

MONSNYER (Raoul), docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Martin de Tours, né en Touraine vers les commencemens du dix-septième siècle. Il était très-versé dans l'histoire ecclésiastique et profane. Le chapitre, qui savait apprécier son mérite, l'engagea à écrire l'histoire de l'église de Saint-Martin. Il entreprit cet ouvrage qui, d'après son plan, exigeait de très-grandes recherches, et il le termina en 1665. L'impression en était commencée lorsque les prévôts de cette église prétendirent qu'ils n'y étaient pas traités assez favorablement, et eurent le crédit de faire suspendre cette impression, qui s'arrêta à la page 207. C'est tout ce qui en a paru, car les feuilles n'en furent point supprimées.

Monsnyer précédemment avait défendu avec chaleur les privilèges de son chapitre qui avaient été attaqués par le cé-

lèbre docteur Delaunoy, surnommé le Dénicheur de saints, dans son livre intitulé : Examen de certains priviléges et autres pièces du procès entre l'archevêque de Tours et le chapitre de Saint-Martin; Paris, Martin, 1676, in-4. Monsnyer y répondit par le livre qui a pour titre : Celeberrimæ sancti Martini turonensis ecclesiæ jura propugnata contra Launoium; Parisiis, Pépingué, 1663, in-8.

Les curieux ont conservé les 207 premières pages de son histoire de l'église de Saint-Martin, intitulée : Historia celebris ecclesiæ sancti Martini turonensis autore Radulpho Monsnyer doctore theologo-sorbonico et canonico ejusdem ecclesiæ (Turonibus, Flosseau, 1666), mais sans date et sans nom d'imprimeur. On a encore de lui un recueil de pièces sur le monastère de Marmoutier, 1 vol. in-fol.

La date de sa mort n'est pas connue.

MOREAU (Pierre), en latin Morellus, né à Loches dans le commencement du quinzième siècle. Il était très-savant dans les langues grecque et latine. François Feu-Ardent, qui le connaissait particulièrement, dit qu'il n'avait pas moins de probité que de savoir. Ce fut à la sollicitation de Jean de Saint-André, doyen de Carcassonne, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la lettre qu'il lui écrit, qu'en 1560 il entreprit de traduire du grec en latin le Trésor de la Foi orthodoxe de Nicetas Acominat, dit Choniates. En 1561, il acheva la traduction de la Monodie ou éloge funèbre de ce même Nicetas, par Michel son frère, ainsi que les premiers livres du Trésor, ce qu'il appelle son coup d'essai dans l'art de traduire le grec. Il promet dans la même lettre de mettre successivement au jour l'ouvrage entier; cependant il n'en a jamais paru que les cinq premiers livres, encore ne fut-ce qu'en 1580. Il est vrai que dans cet intervalle il en fit paraître quelques fragmens; mais on voit qu'en diverses rencontres il se plaint du dérangement qu'apportaient à ses travaux et les troubles continuels du royaume, et le temps qu'il lui fallait perdre à déchiffrer le manuscrit de son auteur qui était fort endommagé.

Ce fut sans doute pour se délasser de ce travail ingrat qu'il publia, en 1568, sa traduction latine de la grande Catéchèse de saint Grégoire de Nysse, et qu'il acheva, au mois de décembre 1572, celle du Dialogue de Psellus sur l'opération des démons, qu'il commença par écrire en français.

Les différens ouvrages de Pierre Moreau sont : 1° Nicetæ Choniatæ magni logothetæ secretorum, inspectoris et judicis Veli, præfecti sacri cubili, Thesauri orthodoxæ fidei libri V priores quorum 1°, 2°, 3°, jactis christianismi fundamentis, 4° antcariana 44 hæreses, quintoque arianorum et eunomianorum deliria confutat. Ex bibliotheca cl. viri D. Joannis à S. Andrea; Parisiis, Guill. Chaudière, 1580, in-8; 2° divi Gregorii nysseni episcopi qui catechiticus inscribitur, hoc est fidei christianæ institutio ex græcis nondum in vulgus emissis, latinitate donatus, Petro Morello turonensi interprete ex bibl. C. V. D. Joannis a S. Andrea.

Accesserunt nulla et ipsa recens e græcis latine facta, scilicet; D. Nicetæ colossensis vita, cum ejusdem in suum orthodoxiæ Thesaurum indice, fragmentoque libri 20 de ritu qui tunc observatur cum quis a Saracenismo ad christianismum se recipit.

DD. Petri laodicensis et Germani patriarchæ const. expositiones in orationem dominicam.

Ejusdem D. Germani versus de cruce D. N. J. Ch.

Oratio alphabetica Græcorum ad sacram synaxim convenientium; Parisiis, G. Chaudière, 1568, in-8 de 200 pag. La traduction de Grégoire de Nysse est dédiée au pape Pie V, et celle des autres traités à Simon de Maillé, archevêque de Tours. 3° Traité par dialogue de l'Énergie ou opération des diables, traduit en françois du grec de Michel Psellus; Paris, G. Chaudière, 1573, in-8; 4° Michaelis Pselli de Energia seu operatione Dæmonorum, e græco translatus; Parisiis, G. Chaudière, 1577, in-8. Cette traduction latine est insérée dans l'édition donnée par Gaulmin. 5° Paternelles remontrances et Exhortations à bien vivre et bien mourir, de Basile Macedon, empereur de Constantinople, à Léon-le-Sage, son

fils, par forme acrostiche, avec les cantiques de Pâques dudit Léon et de Constantin son fils et consort audit empire, traduites de l'exemplaire grec de la Librairie du Roi et de celle de M. de Saint-André, chanoine de la cathédrale de Paris; Paris, G. Chaudière, 1580, in-8.

On présume que Pierre Moreau était ecclésiastique. La date de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance.

MORILLON (DOM JULIEN GATIEN DE), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours en 1631, fit profession à Rennes, le 3 août 1652, à l'abbaye de Sainte-Melaine, à l'âge de dix-neuf ans. Il avait un goût très-prononcé pour la poésie française, et il composait les vers avec une telle facilité, qu'on lui en vit faire plusieurs fois jusqu'à soixante de suite sans hésiter; mais ce fut sans doute cette prodigieuse facilité qui nuisit à la perfection de ses ouvrages, ou, pour mieux dire, qui l'éloigna toujours de la perfection. Il y a dans sa poésie une sorte d'abandon qui tient autant de la faiblesse que de la douceur. Il ne s'élève presque jamais, rampe très-souvent, manque fréquemment de goût et soigne trop peu son style.

L'ouvrage par lequel il s'est principalement fait connaître est son poëme intitulé : Joseph ou l'Esclave fidèle (en 6 livres); Turin (Tours), Benoît Fleury, 1679, in-12. Quelques passages de ce poëme, assez innocens d'ailleurs, excitèrent les scrupules des supérieurs de sa congrégation, qui ne prononcèrent pas sa suppression, mais qui en retirèrent avec soin le plus d'exemplaires qu'il leur fut possible d'en recueillir. C'est ce qui l'a rendu assez rare, quoiqu'on assure qu'il en ait été fait à Bréda, en 1705, une édition que je n'ai rencontrée nulle part.

Plusieurs passages croisés sur un exemplaire de la bibliothèque de Marmoutier semblent indiquer que c'étaient ceux contre lesquels s'était dirigée la censure de l'ordre. Ils se trouvent au troisième chant. Voici le premier, pag. 64.

Tous veulent acheter un captif si bien fait;
Mais un prix excessif rend ces vœux sans effet.
Enfin de Pharaon un ministre fidèle,
Le fameux Putiphar entend cette nouvelle;
Il se rend à la place, et connoît que son cœur
De ce jeune captif fait déjà son vainqueur.
En effet, dans ses yeux une molle tendresse
Ne découvre que trop sa honteuse foiblesse :
Mais le Dieu que Joseph a soin de réclamer
L'exemptera d'un mal que je n'ose nommer.
Le More glorieux de sa bonne fortune,
En rend grace au soleil, en rend grace à la lune,
Encense tous ses dieux pour un bienfait si grand;
Sans disputer de prix, paye au mot le marchand,
Et retourne chez lui suivi de sa conquête,
Plus gay qu'un jeune époux qui revient d'une fête.

La première déclaration d'amour de la femme de Putiphar est également raturée, ainsi que sa seconde qui est faite en termes moins équivoques, pag. 77.

Trop aimable insensible, il n'est plus temps de feindre:
Tout est calme, tout rit : vous n'avez rien à craindre.
Je parle à découvert; voici l'heureux moment
Que vous ménagerez, si vous êtes amant.
Quand on s'est expliqué d'une manière tendre,
Vous avez cru pour lors qu'on vouloit vous surprendre :
Mais votre cœur timide en a jugé trop tôt.
On vous disoit tout bas ce qu'on vous dit tout haut.
Je vous aime, cher hôte, et mes yeux trop fidèles
Vous en ont dit cent fois d'assez tendres nouvelles.
Il falloit écouter leur langage secret :
On ne plaît pas toujours quand on est si discret.
A votre âge il sied mal de paroître trop sage;
L'enjoûment et l'amour nous charment davantage.
Avouez votre faute, et pour la réparer,
Mettez fin aux langueurs que vous faites durer.
Souffrez, cher étranger, que je vous persuade :
Pour mieux y réussir j'ai feint d'être malade.

Que dis-je? hélas! mon cœur est malade à mourir;
Mais il ne tient qu'à vous, cruel, de le guérir.
Là ses yeux languissans et son air peu modeste
A défaut de sa langue achevèrent le reste.

Enfin, comme on peut le penser, on n'a pas oublié les situations difficiles où deux fois Joseph se trouve obligé de résister à la violence des désirs d'Osirie.

Je me suis borné à ces citations pour montrer qu'elles auraient à peine fixé l'attention si elles étaient sorties de toute autre plume que de celle d'un religieux. Ces détails étaient d'ailleurs indispensables, puisqu'ils font un des objets principaux du poëme, et quoique les tableaux de Bitaubé aient une teinte plus voluptueuse, personne n'a songé à lui en faire un reproche. Un poète ne peut pas, comme la Genèse, se borner au *dormi mecum*. Celui-ci seulement aurait pu se montrer moins fidèle aux mœurs orientales en supprimant les désirs de Putiphar, dont ne parle point le trente-neuvième chapitre de la Genèse.

Les autres poésies de D. Morillon sont : 2° Paraphrase du livre de Job; Paris, Billaine, 1668, in-8; 3° Paraphrase du livre de l'Ecclésiaste; Paris, Billaine, 1670, in-8; 4° Paraphrase du livre de Tobie; Orléans, 1674, in-8; 5° nouveau recueil de Poésies; Turin (Tours), Benoît Fleury, 1696, in-8. Ce dernier recueil, imprimé après sa mort, est un mélange de pièces sacrées et de pièces badines dont nulle n'a le ton qui lui est propre.

Quant aux paraphrases des livres sacrés, elles manquent de chaleur et d'élévation. On y rencontre même quelquefois de ces expressions triviales qui dépareraient les meilleurs morceaux; témoin la fin de cette strophe :

Et dans cette maison, comme en un jour de fête,
Ces méchans, pour montrer leur vain contentement,
Y chantent tous à pleine tête.

Le P. Morillon n'était qu'un versificateur et n'avait ni le

feu ni l'imagination qui constituent essentiellement la poésie. C'était au surplus un homme intelligent et habile dans la direction des affaires de son ordre, qui le choisit pour être procureur général des monastères de la Bretagne. La poésie le consolait des dégoûts de la chicane et des procédures qu'en qualité de procureur il était obligé de suivre devant les tribunaux. Il présenta même un jour au parlement de Rennes une requête en vers qui, par la nouveauté du fait, lui fit obtenir l'objet de sa demande.

Il mourut à Rennes le 14 janvier 1694, âgé de soixante-trois ans. D. René-Prosper Raffin a donné sur son confrère une notice historique qui se trouve dans l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, pag. 150.

MORNAC (Antoine), né en 1554 en Touraine, à quelques lieues de Palluau, où son père Thibault et son aïeul Antoine Mornac avaient exercé la profession d'avocat. Il fut reçu lui-même en cette qualité au parlement de Paris, en 1579, et en peu de temps il s'y fit connaître comme l'un des plus savans jurisconsultes de son siècle. Il revint dans sa patrie en 1589, étant resté attaché au parlement que le roi Henri III venait de transférer à Tours. En 1593, il plaida avec beaucoup d'éclat aux grands jours d'Auvergne qui avaient été assemblés à Clermont.

Aux talens de l'éloquence il joignait une profonde connaissance des lois romaines qu'il avait entrepris de conférer avec le droit français; mais il mourut avant que d'avoir pu terminer ce grand ouvrage.

Il n'était pas seulement grand jurisconsulte, il était encore assez bon poète latin, ainsi qu'on en peut juger par ses *Feriæ forenses.* Les troubles civils dont il avait été témoin lui inspirèrent l'idée d'un poëme épique en neuf livres qu'il conduisit jusqu'à la fin, mais qui n'a point été imprimé.

Après avoir joui pendant quarante ans au barreau de la plus haute réputation de talens et de probité, Mornac mourut à Paris en 1619, âgé de soixante-cinq ans.

Il nous a laissé: 1° De falsa regni Yvetoti narratione, ex

majoribus commentariis fragmentum; Parisiis, Martin, 1615, in-8 de 24 pages seulement; 2° Antonii Mornaci parisiensis jurisconsulti Feriæ forenses, et Elogiæ illustrium togatorum Galliæ ab anno 1500; Parisiis, Buon, 1619, in-8. Ces éloges ne regardent pas seulement les jurisconsultes, mais encore les poètes et les savans. Ils étaient le délassement de l'auteur pendant les vacances, et c'est ce qui leur a fait donner le titre de *Feriæ forenses*. 3° Observationes in XXIV priores libros Digesti et in IV priores libros Codicis edente Fr. Pinssonio; accedunt Feriæ forenses et Elogia illustrium togatorum Galliæ ab anno 1500; Paris, Sommaville, 1654, in-fol., 2 vol. Ces commentaires ont moins pour objet d'expliquer les lois romaines, que de les conférer avec le droit français. 4 De Bello civili, poema epicum seu de scelerum miseriarumque portentis Galliæ. Ce poëme, ainsi qu'on l'a vu plus haut est resté manuscrit. C'est, il est vrai, moins un poëme épique qu'une histoire en vers dénuée de merveilleux, sans épisodes, et dont la longueur en eût rendu la lecture fatigante malgré quelques détails heureux qui n'auraient pu dédommager de l'ennui que neuf livres de faits et de récits historiques ne pouvaient manquer de produire.

Le passage suivant est tiré de la description du combat singulier du brave Marolles avec Marivaut.

Congrediamur, ait; primæ sociata juventæ
Hæc fuit in nostris Turonum collusio campis.
Neve putes vilem, qui cùm decernere ferro
Expetis : ortus ego serie Marollus avorum
Nobilium, bellisque fuit mea cognita virtus.
Ipse etiam tibi sum Marivaltus. Regius infit
Alter eques, factis ego Belga superbus avitis
Haud fuerim, proprias malo mihi quærere lauros.

. . . .

Clangor utrinque ferox : metuit patronus utrinque.
Ardet adire virum Marivaltus, et emicat armis,
Seque fore Entellum minitatur uterque Dareti.
Heu! galeam, Marivalte, cave, passim agmina clamant

Regia! te feret hostis atrox ; tu vertice fixo
Laberis, atque tuæ nunc est meta ultima vitæ;
Cassidis interior quæ pars tegat ora dehiscit,
Lethiferæque tenet metuenda foramina cratis :
Fata, pa 'one, mone, malus hic te respicit error :
Divide martigenas, tantum ut mutetur hiulca
Buccula : sed serum est ; etc.

Toutes les œuvres de Mornac sur la jurisprudence ont été imprimées à Paris en 4 vol. in-fol., 1721—1724.

I. MOTERON (René), peintre, né à Tours, florissait vers la fin du quinzième siècle. Il paraît qu'il réussissait particulièrement dans le paysage, et que l'on faisait assez de cas de ses tableaux en ce genre.

II. MOTERON (Étienne), religieux feuillant, de la même famille que le précédent, connu en religion sous le nom de frère Étienne de Saint-Jean, naquit à Tours vers la fin du seizième siècle. Tous les loisirs de sa vie solitaire furent occupés à l'art de la tapisserie qu'il porta au plus haut degré de perfection. Il excellait surtout dans les ouvrages de petit point; mais il n'employait guère ses talens que pour faire des ornemens d'église, et très-peu de personnes eurent sur lui le crédit d'obtenir quelqu'un de ses ouvrages. Le père Pierre de Saint-Romuald, religieux du même ordre, assure, dans sa continuation de la chronique d'Adémar, que le frère Étienne de Saint-Jean mariait avec tant d'art et d'industrie les fils d'or et d'argent avec la soie et les plumes des divers oiseaux, que ses ouvrages imitaient la peinture et formaient autant de tableaux du fini le plus précieux.

On ignore l'époque de sa mort ainsi que celle de sa naissance. Il ne reste plus aucune trace de ses ouvrages.

N

NÉOMAYE (Sainte), née en Touraine sur les confins du Loudunois, et selon quelques autres dans la commune même

qui porte son nom. On tient par tradition qu'elle était de l'ancienne famille de Bauçay, qui fut alliée à la maison royale. Ce qu'il y a de certain c'est que de tout temps les Bauçay l'ont reconnue pour leur patrone, et qu'ils ne firent jamais bâtir d'église sans y fonder une chapelle en son honneur. Ils ont été long-temps seigneurs de la paroisse de Sainte-Néomaye, jusqu'au 15 août 1385 que le roi Charles VI acheta la terre de Bauçay pour Catherine de France sa sœur, un an avant son mariage avec Jean de Berri comte de Montpensier.

Malgré l'éclat de sa naissance, sainte Néomaye, par humilité et à l'exemple de sainte Géneviève, ne voulut point d'autre condition que celle de garder les troupeaux de son père, pouvant dans cet emploi vaquer sans distraction à la méditation et à la prière. Elle mourut saintement au lieu de sa naissance, et fut enterrée dans l'église paroissiale qui porte aujourd'hui son nom. On y célèbre sa fête le 14 janvier.

NUBLÉ (Louis), avocat, né à Amboise au mois de janvier 1604. Quoiqu'il n'ait rien publié, les éloges que tous les savans de son temps se sont plu à lui donner prouvent qu'il occupait un rang très-distingué parmi eux. Ménage, dans ses *Juris civilis Amœnitates*, dit qu'il l'aima aussitôt qu'il l'eut connu, non-seulement à cause de sa vaste érudition et de la solidité de son jugement, mais encore pour sa probité et sa rare modestie. Hadrien de Valois en fait le même éloge, et ajoute qu'il n'était pas seulement savant, mais chéri de tous les savans. En effet, nous voyons qu'il était en liaison intime avec le P. Sirmod, les frères Dupuy, Gassendi, Fabrot, Racan et Montmor, maître des requêtes. Plusieurs même lui ont dédié leurs ouvrages, tels que Pinsson, ses notes sur la coutume de Bourgogne; Ménage, ses Aménités du Droit civil; Hadrien de Valois, la Vie de Henri son frère, et Launoy son Apologie pour Nefingus évêque d'Angers.

En 1657, il fut agrégé d'honneur parmi les docteurs de droit en considération de son mérite. Il mourut à Paris le 14 juillet 1686, âgé de quatre-vingt-deux ans et demi, et fut

enterré dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, où Pélisson, Ménage et mademoiselle de Scudéry lui firent ériger un monument. M. Buignon, conseiller d'état, fit son éloge.

Il avait composé plusieurs ouvrages d'érudition que son extrême modestie l'empêcha de publier. L'auteur de la Nouvelle Bibliothèque de droit parle d'un traité qu'il avait fait pour prouver que le péculat n'était pas puni de mort, et d'une dissertation par laquelle il démontre que les juges ne pouvaient jamais prononcer la peine capitale dans tous les cas où elle n'est pas ordonnée par nos rois. Quelque temps avant sa mort il avait achevé un traité de la Transsubstantation qu'on avait promis de rendre public, mais ce projet n'a pas été exécuté.

NEURÉ (MATHURIN). *Voy*. Mesme (Laurent).

O

ODESPUNG DE LA MESCHINIÈRE (LOUIS), né à Chinon en 1597, de Pierre Odespung, maître des requêtes, conseiller ordinaire de M. le duc d'Orléans frère unique du roi, et d'Anne Delanoue. Ayant embrassé l'état ecclésiastique il obtint un canonicat dans la cathédrale de Rennes, et y exerça en outre, pendant près de quinze ans, la charge d'official métropolitain de Bretagne. Il fut employé par les états de cette province dans les affaires les plus importantes, et nommé agent du clergé de France par l'assemblée générale de la province ecclésiastique tenue à Tours au mois de mai 1630. Mais quoiqu'il eût réuni les trois quarts des suffrages, l'archevêque de Tours, de son autorité privée, reçut le serment de son concurrent Bernard de Sariac, abbé de Paimpont. Odespung réclama contre cette violation des formes et des principes, et publia à ce sujet une petite brochure intitulée : Raisons de Louis Odespung de la Meschinière, élu agent général du clergé de France, contre l'opposition formée à son élection par le sieur de Sariac, abbé de Paimpont; Tours, 1630, in-8. On la trouve au tom. XVI du Mercure français,

pag. 593. Ce différent fut enfin terminé dans une assemblée d'évêques à Paris, par la voie du sort qui favorisa l'abbé de Paimpont, et donna l'exclusion à celui qui avait été légalement élu, à la condition cependant qu'il le serait de droit après les cinq ans d'exercice du premier.

En 1638, il publia un recueil en cinq livres des actes des assemblées du clergé. Ce travail, quelque imparfait qu'il fût, le fit choisir par l'archevêque des Reims, l'évêque de Saint-Brieuc et l'abbé de Saint-Venant pour rédiger les mémoires du clergé de France. L'assemblée générale tenue en 1645 lui témoigna la même confiance, en l'invitant pareillement à se charger de ce soin. Il le fit, mais avec beaucoup trop de précipitation, puisque dès l'année suivante l'ouvrage parut sous ce titre : Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du clergé de France, recueillis et imprimés par le commandement de l'assemblée générale tenue en 1645; Paris, Vitré, 1646, in-fol., 2 vol. Le premier contient les harangues, les remontrances faites au roi, les dons gratuits, les pensions, etc. On trouve dans le second les édits, ordonnances, lettres patentes, cahiers, et ce qui concerne la police de l'Église, les bénéfices, l'administration du temporel, les privilèges et franchises, etc. Ce premier recueil fut suivi d'un second intitulé : Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du clergé de France, contenant tout ce qui s'est passé depuis l'assemblée tenue en 1650 et 1651; Paris, Vitré, 1652, in-4. C'est la continuation de l'ouvrage précédent. Il pèche comme lui par le défaut d'ordre dans la classification des matières.

Odespung, étonné qu'on n'eût pas recueilli tous les conciles tenus en France avec autant de soin et de recherches qu'on en avait mis à rassembler les conciles étrangers, entreprit de réparer cette omission ou cette différence; mais s'apercevant bientôt que ce travail devait le conduire trop loin, il se borna à réunir ceux qui se tinrent en France depuis le concile de Trente. A l'exception de celui d'Embrun qu'il ne put jamais se procurer, on les trouve tous dans sa collection intitulée :

Concilia novissima Galliæ a tempore concilii tridentini celebrata, edita per Lud. Odespung de la Meschinière; Parisiis, Béchet, 1646, in-fol. Ce volume sert ordinairement de suite aux trois publiés par le P. Sirmond et à celui de Pierre Delalande.

L'abbé de Marolles dit, dans le dénombrement de ceux qui l'ont honoré de leurs livres : « J'eus encore de lui ce qu'il « composa des ordres de chevalerie, et les discours qu'il mit « au jour, touchant les recueils d'estampes qu'il avait faits « en plusieurs volumes, lesquels n'ont pas conservé toute « l'estime que son travail avait mérité. » On ne peut douter d'après cela que ces ouvrages ont été imprimés, mais je n'ai pu en retrouver aucune trace. La date de sa mort est également restée inconnue. Son portrait a été gravé par Balthasar Moncornet.

ODON (Saint), second abbé de Cluni, né en Touraine en 879; quelques-uns ont dit dans le Maine, mais c'est sans aucun fondement. Abbon son père, favori de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, résidait le plus habituellement à Tours. Odon commença et finit ses études aux écoles de l'église de Saint-Martin, où Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, lui fit obtenir un canonicat dès l'âge de dix-neuf ans, et l'on sait qu'alors il fallait nécessairement être né en Touraine pour pouvoir posséder ces sortes de bénéfices. Si l'on en croit une lettre que lui écrivait le comte Foulques, il aurait été son frère de lait; mais cette lettre n'est rien moins qu'authentique, puisqu'elle précède le Traité de la réversion de Saint-Martin, qui, suivant toute apparence n'est pas de saint Odon.

Aux vertus de son état il joignait des talens éminens comme orateur, historien, théologien et même comme poète. Sigebert nous apprend qu'il était très-grand musicien et qu'il avait composé plusieurs hymnes en l'honneur des saints. Son mérite ne tarda pas à l'élever aux dignités d'écolâtre, de prévôt et de grand chantre de son église; mais son extrême piété le désabusa bientôt du prestige des honneurs tempo-

rels. A l'âge de trente ans il abdiqua tous ses bénéfices, et embrassa la vie monastique à Beaume dans le diocèse de Besançon.

Sa réputation s'était déjà tellement répandue que Bernon, premier abbé de Cluni, jugeant qu'il était seul capable de rétablir dans l'ordre l'ancienne discipline, le désigna pour son successeur. En effet, cet abbé étant mort, il fut unanimement élu par tous les religieux, et sacré en 926 ou 927 par Bernoin évêque de Besançon. Il parvint en peu de temps à remettre la règle de saint Benoît dans sa première vigueur, et rendit l'abbaye de Cluni si célèbre, qu'il en fit une congrégation particulière d'où sortirent des papes, des cardinaux et plusieurs écrivains renommés. Les donations qu'il lui procura furent en si grand nombre que, dans les derniers temps il en restait encore cent quatre-vingt-huit chartres.

Son zèle ne se borna pas à sa seule abbaye, il s'étendit en même temps sur toute la France et même sur l'Italie. Plusieurs abbayes réclamèrent ses soins pour y opérer la réforme; elles le consultaient comme leur maître, et la plupart le considéraient comme leur abbé dont elles se plaisaient à lui donner le titre. C'est pour cela qu'il est souvent nommé abbé de Fleury, de Saint-Pierre-le-Vif, de Dôle et de plusieurs autres monastères, quoiqu'il ne le fût réellement que de Cluni.

Son mérite était si généralement reconnu, que les papes Léon VII et Étienne VIII l'appelèrent auprès d'eux, tant pour porter la réforme dans les monastères de Saint-Benoît, que pour concilier entre eux le patrice de Rome Albéric et Hugues, roi d'Italie, dont les dissensions et les guerres désolaient également l'Italie et la capitale du monde chrétien. Il rétablit la bonne harmonie entre les deux princes, et termina leurs querelles, en 936, par le mariage d'Albéric avec la fille de Hugues. La guerre s'étant rallumée entre eux, il fit une seconde fois le voyage de Rome en 938, et enfin une troisième fois en 942.

A son retour en France, il vint dans sa patrie, aux vœux

de son ami Théotolon, archevêque de Tours, qui depuis long-temps l'attendait pour reconstituer l'abbaye de Saint-Julien que ce prélat avait fait rebâtir. Il y arriva le jour de la Saint-Martin, et l'auteur de sa Vie dit que ce fut une double fête pour les habitans de Tours, fiers de compter un si grand personnage au nombre de leurs concitoyens; mais leur joie ne tarda pas à être changée en tristesse, car huit jours après, c'est-à-dire le 18 novembre 942, il mourut âgé de soixante-trois ans. Il fut enterré dans un caveau voûté au-dessous du grand-autel. Il y a été long-temps en grande vénération, et l'on venait de fort loin visiter son tombeau. Ses reliques furent placées depuis dans une châsse d'argent, où elles étaient encore en 1457, ainsi qu'on le voit par un procès-verbal du 14 janvier fait par Jean Bernard, archevêque de Tours, en présence de Marie, reine de France, femme de Charles VII, de Madelaine de France sa fille, de Jean duc de Bourbon, de Jacques comte de la Marche, et de plusieurs autres seigneurs.

On célèbre la fête de saint Odon le 19 novembre au lieu du 18, à cause de l'octave de saint Martin.

Les soins qu'Odon avait donnés à l'agrandissement et au perfectionnement de son ordre ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude et de cultiver les lettres. Étant écolâtre de Saint-Martin, il avait enseigné publiquement l'Écriture sainte, écrit un abrégé des morales de saint Grégoire, et composé plusieurs hymnes en l'honneur de saint Martin. Lorsqu'il fut abbé, il soutint par de nouveaux écrits la réputation qu'il s'était acquise. Tous ses ouvrages ont été réunis dans la Bibliothèque de Cluni par D. Marrier et André Duchesne, ainsi que dans le dix-septième volume de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. On y trouve : 1° l'Abrégé des morales de saint Grégoire pape, sur le livre de Job; 2° trois livres de Remarques sur le prophète Jérémie; 3° un poëme sur l'Eucharistie, dédié à Odon, abbé de Cambray; 4° un livre du Mépris du Monde; 5° la vie de saint Géraud ou Gérard, comte d'Aurillac; 6° un Petit traité de la parité

de saint Martin avec les apôtres; 7° un Traité de la translation de saint Benoît; 8° un livre d'Homélies et de Sermons à ses confrères : le quatrième de ces sermons roule sur l'incendie de l'église de Saint-Martin; 9° un livre des louanges de saint Martin; 10° des Hymnes et des Cantiques en l'honneur des saints; 11° plusieurs sermons sur les fêtes de saint Pierre, de la Madelaine et de saint Benoît; 12° le Traité de la Reversion de saint Martin, qui lui est généralement attribué, mais que l'abbé des Thuilleries, Charles du Molinet, prétend, d'après des raisons assez solides, n'être pas de lui. Ce traité est inséré dans le chapitre 3 des Gestes des comtes d'Anjou, ainsi que dans les différentes Vies de saint Martin recueillies par Chlictove; Paris, Petit, 1511; mais cette édition est très-incorrecte.

Le moine anonyme de Marmoutier, dans la préface de ces Gestes, dit que l'abbé Odon avait fait une chronique qui fut augmentée par Thomas Paccius de Loches. C'est probablement celle qui est conservée en manuscrit au collège de Saint-Benoît de Cambrige et qui est intitulée : Chronicon ab exordio mundi usque ad annum Christi 937.

Le moine Jean, son disciple, qui voyageait habituellement avec lui, a écrit sa vie qui se trouve également dans la Bibliothèque de Cluni, dans Surius au 18 novembre, et dans le tome 7 des Saints de l'ordre de Saint-Benoît par D. Mabillon. Il y est dit qu'Odon avait fait des remarques sur la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère; mais cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous. La vie d'Odon a encore été écrite en français par Giry, Baillet et D. Antoine Rivet, tome 7 de son Histoire littéraire de la France.

I. OUVRARD (René), chanoine de l'église de Tours, né à Chinon le 16 juin 1624. Quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, il cultiva particulièrement la musique, dont on peut dire qu'il fit sa profession, puisqu'il fut successivement maître de chapelle des cathédrales de Bordeaux et de Narbonne et ensuite de la Sainte-Chapelle de Paris, qui lui valut le canonicat de Saint-Gatien.

Ce genre d'occupation ne l'empêcha pas de cultiver la poésie latine; mais malheureusement il ne fit usage de ses talens et de sa facilité en ce genre que pour des matières sèches ou abstraites auxquelles on peut bien adapter le mètre et la quantité, mais qu'on ne peut jamais revêtir des couleurs de la poésie. Il était d'ailleurs extrêmement laborieux, et à l'exception du service du chœur, dont il ne se dispensait sous aucun prétexte, tous ses momens étaient consacrés à l'étude dans laquelle il était secondé par une mémoire si heureuse qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu, jusqu'à citer les pages et les chapitres.

Il fut chargé, avec deux de ses confrères, de la correction du Bréviaire de Tours, et il y travailla pendant deux ans; remit les homélies à leurs places, selon le propre des saints, rectifia les hymnes et en rétablit la mesure. Cette réformation ayant donné lieu à quelques critiques, il y répondit victorieusement, et son travail fut adopté.

De tous les ouvrages sortis de sa plume, il n'en est aucun qu'il affectionnât autant que son Histoire de la musique ancienne et moderne, à laquelle il avait employé plus de vingt années, et l'on ne conçoit pas encore comment, d'après cette prédilection, il ne l'a pas rendue publique, puisqu'il paraît que dès le 4 mars 1677 il en avait obtenu le privilège, qui est enregistré sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris à la date du 22 du même mois. Cette circonstance indique qu'à cette époque l'ouvrage était terminé, ayant dû passer à la censure préalablement à l'obtention de ce privilège. L'étude particulière qu'il avait faite de cet art, jointe à son érudition et à la connaissance des langues mortes et vivantes; la correspondance qu'il entretenait avec les plus habiles maîtres de l'Italie; les dépenses qu'il avait faites pour se procurer les meilleurs livres, ou pour la copie des anciens manuscrits, promettaient au moins des recherches utiles et savantes, lors même que sa théorie eût été défectueuse. L'ouvrage n'ayant point été imprimé, j'en donnerai une analyse succincte.

Il divise son Histoire en trois parties. La première, qu'il nomme Prénotions harmoniques, contient une idée générale de la musique; l'explication de tous les termes tant anciens que nouveaux dans un lexique grec, latin et français; un abrégé de quelques sciences dont la connaissance est nécessaire à la musique, comme l'arithmétique, l'acoustique, le système de l'ame et des passions; diverses questions sur la musique des anciens, un extrait de tout ce qu'ils ont su en ce genre; quel usage les Hébreux, les Grecs, les Latins, en faisaient dans leurs temples, leurs festins, leurs spectacles, leurs funérailles; un traité de leurs instrumens, de leur poésie et de leurs danses. Il la termine par le plan d'une académie ou conservatoire. Le deuxième partie, qu'il intitule : Bibliothèque harmonique, offre une chronologie de tous les auteurs qui ont écrit sur la musique; leurs ouvrages entiers ou par extrait, avec leur éloge ou leur critique. Les passages de ceux qui n'en ont parlé qu'accidentellement, tels que Platon et Aristote. Enfin la troisième partie est consacrée à l'enseignement du chant et des règles de la composition, ainsi que de tout ce qui appartient à la pratique.

Comme on le voit, le plan de l'auteur n'est pas circonscrit dans des bornes étroites. « Je prétends, dit-il dans sa pré- « face, faire l'histoire de la musique depuis son origine jus- « qu'à notre temps; rapporter ici toutes les pièces de cette « histoire, rechercher ainsi soigneusement et représenter « exactement tout ce qu'on a jamais fait, dit, ou su de mu- « sique. C'est en ce peu de mots que consiste toute l'étendue de « mon dessein; mais ce peu de mots renferme une vaste ma- « tière. » Elle était assez vaste en effet pour que l'auteur pût se dispenser de l'étendre encore en donnant les règles et les principes élémentaires d'un art dont il se proposait seulement d'écrire l'histoire. Du moins Montucla et Bailli n'ont-ils point commencé ou fini leurs histoires l'un par un cours de mathématiques, l'autre par un cours d'astronomie.

Ouvrard nous apprend lui-même que le cardinal Bona,

pour l'encourager dans son entreprise, lui avait envoyé, écrit de sa main, le catalogue de tous les manuscrits du Vatican sur la musique, en lui offrant de lui communiquer tous ceux qui lui seraient utiles.

Giuseppe Zarlino en Italie, et le P. Mersenne en France, avaient déjà exécuté avec beaucoup de succès une partie du plan d'Ouvrard.

Il suspendit quelquefois ses travaux scientifiques pour s'occuper de controverse; mais malgré son zèle pour la conversion des protestans, on parlerait peu de lui aujourd'hui s'il n'eût écrit qu'en ce genre. Du reste sa piété fut toujours douce et tolérante.

Il est mort à Tours le 19 juillet 1694, âgé de soixante-dix ans et un mois. Pendant sa maladie il composa ces deux vers, qui, d'après ses intentions, furent gravés sur sa tombe :

> Dum vixi, divina mihi laus unica cura:
> Post obitum, sit laus divina mihi unica merces.
>
> Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur;
> Que ce soin dans le ciel fasse tout mon bonheur.

Les ouvrages imprimés de René Ouvrard sont : 1° Secret pour composer en musique par un art nouveau; Paris, veuve Alliot, 1660, in-8; 2° Studiosis sanctarum scripturarum Biblia sacra ad lectiones in singulos dies per legem, prophetas et evangelium distributa, et quingentis vigenti novem carminibus mnemonicis comprehensa, Lutet. Paris., Carolus Savreux, 1668, in-12. Ce sont ces vers techniques qui auront probablement inspiré au P. Buffier l'idée de sa Mémoire artificielle pour la chronologie, l'histoire et la géographie. Moreri dit que les vers latins d'Ouvrard parurent en français l'année suivante, mais il aurait pu ajouter qu'il n'en était pas l'auteur. 3° Motifs de réunion à l'Église catholique, présentés à ceux de la religion prétendue réformée de France, avec un avertissement sur la réponse d'un ministre (Claude) à l'office du Saint-Sacrement; Paris, Ch. Savreux,

1668, in-12; 4° les Motifs de la Conversion du comte de Lorges-Montgommeri, dédié au roi; Paris, Gervais Clousier, 1670, in-12; 5° Défense de l'ancienne tradition des Églises de France, sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules, du temps des apôtres ou de leurs disciples immédiats; Paris, Rouland, 1678, in-8. Ce livre annonce beaucoup d'érudition; mais, au résultat, le point que l'auteur discute est loin d'être éclairci. 6° L'Art et la Science des nombres, en français et en latin, ou l'Arithmétique pratique et spéculative en vers latins, avec une préface de l'excellence de l'arithmétique; Paris, Lamb. Roulland et Christ. Ballard, 1677, in-4.

C'est une idée assez singulière que celle d'avoir mis en vers les principes arides de l'arithmétique et de l'algèbre. Ce travail a dû être très-pénible pour l'auteur, sans que le lecteur y puisse trouver de l'agrément ou de l'utilité. Voici quelques vers tirés de l'Arithmétique harmonique. Je les choisis comme les meilleurs :

Musica cantandi ars, componendique magistra,
Harmonice Græcis, modulata scientia nobis,
Singula pro cantu pendit momenta sonorum,
Edere quos vox humana instrumentaque possunt.
Clauduntur quicumque soni spatio octo sonorum;
Ultra hos, quot quot sint, horum repetitio tantum :
Dicitur hoc spatium octava, aut græce diapason.
Cùmque sit ipse soni octavus repetitio primi,
Omnibus his septem tantummodo nomina dantur,
Queis affiguntur claves, seu grammata septem,
(Est alibi penitus diversa acceptio clavis.)
Ex quibus harmonicæ scalæ dedit ultima nomen,
Nomen famosum, Græcorum gamma vocatum.

Ces détails didactiques ne sont pas hors du domaine de la poésie; mais lorsqu'on veut y faire entrer l'arithmétique, il en doit résulter des vers tels que ceux-ci :

Si plures cupias fractos minimos minimorum
Pluribus ex minimis minimorum subtrahere, omnes
Susdeque in socios duo, ut sit fractio bina :
Utraque adducta nomenclatore sub uno;
Tunc, ut præceptum, numerantem hunc subtrahe ab illo.
Partitio ad minimos, si opus est, alterna reducet.

La prose au moins a l'avantage d'être plus simple et plus claire. 7° Calendarium novum perpetuum et immutabile; Parisiis, 1682, in-12; 8° Breviarum turonense renovatum et in melius restitutum; Parisiis, 1685, 4 vol in-8; 9° lettres sur l'Architecture harmonique ; Paris, Roulland, 1679, in-12.

Les manuscrits qui étaient conservés parmi ceux de la cathédrale de Tours sont : 1° La Musique rétablie, depuis son origine, et l'histoire des divers progrès qui s'y sont faits jusqu'à notre temps, avec l'explication de tous les auteurs grecs et latins, français, italiens, allemands, espagnols et anglais qui en ont écrit à dessein ou par occasion : ainsi dans ce seul livre les musiciens auront tous les autres livres qui ont traité de la musique et toute sa théorie et pratique, en français et en latin; 2° les Disputes de la religion chrétienne réduite à ses premiers principes, avec les preuves réciproques de la vérité de la foi catholique par les preuves de la divinité de J.-C. et de la divinité de J.-C. par les vérités catholiques. Ce traïté est divisé en deux parties, et chaque partie en huit chapitres. 3° Avis aux catholiques, aux calvinistes et aux nouveaux convertis sur les prédictions des ministres calvinistes touchant le règne de l'ante-christ et le rétablissement de la religion prétendue réformée en France. Celui-ci est divisé en onze chapitres. Ces deux ouvrages de controverse, aujourd'hui sans intérêt, n'ont pas plus de 100 pages chacun, petit in-4. 4° Les Définitions, divisions et axiomes de la Géométrie en vers latins. C'est le complément de sa Science des nombres, qui traite de l'arithmétique et de l'algèbre. 5° Raisons de la disposition du bréviaire de Tours renou-

velé en l'année 1685, avec les avantages qu'on en peut tirer.

On a dit qu'il avait fait un commentaire sur l'ouvrage de Vossius : *De poematum cantu et viribus rythmi;* mais il ne s'en est trouvé aucune trace parmi ses manuscrits.

II. OUVRARD (Guillaume), religieux minime, frère du précédent, né à Chinon en 1628. Il suivit l'exemple de son frère, et comme lui se livra à la composition des vers mnémoniques ou techniques; mais il choisit une matière peut-être plus ingrate encore. Il a mis en vers de cette nature la Somme de saint Thomas, distribuée par positions en forme de thèses, imprimée à Bourges en 1678.

Il avait laissé, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits ; mais il paraît qu'on n'en a pas même conservé le titre. Dans une ode latine qu'il adresse à son frère au sujet de son livre sur la science des nombres, il décrit ainsi les attributions des neuf muses :

Nos solum docuit numen Apollinis,
Aut gestis seriem temporis addere;
Aut heroica carmina;
Aut cœlestia, siderumque motus
Vel describere, vel referre cantu,
Et superum celebrare laudes;

Aut versu tragico tristia fundere;
Aut mores hominum ludere comice ;
Aut flatum calamis dare ;
Aut pulsare fides; movere plectra ;
Metiri choreas, quibus libetve
Organicis copulare voces.

René Ouvrard ne parle de lui dans aucun de ses ouvrages. La date de sa mort ne nous est pas connue.

P

PACCIUS ou PACTIUS (Thomas), prieur de la collégiale de Loches, ce qui le fait nommer assez ordinairement Thomas de Loches. Il est auteur d'une chronique intitulée : Gesta comitum andegavensium ab anno 843 ad annum 1169, auctore Thoma Pactio Lochiensi. Ce manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Saint-Victor. Quelques-uns ont cru que cette chronique était la même que celle du moine de Marmoutier, insérée par D. Luc d'Achery dans le tome 3 de son Spicilège in-fol. ; mais il suffit de lire la préface de celle-ci pour se convaincre du contraire : « Le premier au« teur, y est-il dit, est Thomas de Loches. Il a retrouvé la « chronique qui porte le nom d'Odon, et y a ajouté, ainsi que « je le lui ai entendu dire, beaucoup d'autres choses qu'il « avait apprises de la renommée. » D'ailleurs ce que Besly en cite dans son Histoire de Poitou, fait voir assez clairement que ce sont deux ouvrages différens, et pour s'en convaincre davantage on peut consulter un manuscrit de la Bibliothèque du Roi qui a pour titre : Histoire lochoise des antiquités des villes de Loches, Amboise, Beaulieu, Montrichard, et incidemment des premiers comtes d'Anjou, paraphrasée en français par Hervé de La Queue, extraits la plupart du latin de Thomas Paccio prieur de l'église collégiale de Loches. J'en ai vu un double qui existait à Saint-Florentin d'Amboise, et ce qu'Hervé de La Queue a extrait de Paccius, relativement aux comtes d'Anjou, ne ressemble point à l'ouvrage du moine de Marmoutier.

Il y avait autrefois dans le chartrier de Loches une Bible écrite tout entière de la main de Thomas Paccius; elle était passée dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Il vivait encore en 1180, puisque c'est en cette même année qu'il fit en grande partie reconstruire l'église de sa collégiale qui tombait en ruines, quoiqu'elle n'eût pas plus de deux siècles.

I. PALLU (Étienne), sieur de Perriers, né à Tours en 1588 d'Étienne Pallu, sieur de Vaux et du Ruau Percil, fut d'abord conseiller, ensuite avocat du roi au présidial de Tours en 1613, et élu maire de cette ville au mois de novembre 1629. Son commentaire sur la coutume de Touraine, attendu depuis long-temps, obtint, lorsqu'il parut, un succès que le temps et l'expérience ne firent qu'accroître encore. La clarté, la solidité de ses observations qu'il appuie toujours de décisions respectables, ne tardèrent pas à donner à son ouvrage un caractère d'autorité qui forma en quelque façon la jurisprudence des tribunaux de la province. C'est l'effet ordinaire des bons livres en ce genre. Son travail avait été précédé à la vérité de celui de trois autres jurisconsultes estimables, Jean Sainxon, Jean Brèche et René Boullay; mais le premier ne s'était attaché qu'aux questions de droit, négligeant assez souvent l'objet essentiel, c'est-à-dire le soin d'éclaircir les difficultés coutumières, et les deux autres n'avaient fait paraître que des notes succinctes extraites d'un travail plus étendu, mais qui n'a jamais été mis au jour. Ainsi Pallu eut véritablement l'honneur d'avoir le premier défriché ce champ aride, et d'avoir donné un livre devenu classique. Il ne le publia, il est vrai, qu'après quarante ans d'observation, d'étude et de pratique dans les affaires les plus importantes de la province, et c'est ce qui contribua à en assurer le succès. Il n'y en a cependant jamais eu qu'une édition sous ce titre: Coutumes du duché et bailliage de Touraine, anciens ressorts et enclaves d'icelui; ensuite sont quelques arrêts intervenus sur l'interprétation d'aucuns articles de la coutume; Tours, Étienne Latour, 1661, in-4. Aussi ce commentaire était-il devenu fort rare, et la contrefaction qui en fut faite vers 1778 n'en diminua point la valeur. Pallu avait eu le projet d'en donner de son vivant une deuxième édition augmentée des notes qu'il avait rassemblées depuis 1661, mais il ne l'exécuta point, et ces notes restèrent entre les mains de ses héritiers.

Ce magistrat, qui n'était pas moins recommandable par

ses vertus que par son savoir, mourut à Tours en 1670, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il laissa, de son mariage avec N. Gaultier, six garçons et deux filles: Étienne, trésorier de France; Bertrand, conseiller au présidial; Jacques et César, jésuites; François, évêque d'Héliopolis, et Charles, chanoine de Saint-Martin. De ses deux filles, l'une épousa Jacques de Brussi, conseiller au même siège, et l'autre Alexandre Milon, secrétaire du roi. Une chose qui pourra paraître digne de remarque, c'est qu'en tête de l'édition de la Coutume de Tours, on voit sept pièces de vers latins composées par cinq de ses enfans et ses deux gendres, l'évêque d'Héliopolis étant le seul qui ait offert à son père un hommage en prose. Parmi ces pièces on doit distinguer l'ode en six strophes de Jacques Pallu, écrite avec autant de pureté que d'élégance.

II. PALLU (François), fils du précédent, né à Tours en 1625, fut d'abord chanoine de Saint-Martin; mais son zèle l'ayant porté à travailler à la conversion des infidèles, il quitta ses bénéfices avec la résolution d'aller porter la foi dans les pays les plus éloignés. Il se retira à cet effet au séminaire des Missions étrangères à Paris. Il fut nommé évêque d'Héliopolis, ensuite vicaire apostolique de la province de Fo-Kien dans la Chine, et administrateur général des missions de ce vaste empire.

Parti avec le corps des missions étrangères vers 1667, il arriva à Siam où il établit un séminaire. Mais sans cesse contrarié dans ses travaux apostoliques par les intrigues des jésuites, déjà maîtres du terrain et se livrant, comme partout ailleurs, à un trafic scandaleux, il repassa en Europe pour informer la cour de Rome des obstacles que la propagation du christianisme rencontrait dans les compagnons de Jésus. Après avoir obtenu du pape Clément IX une bulle qui rappelait ces religieux commerçans au but unique de leur mission, il revint à Siam d'où il s'embarqua bientôt pour se rendre au Tonquin. Mais malheureusement le gros temps le jeta sur la côte de Manille, dans les îles Philippines. Les jésuites qui y dominaient s'emparèrent de lui et le resserrè-

rent si étroitement qu'il ne put communiquer avec personne. Il resta six mois dans cette espèce de captivité, enfin on l'embarqua pour l'Espagne en juin 1675, sous prétexte que les griefs qu'on lui imputait étaient déférés au conseil souverain des Indes à Madrid, où il arriva en janvier 1676. Sa conduite y fut pleinement approuvée; mais il avait affaire à des ennemis accoutumés à braver les décisions des souverains, et même de la cour de Rome. Aussi resta-t-il en France l'espace d'environ sept ans.

Il s'embarqua de nouveau le 26 juin 1683, alla d'abord à Siam, et entra dans le royaume de la Chine le 15 juin 1684, malgré les difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter; mais il n'eut pas le loisir d'y exercer long-temps son ministère, il tomba malade peu de temps après son arrivée. Cependant il ne cessa point de remplir les devoirs de sa place avec autant de zèle que s'il eût été en parfaite santé, et ce fut peut-être ce qui contribua à abréger ses jours. Il mourut à Mogany dans la province de Fo-Kien, le dimanche 29 octobre 1684.

Nous avons de lui l'histoire des missions entreprises par les évêques *in partibus* qui avaient été envoyés dans ces contrées. Il la publia sous ce titre : Relation abrégée des Missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam; Paris, 1668 ou 1682, in-8. On trouve aussi à la fin du tome VII de la Morale pratique des jésuites, par Ant. Arnaud, sous le titre de Mémoriaux de M. Pallu évêque d'Héliopolis, des détails relatifs à sa mission.

L'illustre Fénélon prononça son oraison funèbre aux Missions étrangères, le jour des rois 1702.

III. PALLU (VICTOR), seigneur du Ruau en Touraine, docteur de la faculté de médecine de Paris, oncle du précédent, né à Tours en 1604. Ayant fait avec succès ses humanités et sa philosophie à Tours, il alla étudier la médecine à Paris, où il fut reçu docteur au mois d'août 1630. Les registres de la Faculté font mention qu'en 1628 un bachelier

nommé Claude Martin tenta de frapper Pallu d'un coup de poignard, sans qu'on connût le motif de cet excès de vengeance ou de frénésie. Ce Martin, très-ignorant d'ailleurs, fut chassé des bancs le 28 décembre de la même année.

Pallu, après avoir exercé quelque temps sa profession dans sa patrie, consentit à s'attacher en qualité de médecin au comte de Soissons, fils de Charles de Bourbon et petit-fils de Louis Ier prince de Condé. Mais le comte ayant été tué le 6 juillet 1641, à la bataille de la Marfée auprès de Sedan, sans qu'on ait su précisément par qui et de quelle manière, Pallu, frappé de cette mort inattendue, forma le projet de se retirer du monde. Il revint d'abord à Tours, où l'accueil qu'il reçut dans la société sembla ébranler un instant sa résolution; mais il y fut raffermi par son parent Jean-Baptiste Gault qui venait d'être nommé à l'évêché de Marseille. Il se retira à Port-Royal en 1643, et consigna les motifs de sa retraite dans une lettre qu'il publia le 1er novembre de cette même année.

Le 21 mai 1650, il mourut dans cette solitude d'une fièvre lente qui depuis quelques années le minait insensiblement.

Ses ouvrages sont : 1° Stadium medicum ad lauream scholæ Parisiensis emensum; Parisiis, Joa. Camusat, 1630, in-8. C'est une espèce de cours de médecine contenant ses exercices, ses thèses, ses discours, tandis qu'il étudiait aux écoles de Paris; 2° Quæstiones medicæ tres : prima an epicraseos lex a Galeno lata excludat omnem omnino phlebotomiam et catharsin? Seconda, an dentium dolori tabacum? Tertia, an risus vitam producat? Sequitur panegyricus funebris Dom. Claudii Caroli olim professoris regii parisiensis et scholæ medicæ doctoris; Turonibus, Jac. Poinsot, 1642, in-8. J'ai parlé à l'article de Laurent Feau de la dispute qui s'éleva entre Pallu et lui au sujet de la saignée. 3° Lettre de M. Victor Pallu à un de ses amis sur la manière dont Dieu l'a touché et lui a inspiré l'amour de la retraite; Paris, 1643, in-12. On la trouve aussi à la page 180 de l'ouvrage intitulé: Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-

Royal, Utrecht, 1740, in-12; 4° un poëme latin qui a pour titre : *Vale Mundo*, qu'il composa dans sa retraite. Il est inséré dans le Supplément du Nécrologe de Port-Royal, avec deux traductions françaises, l'une en prose et l'autre en vers; Paris, 1735, in-4.

IV. PALLU (Martin), né à Tours en 1661, de la même famille que les précédens. Il entra chez les jésuites, où il fit profession en 1679. Les supérieurs de cette trop célèbre compagnie, qui se trompaient rarement sur le genre de talent propre à chacun de ceux qu'ils y admettaient, le destinèrent à la prédication. Il ne tarda pas en effet à s'y distinguer par des sermons où règne cette simplicité noble, ce ton de douceur et de persuasion dont les effets sont quelquefois plus sûrs que ceux d'une éloquence plus vive et plus brillante. En 1706, ayant prêché l'Avent en présence de Louis XIV, ce prince en fut si satisfait qu'il le nomma pour prêcher un Carême; mais la faiblesse de sa santé et les infirmités qui en furent la suite ne lui permirent pas d'exercer long-temps le ministère de la chaire auquel il fut obligé de renoncer tout-à-fait en 1711. Il employa les momens qu'il pouvait consacrer au travail à recueillir et à revoir ses sermons, qui cependant ne furent publiés qu'après sa mort par le P. Segaud, son confrère, sous ce titre : 1° Sermons du P. Martin Pallu sur l'avent, le carême, les mystères, avec les panégyriques; Paris, Chardon, 1744, 6 vol. in-12; 2° nous avons encore de lui une traduction de l'Imitation de J.-C.; Paris, Bordelet, 1738, in-12; 3° Traité du saint et fréquent usage des Sacremens de pénitence et d'eucharistie; Paris, Bordelet, 1739, in-12.

Le P. Pallu est mort à Paris en 1742, âgé de quatre-vingt-un ans.

PALME (Pierre de), en latin *Petrus de Palma*, né à Tours où il professait la théologie au commencement du quatorzième siècle. Il a laissé sur les quatre évangélistes un commentaire qui se fait remarquer par la précision, la clarté et l'érudition. C'est un volume in-8 qui se trouve au nombre

des manuscrits de la bibliothèque de la cathédrale, sous le n° 216. Il est intitulé : Petri de Palma moralitates in quatuor evangelia. Mais comme il n'a jamais été imprimé, l'auteur n'a point été compris jusqu'ici au nombre des écrivains ecclésiastiques.

PAPION (PIERRE-ANTOINE-CLAUDE), né à Tours le 16 janvier 1713, de Pierre Papion et de Catherine Taboureau. Il commença par suivre la carrière des finances; mais la manufacture de damas et de velours, façon de Gènes, que l'intendant du commerce Fagon avait fait établir à Tours n'ayant point prospéré entre les mains de M. Hardion, et MM. Soulas qui lui avaient succédé se trouvant eux-mêmes sur le point d'y renoncer, Papion, gendre de l'un d'eux, qui avait déjà avancé des sommes assez considérables, se chargea seul de la manufacture en 1756, et parvint en peu de temps à l'élever jusqu'à cent quarante métiers au lieu de vingt-quatre qu'elle avait seulement dans son origine. Il porta la fabrication et l'élégance des dessins à un tel degré de perfection que la France ne tarda pas à s'enrichir d'une branche d'industrie pour laquelle elle avait été jusque-là tributaire envers l'Italie, et dont elle rendit tributaires à son tour les autres nations de l'Europe.

Papion, malgré les soins et les détails qu'exige un grand établissement, n'en cultivait pas moins les belles-lettres et même les sciences exactes; mais il n'en fit qu'un délassement sans prétendre ni à la réputation d'homme de lettres ni à celle de savant. Nous avons de lui : 1° Solution des trois fameux problèmes de géométrie; Paris, Cellot, 1787, in-8, avec 4 planches. Ces trois problèmes, comme on s'en doute bien, sont la trisection de l'angle, la quadrature du cercle et la duplication du cube, que l'auteur n'a pas plus résolus que tous ceux qui ont traité le même sujet. 2° La Recherche de la Vérité dans soi-même; Rome, 1778, in-8 de 103 pages seulement; 3° Histoire du prince Bazile, traduite d'un manuscrit trouvé dans l'antre de la Sibylle; Naples, 1779, in-12. C'est un roman allégorique sur la politique et la re-

ligion, auquel l'auteur a ajouté une clef imprimée séparément en une feuille in-12. Sans elle il serait assez difficile de saisir l'allégorie, qui n'a pas toujours la clarté qu'exigent ces sortes d'ouvrages. 4° Filio meo, cantus, in-8, sans frontispice. Poëme qui est plutôt une espèce d'épître en 556 vers élégiaques, assez faible d'invention et de poésie. En voici un passage où l'auteur décrit quelques effets physiques. Il dit en parlant de la raison ou plutôt de l'intelligence :

> Edocet hæc homines diversis sensibus uti
> Gignere quos sensus motio grata queat.
> Iridis explanat septenos inde colores
> Quos vario confert cum modulante tono.
> Noscitur obsequium ferri magnete jubente
> Quod naves nostras dirigit ante polos.
> Noscimus ex illâ legem quâ fertilis arbor
> Et folia et flores, denique poma refert.
> Millia naturæ tandem secreta resolvit
> Abdita quæ fuerant, nunc reserata sophis.

Il était devenu aveugle sur la fin de sa carrière, qu'il termina à Tours le 13 juillet 1789, âgé de soixante-seize ans.

Il a laissé deux fils, nés à Paris. L'aîné, mort en , s'est uniquement occupé du commerce et des finances, sur lesquels il a publié plusieurs écrits : 1° Mémoire sur le Crédit public; Tours, Billault, 1808, in-8; 2° Mémoire sur l'administration générale du commerce; Tours, Mame, 1814, in-8; 3° Plan pour le rétablissement des finances; Tours, Legier, 1816, in-8; 4° Mémoire sur la révision des titres hypothécaires, faisant suite au Plan des finances; Tours, Létourmy, 1816, in-8; 5° Observations et réflexions sur le projet de Budget de 1817; Tours, Létourmy, 1817, in-8; 6° Opinion sur l'atermoiement de la dette exigible et de la dette constituée; Tours, Létourmy, 1817, in-4; et enfin quelques autres écrits du même genre.

Le second de ses fils, Jacques François Papion Duchâteau, mort à Tours en 1791, âgé de trente-neuf ans, a publié :

1° Aphorismes philosophiques; Paris, Bailly, petit in-18 de 88 pag., 1788. Ce qu'il a laissé en manuscrit augmenterait au moins du double cet opuscule. 2° Éloge de Louis XII; Paris, Demonville, 1788, in-8. L'auteur l'avait envoyé au concours de l'Académie française, mais il observe qu'il ne croit pas qu'il y ait été admis, parce qu'il ignorait qu'il fût nécessaire qu'il fût revêtu de l'approbation d'un docteur de Sorbonne. 3° Sur le Crédit public; Paris, L. Potier de Lille, 1790, in-8; 4° Motion Patriotique (sans frontispice), 1790, in-8. Cet écrit est relatif aux finances. 5° Mémoire sur la Mendicité; Paris, Cussac, 1791, in-8.

PAPILLON (Marc), gentilhomme tourangeau, surnommé le capitaine Lasphrise, du nom d'un fief qui dépendait de la terre de Vauberault, naquit à Amboise en 1536, de Pierre Papillon, grand réformateur des eaux et forêts de Touraine. Il entra au service dès l'âge de douze ans, et ne le quitta que quand ses blessures et ses infirmités ne lui permirent plus de le continuer. Il prenait la qualité de capitaine, parce qu'il était parvenu au grade de commandant. Pendant les loisirs que lui laissait le métier des armes, il cultiva la poésie avec quelque succès. En 1597, il obtint un privilège pour faire imprimer ses œuvres, qui ne parurent cependant que deux ans après sous ce titre : Les premières œuvres poétiques du capitaine Lasphrise, revues et augmentées par l'auteur; Paris, Jean Gesselin, M. D. IC. (1599), in-12. Il paraît d'après cela qu'il y en avait eu une édition antérieure dont je n'ai trouvé aucunes traces. Celle-ci contient vingt livres de poésies, savoir : 1° les Amours de Théophile; 2° l'Amour passionnée de Noémie; 3° la Délice d'Amour; 4° la Nouvelle Inconnue; 5° les Énigmes; 6° l'Allusion; 7° diverses stances d'Amour; 8° le Fléau féminin; 9° diverses poésies; 10° stances de Bacchus et de Caresme-Prenant avec cinq sonnets de même subject; 11° Nouvelle tragi-comique; 12° Élégies au Roy; 13° le Cantique de la vierge Marie et une paraphrase sur celui des trois saints Enfans, avec quelques sonnets et oraisons chrétiennes; 14° plus, d'augmentation

nouvelle, plusieurs Sonnets; 15° Épigrammes; 16° le Bouquet; 17° le Désaveu du Fléau féminin; 18° les Regrets de Philasser; 19° Élégies; 20° paraphrase sur l'Oraison dominicale. Le neuvième livre, intitulé Diverses Poésies, contient cent soixante-cinq sonnets, où l'auteur se plaint beaucoup des rigueurs d'une inhumaine; mais ce n'est point ici une fiction poétique : étant en garnison au Mans, il y devint amoureux de Renée Le Poulchre; après trois ans de soins, il se vit tout à coup déchu de ses espérances par la mort du frère de Renée, Claude Le Poulchre de Senones, qui lui était favorable, mais qui fut empoisonné à Amboise en 1572, époque où la cour s'y trouvait.

La pièce la plus importante de ce recueil est la Nouvelle tragi-comique, qui est véritablement une comédie, en cinq actes et en vers, mais sans divisions de scènes. On y remarque de l'intention comique, quelques situations plaisantes, et par-ci par-là des vers assez heureux. Furcifer tue un fermier et lui vole 6000 livres qu'il apportait à son seigneur. Le valet qui accompagnait ce fermier se sauve, et vient rendre compte de ce désastre à son maître. Celui-ci désolé fait venir son avocat et l'envoie, un peu malgré lui, consulter Magis le devin, qui indique à l'avocat Griffon l'endroit où il trouvera le voleur couché avec une femme qu'il connaît. Griffon, accompagné de gens de justice, se rend au lieu désigné. On frappe à la porte de la chambre, et la femme qui y était couchée entend la voix de l'avocat son mari; elle croit qu'il n'y est venu qu'à cause d'elle, et presse Furcifer de ne point ouvrir; mais on brise la porte. Alors la femme tout en désordre se jette aux genoux de son mari. Pendant ce temps Furcifer descend de la chambre, monte sur le cheval de l'avocat, et va à son tour chercher des sergens qui mènent le pauvre mari en prison. La femme se retire chez ses parens, qui font courir le bruit que Griffon est ainsi traité parce qu'il battait sa femme. Enfin il recouvre sa liberté en faisant serment qu'il ne la battra plus; il fait de nouvelles noces, et traite sa femme mieux que jamais. Je citerai quelques vers

pour donner une idée de la manière dont la pièce est écrite :

> Si jamais on a veu une ame perturbée,
> Il falloit voir Griffon sans combat combattu
> Voyant sa femme nue auprès l'huis abattu,
> Qui toute décoiffée à cause des délices
> Qu'elle avoit pris la nuit en si doux exercices;
> A genoux, jointes mains, elle a lors supplié
> Son badaud de mari qu'il print d'elle pitié,
> Qui, tremblant, interdit, de l'horrible infamie,
> Ne savoit s'il étoit ou en mort ou en vie;
> L'œil baissé, taciturne, on eût dit à le voir
> D'une idole sans poux qui ne peut se mouvoir, etc.

Griffon demande ensuite au voleur.

> Pourquoi ravissez-vous le cher honneur des dames ?
>
> FURCIFER.
>
> Griffon, pour mon argent je fay l'amour aux femmes.
> Je ne les prends à force, et si ne m'enquiers pas
> Si sont femmes d'huissiers, ou femmes d'avocats,
> Fût-ce une grand' princesse où la grace s'expose,
> Que l'or tout-puissant vainc, puisqu'il vainc toute chose.
> Qui plus en a, plus est : c'est l'astre de la cour.

Tel est le style de cette pièce, dont la fable, comme on voit, n'est pas extrêmement morale.

On croit que Papillon mourut peu de temps après la publication du recueil de ses poésies, c'est-à-dire vers 1599 ou 1600.

On ne doit pas le confondre avec Almaque Papillon, ami de Clément Marot, et poète assez renommé. Celui-ci quoique originaire de Touraine, et très-probablement de la même famille que Marc, était né en Bourgogne.

Thomas Papillon, seigneur de Vaubrault, parent du capitaine Lasphrise, et comme lui né à Amboise, était savant dans les langues grecque et latine, selon le témoignage de l'abbé de Marolles dans ses notes sur l'Histoire du château

d'Amboise. Il reste de lui quelques vers français, entre autres ceux qu'il composa sur la mort de Richard Legras, médecin de Rouen. Ces vers sont imprimés dans le Tombeau de ce docteur; Paris, 1586, in-12.

Thomas Papillon mourut en 1615.

PAVILLON (NICOLAS), avocat au parlement de Paris, était né à Tours en 1532, et fut le premier de sa famille qui se transporta de la Touraine dans la capitale; ce qui a fait présumer à quelques-uns qu'il y était né. Il exerça avec beaucoup de distinction la profession d'avocat, et se fit de même un nom dans la poésie pour laquelle il ne manquait pas de talent. Nous avons de lui : 1° les Sentences de Théognis, poète grec, traduites en français; Paris, Guill. Julien, 1578, in-8; 2° Discours sur l'histoire des Polonais et l'élection du duc d'Anjou, avec une épître au roi de Pologne sur sa bienvenue à Paris; Paris, 1573, in-8.

Il fait mention dans sa préface de Théognis de deux traductions plus considérables qu'il avait entreprises, savoir celle du grand commentaire d'Eustathe, sur Homère, et celle du géographe Denys d'Alexandrie. Mais ces deux ouvrages n'ont jamais paru, et probablement n'ont jamais été achevés. Il est à regretter surtout qu'il n'ait pas mis la dernière main au commentaire d'Eustathe dont il n'existe pas même de traduction latine. Il devait également faire imprimer un recueil d'épitaphes en diverses langues, sous le titre de : Tombeau de Louis d'Amboise, seigneur de Bussy; mais je ne sache pas que cet ouvrage ait jamais paru.

Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, et Étienne Pavillon de l'académie française, étaient, l'un son petit-fils, et l'autre son arrière-petit-fils.

PÉRÉGRIN ou PELLERIN, en latin *Peregrinus*, né en Touraine dans le douzième siècle. En 1170, il prit l'habit monastique dans l'abbaye de Fontaines, appelée depuis Fontaines-les-Blanches, de l'ordre de Cîteaux, et en 1189 il en fut le septième abbé. Il a écrit l'Histoire de cette abbaye depuis sa fondation en 1134 jusqu'à l'an 1200. Cet opuscule

est divisé en deux parties dont la première contient, en treize chapitres, l'histoire proprement dite, et la seconde les privilèges et les chartres. L'abbé de Marolles en ayant trouvé le manuscrit le communiqua à D. Luc d'Achery, qui l'a fait imprimer dans le deuxième volume de son Spicilège in-fol., pag. 573, sous ce titre : Historia prælatorum et possessionum ecclesiæ B. Mariæ de Fontanis, à Peregrino ejus ecclesiæ abbate. Je l'ai traduite en français.

PENYSSEAU (François), né à Loches vers la fin du seizième siècle. Il occupait dans cette ville la charge de procureur du roi, mais il ne nous reste aucuns détails sur ce qui le concerne personnellement. Tout ce qu'on sait de lui c'est qu'il a extrait des cinq livres de saint Isidore de Peluse les épîtres les plus courtes, qu'il a traduites en français et qu'il fit imprimer au nombre de cent avec la version latine.

I. PERION (Joachim), religieux bénédictin, docteur de Sorbonne, interprète du roi pour les langues hébraïque et grecque, naquit à Preuilly en 1498. Il était fort jeune encore lorsqu'il fut envoyé au monastère de Cormeri pour y faire ses études ; mais ses parens, quoique d'une famille noble de Touraine, étant très-peu fortunés, Denis Briçonnet, qui était alors abbé de Cormeri, voulut se charger de pourvoir aux frais de son éducation. L'aptitude que Périon montra pour les sciences, et ses premiers succès, ne firent qu'accroître encore l'intérêt que lui portait ce bienfaiteur, et Périon ne fut point ingrat. Il fit profession le 22 août 1517 dans l'abbaye même de Cormeri, dont il devint aumônier et ensuite prieur claustral. Il y est mort le 18 juillet 1557, assez jeune encore, n'étant alors âgé que de cinquante-neuf ans, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Jean où on lisait son épitaphe : Die 18 julii an. Dn. 1557, e vivis excessit, etc.

L'espèce de barbarie qui régnait alors dans le style des théologiens fit ressortir davantage la pureté et même l'élégance que Périon s'étudiait à mettre dans le sien. Sa grande ambition était de passer pour cicéronien, ce qui le fit tomber dans l'affectation. Cependant sa traduction d'Aristote lui attira

beaucoup d'éloges, et surtout ceux des deux plus célèbres médecins de son temps. On fit même à ce sujet ce distique après sa mort :

Primus Aristotelem qui verba latina loquentem
Induxit, situs hic ecce Perionius.

Quelques savans blâmèrent la méthode de Périon et prétendirent qu'en s'attachant trop à la phrase il finissait par altérer la pensée. Nicolas Grouchy fut de ce nombre, et refit la traduction de la Logique et de la Physique. Mais Cælius Secundus Curio entreprit la défense de Périon, et soutint que personne jusque-là n'avait expliqué le philosophe grec avec plus de clarté, d'élégance et de fidélité ; il ajouta même des notes à la Dialectique, exemple qui fut suivi par d'autres savans, de manière à donner plus d'intérêt et de prix aux différens traités traduits par Périon.

Le célèbre Ramus ayant dans ses écrits attaqué Aristote et Cicéron, l'université par un décret exprès chargea Périon d'entreprendre leur défense, et il est vrai de dire qu'il remplit cette tâche avec assez de succès, malgré la grande réputation de son adversaire.

Quoiqu'il n'ait pas fourni une longue carrière, ses ouvrages sont assez nombreux. Quelques-uns n'ont paru qu'après sa mort, par les soins de François Périon l'un de ses neveux. Nous avons de lui quelques éditions d'auteurs anciens qu'il a données avec des notes critiques qui sont loin d'approcher de celles dites *Variorum*. Ses écrits sont : 1° T. Livii Conciones cum argumentis et annotationibus ; Parisiis, 1532, in-8, id. Basileæ, 1545, in-8 ; 2° de Laudibus Dionysii Briçoneti episcopi macloviensis ; Parisiis, 1536, in-8, et 1620, in-4 ; 3° de Optimo genere interpretandi in decem Aristotelis Ethicorum libros, Basileæ, 1540, in-8 ; Parisiis, Colinæus, 1540, in-8 ; 4° pro Aristotele in Ramum orationes II, idem de Dialectica ; Parisiis, Tiletanus, 1543, in-8 ; 5° sancti Basilii, sancti Clementis opera aliquot, etc. ; Basi-

leæ, 1549, in-8; 6° de Gestis Apostolorum liber; Parisiis, Perrier, 1551, in-16. Cette histoire des apôtres renferme beaucoup de fables qui décèlent peu de critique de la part de l'auteur. 7° Harmonia quatuor Evangeliorum in vitam J.-C.; Parisiis, 1553, in-8; 8° Abdiæ Babilonici historia.—Commentaria in libros Job. — Demosthenis et Æschinis contra Ctesiphonem orationes, etc.; Parisiis, 1554, in-8; 9° sancti Dionysii Areopagitæ opera, accessit ejusdem vita cum notis et observationibus; Parisiis, Mich. Vascosan, 1556, in-fol.; 10° Oratio contra Nicolai Groscii (Grouchy) calumnias; Parisiis, 1554, in-8; 11° de Vitis et rebus gestis prophetarum Dei et sanctarum mulierum Veteris Testamenti lib. II; Parisiis, Vascosan, 1555 et 1565, in-8; 12° Dialogi de linguæ gallicæ origine, ejusque cum græca cognatione; Parisiis, Seb. Nivelle, 1555, in-8. Quoique le savant Lamonnoye ait prétendu que ce livre ait été l'un des plus mauvais de ceux qui parurent dans son temps, il n'en est pas moins vrai qu'il jouit encore de certaine estime parmi les savans, et qu'il la mérite, quoiqu'il soit loin d'être un ouvrage parfait en ce genre. C'est au surplus le meilleur de ceux qui sont sortis de la plume de l'auteur. 13° Sancti Justini philosophi et martyri opera cum notis et observationibus; Coloniæ, 1555, in-8; 14° libri duo Topicorum theologicorum; Parisiis, 1556, in-8; 15° sancti Ignatii opera, et sancti Polycarpii epistolæ; Coloniæ, 1557; Parisiis, 1585, in-8; 16° de Romanorum et Græcorum Magistratibus libri III; Parisiis, Perrier, 1560, in-4; Argentorati, 1568, in-4; 17° sancti Petri historia latine facta; Coloniæ, 1569, in-8; 18° de vitis Jesu Christi, beatæ Mariæ virginis, sancti Joannis et 12 apostolorum; Parisiis, 1569, in-8; ibid., 1571, in-8; 19° de Viri probi officio; Antuerpiæ, 1611, in-8. 20° Il a en outre laissé en manuscrit l'histoire de l'abbaye de Cormery, écrite en latin. Maan et D. Mabillon en parlent comme l'ayant eue en leur possession; mais on ignore aujourd'hui ce que ce manuscrit est devenu.

II. PÉRION (Antoine), écuyer, sieur de la Grange,

avocat en parlement, ensuite bailli de Preuilli où il naquit en 1523. Jean Imbert, savant jurisconsulte, avait publié en 1541 ses *Institutiones Forenses*, ou pratique du barreau, ouvrage qui eut alors et qui conserva long-temps une très-grande réputation. Périon débuta dans la carrière par en faire une critique qui lui attira beaucoup d'ennemis parmi les gens de palais, qui l'appelaient ordinairement *la Guêpe de Preuilly*. Jean Brèche, l'un des oracles du barreau de son temps, entreprit la défense d'Imbert et fit imprimer une apologie de son ouvrage, avec quelques vers latins en son honneur. Périon y répondit par une contre-apologie qui ne parut pas sous son nom, mais sous celui de son domestique; enfin il attaqua Jean Brèche lui-même en faisant des remarques critiques sur son Abrégé des coutumes. Ces différens écrits polémiques, aujourd'hui sans aucun intérêt, furent imprimés à Tours en 1554 et 1555 chez Jean Rousselet. Antoine Périon y fait mention d'un ouvrage plus important et plus étendu qu'il avait composé sous le titre de : *Règles du droit français ;* mais rien ne démontre jusqu'ici qu'il ait été livré à l'impression.

Il était neveu de Joachim Périon et fils de Jean Périon bailli de Preuilly. Il avait épousé Marie de la Roque, dame de Launay-sur-Sourche près Preuilly, dont il eut Philippe Périon comte du Roger.

Il mourut vers la fin du seizième siècle.

PERRIN ou PERREIN (Louis), carme, docteur de la faculté de Paris et théologal de Poitiers, né au faubourg de Saint-Symphorien de Tours en 1576. Il a fait un livre de la communion sous les deux espèces et une apologie pour l'habit noir des carmes. Il avait aussi composé un traité alphabétique des sciences sur toutes sortes de matières ecclésiastiques; une Somme théologique; des sermons sur l'avent, le carême, et sur les dimanches et fêtes de l'année. Trincant, procureur du roi de Loudun, assure dans ses Mémoires qu'il était grand philosophe, bon théologien, et qu'il s'exprimait avec facilité. Il ajoute que malgré sa réputation comme prédicateur, il

était encore plus renommé par l'éloquence et la force de logique qu'il montrait dans les conférences et les disputes de controverse, beaucoup trop fréquentes dans ces temps de querelles religieuses. Les catholiques de Loudun, qui le considéraient comme leur principal appui, avaient coutume de dire : « Dieu et M. Perrein nous gardent des huguenots. » L'évêque de Poitiers, pour récompenser son zèle, le nomma théologal de son église, et il accepta cette dignité par ordre exprès de ses supérieurs, d'après une dispense du pape.

Il mourut le 11 septembre 1628, dans l'abbaye de Fontevrault où il s'était rendu pour prêcher à l'occasion du jubilé universel, et fut enterré sous la chaire du prédicateur.

PICAULT DE LIGRÉ (Jean), religieux de la Trappe, nommé en religion frère Moyse, né à Chinon en 1663. Quoiqu'il ne soit connu que par les désordres de sa jeunesse et le repentir éclatant qui en fut la suite, on a cru que les détails qui le concernent ne seraient point ici déplacés.

Ayant perdu son père dès sa plus tendre jeunesse, il resta sous la conduite de sa mère, dont la douceur et la piété ne purent parvenir à tempérer un caractère fougueux et violent jusqu'à la brutalité. Sorti du collège pour aller à Orléans achever ses études, il se battit dans la salle d'armes, tua son adversaire et fut décrété de prise de corps. Au bout de quelque temps son décret ayant été purgé, il fut pourvu de la charge de receveur des tailles à Tours, charge dont ses excès en tout genre le forcèrent bientôt à se démettre. Il eut querelle avec des comédiens qu'il fréquentait habituellement; il en blessa plusieurs, et fut encore obligé de prendre la fuite. Cependant le crédit de sa famille parvint à lui faire obtenir la charge de prévôt-provincial de la maréchaussée de Touraine, celle de toutes à laquelle il était le moins propre. Au lieu de mettre un terme à ses désordres, cet emploi ne fut pour lui qu'une occasion de les multiplier avec une sorte d'impunité. Ils furent portés à un tel point que sa mère ellemême, par le crédit du maréchal d'Estrées auquel elle était alliée, obtint un ordre pour le faire servir sur mer. Mais ce

nouveau métier ne pouvant convenir à ses habitudes, il y renonça bientôt, et revint avec le projet de rentrer dans sa place de grand-prévôt. L'intendant de Tours, Thomas Hüe de Miroménil, s'y étant constamment opposé, il alla à Paris où, malgré la vie débauchée qu'il y menait, il parvint à se faire réintégrer. Il ne fut pas plus tôt rendu à Tours, que ses violences, ses vexations le firent mander par le tribunal des maréchaux de France pour rendre compte de sa conduite. Après avoir été entendu, il fut envoyé au Fort l'Évêque où il resta détenu pendant l'espace de trois ans, et il n'en sortit que par un arrêt qui le condamna à se démettre de sa charge. Il était alors âgé de quarante ans.

Pendant le temps de sa détention, livré à lui-même il eut enfin honte des déréglemens de sa vie passée, et comme il était d'un caractère à donner dans tous les extrêmes, il forma la résolution de se retirer à la Trappe. Il vint à Tours vendre sa charge. Ses parens, ses amis ayant applaudi à son projet, il partit, prit l'habit le 4 mai 1704, et fit profession le 28 août 1705. Dans cette maison déjà si austère, il se fit remarquer par une austérité plus grande encore que celle que la règle prescrit. Il effaça par une longue pénitence les égaremens d'une jeunesse bouillante, et mourut, dit-on, en odeur de sainteté vers l'an 1735.

PICOU (Robert), peintre du roi, né à Tours vers le commencement du dix-septième siècle, était neveu de Jacob Bunel à cause de sa femme. Claude Vignon en faisait beaucoup de cas, surtout par rapport à la pureté du trait. L'abbé de Marolles, qui jugeait assez bien en peinture, dit que parmi ses tableaux on distinguait celui du miracle de saint François-de-Paule traversant la mer de Sicile sur son manteau. Ce tableau a été gravé par Jérôme David. Picou lui-même était graveur et s'était acquis quelque réputation dans cet art. Il a gravé plusieurs tableaux du Bassan (Jacques) et beaucoup de morceaux d'après lui-même, au nombre desquels on peut compter les portraits des person-

nages les plus célèbres de l'ordre des minimes. L'époque de sa mort n'est indiquée nulle part.

PIDOU (François), chevalier, seigneur de Saint-Olon, né en Touraine en 1640. Nommé en 1672 gentilhomme ordinaire du roi, cet emploi le mit à même de se faire connaître de Louis XIV, et comme il avait de l'instruction, qu'il s'exprimait avec grace et facilité, le roi jugea qu'il pourrait employer plus utilement ses talens dans les négociations. Il fut d'abord nommé envoyé extraordinaire à Gènes et ensuite à Madrid. La manière dont il remplit ces différentes missions le fit choisir pour ambassadeur auprès de l'empereur de Maroc. Dans toutes ses ambassades il se fit surtout remarquer par son ton de dignité et par sa fermeté dans tout ce qui intéressait l'honneur et les intérêts de son pays, et c'était là principalement ce qui lui conciliait la bienveillance du roi qui, lorsqu'il fut de retour en France, récompensa ses services en le nommant commandeur de l'ordre de Saint-Lazarre. Il mourut à Paris le 27 septembre 1720, après avoir publié : 1° les Événemens les plus considérables du règne de Louis-le-Grand, écrits en italien par Jean Paul Marana, dédiés à M. le cardinal d'Estrées ; Paris, Jouvenel, 1688, in-12. Il y a une autre édition de Paris, sans date, mais qui est de 1690. 2° État présent de l'empire de Maroc ; Paris, Brunet, 1694, et Amsterdam, 1695, in-12. Cette relation est estimée, et se fait remarquer par sa précision et par une très-grande exactitude, ce qui n'est pas toujours le plus beau côté de ces sortes de relations. 3° Négociations et relations de Gènes, 1684, in-fol. Cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, est conservé en manuscrit dans la bibliothèque de la ville de Paris. On trouve dans le Journal de Verdun, décembre 1754, un *Mémoire pour la vie de François Pidou de Saint-Olon, envoyé extraordinaire du roi à Gènes et auprès de la reine douairière d'Espagne, et ambassadeur à Maroc auprès de Moulla Ismaël, par Dreux du Radier.*

PIERRES DE FONTENAILLES (Joseph-Pascal de),

né au château d'Epigny dans la commune de Ligueil, le 11 août 1717, de René Pierre, troisième du nom, chevalier, seigneur d'Épigny et de Fontenailles, et de Antoinette Marguerite de Grand-Champ. Entré jeune au régiment de Poitou infanterie, il y servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, et fut même quelque temps prisonnier de guerre en Hongrie. Devenu capitaine et chevalier de Saint-Louis à l'âge de trente-deux ans, il obtint ensuite sa retraite dont il vint goûter les douceurs au sein de sa patrie. Il mourut à Loches le 4 octobre 1772, âgé de cinquante-cinq ans.

On voit par son Ode sur la paix de 1736, qu'il cultiva de bonne heure la poésie. Les vers manuscrits qui échappent à la plume d'un militaire peuvent avoir quelques succès dans le monde; mais il n'en est pas toujours de même lorsqu'il s'expose à les recueillir et à les livrer à l'impression, surtout lorsqu'ils se composent en grande partie de ce qu'on est convenu d'appeler vers de société. Le chevalier de Fontenailles avait trente-quatre ans lorsqu'il publia les siens. Dans un âge plus mûr il eût sans doute été beaucoup plus sévère. Son recueil a paru sous ce titre : Poésies du chevalier de Pierres de Fontenailles, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine dans le régiment de Poitou; Poitiers, J. Felix Faulcon, 1751, in-8. C'est un volume de 202 pag. qui commence par une épître dédicatoire au régiment de Poitou. On y trouve deux odes, quelques contes, plusieurs traductions et des épîtres. Dans la pièce intitulée l'Éloge de la Guerre, on peut distinguer ces vers que l'auteur met dans la bouche de Bellone, et que je vais citer comme les moins médiocres de ce recueil :

> Dans les Gaules c'est moi qui fondai cet empire
> Que cent peuples ligués n'ont jamais pu détruire;
> Sous moi, sous Pharaon leur premier souverain
> Ils franchirent jadis les rivages du Rhin;
> Clodion après lui, malgré l'aigle romaine,
> Jusqu'aux bords de la Somme étendit leur domaine.

Mérovée à son tour, respecté des Gaulois,
Fit couler le premier la Seine sous ses lois.
Il terrassa les Huns : deux sanglantes batailles
De ce peuple odieux virent les funérailles.
Je soutenais le bras du fils de Chilpéric
Quand il trancha les jours du superbe Alaric.
Au milieu des dangers je guidais Charlemagne
Quand du sang des Saxons il teignit l'Allemagne,
Quand, le ciel approuvant ses glorieux desseins,
Il dompta les Lombards et les fiers Sarrazins.
C'est moi qui suscitai l'amazone fameuse
Qui, bornant des Anglais la course impétueuse,
Leur arracha des mains les funestes lauriers
Que leur virent cueillir Azincourt et Poitiers.
Combattant sous Henri, je sus rendre frivole
Un parti fomenté par la haine espagnole.
Père de ses sujets, ce prince généreux,
N'en voulut triompher que pour les rendre heureux, etc.

La pièce de plus longue hâleine est intitulée le Pâté d'Angoulême. C'est un poëme en quatre chants et en vers libres, au nombre de cinq cent soixante-treize; mais il n'y a ni invention, ni plan, ni conduite, et encore moins le fond comique qui convient à ces sortes de sujets; en sorte que lors même qu'il s'y trouverait de la poésie, les détails feraient à peine pardonner le défaut d'originalité et le vide de l'action.

Le chevalier de Fontenailles a laissé quelques autres poésies manuscrites, mais qui ne sont pas au-dessus de celles dont il s'agit ici.

PIELLÉ (Guillaume). C'est par les vers de Jean Thévenard de Bourbon, qui se trouvent à la suite du poëme dont il va être fait mention, que nous apprenons que Piellé était né à Tours, de parens riches, et qu'il n'écrivait pas moins bien en prose qu'en vers. C'est tout ce que nous savons de lui. Cependant la qualité de *Turonensis* qu'il ajoute à son nom pourrait faire croire qu'il était simplement de la Touraine et nom de Tours même. Du reste on ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort, les anciens biographes

n'ayant point parlé de lui, quoiqu'il ne mérite pas cet oubli. Malgré cette incertitude, nous sommes fondés à croire qu'il naquit au commencement du règne de Charles VIII, et qu'il vécut sous les règnes de Louis XII et de François Ier.

Le seul ouvrage qu'il nous ait laissé est un poëme latin de neuf cent quatre-vingt-onze vers, qui a pour titre : Guillermi Piellei Turonensis de Anglorum ex Gallis fugâ, et Hispanorum ex Navarrâ expulsione, opus sane tersissimum et ingeniosum; Parrhysiis, Anton. Bonnemere, 1512, in-4. goth. Ce poëme, divisé en deux livres, est écrit avec beaucoup de pureté, et ne manque ni d'élégance ni de chaleur poétique. L'auteur paraît avoir pris Claudien pour modèle, et même, en imitant son style et sa manière, il ne s'est pas toujours défendu de quelques réminiscences. Comme l'ouvrage est rare aujourd'hui, et par conséquent peu connu, j'en citerai quelques vers qui pourront faire connaître sinon le mérite du poëme, du moins celui de la versification. Louis XII ayant assemblé les États, leur expose la nécessité de prendre les armes et leur rappelle à ce sujet la haine invétérée des Anglais contre la France. Vers 293.

« Ecce parant classes Angli, bellumque minantur.
In medio gens nata mari, gens æmula nostris
Viribus, et gallo mastyx cui livor ab ævo
Exstitit antiquo nostros violare penates.
Nec semel est violasse satis quum rara potestas
Esset, et angusto constaret Gallia fine :
Nunc etiam florens cum magna potentia regnum
Tollit, et excellens pertendit ad æthera virtus,
Audet avernali stimulo commota, subire
Molis onus tantæ, quantam nec cœlifer Atlas
Herculeusve labor forti cervice subiret.
Audaces armate manus; sub mole valentes
Armorum sudent humeri; latus ense rigenti
Cingatur, durusque includat corpora thorax,
Et caput et pressos cassis tegat ærea crines.
Nec mora sit jussis; semper juvat ante cadentem
Dum pia fata sinunt, dare munimenta ruinam. »

Talibus accensi dictis armantur et acres
Exercent iras : viso seu concitus hoste
Congressum taurus cornu meditatur acuto.
Maritimasque urbes et propugnacula tuto
Præsidio firmant, animisque furentibus hostem
Exspectant, totumque volant quandoque per æquor
Navibus armatis, cupidi miscere Britanna
Infensas cum gente manus. Velut ense Gradivus
Terribilis, passuque movens orycalca sonoro,
Descendens Rhodope aut glacialis collibus Hemi,
Terrigenas per rura furens Phlegræa gygantes
Inquirit, pugnæque locum tristatur abesse.

Tel est en général le style de ce poëme, qui se soutient ainsi jusqu'à la fin. On voit par les derniers vers que l'auteur en préparait un autre dans lequel il se proposait de chanter les victoires de la France. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

Vos Aquitaniades nymphæ quæ summa tenetis
Culmina Pyrenes, quæ proxima rura Garumnæ
Accolitis, vestro lauros hederamque poetæ
Carpite, quo posthac meliori Francia versu
Cantetur, cogatque novi Franciscus ad arma
Carminis, instinctumque sacro sub corde furorem :
Nam, si fata sinant, numero graviore Thalia
Francorum cantabit avos et bellica facta
Liligeræ gentis, postquam Mavorte frequenti
Vix tandem Francus tristem compescuit Anglum
Quem sua sub tenebras rapuit Megæra silentes.

Piellé peut être mis au nombre des bons poètes latins de la Touraine, tels que Rapin, Commire et Quillet, qui n'auraient point désavoué ses vers.

PILLET (René-Martin), né à Tours le 10 novembre 1762. Il suivait le barreau à Paris lorsque la révolution éclata. Nommé commandant du régiment formé par les jeunes gens de la bazoche, il passa auprès du général Lafayette en qua-

lité d'aide-de-camp. Il l'accompagnait lorsque ce général fut arrêté par les Autrichiens et, comme lui, il fut long-temps enfermé dans un cachot où il contracta probablement les premiers germes de la maladie de poitrine qui a terminé ses jours. Placé pendant sa détention sur la liste des émigrés, il erra long-temps soit en Europe, soit à la Nouvelle-Angleterre. Il revint cependant en France sous le règne du directoire, et quoiqu'il se montrât très-peu à Paris il y fut arrêté en l'an VI comme émigré, et jugé par une commission militaire, auprès de laquelle la députation d'Indre-et-Loire d'alors ne négligea rien pour détruire les apparences du crime dont il était accusé, et elle eut la satisfaction de voir ses démarches couronnées du succès.

Il fut employé depuis en qualité de colonel, ensuite d'adjudant-général, et enfin de général de brigade ou maréchal-de-camp. Ayant reçu plusieurs blessures graves dans la guerre d'Espagne, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Rendu à la vie par les soins d'une Française qui avait épousé un officier anglais, il fut envoyé prisonnier en Angleterre où il resta cinq ans en butte à tous les traitemens inhumains dont les prisonniers français, en grande partie, ont été victimes sur les pontons infects où on les faisait périr de misère et de besoin; politique atroce et plus honteuse pour l'Europe que les cruautés des nations incivilisées d'Alger et de Tunis. L'indignation profonde que le sort de ses camarades, plus encore que le sien, lui avait inspirée, l'engagea à rédiger les observations qu'il avait pu faire sur les mœurs, le caractère et les lois de cette natiou. Avant sa prison il avait déjà habité l'Angleterre pendant quatre ans, et il en connaissait parfaitement la langue, ce qui le mit à même d'apprécier à sa juste valeur cet esprit prétendu de philosophie et d'humanité, ce haut degré de civilisation dont lui font honneur des écrivains ignorans, superficiels, prévenus ou intéressés. Rendu à sa patrie après la chute de Napoléon, quoique sa santé fût extrêmement délabrée il rassembla ses matériaux et publia son ouvrage sous ce titre : L'Angleterre

vue à Londres et dans ses provinces pendant un séjour de dix années, dont six comme prisonnier de guerre, par M. le maréchal-de-camp Pillet; Paris, Émery, 1815, in-8. Quoique son état de dépérissement insensible ne lui ait pas permis de donner à cet écrit le degré de correction dont, sans cela, il eût été très-capable, l'édition en fut épuisée en peu de temps, et l'on assure même que les Anglais en retirèrent le plus d'exemplaires qu'il leur fut possible de se procurer. C'était en effet la première fois qu'ils étaient peints aussi à nu, et cette nudité ne leur est pas favorable.

L'auteur survécut peu de temps à la publication de son ouvrage, et mourut à Paris en 1815, âgé de cinquante-trois ans.

PINAIGRIER (Robert), célèbre peintre sur verre, né en Touraine dans le seizième siècle, florissait sous les rois François Ier et Henri II. Félibien, Sauval et quelques autres ont confondu ses ouvrages avec ceux de Nicolas, le second de ses quatre fils, dont les talens égalaient au moins ceux de son père.

En 1527 et en 1530 Robert peignit à Chartres les vitraux de l'église paroissiale de Saint-Hilaire. Il fut appelé à Paris dans les mêmes années pour peindre avec Jean Cousin ceux de l'église de Saint-Gervais où il fit admirer son talent dans les tableaux du Lazare et de la Piscine du paralytique au haut du chœur. On n'estimait pas moins celui de la chapelle de Saint-Michel, dans la nef, où il avait représenté les courses des jeunes pèlerins près d'atteindre la cime du rocher sur lequel est située l'abbaye de Saint-Michel *in tumba*. Ce morceau a toujours été distingué par les connaisseurs sous le rapport de la pureté du dessin et de la fraîcheur du coloris.

Il a peint concurremment avec trois de ses fils les vitraux du charnier de l'église de Saint-Paul: la partie qui regarde l'Arsenal est de lui.

On lui attribue encore, avec assez de fondement, la peinture des vitres de la chapelle de Saint-Clair dans l'abbaye de

Saint-Victor, représentant la parabole de l'Enfant Prodigue et une partie de la vie de saint Léger. C'est en effet la même correction et le même fini dans les airs de tète. Seulement le costume moderne y offre cette disparate et ces anachronismes qu'on remarque dans les tableaux d'Albert Durer et de quelques anciens peintres; mais ce défaut était celui du temps.

On compte encore parmi ses ouvrages les vitraux de Saint-Jacques de la Boucherie, de Sainte-Croix en la Cité, ceux de Saint-Étienne-du-Mont. « Ceux-ci, dit M. Lenoir, of« frent une des plus riches collections qui soit sortie de son « pinceau. Ils ont été sauvés de la barbarie. » Quant aux deux précédens, ils n'existent plus, ainsi que presque tous les autres.

La ville de Tours renfermait beaucoup d'ouvrages de Robert Pinaigrier. Le plus considérable était une cène faite après la résurrection du Lazare. On la voyait dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, sur les vitres de la chapelle de Notre-Dame, et l'on y remarquait les armes de la maison Ruzé qui avait fait beaucoup de bien à cette église. Ce morceau avait été conservé intact jusqu'au moment de la révolution. M. l'abbé Dubaut, qui en connaissait le mérite, l'obtint des acquéreurs lors de la démolition de l'église, et voulut le faire placer dans son église paroissiale de Notre-Dame-la-Riche; mais les troubles subséquens et l'interruption du culte ont amené la perte totale de ces restes précieux des talens de l'un de nos compatriotes. On distinguait aussi dans l'une des chapelles de l'abbaye de Saint-Julien une Vierge et une sainte Anne tenant l'enfant Jésus par la main.

C'est à Robert Pinaigrier que l'on fut redevable de l'usage plus fréquent des émaux dans ces sortes d'ouvrages, et quelques-uns même lui en attribuent l'invention. Il mourut en 1550.

Il eut quatre fils qui naquirent à Tours, Robert, Nicolas, Jean et Louis. Tous les quatre furent ses élèves et se firent un nom dans la peinture sur verre; mais Nicolas fut le plus célèbre. Ce fut lui qui peignit à Saint-Jacques de la Bou-

cherie les vitraux des chapelles de Saint-Denis et de Sainte-Anne, ainsi que ceux qui sont au charnier. Il fit pour l'église de Saint-Paul la partie du charnier qui donne sur la rue Saint-Antoine. Les autres étaient de Jean et de Louis ses frères.

J'ai vu un mémoire manuscrit fait par un sieur Rousseau, auditeur des comptes vers 1690, qui contient plusieurs détails sur ces artistes ; mais en indiquant le lieu de leur naissance, il ne dit point à quelle époque ils sont nés ni dans quel temps ils sont morts.

PLANTIN (Christophe), imprimeur, né en 1514 à Saint-Avertin, village situé à une lieue de Tours.

Il quitta de bonne heure son pays natal et apprit à Rouen les premiers élémens de l'art typographique (1). Il visita ensuite les principales imprimeries de l'Europe, où il travailla le plus souvent en qualité de correcteur et même de compositeur. Il vint ensuite à Paris dans le dessein de s'y établir ; mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il ne put y vivre du fruit de son travail et de ses talens. Il les porta donc dans la ville d'Anvers, où bientôt ils le mirent en état de lever une imprimerie qui ne tarda pas à devenir la plus splendide et la plus célèbre de l'Europe. Les bâtimens ressemblaient plutôt à un palais qu'à un atelier typographique. On y comptait plus de quarante presses de différentes dimensions, et la dépense des ouvriers qu'il employait se montait à plus de cent écus par jour, somme considérable eu égard à la valeur monétaire de ce temps.

D'un autre côté il n'épargnait rien pour s'attacher les savans auxquels il confiait la correction de ses épreuves. De ce nombre étaient Victor Giselin, Théodore Pulmann, Antoine Gheesdael, François Hardouin, François Raphe-leng, Corneille Kilian et beaucoup d'autres qu'il salariait

(1) Le Dictionnaire historique dit *sous Robert Macé;* mais cet imprimeur étant mort en 1491, comment Plantin, né en 1514, aurait-il pu être son apprenti?

avec la générosité d'un souverain plutôt que d'un particulier. A l'exemple de Robert Étienne, il ne laissait sortir aucun livre de chez lui sans en avoir exposé publiquement les épreuves, quoiqu'elles eussent été soigneusement revues par lui et par ses correcteurs.

Balzac a prétendu qu'il ne connaissait pas la langue latine; mais il n'a pu accréditer ce conte populaire dont lui-même sans doute avait été la dupe, et qui se trouve suffisamment démenti non-seulement par sa correspondance avec les hommes les plus savans de son temps, mais encore par son commerce habituel avec eux, et conséquemment par la difficulté de leur cacher son ignorance en ce genre.

Il n'est point de typographe qui, seul, ait imprimé autant que Plantin, car la nombreuse collection des Aldes est due à trois artistes du même nom. Toutes ses éditions en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, etc., se font remarquer par la correction et la netteté plus que par l'élégance typographique, qui semble avoir été dans ce temps la dernière des qualités qu'on exigeât dans un livre, comme elle en est aujourd'hui la première. Aussi, comme celles des Étienne, elles sont singulièrement prisées par les savans étrangers, et surtout par ceux de l'Allemagne, c'est-à-dire les classiques seulement. Le catalogue des éditions de Plantin a été publié en 1646 et en 1652.

Les ouvrages les plus volumineux sortis de ses presses sont les Annales de Baronius en 12 vol. in-fol., dont le premier parut en 1597 et le dernier en 1609, et la fameuse Bible connue sous le nom de la Polyglotte d'Anvers, en 8 vol. in-fol., 1569—1572. Ce fut le savant Arias Montanus qui fut chargé de présider à cette édition qui était faite sur la demande du roi d'Espagne Philippe II; mais cette entreprise, dont Plantin devait attendre autant de profit que de gloire, ne fit au contraire que déranger considérablement sa fortune. Un assez grand nombre d'exemplaires qui avaient été embarqués pour l'Espagne périt dans la traversée, et par des manœuvres suscitées par l'envie, non-seulement on refusa

d'en payer le prix à Plantin, mais encore on exigea sévèrement le remboursement des avances qu'on lui avait faites. Il se vit ainsi frustré de la plus grande partie de ses déboursés; mais il ne fut pas ruiné pour cela, ainsi que quelques-uns l'ont avancé. Seulement il fut contraint de vendre la belle et nombreuse bibliothèque qu'il avait rassemblée à grands frais et qui contenait des exemplaires choisis de tous les ouvrages qu'il avait imprimés. Il laissa encore en mourant trois grandes imprimeries; l'une à Anvers, l'autre à Leyde et la troisième à Paris, et lorsque De Thou passa à Anvers, après la catastrophe de Plantin, il vit encore chez lui dix-sept presses roulantes.

Plantin par ses talens, son désintéressement et ses nombreux travaux, s'était concilié l'amitié des hommes les plus doctes de son temps, tels que Juste-Lipse et Scaliger.

En 1570, il avait été nommé imprimeur du roi d'Espagne, et l'année suivante il fut autorisé à prendre le titre d'archi-imprimeur de Sa Majesté.

Outre les épîtres et les préfaces dont il a enrichi plusieurs de ses éditions, il avait composé un traité des Plantes en sept langues, divisé en deux parties, avec des tables pour l'usage des différentes nations. Cet ouvrage ne fut imprimé qu'après sa mort à Anvers, par Moretus son gendre.

Plantin mourut à Anvers le 2 juillet 1589, laissant de sa femme Jeanne Rivière trois filles: Marguerite, l'aînée, qui fut mariée à Raphaël Raphelengius et eut l'imprimerie de Leyde. Raphelengius avait travaillé long-temps avec son beau-père, et lorsqu'il fut établi à Leyde il y obtint la chaire d'hébreu; sa seconde fille, Martine, épousa Jean Moretus et eut l'imprimerie d'Anvers en société avec sa mère; enfin Madelaine fut mariée en premières noces à Gilles de Beys, et en secondes à Adrien Perrier, tous les deux imprimeurs à Paris.

La famille Moretus occupe encore un rang très-distingué à Anvers où elle a continué d'exercer l'art typographique jusqu'au commencement de ce siècle. Elle conserve

toujours la plus grande partie des caractères syriaques, hébreux et grecs dont Plantin faisait usage, et l'on voit chez M. Moretus, dans la maison même qu'habita Plantin, une série de portraits de famille depuis lui jusqu'à nos jours, peints par les meilleurs maîtres de l'école flamande.

Plantin et sa femme ont été peints par Rubens dans un tableau qui est actuellement au musée de Tours.

La marque distinctive de ce célèbre typographe est un compas avec ces mots : *Labore et constantia.*

Janus Douza ou Vander Doez lui fit l'épitaphe suivante :

Doctorum si jacturam, Plantine, virorum
Respicimus, fateor, vixeris ecce parum :
Si meritum, studiumve, exstant latosque labores
Pro musis toties, vixeris ipse satis.

POINTIS (Jean Bernard de Saint-Jean, baron de), né à Vouvray en Touraine, en 1645. Après être entré de bonne heure dans la marine et avoir passé par tous les grades inférieurs, il fut promu à celui de chef d'escadre. Ce fut en cette qualité qu'il commanda la célèbre expédition de Carthagène. Il partit de France le 9 janvier 1697 avec sept vaisseaux, trois frégates, deux flûtes et une galiotte à bombes. Après une traversée de quatre-vingt-quatre jours, il vint mouiller le 3 avril dans le port de Carthagène qui, n'étant point fermé, laissa l'entrée libre aux Français. Les troupes débarquèrent le 15, au nombre de dix-sept cents soldats de marine, deux mille matelots et treize cents flibustiers. Le fort Bocca-Chica fut d'abord attaqué, et le gouverneur se rendit à discrétion, mais les Espagnols se défendirent avec vigueur. La haute ville ne se rendit que le 30 avril, et la ville-basse tint jusqu'au 3 mai. Les Français, maîtres de tous les postes, mais jugeant bien qu'ils ne pourraient s'y maintenir longtemps, rasèrent les forts, enlevèrent l'or, l'argent et jusqu'aux marchandises des particuliers, et se rembarquèrent après un exploit qui, vu froidement, porte avec lui le caractère d'une piraterie plutôt que d'une véritable expédition

militaire. Le baron de Pointis en a écrit lui-même les détails dans un ouvrage qu'il fit imprimer sous ce titre : Relation de l'expédition de Carthagène dans la Nouvelle-Espagne; Amsterdam, 1698, in-12. Il faut y joindre un autre ouvrage intitulé : Relation fidèle de l'expédition de Carthagène, ou Réponse de M. Ducasse à la Relation donnée par M. de Pointis; Paris, 1699, in-12.

En 1705, il commanda l'escadre de treize vaisseaux chargée d'assiéger Gibraltar par mer tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre. Mais le 21 mars il fut attaqué par l'amiral anglais sir John Leak, et malgré la plus vigoureuse résistance, une partie de ses vaisseaux fut prise à l'abordage, une autre dissipée par la tempête, et le reste alla s'échouer sur les côtes d'Espagne. Le baron de Pointis reçut dans cette bataille plusieurs blessures assez graves pour abréger ses jours.

On découvrit vers la fin du dix-septième siècle, aux environs de l'abbaye de Noyers, en Touraine, où le baron de Pointis avait ses propriétés, une mine de cuivre contenant des parties d'or et d'argent. Le roi en gratifia le vainqueur de Carthagène; mais les essais qu'on en fit n'ayant pas semblé heureux, on n'en entreprit point l'exploitation. En effet, ce n'était guère l'entreprise d'un particulier. La mort du nouveau propriétaire de cette mine, survenue quelques années après, fut peut-être aussi le principal motif de cet abandon. Il ne paraît pas qu'on y ait songé depuis.

Le baron de Pointis mourut en 1707, âgé de soixante-deux ans.

I. PONCHER (Étienne de), garde-des-sceaux de France, né à Tours en 1446. Il fut premièrement chanoine de Saint-Martin, puis conseiller au parlement de Paris en 1485, président aux enquêtes en 1498, et évêque de Paris où il fit son entrée solennelle le 21 mai 1503, porté par les quatre barons qui étaient obligés d'assister à cette cérémonie. En 1507, il accompagna le roi Louis XII dans son voyage d'Italie, où il t les fonctions d'orateur royal, fonctions dans lesquelles il

donna à la cour de France ainsi qu'aux étrangers la plus haute idée de son éloquence.

Louis XII lui confia les sceaux en 1512, pendant la maladie de Jean Ganay, et après la mort de ce chancelier il fut pourvu de cette charge, qu'il exerça avec tant de sagesse et de prudence que, quarante-trois ans après, des députés du parlement, dans leurs remontrances à Henri II, citèrent Poncher comme le modèle des magistrats, observant qu'il n'avait jamais fait aucune entreprise contre leur compagnie, et qu'il avait constamment montré toute la déférence qu'il avait pour elle. Poncher à la vérité méritait cet éloge, mais le parlement était intéressé à le lui donner.

A la mort de Louis XII, le 1er janvier 1515, Poncher remit les sceaux le même jour à François Ier, qui depuis le nomma chancelier de l'ordre de Saint-Michel. En 1516, il fut chargé de négocier la paix avec Jean d'Albret, roi de Navarre, au sujet de la principauté de Béarn. En 1517, il fut nommé ambassadeur de France auprès de la cour d'Espagne, et en 1518 auprès de celle d'Angleterre. Enfin, en 1519, il se vit promu à l'archevêché de Sens. Il avait aussi été l'un des commissaires nommés par le pape Léon X pour faire l'information de la vie et sainteté de saint François-de-Paule, dont le procès-verbal fut signé par lui et par les évêques d'Auxerre et de Grenoble le 13 août 1516.

Il mourut à Lyon le 24 février 1524, âgé de soixante-dix-huit ans, et fut inhumé dans l'église cathédrale devant la chaire, où l'on voit son épitaphe.

Poncher avait la réputation d'être l'un des hommes les plus éloquens de son temps. Il n'avait pas moins d'habileté dans les affaires. Sa probité, sa fermeté, la solidité et la droiture de ses conseils, l'avaient particulièrement rendu recommandable aux deux rois qu'il avait servis. Paul Jove, Robert Gaguin, Jodocus Ascensius en ont parlé avec les plus grands éloges, et Baptiste Mantouan dit de lui :

> Et pariter magnus doctrinâ, magnus in omni,
> Magnus et ingenio, moribus, eloquio.

Il était fils de Martin Poncher, sieur des Tourelles, maître d'hôtel du roi Charles VII, contrôleur au grenier à sel de Tours et receveur général des aides du Maine, et petit-fils de Jean Poncher, sieur des Tourelles, général et maître des monnaies.

Malgré ses grands talens pour l'éloquence, Étienne Poncher n'a laissé aucun ouvrage; car on peut à peine donner ce nom aux deux écrits suivans qui tiennent à son ministère : 1° Decreta synodalia cum baculo curatorum, ac aliis optimis et quotidianis multis in rubricis specificatis, edita, collecta et explicata, a Joanne Randino emendata, et approbata a Stephano Ponchier episcopo Parisiensi; Parisiis, 1515, in-8; 2° Ordinationes Synodales, editæ à Stephano de Ponchier, anno 1524; Parisiis, Chevallon, in-4.

Cette famille a donné son nom au village de Poncher ou Pontcher auprès de Tours.

II. PONCHER (François de), évêque de Paris, neveu du précédent, naquit à Tours de Louis de Poncher, frère du garde-des-sceaux et de Jean premier du nom, maire de Tours en 1502. Il était déjà abbé de Bourgueil et de Saint-Pierre-le-Fosseux lorsqu'il fut reçu conseiller clerc au parlement de Paris en 1510. Son oncle Étienne, ayant obtenu l'archevêché de Sens en 1519, lui résigna son évêché de Paris.

François avait de l'esprit et du savoir, mais peu de circonspection et de droiture dans sa conduite. Son penchant vers l'intrigue le porta jusqu'à vouloir entreprendre de faire perdre la régence à Louise de Savoie pendant que François Ier était prisonnier en Espagne. Voyant qu'il lui était difficile d'y parvenir, il imagina, dans l'espoir d'en faire retomber la faute sur la mère, de faire prolonger la prison du roi. Il pratiqua à cet effet différentes manœuvres auprès de la cour de Madrid; mais elles furent découvertes, et la noirceur d'une pareille action indigne d'un évêque, plus indigne d'un Français, le fit enfermer à Vincennes où il termina sa carrière en 1532. Sa qualité d'évêque et la mémoire de son oncle le sauvèrent d'une punition plus éclatante.

Il a écrit un commentaire latin, sur le traité du jurisconsulte Philippe Décius *de l'Assurance nécessaire ou inutile*, avec un traité du Devoir d'un ambassadeur, et il dédia ces deux ouvrages à son oncle alors garde-des-sceaux.

POTTIER (François), religieux carme, né en Touraine vers le commencement du dix-septième siècle, a composé le Trésor de la très-sainte et dévote confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, imprimé à Paris en 1653, in-12. Le R. P. Martin Marteau assure que c'était un des plus doctes religieux de son ordre; mais les jugemens de ce bon père sont très-suspects, surtout lorsqu'il s'agit de tout ce qui appartient à sa robe.

POYET (Jean), peintre, né à Tours vers la fin du seizième siècle. Jean Brèche, son contemporain, fait l'éloge de son talent et ajoute qu'il y joignait des connaissances très-étendues en optique; probablement il aura voulu parler de la perspective.

Il y avait dans le même temps à Tours, lieu de leur naissance, deux frères également renommés, Bernard et Jean de Posay, qui excellaient dans le paysage et le portrait.

Brèche fait également mention d'un Jean d'Amboise qui comme peintre jouissait d'une grande réputation. « Hoc de-« mum sequti sunt Joannes Ambasius, Bernardus et Joannes « Deposæus, etc. »

Ces trois artistes paraissent avoir fleuri au seizième siècle, dans l'intervalle de 1530 à 1580.

PRÉCIEUX (Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Richelieu en 1722. Il se consacra particulièrement à l'étude de l'histoire de France, dans laquelle il était profondément versé. C'est à ses travaux et à ses recherches que nous sommes en partie redevables du onzième volume de la grande Collection des historiens de France commencée par D. Bouquet, et que la suppression de la savante congrégation de Saint-Maur pourrait bien laisser incomplète. Ce onzième volume contient tout ce qui est arrivé sous le règne de Henri Ier, fils de Robert-le-Pieux, c'est-à-dire depuis 1031 jusqu'à 1060.

D. Précieux est mort dans les dernières années du dix-huitième siècle.

PRÉCIGNY ou PRESSIGNY (Renaud de), de l'ancienne maison de Saint-Maure en Touraine, fut l'un des plus braves chevaliers de son temps. Dutillet le met au nombre des maréchaux de France, et l'auteur de la nouvelle Histoire de saint Louis lui donne le même titre. On sait qu'alors il n'y en avait qu'un seul. Le même historien rapporte qu'en 1270, l'armée chrétienne ayant fait une descente au port de Tunis, les Sarrasins sortirent tout à coup de leurs retranchemens et marchèrent en bon ordre de bataille sur le camp des chrétiens en poussant des cris épouvantables, en sorte que ceux-ci se virent obligés d'en venir aux mains avant que d'avoir eu le temps de s'y préparer. Renaud de Précigny, qui depuis peu avait été fait maréchal de France, Hugues de Bauçay et Guy son frère, gentilshommes tourangeaux, se précipitèrent sur les ennemis, firent plier tout ce qu'ils attaquèrent, et portèrent la mort dans les rangs des Sarrasins; mais leur courage les ayant entraînés trop loin, ils se virent bientôt enveloppés malgré les prodiges de valeur qu'ils firent en se défendant. On croit qu'ils furent tués dans la mêlée. Ce ne fut que trois semaines après qu'on fut instruit de ces détails par le rapport de quelques prisonniers qui étaient parvenus à s'échapper.

Guillaume Guyart, poète qui vivait dans le même siècle, parle ainsi de ce combat dans son histoire intitulée : Roumanz de la Branche aux réaux lignages :

> Hue et Guy de Bauçay deux frères,
> Avec eulx ly fils et ly père
> De Précigny qui les suyvirent,
> Entre Sarrazins s'embattirent
> Bruyans comme foudre et acerres.

Renaud était fils de Guillaume de Saint-Maure, seigneur de Précigny, Nouâtre, etc., qui avait épousé Agnès de Ven-

dôme. Il était de la branche cadette, qui portait le nom de Précigny.

PRÉVOST (NICOLAS), médecin, né à Tours où il exerçait la médecine à la fin du quinzième siècle, écrivit une Pharmacopée générale dans laquelle il réunit toutes les formules qui avaient été en usage jusqu'à lui. Son ouvrage fut imprimé à Lyon en 1505 sous le titre de Grand Antidotaire. Ce fut le premier ouvrage de ce genre qui fut imprimé en France, et autant que je puis croire dans l'Europe, car nous n'en connaissons aucun qui date du quinzième siècle. On le dit encore auteur d'un autre livre intitulé *Servitor*, sur lequel je n'ai pu me procurer aucun éclaircissement.

On ne doit pas le confondre avec un Nicolas Prévost, bénédictin de l'abbaye de Noyers en Touraine, de qui nous avons deux ouvrages manuscrits en latin, l'un sur les abbés, l'autre sur les bienfaiteurs de cette abbaye. Celui-ci était né à Orléans en 1641.

I. PRIE (RENÉ DE), cardinal, né en Touraine en 1451. Il fut d'abord abbé de Bourgueil et de La Prée, évêque de Lectoure, de Bayeux, de Limoges, et enfin cardinal de Sainte-Sabine, en 1507, à la troisième promotion du pape Jules II. Il reçut le chapeau dans la ville de Lyon, de la main du cardinal George d'Amboise son cousin germain, en présence du roi Louis XII. Mais ayant été au nombre des prélats qui assistèrent au concile de Pise, convoqué à la sollicitation de ce monarque, Jules II le priva de sa dignité ainsi que quelques autres cardinaux qui, comme lui, furent excommuniés. Cependant Jules II étant mort et Louis XII ayant adhéré au concile de Latran, le cardinal de Prie et les autres furent rétablis dans leur dignité.

Il mourut le 9 septembre 1519, et fut enterré suivant ses intentions dans l'église de son abbaye de La Prée, non loin d'Issoudun, aux pieds de sainte Fauste dont on y conservait les reliques.

Il était fils d'Antoine de Prie, seigneur de Buzançois, grand queux de France, et de Madelaine d'Amboise.

II. PRIE (Aymar de), chevalier, seigneur de Monpoupon, chambellan du roi, et grand-maître des arbalétriers de France, frère puîné du précédent. Lors de la conquête de Naples, en 1495, il accompagna Charles VIII dans cette rapide et infructueuse expédition. Au retour il combattit constamment à côté de ce prince à la brillante bataille de Fornoue, où la valeur qu'il montra le fit nommer chevalier sur le champ de bataille. En 1501, il se trouva à la prise de Capoue, et fut envoyé en 1513 pour secourir Térouenne assiégée par les Anglais et les Impériaux ; mais la déroute de De Piennes à la journée des Éperons déconcerta tous ses projets. Enfin, en 1523, il obtint la charge de grand-maître des arbalétriers de France, qui était restée soixante ans vacante après la mort de Jean sire d'Auxi ; il fut le dernier qui la posséda, ayant été éteinte après lui.

Il est mort gouverneur du Pont-Saint-Esprit, mais on ne sait pas précisément en quelle année.

PROUSTEAU (Guillaume), jurisconsulte, né à Tours le 26 mai 1626, d'un riche marchand de cette ville. Après avoir fait d'excellentes études aux collèges de Tours et de la Flèche, il alla étudier le droit à Orléans ; mais après avoir terminé son cours il voulut en recommencer un autre, et pour n'être pas soumis au même mode d'enseignement il se rendit à Poitiers où il resta trois ans, et ne revint qu'en 1655 à Orléans où il prit le bonnet de docteur. Il y exerça d'abord la profession d'avocat avec la plus grande distinction ; mais l'envie d'acquérir des connaissances encore plus étendues l'emporta sur tout ce que le barreau pouvait lui offrir de séduisant et d'avantageux. Depuis long-temps il avait le désir de visiter les universités les plus célèbres de l'Europe. Il exécuta ce projet en 1660, et employa deux ans à parcourir la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. De retour à Orléans, ville qu'il avait en quelque façon adoptée pour sa patrie, il y obtint la récompense due à son mérite et qu'il semblait avoir toujours ambitionnée, c'est-à-dire, une chaire de professeur dans cette université. Dès ce moment il se

consacra tout entier à l'instruction de ses élèves, auxquels il développait avec autant de clarté que de savoir les endroits les plus épineux des lois romaines. L'étude particulière et approfondie qu'il en avait faite le faisait consulter dans toutes les questions difficiles, et il était rare que ses avis ne fussent pas des décisions.

Quoique ce genre de travail semblât devoir absorber tous ses momens par l'assiduité avec laquelle il s'y livrait, il n'était point étranger à l'étude des belles-lettres et de la haute littérature grecque et latine. Ayant acquis la bibliothèque d'Hadrien de Valois, précieuse par les notes marginales que ce savant avait mises sur la plupart de ses livres, Prousteau se rendit aux instances pressantes de Gronovius et d'Heinsius et leur envoya les exemplaires d'Hesichius, d'Harpocration et de Jules Pollux qui en étaient surchargés. Il aurait désiré que ces notes fussent imprimées séparément, mais ce projet ne put s'exécuter. Il n'y eut que celles sur Valérius Harpocration qui furent insérées dans l'édition que Gronovius donna du Lexique de cet auteur en 1683.

La ville d'Orléans fut redevable à Prousteau de la création d'une bibliothèque publique dont le catalogue a été publié par D. Fabre en 1777, un vol. in-4. La mort d'un frère qui le fit héritier de tous ses biens le mit à même d'acquérir la bibliothèque d'Hadrien de Valois. Il y joignit la sienne, même de son vivant, ce qui forma déjà une collection assez belle et assez nombreuse pour l'histoire et la jurisprudence. Il dépensa 30,000 livres, tant pour les frais de premier établissement que pour les fondations qui en étaient la suite nécessaire; enfin, pendant tout le reste de sa vie il ne cessa d'augmenter journellement cette bibliothèque, qui fut longtemps une des plus nombreuses de la France à l'exception des grandes bibliothèques de la capitale.

Parmi les legs d'argent contenus dans son testament, montant à 37,695 livres 15 sols, on remarque une somme de 10,000 livres qu'il laissa pour acquitter les dettes de l'établissement qu'il avait créé et qu'il voulait consolider. La

reconnaissance a fait placer dans l'une des salles le portrait du fondateur, au bas duquel est ce distique :

> Os, Prustelle, tuum reddet pictura perenne:
> Sed magis hæc nomen bibliotheca tuum.

Il mourut subitement à Orléans le 19 mars 1715, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Quoique son savoir fût très-vaste, il n'a laissé que peu d'ouvrages. Nous avons de lui : 1° Recitationes ad legem XXIII, Contractus ff. de Regulis juris; Aurelianis, Cl. Barde, 1684, in-4. Ce traité très-estimé et peu commun fait regretter que l'auteur n'ait pas écrit davantage en ce genre. Meerman, en le mettant au nombre des livres rares, en porte ce jugement : « Fatendum est eum hoc « argumentum de doli et culpæ præstatione in contractibus « tam erudite atque accurate pertractavisse, ut omnes qui « eam legem XXIII de regulis juris pertractarunt, longo post « se reliquerit intervallo. » 2° De Pœnitentia orationes tres; Aurelianis, 1680, in-4; 3° Oratio quantum Humaniores litteræ antecessori necessariæ sint; Aurelianis, 1681, in-4; 4° de Legum Utilitate et origine; Aurelianis, 1681, in-4. La bibliothèque d'Orléans conserve encore de lui en manuscrits : 5° Institutiones juris Canonici; 6° jus Canonicum de Sacramentis; 7° Partit. in quosdam lib. Digesti, et in quosdam Codicis libros; 8° Commentar. in Titulum de verborum significat. et in titulum de diversis regulis juris.

P. D. Rouxel a écrit l'éloge de Prousteau imprimé sous ce titre : Clarissimi, doctissimique viri Guillelmi Prustelli in academiâ aurelianensi legum professoris, publicæ apud Aurelianos benedictinos bibliothecæ institutoris et fundatoris elogium et epitaphium; Aureliis, 1721., in-4.

PUY HERBAULT (Gabriel de), en latin Putherbeus, religieux de Fontevraud, docteur de Sorbonne, né en Touraine dans les dernières années du quinzième siècle. Il passait dans son temps pour un excellent prédicateur; mais on sait ce que pouvait être alors l'éloquence de la chaire ; et si ses écrits sont un témoignage de sa piété, ils ne prouvent

pas de même en faveur de ses talens. C'était au surplus un très-subtil controversiste et l'un des plus ardens adversaires des protestans, qui le considéraient comme un de leurs fléaux. Ce genre de mérite suffisait alors pour donner une grande réputation. L'auteur de l'Histoire de Fontevrauld, le P. Honoré Riquet dit qu'il était la colonne de la foi et la lumière de l'Église; mais ce qu'on aura de la peine à croire, c'est que son latin fut trouvé si beau et si pur qu'on le surnomma dans son parti le Cicéron de la France. Nous ne connaissons cependant de lui dans cette langue que deux ouvrages : 1° Historiæ evangelicæ tetramonon; 2° Theotimus, sive de tollendis et expungendis malis libris, iis præcipue quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant, libri tres; Parisiis, Joannes Roigny, 1549, in-8. Ce livre est sans contredit le meilleur de tous ceux de l'auteur. Il fut traduit dans le temps en allemand par Jean-Baptiste Fichler, conseiller du roi de Bavière. On y remarque, pag. 180 et 181, une sortie contre Rabelais dont au reste il paraît ne contester ni le mérite ni le savoir. Voici de quelle manière s'exprime à cet égard le moderne Cicéron : « Neque semel deploravi homi-« nis sortem qui, in tantâ literarum luce, tam densis sese « vitiorum tenebris immergat, tamque fœde, ac tanto rei « communis, bonique publici incommodo, atque ad suam « internecionem partâ eruditione abutatur, hoc nequior, « virulentiorque quod literatior, deum, divinaque omnia sic « parvi æstimans, ut, præter impudentiam et contumeliam, « Deos, quibus olim, positis aris, sacra Athenienses facie-« bant, nullum numen agnoscere videatur. » Rabelais n'oublia pas l'auteur de cette diatribe, et lui donna place dans son quatrième livre de Pantagruel, c. 32 : « Depuis elle en-« gendra les matagots, cagots et papelards, les maniacles « pistolets, les démoniacles calvins imposteurs de Genève, « les *penragés utherbes*, etc. »

Tous les autres ouvrages de Puy Herbault sont écrits en français et d'un style qui est peut-être encore au-dessous du temps où il vivait. Ce ne sont au surplus que des livres pu-

rement ascétiques, à l'exception du suivant : 3° Épitaphes sur la mort de François Ier; Paris, J. Roigny, 1548, in-8; 4° l'Art et Manière de parvenir à la vraie Tranquillité d'esprit principalement par la voie du saint sacrement de pénitence; Paris, Roigny, 1549, in-16; 5° le Paradis de l'Ame; Paris, Roigny, 1550, in-16; 6° Supplément de dévotion et élévation de l'esprit en Dieu sur l'office divin pour les religieuses de la réformation de Fontevrauld, en latin et en françois, divisé en deux parties, assçavoir d'hyver et d'été; Paris, Roigny, 1555, in-8; 7° Traité de la Pénitence et des parties d'icelle suivant la vérité de l'église orthodoxe et la nécessité de salut; Paris, Roigny, 1557, in-8; 8° le Miroir de l'Homme chrétien pour connaitre son bonheur ou son malheur, où sont ajoutés les épitaphes de M. François Le Picart; Paris, Roigny, 1558, in-8; 9° la Règle de prier Dieu; Paris, Roigny, 1559, in-8; 10° Expositions avec exhortations sur les leçons, épîtres et évangiles du carême; Paris, Roigny, 1564, 8 vol. in-12; 11° Catholiques Exhortations avec expositions sur les épîtres et évangiles des cinquante-deux dimanches de l'année; Paris, Roigny, 1565, 2 vol. in-8; 12° le Psautier traduit en prose françoise au plus près de son sens propre et naturel, où sur la fin sont ajoutées cinquante-deux oraisons à dire par chacun dimanche de l'année; Paris, Roigny, 1565, in-8; *id.*, Cl. Gautier, 1575, in-16; 13° la Consolation chrétienne pour fortifier les bons catholiques qui sont affligés et persécutés par la tyrannie des sectaires et dévoyés hérétiques de notre temps; Paris, Michel Roigny, 1668, in-8; 14° l'Histoire, Vie et Légende des saints, contenant ce qu'ils ont fait et qui est plus digne d'être remarqué en leurs actions vertueuses; ensemble les vies et noms des empereurs sous lesquels iceux saints ont vécu, prêché et enduré le martyre, comprenant aussi les sectes des hérésies qui de leur temps ont infecté les esprits des hommes, et les conciles qui ont été tenus pour la confutation d'icelles, le tout traduit du latin d'Aloisius Lipomanus et autres; Paris, Michel Roigny, 1573 ou 1577, in-fol.;

15° le Manuel des gens de religion disposé par articles, traitant de profession monastique, de mortification et réformation intérieure, des empêchemens de parvenir en perfection de contentement et obédience, de discipline monastique; Paris, Michel Roigny, 1572, in-16; 16° deux Épîtres, la première montrant quel est le Paradis des élus en ce monde, et la seconde responsive aux lettres d'une dame touchant la religion; Paris, Jean Roigny, sans date.

Le F. Puy Herbault mourut de mort subite en 1566, dans le monastère de Notre-Dame de Colignance en Picardie, âgé d'environ soixante-huit ans.

Q

QUANTIN (Georges), conseiller et prédicateur du roi, né à Tours vers 1610, était fils de Nicolas Quantin, marchand et fabricant d'étoffes de soie de cette même ville. Quoiqu'il paraisse avoir suivi la carrière de la chaire avec assez de distinction pour mériter le titre de prédicateur du roi, il ne nous a laissé aucuns sermons. Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est intitulé : Théologie françoise, divisée en deux parties; Paris, 1663, in-8. Ce livre est totalement tombé dans l'oubli ainsi que presque tous ceux de la même espèce. Charles Sorel cependant en parle avec éloge dans sa Bibliothèque française, ainsi que dans la préface qu'il a ajoutée à cette Théologie. Cette circonstance prouve qu'il était l'ami de l'auteur, ce qui pourrait rendre ses éloges suspects.

QUILLET (Claude), né à Chinon en 1602, étudia d'abord la médecine, qu'il vint exercer dans son pays natal; mais un événement qu'il prépara lui-même en 1633, par une démarche peu réfléchie, le détermina, lorsqu'il fut en Italie, à embrasser l'état ecclésiastique.

N'étant éloigné de Loudun que de trois lieues, la curiosité l'y conduisit à l'époque où Laubardemont y fut envoyé en qualité de commissaire du roi pour prendre connaissance

de l'affaire relative à la possession des religieuses ursulines de Loudun, ou plutôt pour lui donner la direction qui convenait au cardinal de Richelieu qui avait résolu la perte d'Urbain Grandier. Les médecins croient peu aux sorciers. Dans l'une de ces séances ridicules où l'on faisait parler les diables, Satan menaça, par la bouche de l'une de ces religieuses, d'enlever jusqu'à la voûte de l'église celui qui douterait de leur possession. Quillet eut l'imprudence de défier le diable qui, ne s'attendant pas à une pareille provocation, en fut pour sa courte honte. C'était défier le cardinal. Quillet le sentit assez tôt pour en prévoir et pour en prévenir les suites. En effet, peu de jours après Laubardemont lança contre lui un décret de prise de corps; mais averti à propos, il quitta Chinon et s'en alla en Italie où le maréchal d'Estrées se l'attacha en qualité de secrétaire.

Les loisirs que lui laissait cette place lui permirent de se livrer à la composition de sa Callipédie. On a paru s'étonner qu'un ecclésiastique eût choisi un pareil sujet; mais on n'a peut-être pas fait assez attention que Quillet avant tout était médecin, et que d'ailleurs il n'était point engagé dans le sacerdoce. Sous ce rapport un tel sujet s'alliait très-bien avec le talent poétique et les connaissances positives de l'auteur. Ce poëme ne fut terminé qu'à Paris où Quillet était revenu avec le maréchal. N'osant pas le faire imprimer en France où il lui aurait fallu un privilège qu'il prévoyait bien qu'on lui aurait refusé, il l'envoya à Anvers, et la première édition parut sous ce titre: Calvidii Læti Callipædia, sive de pulchræ prolis habendæ ratione, lib. IV, Lugd. Batav. veneunt Parisiis, Th. Joly, 1655, in-4. Quillet y déguisa son nom sous le pseudonyme de *Calvidius Lætus;* mais on ne prit point le change, et le véritable auteur fut bientôt connu. Le cardinal Mazarin se montra très-indisposé contre lui au sujet de quelques passages où il parle peu favorablement de la nation italienne, et de ce vers surtout qui semblait s'appliquer directement au premier ministre :

Utque suum servent regnum, regna omnia perdunt.

Cette première édition étant devenue assez rare, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici les vingt-trois vers qui furent supprimés dans les éditions suivantes. Ils sont extraits du quatrième livre :

Quid quod adulatrix formas se vertit in omnes
Natio servitio repens, magnatibus adstans,
Subdola, lucro inhians, si jusseris, ibit in Orcum (1)
Italus esuriens, crimen nec respuit ullum.
. . . .
Quid loquar, ut blande Gallâ excipietur in aulâ
Advena, Trinacriis etiam devectus ab oris?
Gallia in extremos nimiâ bonitate redundat;
Imo alienigenis parvâ ratione gerendam
Se tradit plerumque, suumque ingloria robur
Subjicit hospitibus longinquo a littore fusis.
. . . .
Scilicet indoctos animos, ignavaque regum
Corda fovent pravâ sontes ratione ministri,
Utque suum servent regnum, regna omnia perdunt.
Fors erit ut nostri pulcherrima gloria sæcli
Celtarumque insigne decus, rex munere divum
Editus, et fati Lodoicus cura potentis
Discussis quondam nebulis, diffudat ubique
Ingenitum jubar et proprio sic lumine promat.
Sic sæpe obscuræ denso velamine nubis
Obsitus, et tetrâ pressus caligine Titan,
Nativo demum radiantis acumina Lucis
Nebula perrumpit victor, seque asserit orbi
Splendidus, et toto rutilans spatiatur olympo.

Des amis négocièrent entre le poète et le ministre. Quillet consentit à publier une seconde édition et même à retirer le plus qu'il pourrait d'exemplaires de la première. Ainsi, au moyen de la suppression de ces vers remplacés par d'autres en l'honneur du cardinal auquel l'ouvrage fut dédié,

(1) Imitation de ce vers de la troisième satire de Juvénal :

Græculus esuriens, si jusseris, ibit in Orcum.

il obtint pour prix de sa condescendance l'abbaye de Haut-Villiers dont il se vit déjà titulaire, même avant que la nouvelle édition eût paru, ainsi qu'on le voit par la cession qu'il en fit au libraire : « Hic vero Claudius Quilletus, abbas Du-« havillæus factam sibi a rege potestatem Thomæ Joly inte-« gram sponte transmisit. »

Quillet était d'une très-petite taille et fort laid de figure. Étant venu voir à Tours un conseiller de ses amis auquel il apportait un exemplaire de son poëme, la femme de ce magistrat, jeune et spirituelle, demanda à Quillet l'explication du mot *Callipædia*. Il lui dit qu'il signifiait l'art de faire de beaux enfans. La dame lui répondit gaiement : Il paraît M. l'abbé, que vous n'avez pas appris cet art de votre père.

On n'est point partagé d'avis sur le mérite de la Callipédie. Ce poëme brille par l'élégance du style, quoiqu'il ne soit pas partout de la même force, et plus encore par une ingénieuse disposition de toutes ses parties. L'aridité des préceptes y est tempérée par un coloris vraiment poétique, ainsi que par la variété des épisodes. On a dit que l'auteur n'avait pas traité sa matière avec assez de solidité; mais auparavant il faudrait admettre que son système en fût susceptible. Dans le fait ce n'est qu'une erreur ou un écart d'imagination que de beaux vers peuvent faire pardonner aisément, et c'est tout ce qu'on doit y chercher.

On ne sera point étonné de trouver ici les vers que l'auteur consacre à l'éloge de la Touraine dans son premier livre, v. 190 :

Præsertim irriguis qua se Turonia campis
Submittit, varioque resurgit in æthera colle.
Hic ubi fœcundos Liger almus repit ad Andes,
Fluminibusque ruens loca fœta feracibus undis
Alluit, et crocea nitidus splendescit arena;
Conspicias multas forma præstante nitentes,
Pandoramque suo referentes corpore nymphas.
Nobilis has passim mediocri in mole figura
Commendat : non crassa nimis, non squallida macris

Artubus, at pulchro membrorum clara nitore.
Si frontem inspectes, tenero lævore corusca
Prominet; et molli descendens lactea clivo,
Efformat placidos oculis ridentibus alveos.
Cerne genas, rubro referunt suffusa colore
Lilia, quæ labii roseos comitantur honores.
Quid celebrem auratos crines? quid eburnea colla?
Mammarumque decus spirans, et cætera dici
Quæ prohibet pudor, et castæ reverentia musæ?

Cette seconde édition parut sous le même titre que la première en 1656, in-8, Th. Joly. On y a joint à la fin *Epistola ad Eudoxium*, pièce de cent trente-deux vers héroïques qui paraît s'adresser au cardinal Mazarin, et une autre pièce plus faible de poésie de cent deux vers élégiaques sur la mort du célèbre Gassendi; mais la plus belle de toutes les éditions est celle de Londres chez Bowyer, 1708, in-8, qui contient aussi la Pædotrophie de Scévole de Sainte-Marthe. Montenault d'Egli en a donné une traduction française, en prose; Paris, Durand, 1749, in-8. Il en a paru une en vers, Paris, Bastien, 1774, in-8, avec le latin à côté. Il suffira d'en citer quelques vers pour donner une idée du talent du traducteur, qui a cru devoir diviser son ouvrage en douze chants, c'est-à-dire trois par chaque livre.

Résous-toi, pauvre époux, à nourrir des *enfans*
Qui porteront ton nom sans être de ton *sang*.
Chant 3.

Et que les beaux momens du maître du tonnerre,
Soit qu'il soit dans les cieux, soit qu'il soit sur la terre,
Sont ceux même qu'il passe à vous faire la cour.
Chant 4.

Tout le reste est, à peu de chose près, écrit du même style. Enfin le médecin Caillau en a publié une nouvelle en prose avec le texte et une notice sur la vie de l'auteur; Paris 1799, in-8.

Quillet est mort à Paris en 1661, âgé de cinquante-neuf ans.

Il a laissé en manuscrit un poëme latin en douze chants intitulé *Henriciados* ou la Henriade; ainsi qu'une description en vers de la vendange, dédiée à Guillaume Bautru. Elle commence par ces vers qui font allusion à son nom :

> Versibus expressos ne dedignere racemos,
> Botrue, nam græcis dicitur uva botrus.

On dit qu'il avait aussi fait une traduction en vers français des satires de Juvénal; mais il est à croire que la perte de cet ouvrage n'est pas très-regrettable. Au surplus, en mourant il avait légué tous ses manuscrits à Ménage avec cinq cents écus pour les faire imprimer. Le bon abbé prit bien l'argent, mais il ne jugea pas à propos de faire imprimer les vers.

R

RABELAIS (François), né à Chinon en 1483, de Thomas Rabelais, apothicaire, sieur de la Devinière. Lorsqu'il fut en âge d'étudier, son père le plaça chez les moines de l'abbaye de Seuilly, dans le village du même nom, auprès duquel était située sa maison de la Devinière; mais Rabelais y faisant peu de progrès, on l'envoya au collége du couvent de la Bamette à Angers, où l'on prétend, ce qui n'est pas très-vraisemblable, qu'il n'en fit pas davantage. Ce fut là qu'il se lia avec Jean Dubellay, depuis cardinal, dont la connaissance lui fut si utile par la suite. Avec un caractère assez prononcé pour qu'il ait dû se développer de bonne heure, on ne conçoit pas trop comment il put se décider à embrasser l'état monastique, et surtout à choisir un ordre mendiant. Il entra chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte, où il reçut les divers degrés du sacerdoce. Il eut du moins le bon esprit de faire tourner au profit de la science l'oisiveté du monas-

tère ; car il paraît qu'il y acquit de lui-même la plus grande partie de son savoir qui était véritablement étonnant. On assure qu'une aventure scandaleuse le fit enfermer dans une prison monastique dont il parvint à s'échapper. Si le fait est vrai, l'on ne doit pas s'étonner de l'aversion qu'il montra depuis pour une telle profession. Un bref du pape Clément VII l'autorisa bien à passer dans un autre ordre ; mais il ne tarda pas à se dégoûter tout-à-fait du joug régulier ; il quitta l'habit, et alla étudier à Montpellier où il prit tous ses degrés et exerça la médecine avec une telle réputation que quand le chancelier Duprat, ennemi déclaré des privilèges des corporations, voulut abolir ceux de l'université de Montpellier, ce fut Rabelais qu'elle députa à Paris pour détourner le coup. Le succès de cette mission délicate autant que difficile lui acquit la plus haute considération dans cette célèbre école. On sait que ce fut pour en consacrer la mémoire qu'elle arrêta qu'à l'avenir tous les nouveaux docteurs, en recevant ce grade, seraient revêtus de la robe de celui qui avait conservé ses privilèges. On lisait ces trois lettres brodées sur le collet : F. R. C. qui pouvaient signifier Franciscus Rabelæsius Chinonensis, ou François Ranchin chancelier, car ce fut lui qui fit renouveler cette robe lorsque l'injure du temps l'eut mise tout-à-fait hors d'état de servir.

Rabelais, après y avoir professé pendant quelques années, vint à Paris où son enjouement, peut-être plus encore que son érudition, lui fit nombre d'amis et de protecteurs, parmi lesquels on peut compter l'évêque de Maillezais, et surtout le cardinal Jean Dubellay, évêque de Paris, qui, nommé ambassadeur auprès du pape Paul III, voulut l'emmener avec lui en Italie en qualité de médecin. Rabelais profita de son séjour à la cour de Rome pour obtenir sa sécularisation qui n'éprouva pas beaucoup de difficultés, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la première de ses lettres. Il y ajoute même qu'elle lui fut délivrée gratis contre l'usage reçu, qui veut que cette faveur n'ait lieu que pour ce qui est expédié *per cameram*.

De retour en France, le cardinal lui procura une prébende dans l'église de Saint-Maur-des-Fossés qui venait d'être érigée en chapitre, et peu après la cure de Meudon. On a lu longtemps au-dessus du presbytère ces deux vers qui indiquent les principales circonstances de sa vie :

> Cordiger, hinc medicus, tum pastor et intus obivi.
> Si quæras nomen, te mea scripta docent.

Il vécut à Meudon paisiblement, malgré les orages que son fameux ouvrage devait susciter contre lui ; mais le suffrage de François Ier en conjura les effets, et ce ne fut même qu'en 1551 que la faculté de théologie prononça contre le quatrième livre une censure qui fut confirmée par arrêt du parlement de Paris. Mais cette proscription était tardive ; car, à en croire Rabelais lui-même dans le prologue du deuxième livre, il assure « qu'il en ha esté plus vendu par « les imprimeurs en deux mois, qu'il ne sera achepté de « Bibles en neuf ans. »

Il est peu d'ouvrages qui aient fait autant de bruit dans leur nouveauté. C'était, il est vrai, suivant le témoignage de Molière, la première satire qui parut en français et la plus générale qui eût jamais existé. Aucun état de la société n'y étant ménagé, les différentes institutions s'y voyant attaquées dans leurs vices ou leurs abus, toujours présentés sous le point de vue le plus ridicule, ce nouveau genre d'écrit, en irritant la bile de quelques-uns, dut plaire au plus grand nombre. On a voulu que ce fût une allégorie continuelle aux règnes de Louis XII, de François Ier et de Henri II. Il est certain que l'ouvrage renferme quantité d'allusions soit aux choses, soit aux personnes, et qu'on ne peut bien les saisir que lorsqu'on est parfaitement instruit des mœurs et des événemens de cette période du seizième siècle; alors il n'est pas difficile d'y trouver une allégorie bien suivie. Du moins tel a dû être le plan, telle a dû être l'intention de Rabelais qui, tout en suivant les écarts de son imagination

enjouée jusqu'à la folie, quelquefois jusqu'à l'extravagance, avait trop d'esprit et de savoir pour se résoudre à écrire sans aucun but. Une telle supposition ne serait pas plus raisonnable que celle de quelques personnes qui ont vu tout simplement dans les chapitres vingt-cinq à trente-six du Gargantua, des événemens arrivés réellement dans les pays dont parle l'auteur.

On lui a reproché ses obscénités et ses sorties contre la religion et le clergé; mais on n'a pas fait attention, ou on n'a pas voulu dire que ces libertés n'existaient que dans les mots, et qu'elles ne sont jamais mises en action ou en tableaux comme dans le Décaméron et dans plusieurs autres livres qui ont eu autant de réputation. On sait d'ailleurs que beaucoup de mots n'avaient pas alors la même indécence qu'aujourd'hui. Ce n'est pas qu'il faille prétendre que sa gaieté est toujours de bon goût, qu'il amuse toujours, et qu'il se soutient également partout; il est au contraire très-inégal; c'est le défaut inévitable de ceux qui veulent être constamment plaisans. Cependant dans un autre temps où le goût eût été plus épuré, la langue plus chaste et plus perfectionnée, il n'y a point de doute que Rabelais n'eût pu devenir un modèle inimitable. L'union assez rare d'une vaste érudition et d'une intarissable gaieté lui aurait assuré dans ce genre un rang auquel il eût été difficile d'atteindre.

Rabelais n'ignorait point le danger d'attaquer les ridicules, peut-être encore plus que les vices. Il imagina donc de couvrir la raison du masque de la folie, et sans doute il n'a fait ce masque aussi grotesque que pour donner le change et détourner l'attention. De là tant d'extravagances, tant de grosses bouffonneries, tant de choses obscures ou insignifiantes en apparence. Ce qu'il a fait de bon, de clair, d'intelligible, prouve suffisamment qu'il était en état de continuer sur le même ton, lors même qu'on admettrait qu'il n'eût pas pu soutenir jusqu'au bout l'esprit de gaieté et de bonne plaisanterie dont il fournit de fréquens exemples. C'est en un mot un homme de sang-froid qui feint d'être ivre pour faire

passer les vérités qu'il a dessein de dire, et il faut bien que son langage se ressente un peu de la situation dans laquelle il se suppose.

Malgré cela, les personnages les plus célèbres de son temps ont tous été d'accord pour reconnaître en lui l'écrivain le plus original que la France eût encore produit. Molière et La Fontaine prouvent qu'ils étaient imbus de sa lecture, et peut-être le dégoût qu'elle paraît avoir inspiré à plusieurs hommes de lettres du plus grand mérite, ne vient-il que de ce qu'ils n'ont pu y trouver ce qu'on doit y chercher, c'est-à-dire une allégorie complète et suivie des temps où l'auteur avait vécu.

Il est en outre assez probable que l'opinion sur les mœurs de Rabelais ne se sera formée que d'après son ouvrage, et surtout d'après les gens qui avaient intérêt à le dénigrer; car outre qu'on ne cite pas un seul fait contre lui à cet égard, on se persuadera difficilement qu'il eût constamment joui de l'amitié et de l'estime des plus honnêtes gens de son siècle, et que même le cardinal évêque de Paris l'eût nommé à une cure de son diocèse, si en effet ses mœurs eussent été déréglées. Il est donc plus naturel de croire que sa conduite était en opposition avec ses écrits, ce qui est assez fréquent.

Lasciva est nobis pagina, vita proba est.

Une figure spirituelle et gracieuse, une élocution facile, une conversation enjouée, une érudition solide et variée le faisaient aimer et rechercher. Poète et médecin, philosophe et jurisconsulte, astronome et grammairien, connaissant d'ailleurs toutes les langues mortes et vivantes, il approfondissait tous les sujets dont il semblait se jouer, mais ne laissait qu'à peine apercevoir sa supériorité. Cette adresse ne contribua pas peu à assurer sa tranquillité, lorsque des écrivains bien moins hardis que lui se virent en butte à la persécution.

On doit ranger au nombre des fables les bouffonneries

qu'on a mises sur son compte, telle que ses raisons pour ne pas baiser la mule du pape; les paquets de poison de Lyon, et les différens idiomes dont il fit usage pour parvenir jusqu'au chancelier Duprat. A coup sûr, en acceptant sa mission il avait dû compter sur d'autres ressources. Comment d'ailleurs n'a-t-on pas vu que ce conte n'avait été imaginé que d'après la rencontre de Pantagruel et de Panurge, au ch. 9 du deuxième livre? N'est-il pas absurde d'écrire qu'un portier qui n'entend pas le latin, fait venir précisément un interprète dans cette langue; que celui-ci, qui n'entend pas le grec qu'on lui parle, appelle un truchement dans ce même idiome, et ainsi des autres langues. On peut en dire autant de l'excommunication qu'il avait demandée au pape Paul III. Cette histoire, racontée avec l'originalité piquante de Rabelais, pouvait faire rire dans la société; mais on doute que sa familiarité avec le Saint-Père ait jamais été assez grande pour lui faire hasarder une pareille plaisanterie. Cependant de graves auteurs ont répété sérieusement toutes ces absurdités. C'est ainsi qu'on a attribué à Roquelaure, homme de cour et d'esprit, sous le titre de bons mots, des platitudes qui n'ont pu naître que dans les antichambres.

La réputation de Rabelais a été très-grande. Elle s'est affaiblie à mesure que son langage est devenu moins intelligible pour le commun des lecteurs, et que ses allusions ont été moins faciles à saisir, en sorte qu'il est pour eux aujourd'hui ce que serait un livre étranger entre les mains de celui qui commence à en étudier la langue, et qui ne peut l'entendre sans le secours d'un dictionnaire. Je ne sais pas pourtant si, à l'exception des remarques purement grammaticales, les commentateurs, les faiseurs de clefs n'ont pas jusqu'ici plus contribué à en rendre la lecture difficile qu'à l'expliquer et à l'éclaircir. C'est dans sa seule instruction que celui qui les lit peut en puiser l'intelligence; mais il ne faut pas avoir la prétention de tout comprendre; car à l'égard de beaucoup de passages, c'est le cas de dire ce que dit La Bruyère de l'ouvrage entier : « c'est une énigme inexpli-

« cable. » Il ajoute « qu'où il est mauvais, il passe bien « loin au-delà du pire, et qu'où il est bon, il va jusqu'à « l'exquis, à l'excellent. » C'est un jugement auquel on souscrit sans peine. Quoi qu'il en soit, Rabelais passera toujours, comme dit fort bien Palissot, « pour un écrivain vrai- « ment original dans lequel on ne sait ce qui doit le plus « étonner, ou de la raison profonde qui perce à travers le « délire de son imagination bizarre, ou de l'excessive folie « sous laquelle il semble avoir pris plaisir de masquer sans « cesse la raison. »

Il mourut à Paris, dans la rue des Jardins, en 1553, le 9 avril, et fut enterré dans le cimetière de l'église de Saint-Paul, au pied d'un arbre qu'on y a conservé fort long-temps pour rappeler son souvenir. Il a été frappé en son honneur une médaille sans revers et sans millésime. Autour de son buste, dont la tête paraît avoir servi de modèle au portrait gravé par B. Picart, on lit : *M. François Rabelais D. en médecine.* Il pourrait se faire que cette médaille fût un tribut de reconnaissance de la part de l'université de Montpellier. Elle est gravée dans le dix-neuvième vol. de Kœhler : Historischer Munz-Belustigung, pag. 225, où se trouve un précis sur Rabelais puisé dans l'édition de 1741, in-4.

De tous les vers faits sur lui, les plus singuliers peut-être sont ce dizain de Hugues Salel, dans lequel il lui promet que si ses travaux ne sont pas récompensés dans ce monde, ils le seront dans l'autre :

Si pour mesler proffict avec doulceur,
On met en prix un autheur grandement,
Prisé seras, de cela tiens-toi seur,
Je le congnoy, car ton entendement
En ce livret sous plaisant fondement
L'utilité has si très-bien descrite,
Qu'il m'est advis que voy ung Démocrite
Riant les faicts de nostre vie humaine.
Or persévère, et si n'en as mérite
En ces bas lieux, l'auras au hault domaine.

Les ouvrages de Rabelais sont : 1° le Gargantua et le Pantagruel dont il sera parlé plus bas ; 2° Hippocratis et Galeni libri aliquot, sive Hippocratis Præsagiorum libri 3, de ratione victus in morbis acutis lib 4, liber de Natura ; Aphorismi ; et Galenus de Arte medicinali ex recognitione et interpretatione Fr. Rabelæsii ; Lugd. Seb. Gryphius, 1532, in-16 ; 3° Lucii Cuspidii testamentum (autore Pomponio Læto) edente Fr. Rabelæsio ; Lugd. Gryphius, 1532, in-8. Ce n'est qu'une simple feuille d'impression. 4° Almanach ou Prognostication pour l'an 1548 ; Lyon, Seb. Gryphe, 1547, in-12 ; 5° la Sciomachie ou Festins faits à Rome au palais du cardinal Dubellay pour l'heureuse naissance de monseigneur d'Orléans, le tout extrait d'une copie des lettres écrites au cardinal de Guise ; Lyon, Seb. Gryphe, 1549, in-12 ; 6° les Songes drolatiques de Pantagruel, où sont contenues plusieurs figures de l'invention de M. Fr. Rabelais, et dernière œuvre d'icelui pour la récréation des bons esprits ; Paris, Richard Breton, 1565, in-8. Ce volume, qui est fort rare, ne contient que des figures sans aucun texte. Elles sont au nombre de cent vingt, non compris la deuxième qui est un portrait de Panurge. Quelque bizarres que paraissent ces figures au premier coup-d'œil, même sans chercher à les expliquer, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'imagination originale et féconde de l'auteur de Pantagruel. 7° Lettres de Fr. Rabelais écrites en 1535, pendant son voyage en Italie, avec des observations de MM. de Sainte-Marthe ; Paris, Sercy, 1652, in-12 ; Bruxelles, Foppens, 1710, in-12. Ces lettres fort courtes ne sont qu'au nombre de seize. Le volume a été grossi par des remarques aussi peu intéressantes que les lettres. Le tout se trouve dans le troisième vol. de l'édition in-4.

La première édition de Gargantua paraît être celle qui fut imprimée sous ce titre : La Grande et Merveilleuse Vie du très-puissant et redouté roy Gargantua, translatée du grec en latin et de latin en françois, in-8, goth. sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur. En 1533 parut le deuxième

livre ou le premier de Pantagruel, intitulé : les horribles Faicts et Prouesses du très-renommé Pantagruel roy des Dipsodes, fils du grand géant Gargantua, par Alcofribas Nasier (anagramme de François Rabelais) (1), augmenté et corrigé fraîchement par M[e] Jehan Luriel, docteur en théologie; Lyon, Fr. Juste, 1533, in-16 et in-8, goth. Les diverses éditions de 1534, 1535 et 1542 ne contiennent que ces deux premiers livres. En 1546 parut à Lyon, de format in-12, le Tiers et quart de livre des Faicts et Dicts héroïques du noble Pantagruel. Claude de Laville les publia également à Valence en 1547 et 1548, et Fezandat à Paris, en 1552, 2 vol. in-8. Ces deux mêmes livres furent réimprimés à Lyon avec la Prognostication pantagruéline, sous le titre d'OEuvres de maître Fr. Rabelais, 1556, in-16. Enfin le cinquième livre fut publié en 1562, et les OEuvres complètes à Lyon en 1567. Ce cinquième livre n'ayant été publié qu'après la mort de l'auteur, Louis Guyon, dans ses diverses leçons, assura positivement qu'il n'était pas de Rabelais, et qu'il en connaissait l'auteur qui n'était pas médecin. Quelques autres l'ont répété après lui; mais cette opinion a été victorieusement réfutée, et personne aujourd'hui ne doute qu'il soit de la même main que les quatre autres.

Les trois seules éditions que l'on recherche aujourd'hui sont : 1° celle d'Elzevier; Amsterdam, 1663, 2 vol in-16, sans aucun commentaire; 2° celle de 1711 avec le commentaire de Jacob Le Duchat, Amsterdam, Bordésius, 6 tom., 5 vol. in-12; 3° enfin celle de 1741, 3 vol. in-4, avec le commentaire et les figures de Bernard Picard. On sait combien le grand papier de cette édition est rare et cher. On peut ajouter celle de Bastien; Paris, 1798, 3 vol. in-8, in-4 et in-fol., fig.

Les œuvres de Rabelais ont été traduites en allemand par Ulrich Fischhart, 1575. Elles ont paru en anglais avec le

(1) Les chercheurs d'anagrammes y auraient pu trouver celle-ci : Nicolas Fier-à-Bras.

commentaire de Lemotteux, dont la traduction se trouve dans l'édition française in-4. Elle est intitulée : The works of Francis Rabelais done out of french by Thomas Urchard, Petter Motteux and others; London, Woodward, 1708, in-8, 2 vol.

Nous avons encore le Rabelais moderne ou ses œuvres mises à la portée de la plupart des lecteurs (par l'abbé de Marsy), Amsterdam, 1752, 8 vol. in-12, et enfin les OEuvres choisies de Rabelais, par Gabriel Louis Calabre Pérau; Genève, Barillot, 3 vol. in-12.

On peut annexer aux œuvres de Rabelais, quoique n'étant pas de lui : 1° le Nouveau Panurge avec sa navigation aux isles Imaginaires, son rajeunissement en icelles, et le voyage que fit son esprit en l'autre monde; Lyon, 1616, in-12, et La Rochelle, Gaillard, in-12. Ce livre est fort rare. On croit qu'il peut être d'un certain Reboul dont il est parlé à la pag. 160. 2° La Navigation du compagnon de la Bouteille, avec les prouesses du merveilleux géant Bringuenarille; Troyes, in-16, sans date; 3° Jugement sur les œuvres de Rabelais, ou le véritable Rabelais réformé, par Jean Bernier de Blois; Paris, d'Houry, 1697, in-12. L'auteur lui a donné le double titre de véritable Rabelais réformé, parce qu'en 1619 le fameux P. Garasse publia contre le ministre Dumoulin, sous celui de Rabelais réformé, une diatribe mêlée de vers, dans laquelle il n'est aucunement question de Rabelais, si ce n'est dans des stances qui se trouvent au commencement, pag. 7, intitulées : Rapport de Rabelais avec les ministres. Elle débute ainsi :

J'estois moyne et rien ne valois,
D'ame et d'humeur fort vagabonde :
Durant le règne de Valois
Je commençai d'entrer au monde.

Poste et coureur comme le vent,
Je changeai cinq ou six fois d'ordre,

De règle, d'habit, de couvent,
Pour trouver à frire ou à mordre, etc.

4° L'Ombre de Rabelais; 5° Rabelais ressuscité.

Si l'on veut connaître plus particulièrement cet auteur, on peut consulter Antoine Le Roi dans son *Floretum philosophicum;* Paris, 1649, in-4, le P. Niceron, tom. 32 de ses mémoires, et Astruc dans l'Histoire de la Faculté de Montpellier; Paris, 1667, in-4.

On sait par tradition que Jean Passerat avait fait un commentaire sur le Rabelais et que, s'en étant repenti au moment de sa mort, il avait remis son manuscrit à Edmond Richer, docteur de Sorbonne, son confesseur, afin qu'il le brûlât; mais on le vit depuis entre les mains d'un particulier. Scaliger rapporte aussi qu'un certain *Corpus* n'avait fait autre chose toute sa vie que de commenter Rabelais.

RACAN (Honorat de Bueil, marquis de), seigneur de Fontaine et du Bois, né à la Roche-Racan en 1589, d'une des plus anciennes familles de la Touraine, qui avait donné un grand amiral et un grand-maître de l'artillerie de France.

C'est lui-même qui nous apprend qu'il n'avait fait aucunes études et qu'il ne savait pas un mot de latin, ayant été obligé, pour sa paraphrase des psaumes, de se servir d'une version française. Entré en 1605 en qualité de page de la chambre du roi, il eut occasion de connaître chez le duc de Bellegarde, son oncle maternel, le poète Malherbe que ce seigneur avait reçu chez lui, à la recommandation de Henri IV, à son retour du Limousin. Malherbe ne put s'empêcher de témoigner des égards et de l'amitié au neveu de son bienfaiteur, et ce sentiment ne fit que s'accroître quand il eut remarqué ses heureuses dispositions pour la poésie. Ce fut alors qu'il redoubla d'affection et qu'il en fit son élève favori. Racan de son côté tirait vanité d'être le disciple d'un si grand maitre qu'il ne croyait pas pouvoir jamais égaler; quoique, avec moins d'instruction, il eût peut-être autant d'instinct poétique. Malherbe seulement lui reprochait de ne pas assez

travaillerses vers. C'est en effet la cause assez probable de l'inégalité et du défaut de correction que l'on remarque dans son style. Lorsqu'il le soigne et qu'il s'attache à vaincre les difficultés, on sent qu'il n'est rien qu'il ne puisse exprimer avec autant de grace que de précision. Le P. Rapin, en comparant le maître et le disciple, dit que Malherbe avait plus de pureté, mais que Racan avait plus d'élévation. Ne serait-ce pas tout le contraire? Il ajoute que Racan paraît poète jusque dans les plus petites choses par le tour qu'il sait leur donner; mais ne peut-on pas dire aussi que Malherbe est encore plus poète dans les grandes choses, et qu'il a une hardiesse de pensée et d'expression que l'on ne rencontre pas au même degré dans son élève. On ne cite de ce dernier que quelques vers heureux, que quelques strophes assez belles, et de l'autre des morceaux, des pièces entières qui, à quelques tâches près qui tiennent plus au temps et au langage d'alors qu'au goût du poète, peuvent encore souffrir la comparaison avec ce que nous avons de plus parfait en ce genre; car il ne faut pas juger un auteur d'après des expressions et même des tournures qui blessent aujourd'hui nos oreilles, mais qui n'avaient rien que de très-naturel pour les contemporains.

L'ouvrage par lequel il se fit principalement connaître, est sa pièce intitulée les Bergeries. C'est elle qui a fait dire à Boileau :

> Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
> Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

C'est ainsi que l'illustre critique établit la différence qu'il met entre les deux poètes. S'il y a de la simplicité dans le dialogue des Bergeries, il y en a bien peu dans l'action. Racan s'est modelé sur ces pastorales italiennes où la multiplicité des événemens n'est comparable qu'à leur invraisemblance. Mais une faute de goût qui lui est propre, c'est d'avoir assemblé des personnages choquans par leur dispa-

rate en mettant sur la scène un satyre et le druïde Chindonax, tandis qu'un autre personnage parle de la ville de Paris. On y trouve aussi quelquefois de ces concetti, de ces pensées précieuses et recherchées que le mauvais goût italien avait mises à la mode en France, telles, par exemple, que celles-ci :

> Incessamment je voy des yeux de ma pensée,
> Cet aimable soleil, auteur de mon amour,
> Qui fait qu'incessamment je pense qu'il soit jour.
> . . . .
> Plaignant moins toutefois, en ce commun supplice,
> L'absence du beau temps que celle d'Arténice.

Mais d'un autre côté on y trouve des tirades entières d'une simplicité touchante, et des sentimens vrais exprimés avec beaucoup de naïveté. On peut citer en ce genre le monologue qui commence le cinquième acte, quoiqu'il soit une imitation de Claudien (1):

> Ne pourrai-je trouver un favorable port
> Où me mettre à l'abry des tempêtes du sort?
> Faut-il que ma vieillesse, en tristesse féconde,
> Sans espoir de repos erre par tout le monde ?
> Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis,
> Et qui de leurs toisons fait filer ses habits!
> Qui plaint de ses vieux ans les peines langoureuses
> Où sa jeunesse a plaint ses flammes amoureuses ;
> Qui demeure chez lui comme en son élément
> Sans connaître Paris que de nom seulement, etc.

On y remarque aussi quelques imitations de l'Aminte du Tasse, surtout dans le début du monologue d'Arténice, acte premier, scène troisième, où ce passage du chœur du premier acte de l'Aminte est traduit assez littéralement :

> Tu prima, onor, velasti
> La fonte dei diletti, etc.

(1) De Sene Veronensi.

Honneur, cruel tyran des belles passions,
Qui traverses l'espoir de nos affections,
De combien de malheurs est la terre féconde,
Depuis que ton erreur empoisonne le monde?
Ce Dieu, dont les amans révèrent le pouvoir,
Ne reconnaissait point l'empire du devoir;
Ce fut toi qui premier fis glisser en notre ame
Ces folles visions de la honte et du blâme;
Qui premier nous apprint à taire nos désirs,
Qui premier nôus apprint à cacher nos plaisirs,
Et dont la tyrannie, aux amans trop cruelle,
S'opposa la première à la loy naturelle.

Ses odes, au nombre de dix-sept seulement, par la coupe, la tournure et l'expression, respirent l'école de Malherbe, et annoncent que l'auteur eût pu parvenir à un plus haut degré de réputation en ce genre s'il l'eût cultivé davantage et s'il eût fait choix de sujets plus dignes de la muse lyrique. On en jugera par ces stances de son ode au comte de Bussy :

Que te sert de chercher les tempêtes de Mars
Pour mourir tout en vie au milieu des hasards
Où la gloire te mène?

Cette mort qui promet un si digne loyer
N'est toujours que la mort qu'avecque moins de peine
L'on trouve en son foyer.

Que sert à ces galans ce pompeux appareil
Dont ils vont dans la lice éblouir le soleil
Des trésors du Pactole?

La gloire qui les suit après tant de travaux,
Se passe en moins de temps que la poudre qui vole
Du pied de leurs chevaux.

Il a paraphrasé les cent cinquantes psaumes de David; mais quoique ces odes sacrées portent l'empreinte de son talent lyrique, elles laissent à désirer cette marche rapide, cet enthousiasme, ce sublime enfin que l'on n'a encore trouvé que dans les beaux vers de J.-B. Rousseau. Ses autres poésies

consistent en quelques sonnets, chansons, épigrammes et stances. Parmi ces dernières on doit distinguer une pièce de quatre-vingt-dix vers qui commence par celui-ci :

Tircis, il faut penser à faire la retraite.

C'est ce que l'auteur a fait de plus achevé

Racan fut du nombre des premiers membres qui composèrent l'académie française en 1634, un an avant son érection par lettres patentes. Son discours de réception a cela de particulier qu'il est dirigé contre les sciences et les arts, à l'exception de l'éloquence. Comme il était absent, ce fut M. de Serizay qui en donna lecture en 1635.

Les Bergeries parurent pour la première fois en 1635; Paris, Debray, in-8. En 1660 on imprima ses dernières œuvres dans le même format; mais la seule édition bien complète est celle qui est intitulée : les OEuvres de M. Honorat de Bueil, chevalier, seigneur de Racan; Paris, Coustelier, 1724, in-12, 2 vol. Elle commence à devenir rare.

Il mourut, au mois de février 1670, dans sa terre de la Roche-Racan où il s'était retiré depuis long-temps. Son père était Louis de Bueil, chevalier des deux ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général et vice-amiral en Bretagne. La famille de Bueil était une branche de celle des comtes de Sancerre.

RAGONNEAU (François), né en 1692 à Richelieu où il exerça les charges de lieutenant particulier, et d'assesseur civil et criminel. Son père, Jean Ragonneau, mort en 1712 à cinquante-neuf ans, avait été avocat fiscal, procureur du roi de l'élection, et contrôleur au grenier à sel de la même ville. Il a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages sur des questions de droit.

Le fils ne s'adonna pas exclusivement à l'étude de la jurisprudence, et consacra ses loisirs à cultiver les muses latines. Nous avons de lui en ce genre un ouvrage intitulé : Ricoloeus dolens, ou Plaintes de la ville de Richelieu, par

M. François Ragonneau, corrigées, augmentées, et traduites du latin en françois, par le même, 1764, in-8 (sans nom de ville), deuxième édition. Il paraît que la première avait été publiée en latin seulement, mais je n'en ai rencontré aucun exemplaire.

Cet ouvrage fait plus d'honneur au patriotisme de l'auteur qu'à son talent poétique. Ses vers en général sont durs, prosaïques et peu harmonieux. Le titre de plaintes n'est justifié que par quelques vers du début où la ville se plaint qu'aucun de ses habitans n'ait encore songé à la chanter, quelle que soit d'ailleurs l'exiguïté de son enceinte :

> Turpia jamdudum condemno silentia plebis,
> Quod spretæ nullus patriæ surrexerit ultor
> Civibus ex tantis, et quasi conscius urbis
> Exiguæ meritas dubitet contingere laudes.

On voit au surplus que ce n'est ici qu'un prétexte que l'auteur a pris pour trouver occasion de parler du lieu de sa naissance, de ses établissemens civils et religieux, des mœurs et des usages de ses habitans; mais il a usé avec trop peu de discrétion de la latitude qu'un pareil cadre pouvai lui donner. La morale, la religion, l'histoire, tout devient de son ressort. Les descriptions des foires et des marchés, celles des fruits, des légumes, des poissons, des marchandises de toute espèce qui s'y étalent, n'ont rien de purement local, et pourraient aussi bien appartenir à toute autre ville.

L'ouvrage est divisé en deux parties inégales. La première, qui contient plus de trois mille deux cents vers, ne se compose en grande partie que de digressions presque toujours étrangères au sujet, et qui font passer le lecteur, sans aucune liaison, d'un objet à un autre. La description du château de Richelieu commence la seconde patrie, qui ne compte que neuf cents quinze vers, dont le plus grand nombre est consacré à des détails qui concernent particulièrement l'auteur et sa famille.

On voit que le défaut de divisions et de repos dans un ou-

vrage d'aussi longue haleine en doit rendre la lecture assez fatigante. Si l'ennui est presque inévitable dans les ouvrages de ce genre qui sont revêtus des charmes de la poésie, que sera-ce à l'égard de ceux qui sont dépourvus de ce mérite?

A ce que j'ai déjà dit sur le style de l'auteur, j'ajouterai que, soit dessein, soit réminiscence, il offre trop souvent des hémistiches, ou même des vers entiers parodiés ou empruntés des poètes anciens, tels que ceux-ci :

Sint Mæcenates, non deerunt, *hercle*, Marones.
. . . .
Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala multa.
MARTIAL.

Rara avis in terris, *alboque* simillima *corvo.*
JUVÉNAL.

Et quamvis avido parerent arva colono.
. . . .
Quo non mortalia pectora cogis
Ludi dira fames, et detestanda cupido!
VIRGILE.

Pour faire connaître plus particulièrement la manière de l'auteur, je me bornerai à citer le passage suivant où il décrit le luxe des festins de son temps, auquel le nôtre n'a probablement rien à reprocher.

Splendidior nunquam luxus fuit inter amicos,
Mutua cùm inter se læti convivia curant.
Alternis sese invitant urgente rogatu.
Dicta dies adventat, convivæque citati :
Nec mora ; jam mensas famularis turba reponit.
Dant manibus famuli *lymphas :* benedictio mensæ
Fit, cuncti assidunt civili more sueto.
Spes bene cœnandi socios non decipit ullos :
Dona laboratæ Cereris, pinguisque farinæ
Necnon *tosta ferunt. Series longissima rerum*
Alituum, pecudumque genus, crassæque ferinæ.
Non deest porcellus lactens, agnusque tenellus;
Gallinæ pingues, perdices et phasiani,

Et genus omne dapum sociorum ante ora parantur.
His Divos epulis quoque crederes esse vocatos.
Crateras statuunt famuli, Bacchumque ministrant:
Fit strepitus tectis, vocemque per ampla volutant
Atria; *dependent lychni laquearibus altis*
Incensi, et noctem flammis funalia vincunt;
Lætantur convictores et corpora tosta
Carne replent, vinoque levant curasque, sitimque;
Festivis feriunt alternis cantibus æthra,
His quibus adde jocos alacres, risusque, salesque.
Postquam exempta fames, et amor compressus edendi,
Plurima de magna tolluntur fercula mensa.
Mox apponuntur fructus, fortesque liquores:
Mensa secunda haud inferior persæpe priori.
Ut quid perditio hæc? cur tanta profusio rerum?
Non talem certe luxum natura reposcit.

En lisant ce morceau, on croit lire un fragment du Centon d'Ausone. La prose de la traduction est lâche, incorrecte, et vaut beaucoup moins que les vers. Il paraît que l'auteur était plus que septuagénaire quand il se livra à ce dernier travail. Il mourut au lieu de sa naissance en 17 .

RAGUENEAU (Frédéric), évêque de Marseille, né à Tours vers 1540, était arrière-petit-fils d'Étienne Ragueneau, dix-neuvième maire de Tours en 1482. Son oncle, Pierre Ragueneau, s'étant démis en 1572 de l'évêché de Marseille qu'il occupait depuis 1555, Frédéric fut nommé à sa place. L'année suivante il assista à l'assemblée générale du clergé qui eut lieu à Paris. Il se montra constamment attaché au parti de Henri III et de Henri IV; et la ville de Marseille étant entrée dans la faction de la Ligue, il se vit contraint, pendant les troubles auxquels elle était livrée, de se retirer à Aix en 1584. Cependant il revint peu de temps après occuper son siège, et rentra à Marseille avec Henri, duc d'Angoulême, gouverneur de la province. En 1588, Marseille s'étant de nouveau détachée du parti de Henri III, Frédéric se réfugia auprès du monarque, et de là il accompagna à Florence Catherine, fille du duc de Lorraine, qui allait épouser

Ferdinand duc de Toscane. Il ne revint à Marseille que lorsque cette ville fut tout-à-fait rentrée sous l'obéissance du roi Henri IV. Mais le vendredi 25 septembre 1603, des fanatiques se portèrent à sa maison de Figne où ils le trouvèrent revêtu de ses habits pontificaux, et l'un d'eux le tua d'un coup d'arquebuse. Son corps fut apporté au chef-lieu de son diocèse et inhumé dans la cathédrale. C'était, disent les auteurs de la *Nova Gallia christiana*, un prélat d'un esprit élevé, dont l'abord prévenant lui conciliait tous les cœurs ; mais le fanatisme est inexorable, et dans un pays surtout où la populace ne sait qu'assassiner. Il mourut généralement regretté de tout son diocèse.

Son oncle, Pierre Ragueneau, également né à Tours, lorsqu'il occupait le même siége, reçut avec beaucoup de pompe dans sa cathédrale Charles IX et ses deux frères, ainsi que la reine-mère, Catherine de Médicis.

La famille Ragueneau s'était depuis établie à Paris, où elle occupait un rang distingué dans le parlement. Originaire des environs de Langeais, ses armes étaient d'azur, à trois melons d'or.

RAPIN (RENÉ), jésuite, né à Tours en 1621, et entré dans la Compagnie en 1639. Réunissant à un talent transcendant pour la poésie latine le mérite d'écrire purement en français, il fut chargé d'enseigner les belles-lettres qu'il professa pendant neuf ans. Si l'étude approfondie des grands modèles de l'antiquité, la justesse du tact, la solidité du jugement et de la critique constituent un excellent professeur, le P. Rapin mérita ce titre à tous égards. Sa réputation lui fit d'illustres amis ; mais étranger à toute espèce d'intrigue, il n'usa jamais de son crédit que pour obliger, ce qu'il faisait avec autant de bonne grace que de délicatesse. On peut sans exagération le considérer comme un des principaux ornemens de cet ordre célèbre, et comme l'un des meilleurs et des plus beaux esprits de son temps. L'étendue de ses connaissances se fait remarquer par la variété de ses écrits ; mais c'est surtout comme poète latin qu'il s'est acquis

une réputation de supériorité qui lui a été confirmée par les suffrages de l'Europe savante. Son poëme des Jardins peut souffrir la comparaison avec les meilleurs poëmes didactiques de la latinité moderne. On lui reproche, à la vérité, de n'avoir pas su assortir toutes les parties de son plan de manière à en former un ensemble heureux qui n'offrît point cette incohérence qu'on y remarque; mais il resterait à examiner si les quatre parties incohérentes en-elles-mêmes, les eaux, les bois, les fleurs et les vergers, qui composent son sujet, étaient bien susceptibles de cette liaison, de cette unité que l'on regrette. Il semble naturel de croire que le sujet a été plus mal choisi que le plan n'a été mal exécuté. Quoi qu'il en soit, on s'accorde généralement sur le mérite de la versification. La vérité des détails, le charme d'un style pur et abondant sous lequel disparaît l'aridité des préceptes, des tableaux rians et variés, une justesse d'expression digne des meilleurs écrivains, telles sont les qualités qui compensent et bien au-delà les défauts de ce poëme que des hommes du premier mérite ont jugé digne du siècle d'Auguste, digne de Virgile, et dont en effet quelques morceaux imitent assez bien la manière de ce poète inimitable.

On a prétendu que le poëme des Jardins se trouvait tout entier dans un ancien manuscrit lombard qu'un prince italien conservait dans sa bibliothèque, et que Rapin, qui n'était jamais allé en Italie, n'avait fait que copier. Mais ces suppositions, autant dénuées de preuves que de vraisemblance, ne sont jamais que l'impuissance de l'envie réduite à admirer, et la jalousie des critiques a, sans le vouloir, relevé le mérite de l'auteur en reconnaissant dans son ouvrage ce ton antique qu'il respire véritablement. D'ailleurs ses poésies héroïques et surtout ses églogues sacrées, qu'on ne lui a point contestées, sont un témoignage trop parlant du talent poétique de Rapin pour qu'on ne rejette pas cette accusation parmi les fables les plus ridicules.

Ses ouvrages philologiques en français décèlent un esprit juste et un discernement sûr. Son style n'a pas la même

grace, la même douceur qu'en latin. Son défaut est la sécheresse qui accompagne assez souvent l'esprit d'analyse. Mais il a toujours de la précision et de l'élégance. Ses parallèles des auteurs anciens, pleins d'observations judicieuses, se feraient lire avec plus de plaisir si l'auteur eût répandu plus de variété dans les cadres et d'agrément dans le discours. Ses réflexions critiques ont les mêmes qualités et les mêmes défauts. Elles furent attaquées par l'un de ses confrères, le P. Vavasseur, poète et prosateur comme lui, mais infiniment au-dessous dans les deux genres. La critique du P. Vavasseur est lourde et presque toujours injuste. Il n'y appelle Rapin que le réflectif. Celui-ci y répondit, mais avec le ton d'égards et de décence qui convenait à un homme de son caractère et accoutumé à vivre dans les sociétés les plus policées.

Le P. Rapin ne se borna point aux ouvrages de littérature. Sa piété douce et sincère, ainsi que les devoirs de son état, lui dictèrent plusieurs livres de dévotion qui firent dire de lui qu'il servait Dieu et le monde par semestre. Mais on peut ajouter qu'il servait très-bien l'un et l'autre.

Quoiqu'il se soit montré assez étranger aux trop fameuses querelles dans lesquelles sa compagnie jouait le premier rôle, il paraît qu'il ne put s'en défendre tout-à-fait, et que ce fut même par ses ordres qu'il entreprit son ouvrage latin intitulé : l'*Évangile du Jansénisme*. On assure que vers la fin de sa vie il s'était occupé de le traduire en français, mais cette version, que quelques contemporains disent avoir vue, n'a jamais paru. Rapin était extrêmement laborieux, et quoiqu'il fût très-répandu dans le monde, ses ouvrages, qui n'en furent pas moins nombreux, ne s'en ressentirent que par le ton d'urbanité et de bienséance qu'il fut à même de puiser dans la société des personnages les plus illustres de son temps.

Nous n'avons point de collection générale de ses œuvres. On a seulement recueilli ses poésies en 3 vol. in-12 : *R. Rapini opera poetica;* Parisiis, fratres Barbou, 1723. Ses Parallèles et ses Réflexions l'ont été en 2 vol. in-4, Paris, Mu-

guet, 1684. Les ouvrages de littérature; Amsterdam, P. Mortier, 1709, 3 vol. in-12, et La Haye, 1725, 3 vol. in-12. Enfin ses différens traités de dévotion l'ont été en un vol. in-12. Tous ces ouvrages ayant paru séparément, j'indiquerai chacun d'eux à sa date. 1° Dissertatio de novâ Doctrinâ, sive Evangelium jansenianum; Parisiis, 1656, in-12; 2° R. Rapini Lachrymæ in alumni sui Alphonsi Mancini tumulum; Parisiis, e Typographiâ Regiâ, 1658, in-fol. Ce volume de luxe se compose principalement de la quatrième églogue intitulée Alphonsus; de la sixième pièce du deuxième livre de ses Héroïques, et de deux élégies qui se trouvent dans le recueil de ses poésies latines. 3° De Hortorum culturâ libri 4; Parisiis, e Typographia Regia, 1665, in-4. Cette édition est ornée d'un frontispice dessiné par le célèbre Ch. Lebrun et gravé par Poilly. Il en parut une quatrième l'année suivante, in-12, chez Cramoisy; mais la meilleure est encore jusqu'ici celle de Barbou avec les notes de Brottier; Paris, 1780, in-12. 4° Observations sur les poëmes d'Homère et de Virgile; Paris, 1669, in-12; 5° Éloge de François Fouquet; Paris, 1669, in-12; 6° R. Rapini Odæ; Parisiis, 1670, in-12; 7° Discours sur la comparaison de Démosthènes et de Cicéron; Paris, Denis Thierry, 1670, in-12; 8° la Perfection du Christianisme tirée de la morale de J.-C.; Paris, Cramoisy, 1673, in-12; 9° Réflexions sur la Poétique d'Aristote et sur le poètes anciens et modernes; Paris, 1674, in-12; 10° Réflexions sur la Philosophie ancienne et moderne; Paris, Muguet, 1676, in-12; 11° Instruction pour l'Histoire; Paris, 1677, in-12; 12° la Foi des derniers siècles; Paris, 1679, in-12; 13° Ren. Rapini Epistola ad Alderanum Cibo cardinalem pro pacando super regalia negotia Innocentio XI; Parisiis, 1680, in-8. Il a paru à Cologne, en 1681, une traduction de cette lettre, mais trop mal écrite pour être de Rapin, selon le témoignage du P. Niceron. 14° De l'Importance du Salut; Paris, 1681, in-12; 15° Ren. Rapini carmina; Parisiis, Cramoisy, 1681, in-12; 16° l'Esprit du

Christianisme ; Paris, 1683, in-12 ; 17° les Comparaisons des grands hommes de l'antiquité qui ont le plus excellé dans les belles-lettres, avec les Réflexions sur l'éloquence, la poétique, l'histoire, la philosophie, et le jugement qu'on doit faire sur les auteurs qui se sont signalés dans ces quatre parties des belles-lettres ; Paris, Muguet, 1684, in-4, 2 vol. ; 18° la Vie des Prédestinés dans la bienheureuse éternité ; Paris, Cramoisy, 1684, in-4. La partie typographique de cet ouvrage est très-soignée pour le papier, les marges et le caractère. Le frontispice est gravé par S. Thomassin sur le dessin de P. Mignard, et la vignette du chapitre premier est de Seb. Leclerc. 19° Traité du grand et du sublime dans les mœurs ou dans les différentes conditions des hommes, avec quelques observations sur l'éloquence des bienséances ; Paris, 1686, in-12 ; 20° le Magnanime, ou Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé, deuxième du nom, premier prince du sang ; Paris, 1687, in-12 ; 21° Réponse du P. Rapin aux remarques du P. Vavasseur sur la Poétique. Elle ne se trouve que dans l'édition in-fol., pag. 701 des œuvres de ce dernier ; Amsterdam, 1709.

Le poëme des Jardins a été traduit en prose française assez maussadement par Gazon d'Ourxigné ; Paris, 1722, in-8. Il en a paru une meilleure traduction en 1782, in-8, Paris. Il en existe deux traductions anglaises ; la première, par John Evelyn, parut en 1673, et la deuxième en 1676, in-8. Les Réflexions sur la Poétique et les poètes anciens ont été traduites en latin et se trouvent dans le recueil intitulé : De Poetis græcis et latinis dissertationes selectæ criticæ Jacobi Palmerii, Renati Rapini, Davidis Blondelli, et Jacobi Tollii, edente Jacobo Berkelio, Lugd. Batav. Bontestein, 1707, in-8. Enfin John Davies a traduit en anglais les Réflexions sur l'histoire ; Londres, 1780. J'ajouterai, pour compléter ces détails, que les poésies latines se composent 1° des treize Églogues Sacrées et des quatre Églogues Profanes, précédées du traité latin de la Poésie pastorale ; 2° du poëme des Jar-

dins avec la dissertation de Cultura hortensi; 3° de deux livres de poésies héroïques, de dix élégies et de vingt-quatre odes.

Rapin mourut à Paris le 27 octobre 1687, âgé de soixante-six ans, et fut inhumé dans l'église des pères jésuites.

On lui a donné pour devise, par allusion à son poëme des Jardins : *Fœcundat et ornat*. Le P. Vanière, son rival en ce genre, l'a consacrée dans son épître sur le Parnasse de Titon Dutillet.

> Rapinus aquis felicibus, hortum
> Pomiferum, nemora et flores fœcundat et ornat.

Ce deux vers renferment le sujet et la division du poëme.

I. RAZILLY (Claude Delaunay de), capitaine de vaisseau, né en Touraine vers 1590. Il est connu par deux actions d'éclat dont l'histoire a consacré le souvenir.

Au commencement de l'année 1625, le duc de Montmorenci ayant reçu du roi l'ordre de combattre les Rochelais, rencontra leur flotte qui était dans la rade de l'île de Rhé. D'abord elle sembla vouloir se défendre; mais tout à coup, comme si elle eût eu dessein de fuir, elle vira de bord de manière à laisser entre elle et la flotte royale un banc de sable très-dangereux, dans l'espoir sans doute d'y attirer et d'y faire échouer les vaisseaux venus à sa rencontre. Les matelots, connaissant ces parages, en avertirent leurs capitaines; mais le chevalier de Razilly, qui les connaissait également et qui savait ce que son bâtiment tirait d'eau, franchit ce banc de sable, après y avoir été autorisé par le commandant de la flotte, et s'étant avancé vers les ennemis, leur lâcha ses deux bordées sans qu'ils osassent riposter, dans la crainte sans doute d'attirer sur eux les autres vaisseaux, puisque celui-ci ayant pu passer, les autres pouvaient en faire de même. Après ce trait d'audace, Razilly rejoignit glorieusement la flotte royale.

Le lendemain on attaqua l'ennemi au moment où il cher-

chait à se rapprocher de la Rochelle. Razilly s'attacha au vaisseau *la Vierge*, le plus fort et le mieux équipé de l'armée ; il le battit constamment en proue, et ne l'abandonna point qu'il ne l'eût forcé à amener son pavillon, ce qui contribua pour beaucoup à la victoire que remporta la flotte du roi.

Deux ans après, c'est-à-dire en 1527, les Anglais descendirent à l'île de Rhé le 22 juillet, sous la conduite de Buckingham, avec une flotte de plus de cent vaisseaux ou bâtimens de transport, dans l'espoir de ravitailler La Rochelle assiégée par le maréchal de Richelieu. L'Anglais investit le fort Saint-Martin de l'île de Rhé par mer et par terre, et le serra de si près que la garnison, ayant consommé toutes ses provisions, était sur le point de se rendre. L'ennemi avait pris de telles précautions pour fermer l'entrée du port qu'il était difficile qu'aucun vaisseau tentât d'y pénétrer sans risquer de s'échouer ou d'être pris.

Le marquis de Brézé ayant équipé un gros vaisseau, deux galiottes, treize flûtes et plusieurs autres bâtimens, les fit charger de provisions pour deux mois et y mit deux cents hommes de troupes. L'expédition partit des Sables d'Olonne le 8 octobre, escortée par deux frégates que commandaient Razilly et Beaulieu-Persac. Elle traversa l'avant-garde ennemie à la faveur de la nuit, et arriva le matin à l'entrée du port dont on fut obligé de rompre l'estacade à coups de haches.

Le bruit qui résulta de cette opération donna l'alarme aux Anglais, qui se mirent aussitôt en devoir d'attaquer. Mais les deux bâtimens commandés par Razilly et Beaulieu-Persac, qui se trouvaient en tête, soutinrent seuls l'effort de l'ennemi avec tant de résolution et une si longue résistance; ils firent un feu si soutenu que tous les transports eurent le temps d'arriver sous le canon des forts et d'opérer leur débarquement. Quelque dépit que les Anglais ressentissent de ce contre-temps, ils ne purent s'empêcher d'admirer le courage de ces deux braves officiers. Craignant d'ailleurs qu'ils ne missent

le feu à leurs vaisseaux, ils les invitèrent à se rendre sur la parole d'honneur qu'ils ne courraient aucun danger de la vie; car jusque-là ils avaient poussé la férocité jusqu'à ne point faire de quartier à ceux qu'ils faisaient prisonniers.

Duplex croit qu'il n'y avait qu'un seul gros vaisseau sur lequel étaient Razilly et Beaulieu-Persac. En ce cas l'action n'en serait que plus glorieuse. Quoi qu'il en soit, cet acte de dévouement sauva l'île de Rhé, et amena la défaite totale de Buckingham qui perdit la moitié de ses troupes, un grand nombre de ses vaisseaux, et fut obligé de se rembarquer précipitamment.

Razilly fut récompensé de ses services par le grade de vice-amiral. Le roi le nomma quelque temps après gouverneur des îles de Rhé et d'Oleron, et ensuite vice-roi de la Nouvelle France.

Son fils et son petit-fils furent successivement lieutenans-généraux au gouvernement de Touraine, emploi qu'ils occupèrent depuis 1676 jusqu'en 1769.

II. RAZILLY (Marie Delaunay de), née au château de Razilly en Touraine en 1624, nièce du précédent. Elle perdit son père à l'âge d'un an, et resta orpheline assez mal partagée des dons de la fortune, étant d'une branche cadette qui comptait beaucoup d'enfans. Son frère aîné, mort lieutenant-général des armées, lui fit donner une éducation soignée qui développa en elle le talent, ou, si l'on veut, le goût qu'elle avait pour la poésie. Répandue dans les plus brillantes sociétés de la capitale où les agrémens de son esprit et de sa conversation la faisaient rechercher, elle l'était également parmi les gens de lettres. La conformité des goûts l'avait étroitement liée avec mademoiselle de Scudéri. Lorsque celle-ci mourut, mademoiselle Lhéritier de Villandon fit son apothéose qu'elle dédia à mademoiselle de Razilly. Voici le début de cette pièce :

> Fille célèbre, fille illustre,
> En qui mille vertus, mille talens heureux,

D'un beau nom, et d'un sang fameux
Tirent encore un nouveau lustre :
Razilly, qui brillez en tout,
Et de lumière et de bon goût; etc.

On trouve dans différens recueils du temps plusieurs pièces de vers de mademoiselle de Razilly qui lui firent donner le surnom de Calliope, probablement à cause de sa prédilection pour le vers héroïque, qu'elle employait le plus habituellement. On distingue en ce genre un placet d'environ cent vingt vers qu'elle donna au roi en sollicitant une pension. Louis XIV, à qui elle fut présentée par le duc de Noailles, son parent, lui en accorda une de deux mille livres. Mais cette faveur fut moins due peut-être à son talent poétique qu'au souvenir des services importans rendus à l'état par tous ceux de sa famille.

Elle cultiva long-temps la poésie, si l'on en juge par ce sonnet qu'elle fit en 1684 sur la prise de Luxembourg. Je le cite non comme un modèle, mais comme un exemple de sa manière d'écrire :

Quel éclatant retour, quelle heureuse journée
Ramène triomphant l'invincible Louis!
L'Europe retentit de ses faits inouïs,
Et craint de succomber dessous sa destinée.

Luxembourg, si long-temps à sa perte obstinée,
Vient de subir le joug de l'empire des lis,
Et Gènes dans ses murs par le feu démolis
Voit contre un tel courroux sa puissance bornée.

Rome ne vit jamais un plus pompeux retour :
Une double victoire embellit ce grand jour;
Mais surtout le vainqueur charme par sa présence.

Il plaît même aux vaincus qu'il a mis sous ses lois,
Et ces peuples conquis disent tous d'une voix
Que si l'on craint son bras l'on aime sa puissance.

Probablement mademoiselle de Razilly n'attacha pas à ses productions plus d'importance que n'en méritent des poésies de circonstance ou de société; car on ne voit point qu'elle se soit occupée de les rassembler. Elle est morte à Paris en 1707, âgée de quatre-vingt-trois ans, sans avoir été mariée.

RENAUD (JACQUES), né à Tours en 1457. Quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique il n'en suivit pas moins la carrière du droit auquel il s'adonna exclusivement. Il fut lecteur et professeur dans l'université d'Angers où il s'acquit la réputation de l'un des plus savans jurisconsultes de son temps, jusque-là que le célèbre Rebuffe lui déféra le titre de très-docte. Il n'était pas moins savant en littérature, si l'on s'en rapporte au témoignage de Jean Brèche son compatriote.

Il avait obtenu un canonicat dans la cathédrale de Langres; mais la chaire qu'il occupait à Angers avec tant de distinction, le fit dispenser de la résidence. Il professa le droit pendant quarante ans dans cette université avec un talent et un succès qui ne se démentirent point. Le même Jean Brèche parle avec beaucoup d'éloges de son traité *de Jure* qu'il fit imprimer à Angers en 1529; mais ce livre a échappé à toutes mes recherches.

Renaud mourut à Angers le 2 octobre 1547, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Adelman, évêque de Brescia et élève de Fulbert de Chartres, met au nombre des personnages célèbres de son temps, c'est-à-dire vers l'an 1040, un Renaud chanoine et grand-chantre de Saint-Martin de Tours qu'il dit être né en Touraine. Il le peint comme un excellent grammairien, s'énonçant avec une très-grande facilité, fleuri dans son style et profond dans ses compositions, ce qui suppose qu'il avait mis au jour quelques ouvrages. Cependant Adelman n'en cite aucun.

RICHMIR (SAINT), abbé, né en Touraine sous le règne de Thierry III, fils de Clovis II, c'est-à-dire vers l'an 670. Dès qu'il fut en âge de disposer de son bien, il se consacra tout entier à Dieu et bâtit un monastère dans son propre hé-

ritage sur les bords du Loir. Gilbert, évêque du Mans, lui ayant permis de prêcher dans son diocèse, il parvint à ranger sous sa discipline quarante religieux qui vécurent avec lui dans le monastère qu'il avait fondé et doté de son patrimoine. Sa carrière ne fut pas très-longue, car il paraît qu'il mourut le 13 janvier de l'an 712, âgé d'environ quarante-deux ans, et fut inhumé dans ce même monastère dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, et qui n'existe plus depuis fort long-temps. L'éclat de ses vertus le fit mettre après sa mort au nombre des saints. Sa vie est insérée dans le troisième vol. des Siècles bénédictins du P. Mabillon.

ROBIN (René), écuyer, sieur de la Rochefaron, né à Tours au commencement du dix-septième siècle, n'est connu que par son livre intitulé : Quatrains Moraux en vers françois, suivis d'un livre d'oraisons contenant les pieux et utiles moyens de s'entretenir devant Dieu une heure entière sans ennui et sans distraction; Tours, Jacques Poinsot, 1644, in-8. Ce dernier ouvrage est la traduction de celui du P. Cesare Franciotti, qui se trouve dans la collection de ses œuvres; Venise, 1640, 10 vol. in-16. Quant aux quatrains moraux, ils sont au nombre de huit cent cinq.

Robin est mort en 1673.

ROCHECOTTE (Fortuné Guyon de), né en 1769 au château de Rochecotte en Touraine. Après être sorti de l'école militaire, il entra au régiment du Roi infanterie. Ce fut pendant le semestre de l'année 1788 qu'il vint passer en Touraine, que quatre ou cinq autres officiers du même corps assassinèrent avec lui, sous l'apparence d'un duel, le jeune Bruley, qui eut l'imprudence d'aller seul au rendez-vous. La révolution qui suivit bientôt, et l'émigration de la plupart des auteurs de ce meurtre, éteignirent les poursuites criminelles qui avaient déjà frappé quelques-uns des complices.

Le comte de Rochecotte s'est fait une malheureuse célébrité dans le pays qui l'avait vu naître, à l'époque de la guerre civile qui éclata dans ces contrées. De retour de l'armée de Condé, dont les campagnes infructueuses n'avaient

rien produit en faveur du parti royaliste, il vint servir dans les bandes connues sous le nom de Chouans soit dans le Maine, soit dans la Bretagne, et lorsque le général Hoche, par son esprit conciliateur, non moins que par son courage, fut parvenu à pacifier la Vendée, Rochecotte fut un de ceux qui refusèrent de déposer les armes, parce que les arrestations de diligence et le pillage des propriétés des acquéreurs de domaines nationaux étaient en grande partie le but politique d'une certaine classe de Chouans, bien différens en cela des véritables Vendéens.

Rochecotte avait, dit-on, du courage joint à beaucoup d'audace. Ces qualités étaient en effet indispensables dans un chef de partisans, mais ce n'est pas assez pour figurer honorablement dans l'histoire, quand on n'a point fait preuve d'habileté et de talens militaires. En effet, une pareille guerre fondée sur l'intrigue, la corruption, le pillage, le soulèvement des campagnes et l'armement des citoyens les uns contre les autres, ne peut guère procurer une gloire solide, quelle que soit la cause que l'on ait embrassée.

Rochecotte, devenu l'un des principaux agens de toutes les trames qui s'ourdissaient à Paris pour troubler et renverser le gouvernement d'alors, fut reconnu, malgré son faux nom d'Ulric Néméré, et arrêté le 29 juin 1798. Traduit à une commission militaire il fut condamné et fusillé à la plaine Grenelle le..... de la même année. Il était âgé seulement de vingt-neuf ans.

L'auteur de l'Histoire de la guerre de la Vendée, M. Alphonse de Beauchamp, a publié en 1818 les mémoires du comte de Rochecotte, 1 vol. in-8 de 260 pages. Comme ils ne contiennent aucuns faits, aucuns détails utiles à l'histoire, et qu'ils ne dévoilent au contraire que des manœuvres qu'il eût été plus moral d'ensevelir dans l'oubli, il est à croire que c'est un ouvrage au moins inutile pour la mémoire du comte de Rochecotte.

ROSSET DE MATRUVILLE (Jean), docteur en théologie, chanoine et théologal de Saint-Gatien de Tours, né

en cette ville vers 1520. Il avait la réputation d'être l'un des meilleurs prédicateurs de son temps; mais il s'attira quelques désagrémens, et surtout les censures de la Sorbonne, par des propositions qui ne parurent pas très-orthodoxes. Il avança en chaire, par exemple, que l'*Ave Maria* n'était point une oraison, et que celui qui la disait en cette intention était dans l'erreur; que jamais l'Église n'entendit en faire une oraison; en un mot, qu'il n'y avait pas un mot de prière dans ces paroles *Ave Maria gratia plena*, etc. La faculté de théologie de Paris lança contre cette proposition une censure qui la divise en trois parties. La première est qualifiée de fausse, erronée, schismatique, détournant le peuple de sa prière commune et ordinaire; la deuxième de téméraire et indigne d'un prédicateur chrétien; enfin la troisième de fausse, injurieuse à la coutume universelle de l'Église, et favorisant les hérétiques du temps. Cette censure est du 25 juin 1566, époque trop célèbre par les troubles religieux. Le P. Fabre a fort maltraité à ce sujet la mémoire de Rosset de Matruville. Charles d'Argentré parle de lui avec plus de ménagement, et fait même entendre que Rosset avait soumis auparavant sa proposition à la faculté de théologie : « Joannes « Rosset, dictus Matruville, ecclesiæ S. Gatiani Turonensis « canonicus theologus, ad sacram facultatem misit exami- « nandam propositionem de hac prece angelica, Ave Maria. » Collect. judiciorum de novis erroribus, tom. 2, pag. 391.

Rosset de Matruville est mort en 1591.

I. ROUILLÉ (Guillaume), imprimeur, né à Tours vers 1518. C'est à tort que quelques-uns l'ont nommé Roville, car quoique sur ses éditions latines et italiennes on lise Rovillius et Rovillio, son véritable nom n'en était pas moins Rouillé, ainsi qu'on peut le voir sur quelques-unes de ses éditions françaises où l'*é* est accentué.

Après avoir travaillé à Paris il alla s'établir à Lyon où il épousa la fille du célèbre Sébastien Gryphe. Il ne tarda pas à égaler et même à surpasser son beau-père, qui s'était constamment servi du caractère italique, ce qui donne moins de

prix à ses éditions, d'ailleurs très-correctes. Rouillé joignait à ses talens typographiques des connaissances littéraires sans lesquelles on n'est jamais qu'un imprimeur médiocre. Nous avons de lui un très-grand nombre d'éditions latines, françaises et italiennes, dont on a publié le catalogue en 1604. Il s'est rendu non moins recommandable par l'activité de ses presses que par la correction des livres qui en sont sortis, quoique pourtant il n'ait pas porté les précautions et l'exactitude à cet égard aussi loin que son compatriote Plantin.

Rouillé a varié le signe distinctif de ses frontispices. Sur les uns on voit un aigle tenant une couronne dans son bec et couvrant de ses ailes éployées deux rameaux courbés en ovale au milieu duquel est un serpent perpendiculaire avec ces mots : Rem maximam sibi promittit prudentia. Sur les autres, cet aigle est monté sur un globe que porte un fragment de colonne. Deux serpens s'élèvent perpendiculairement à droite et à gauche de l'aigle, avec cette devise partagée en deux : In virtute et fortuna.

Il mourut au commencement de l'année 1595. On voit à la tête du Praxis Beneficiorum de Rebuffe un extrait du privilège que le roi accorda, le 2 septembre de cette même année, à Drivonne Rouillé, « fille et héritière de Guillaume Rouillé « quand il vivait libraire à Lyon. »

Nous avons de lui le Promptuaire des médailles qu'il fit d'abord paraître en latin sous ce titre : Promptuarii iconum insigniorum à sæculo hominum, etc.; Lugd. Guill. Rovillius, 1553, in-4. Le privilège lui accorde la faculté de le publier en latin, françois, italien et espagnol. La première partie contient les médailles ou portraits depuis Adam et Eve jusqu'à Quintilius Varus, et la seconde partie depuis J.-C. jusqu'à Antoine de Bourbon duc de Vendôme. Rouillé en donna lui-même une traduction française qui fut réimprimée chez lui avec des additions qui sont probablement celles de Gab. Chapuis. Elle est intitulée : Promptuaire des médailles des plus renommées personnes qui ont esté depuis le commencement du monde avec briève description de leurs vies

et faits, etc., deuxième édition; Lyon, G. Rouillé, 1581, in-4. Le texte contient soixante-treize médailles de plus que le latin, non compris un supplément de vingt-sept autres. On conçoit bien que presque toutes ces médailles doivent être de pure invention, et l'on aurait tort de vouloir considérer ce recueil comme un ouvrage numismatique; c'est ce qui fait qu'il n'a aucun mérite, pas même celui de l'exécution.

On dit qu'il employa dix années à la recherche des plantes décrites par Dioscorides et qu'il les fit peindre par les meilleurs maîtres de l'Europe. A coup sûr cet ouvrage lui eût fait plus d'honneur que son Promptuaire. Mais il paraît que ces plantes n'ont jamais été gravées. Il n'a même imprimé sur cet auteur que les remarques latines d'André de Laguna en 1554, in-12.

II. ROUILLÉ (Pierre-Julien), jésuite, né à Tours le 11 janvier 1681, fit ses humanités et sa philosophie dans la même ville, et de là passa au noviciat de Paris où il fit profession des quatre vœux le 2 février 1715, et consacra ensuite, suivant l'usage de cette compagnie, plusieurs années à professer les belles-lettres, la philosophie et les mathématiques. Le P. Catrou ayant conçu le plan de son Histoire romaine en 21 vol. in-4, Rouillé lui fut associé pour l'aider dans cette grande entreprise. Peut-être eût-il mieux valu qu'il eût été chargé du travail principal, car on peut assurer que la partie la mieux exécutée lui appartient, c'est-à-dire les notes et les dissertations qui enrichissent cet ouvrage. Il fut à la vérité chargé de le continuer; mais la longue maladie qui le conduisit au tombeau l'empêcha de se livrer à ce travail. Il s'était occupé de la révision des Révolutions d'Espagne, que le P. d'Orléans en mourant avait laissées très-imparfaites. Il en revit avec soin les deux premiers volumes, corrigea les négligences de style, rectifia les erreurs de dates, et ajouta beaucoup de faits importans qui avaient été omis. Sa mauvaise santé ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. Ce furent les pères Arthuis et Brumoi qui complétèrent cette histoire.

Le P. Rouillé fut aussi, depuis 1733 jusqu'en 1737, l'un

des coopérateurs du journal de Trévoux. Instruit autant que laborieux, mais d'une santé délicate, il s'occupa peu de sa réputation personnelle, et consacra une grande partie de ses travaux à être utile à celle des autres. Indépendamment des deux histoires auxquelles il a contribué, nous avons de lui : 1° Discours sur l'excellence et l'utilité des Mathématiques, prononcé dans le collège royal de la compagnie de Jésus de la très-célèbre université de Caen; Caen, 1716, in-4; 2° seconde Lettre sur l'examen du poëme de la Grace de Louis Racine; Paris, 1723, in-8.

Le P. Rouillé est mort à Paris le 17 mai 1740. On trouve son éloge dans les Mémoires de Trévoux du mois de février 1741.

ROUSSEAU (GILBERT), né à Tours en 1587, entra dans la compagnie de Jésus, où, après avoir prononcé ses derniers vœux, il professa les humanités et la rhétorique pendant six ans et l'Écriture sainte pendant cinq autres années. Il suivit ensuite la carrière de la chaire, et prêcha durant quarante ans dans les villes les plus considérables de la France, avec un succès toujours soutenu. Devenu tour à tour recteur des collèges de Saintes, de Poitiers et de Bordeaux, il montra tant de zèle pour soutenir les intérêts de son ordre, qu'il fut nommé provincial de la province d'Aquitaine. Le temps de ces fonctions étant expiré, le roi le nomma pour travailler à la conversion des réligionnaires de la même province. Enfin après une vie constamment utile et laborieuse, il mourut dans ce dernier emploi le 17 janvier 1666. Il ne nous reste de lui qu'un ouvrage qui est autant historique qu'ascétique; il a pour titre : Les Preuves de l'Invocation des saints dans les premiers siècles de l'Église; Bordeaux, 1624, in-12.

ROUXELLEY DE SACHÉ (la Bienheureuse MARGUERITE DE), née en 1607 au château de Saché en Touraine, de René de Rouxelley, chevalier de l'ordre du roi, baron de Saché, seigneur du Pont-de-Ruan, la Treille, etc., et de Marguerite de Montmorenci-Bouteville. La nature l'avait douée

de tous les agrémens de l'esprit et du corps. A quinze ans elle passait déjà pour une des personnes les plus accomplies de la cour. Ses graces, sa fortune, sa naissance, semblaient lui promettre une alliance qui répondît à tant d'avantages réunis, et ce fut dans ces vues que ses parens la produisirent de bonne heure dans le monde; mais elle parut peu sensible à l'éclat qui l'entourait, et les principes de piété qu'elle avait reçus de sa mère ne firent au contraire que s'affermir davantage en elle.

Elle se trouvait à Saché, en 1625, lorsque Mondion, curé de cette paroisse, y prêcha le jubilé qui avait été ordonné par le pape Urbain VIII. Ce pasteur parlait avec beaucoup de chaleur et d'onction. Son éloquence toucha si vivement mademoiselle de Saché, déjà préparée par une dévotion très-fervente, qu'elle forma dès ce moment le projet d'embrasser la vie religieuse. Mais une pareille résolution était loin de remplir les vues de ses parens qui, n'ayant qu'elle de fille, usèrent de leur autorité pour s'y opposer, et même pour l'empêcher de descendre jusqu'aux occupations les plus viles de la maison qu'elle voulait absolument partager avec les domestiques, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne qu'elle s'était proposée pour modèle.

Elle réitéra plusieurs fois, mais toujours en vain, la demande de se retirer aux carmélites de Tours dont elle suivait intérieurement la règle, s'assujettissant aux mêmes austérités. Ses parens lui ayant fait quitter le cilice qu'elle portait sous ses habits et que son volume rendait apparent, elle y substitua une ceinture de fer armée de petits clous aigus que l'on trouva sur elle après sa mort. Ils ne purent ou n'osèrent cependant s'opposer aux jeûnes très-austères qu'elle observait régulièrement trois fois la semaine, ni aux prières qu'elle prolongeait fort avant dans la nuit, et qui prenaient une partie de son sommeil. Ces jeûnes, ces mortifications, et plus encore peut-être le chagrin de se voir contrariée dans une vocation aussi fortement prononcée, ne contribuèrent pas peu à abré-

ger ses jours qu'elle termina le 17 janvier 1628, âgée de vingt-un ans. Elle passa pour être morte en odeur de sainteté.

Le curé Mondion a écrit sa vie, ainsi qu'on l'a vu à son article.

ROZE (JEAN), né à Tours vers 1670, d'un fabricant d'étoffes de soies, étudia sous les jésuites au collège de cette même ville, et entra dans leur compagnie en 1688. Il fut envoyé pour professer les humanités à Saintes, où il séjourna long-temps, et de là à Bordeaux, où il publia son poëme latin de la Volière ou de l'éducation des Oiseaux. C'est le seul ouvrage par lequel il nous soit connu; il est intitulé : Aviarium, seu de educandis avibus, carmen, autore Joanne Roze è societate Jesu; Burdigalæ, Simon Boe, 1700, petit in-12 de 32 pages. Ce poëme, qui ne contient que quatre cents vingt-huit vers, a paru digne d'entrer dans le recueil intitulé : *Poemata didascalica*, tom. 2, pag. 130. La versification en est élégante et facile. On en jugera par quelques passages. Le début est imité de celui des Géorgiques, comme celui de presque tous les autres poëmes didactiques latins :

Alitibus quæ cura magis, quæ tecta, dapesque
Conveniant, quæ sit morbis medicina levandis,
Qui mores avibus, quo sint aviaria cultu
Educenda canam. Vos aspirate canenti
Pierides, calamisque novo date ludere vati
Ascræo quibus ante seni, quibus ante dedistis
Andino juveni, quibus et sua carmina ludunt,
Quique novum riguis cantu decus addidit hortis,
Quique colombinos mores et munera Bacchi
Atque olus, agrorum non ultima dona canebat.

Peut-être l'auteur a-t-il trop resserré sa matière, qu'il eût pu facilement étendre et varier par plus d'épisodes; mais si c'est un reproche, on conviendra que ce n'est pas celui qu'on est dans l'habitude de faire à beaucoup de poètes.

Voici quelques vers qui peuvent donner une idée des goûts et du caractère de l'auteur, sur lequel nous n'avons presque aucuns détails :

> Felix cui licuit dare talibus otia curis,
> Quem non sacra fames auri, non vanus honorum
> Ardor habet cæca misere ambitione tumentem :
> Non dubiæ terrent incerta pericula litis :
> Non hostes illum, non omni crudelior hoste
> Vexat amor, sed tranquillos sine crimine ducit
> Rure dies, patriosque attritos vomere campos
> Exercens, urbes atque urbis gaudia spernit.

L'auteur finit comme il a commencé, c'est-à-dire, par une imitation de Virgile. Rapin en avait fait de même dans son poëme des Jardins. Ces derniers vers du P. Roze nous apprennent qu'il les composa lorsqu'il était à Saintes :

> Hæc super alituum cantu cultuque canebam
> Santonicas juxta colles, et amena Carentæ
> Littora, pinguis ubi et superis carissima tellus
> Mitibus ipsa suis fert omnia sponte colonis.

On ignore en quel lieu et dans quel temps il est mort.

I. RUZÉ (Arnould), né à Tours vers 1493, et non à Blois, comme le dit D. Liron dans sa Bibliothèque chartraine. Il fut d'abord conseiller au parlement en 1518, et ensuite abbé de Notre-Dame de la Victoire en 1520. Il avait fait une étude particulière du droit, qu'il enseigna publiquement à Orléans. Il était chanoine et écolâtre de la cathédrale de cette ville, et en cette qualité chancelier de l'université. Il se rendit célèbre par son esprit et par son savoir, surtout dans le droit canonique. L'ouvrage par lequel il est le plus connu, est son traité de la régale, fort estimé dans son genre, et qui fut imprimé pour la première fois sous ce titre : Arnolphi Ruzæi tractatus juris Regaliorum ; tractatus de mandatis apostolicis ; Parisiis, 1534, in-4. C'est donc à tort que

D. Liron avance qu'il ne parut qu'après sa mort en 1542. Ce fut Philippe Prudhomme (en latin Probus), jurisconsulte de Bourges et official du chapitre de Paris, qui le publia avec une préface et une épître dédicatoire à l'auteur, qui y est peint comme un homme exempt d'ambition, doué de toutes les vertus, très-versé dans les belles-lettres, et si savant interprète du droit canon que l'or, l'argent et les pierres précieuses ne pourraient égaler le prix de ses ouvrages; mais on doit observer que ceci se trouve dans une dédicace. Quoi qu'il en soit de ces éloges, il n'en est pas moins vrai que celui auquel ils s'adressent avait et méritait la réputation d'être un des plus profonds canonistes de son temps. Son traité de la Régale a été inséré dans la grande collection de Ziletti, tom. XII, vol. XVII, et réuni ensuite avec ses autres traités des commendes, de la dignité et de la juridiction des archevêques et de leurs privilèges, sous le titre de : Arnulphi Ruzæi juriscons. aurelianensis opera juridica, sive de jure Regaliæ, de Mandatis apostolicis et Sublimi archipræsulum statu et conditione, etc.; Parisiis, 1542, in-4. Phil. Prudhomme donna, en 1551, une nouvelle édition de la Régale, intitulée : Arnolphi Ruzæi tractatus juris Regaliæ cum supplemento Philippi Probi; Parisiis, 1551, in-8.

Ce même Probus, ou Prudhomme, dans sa préface de 1534, en parlant de l'antiquité de la famille Ruzé, la fait remonter jusqu'au temps de saint Martin, en lui donnant pour origine un bourgeois de Tours nommé Ruzæus, qui feignit que sa femme était malade pour tirer saint Martin de son monastère de Ligugé, et l'attirer à Tours où tout le monde le désirait pour évêque. Quelque ancienne que fût cette famille, l'une des plus considérables de la ville de Tours, les titres de Prudhomme s'évanouissent devant une observation fort simple, c'est que tous les manuscrits de Sulpice Sévère, d'où ce fait est tiré, portent le nom de Ruricius et non celui de Ruzæus.

Arnould était petit-fils, ou, suivant d'autres, petit-neveu de Jean Ruzé, deuxième maire de Tours, en 1464. Il est

probable, d'après l'édition de ses œuvres qui ne parut qu'après sa mort, qu'il avait cessé de vivre en 1541.

II. RUZÉ (GUILLAUME), docteur de la faculté de Paris et de la maison de Navarre, évêque d'Angers, né en Touraine vers 1520. A peine eut-il terminé ses études à Paris qu'il embrassa l'état ecclésiastique, et fut depuis successivement aumônier et confesseur des rois Charles IX, Henri II et Henri III. Vers 1569, il obtint l'abbaye de l'Esterp au diocèse de Limoges, et fut ensuite nommé par Henri III à l'évêché de Saint-Malo. Mais avant que d'avoir été sacré, l'évêché d'Angers étant venu à vaquer, le roi l'en pourvut, et il en prit possession par procureur le 29 août 1572. Comme il était d'une piété très-sincère, et que ses fonctions de confesseur du roi l'obligeaient de se trouver fréquemment à la cour, il se détermina, vers l'année 1580, à se démettre de cet emploi pour ne point enfreindre la résidence qu'il estimait être de droit divin. En effet, depuis ce moment il ne quitta plus son diocèse.

En 1576 il avait assisté aux états de Blois, et ce fut lui qui prêcha le jour de leur ouverture. Guillaume de Taix nous a même laissé une analyse assez étendue de son discours (Affaires du clergé, pag. 8). Il se trouva aussi, en 1583, au concile de la province tenu à Tours, et y prit le second rang après l'archevêque Simon de Maillé. Il fit imprimer peu de temps après la profession de foi qui avait été arrêtée dans ce concile.

Ce prélat étant allé à Paris en 1587, y mourut le 28 septembre, et fut enterré dans l'église de Saint-Paul, vivement regretté de tout son diocèse qui chérissait en lui sa douceur, sa bienfaisance et toutes les vertus épiscopales.

Nous avons de lui : 1° De la Vérité et Antiquité de la foy catholique contre les prophanes nouveautés de toutes hérésies; Paris, Martin le jeune, 1561, in-8; Lyon, 1570, in-8, et Paris, Frédéric Morel, 1580, in-8. C'est une traduction de Vincent de Lérins. 2° Manière de Profession de Foy que doivent tenir au diocèse d'Angers ceux qui se vou-

dront remettre au giron de l'église catholique, apostolique et romaine; Paris, 1584, in-8.

Il était fils de Guillaume Ruzé, seigneur de Beaulieu, et de Marie Testu. Moreri prétend qu'il était né à Paris; mais il s'est trompé dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres. Boulay, dans son Histoire de l'université de Paris, en rapportant qu'il en fut élu recteur le 6 mai 1551, dit formellement : « Guillelmus Ruzé diœcesis Turonensis; » et plus loin, p. 439, « Guillelmus Ruzé nobilis Turonensis. »

III. RUZÉ (MARTIN), frère puîné du précédent, seigneur de Beaulieu, de Chilly et de Longjumeau, secrétaire d'état sous Henri III et Henri IV, né à Tours vers 1524.

Il commença par être secrétaire des commandemens de Henri de France, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne lorsqu'on lui en eut déféré la couronne. Ce prince étant devenu roi de France sous le nom de Henri III, le fit d'abord secrétaire des finances et secrétaire d'état en 1588. Comme il avait servi ce monarque avec autant de zèle que de talent, Henri IV lui accorda la même confiance, et l'employa dans les affaires les plus importantes, qu'il traitait avec beaucoup d'expérience et de sagacité. Ce fut à ce prince qu'il dut la charge de trésorier des ordres, ainsi que celle de grand-maître des mines de France.

N'ayant point d'enfans, il se démit en 1606 de sa charge de secrétaire d'état en faveur du seigneur de Loménie, mais à la condition que ce dernier n'en aurait que la survivance. Il continua en effet de l'exercer jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 16 novembre 1613. De Paris son corps fut transporté dans sa terre de Chilly près Longjumeau où il eut sa sépulture.

Par son testament il laissa tous ses biens à Antoine Coiffier d'Effiat, son petit-neveu, à la condition de prendre le nom et les armes de Ruzé. D'après ces dispositions les terres de Chilly et de Longjumeau furent érigées en marquisat par lettres patentes du mois de mai 1624, enregistrées au parlement et à la chambre des comptes les 14 et 18 décembre 1626.

S

SAIN (Joseph), supérieur et fondateur des filles de l'Union chrétienne à Tours, naquit en cette ville d'une famille noble en 1630. Élevé au collège de Pont-le-Voy, où il acheva ses études, il fut envoyé de là à Paris pour y étudier le droit, parce que, étant l'aîné de sa famille, son père le destinait à lui succéder dans la place d'avocat au bureau des finances; mais ayant un penchant très-déterminé pour l'état ecclésiastique, il dirigea ses études en conséquence, et entra bientôt dans les ordres. Il ne fut pas plus tôt revêtu du sacerdoce, que l'archevêque de Tours, Victor le Bouthillier, le fit chanoine et théologal de son église. Ayant fait connaissance avec François Pallu, évêque d'Héliopolis, et avec l'abbé de Laval, évêque de Béryte, il travailla à jeter les fondemens de l'Union chrétienne, et se démit de son canonicat pour se livrer plus librement au ministère des missions intérieures. Parti pour Rouen, il se retira chez les Eudistes, et fit quatre missions en Normandie avec le supérieur de ce séminaire. Rappelé par son archevêque pour établir un séminaire à Tours, il s'acquitta de cet emploi jusqu'en 1696 avec un zèle toujours soutenu, et il ne le quitta que pour diriger les filles de l'Union chrétienne qu'il venait d'établir du consentement de l'archevêque Amelot, et pour lesquelles il avait obtenu des lettres patentes. Il soutint et dirigea cet établissement pendant trente-deux ans. A peine eut-il abandonné le grand séminaire aux lazaristes, qu'il en forma un petit à Cinq-Maars dans sa maison de Bois-le-Comte. Il obtint à cet effet, et avec l'agrément de Claude de Saint-George, qui venait d'être nommé archevêque de Tours, des lettres patentes du roi. Enfin après avoir consacré sa longue carrière à fonder et à diriger des établissemens pieux, il mourut à Tours le 18 octobre 1708, âgé de soixante-dix-huit ans. On voit encore son épitaphe gravée en lettres d'or sur un marbre noir placé dans l'ancienne église de l'Union chrétienne.

Dans le volume 204 des manuscrits de Marmoutier, se trouve un éloge de Joseph Sain, en forme de lettre circulaire.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), né à Amboise le 18 janvier 1743. Lorsqu'il eut terminé ses études au collège de Pont-le-Voy, son père, qui le destinait à la magistrature, le fit recevoir avocat du roi au présidial de Tours. Mais né avec une répugnance invincible pour la robe, quoiqu'il eût peu d'inclination pour l'état militaire, il aima mieux encore suivre le métier des armes que la carrière du barreau. A l'âge de vingt-deux ans il entra au régiment de Forêt en qualité d'officier. La protection du duc de Choiseul, jointe à son mérite personnel, pouvait lui promettre un avancement assez rapide; mais sa passion pour l'étude ne tarda pas à lui faire sentir qu'il n'était pas plus fait pour l'épée que pour la robe. Après environ cinq ans de service, il demanda et obtint sa retraite. Quelques amis l'engagèrent à solliciter une pension et la croix de Saint-Louis, s'offrant même de le seconder dans ses démarches; mais il eut la délicatesse de se refuser à leurs instances. « Quand j'ai été raisonnable, disait-il depuis, je n'y ai pas même pensé; quand j'ai été juste, je me « serais blâmé d'avoir accepté ces faveurs. »

N'étant plus retenu par aucuns liens, il se livra avec ardeur à ses penchans favoris et chercha à agrandir ses connaissances en voyageant dans les principales parties de l'Europe dont il avait étudié les langues. Il parcourut l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, et partout fut accueilli avec distinction. Il avait déjà publié son premier et son meilleur ouvrage, celui qui a pour titre : des Erreurs et de la Vérité, et quoique la métaphysique n'en paraisse pas très-simple et très-claire, ce livre, par cela même peut-être, lui fit un grand nombre de partisans. Mais on s'est trompé en croyant qu'il avait donné son nom à la secte des martinistes. Ceux-ci n'avaient rien de commun avec sa doctrine, et prenaient leur dénomination de celle du fameux Martinès Pascali qui était véritablement le chef de ces illuminés. Per-

sonne en effet n'était moins propre que Saint-Martin à devenir un chef de secte. Plein de tolérance et d'aménité, de candeur et de modestie, il ne pensa jamais à faire des prosélytes. Il s'abstenait même avec soin de traiter des matières métaphysiques devant ceux dont il aurait cru n'être pas entendu ; et ceux qui, sans le connaître, l'auraient rencontré dans le monde, ne l'auraient pris que pour un homme aimable. Une conversation solide, mais sans recherche, une manière de s'exprimer simple, claire et naturelle, offraient un contraste assez frappant avec sa manière d'écrire, et auraient plutôt fait soupçonner l'homme sensible et bienfaisant que l'écrivain accoutumé à des méditations profondes.

Les crises de la révolution ne l'atteignirent point, quoique de la caste noble, et quoiqu'en 1791 l'assemblée dite constituante l'eût placé sur la liste de ceux parmi lesquels on devait choisir un gouverneur au prince royal. Il disait à ce sujet, avec sa bonhomie accoutumée, que l'idée d'un pareil choix n'avait pu venir que de quelqu'un qui ignorait combien il était peu propre à cet emploi. Il est certain du moins qu'il eût été difficile de choisir un plus parfaitement honnête homme.

Ayant été obligé, comme noble, de s'éloigner de la capitale dont le séjour avait toujours eu des attraits pour lui, il se retira dans sa patrie, où il ne cessa de jouir de l'estime et de la considération que commandaient son mérite et ses vertus sociales. Mais en l'an III, il ne dédaigna point, et peut-être même ambitionna sa nomination en qualité d'élève aux écoles normales. Il put alors revenir à Paris en vertu d'un arrêté spécial du comité de salut public.

Lorsque le calme eut enfin succédé aux orages révolutionnaires, Saint-Martin revint habiter la capitale, toujours dominé par le désir de s'instruire. Il y suivait assiduement différens cours publics, vivant, ainsi qu'il l'avait toujours fait, dans un très-petit cercle d'amis. Son aversion pour tout ce qui tenait de l'éclat et du bruit lui avait fait prendre dès le principe la qualification de philosophe inconnu. C'est sous

ce déguisement qu'il a publié tous ses ouvrages, encore n'en portaient-ils que les initiales Ph... Inc...

Quoiqu'il ne fût pas précisément malade, ou du moins alité, on assure qu'il avait pressenti les approches de sa fin, et qu'il en avait même entretenu ses amis avec tout le calme du vrai sage et d'une ame pure. Le 22 vendémiaire an XIII (14 octobre 1804), il était parti de Paris pour aller dîner à Aunay chez son ami le sénateur Lenoir-Laroche; mais un accès de toux avec resserrement de poitrine le saisit quelque temps après qu'il fut arrivé, et l'emporta vers les onze heures du soir.

Uniquement occupé de la métaphysique, presque tous les écrits de Saint-Martin n'ont eu qu'elle pour objet. Il a cultivé quelquefois la poésie, mais toujours en rapport avec son goût favori. Nous avons de lui en ce genre : Phanor, poëme sur la poésie; le Cimetière d'Amboise; Stances sur l'Origine et la Destination de l'Homme; Stances sur la Sagesse. Ces différens morceaux se trouvent dans ses œuvres posthumes dont on verra l'indication au nombre de ses ouvrages qui sont : 1° des Erreurs et de la Vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science, par un ph... inc....; Édimbourg, 1775, in-8, 3 vol.; 2° Tableau naturel, ou des Rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers; Édimbourg, 1782, 2 vol. in-8; 3° Ecce Homo; Paris, de l'imprimerie du cercle social, 1792, in-8; 4° Lettre à un ami, ou Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la révolution française; Paris, an III (1794), in-8; 5° le Nouvel Homme; Paris, an IV (1795), in-8; 6° Éclair sur l'association humaine; Paris, 1797, in-8; 7° le Crocodile, ou la Guerre du bien et du mal arrivée sous le règne de Louis XV, poëme épico-magique en cent deux chants, dans lequel il y a de longs voyages sans accidens qui soient mortels, un peu d'amour sans aucune de ses fureurs, de grandes batailles sans une goutte de sang répandu, quelques instructions sur le bonnet de docteur, par un amateur de choses cachées; Paris, imprimerie du cercle social, an VII

(1798), in-8. Le titre semblerait promettre de la gaieté, mais ce n'est rien moins que cela; l'auteur a voulu allier la plaisanterie à la mysticité : mais le résultat n'en est pas heureux, parce qu'il est difficile d'être plaisant ou amusant quand on ne se fait pas comprendre. Ce poëme en prose est mêlé de quelques vers. Voici son début :

Je chante
La peur, la faim, la soif, et la joie éclatante
Qu'éprouva notre antique et célèbre cité,
Lorsqu'un reptile impur, par l'Égypte enfanté,
Vint, sans quitter Memphis, jusqu'aux bords de la Seine,
Pour. . . . . dans une immense arène.
Muse, dis-moi comment tant de faits merveilleux,
A si peu de mortels ont dessillé les yeux;
Dis-moi ce qu'en pensa le corps académique;
Dis-moi par quel moyen le légat de l'Afrique
Reçut enfin le prix de tous ses attentats;
Dis-moi, dis, ou plutôt, Muse, ne me dis pas;
Car ces faits sont écrits au temple de Mémoire,
Et je puis bien, sans toi, m'en rappeler l'histoire.

Au surplus ce ne sont pas les cent deux chants qui doivent effaroucher, car le plus grand nombre n'a pas plus de deux pages. 8° L'Aurore Naissante, traduite de l'allemand de Jacob Boehm; Paris, 1800, in-8; 9° l'Homme de Désir, nouvelle édition corrigée par l'auteur; Metz, an x (1801), in-12, 2 vol.; 10° le Ministère de l'Homme Esprit; Paris, Migneret, an XI (1802), in-8; 11° Quarante Questions sur l'origine, l'essence, l'être, la nature et la propriété de l'ame, et sur ce qu'elle est d'éternité en éternité, suivies de la base profonde et sublime des six points, par Jacob Boehm, traduit de l'allemand sur l'édition d'Amsterdam de 1682, par un ph... inc...; Paris, Migneret, 1807, in-8. Il y a à la fin une planche ayant pour titre : Globe Philosophique, ou l'OEil de l'Éternité, espèce d'énigme mystique qui n'explique pas plus l'ouvrage que l'ouvrage ne l'explique. 12° Les trois Principes, traduits de l'allemand de Jacob Boehm, in-8; 13° la Triple

Vie; 14° le Livre Rouge; 15° Essai sur les Signes et les Idées, relativement à la question proposée par l'Institut; 16° OEuvres posthumes; Tours, Létourmy, 1807, in-8, 2 vol. Outre les poésies dont il a déjà été fait mention, ces deux volumes renferment entre autres choses une série de pensées ou de maximes, intitulées Portrait historique et philosophique de Saint-Martin, fait par lui-même; le Discours sur la question proposée par l'académie de Berlin : « Quelle « est la meilleure manière de rappeler à la raison les nations « tant sauvages que policées qui sont livrées à l'erreur et aux « superstitions de tout genre; » le Traité des Bénédictions; Rapports spirituels et temporels de l'arc-en-ciel, et enfin quelques morceaux de littérature.

Le caractère dominant de tous ces ouvrages, ainsi qu'il est aisé de l'apercevoir par la seule indication des titres, est une métaphysique mystique. Cependant plus les matières traitées par l'auteur étaient abstraites et enveloppées de nuages, plus il devait s'efforcer d'être clair et intelligible; mais il semble qu'il ait pris à tâche d'être tout le contraire, et qu'il ait craint de se mettre à la portée de tout le monde, c'est-à-dire, du moins, de ceux qui ne sont pas tout-à-fait étrangers à ces sortes de matières. Comme il fatigue souvent l'attention, il ne peut long-temps la captiver, et ses principes la plupart du temps sont si obscurs qu'on ne peut apprécier jusqu'à quel point ses conséquences peuvent être justes. Enfin, et l'on est obligé d'en convenir, ce qui forme un préjugé assez fort contre la netteté des idées systématiques du philosophe inconnu, c'est sa prédilection pour un auteur aussi exalté, aussi obscur, aussi inintelligible que ce Jacob Boehm qui ne fut qu'un enthousiaste à qui l'on pouvait avec raison appliquer cet adage : *ne sutor ultra crepidam*, en dépit de la réputation de sublimité que voulut lui faire de son temps le petit nombre de ses partisans. Quoi que l'on en dise, Saint-Martin était beaucoup meilleur à connaître qu'à lire, et l'on pouvait plus profiter dans sa société que dans ses nombreux ouvrages.

SAINTE-MAURE (Guillaume de), chancelier de France, né au château de Mongoger en Touraine, vers l'an 1266. Quelques historiens ont prétendu qu'il avait été marié, qu'il avait même une fille, et qu'il n'avait embrassé l'état ecclésiastique que depuis son veuvage; mais il paraît démontré au contraire qu'il s'y consacra dès son jeune âge et qu'il fut élevé dans les écoles de l'église de Tours, ainsi qu'il le déclare lui-même dans son testament.

Il fut pourvu de plusieurs bénéfices qu'il posséda cumulativement, et fut prévôt de Candes, trésorier de la cathédrale de Laon, doyen de l'église de Tours et ensuite de celle de Saint-Martin en 1331. Guillaume de Nangis rapporte que le pape Jean XXII lui envoya en 1330 des bulles pour l'évêché de Noyon, mais que par humilité il refusa d'accepter la dignité épiscopale.

Philippe de Valois le revêtit en 1339 de celle de chancelier de France. Il reçut les sceaux, le samedi 1er juillet, des mains de l'évêque de Beauvais, qui les avait eus momentanément pendant la disgrace de Mathieu Ferrand. Philippe en outre le nomma plénipotentiaire en 1331 pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre, et il est dénommé au traité qui fut conclu le 2 mars.

Il mourut au prieuré de la Charité-sur-Loire le 24 janvier 1334, âgé d'environ soixante-huit ans. Par son testament il avait demandé à être enterré dans la cathédrale de Tours; mais il ne paraît pas que ses dernières volontés à cet égard aient été exécutées. On y voit qu'il avait fondé des chapelles dans toutes les principales églises de la Touraine, et même dans plusieurs autres lieux du royaume, tels que les cathédrales de Paris, d'Amiens, de Laon, de Saint-Quentin, de Vermandois, etc. Il légua à Pierre, son frère aîné, quatre mille livres et cent livres de rente pour célébrer tous les ans dans l'église de Saint-Épain, voisine de Sainte-Maure, la fête de l'Assomption de la Vierge, avec la condition de nourrir ce jour-là tous les pauvres qui se trouveraient à cette solennité, suivant la coutume que son père avait instituée et

religieusement observée pendant sa vie. Il donna l'hôtel qu'il avait à Paris et qu'il avait acheté de l'évêque de Lizieux, pour y établir un collège où l'on devait entretenir vingt boursiers. Il consacra à cet acte de bienfaisance la maison nommée le Saussiel, située auprès de Longjumeau, ainsi que tous les domaines qui en dépendaient. Telle pouvait être l'origine de la dénomination du collège de Lizieux, quoique pourtant il ne restât plus de traces de cette fondation.

Il laissa encore à son frère une somme de quatre mille livres qu'il le chargea de porter à la Terre Sainte, lui, ou quelqu'un de ses autres frères, et en cas de refus de leur part la somme devait être remise au roi, avec prière de lui donner la même destination. Enfin il voulut que tous ses chevaux fussent partagés entre les pauvres gentilshommes de sa province qui iraient combattre les infidèles. Ses exécuteurs testamentaires furent Émery, évêque d'Auxerre, l'abbé de Marmoutier, Pierre et Guy de Sainte-Maure ses frères, Olivier de Clisson, Guy Turpin, Pierre de Palluau son neveu, Hugues de Pommiers, chanoine de Paris, Martin Desessarts, Pierre Belagent, prévôt de Paris, Philippe Nicolaï et Philippe de Beausse, chanoine de Tours.

Toutes ces dispositions annoncent la bienfaisance et la piété du testateur, de même que les emplois dont il fut revêtu supposent son habileté dans le maniement des affaires de l'état.

Il était de la branche de Mongoger qui avait pris son nom de cette baronnie tombée aux puînés de la maison de Sainte-Maure par le mariage de Hugues avec la fille de Philippe de Mongoger.

SAINTRÉ (Jean de), sénéchal d'Anjou sous les rois Jean et Charles V, naquit en Touraine vers l'an 1320. Ayant perdu ses parens de bonne heure, il fut élevé par le seigneur de Pouillé son oncle. Lorsqu'il eut atteint l'âge de treize à quatorze ans, celui-ci le mena à la cour de Philippe de Valois, qui le donna pour page à Jean, son fils aîné, duc de Normandie, depuis roi de France. Comme Saintré avait na-

turellement beaucoup d'esprit et d'adresse, il se montra avec tant de supériorité dans tous les exercices, qu'il fut bientôt compté parmi les cavaliers les plus accomplis de la cour. Il eut occasion d'y connaître Boucicaut Ier, avec lequel il se lia d'une amitié qui ne s'éteignit qu'avec eux, quoiqu'ils fussent émules de talens et de gloire. Ils avaient l'un et l'autre la réputation d'être les plus braves chevaliers de leur temps; mais Boucicaut joignait à ce mérite celui d'une grande habileté dans les négociations, c'est pourquoi les hérauts d'armes, en les comparant tous les deux, avaient coutume de dire :

Quand ce vient à un assault
Mieux vaut Saintré que Boucicaut,
Et quand ce vient à un traité
Mieux vaut Boucicaut que Saintré.

L'auteur de la Chronique du petit Jehan de Saintré, Antoine de La Salle, a tellement défiguré ce qui le concerne, qu'il est difficile d'y reconnaître, à travers tous les faits romanesques, ce qui appartient véritablement à l'histoire. Tel est l'inconvénient de ces romans historiques, ouvrages mixtes qui, s'ils survivent à l'oubli auquel ils devraient être condamnés, offrent le danger ou de faire adopter des récits fabuleux, ou de faire rejeter indistinctement tout ce qu'ils racontent; mais Froissard plus exact nous représente Saintré sous ses traits véritables, c'est-à-dire comme l'un des plus hardis et des plus vaillans chevaliers de son temps.

Il se trouva, en 1356, à la fameuse bataille de Poitiers, où il accompagnait Louis de France, depuis comte d'Anjou, et Jean son frère qui fut comte de Poitou. On fit retirer ces jeunes princes dès le commencement du combat; mais Saintré ne voulut point les suivre, et voyant que la victoire devenait plus qu'incertaine, il se jeta au fort de la mêlée où il fit des prodiges de valeur. Froissard nous apprend qu'il y fut fait prisonnier après avoir reçu plusieurs blessures graves

dont il demeura incommodé tout le reste de sa vie. Il n'en continua pas moins pour cela de rendre des services au roi, qui le nomma lieutenant-général au gouvernement de Touraine et d'Anjou en 1351. On voit dans l'histoire de Bertrand Duguesclin, qui n'était pas encore connétable, que Saintré ayant eu ordre de chasser les Anglais du Poitou, pria ce grand capitaine de venir le joindre avec ses troupes. Ils assiégèrent ensemble le château de Dissay en Poitou. Saintré, pour faire les honneurs de son gouvernement, voulut déférer le commandement général de l'armée à Duguesclin, qui s'y refusa. Il s'établit ainsi entre ces deux vaillans chevaliers un combat d'égards et d'estime réciproque que leurs capitaines terminèrent en déclarant que chacun commanderait ses propres troupes. Ils cédèrent donc à l'avis de leurs compagnons d'armes, et, agissant de concert, ils ne tardèrent pas à emporter la place.

Nous ne parlerons point de ses entreprises, de ses pas d'armes, ni des autres exploits de cette nature, parce que, quelque probables qu'ils soient, on ne les trouve que dans l'auteur de sa Chronique, qui ne peut pas faire autorité.

Saintré ne conserva la lieutenance générale de Touraine que jusqu'en 1354. Il paraît qu'il porta les armes dans d'autres provinces, puisqu'il mourut au Pont-Saint-Esprit, sur le Rhône, le 25 octobre 1368, âgé d'environ cinquante-huit ans. On y lisait autrefois cette épitaphe : « Hic jacet Dom. Joannes de Saintré, miles, senescallus andegavensis et cenomanensis, camerariusque Dom. Ducis Andegav. qui obiit anno Dñi millesimo CCCLXVIII. »

Antoine de La Salle dit que Saintré avait une sœur nommée Jacqueline, et qu'il était cousin de la dame de Sainte-Maure; mais il a commis un anachronisme à cet égard, car Isabeau, la seule qui ait été connue sous le nom de dame de Sainte-Maure, était morte en 1310, c'est-à-dire dix ans avant la naissance de Saintré.

A l'article de ce même La Salle, j'ai parlé des différentes éditions de la Chronique du petit Jehan de Saintré.

SAINXON ou SAIMSON (Jean), sieur de Grandfont, né à Châtillon-sur-Indre, d'Étienne Saimson, lieutenant du bailli de Touraine, fut d'abord avocat au présidial de Tours, et ensuite lieutenant-général dans le lieu de sa naissance en 1523. Il exerça cette charge avec l'estime générale de ses concitoyens, et avec toute l'intégrité désirable dans un magistrat. Le roi François Ier, instruit de son mérite, le retira de Châtillon pour le faire conseiller au parlement de Paris, où il fut reçu le 8 janvier 1532. Après avoir exercé quelque temps dans cette cour, il fut pourvu, en 1536, de la charge de premier président au parlement de Grenoble, qu'il conserva jusqu'en 1541. Pyrrhus, auteur d'un commentaire sur la coutume d'Orléans, dit de Sainxon que c'était un personnage très-docte et d'une grande littérature, et le célèbre jurisconsulte Rebuffe en faisait tant de cas qu'il le nommait le flambeau des baillis. Jean Brèche cependant en parle avec une sorte de mépris dans ses notes sur la coutume de Tours: « Fatuum sane, dit-il, et delirum somnium hoc loco profert bonus ille vir, Joannes Sainson. »

Il est le premier qui ait entrepris de commenter la coutume de Touraine; son ouvrage a été imprimé sous ce titre : Consuetudines totius præsidiatus seu Turonensis baillivariæ, cum commentario Joannis Sainxon baillivi Turonensis; Parisiis, Joan. Poussy, 1516, in-8. *Ibid.*, Pierre Vidoüc, 1529, in-4. *Ibid.*, Jean Roiny et Galliot Dupré, 1543, in-4. *Ibid.*, Jacq. Kerver ou Nicolas Bouchet, 1547, in-4; et Francfort, Nic. Bassée, 1575 et 1598, in-fol. Jacques Dufrémentel, le dernier des commentateurs de ces coutumes, dit qu'il s'est plus livré à l'érudition et au droit romain, qu'à la précision et au droit coutumier qu'il examinait. 2° Il a donné aussi une traduction en prose des vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homère, Paris, 1545, in-4; mais faite sur le latin de Laurent Valle, Saimson ne sachant pas le grec. 3° Enfin une traduction du commencement de l'histoire du Siège de Troie, écrite en latin par Guy Columna de Messine, Paris, Jehan Petit, 1515, in-4. Il cite encore dans son ou-

vrage sur la coutume de Tours plusieurs traités de droit en latin qui ne sont pas venus jusqu'à nous, quoique la manière dont il y renvoie semble prouver qu'ils étaient imprimés.

On ignore en quel temps il est mort. Le temps de sa naissance doit dater de la fin du quinzième siècle.

SANTERRE (Pierre), prêtre, chanoine et chantre de l'église de Chinon, sa patrie, né vers 1610. Les églises paroissiales de Saint-Martin, de Saint-Étienne, de Saint-Maurice et de Saint-Jacques de Chinon étant unies à l'église collégiale de Saint-Même, un ecclésiastique du diocèse de Tours publia un livre pour prouver que cette union était contraire à l'autorité des conciles, ainsi qu'à la raison naturelle et à l'ordre civil. Santerre fut chargé par le chapitre de Saint-Même d'entreprendre sa défense ainsi que celle des églises qui lui étaient unies, et de réfuter l'ouvrage de l'anonyme. C'est ce qu'il fit dans celui qu'il fit paraître sous ce titre : Apologia ecclesiæ Chinonensis ad supremam apostolicam et romanam ecclesiam, in anonymi cujusdam opusculum quo jura istius ecclesiæ contendit subvertere ; Chinonii, d'Ayrem, 1664, in-16. C'est tout ce qu'on connaît de lui.

On ne doit pas le confondre avec un autre Pierre Santerre Poitevin, qui a mis en musique et fait imprimer les Cent cinquante psalmes de David, Poitiers, Nicolas Logerois, 1567.

SAPIN (Jean-Baptiste), conseiller clerc au parlement de Paris, né à Tours, en 1615, de Jean Sapin, sieur de La Bretèche et de Rosiers, et receveur-général du Languedoc.

Il fut d'abord chanoine et sénéchal dans l'église de Saint-Martin de Tours, et ensuite chanoine de Saint-Aignan d'Orléans. Son érudition l'avait lié d'une étroite amitié avec le savant Victor Brodeau, dont il était d'ailleurs assez proche parent. C'est à lui que nous sommes redevables des notes de cet excellent critique sur Euripide. Brodeau ne se déterminant point à les publier, Sapin les prit dans son cabinet, et comme il était lui-même très-bon helléniste, il en dirigea

l'impression, qui parut sous ce titre en 1661 : Baptistæ Sapini consiliarii regii epistola præfatoria ad D. F. Mauuium Burdigalensem archiep. in Brodæi notas ad Euripidem; Parisiis, 1561, in-fol.

Dans les premiers jours de novembre 1562, il se rendait à Tours, par ordre de Charles IX, ainsi que Jean de Troyes, abbé de Gatines. Ils accompagnaient Odet de Selves, qui allait en Espagne en qualité d'ambassadeur, voyageant sous la protection de son titre et de son escorte; mais en passant par Vendôme, ils furent pris tous les trois avec leur escorte par un parti de la garnison protestante de cette ville, et envoyés à Orléans où on les reçut d'abord honorablement; mais dans ces entrefaites les protestans ayant appris la nouvelle de la mort du président Emendreville et du ministre Marlorat, qui avaient été exécutés à Rouen, le 30 octobre précédent, les chefs, voulant venger ces deux victimes de leur parti, firent condamner au même supplice Sapin et l'abbé de Gatines, pour avoir, dit la sentence, persécuté ceux qui font profession de la religion évangélique. Tous les deux furent pendus sur la place de l'Étape, malgré la qualité d'envoyés du roi dont ils étaient revêtus : mais on sait que dans les guerres de parti, et surtout d'opinions religieuses, les droits les plus sacrés ne sont pas respectés. L'ambassadeur ne fut relâché qu'à la sollicitation de Claude de Selves son frère qui était protestant, et peut-être bien parce qu'il n'était pas ecclésiastique. Le corps de l'abbé fut envoyé à son abbaye, et celui de Sapin fut transféré à Paris, où le parlement en corps lui fit faire de magnifiques funérailles dans l'église des Augustins, déclarant qu'il regardait comme lui étant personnel l'outrage fait à l'un de ses membres. La cause et le genre de la mort de Sapin étaient indiqués dans son épitaphe par ces mots : « Quod antiquæ et catholicæ religionis adsertor fuisset, turpissimæ morti addictus, honestam et gloriosam pro Christi nomine et christiana republica mortem perpesso, etc. »

Sapin avait en portefeuille plusieurs ouvrages qui ont été perdus par la négligence de ses héritiers, plus jaloux de sa fortune que de sa gloire littéraire.

SARRASIN (N.), célèbre peintre sur verre, né en Touraine, était contemporain de Robert Pinaigrier, et vécut comme lui sous les règnes de François Ier et de Henri II. Il a travaillé à Paris et à Tours; mais parmi ses ouvrages on distinguait ses vitraux de la chapelle qui est à l'entrée de la cathédrale de Tours, du côté des galeries où Jésus-Christ était représenté portant la croix. Ce morceau était singulièrement estimé des connaisseurs, tant pour la pureté du dessin que pour le coloris; mais la grêle extraordinaire qui tomba en 1664 frappa ces vitres avec une telle violence qu'elle les brisa entièrement, et qu'il n'y resta plus que la figure d'un chanoine revêtu de sa robe violette avec son surplis. On voit au-dessous son nom, J. Le Cerf, avec la date de 1563, époque où probablement ces vitres avaient été peintes, et qui témoigne que Sarrasin vivait et travaillait encore.

SAVARY-LANCOSME (Jacques de), né vers 1528, de l'ancienne maison de Savary en Touraine, commença par porter les armes, et fut colonel d'infanterie; mais ayant eu occasion de montrer son aptitude pour les affaires de cabinet, Henri III le nomma, en 1585, ambassadeur à la Porte, où il mourut en 1591. Les détails relatifs à cette ambassade se trouvent dans le recueil in-4 publié en 1637 par le libraire Jean Camusat, sous ce titre : Ambassade pour le roi Henri III, en Turquie, l'an 1585, par Jacques Savary de Lancosme.

François Savary de Brèves, son parent, qui l'avait accompagné à Constantinople, lui succéda dans cette ambassade, où il resta jusqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 mai 1604, avec le sultan Achmet, un traité très-avantageux à la France. Il fut ensuite ambassadeur à Rome, auprès du pape Paul V. Ce fut là qu'il fit imprimer, avec des caractères qu'il avait fait fondre exprès, le psautier arabe sur le frontispice duquel on lit : Ex typographia Savariana. Ces caractères qui, en 1627, après sa mort, furent acquis par le roi, sont encore

aujourd'hui à l'imprimerie royale. Il a en outre publié l'ouvrage suivant : Relation des voyages de François Savary, seigneur de Brèves, tant en Grèce, Terre-Sainte et Égypte, qu'à Tunis et à Alger, en 1605 et 1606. Ensemble un Traité fait en 1604, entre Henri IV, roi de France, et l'empereur des Turcs, avec trois discours dudit seigneur de Brèves, le tout recueilli par J. D. C. (Jacques du Castel); Paris, 1630, in-4. Les trois discours ou mémoires sont : 1° sur l'alliance qu'a le roi avec le Grand-Seigneur, et de l'utilité qu'elle apporte à la chrétienté; 2° sur les moyens de ruiner la monarchie ottomane; 3° du procédé que le sieur de Brèves a tenu lorsqu'il a remis entre les mains du roi, en 1618, la personne de M. le duc d'Anjou, son frère, dont il était gouverneur.

On conserve encore à la Bibliothèque du Roi : 1° Lettres de M. de Brèves, ambassadeur à Rome en 1606, 4 vol. in-fol. manuscrits; 2° Négociations de Fr. Savary de Brèves à Rome, depuis l'an 1608 jusqu'en 1615, 13 vol. in-fol. manuscrits.

SCHOTTER (Jacques), né en Touraine, d'une famille originaire d'Allemagne. Il était recteur ou principal du collège d'Amboise vers les commencemens du dix-septième siècle. On lui doit un ouvrage en vers latins dans lequel il célèbre les beautés et les agrémens de la Touraine, et surtout des environs d'Amboise où l'on croit qu'il était né. Cet ouvrage est intitulé : Agri Turonensis et Ambasianæ arcis amœnitates, autore Jacobo Schottero collegii Ambasiensis gymnasiarcha; Parisiis, Buray, 1615, in-4.

SOREAU (Jean-Baptiste-Étienne-Benoît), né à Tours le 21 mars 1738. Après avoir fait ses études au collège des jésuites de cette ville, il alla étudier le droit à Paris, où, après son stage, il fut reçu avocat au parlement; mais il se livra peu à la plaidoirie, et se consacra plus particulièrement à la consultation et aux travaux du cabinet. L'étude de la jurisprudence ne l'absorba pourtant pas exclusivement, et les loisirs qu'elle lui laissait se partagèrent entre la littérature et la politique. A la vérité il ne s'occupa de cette der-

nière qu'à l'époque de la révolution, et par ce qu'il fut au nombre des électeurs de 1789.

Il fut, avec Camus et Bayard, l'un des principaux coopérateurs du Nouveau Dictionnaire de jurisprudence en 9 vol. in-4, qui était connu précédemment sous le titre de Collection de Dénisart, 4 vol. seulement. Les articles dont la rédaction est due à Soreau, sont indiqués en tête de chacun des sept derniers volumes, les seuls auxquels il ait participé. Si l'on en excepte ce travail, dont le mérite est généralement reconnu, il ne nous reste de lui que quelques opuscules dans lesquels on remarque cependant la solidité de son goût et la variété de ses connaissances. Il a publié : 1° Notice sur un incendie à Esmans, près Montereau-Faut-Yonne, Paris, 1777, in-8; 2° Discours à Louis XVI et à la reine, prononcé aux Tuileries le 31 octobre 1789; 3° Rapport fait le 29 janvier 1790 sur l'exécution du canal de M. Brullée; Paris, 1790, in-4; 4° Hortus Caroli Magni, tiré du capitulaire *de Villis;* Paris, 1800, in-8; 5° Notice historique sur Jean-Baptiste-François Bayard, jurisconsulte; Paris, 1800, in-8; 6° Notice sur Guillaume-Martin Couture, architecte; Paris, 1800, in-8; 7° Notice historique sur Ferdinand De Lannoy (maréchal de camp), Paris, 1801, in-8; 8° de l'Administration des Provinces, et des Événemens les plus importans de l'Europe; Paris, 1790, in-8; 9° un Voyage à Ermenonville, qui se trouve dans le troisième volume du Recueil des Voyages en France; 10° enfin différens morceaux de littérature qui se trouvent disséminés dans le Magasin Encyclopédique.

Jean-Baptiste Soreau a terminé sa carrière à Paris, en août 1808, âgé de soixante-dix ans.

Il avait un frère avocat à Tours, également fort bon jurisconsulte, mais qui n'a point écrit.

SOREL (AGNÈS) ou plutôt SEURELLE, comme le portent toutes les inscriptions du temps, née en 1409 dans le village de Fromenteau, province de Touraine, diocèse de Bourges. Elle était le cinquième enfant et la seule fille de

Jean, seigneur de Coudun, conseiller et serviteur, en 1420, du comte de Clermont. Sa mère était Catherine de Maignelais, dame et châtelaine de Verneuil, fille de Raoul, deuxième du nom, dit Tristan, seigneur de Maignelais, de Montigny et de Coivrel.

Vers 1421 ou 1422, Agnès se trouvant orpheline, se retira auprès de madame de Maignelais sa tante, qui avait une fille du même âge. Leur éducation devint commune, et lorsqu'elles eurent atteint leur seizième année, madame de Maignelais les présenta à la cour, qui se tenait alors à Chinon, et qui, malgré la triste position dans laquelle se trouvait Charles VII, était encore la plus brillante, et surtout la plus galante de l'Europe. Mademoiselle de Fromenteau y parut dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et eut bientôt effacé ce que la cour offrait de plus parfait. Le roi la fit mettre, ainsi que sa cousine, au nombre des filles d'honneur de la reine, avec un appartement dans le château de Chinon; mais il ne tarda pas à éprouver auprès d'Agnès des sentimens que la reine ne lui avait jamais inspirés. Elle résista quelque temps, et d'assez bonne foi, se vantant même que la conquête du roi ne serait pas aussi facile qu'il avait pu l'espérer. Mais quand l'amour ou la vanité lui eurent fait pressentir sa défaite, elle eut du moins assez d'élévation dans l'ame pour la faire tourner à la gloire du monarque et au salut du royaume, pillé et morcelé par les Anglais. Un jour qu'il la pressait de se rendre, elle l'assura qu'un astrologue lui avait prédit qu'elle serait la maîtresse d'un grand roi. « Mais, ajouta-t-elle, cela ne peut regarder Votre Majesté. Le roi d'Angleterre est assurément plus grand que vous, puisqu'il possède ses terres et les vôtres, et l'on croira de même qu'il l'est en valeur et en mérite si vous l'en laissez paisible possesseur : je prie donc Votre Majesté de me permettre de passer en Angleterre. » Cette plaisanterie plut à Charles, mais le toucha bien plus vivement encore, et sembla lui dessiller les yeux. Le désir de se rendre digne des affections d'une jeune beauté qui montrait tant de patriotisme et

de grandeur, lui fit entreprendre toutes ces actions mémorables qui ont rendu son règne si illustre, et qui lui ont mérité le surnom de *Victorieux*. Il avait à la vérité de grands capitaines; mais il les avait auparavant, et n'avait rien entrepris. La France n'a peut-être jamais assez senti l'étendue des obligations qu'elle avait à Agnès, et que François Ier a exprimées dans ce joli quatrain qu'il fit pour son portrait :

> Gentille Agnès, plus de loz tu mérite,
> La cause étant de France recouvrer,
> Que n'en pourroit dedans un cloistre ouvrer
> Close nonain, ou bien dévot hermite.

Lorsque Charles VII eut pris les armes et se fut mis en devoir de chasser les Anglais, la belle Agnès, s'applaudissant de son ouvrage, ne résista plus aux désirs du monarque, et devint l'objet de toutes ses affections. Il lui donna d'abord le comté de Penthièvre, en Bretagne, qui jusque-là avait été un apanage des cadets de la maison royale, et dont elle prit le nom. Il y joignit bientôt le château de Beauté-sur-Marne, qui la fit nommer mademoiselle de Beauté. Enfin il lui fit don des seigneuries de Roqueserien, de Vernon-sur-Seine, d'Issoudun et du château de Bois-Trousseau, distant de trois à quatre lieues de Bourges, qui depuis avait pris le nom de Bois-sire-Amé.

En considération d'Agnès, le roi maria sa cousine, mademoiselle de Maignelais, avec André, baron de Villequier, auquel il donna les îles d'Oléron, de Marans et d'Arvert; mais la jalousie l'emporta sur la reconnaissance dans l'ame de la baronne de Villequier, qui s'unit au dauphin, depuis roi sous le nom de Louis XI, pour persécuter Agnès. On assure même que ce prince alla un jour jusqu'à lui donner un soufflet dans le château de Chinon, ce qui le fit exiler en Dauphiné; mais Agnès, affligée vivement detant de tracasseries, se retira à Loches ou plutôt à Beaulieu où l'on voit encore quelques traces de la maison qu'elle occupait. Ce fut

pendant ce séjour qu'elle fit plusieurs dons à l'église collégiale de Loches, entre autres une statue d'argent de la Madelaine, sur laquelle on lisait : « En l'honneur et révérence de « sainte Marie Madelaine, noble demoiselle, mademoiselle de « Beauté a donné cest image en ceste église du chasteau de « Loches, auquel image est enfermé une coste et des cheveux « de la dicte saincte. L'an 1444. »

Quoique le roi fît de très-fréquens voyages à Loches, il ne put s'accoutumer à l'absence absolue de la belle Agnès, qui revint à Chinon où se tenait la cour. Il lui fit bâtir derrière le château la maison connue sous le nom de Rabardeau, à laquelle il communiquait par une voûte qu'il fit pratiquer sous la terrasse.

Cependant les intrigues et les persécutions secrètes ne tardèrent pas à se renouveler. Madame de Villequier avait toujours eu l'ambition de supplanter sa cousine, et elle ne négligea rien pour la perdre dans l'esprit du roi, sans jamais pouvoir y réussir, tant le monarque était captivé par l'esprit, la douceur et les graces d'Agnès. Elle prit pourtant une seconde fois la résolution de s'éloigner de la cour, et se retira en 1448 dans son château de Ménil, à un quart de lieue de l'abbaye de Jumièges, en Normandie. Le roi, à l'insu duquel elle était partie, tenta de la rappeler; mais elle eut le courage de résister, et l'on ne manqua pas de lui insinuer que cette retraite cachait et favorisait quelque intrigue amoureuse. Charles, qui ne pouvait pas vivre sans elle, en tomba malade de chagrin.

Il était alors occupé de la conquête de plusieurs places de Normandie. Il se rendit dans cette province vers la fin de 1449, et au mois de janvier suivant, après le siège d'Harfleur, il vint s'établir dans l'abbaye de Jumièges, dont le voisinage du château de Ménil lui permettait de voir librement Agnès; mais une mort presque subite la lui enleva le lundi 9 février 1450, nouveau style, après quelques jours d'une maladie dont la cause fut, sans beaucoup de fondement, attribuée au poison. Elle vit approcher sa fin avec

fermeté et résignation, disant à ceux qui l'entouraient « que c'était peu de chose et orde et vile de notre fragilité. » Son cœur et ses entrailles furent inhumés dans l'église de Saint-Pierre de Jumièges, et, conformément à son testament, son corps fut transporté dans la collégiale de Loches, à laquelle elle avait légué deux mille écus d'or. Les chanoines lui firent élever dans le chœur un tombeau en marbre noir décoré de plusieurs inscriptions et épitaphes au nombre desquelles se trouve celle-ci, la seule qui soit en français : « Cy gist noble demoiselle Agnès Seurelle, en son vivant « dame de Beauté, de Roquesérien, d'Issoudun et de Vernon-« sur-Seine, piteuse envers toutes gens, et qui largement « donnoit de ses biens aux églises et aux pauvres; laquelle « trespassa le neufvième jour de février, l'an de grace mil « quatre cent quarante neuf. Priez Dieu pour l'ame d'elle. »

Au nombre des inscriptions en vers latins, on peut remarquer celle-ci, dont non-seulement tous les vers sont rimés au milieu et à la fin, mais dont les treize premiers présentent l'acrostiche d'Agnès Seurelle. Tel était le goût bizarre de ce temps que la difficulté vaincue tenait lieu de nombre et d'harmonie, et constituait tout le mérite du versificateur.

A stra petit mollis Agnes, redimitaque flore
G rato cœlicolis, hanc credo vigere decore.
N ulla sub æthereo thalamo permansit imago,
E jus namque deo placuit sublimis origo.
S implex alloquiis, et libera munera dando
S acris ecclesiis, et egenis subveniendo.
E ripuit pariter animam mors atque cruorem,
V enarum per iter solitum præstare decorem.
R exit Vernonis, Issolduni quoque gentem.
E ffleat hinc omnis ipsam populus morientem.
L imina Belaltam Vincennarum comitantem
L æta per hanc vitam tenuit turrim resonantem,
E t Roquasereria fuit illi subdita jure.
Illi propitia sit virginis optio puræ,
Quam pingi voluit, ratio de jure Ducissam :

Nam titulis decuit ornari talibus ipsam.
Anno milleno nono, simul et gradrageno
Cum quadracenteno decessit ab orbe sereno;
Nona dies februi vitam cum sanguine movit:
Prosint spiritui quæ sæpe præcamina vovit:
Et si defunctæ nomen cognoscere curas,
Metrorum primas tredecim conjunge figuras.

On y voit une autre inscription dans le même genre:

Hac jacet in tumba snitis simplex que columba, etc.

On sait que Louis XI étant monté sur le trône, les chanoines de Loches, connaissant l'aversion qu'il avait eue pour Agnès, crurent lui faire la cour en lui demandant la permission de faire enlever de leur chœur cet objet de scandale; mais le monarque, plus superstitieux peut-être que pénétré des devoirs de la reconnaissance, n'en rappela pas moins cette vertu aux chanoines en leur prescrivant de respecter la cendre de la belle des belles, si mieux n'aimaient rendre les dons et dotations, et pour persuader plus facilement ces consciences timorées, il ajouta une somme de 6,000 liv. à celle qu'ils avaient déjà reçue.

Agnès avait nommé Jacques Cœur son exécuteur testamentaire; cependant il fut accusé de l'avoir fait mourir par le poison. Ce fut la dame de Mortaing qui porta cette accusation contre lui, ainsi que contre Jacques de Cologne et Martin Prandoux; mais l'arrêt même qui condamna Jacques Cœur, le 19 mai 1453, pour un crime aussi imaginaire, le déchargea du soupçon de celui-ci, et condamna la dame de Mortaing, comme calomniatrice, à faire amende honorable, à la confiscation de tous ses biens et au bannissement.

Agnès eut de Charles VII trois filles, dont une seule fut mariée sous son règne: 1° Marie dite de Valois; 2° Jeanne; 3° Charlotte. Ce fut Marie qui épousa, le 18 décembre 1458, Olivier de Coëtivy, sénéchal de Guienne. Charlotte fut mariée, en 1462, à Jacques de Brézé, comte de Maulévrier,

sénéchal de Normandie, qui, l'ayant surprise en adultère avec Jean Delavergne, son écuyer, les tua l'un et l'autre, le 14 juin 1476. Enfin Jeanne épousa, par contrat passé à Tours le 23 décembre 1461, Antoine, sire de Bueil, comte de Sancerre. On a prétendu que celle-ci était fille de Louis XI, et qu'il l'avait eue de la fille d'un joaillier de Paris nommé Passe Filon; mais c'est une erreur démontrée par ce même contrat de mariage dans lequel le roi traite Jeanne de sa sœur naturelle.

Quoique Agnès ait toujours conservé le plus grand empire sur l'esprit et sur le cœur de Charles VII, les historiens les plus véridiques ne peuvent s'empêcher de convenir qu'elle n'en abusa jamais; que si elle fut l'objet et peut-être la victime des intrigues de la cour, elle aima mieux s'en éloigner que de recourir aux mêmes moyens; enfin, que l'amour qu'elle inspira à un monarque indolent fut le premier germe de l'énergie et de la valeur qui lui étaient naturelles, mais qu'on n'avait pas encore eu le secret de développer en lui. Ainsi deux femmes, malgré le contraste qu'elles ont offert, ont eu une très-grande influence sur ce règne brillant. Une jeune maîtresse, par un reproche adroit et fait à propos; et une jeune pucelle, par le prestige de l'inspiration.

Une chose assez digne de remarque, c'est que les trois favorites que l'histoire nous présente sous les couleurs les plus favorables, ont toutes les trois pris naissance en Touraine, et ont associé leurs noms à ceux de trois monarques également célèbres. Agnès, douce, aimable, sans ambition, captivant jusqu'à sa mort le prince dont elle avait enflammé le cœur et le courage; Gabrielle, dont l'amour, peut-être plus intéressé, cherche à se frayer le chemin du trône; mais dont le souvenir est en quelque façon inséparable de celui

« Du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire; »

enfin La Vallière, si sensible et si bonne, n'aimant Louis que pour lui-même, dévorant son chagrin et son amour, et

expiant par une longue et austère pénitence l'erreur d'avoir cru trouver un cœur fidèle.

SOUCHU DE RENNEFORT (URBAIN), né à Tours vers 1625. Ayant été choisi pour être secrétaire de la compagnie française des Indes orientales, il s'embarqua en cette qualité vers 1662, et résida dans l'Inde pendant plus de vingt années, non pas cependant sans faire dans cet intervalle plusieurs voyages soit en France, soit dans les différentes îles où cette compagnie avait des comptoirs. Il a consigné dans deux ouvrages les observations qu'il avait été à même de faire pendant ce long séjour. Le premier est intitulé : Relation du premier Voyage de la compagnie des Indes orientales en l'île Madagascar ou Dauphine en 1665; Paris, Clousier, 1668, in-12. Le second a pour titre : Histoire des Indes orientales contenant l'établissement d'une compagnie française des Indes orientales, ses différens voyages, et tout ce qui s'est passé aux Indes à ce sujet depuis 1664 jusqu'en 1671 ; Paris, Seneuze, 1688, in-4. Ces deux Voyages sont curieux sous ce rapport, qu'on y trouve tous les détails relatifs à l'origine et aux progrès de la première compagnie des Indes qui ait été établie en France.

Nous avons encore de Souchu de Rennefort un ouvrage d'un autre genre, intitulé : l'Ayman mystique; Paris, 1689, in-8, dans lequel l'auteur compare les deux attributs de J.-C. à la vertu de l'aimant.

On ignore où et dans quel temps il est mort.

T

I. TAIX (JEAN DE), grand-maître de l'artillerie de France sous les rois François Ier et Henri II, né au château de Taix, commune de Sorigny, dans les dernières années du quinzième siècle. Il était fils d'Aimery de Taix, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Françoise de La Ferté. On le nommait ordinairement le Grand Jean parce qu'il était d'une taille très-haute, et ce nom même était resté au censif

qu'il avait fait faire de la seigneurie de Taix. Renommé par son adresse et par sa bravoure, il fut l'un des six dont François Ier fit choix en 1530 pour défendre un pas d'armes et combattre contre tous venans lors de l'entrée de la reine Éléonore d'Autriche; mais il se distingua dans des occasions plus importantes et plus utiles. Il contribua au ravitaillement de Thérouane, en 1537, et alla par ordre du roi au-devant du duc de La Mirande, lorsqu'il vint au secours de la France contre Charles-Quint qui ravageait la Provence. Jean de Taix leva dans cette occasion, à ses dépens, une compagnie de chevau-légers italiens, et donna tant de preuves de valeur que le roi le nomma colonel des vieilles bandes.

Il ne montra pas moins de talent dans les négociations que dans les armes. En 1538 le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire à Rome auprès du pape Paul V. Ce fut à cette occasion que le cardinal Ghinuccio écrivit au roi que le seigneur de Taix était un des plus accomplis chevaliers de l'Europe, et qu'il n'y avait personne dans le sacré collège qui ne désirât vivement qu'il demeurât toute sa vie à Rome pour le service de Sa Majesté.

Il assista, en 1544, à la bataille de Cérisoles, où il commanda l'infanterie. La part qu'il eut à la victoire lui mérita d'être fait colonel général de l'infanterie française, charge nouvelle et dont le premier il fut revêtu. Le commandement de l'armée lui ayant été déféré en cette qualité, il prit successivement toutes les villes du Montferrat, à l'exception de Casal et d'Albe qu'il eût également emportées si le roi ne l'eût rappelé pour l'opposer à l'empereur et au roi d'Angleterre, dont les armées étaient sur le point d'entrer en France. Il se jeta dans Boulogne que l'Anglais assiégeait déjà, et servit ensuite avec tant de succès en Picardie, que François Ier l'en récompensa par la charge de grand-maître de l'artillerie de France le 21 janvier 1546 (1547 nouveau style), après la mort de Jacques de Genouillac.

Les historiens contemporains conviennent tous qu'il était fait, par son rare mérite, pour arriver au plus haut degré des

honneurs et des dignités militaires, si la jalousie et les intrigues des courtisans n'eussent cherché, suivant leur coutume, à lui faire expier le crime de sa supériorité. L'amour-propre blessé d'une femme galante et surannée fut le grave motif de sa disgrace. On persuada à la duchesse de Valentinois que de Taix avait fait quelques plaisanteries sur son âge. Soit qu'en effet il se les fût permises, soit que ce ne fût qu'une noirceur de cour, Diane de Poitiers en fut tellement piquée, qu'elle obtint facilement du faible Henri II, sur l'esprit duquel elle avait un empire absolu, la disgrace entière de Jean de Taix, en 1547. Non-seulement il fut éloigné de la cour, mais encore on le dépouilla de toutes ses charges. C'est ainsi qu'une vieille courtisane fit perdre en un instant à l'un des plus fermes soutiens de l'État le fruit si bien mérité de trente ans de services et de victoires. « On peut sans « conséquence, dit Diderot dans la vie de Sénèque, déshono- « rer une nation par la perte d'une bataille, mais non ha- « sarder un mot ou un geste de mépris à une favorite. »

Jean se retira dans sa terre de Taix où il vécut en homme simple et privé jusqu'en 1552, qu'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, depuis roi de Navarre et père de Henri IV, qui connaissait parfaitement son courage et son expérience dans l'art militaire, le demanda au roi, et l'appela auprès de sa personne. L'ayant emmené au siège d'Hesdin, en 1553, de Taix fut tué dans la tranchée, et mourut, comme il avait vécu, les armes à la main pour la défense de l'État, et comme un simple officier, après avoir commandé en chef les armées; honorable exemple de dévouement à son pays et de l'ingratitude des cours.

La famille de Taix était une des plus anciennes de la Touraine. On trouve un Pierre, seigneur de Taix, qui fit avec saint Louis le voyage de la Terre-Sainte, et qui vendit, en 1267, au chapitre de l'église de Tours, une rente de trois muids de bled pour fournir aux frais de ce voyage.

II. TAIX (Guillaume de), de la même famille que le précédent, né en 1532. Dès son bas âge, on l'envoya à

Troyes, sous la conduite de son parent Jacques Delaunay, docteur en médecine et grand littérateur pour son temps. Ce fut lui qui se chargea de diriger son éducation. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Guillaume Caraccioli, évêque de Troyes, l'appela auprès de lui et voulut même qu'il logeât dans son palais. De Taix fut d'abord chanoine et ensuite doyen de la cathédrale de Troyes en 1575, et enfin abbé de Bassefontaine. Il nous a laissé : 1° une relation intéressante de ce qui s'est passé aux états de Blois de 1576, où il fut député par son chapitre. Elle est intitulée : Mémoires des affaires du Clergé de France délibérées ès premières assemblées de Blois et depuis ès assemblées générales tenues en 1585 et 1586, le tout dressé par forme de journal ; Paris, Bouillerot, 1625, in-4 ; 2° Recueil sommaire des propositions et conclusions faites en la chambre ecclésiastique des états tenus à Blois en 1576 ; 3° Relation des députés des états de Blois écrite au prince de Condé ; 4° Mémoire sur le lieu d'où sont sortis les de Taix. Ces trois derniers ouvrages font partie des Mélanges Historiques de Nicolas Camusat ; Troyes, 1619 ou 1644, in-8.

Sa modestie et son amour de l'étude lui firent négliger les moyens que sa naissance et son mérite pouvaient lui donner de parvenir à la dignité épiscopale. Il mourut le 15 septembre 1599, et fut inhumé dans l'église cathédrale de Troyes. On trouve des détails sur sa vie dans les Singularités Historiques de D. Liron, tom. I[er], pag. 321.

TARDIF (Guillaume). La Croix du Maine, et quelques autres d'après lui, l'ont fait naître au Puy en Velay ; mais il est certain qu'il était né à Tours en 1428. Il fut professeur d'éloquence au collège de Navarre et ensuite lecteur de Charles VIII en 1484. Il était encore à Tours en 1467, car ce fut à cette époque que le Florentin Francesco Florio lui dédia son historiette latine des amours de Camille et d'Émilie qu'il avait composée dans la maison de Guillaume Larchevêche, gentilhomme Tourangeau, et non pas dans le palais archiépiscopal de Gérard de Crussol, comme quelques-

uns l'ont hasardé, par une mauvaise interprétation de ces mots : « Editus in domo Dom. Guillermi archiepiscopi Tu-« ronensis. » On connaît les débats qu'a fait naître cette prétendue édition imprimée à Tours en 1467, époque où l'imprimerie n'était pas encore introduite en France, et dont Maittaire a voulu faire honneur à notre ville. J'en ai déjà parlé à l'article Lateron.

Il nous reste de Guillaume Tardif plusieurs ouvrages. 1° Le plus curieux est son livre : De l'Art de Faulconnerie et des Chiens de Chasse; Paris, Autoine Verard, 1492, in-fol.; ibid., Jean Trepperel, 1506, in-4, goth.; 2° Eloquentiæ, benedicendique scientiæ compendium, in-4, sans date, mais selon toute apparence de 1480; 3° les Apologues et Fables de Laurent Valle, translatées de latin en françois par Guillaume Tardif, liseur du roy Charles VIII, in-fol., fig., sans date. C'est une traduction française de trente-trois fables d'Esope faite sur la version latine de Laurent Valle. Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque du Roi orné de miniatures dont la première représente Tardif offrant son ouvrage au roi et à la reine. 4° Caii Julii Solini ad adventum polyhistor, sive de situ orbis ac mundi mirabilibus liber, ex recensione Guillermi Tardivi, in-4, sans date, sans nom de ville et d'imprimeur, mais très-certainement de Paris chez Pierre de Césaris vers 1472. Toutes ces éditions sont rares, particulièrement cette dernière dont le texte est revu et corrigé avec soin.

On présume que Tardif est mort dans les dernières années du quinzième siècle.

THIBAUT, abbé de Cormeri, né en Touraine vers l'an 1070. Il était fils de Hugues qui occupait un emploi important dans la ville de Tours, et neveu de Mainard, père d'un religieux de la même abbaye nommé Léothéric qui vécut en grande réputation de sainteté. C'est ce qui inspira à Thibaut le désir d'embrasser la vie monastique. Mainard, père de Léothéric, étant devenu veuf, se voua à la même profession, et se retira également dans le monastère de Cormeri, dont

il ne tarda pas à être élu abbé. Après sa mort, Thibaut, son neveu, lui fut donné pour successeur; mais il serait difficile d'en déterminer précisément l'époque. Un titre de 1133 prouve qu'il existait encore en cette année, de même qu'on est certain qu'il avait cessé de vivre en 1139.

La bibliothèque de Cormeri conservait encore de Thibaut dans le seizième siècle la vie manuscrite du bienheureux Léothéric, son cousin. Joachim Périon en publia un abrégé, et depuis ce moment on n'a pas su ce qu'était devenu l'original. D. Mabillon dit qu'il avait composé en l'honneur de saint Pierre et saint Paul, patrons de l'église de Cormeri, une hymne commençant par ces mots : *Laus beatorum*, mais s'il a eu connaissance de cette pièce, il ne nous l'a pas transmise.

THIONNEAU (René), docteur en médecine et premier médecin ordinaire de la suite de l'artillerie du roi, né à Tours où il exerçait sa profession en 1580. Il est connu par un ouvrage qui prouve jusqu'à quel point la crédulité peut être portée, et l'absurdité soutenue avec le vain étalage de l'érudition. Il a pour titre : Histoire émerveillable d'une femme qui a porté un enfant en son ventre l'espace de vingt et trois mois; Tours, 1580, in-8. Ce livre assez singulier peut être placé à côté de celui de Jacques Horst sur la dent d'or de l'enfant de Silésie.

TILLIER (François), né à Tours vers 1525. Il y exerça toute sa vie la profession d'avocat; mais il paraît que la littérature l'occupa pour le moins autant que la jurisprudence, car nous ne connaissons rien de lui dans ce dernier genre. Dans le premier il nous a laissé un ouvrage en vers latins et l'autre en prose française. 1° Omropolia, sive dialogus Errici Galliæ et Poloniæ regis christianissimi, ad Franciscum Borbonium principem Delphinum : — Echus, poema autore Francisco Tillerio Turonensi; Parisiis, 1575, in-4; 2° le Philogame ou ami des Nopces; Paris, Poupy, 1578, in-16.

Tillier mourut en 1589.

TISSARD (François), né à Amboise vers l'an 1460, fut

l'un des plus savans hellénistes de son siècle. C'est à son zèle et à ses talens que l'on est redevable des premières impressions grecques qui furent faites à Paris, c'est-à-dire en France. La gloire qu'il s'est acquise dans les lettres à cet égard est consacrée dans ce quatrain de Charles Rousseau :

Primus Parrhisia graiæ nova gloria linguæ
Ambacus Argivum concinit urbe melos;
Quo duce morales sophiæ amplexabere leges.
Hoc igitur stabili pectore fige memor.

Tissard fut envoyé à Paris pour y faire ses humanités et sa philosophie. Lorsqu'elles furent terminées il vint à Orléans pour y étudier le droit; mais l'extrême débauche qui régnait alors parmi les élèves de cette école alarma ses parens, et les détermina à l'envoyer en Italie où, pendant trois ans, il étudia le grec et l'hébreu, ainsi que le droit civil canonique sous les maîtres les plus célèbres, tels que Guarini de Vérone, Philippe Béroalde et Calphurnius. Il apprit le grec de Démétrius de Sparte, l'hébreu d'un rabbin de la synagogue de Ferrare, le droit civil sous Jean Campeius, et le droit canon sous Antoine de Burgos. Avec cette riche moisson de connaissances, Tissard revint à Paris où il fut admis au nombre des professeurs de l'université. Dès ce moment tous ses soins se dirigèrent vers la propagation de la langue grecque; mais cette entreprise n'était pas sans difficulté, car les livres manquaient, et il fallait les faire venir à grands frais de Venise. Tissard, s'associant au célèbre Jérôme Aléandre, conçut alors le projet non-seulement de faire imprimer à Paris ces livres élémentaires, mais encore d'y ajouter des éditions de quelques bons auteurs grecs. Il lui fallut encore surmonter tous les obstacles que les imprimeurs faisaient naître. Les uns objectaient qu'il n'y avait pas assez de matrices et qu'on ne pouvait par conséquent multiplier les caractères; d'autres qu'ils ne savaient pas même lire le grec, et presque tous qu'ils couraient les risques de ne pas

se couvrir de leur dépense. Enfin Gilles Gourmont ne fut point arrêté par ces prétendus obstacles, et ce fut lui qui, en établissant le premier des presses grecques à Paris, partagea avec Tissard l'honneur d'avoir facilité l'étude de cette langue et effacé le reproche que l'Italie faisait avec raison à l'université de Paris de n'avoir pas même une école où l'on prît les premiers élémens du grec. Tissard publia à ce sujet un discours intitulé *Paraclesis*, qui est une exhortation aux élèves de l'université de se livrer à l'étude du grec.

Se voyant parvenu au but qu'il voulut atteindre, il s'occupa de publier quelques ouvrages entièrement grecs. On lui doit en ce genre : 1° Gnomologia in hoc volumine contenta. Alphabetum græcum : regulæ pronuntiandi græcum : Sententiæ septem Sapientium : Opusculum de Invidia : Aurea carmina Pythagoræ : Phocylidis poema Admonitorium : Carmina Sibyllæ Erithreæ de judicio Christi venturo : Differentiæ vocum succincta Traditio; Parisiis, Ægidus Gourmont, 1507, in-4 ; 2° Pugna Ranarum et Murium, græce ; Parisiis, Æg. Gourmont, 1507, in-4 ; 3° Hesiodi opera et Dies, græce ; Parisiis, Æg. Gourmont, 1507, in-4 ; 4° Grammatica Chrysoloræ, græce ; Parisiis, Æg. Gourmont, 1507, in-4. Ces différens auteurs grecs sont les premiers qui aient été imprimés en France, et il est assez étonnant que, sous ce rapport et sous celui d'éditions dites *princeps*, les bibliographes ne les aient pas mis au nombre des livres que les curieux devraient rechercher avec soin, comme on recherche ceux de Gering et de Césaris.

Ce fut également à Tissard et à Gourmont que la capitale fut redevable des premiers essais d'impression hébraïque qui y furent tentés. Il est vrai qu'ils furent secondés dans leurs efforts par François de Valois, depuis roi de France, qui, déjà protecteur des lettres, s'était déclaré le Mécène de Tissard, et même l'avait admis au nombre des hommes de lettres de sa maison. Il publia donc une grammaire hébraïque que l'on peut considérer comme son seul ouvrage, puisque les autres ne sont que des éditions dues à ses soins. En voici le

titre : Grammatica Hebraïca; Parisiis, in-4, avec cette souscription : « Operoso huic opusculo extremam imposuit ma» num Ægidius Gourmontius, integerrimus ac fidelissimus » primus, duce Francisco Tissardo ambacæo, græcarum et » hebraïcarum litterarum Parisiis impressor, an. 1508, » quarto calend. februar. » On y trouve l'alphabet, l'oraison dominicale, le trisagion et la généalogie de J.-C. en caractères hébreux; et, après l'épître dédicatoire, un traité des rits et des cérémonies des Juifs, adressé à Henri de Valois, écrit en latin. Les caractères qui ont servi à cette impression sont à la vérité très-imparfaits, mais on ne doit pas oublier que c'était la première tentative en ce genre.

Tissard s'était proposé de faire imprimer une espèce de polyglotte ou Bible en hébreu, à laquelle il aurait joint le grec des Septante et le latin; mais une mort trop prompte l'empêcha sans doute d'exécuter ce dessein.

On voit à la fin de la Batrachomyomachie, dédiée à Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, quatre vers d'un frère de Tissard, nommé Pierre, dans lesquels il le félicite d'avoir mis la France en état de lire les ouvrages de la Grèce.

> En tibi summus honos, sublimis gloria, laudes
> Immensæ, et patrium te petit omne decus,
> Te duce, si Gallis palam opuscula græca legantur,
> Perdita ne patriæ littera sit Danaæ.

Tissard y répond par ceux-ci, qui indiquent qu'il comptait l'archevêque de Toulouse au nombre de ceux qui l'avaient encouragé dans son entreprise :

> Frater es, et fratris non parva est suasio : sed quid?
> Meque Tolosanus suscitat et patria.

Cet auteur laborieux, qui avait mis tant de zèle et d'activité pour la publication de ses premières éditions, dont

quatre avaient paru dans le cours d'une année, n'ayant rien publié postérieurement à sa grammaire hébraïque, on en a conjecturé, avec quelque fondement, qu'il avait cessé de vivre vers la fin de 1508 ou en 1509.

V

VERVILLE (François Béroalde de). Son véritable nom était Béraud, que son père Mathieu Béraud, professeur de langue hébraïque à Orléans, latinisa d'abord en celui de Beroaldus, et changea ensuite en celui Béroalde, déjà illustré par les deux Philippe Béroalde de Bologne. La Croix du Maine dit qu'il était de Paris, et Moreri assure qu'il y naquit le 28 avril 1558; mais il est bien plus probable qu'il était né à Tours, et lui-même, en plusieurs endroits de ses ouvrages, prend la qualité de gentilhomme tourangeau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit toutes ses études à Tours, sous Louis Chesneau, principal du collège, en l'honneur duquel il composa des vers grecs que Paul Colomiés a publiés dans sa *Gallia orientalis*. L'abbé de Marolles, qui a vécu de son temps, le place aussi dans ses mémoires au nombre des écrivains de sa province.

Né dans la religion prétendue réformée, il la quitta de bonne heure, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu, en 1593, d'un canonicat dans la cathédrale de Tours; mais il a fait voir par ses écrits que, malgré son état, il n'était guère plus catholique que protestant. Son érudition était variée, mais peu solide. Il était poète, chimiste ou plutôt alchimiste, médecin, grammairien, mathématicien, et très-médiocre dans tous ces genres. Il n'est plus connu aujourd'hui que par son livre intitulé *le Moyen de parvenir*, ouvrage sans plan, sans suite, et qui n'a été pour l'auteur qu'un cadre propre à insérer des facéties, des rébus, des contes dont quelques-uns sont plaisans, d'autres fort insipides et presque tous très-graveleux. Au surplus, ç'a été une source féconde où ont puisé les conteurs qui sont venus après

lui. L'auteur le composa, dit-on, pour dédommager le libraire Chevalier de la perte que lui avait fait éprouver l'impression du livre intitulé le Voyage des princes fortunés. Si cela est, le dédommagement aura bien compensé la perte ; car ce livre, dès qu'il parut, eut un débit prodigieux. Quoique les premières éditions ne portent point de date, il est à présumer qu'elles ne sont pas de beaucoup postérieures à celle de ce Voyage qui parut en 1610.

Verville fut entiché quelque temps des rêveries de la pierre philosophale sur laquelle il a écrit en vers et en prose; mais on voit dans son Moyen de Parvenir plusieurs passages qui prouvent qu'il était déjà désabusé de cette folie. Il eut aussi celle de vouloir résoudre les problèmes insolubles de la géométrie. Malgré tant de travaux, il n'a rien laissé qui puisse faire honneur à sa mémoire. Nous avons de lui cependant un assez grand nombre d'ouvrages : 1° Figures du Théâtre de Jacques Bessons, docteur mathématicien; Lyon, Barth. Vincent, 1578, in-fol. C'est une traduction du *Theatrum machinarum* de Bessons. Verville n'avait que vingt ans lorsqu'il la publia la même année que l'original fut imprimé. 2° Les Appréhensions spirituelles, poëmes et autres œuvres philosophiques avec les Recherches de la pierre philosophale; plus les Soupirs amoureux. Paris, Thimothée Jouan, 1583, in-8. Ces poëmes traitent, l'un du système du monde, et l'autre de l'ame, matières bien au-dessus des forces poétiques de Verville. Ce dernier poëme commence ainsi :

Après avoir tenté la matière du monde,
Son état éternel et sa forme féconde,
Assemblé maints sujets en un chaos divers,
Des couleurs de nature ayant vestu mes vers,
Démeslant le plotton des formes que j'amasse
Afin qu'en sa beauté sa beauté ne s'efface;
Mon discours me contraint de prendre séparés
Les traits que j'ai déjà diversement tirés,
Et, choisissant de tout la plus belle partie,
Chanter le doux effait qui nous donne la vie.

3° Idée de la République de François Béroalde de Verville; Paris, Timothée Jouan, 1584, in-12. A la suite est le Dialogue de la Vertu. Ce poëme est une imitation de l'Utopie de Thomas Morus. 4° Les Aventures de Floride, où l'on voit les différens événemens d'amour, de fortune et d'honneur; Tours, 1594, in-12, 3 vol. Ce roman est encore assez recherché par les curieux. Il faut y joindre les deux suites. 5° L'Infante déterminée, qui est le quatrième livre des aventures de Floride; Lyon, 1596, in-12; 6° le Cabinet de Minerve, auquel sont plusieurs singularités, figures, tableaux, antiquités, recherches saintes, remarques sérieuses, observations amoureuses, subtilités agréables, rencontres joyeuses, et quelques histoires meslées ès avantures de la sage Fénisse, patrone du devoir; Tours, Molin, 1596, in-12; Rouen, 1598 ou 1601, in-12. C'est la cinquième partie des Aventures de Floride. 7° Le Palais des curieux, auquel sont assemblées plusieurs diversités pour le plaisir des doctes et le bien de ceux qui désirent savoir; Paris, Guillemot et Thiboust, 1602, in-12; 8° les Amours d'Esione, où se voyent les hasards des armes, les jalousies, désespoirs, espérances, changemens et passions que les succès balancent par la vertu; Paris, 1597, in-12; 9° Tableau des riches Inventions couvertes du voile des feintes amoureuses qui sont représentées dans le Songe de Poliphile; Paris, 1600, in-4. C'est une traduction de l'ouvrage de François Colomne, intitulé Poliphili hipnerotomachia. 10° La Stéganographie ou Voyage des princes fortunés; Paris, chevalier, 1610, in-8; 11° le Moyen de Parvenir contenant la raison de tout ce qui a été, est, ou sera; in-16, sans date. L'édition la plus recherchée est celle d'Elzevier, de 348 pages, in-16, sans date, mais portant cette indication : Chinon, de l'imprimerie de François Rabelais, l'année Pantagruéline, 2 tomes, 1 vol. in-16. Vendu jusqu'à 60 liv. en papier de Hollande. Il y en a une contrefaction; mais on ne peut s'y méprendre, parcequ'elle est de format in-12. La plus commode est celle donnée par Lamonnoye : nulle part 100070038, 2 vol. in-16, à la

fin de laquelle on trouve une table des matières; mais à laquelle il aurait dû ajouter une table des chapitres. Cet ouvrage a été réimprimé sous deux autres titres différens : 1° le Coupe-cul de la Mélancolie ou Vénus en belle humeur; Parme (Hollande), 1698, in-12; 2° le Salmigondis ou le Mélange du genre humain; Liège, 1698, in-12. Il en existe beaucoup d'autres éditions, mais dont on ne fait pareillement aucun cas, à l'exception de celle d'Elzevier, in-32, sans date, et de celle de 617 pag., sans date également. 12° Le second livre de la Recherche de la pierre Philosophale; 13° Abrégé des œuvres de Jérôme Cardan; 14° Élémens de méchanique et la Duplication du cube; 15° Dialogues premier de la Vertu, second de la Vérité; 16° Dialogue de la Mort; 17° la Pucelle d'Orléans; 18° Histoire d'Hérodias; 19° Conseil utile contre la famine, avec un Remède de santé pour les pauvres.

On ne sait pas précisément en quelle année est mort Béroalde de Verville; mais il paraît qu'il ne vivait plus en 1622. Il était né en 1558.

VIGNON (Claude), peintre du roi, né à Tours, sur la paroisse de Saint-Saturnin, le 24 juin 1573, de Claude Vignon, marchand fournissant l'argenterie du roi. Il apprit les premiers élémens de la peinture sous son compatriote Jacob Bunel, et voyagea ensuite en Italie et en Espagne, où il laissa plusieurs de ses ouvrages, entre autres, à Burgos, un très-grand tableau représentant l'entrée du roi Alphonse. Peu de peintres ont travaillé avec une plus grande facilité. Il avait fait à Paris seulement plus de deux cents tableaux, et l'abbé de Marolles rapporte qu'il avait rassemblé deux cent trente-sept estampes d'après Vignon, au nombre desquelles il y en avait plusieurs que lui-même avait gravées à l'eau-forte. Quant aux autres elles l'avaient été par les plus habiles artistes du temps.

Vignon, dans le principe, avait beaucoup de la manière grande, forte et dure du Carravage. Cependant ses teintes, quoique grossières, ne laissaient pas de produire un grand

effet lorsque ses tableaux étaient vus à la distance qui leur convenait. Mais il est à présumer que la précipitation nuisit à la perfection de son talent. Aussi le besoin de satisfaire aux nombreuses demandes qui lui étaient faites le mit-il dans la nécessité de rendre sa manière encore plus expéditive; mais ce fut aux dépens de la force qui caractérisait ses ouvrages. « Sa façon d'employer les teintes, était de les mettre en place « sans les lier, et de peindre en ajoutant toujours des cou- « leurs, non pas en les mêlant par le mouvement du pinceau, « en sorte que la superficie de ses tableaux est très-rabo- « teuse. » Cette méthode, qui lui est propre, fait qu'il n'est pas possible de ne pas reconnaître ses tableaux au premier coup d'œil. Il était d'ailleurs un très-habile appréciateur non-seulement du mérite, mais encore de la valeur des tableaux des différentes écoles.

On cite comme un exemple de sa prodigieuse facilité son grand tableau du Martyre de sainte Catherine, composé de vingt figures, qu'il peignit en vingt-quatre heures l'année 1628 ou 1629, par suite d'un gageure avec une personne qui deux mois auparavant lui avait demandé un tableau pour être placé dans un reposoir le jour de la Fête-Dieu. Ce tableau, malgré la précipitation avec laquelle il fut exécuté, fut admiré à Paris de tous les connaisseurs, tant pour l'invention que pour le coloris et la correction du dessin. Simon François, peintre du roi, dit l'avoir vu chez M. Perruchon, beau-père de Vignon, qui l'avait racheté et le conservait comme un monument de la facilité de son gendre.

On citait encore de Claude Vignon l'Histoire de Pâris et d'Hélène qui ornait la maison de campagne de M. Feydeau de Brou.

Il mourut à Saint-Denis près Paris au mois de mai 1670, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

VILLETTE (Jean de), né à Tours vers le milieu du onzième siècle, si pourtant on doit ajouter foi à une anecdote insérée dans la description historique de la ville (1) et des

(1) The improved Bath guide, etc., pag. 8. Bath, 1828, in-12.

eaux de Bath. D'après l'auteur anglais, qui le nomme John de Villula, ce particulier aurait, en 1090, acheté la ville de Bath totalement ruinée, et l'aurait fait rebâtir à ses frais. Voici la traduction du passage où ce fait est rapporté :

« Du temps de *Rufus* (Guillaume Le Roux), un événe-« ment funeste désola cette ville. Pendant le règne de ce mo-« narque, Odon, évêque de Bayeux, Geoffroy, évêque de « Constance (il faut lire Coutance qui se dit en latin Cons-« tantia), et Robert de Mawbray, excitèrent une rébellion « dont les résultats furent que la ville fut prise d'assaut « et, selon les mœurs du temps, livrée au pillage et aux « flammes. Bath fut redevable de sa reconstruction à la mu-« nificence d'un étranger, Jean de Villula, natif de Tours, « qui l'acheta de *Rufus* pour cinq cents marcs, et obtint la « permission d'y transférer le siège de l'évêché de Wells. Il « rebâtit la ville, éleva un nouveau monastère sur les ruines « du premier, et réunit l'évêché à cette fondation. »

Il est bien vrai qu'en 1088, Odon, oncle de Guillaume II, dit le Roux, forma le projet de détrôner ce prince pour mettre la couronne sur la tête de Robert son frère, duc de Normandie. Il est encore vrai qu'il s'empara des villes de Bristol, de Bath et de quelques autres forteresses; mais il n'est parlé ni de l'achat, ni de la reconstruction de Bath par notre Tourangeau. Quoi qu'il en soit, comme nous ne trouvons rien qui y soit contraire, nous avons cru devoir consigner ici un fait honorable pour la mémoire d'un de nos compatriotes dont la fortune devait être immense.

Nous ajouterons seulement que cette anecdote aura été puisée dans quelque chronique latine où on lisait *Johannes de Villula*, ce que l'auteur anglais n'aura pas osé traduire dans sa langue par *John of Small-Town*, mais que nous n'avons pas craint de rendre par *Jean de Villette*, d'autant plus qu'au milieu du douzième siècle il y avait à Tours une famille de ce nom, dont sortirent Geoffroy de Villette, bailli de Touraine en 1261, maître des requêtes du roi saint Louis et son ambassadeur à Venise, et Gaultier de Villette, son

frère, également bailli de Touraine après lui, en 1266—1273.

Niceron, dans ses mémoires, tom. 8, pag. 298, parle aussi d'un bourgeois de Tours, nommé Crusillon, mort aux Indes au commencement du seizième siècle, laissant en espèces une succession de trois cent mille ducats (plus de trois millions) qui furent mis en dépôt à Constantinople chez Ibrahim Bassa. Celui-ci se refusant à les rendre, François Ier y envoya le célèbre Guillaume Postel avec un sieur de La Forest dont le voyage fut infructueux. Le Grand-Seigneur fit bien étrangler Ibrahim pour le punir de son infidélité, et surtout pour s'emparer de la somme, mais il garda les 300,000 ducats, et après dix-huit mois de démarches inutiles, les deux députés revinrent sans avoir rien obtenu. Il est assez probable qu'avec les héritiers Crusillon, François Ier eût fait comme Soliman II.

VOLANT (Paul de), né à Tours en 1533, alla étudier le droit à Rennes où il fut reçu avocat au parlement de Bretagne. Il s'établit dans cette ville et y exerça sa profession jusqu'à sa mort qui eut lieu dans les premières années du dix-septième siècle. Il allia à l'étude de la jurisprudence celle des belles-lettres et particulièrement de la poésie. Nous avons de lui en ce genre : 1° L'Élection du sérénissime duc d'Anjou, roy de Pologne; Paris, Gilles Blaise, 1573, in-8. Ce poëme commence ainsi :

> Quand le bruit babillard, messager des fureurs,
> Bransle son aileron bigarré de terreurs,
> Que le guerrier airain trompette des allarmes, etc.

2° Le Prosphonématique au roi Henri III; Paris, 1597, in-8; 3° Pyrrhus, tragédie en 5 actes et en vers; 1598, in-8.

I. VOYER (Jean de), troisième du nom, vicomte de Paulmy, d'Argenson, de la Roche de Gennes, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, né au château de Paulmy en 1500, porta les armes avec distinc-

tion, se trouva à la bataille de Pavie, et depuis à toutes les affaires importantes qui eurent lieu en Italie, et surtout à la célèbre bataille de Cérisolles, en 1544. Charles IX l'ayant nommé chevalier de son ordre le 16 septembre 1568, ce fut le comte du Bouchage qui fut chargé de recevoir son serment et de lui donner le collier. L'argent manquant pour la solde des troupes, le vicomte de Paulmy s'obligea personnellement pour un emprunt de cinquante mille livres (150,000 d'aujourd'hui), qui fut fait sur la ville de Tours, ce qui lui valut de la part du roi une lettre de félicitation en date du 25 février 1569 ou 1570, nouv. style. Charles IX voulant reconnaître ses services unit à la même époque les fiefs de la Roche de Gennes et du Plessis-Ciran qu'il érigea en vicomté sous l'appellation de vicomté de la Roche de Gennes, relevant du château de Loches. Enfin, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du roi, il revêtit lui-même du collier de l'ordre de Saint-Michel le seigneur de la Messelière son gendre. Il mourut à Paulmy le 10 février 1571, âgé de soixante-dix ans et quelques mois. On a dit de lui :

Dux, legatus, eques, fudit, sociavit, adauxit,
Hostes, Hispanos, titulos, vi, fœdere, fama.

On lui attribue communément la traduction du roman espagnol de Palmérin d'Olive que d'autres donnent à Jacques Vincent. Quoi qu'il en soit, il avait la réputation d'être très-versé dans les belles-lettres. Il nous en reste un témoignage dans le recueil qu'a publié Antoine Valet des pièces et épitaphes qui furent faites sur sa mort, et qui est intitulé : le Tombeau de messire Jean de Voyer, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Paulmy, seigneur d'Argenson, en plusieurs langues; Paris, Jean Bienné, 1571, in-4.

Il avait épousé, le 9 octobre 1538, Jeanne de Gueffault, dame d'Argenson en Touraine. C'est par elle que cette terre est entrée dans l'ancienne famille de Voyer, dont la tige est un Bazile de Voyer, sous le règne de Charles-le-Chauve : ce

fut lui qui fit bâtir le château de Paulmy. Jean eut de sa femme trois filles et deux garçons. René qui suit, et Pierre qui forma la tige des seigneurs d'Argenson.

II. VOYER (RENÉ DE), unique du nom dans cette branche, fils aîné du précédent, vicomte de Paulmy, chevalier de l'ordre du roi et du Saint-Sépulchre, conseiller du conseil privé de sa majesté, grand bailli de Touraine, né au château de Paulmy en 1539. On peut voir ce qui en a été dit à l'article des grands baillis. Comme son père, il aimait et cultivait les lettres et protégeait les savans. Il s'occupa des antiquités de la Touraine, et envoya ce qu'il en avait recueilli à Belleforêt, qui en fit usage en les insérant dans le deuxième volume de sa Cosmographie, fol. 30. Ce qu'il y a de plus exact dans ces détails est relatif aux seigneurs et au château de Paulmy que l'on tient avoir été reconstruit en 1441 par Pierre de Voyer. On voit par les vers d'Étienne Jodelle que la maison de Paulmy était déjà renommée par son amour pour les lettres, autant que par ses services militaires, et c'est en cela que le poète trouve l'étymologie du mot Paulmy.

> Ex titulis tibi jure tuis facit inclyta nomen
> Palma : diu palmas Musis ac Marte tulisti, etc.

Suivant le témoignage de La Croix du Maine, « plus de « vingt ou trente des plus doctes hommes de France avaient « dédié leurs œuvres à René, qui lui-même avoit composé « plusieurs poésies latines et françaises qui ont été imprimées « avec l'Encyclie de Guy Lefèvre de La Borderie, fol. 157. » Il a traduit en français les questions d'Ariel Bicard sur le livre de la sphère de Sacrobosco; mais il est incertain si elles on été imprimées, ainsi que les observations qu'il avait faites dans ses voyages en Grèce et autres lieux de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Ce fut lui qui fonda à Paulmy, le 1er avril 1586, un collége qu'il dota du revenu nécessaire pour entretenir un prin-

cipal, deux régens et douze écoliers dont il se réserva les nominations pour lui et pour les seigneurs de Paulmy ses successeurs.

Il mourut au mois d'avril 1586, âgé seulement de quarante-sept ans. Il avait épousé, le 19 mars 1580, Claude ou Claudine de Turpin-Crissé qui écrivait très-bien en prose et en vers. Mais l'amour des belles-lettres ne s'allia pas en elle avec le soin des affaires domestiques qu'elle dérangea, dit-on, pendant son veuvage, assez pour que son fils, parvenu en âge, eût beaucoup de peine à les rétablir.

Louis, ce fils unique, vicomte de Paulmy et chevalier de l'ordre du roi, devenu veuf en 1640 de Françoise de Larçay, embrassa l'état ecclésiastique. Il fonda un couvent d'Augustins dans le parc de Paulmy, au moyen de quoi il fit démolir la chapelle du château et transférer dans l'église de ce couvent les cendres de quelques-uns de ses ancêtres.

Il mourut en 1651, laissant cinq garçons, Jacques, François, Gabriel, René et Hardouin.

III. VOYER (René de), premier du nom de la branche d'Argenson, fils aîné de Pierre et d'Élisabeth Hurault de Chiverni, chevalier, seigneur d'Argenson, conseiller d'état, né en 1596. C'est le premier de sa famille qui ait quitté l'épée pour la robe. Il commença par être conseiller au parlement en 1620, conseiller d'état en 1625 et maître des requêtes en 1628. Il reçut du roi, en 1629, la commission de faire démolir la citadelle et les fortifications de Bergerac, obtint l'intendance du Dauphiné en 1630, et, en 1633, celle des provinces réunies de Touraine, Berri, Angoumois, Limousin, haute et basse Marche, haute et basse Auvergne. Il fut pareillement chargé de faire démolir plusieurs châteaux et forteresses en Bourbonnois et dans l'Auvergne dont il obtint l'intendance en 1634. L'année suivante le roi lui confia l'intendance de l'une des armées qu'il devait commander en personne. En 1636, il eut celle de l'armée commandée par le maréchal de La Force, et enfin, en 1637, celle de l'armée d'Italie. En 1638 il fut fait conseiller d'état-semestre, et se

démit alors de sa charge de maître des requêtes dont il obtint des lettres d'honoraire en 1639.

Pendant la guerre de 1640 en Italie, il fut fait prisonnier à Milan, et resta six mois détenu. Il obtint sa liberté moyennant une somme de dix mille écus que la cour de France se chargea de payer. Ce fut pendant sa prison qu'il traduisit en français l'Imitation de J.-C., et qu'il composa son traité de la Sagesse chrétienne, ou de la Science de l'Uniformité aux volontés de Dieu; Paris, 1641, in-8. Son fils René le traduisit depuis en italien et le fit imprimer à Venise en 1665, in-8.

De retour en France, le roi le chargea d'aller en Catalogne pour y traiter avec les députés du principat de la cession de ce pays en faveur de la France, et le même jour il lui donna l'intendance générale de ses armées de terre et de mer et du pays de Catalogne; l'intendance des provinces de Poitou, Saintonge, Angoumois, pays d'Aunis et îles adjacentes lui fut donnée par lettres du 1er avril 1644. Il reçut en 1646 les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom du roi avec le pape, le grand duc de Toscane et autres princes d'Italie, conjointement avec le prince Thomas de Savoie, sur les négociations, traités d'alliance, confédération, ligue offensive et défensive entre la France et ces souverains.

Comme il n'est pas une seule occasion importante où le roi ne se montrât jaloux d'employer ses talens, il le créa surintendant de justice, police et finances de l'armée de terre qui se rassemblait en Provence. Enfin, après avoir administré les différentes armées et la plus grande partie des provinces de France, il fut récompensé de tant de services par l'ambassade de Venise, le 24 juin 1650. Une vie long-temps active et laborieuse lui fit sentir le besoin du repos. Son nouvel emploi semblait le lui promettre. Pour y parvenir plus sûrement il embrassa l'état ecclésiastique, étant veuf depuis 1638. Il reçut la prêtrise en février 1651, et partit pour Venise où il mourut le 14 juillet de la même année, arrêté ainsi au commencement d'une carrière nouvelle où les digni-

tés de l'église ne pouvaient pas manquer de devenir la dernière récompense de ses talens et de ses vertus. Ses funérailles furent faites aux dépens de la république, et il eut sa sépulture dans l'église du grand couvent des R. P. Dominicains, où René II, son fils aîné, qui lui succéda dans cette ambassade, lui fit ériger un fort beau mausolée.

Outre les deux ouvrages dont il a été fait mention, on conserve de lui en manuscrit un recueil des lettres qu'il écrivit depuis le 18 septembre 1635 jusqu'au 17 mars 1646, 1 vol. in-fol.

Il avait épousé, en 1622, Hélène Delafon dont il eut René II, né à Blois; Louis, abbé commendataire de Beaulieu, près Loches; Pierre, appelé le vicomte d'Argenson; Claude, mort enfant, et Jacques, curé d'Argenson.

IV. VOYER (Claude de), nommé communément l'abbé d'Argenson, second fils de Pierre, tige de la branche de ce nom, naquit en 1597 au château d'Argenson. S'étant consacré de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut conseiller et aumônier du roi en 1626; prévôt de Saint-Laurent de Parthenay dans la cathédrale de Luçon en 1629, trésorier de la collégiale de Mézière en Brenne, diocèse de Bourges, prieur de Saint-Antoine de Nau-l'Abbé en 1639, de Saint-Nicolas de Poitiers en 1648, et en 1677 abbé de Chartres-lès-Cognac, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Saintes.

Il nous reste de lui plusieurs ouvrages qui, à l'exception d'un seul, roulent sur des matières de dévotion : 1° un recueil de sermons dont le titre suffit pour donner une idée du goût qui a présidé à leur composition. A la vérité l'on ne se doutait pas alors de la véritable éloquence de la chaire. Il est intitulé l'Ennéade sacrée, ou les neuf Muses de l'église, en neuf discours, contenant les principales matières prédicables de l'église, avec un avant-propos qui comprend tout ce qui concerne tant l'origine et les parties de la prédication que l'office du prédicateur; Paris, Boulanger, 1628, in-fol.; 2° les Voies du Salut à la suite de Jésus-Christ; 3° le Triomphe de saint François; 4° Elogia illustrium virorum hujus sæ-

culi; Augustoriti Pictonum, 1651, in-8. Ces éloges sont ceux de Henri-Louis Chasteignier de la Roche-Posay, évêque de Poitiers; de Louis de Crévant, vicomte de Brigueil, baron de Preuilly; de Louis de Voyer, vicomte de Paulmy; de Pierre de Voyer, seigneur d'Argenson; de Claude de La Haye, docteur en théologie, et de René de Voyer, ambassadeur à Venise, tous nés en Touraine, avec la pompe funèbre de ce dernier. 5° Oraison Funèbre de la reine Anne d'Autriche; Paris, 1666, in-8.

Claude de Voyer mourut vers l'an 1672.

V. VOYER (Gabriel de), de Paulmy, seigneur de Ciran, bachelier en théologie de la faculté de Paris, né à Paulmy en 1609, de Louis de Voyer et de Françoise de Larçay. Il choisit par goût l'état ecclésiastique, et quoiqu'il eût beaucoup de piété il resta fort long-temps sans vouloir s'engager dans les ordres sacrés, se contentant pour tous bénéfices de quelques simples prieurés, tels que ceux de Vou, de Saint-Jacques de Lalande et de Saint-Martin de Juilles; mais enfin à la sollicitation de sa famille qui savait que, par son nom et son mérite, il pouvait aspirer aux premières dignités ecclésiastiques, il se décida en 1664 à recevoir l'ordre de prêtrise, et le 7 février 1666 il fut nommé évêque comte de Rhodès. Il prit pessession de son siège par procureur, le 18 avril 1667, et fut sacré le 8 mai suivant à Paris, dans l'église des Jésuites, par l'archevêque de Paris assisté des évêques d'Acqs et d'Angoulême.

Il mourut dans son palais épiscopal le 11 octobre 1682, âgé de soixante-treize ans. Ce prélat s'était rendu recommandable par une vie exemplaire et par l'extrême prudence qu'il avait toujours montrée dans les affaires les plus délicates, ne connaissant en général d'autres armes pour combattre les opinions que la persuasion et la douceur. Il publia des ordonnances synodales qui sont estimées dans leur genre. Elles ont été imprimées sous ce titre : Ordonnances synodales du diocèse de Rhodès, publiées par Gabriel Voyer de Paulmy; Rhodès, Le Roux, 1674, in-12.

VI. VOYER (PIERRE DE), chevalier, seigneur de Chastres, vicomte de Mouzé, appelé le vicomte d'Argenson, troisième fils de René I[er], naquit à Argenson en 1626. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique on lui fit recevoir la tonsure à l'âge de dix ans; mais né avec des inclinations plus propres au métier des armes, lorsqu'il se vit en état de les porter il ne balança pas à suivre cette carrière. Nommé d'abord gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, après le supplice du jeune de Cinq-Mars, en 1642, il fut pourvu de la charge de grand bailli de Touraine, qui avait déjà été trois fois dans sa famille. En 1657, il fut nommé gouverneur lieutenant-général de la Nouvelle-France ou Canada.

Il avait servi avec distinction aux sièges de Portolongone, de la Bassée et d'Ypres, à la bataille de Lens et au siège de Bordeaux où il reçut plusieurs blessures. En 1709 il fit son testament par lequel il demanda à avoir sa sépulture dans sa terre de Mouzé. Il mourut dans le cours de la même année, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Ayant été chargé de présider les états de Languedoc en 1647, il y prononça, les 4 et 10 mai, deux discours qui ont été imprimés à Paris, 1647, in-4.

Il est plusieurs autres membres de cette famille qui ont joué un rôle important dans l'état; mais quoiqu'à la rigueur ils pourraient être considérés comme appartenant à la Touraine, je n'ai pas cru devoir en faire ici mention, parce qu'ils n'ont pas pris naissance dans son sein. J'en ai parlé d'ailleurs à l'article des seigneurs de Paulmy.

Y

YSORÉ (RENÉ), troisième du nom, chevalier, marquis d'Hervault, né en Touraine vers 1640. Son père étant lieutenant-général pour le roi au gouvernement de Touraine, il en obtint la survivance en 1661, avec pouvoir d'en remplir les fonctions pendant son absence.

Le P. Jacob, dans son Traité des bibliothèques, parle de celle que le marquis d'Hervault avait formée dans son château de Pleumartin. Il ajoute qu'il avait beaucoup d'érudition, dont il avait donné des témoignages dans un livre qu'il écrivit contre La Pilleterie, ministre protestant de Châtellerault. Cet ouvrage de controverse, le seul que l'on connaisse de lui, fut imprimé à Poitiers.

Ce fut pour lui que cette terre de Pleumartin fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de janvier 1652. Il avait épousé Gabrielle de Chasteignier de la Roche-Posay, fille de Roch, comte de Chinssé.

Son frère, Mathieu Ysoré d'Hervault, fut archevêque de Tours en 1694.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE.

GENDRON (Pierre-André), médecin, membre correspondant des sociétés de médecine de Paris, d'Orléans et de Tours, né à Bueil en 1765. Lorsqu'il eut terminé ses études à l'école royale militaire de Vendôme, son père, notaire à Bueil, parut désirer qu'il suivît la carrière du barreau; mais une inclination plus forte le porta vers l'étude de la médecine. Il fit ses cours à Paris, où il fut reçu docteur à l'âge de vingt-deux ans, grace aux succès précoces qu'il dut à un travail que rien ne pouvait interrompre, et surtout à l'espèce de passion qu'il avait pour la profession à laquelle il se destinait. Sans être séduit par le séjour de la capitale, il vint modestement s'établir à La Chartre, petite ville du Maine située sur le Loir, où il ne tarda pas à se faire une réputation telle, que des provinces voisines on avait souvent recours à ses talens. Placé par goût dans une ville peu populeuse, et toujours dirigé par le désir d'être utile, il ne crut pas, comme tant d'autres, déroger à la dignité doctorale en

se livrant à l'exercice de la chirurgie, science plus positive, moins conjecturale que la médecine, et à laquelle il s'était préparé par une profonde connaissance de l'anatomie, base première de l'art de guérir.

En 1802 il céda aux propositions que lui firent les directeurs du collège de Vendôme, jaloux d'attacher à leur établissement, si justement renommé, un médecin dont le savoir et les soins venaient de leur conserver plus de cent quarante élèves qui, sans lui, peut-être eussent succombé à une fièvre scarlatine devenue épidémique. Ce fut là qu'il termina sa carrière, en 1814, âgé seulement de quarante-neuf ans, et non moins regretté sous le rapport de ses talens que sous celui de ses vertus privées, au nombre desquelles on peut mettre la bienfaisance et le désintéressement.

Comme écrivain, il n'a publié d'autres ouvrages que les mémoires qui ont été insérés dans le recueil de la société de médecine de Paris, qui en 1797 et 1800 lui décerna deux mentions honorables. Mais je n'ai pu me procurer la connaissance de ces mémoires.

FIN.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Mgr l'Archevêque de Tours.

MM.

Adam, fils, agent de change, à Tours.
Alliot, notaire, à Verneuil.
Alluaume, curé d'Azay-le-Rideau.
Amyot, à Saint-Martin-le-Beau.
Antoine, notaire, à Tauxigny.
Archambault, médecin, à Tours.
Arnoul, à Paris.
Aubry-Patas, à Tours.
Auger-Croué, négociant, à Tours.
Auger (mademoiselle), libraire, à Tours, 4 exemplaires.
Auvinet, avocat, à Chinon.
Auvray (le baron), maréchal-de-camp, à Tours.
Bacot, père, à Vernou.
Bacot (César), lieutenant-colonel, à Tours.
Baignoux, juge au tribunal de Tours.
Baric, négociant, à Tours.
Baudichon (Auguste), à Tours.
Beaufond (de), à Tours.
Beaumont (Léon de), à Tours.
Bellanger-Cartau, adjoint du maire de Tours.
Bellisle (madame veuve), à Tours.
Berge, curé de Saint-Genoulph.
Bertin-Ondet, libraire, à Loches.
Besnard, notaire, à Ligueil.
Besnard (Élie), à Ligueil.
Bibliothèque publique de Tours, 2 exemplaires.

Bibliothèque publique de Loches.
Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.
Blain, avocat, à Tours.
Blanchet, libraire, à Amboise.
Bock (le baron de), au Mans.
Bodin, curé de Cléré.
Bodin, notaire, à Saint-Aignan.
Bois-le-Comte (André de), à Tours.
Bois-le-Comte (des Arpentis de), colonel de la garde nationale, à Tours.
Bonneville, notaire, à Tours.
Bouté, à Tours.
Bouchet (Alexandre), à Tours.
Bouchet-Desveaux.
Bouffray (le chevalier de), à Tours.
Bouilly, homme de lettres, à Paris.
Boullay (l'abbé), chanoine, à Tours.
Bourgeot, à Tours.
Bournier, libraire, à Tours.
Boutard (Louis), négociant, à Tours.
Boutard (Charles), négociant, à Tours.
Brault, chirurgien, à Beaumont-la-Ronce.
Brédif, avoué, à Tours.
Brédif, agent de change, à Tours.
Brétignières (Courteil de), à Mettray.
Bretonneau, médecin, à Tours.
Brochard, notaire, à Francueil.
Bruley, père, à Tours.
Bruley, fils, à Angers.
Bry-Julliot, à Vernou.
Bucheron de Lapparent, à Tours.
Callaud, avocat, à Tours.
Calmelet-Daën, député d'Indre-et-Loire.
Cartier-Rose, à Tours.
Cartier-Renard, orfèvre, à Tours.
Cartier-Gaillard, à Paris.

Chaban, à Tours.
Chabrefy (de), conseiller de préfecture.
Chalmel Saint-Bernard (madame), à Tours.
Chambert-Boullay, à Tours.
Champchèvrier (le baron de), à Tours.
Champigny, à Berthenay.
Champigny, à Chenonceaux.
Champigny, à Langeais, 3 exemplaires.
Champoiseau (Noël), négociant, à Tours.
Châteaugiron (le marquis de), à Paris.
Chaussard, à Larçay.
Chauveau, bibliothécaire, à Tours.
Chauveau (Octave), à Tours.
Chesneau, notaire, à Azay-le-Rideau.
Chollières, à Tours.
Chousserie (le colonel).
Clément de Ris (madame la comtesse), à Azay-sur-Cher.
Clément de Ris (le comte), pair de France.
Christophe, avoué, à Loches.
Cochard-Couéseau, à Bléré.
Cognard-Hardi, à Chinon.
Collineau, jeune, à Tours.
Contades (madame la marquise de).
Corbet, libraire, à Paris.
Cormery, à Tours.
Cotton, notaire, à Roche-Corbon.
Couéseau-Duclos, à Bléré.
Couronneau, à la Membrolle.
Courtemanche, à Saint-Martin-le-Beau.
Couturier, notaire honoraire, à Tours.
Crapelet, imprimeur, à Paris.
Cremière-Pallu, à Tours.
Creuzé Des Roches, aux Ormes.
Croué-Vaslin, banquier, à Tours.
Curtis, à Tours.
Defresne, à Tours.

Degouy-la-Roche, libraire, à Saumur, 2 exemplaires.
Dehogues, à Tours.
Delahaye-Huet, à Tours.
Derouet, sous-directeur du génie, à Tours.
Derouet-Picault, à Saint-George.
Desbreux, à Tours.
Desbrosses (Marin), àH erbault.
Desessarts, à Amboise.
Deslandes (le baron), à Tours,
Diet, négociant, à Amboise.
Drake, à Tours.
Dreux, notaire, à la Croix-de-Bléré.
Duboy, père, notaire honoraire, à Tours.
Duboy, fils, notaire, à Tours.
Duboy (Paul), à Tours.
Dubreuil (madame veuve), à Tours.
Dubuisson, chevalier de Saint-Louis.
Du Coudray, pharmacien, à Tours.
Dufètre, vicaire-général titulaire, à Tours.
Dufougerais, à Tours.
Dugied, vicaire-général, à Tours.
Dupuy, curé, à Cerelles.
Dupuy de Viaille.
Dupuy, négociant, à Tours.
Dupré, avoué, à Loches.
Durant, sous-bibliothécaire, à Tours.
Duras (le duc de), premier gentilhomme de chambre du Roi.
Duvau, à Paris.
Duverney, à Cinq-Maars.
Estabenrath (le baron d'), maréchal de camp.
Estevous, à Tours.
Eulalie (madame), à Loches.
Fanost, directeur du cadastre, à Tours.
Faré, chef de bataillon, à Tours.
Faucheux, avocat, à Tours.
Faucheux, notaire, à Vouvray.

Febvotte, directeur des domaines, à Tours. 2 exemplaires.
Ferrand, à Tours.
Fey, notaire, à Sorigny.
Flambart, à Loches.
Fleury (Caron de), conseiller de préfecture, à Tours.
Fontenailles (Charles de).
Forêt, avoué, à Tours.
Fouassier, notaire, à Rouziers.
Frémin, chanoine, à Tours.
Froger, chanoine honoraire, à Tours.
Froger-Mireau, négociant, à Tours.
Fustier, vicaire-général, titulaire.
Gaboret, à Loches.
Ganierguy, à Bléré.
Gasnier, à Tours.
Gatian, à Tours.
Gaudron, notaire, à Mosnes.
Gauvry-Caranda, à Tours.
Gennes (de Sanglier de), à Champigny.
Gendron, médecin, à Château-Regnault.
Gentil, notaire, à Tours.
Genty de Fourchette, à Pocé.
Germonnière (Rangeard de la), à Tours.
Giberton, notaire, à Vernou.
Girard-Dufour, capitaine retraité, à Tours.
Girod (Amédée), député d'Indre-et-Loire.
Godefroy, médecin, à Tours.
Gomès, à Tours.
Goubeau, élève-ingénieur.
Gouin de La Grandière, à Tours.
Gouin (Henri), banquier, à Tours.
Gouin (Alexandre), banquier, à Tours.
Guay, notaire, à Saint-Christophe.
Guérin, vicaire, à Lahaye-Descartes.
Guierche, notaire, à Savonnières.
Guillon, médecin, à Château-La-Vallière.

Guinot, à Amboise.
Guizol (Auguste), à Tours.
Guyot, notaire, à Artannes.
Haime, médecin, à Tours.
Hamel, à Tours.
Hardy, fabricant, à Tours.
Hémery (mademoiselle d'), à Azay-sur-Cher.
Hérault, à Vouvray.
Hervé, à Tours.
Houssard, maire de Cerelles.
Hubert-Pradeau, près Tours.
Huguenet, à Paris.
Jacquemin, architecte, à Tours.
Jacquemin, lieutenant de cavalerie, professeur à l'école Royale de Saumur, à Saumur.
Jahan (Charles), à Tours.
Jameron, maréchal de camp, à Tours.
Janneau, aîné, à Sainte-Maure.
Javary, notaire, à Cormery.
Jeuffrain (André), à Tours.
Juge (madame veuve), à Tours.
Juge, aîné, notaire honoraire, à Tours.
Juge, jeune, notaire honoraire, à Tours.
Julien, avocat, à Tours.
Lacotardière (Alfred de).
Lafrillière (de), secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire.
Lambron de Lignim, à Tours.
Lambron, à La Flèche.
Lamotte-Baracé (le comte de), maire de Seuilly.
Landormy, à Château-Regnault.
Landrieve (de), maire d'Artannes.
Lange-Blot, négociant, à Tours.
Lange-Croué (Alphonse), banquier, à Tours.
Lapparent (de), à Tours.
Latour, à Tours.

Launay, libraire, à Angers, 2 exemplaires.
Laurent, entreposeur des tabacs, à Tours.
Le Breton de Vonnes, à Tours.
Lecointe, libraire, à Paris, 2 exemplaires.
Lecomte, maire de Villiers-Auboin.
Legeay, professeur, à Lyon.
Legouvé, à Paris.
Legros (madame), à Joué.
Leguay, à Tours.
Lejay, à Tours.
Leleu, à Loches.
Lemaigre, à Levroux.
Lemaistre, ancien sous-préfet de Loches.
Le Pot (le colonel), à Tours.
Leroux-Moisand, à Noisay.
Lesourd (J.-H.), près Loches.
Letissier, député d'Indre-et-Loire.
Léturgeon, négociant, à Tours.
Levavasseur, libraire, à Paris, 4 exemplaires.
Levrault, libraire, à Paris.
Limay (de), ingénieur en chef, à Tours.
Loiseau (madame veuve).
Luce, receveur-général, à Tours.
Luce (Jules), à Tours.
Lucet de La Maillardière, homme de lettres, à Tours.
Lugré (de), maire de Luynes.
Lyons de Montgommery (madame), à Tours.
Magaud, à Joué.
Mahiet, notaire, à Luynes.
Mahon, à l'Arçay.
Mame, imprimeur, à Tours.
Manceau, vicaire de Saint-François, à Tours.
Marchant, capitaine de frégate, à Nouâtre.
Marchant de La Ribellerie, sous-intendant militaire, à Tours.
Marcombe (de), à Angers.
Margueron (Jules), à Paris.

Margueron, pharmacien, à Tours.
Marne (Charles de), capitaine d'état-major, à Tours.
Martigny de Nazelles (de), à Tours.
Mayaud-Auger, à Tours.
Meffre, architecte, à Tours.
Mellin, à Tours.
Ménier, libraire, à Chinon, 6 exemplaires.
Menou, médecin, à Tours.
Mignon, à Tours.
Mignon, à Château-Regnault.
Mons de Villeneuve (le comte), chef d'escadre, à Tours.
Mons d'Orbigny (le colonel).
Montbret (de), à Paris.
Moreau, avoué, à Loches.
Moreau, capitaine retraité, à Tours.
Moreau, notaire, à Manthelan.
Moureau, à Tours.
M***, à Tours.
Nau, avoué, à Loches.
Nicolle, à Tours.
Nobileau-Febvotte, à Tours.
Nogret, chanoine honoraire, à Tours.
Normand, avoué, à Tours.
Odard (le comte), à Tours.
Origet, greffier en chef, à Tours.
Paimparé, négociant, à Tours.
Papineau, libraire, à Paris.
Pasquier, juge-de-paix, à Tours.
Patin, négociant, à Tours.
Paulmier, directeur des contributions, à Tours.
Pécard-Taschereau, négociant, à Tours.
Pécoul, conservateur des hypothèques, à Tours.
Pelgé, à Tours.
Pélissier, libraire, à Chinon, 5 exemplaires.
Pelissot-Croué, banquier, à Tours.
Pelletreau, à Château-Regnault.

Perthuis (de), chevalier de Saint-Louis, à Tours.
Pesson, à Tours.
Petit (Auguste), à Tours.
Petit (veuve), libraire, à Tours, 2 exemplaires.
Phellion, négociant, à Tours.
Philippe-Bodin, à Tours.
Philippe, fils, à Tours.
Pichard (Ludovic), à Tours.
Piédor-Vaslin, à Château-Regnault.
Pierres (le chevalier de), à Loches.
Pilou, à Tours.
Pitay, père, à Tours.
Pommier (de), maréchal de camp.
Pressé, commissaire-priseur, à Tours.
Prévert, à Marson.
Puységur (le comte de), à Tours.
Raimbault, à Tours.
Raverot, père, à Tours.
Ray, à Tours.
Ray, fils, à Tours.
Ray-le-Roux, à Tours.
Regnault, directeur des contributions indirectes, à Tours.
Renault, juge-de-paix, à Langeais.
Romand (de), payeur général, à Tours.
Rouillé, père, à Tours.
Roux, à Cinq-Maars.
Roy-Belloin, à Tours.
Saint-Chamans (le comte Gaétan de).
Saint-Denis (le comte de), à Tours.
Saint-Hilaire (de), à Chinon.
Saint-Marc, principal du collège de Chinon.
Saint-Roch (madame de), à Tours.
Schmitt, à Loches.
Société royale des Antiquaires de France, à Paris.
Société d'Agriculture de Tours.

Sorell (le colonel), à Tours.
Sourisse, à Tours.
Stamer (lady), à Tours.
Talleau, négociant, à Bordeaux.
Taschereau (Jules), à Paris.
Texier, receveur des domaines, à Tours.
Thiébault, lieutenant-général, à Paris, 2 exemplaires.
Thienne (le comte Gaétan de).
Thoisnier-Desplaces, libraire, à Paris.
Tiffeneau, père, à Chinon.
Tiffeneau, fils, avoué, à Chinon.
Tilliard, libraire, à Paris.
Toutain, fils, à Tours.
Truchy, libraire, à Paris.
Turmeau, avoué, à Tours.
Valette, notaire, à Château-Regnault.
Vallée, aîné, à Tours.
Valvein, notaire, à Tours.
Varigault, avoué, à Tours.
Vaslin (Dominique), négociant, à Tours.
Vaslin (Henri), à Tours.
Vermot, commissaire-priseur, à Tours.
Villeneuve (le comte de), à Chenonceaux.
Villermont, à Tours.
Vincent, avoué, à Tours.
Vincent, médecin, à Azay-sur-Cher.
Viollet, pharmacien, à Tours.
Viot-Prudhomme, adjoint du maire, à Tours.
Viot-Baudichon, négociant, à Tours.

FIN.

